Institut d'études politiques de Paris

ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral de sociologie

Centre de recherche sur les inégalités sociales (CNRS UMR 7049)

Doctorat en sociologie

L'écologie en pratiques

Consommation ordinaire et inégalités en France depuis les années 1980

Maël GINSBURGER

Thèse dirigée par

Philippe COULANGEON, Directeur de recherche au CNRS

et Ivaylo D PETEV, Chargé de recherche au CNRS

Soutenance le 15 juin 2023

Jury :

M. Philippe COULANGON, Directeur de recherche CNRS, CRIS (codirecteur de thèse)

Mme Sophie DUBUISSON-QUELLIER, Directrice de recherche CNRS, CSO

Mme Tally KATZ-GERRO, Full Professor, University of Haïfa

M. Frédéric LEBARON, Professeur des universités, ENS Paris-Saclay (rapporteur)

M. Ivaylo D. PETEV, Chargé de recherche CNRS, CREST (codirecteur de thèse)

Mme Marie PLESSZ, Directrice de recherche INRAE, CMH (rapportrice)

Remerciements

Cette recherche a bénéficié du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'investissements d'avenir dans le cadre du LABEX LIEPP (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02) et de l'IdEx Université de Paris (ANR-18-IDEX-0001).

Je remercie également la Fondation des Treilles d'avoir soutenu ma recherche au travers de l'édition 2023 du Prix Jeune Chercheur.

Enfin, je remercie la TGIR HUMA-NUM pour la mise à disposition des outils m'ayant permis de conduire certaines analyses gourmandes en puissance de calcul.

⁂

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de thèse, Philippe Coulangeon et Ivaylo Petev, pour leur accompagnement, pour leur expertise et pour le travail qu'ils m'ont invité à mener à leur côté durant ces années. Merci à Ivaylo pour nos échanges et une exigence qui m'ont permis, depuis mon mémoire de 2e année de Master, d'élargir mes horizons théoriques et méthodologiques. Merci aussi pour les discussions plus informelles sur la terrasse de l'ENSAE, qui ont embelli mes séjours palaisiens. Merci à Philippe pour sa confiance, pour ses conseils, et pour avoir su me communiquer son appétence pour la découverte de nouvelles méthodes statistiques. Nos discussions et ses propres travaux ont été cruciaux dans la conduite de ma recherche, et son humour a su l'égayer.

Je remercie chaleureusement Marie Plessz pour son expertise, sa disponibilité et ses encouragements, et pour m'avoir transmis le goût pour la recherche en sociologie telle que j'ai souhaité la conduire ici, à la frontière des thématiques de la consommation, des inégalités et du changement social. Je remercie également Nicolas Robette pour son suivi, et de m'avoir aiguillé avec enthousiasme le long de mes pérégrinations dans l'univers de l'Analyse Géométrique des Données. Un immense merci à Sophie Dubuisson-Quellier, Tally Katz-Gerro, Frédéric Lebaron et, à nouveau, à Marie Plessz, de me faire le très grand honneur et le plaisir de lire et de discuter mon travail.

Je souhaite également remercier toutes les personnes sans qui cette recherche n'aurait pas été ce qu'elle est. Merci aux personnes qui ont accepté de s'entretenir avec moi pour leur confiance et pour m'avoir permis d'accéder à leur intérieur, leurs mots et leur histoire. Merci à Julie Madon pour le travail que nous avons mené ensemble, et pour m'avoir laisser mobiliser à nouveau ici les entretiens qu'elle a réalisés dans le cadre de sa propre thèse. Travailler avec toi

est un réel bonheur. Merci également à Eric Pautard du CGDD et à Elvire Demoly, Camille Schwitzer et Simon Moreau de l'INSEE sans le secours de qui les Enquêtes sur les Pratiques Environnementales des Ménages et Budget de Famille auraient conservé encore de nombreuses zones d'ombre. Un grand merci à Yoann Demoli pour nos échanges, son aide depuis le mémoire de Master 2, ainsi que d'avoir partagé avec moi la joie de co-écrire un ouvrage. Je remercie également Jean-Baptiste Comby et Geneviève Pruvost, pour les discussions auxquelles j'ai eu le plaisir de prendre part autour du projet *Les Ressorts sociaux de la Conversion Ecologique*, et qui m'ont inspiré tout le long de cette thèse. J'espère que nous aurons à nouveau le plaisir de collaborer. Je remercie enfin Nicolas Duvoux, Michèle Lelièvre et l'ensemble du CNLE, de m'avoir permis d'assister aux auditions en vue de la rédaction du rapport sur l'« Impact Social de la Transition Ecologique ». Ces échanges ont beaucoup apporté à ma réflexion et à mon travail.

Je tiens ensuite à remercier Sciences Po de m'avoir offert le cadre de travail qui a été le mien durant ces années. Merci à Marco Oberti et à Mirna Safi de m'avoir accueilli à l'OSC — puis au CRIS — et de m'avoir offert un environnement de travail stimulant et les conditions pour réaliser cette thèse. Merci à Marie Ferrazzini, Sylvie Lesur, Yannick Savina, Bernard Corminboeuf et Edouard Crocq d'avoir accompagné, avec tant de compétence et de bienveillance, mon séjour au CRIS. Merci à nouveau à Ivaylo Petev de m'avoir accueilli au Pôle Sociologie du CREST, qui m'a offert un cadre de travail et de rencontres très précieux. Merci également à tous les chercheurs et toutes les chercheuses rencontré. es, titulaires et non-titulaires, sans qui mon séjour au CRIS et au CREST aurait été moins riche et moins agréable. Merci en particulier à Abel, Alix, Andrew, Cao Minh, Emilie, Célia, Felix, Gaëlle, Julie, Manon, Marine, Marion, Maxime, Maximilien, Rébecca, Rubing et Sofian. Partager nos pauses, nos repas, nos pensées et nos convictions m'a tant apporté. Un grand merci à Audrey et à Capucine, pour leur aide et leurs conseils, en plus des beaux moments partagés autour du déjeuner. Merci à Hadrien et à Vitalina dont l'humour et la bonne humeur m'ont incité à faire la route jusqu'au grand sud palaisien. Merci à Pauline, d'avoir été si présente durant les premières années de ma thèse. Ton enthousiasme est une chose précieuse. Un grand merci à Mathéa d'avoir rendu ce temps de rédaction aussi agréable. En tant qu'amateur et amatrice de concombre, nous étions faits pour rire ensemble et nous soutenir ! Un immense merci à Jeanne et à Mathieu pour l'inspiration intellectuelle et humaine qu'ils me communiquent et avec qui travail et amitié s'entremêlent si aisément. Je remercie également l'IDUP, en en particulier Pierre Eloy, Claire Scodellaro, Ingrid Le Goslès et Mohamed Ouaraz, de m'avoir offert un cadre

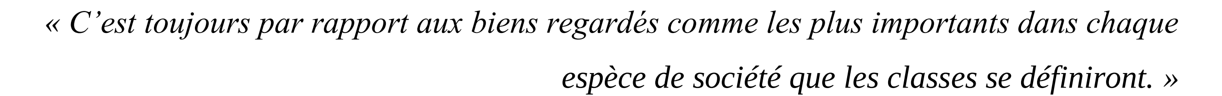
si agréable pour enseigner. Et parce que la recherche et les rencontres ne s'arrêtent pas à la porte des laboratoires, je remercie également Charlotte, Marion, Hugues, Noé et Vincent pour les beaux moments d'échange passés à Sciences Po, à discuter de nos recherches respectives autour de bonnes choses à manger. Merci à Alexandra et à Julie enfin, pour tous ces moments passés à rire et à voyager, ensemble, dans la vie et dans la recherche. Merci aussi pour votre aide, notamment dans la relecture de ce manuscrit.

Pour m'avoir supporté, soutenu, relu, accompagné, enthousiasmé, aéré aussi parfois et pour toutes nos discussions durant ces années, je remercie mes ami.es. Une pensée particulière pour Hugo et pour Margot, dont l'inspiration m'inspire ; Cécile, mon amie de tous les instants ; Victor et Sophie, indispensables ; Alice, Oriane et Nicolas, dont l'amitié me porte toujours plus haut ; et pour Hadrien, Sophie et Lazare, avec qui nous vivons l'aventure de la vie. Merci aussi à Clara, à Juliette et à Siyu, sans qui la vie parisienne serait bien triste.

Je remercie ma famille, Virginie, Diane, Gérard, Reine, Michel et Myriam, à qui je dois tant, les auteurs de l'auteur et qui ne finiront jamais de me surprendre et de m'apprendre. Votre soutien, vos encouragements, vos conseils, votre écoute et vos relectures m'ont permis de venir à bout de ce travail.

Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance et mon infinie affection à Brianne, qui pourrait avoir son nom écrit sur tant de pages de cette thèse qui, sans elle, n'aurait sans doute pas vu le jour. À toi, avec qui je partage ma vie, mes pensées, mes doutes et mes envies, à toi qui me donnes tant et qui me guides, m'inspires, me nourris de ton amour et de tes pensées, ma collègue parfois, mon amie souvent, ma famille et mon amour toujours, je souhaite exprimer mon infinie reconnaissance. Cette thèse s'achève, et c'est avec un immense bonheur que je poursuis mon chemin de vie, avec toi.

Table des matières


« C'est toujours par rapport aux biens regardés comme les plus importants dans chaque espèce de société que les classes se définiront. »

Maurice Halbwachs, Le destin de la classe ouvrière, *2012 (1912), p. 4*

« The patterns of consumption show up the pattern of society. »

Mary Douglas et Baron Isherwood, The World of Goods, *2021 (1979), p. i*

Introduction

Depuis le début des années 1990, l'espace public est saturé d'injonctions à la transition écologique des modes de vie et de consommation. Ces discours recouvrent les domaines de l'alimentation, de l'énergie, du transport, de l'équipement comme de l'habillement. Divers mouvements sociaux, dont l'emblématique crise des Gilets Jaunes déclenchée par la hausse annoncée des taxes sur les carburants, sont venus depuis souligner la conflictualité de ces questions. Ceux-ci mettent en évidence les clivages sociaux et territoriaux qui opposent notamment la France urbaine des classes moyennes et supérieures, des transports en commun et des mobilités dites « douces » à une France rurale et périurbaine plus défavorisée et plus nettement dépendante, matériellement et symboliquement, de l'automobile. L'émergence de ces clivages traduit aussi une transformation de la nature et de la signification des conflits sociaux, qui concernent désormais moins le partage des bénéfices de la croissance économique — comme cela était le cas pendant les Trente Glorieuses[1] —, que la répartition du fardeau de la réduction de ses externalités environnementales.

L'injonction à la réforme écologique des modes de vie induit ainsi un questionnement sociologique sur l'hétérogénéité des styles de consommation des ménages français. Ces différences dans les manières de consommer, de polluer et de se conformer aux injonctions au verdissement des modes de vie reproduisent-elles ou renouvellent-elles des mécanismes de stratification et de différenciation sociale plus anciens ? Comment les pratiques de consommation ciblées pour leurs vertus ou leur nocivité environnementale font-elles l'objet d'appropriations différenciées de la part des individus selon leur milieu social ? Les conditions matérielles vécues par les individus sous le sceau de la ressource ou de la contrainte (qu'elles soient de nature résidentielle, budgétaire, liée à la composition du ménage ou à la nature de l'activité professionnelle) supplantent-elles les dispositions acquises dès l'enfance (goûts, valeurs et habitudes) dans la compréhension de tels clivages ? Cette thèse propose d'apporter des réponses à ces trois interrogations. Elle s'appuie sur l'analyse des pratiques de consommation ordinaire et des styles de vie sur le temps long afin de contribuer à la compréhension des inégalités dans les rapports des individus à l'environnement. Pour cela, nous nous appuyons sur l'analyse approfondie d'enquêtes de la statistique publique depuis le milieu des années 1980 en France, complétée par des entretiens exploratoires et des données issues d'internet.

---

[1] Cette thèse de l'importance du partage des bénéfices de la croissance a donné son nom à l'ouvrage coordonné par Bourdieu et Darbel, *Le partage des bénéfices* (Darras, 1966).

Dans la suite de cette introduction, nous présentons les concepts centraux qui seront mobilisés au fil de cette thèse. Nous proposons et définissons tout d'abord la notion de consommation ordinaire, et montrons son apport pour analyser les inégalités dans les rapports à l'écologie. Nous montrons ensuite en quoi l'analyse des pratiques de consommation ordinaire, appréhendées comme composantes de styles de consommation ordinaire, contribue à la sociologie des styles de vie. Nous montrons dans un troisième temps comment l'analyse des styles de consommation ordinaire permet d'étudier diverses formes d'inégalités et de saisir des rapports différenciés à une norme émergente d'écocitoyenneté. La notion de style de consommation ordinaire nous permet enfin de nous inscrire dans une réflexion sur les mécanismes générateurs des inégalités, et de questionner l'articulation entre dispositions acquises au cours de la socialisation primaire et contraintes liées aux conditions matérielles dans l'explication de celles-ci.

1. La consommation ordinaire

1.1. Définir les pratiques de consommation ordinaire

L'affirmation de la société de consommation entre les années 1950 et la fin des années 1980 en Europe de l'Ouest s'est appuyée sur la construction et la diffusion d'une norme de confort, de bien-être et de liberté par la consommation (Schor, 1998 ; Daumas, 2018). Ce modèle s'est appuyé sur la diffusion et la modernisation de l'automobile, des équipements électroménagers puis électroniques et du chauffage central. L'accès généralisé aux articles d'habillement neufs *via* le prêt-à-porter, à la consommation de viande (en particulier la viande rouge), et aux énergies (généralisation de l'électricité, eau courante) participent également dès les années 1950 à constituer un modèle de consommation qui s'oppose à un modèle de pénurie structurelle qui caractérisait encore l'essentiel du mode de vie de la population française (Caron, 2014 p. 211–215 ; Berend, 2016 p. 248-255 ; Daumas, 2018). Les pratiques de réparation, de rapiècement, d'autoproduction et d'utilisation de mobilités alternatives à la voiture, plus contraignantes ou nécessitant un plus fort travail domestique, ont petit à petit été délaissées au profit d'une promotion de la mobilité et du confort dans le foyer familial. Certaines pratiques plus que d'autres ont ainsi été, par leur rejet ou par leur valorisation, au cœur de l'affirmation d'une nouvelle « culture matérielle » (Gartman, 1991 ; Daumas, 2018, p. 442) dans laquelle la recherche de confort, de praticité, de propreté (Shove, 2003) et de liberté (Trentmann, 2004) passe par des formes intenses et renouvelées de consommation.

Cette thèse porte sur ces *pratiques de consommation ordinaire*. Ces pratiques concernent l'alimentation, les déplacements, l'habillement, l'équipement du foyer et la consommation d'énergie, et partagent une même centralité dans le développement d'une culture de la consommation de masse dans la seconde moitié du XXe siècle. Certains travaux portant sur les pratiques liées à l'automobile (Coulangeon, Demoli et Petev, 2014) ou aux équipements électroménagers (Jacobsen, 2016) désignent ces biens comme des composantes de la « consommation matérielle ». Ces pratiques incarneraient une « culture matérielle » distincte de la culture « non-matérielle » (Gartman, 1991) ou « formelle » (Holt, 1998) dont relèveraient les pratiques dites « culturelles » — de lecture, d'écoute musicale ou de fréquentation des musées par exemple. À la suite d'Alan Warde et de ses co-auteurs (Warde, 2016 ; Gronow et Warde, 2001 ; Shove et Warde, 2002), nous préférons réunir ces pratiques sous le terme de *pratiques de consommation ordinaire* pour mettre l'emphase sur leur inscription dans la vie quotidienne des individus et de leurs ménages, et sur l'importance qu'elles occupent dans le bon déroulement de leur vie de tous les jours (« *performance of everyday life* » [Warde, 2016, p. 197-205])[2]. En outre, ces pratiques ont aussi en commun de se trouver, depuis les années 1990, au cœur des injonctions à la réforme des modes de vie pour des raisons écologiques. C'est pourquoi, même si ces pratiques concernent des domaines à priori éloignés les uns des autres comme l'alimentation et les déplacements, nous prenons le parti de les étudier simultanément.

Cette thèse vise à documenter les inégalités dans les pratiques de consommation ordinaire, ainsi que leurs évolutions sur la période récente. Nous étudions la période qui s'étend du milieu des années 1980 à nos jours, encore largement délaissée par l'historiographie. La périodisation classique dans l'histoire contemporaine de la consommation (Daumas, 2018 ; Chessel, 2012) considère que les années 1970-1980 ouvrent une nouvelle période qui succède à la période des Trente Glorieuses et de la Guerre Froide marquée par l'émergence et l'affirmation de la société de consommation de masse. Cette nouvelle période serait marquée par la fin de l'abondance liée à la succession de crises économiques, par une différenciation croissante des biens, l'essor du numérique, mais aussi par une critique de plus en plus structurée de la société de consommation, notamment autour de l'urgence écologique. Cette critique n'est

---

[2] Dans un précédent travail largement repris dans cette thèse (Ginsburger, 2022 ; voir Chapitre 2), nous préférions parler de « *consommation matérielle* ». Ce changement de terminologie pour « *consommation ordinaire* » nous a paru mieux refléter une dimension plus centrale et commune des pratiques étudiées, même si elle ne remet pas en question le rattachement de ces pratiques à la notion de « culture matérielle » (Gartman, 1991 ; Daunton et Hilton, 2001).

pas nouvelle et accompagne le développement de la consommation de masse (Marcuse, 1968 ; Bosquet et Gorz, 1975). Pour autant, elle restait jusqu'aux années 1970-80 relativement marginale et résolument critique. Le « rapport Brundtland » rédigé en 1987 par la Commission Mondiale de l'ONU sur l'Environnement et le Développement marque, avec l'émergence de la notion de « développement durable », un tournant, dans la mesure où il considère que le système économique capitaliste des pays occidentaux peut être conservé à condition de l'aménager écologiquement (Comby, 2015, p. 19). Pour cela, « *il faut toutefois promouvoir des valeurs qui faciliteront un type de consommation dans les limites du possible écologique et auquel chacun peut raisonnablement prétendre* » (Brundtland, 1987). S'impose progressivement l'idée, au cours des années 1990 puis 2000, à la fois dans les médias (Comby, 2015) et l'action publique (Rumpala, 2009), que les modes de consommation individuels sont la clef permettant d'opérer ces changements. De tels changements impliquent en particulier, pour les individus, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de transformer leurs pratiques de consommation les plus émettrices. De telles pratiques concernent avant tout les domaines de consommation liés aux déplacements, aux consommations d'énergie à domicile, à l'alimentation, à l'équipement, ou à l'habillement[3] (Longuar *et al.*, 2010). En étudiant les pratiques de consommation ordinaire et leurs évolutions depuis le milieu des années 1980 jusqu'à nos jours, cette thèse analyse une période marquée par une intense réappropriation symbolique de pratiques qui, de valorisées comme marqueurs d'intégration à la société de consommation, deviennent progressivement ciblées comme des sources de dégradations environnementales.

1.2. Appréhender l'écologie par la consommation ordinaire

Jusqu'à la fin des années 1990, l'appropriation des enjeux environnementaux par les citoyens des sociétés occidentales a surtout été étudiée dans les sciences sociales sous l'angle de la diffusion des valeurs et attitudes favorables à l'environnement. Dans le sillage des travaux de Ronald Inglehart (1971), les sociologues et politistes ont analysé l'émergence d'une conscience écologique et de mouvements sociaux et politiques concernés par les enjeux

---

[3] En témoigne, par exemple, la mesure de l'empreinte carbone proposée pour l'année 2019 par le Cabinet de Conseil Carbone 4, fondé en 2007 par Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean. Dans cette mesure (voir Annexe 1), l'impact carbone des français est réparti en cinq types d'action : « je me déplace », « je mange », « je me loge », « j'achète » et « dépense publique ». Cette dernière catégorie, plus faible par son empreinte estimée, est également exclue du registre de la responsabilisation individuelle qui sous-tend l'utilisation de la première personne du singulier pour désigner les quatre autres types d'action. Ces quatre types d'action recouvrent en grande partie les domaines de pratique étudiés dans cette thèse : les transports, l'alimentation, les dépenses énergétiques (associés ici à des frais de construction exclus de notre analyse, car plus exceptionnels) et des achats, essentiellement de biens durables.

environnementaux et climatiques. Ces analyses interrogent notamment le lien entre la « conscience écologique » et le niveau de richesse supposé des pays ou des individus (Dunlap et Mertig, 1995 ; Dieckmann et Franzen, 1999). De manière similaire, la question de l'appropriation des pratiques pro-environnementales par les individus a d'abord été étudiée, en psychologie sociale, sous l'angle d'une théorie dite « de l'action planifiée » (Ajzen et Fishbein, 1980) qui postule une adéquation entre pratiques et attitudes liées à l'environnement[4].

Un ensemble de travaux sociologiques et historiques, rattachés à la « *practice theory* » ou théorie des pratiques (Warde, 2005 ; Shove, Pantzar et Watson, 2012 ; Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013) proposent de dépasser les théories de l'action planifiée (Shove, 2010 ; Gronow & Holm, 2015) en considérant les pratiques dites « environnementales » avant tout comme des pratiques ordinaires. Il s'agit alors d'étudier la diffusion de ces pratiques, les infrastructures matérielles et symboliques auxquelles elles sont adossées ainsi que la manière dont ces pratiques recrutent de nouveaux adeptes (ou « *practitioners* » [Shove et Pantzar, 2005]), et dont ceux-ci les mettent en discours. Ce faisant, ces analyses ont permis de mettre à jour l'inscription de ces pratiques dans une culture matérielle domestique basée sur la consommation (Shove, 2003) et leur ancrage dans des routines peu malléables. Cette thèse s'inscrit à la suite de ces travaux et rompt avec l'étude des valeurs et opinions concernant l'environnement — ce que les gens pensent de l'écologie — pour appréhender la manière dont des pratiques de consommation ordinaire étiquetées comme plus ou moins polluantes prennent place dans leurs modes de vie.

Notre travail de thèse se distingue toutefois des travaux mobilisant la théorie des pratiques en ce que ceux-ci ont largement négligé la question des inégalités (Kennedy, Cohen et Krogman, 2015, p. 13-14). De manière générale, malgré un regain d'intérêt pour la consommation ordinaire durant ces dernières années, en particulier dans des travaux historiques (Trentmann, 2016 ; Daumas, 2018) ou inspirés de la théorie des pratiques (Pantzar *et al.*, 1999 ; Shove et Southerton, 2000 ; Shove et Walker, 2014 ; Sopjani *et al.*, 2020), l'étude de son lien avec les inégalités a été plus rare, et essentiellement menée domaine par domaine, en étudiant séparément l'alimentation (Grignon et Grignon, 1980 ; Atkinson, 2021b), les déplacements (Coulangeon et Petev, 2012 ; Demoli, 2015) et l'équipement électroménager (Jacobsen, 2016). La littérature s'attachant à étudier les styles de vie de manière plus globale, leurs logiques d'organisation et les clivages en leur sein a quant à elle, depuis les travaux pionniers de Pierre Bourdieu (1979), souvent délaissé les pratiques de consommation ordinaire pour s'intéresser

[4] Pour une revue de ces modèles et de leurs évolutions, voir Kollmuss et Agyeman (2002).

aux pratiques culturelles[5] (Coulangeon, 2011 ; Weingartner & Rössel, 2019 ; Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019), en partie du fait de leur supposée plus forte dimension symbolique et ostentatoire, qui ferait de ces dernières un terrain d'étude privilégié des logiques distinctives (Warde, 2016, p 49 ; Gartman, 1991).

Nous considérons, dans cette thèse, que les réappropriations écologiques dont elles font l'objet incitent à étudier les pratiques de consommation ordinaire de concert, en poursuivant l'étude de la stratification sociale des styles de vie dans deux directions simultanées. Il s'agit d'abord de prendre en considération leur dimension la plus ordinaire au travers de l'étude des pratiques de consommation qui conditionnent le déroulement de la vie de tous les jours. Il s'agit également d'analyser les changements ou les permanences qui les traversent, notamment lorsque ces styles de vie sont confrontés à l'émergence de nouvelles significations — environnementales en l'occurrence.

2. La consommation ordinaire au cœur des styles de vie

Nous étudions les pratiques de consommation ordinaire *via* leur inscription dans des styles de vie. Plus précisément nous nous concentrons dans cette thèse sur les *styles de consommation ordinaire*. Par *styles de consommation ordinaire,* nous désignons les configurations de pratiques de consommation ordinaire qui constituent des éléments centraux des styles de vie, mais qui ne leur sont pas équivalents — les styles de vie incluant notamment des pratiques culturelles qui ne sont pas étudiées dans cette thèse. L'utilisation que nous faisons dans cette thèse de la notion de style de vie afin d'étudier des pratiques de consommation ordinaire peut surprendre. Celles-ci renvoient en effet à des comportements d'achats de biens ou de recours à des services en apparence banals, dont l'utilisation est routinisée, la consommation parfois invisible (comme les consommations d'électricité) et rarement ostentatoire. L'opposition entre les pratiques de consommation ordinaire et les pratiques culturelles témoignant de dispositions et jugements esthétiques a longtemps obscurci la question de la dimension symbolique, voire expressive ou distinctive, des pratiques de consommation ordinaire. Nous considérons pourtant que la question environnementale et les

[5] S'appuyant sur des matériaux portant sur un ensemble diversifié de pratiques de consommation, les travaux de Will Atkinson (Atkinson, 2021a) et de Magne Flemmen et ses coauteurs (Flemmen, Jarness *et* Rosenlund, 2019) incluent néanmoins certaines de ces pratiques ordinaires de consommation matérielle (liées à l'équipement, à l'automobile, aux vacances ou à l'alimentation), même si d'autres, plus invisibles, demeurent exclues de leurs analyses (comme celles relatives aux consommations énergétiques).

revalorisations symboliques qu'elle opère sur les pratiques de consommation ordinaire, mettent précisément en évidence le potentiel symbolique, distinctif (Elliott, 2013), voire politique (Wahlen et Laamanen, 2015) de celles-ci. L'essor de la valorisation écologique de ces pratiques incite donc à considérer la part essentielle qu'occupent — et qu'occupaient déjà avant l'essor des enjeux environnementaux — de telles pratiques de consommation dans la définition des styles de vie des individus et de leurs ménages. Pour cela, nous souhaitons dans cette section discuter la notion de style de vie et la manière dont nous la mobilisons dans cette thèse.

Le style de vie ou « *lifestyle* » constitue une notion centrale dans l'étude sociologique de la consommation. On compte par exemple 185 occurrences de ce terme dans le *Routledge Handbook on Consumption* (Keller, Halkier et Wilska, 2017). Pour autant, son usage est rarement précédé d'une définition (Tallman, 1984), et les significations auxquelles elle renvoie sont multiples. Dans ce même ouvrage collectif (le *Routledge Handbook on Consumption* [Keller, Halkier et Wilska, 2017]), le terme *lifestyle(s)* est alternativement précédé des mots « *sustainable* » (« soutenable » — 6 occurrences), « *consumption* » (« consommation », 5 occurrences), « *collaborative* » (« collaboratif » — 4 occurrences), « *individual* », « *class* », « *consumer* » et « *cultural* » (« individuel », « classe », « consommateur » et « culturel » — 3 occurrences chacun), ou « *western* » (« occidental », 2 occurrences). Selon les contributions, le style de vie renvoie tour à tour à l'ensemble du mode de vie et de consommation (parfois lié à son impact environnemental) ou bien uniquement aux pratiques culturelles et de loisirs qu'il comporte ; à un phénomène individuel, relatif à des groupes sociaux ou encore à un modèle parcourant la société entière (voire un ensemble de pays). Loin d'être neutres, ces variations reflètent la diversité des cadrages théoriques et empiriques dans lesquels cette notion est mobilisée.

Nous pouvons distinguer trois acceptions du style de vie, que nous nommons *expressive, culturelle et globale*. La première acception, que nous qualifions d'*expressive*, a été particulièrement développée dans les travaux des théoriciens de la postmodernité et de l'approche culturaliste de la consommation, tels que Fiske (2010 [1990]), ou Featherstone (1991). Anthony Giddens est un des rares sociologues à avoir formalisé une définition des styles de vie, qu'il considère comme « *un ensemble plus ou moins intégré de pratiques auxquelles un individu adhère, non seulement parce qu'elles répondent à des besoins utilitaires, mais aussi parce qu'elles matérialisent un récit particulier de l'identité de soi* » (Giddens, 1991, p. 81). Dans cette acception, les pratiques de consommation — même les plus ordinaires (comme manger ou s'habiller) ne sont pas vues comme visant à satisfaire des besoins, mais comme

exprimant ce que les individus perçoivent de leur identité, et veulent montrer aux autres. Initialement inscrits dans des routines, de tels actes impliquent une forme de stylisation d'autant plus forte qu'ils sont renégociés dans une démarche individuelle réflexive.

À l'inverse de cette acception *expressive* des styles de vie, les acceptions *culturelles* et *globales* ancrent des *agencements de pratiques* (« *consumption patterns* ») dans les conditions sociales inégales qui caractérisent les groupes chez qui ils s'observent. Ces acceptions plus structurales placent les relations d'inégalités et de pouvoir au cœur de la définition des styles de vie et sont largement héritières de l'utilisation que Pierre Bourdieu fait de cette notion dans *la Distinction* (1979), et avant lui, de celle mobilisée par Max Weber dans *Économie et Société* (Weber, 1995). Nous reviendrons sur l'acception wébérienne ci-dessous. Dans *la Distinction*, les styles de vie renvoient à des ensembles structurés de pratiques, essentiellement culturelles ou de loisir, dont la définition et les relations mutuelles façonnent l'espace symbolique au sein duquel se distinguent les classes sociales[6]. Autrement dit, les styles de vie sont avant tout caractérisés par leur nature distinctive et certaines pratiques sont davantage analysées parce qu'elles constitueraient « les traits les plus pertinents, parce que les plus distinctifs, [du] style de vie » (Bourdieu, 1979, p. 143), traduisant adéquatement la position occupée dans l'espace social. Si les acceptions *culturelles* et *globales* héritent de cette compréhension structurelle des styles de vie, elles se distinguent par le nombre des pratiques qu'elles considèrent comme distinctives et révélatrices de la position occupée dans l'espace social, aux yeux du chercheur comme des autres individus. La plupart des travaux mobilisant cette notion à la suite de Pierre Bourdieu en ont une acception *culturelle*, considérant que les styles de vie sont avant tout lisibles dans les pratiques culturelles et de loisir des individus, en ce que celles-ci concerneraient des biens hautement symboliques, révélateurs des dispositions esthétiques — ou goûts — des individus. Tally Katz-Gerro assimile ainsi « styles de vie » et « styles de vie culturels » (« cultural lifestyle », Katz-Gerro [2017, p. 409-410]), évoquant essentiellement quatre composantes : la consommation culturelle (incluant ici l'alimentation), la participation culturelle, les goûts culturels ainsi que les attitudes et valeurs. Dans cette acception, le potentiel distinctif des pratiques (et attitudes) est avant tout mesuré par la propension des pratiques observées à nourrir l'affirmation de goûts et jugements esthétiques.

---

[6] Cela apparaît notamment lorsque Bourdieu évoque « *la structure de l'espace symbolique que dessine l'ensemble de ces pratiques structurées, de tous ces* styles de vie distincts et distinctifs *qui se définissent toujours objectivement et parfois subjectivement dans et par leurs relations mutuelles.* » (Bourdieu, 1979, p. 112)

Une troisième acception, que nous désignons comme *globale*, et dans laquelle nous inscrivons cette thèse, considère que le potentiel distinctif des pratiques de consommation va au-delà de l'affirmation de goûts et jugements esthétiques et donc des pratiques culturelles. Un grand nombre de pratiques et de possessions individuelles font l'objet d'une lecture, par l'individu lui-même ou par d'autres individus, en termes statutaires et peuvent ainsi être intégrées à l'étude des styles de vie. La participation à la consommation de masse permet ainsi, par les actes de consommation les plus ordinaires (consommer de l'eau chaude, limiter ou non la température de son logement), de se percevoir comme membre à part entière de la société (Schor, 1998). Les mesures de pauvreté en condition de vie, depuis longtemps déployées dans la statistique publique (Pan Ké Shon, 2015), témoignent de l'existence d'un tel standing de consommation, et en être exclu est un marqueur statutaire. Le fait de ne pas pouvoir accomplir des actes de consommation ordinaire, et considérés comme normaux, fournit aux yeux de l'individu lui-même ainsi que des autres individus une indication de la position occupée dans l'espace social. En parallèle, l'impact supposé de sa consommation ordinaire sur l'environnement fournit un autre support de jugement, permettant à l'individu et aux autres d'évaluer le style de vie selon des critères éthiques (Kennedy et Horne, 2020). La notion de frontières symboliques — culturelles, socio-économiques et morales — développée par Michelle Lamont (1992) fournit un appareil conceptuel essentiel pour comprendre cette pluridimensionnalité des logiques distinctives, et de ce fait l'importance de pratiques de consommation autres qu'esthétiques ou culturelles dans des « styles de vie distincts et distinctifs » (Bourdieu, 1979, p. 112). Nous y reviendrons tout au long de cette thèse (en particulier dans les Chapitres 1, 7 et 9). Cette acception *globale* permet de renouer avec une des rares définitions faites de cette notion, donnée par Michael Sobel (1981) : le style de vie renvoie selon lui à « tout mode de vie distinctif et donc reconnaissable », la différenciation des styles de vie émanant et révélant les positions différentes occupées dans la structure sociale. Comme lui, nous considérons que la consommation ordinaire constitue une clef d'entrée essentielle — et encore aujourd'hui sous-exploitée — pour comprendre la structuration, les clivages et les évolutions dans les styles de vie. L'étude des *styles de consommation ordinaire* permet de décrire et d'analyser d'abord les liens entre les pratiques de consommation ordinaire plus ou moins polluantes, mais aussi leur ancrage dans des inégalités sociales et résidentielles préexistantes, et enfin les significations — potentiellement distinctives — qui les accompagnent et dont l'environnement fait partie.

3. Étudier les inégalités dans les styles de consommation ordinaire et les rapports à l’écocitoyenneté

3.1. Les styles de consommation ordinaire au croisement d’inégalités multiples

Les styles de consommation ordinaire sont affectés par des inégalités de nature variée : de revenu et de classe sociale, mais aussi d’âge, de genre et de localisation géographique et résidentielle. D’abord, nombre de travaux ont montré à quel point le revenu était étroitement et positivement corrélé à l’empreinte environnementale des individus (Chancel et Piketty, 2015 ; Kennedy, Krahn et Krogman, 2014 ; Pottier *et al.*, 2020). Associé par exemple à des pratiques de déplacement plus intenses et plus lointaines et à des véhicules plus lourds (Coulangeon et Petev, 2012), le desserrement de la contrainte budgétaire accompagne également un équipement, des dépenses énergétiques et d’habillement plus importants (Herpin et Verger, 2008). Qualifiée de subie, ou contrainte[7], la frugalité qui caractérise la consommation des ménages les plus pauvres aurait de fait pour conséquence une proximité avec certaines prescriptions écologiques autour de la modération de la consommation, de l’allongement de la vie des objets ou de l’utilisation de moyens de transport alternatifs à l’automobile ou à l’avion. Pourtant, certains travaux pointent également les réorientations budgétaires qui opèrent chez les ménages aisés (qui épargnent plus et consomment plus de services), dont le revenu élevé amènerait plutôt à se détourner des biens de consommation ordinaire, ces derniers étant pour partie des biens inférieurs[8] (Pottier *et al.*, 2020). D’autres soulignent, réciproquement, que la logique d’économie (« *thrift* ») qui peut caractériser la consommation des plus pauvres n’équivaut pas à une logique de frugalité (« *frugality* ») tant elle peut impliquer de consommer un plus gros volume de biens de moindre qualité (et donc plus fréquemment renouvelés), qui sont par exemple achetés sous la forme de promotions ou dans des lieux d’achat *discount* (Evans, 2011).

Cette question du lien entre le revenu et le style de consommation ordinaire est une question ancienne. C’est d’ailleurs en grande partie sur le constat de la non-systématicité de ce lien que s’est fondée la sociologie de la consommation et des styles de vie en France, avec les travaux de Maurice Halbwachs puis de Pierre Bourdieu. Un des apports centraux de l’étude d’Halbwachs sur les budgets ouvriers au début du XXe siècle est d’avoir montré qu’à l’inverse

---

[7] Voir Cézard et Mourad (2019) pour un panorama sur les notions de frugalités et de sobriété.

[8] C’est-à-dire dont la consommation augmente plus faiblement que le revenu.

des lois dites d'Engel[9], la répartition des dépenses de consommation ne résulte pas « mécaniquement du chiffre du revenu combiné avec la grandeur des ménages » (Halbwachs, 2012, p. 316)[10]. Selon Halbwachs, c'est bien plus en travaillant sur des ensembles sociaux — comme la classe ouvrière — que peuvent être comprises les logiques des besoins et des dépenses de consommation. Pour le sociologue, « en matière de consommation, les différences de classe l'emportent sur les écarts de revenu » (Baudelot et Establet, 2012, p. XX). Les classes sociales sont ici définies par les différences observées dans les conditions de vie et de travail, et l'inscription dans une culture de classe particulière. Ce constat rejoint celui fait par Pierre Bourdieu dans *la Distinction* (1979). Pour cet auteur, la stratification des styles de vie se comprend par la position dans un espace défini tant par la dotation en capitaux économiques (à commencer par le revenu) que par la dotation en capitaux culturels (notamment scolaire). Appréhendée par la position dans cet espace social bidimensionnel (défini par le volume et la répartition de ces deux espèces de capitaux), la classe sociale s'imposerait alors comme l'élément premier de compréhension des écarts de styles de vie et de consommation. Cette perspective se traduit notamment par l'utilisation de la catégorie socioprofessionnelle plutôt que du revenu pour analyser la stratification sociale des pratiques de consommation (comme dans le travail de Louis Chauvel [1999]). Un des enjeux de l'analyse des styles de consommation ordinaire et des rapports à l'écocitoyenneté sera précisément d'évaluer le rôle du niveau de revenu dans les clivages observés, et de voir la manière dont les écarts de revenus s'articulent avec des différences observées en termes de diplôme et de profession.

Mais les clivages de revenu et de classe sociale ne rendent pas compte de l'ensemble des inégalités à l'œuvre dans l'appropriation des pratiques de consommation ordinaire. Dans les études ayant prolongé et étendu les analyses de *la Distinction* à d'autres contextes géographiques, l'âge, le genre et la catégorie ethnoraciale se sont avérées des dimensions centrales de la stratification des styles de vie (tout du moins de leur composante culturelle —

---

[9] Ces lois peuvent se formuler ainsi : « 1 — Plus le revenu est élevé, plus est petite la proportion des dépenses consacrées à la nourriture ; mais, en même temps, la dépense nourriture augmente en valeur absolue. 2 — La proportion de la dépense vêtement reste approximativement la même, quel que soit le revenu. 3 — La proportion des dépenses pour le logement, le combustible et l'éclairage reste approximativement la même pour toutes les catégories de revenu. 4 — Plus le revenu est élevé, plus est grande la proportion des dépenses diverses. » (Baudelot et Establet, 2012, p. XVI). Halbwachs montre que les deuxièmes et troisièmes lois sont largement infirmées par les données.

[10] « Un ouvrier dont les revenus s'élèvent fortement n'alignera jamais son mode de vie sur celui d'un cadre. Il vivra comme un riche ouvrier ce qui est très différent. De même, un cadre au chômage sera contraint de faire des économies, mais, si serré qu'il soit, son budget n'aura rien à voir avec celui d'un ouvrier, même riche. » (Baudelot et Establet, 2012, p. XVII)

voir en particulier le travail de Tony Bennett et de ses coauteurs [2009]). En particulier, les femmes et les plus âgés apparaissent ainsi globalement plus prompts à avoir des pratiques culturelles plus légitimes (Bihagen et Katz-Gerro, 2000), tandis que les hommes et les plus jeunes tendent à avoir des pratiques et goûts culturels plus émergents (Lizardo, 2006 ; Christin, 2012 ; Robette et Roueff, 2017). Dans le domaine de la consommation ordinaire, les études du CRÉDOC[11] ont également montré que l'âge reflète à la fois des changements liés au parcours de vie (repli progressif sur l'espace domestique et les pratiques qui y sont liées) et des changements générationnels (adhésion différenciée aux objets à forte teneur technologique [Mathe *et al.*, 2012]). D'amples différences s'observent également entre hommes et femmes, les hommes manifestant entre autres une forme de technophilie (Mathe et Hebel, 2013) ou ayant une utilisation plus intensive et individualisée de véhicules plus lourds (Demoli, 2014) et une alimentation plus carnée et moins portée sur des « aliments-santé »[12]. Les questions d'âge et de genre seront au cœur des analyses développées dans cette thèse.

Si le rapport à l'espace résidentiel n'est pas absent des analyses sur la stratification sociale des styles de vie[13], les caractéristiques et la localisation de l'habitat ont souvent été largement négligées (depuis les analyses de Pierre Bourdieu [Ripoll, 2013]). Or, comme l'ont montré les analyses s'inscrivant dans la théorie des pratiques (Shove, Pantzar et Watson, 2012), la localisation du logement, la morphologie et la taille de l'espace domestique sont au cœur de la réalisation concrète de nombre de pratiques de consommation ordinaire : ces éléments conditionnent l'accessibilité aux différents moyens de transport et types de commerce, la possibilité d'accumuler des équipements électroménagers (Aro, 2017) ou encore l'ampleur des dépenses énergétiques (Gram-Hanssen, 2011). Le mouvement social des Gilets Jaunes a également montré à quel point l'enjeu de la place occupée dans l'espace géographique et résidentiel interagit avec la position dans l'espace social pour façonner le rapport à la consommation et à la contrainte budgétaire (Blavier, 2021). Cette thèse place cette dimension

---

[11] Fondé en 1953, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) est une organisation sans but lucratif, placée sous la tutelle de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes et de la Direction générale des entreprises, qui vise à documenter les comportements des Français en matière de consommation.

[12] Pour une synthèse sur la dimension genrée des styles alimentaires, voir Cardon, Depecker et Plessz (2019, p. 158-164).

[13] Dans l'ouvrage *Class, Culture and Distinction* de Tony Bennett et ses coauteurs (2009), l'espace géographique, est, comme l'ethnicité, uniquement abordé dans les derniers chapitres (p. 234-250).

spatiale et résidentielle au cœur de l'analyse de la stratification sociale des styles de consommation ordinaire.

C'est au travers de ces différentes dimensions des inégalités — liées à la classe sociale et au revenu, à l'âge et au genre, et à l'espace résidentiel et géographique — que nous analyserons les rapports différenciés de la population à la consommation ordinaire. En particulier, il s'agira de voir comment ces différentes formes d'inégalité se combinent et se renforcent pour produire des styles de consommation ordinaire différenciés, mais aussi des rapports différents à une norme d'écocitoyenneté.

3.2. Étudier l'appropriation de l'écologie par les rapports à la norme d'écocitoyenneté

En nous appuyant sur l'étude des pratiques de consommation ordinaire et des styles de vie, nous proposons de contribuer à l'étude des inégalités dans les rapports des individus à l'environnement. En ce sens, cette thèse s'inscrit dans la continuité de travaux menés dans diverses disciplines des sciences sociales afin de décrire et d'expliquer (1) les inégalités en matière d'exposition aux nuisances et risques environnementaux (voir Deldrève, 2015 ; Keucheyan, 2018), (2) les inégalités de contribution aux dégradations environnementales (Pottier *et al.*, 2020 ; Chancel et Piketty, 2015) et (3) les inégalités dans l'appropriation des enjeux écologiques et d'adhésion aux cadrages dominants sur la question (Franzen et Meyer, 2010 ; Comby et Malier, 2021 ; Kennedy, 2022). S'il s'intéresse peu aux inégalités en termes d'exposition (1), ce travail tente d'associer l'étude des inégalités dans la contribution aux dégradations environnementales (2) et dans l'appropriation de l'écologie (3), s'inspirant pour cela des travaux menés depuis la fin des années 2000 au Canada par Emily Huddart Kennedy[14].

En étudiant des agencements statistiquement, socialement et matériellement probables de pratiques polluantes, l'approche par les styles de consommation ordinaire complète les études qui prennent comme objet d'analyse les inégalités dans les empreintes carbone des différents ménages (Kennedy, Krahn *et* Krogman, 2014 ; Chancel, 2014 ; Chancel et Piketty, 2015). Il ne s'agit pas ici de quantifier l'impact des différents groupes sociaux, mais bien de

[14] Chercheuse à l'Université de Colombie Britannique (Canada), Emily Huddart Kennedy aborde, tout au long de ses travaux, les dimensions complémentaires des inégalités dans les rapports des individus à l'environnement, en étudiant notamment le lien entre revenu et émissions carbones (Kennedy, Krahn et Krogman, 2014), la question de l'émergence d'un éco-*habitus* (Kennedy et Givens, 2019), la négociation de frontières symboliques, en particulier morales, autour des pratiques environnementales (Kennedy, Baumann et Johnston, 2019 ; Kennedy et Horne, 2020) ou encore la diversité de l'appropriation du souci environnemental (Kennedy, 2022). Ses travaux ont largement inspiré le travail présenté dans cette thèse.

décrire la manière dont des pratiques de consommation ordinaire plus ou moins polluantes s'agencent différemment selon les groupes sociaux. Mais il s'agit également de lier ces styles de consommation ordinaire à l'inégale appropriation que les individus font des enjeux écologiques.

L'appropriation des enjeux environnementaux a le plus souvent été appréhendée au travers d'analyses localisées portant sur des terrains et des groupes sociaux circonscrits — voir par exemple Malier (2022) sur les classes populaires urbaines en France et en Argentine, Johnston, Szabo et Rodney (2011) ou Baumann *et al.* (2017) à Toronto, ou encore Carfagna *et al.* (2014) sur les urbains à fort capital culturel du nord-est des États-Unis. Ces travaux mettent en évidence les manières, hétérogènes selon les groupes sociaux et selon les pratiques considérées, d'associer à la consommation des significations environnementales. Au-delà de la pluralité des rapports à l'environnement, plusieurs travaux mettent en évidence la place centrale qu'occupent certains dispositifs de gouvernement des conduites effectuant un travail normatif afin de ré-étiqueter certaines pratiques comme pro-environnementales et de les promouvoir (Rumpala, 2009 ; Dubuisson-Quellier, 2016, p. 193-228, Comby, 2017).

Nous considérons que ce cadrage dominant de la question écologique par certains acteurs publics (Dubuisson-Quellier, 2016, p. 193-228), médiatiques (Comby, 2015) ou associatifs (Malier, 2022), produit une *norme d'écocitoyenneté*. Celle-ci promeut l'idée que la solution apportée aux défis environnementaux, et notamment climatiques, repose en large partie sur des individus qui doivent être sensibilisés aux questions environnementales et, du fait de cette conscience accrue des enjeux, réformer leur style de consommation ordinaire pour le mettre en conformité avec leurs attitudes et valeurs à l'égard de l'environnement. Dans cette thèse, c'est au travers de la question du rapport qu'entretiennent les individus à la norme d'écocitoyenneté que nous étudions l'inégale appropriation des enjeux environnementaux. En particulier, nous analysons les changements induits par l'inégale appropriation de la norme d'écocitoyenneté sur les clivages opérant dans les styles de consommation ordinaire, ainsi que dans les rétributions symboliques associées à certaines pratiques étiquetées comme favorables ou néfastes pour l'environnement. Réciproquement, nous questionnons la manière dont les clivages préexistants dans les styles de consommation ordinaire induisent une distance ou une proximité avec la norme d'écocitoyenneté. La norme d'écocitoyenneté est susceptible d'amener les individus les plus soucieux de se conformer à cette norme, et les plus prompts à faire leurs des pratiques devenues distinctives, à s'approprier plus aisément les pratiques valorisées par cette norme. À l'inverse, les groupes sociaux qui, comme les catégories populaires étudiées par

Hadrien Malier (2022), se vivent comme éloignés du cadrage dominant de la question écologique s'approprieraient moins aisément les pratiques prescrites (Barrey *et al.*, 2016).

De tels rapports socialement différenciés à la norme, déjà observés pour les normes diététiques (Régnier et Masullo, 2009) ou de puériculture (Boltanski, 2018), seraient susceptibles de renforcer ou bien d'aller à l'encontre des effets des mécanismes centraux dans la construction des styles de consommation ordinaire : les conditions matérielles et les dispositions acquises.

4. Expliquer les rapports différenciés à la consommation ordinaire

Derrière la question des inégalités, cette thèse interroge la manière dont différents mécanismes générateurs de rapports différenciés à la consommation s'ordonnent et s'articulent. Nous distinguons deux mécanismes centraux dans l'explication des inégalités dans la consommation ordinaire : les conditions matérielles et les dispositions acquises. Nous montrons dans cette thèse que les conditions matérielles sont au cœur des clivages dans les styles de consommation ordinaire. Les dispositions acquises au travers de la socialisation familiale ou des expériences générationnelles affectent néanmoins les styles de consommation et leur évolution, même si ce mécanisme concerne avant tout certaines pratiques, comme celles liées à l'alimentation.

4.1. L'analyse des styles de vie entre choix et conditions matérielles

Cette thèse considère que les styles de consommation ordinaire sont susceptibles d'être affectés par les conditions matérielles, c'est-à-dire les contraintes et ressources budgétaires, résidentielles, familiales ou professionnelles auxquelles les individus font face. Cette idée est loin d'être évidente, tant les notions de goûts, choix ou dispositions ont souvent été au cœur de l'analyse des styles de vie. Selon certains auteurs (Abel & Cockerham, 1993 ; Swedberg & Agevall, 2016, p. 192-193), ce mépris des chances objectives de réaliser les pratiques découle notamment, aux États-Unis, d'une confusion dans la traduction de l'œuvre de Max Weber, auteur auquel se réfèrent nombre de sociologues mobilisant la notion de style de vie (voir Flemmen, Jarness et Rosenlund [2019], pour un exemple récent). Dans l'œuvre de Max Weber, la notion de style de vie apparaît dans *Économie et Société,* mais ne fait pas non plus l'objet de définition explicite. Toutefois, depuis la traduction de « Class, Status, Party » par Hans Gerth

et C. Wright Mills en 1944, une confusion est souvent faite entre deux notions différentes qui ont toutes deux été traduites par « style de vie » :

- *Lebensführung :* qui se traduirait de manière plus précise par « conduite de vie », c'est à dire qui renverrait à la dimension » choisie » ou – du moins – proactive du style de vie.
- *Lebensstil :* qui se traduirait plus directement par le « style » ou le « genre » de vie, c'est-à-dire la manière dont les individus vivent vraiment.

Ces deux notions font écho à une troisième, « *Lebenschancen »*, les « chances de vie », soit la probabilité de réaliser sa conduite de vie et ses aspirations et goûts (en un style de vie), probabilité qui dépend des conditions structurelles de réalisation de ces aspirations : revenu, propriété, opportunités, normes, droit, probabilité que les autres réagissent d'une certaine manière, etc. (voir Abel et Cockerham, 1993). La confusion entre *Lebensführung* et *Lebensstil* a participé, selon Abel et Cockerham, à ce que dans la sociologie anglo-américaine, « *le lien entre le choix et les modes de vie semble avoir été surestimé, alors que le lien entre les modes de vie et les chances de vie n'a pas reçu beaucoup d'attention* ». Cette focalisation sur la question du choix et de la dimension proactive du style de vie se retrouve moins dans les acceptions *culturelles* et *globales* que dans la première approche, que nous nommons *expressive* (voir la deuxième section de cette introduction), et dans laquelle le style de vie est « *une conséquence élective de choix de consommation réfléchis* » (Warde, 2016, p. 45). Toutefois, la faible prise en compte des conditions structurelles de réalisation des pratiques constitutives du style de vie (à commencer par le niveau du revenu et les caractéristiques résidentielles) se retrouve tout aussi bien dans les acceptions *culturelles* et *globales* des styles de vie présentées dans la section 2 de cette introduction. Héritières des travaux de Pierre Bourdieu, celles-ci considèrent en effet les dispositions acquises comme les mécanismes centraux de l'analyse des styles de vie.

4.2. Au-delà des dispositions acquises

L'approche classique des styles de vie — et de leur relation aux inégalités sociales — a accordé une place centrale aux mécanismes dispositionnels, goûts et modèles d'action incorporés au travers des socialisations (selon la classe sociale, le genre ou encore la génération). Par exemple, les cohortes les plus récentes ont été exposées tôt aux campagnes de sensibilisation, aux avertissements concernant l'aggravation continue des scénarios de hausse des températures (Stanes *et al.* 2015), et dans le même temps à la normalisation du chauffage central et de la climatisation (Shove 2003). Selon ce « modèle des dispositions acquises »

(Vaisey et Lizardo, 2016), elles pourraient donc être plus fréquemment amenées à reporter d'importantes préoccupations environnementales, ainsi qu'un pessimisme quant aux possibilités d'amélioration. Mais elles pourraient également avoir de plus importantes consommations énergétiques à domicile.

Mais cette approche classique des styles de vie, particulièrement mobilisée pour étudier leur composante culturelle, néglige les conditions matérielles, autrement dit, les contraintes et ressources résidentielles, budgétaires, familiales et professionnelles *extérieures aux individus et dans lesquelles ils évoluent au moment où les pratiques constitutives des styles de vie sont réalisées*. En particulier, le revenu disponible — dont l'analyse est renvoyée aux économistes — et la localisation géographique — domaine des géographes — sont, comme nous l'évoquions plus haut, largement absents de l'analyse des styles de vie. Or les théoriciens de la théorie des pratiques ont mis en évidence la nécessité de combiner une approche culturelle et institutionnelle à une approche matérialiste qui met en évidence le rôle des technologies, infrastructures, objets et ressources matérielles dans la réalisation de certaines pratiques (Schatzki, 2001, Shove, Pantzar et Watson, 2012). L'étude des conditions matérielles de réalisation des pratiques s'inscrit dans cette perspective. Ces conditions se distinguent des dispositions acquises en ce qu'elles n'agissent pas par l'intermédiaire de l'incorporation que les individus en font — mais directement, en circonscrivant les possibilités et les choix d'action en fonction de l'environnement immédiat des individus.

Dans cette thèse, nous essayons ainsi d'évaluer l'importance des expériences générationnelles, genrées et liées à l'origine sociale pour rendre compte — par les dispositions qu'elles génèrent — de styles de consommation ordinaire durables et de positionnements spécifiques à l'égard de la norme d'écocitoyenneté[15]. Mais nous tentons également de voir si — et comment — les conditions matérielles de réalisation des pratiques exercent une emprise, peut-être encore plus forte, sur la réalisation des styles de consommation ordinaire.

L'alternative — et la complémentarité — entre conditions matérielles immédiates et dispositions incorporées se pose en des termes analogues lorsqu'il est question d'expliquer le changement social (Vaisey et Lizardo, 2016). Alors que le modèle des dispositions acquises

---

[15] En particulier, un ensemble de travaux utilisent la notion d'*habitus* écologique (ou éco-*habitus*) pour caractériser l'orientation écologique que les catégories urbaines et fortement dotées en capital culturel donneraient à leurs consommations et leur mode de vie (voir notamment Carfagna *et al.*, 2014, Kennedy *et al.*, 2018). Leurs dispositions s'éloigneraient de la valorisation du cosmopolitisme, de l'idéalisme, et de l'expertise (Holt 1998) pour se réorienter vers le local, la connexion à la terre et à la matière ou le travail manuel (Carfagna *et al.*, 2014).

prédit que les changements dans les styles de consommation émaneraient du remplacement d'anciennes générations, socialisées dans des contextes spécifiques, par de nouvelles générations ayant vécu des expériences socialisatrices différentes, le modèle dit de la « fragmentation culturelle » (Swidler, 1986 ; DiMaggio, 1997) prédit que de tels changements opèrent plutôt par des évolutions du contexte social, matériel et culturel de réalisation des pratiques, qui affecteraient l'ensemble des générations. En somme, la distinction entre effets dits « de période » et « de génération » dans l'analyse du changement social, et dont l'identification est au cœur des modèles dit Age-Période-Cohorte (APC — voir l'ouvrage synthétique dirigé par Andrew Bell [2021]), traduit de manière temporelle et dynamique l'opposition entre conditions matérielles et dispositions acquises. Dans cette thèse, nous aurons ainsi à cœur de tenter de discerner la part respective des effets de génération et de période dans les changements ayant affecté les pratiques de consommation ordinaire depuis les années 1980.

5. Plan de la thèse

Un chapitre méthodologique ouvre la thèse, par lequel nous présentons la manière dont nous abordons les pratiques de consommation ordinaire au travers d'une approche configurationnelle et présentons les méthodes et données sur lesquelles s'appuie ce travail. Le 0 est suivi de deux grandes parties.

La première partie étudie la dynamique sociohistorique des styles de consommation ordinaire. Elle s'appuie avant tout sur l'exploitation des enquêtes Budget de Famille réalisées par l'INSEE et répond à deux interrogations. La première porte sur la permanence ou le changement des styles de consommation ordinaire et des inégalités qui les structurent. La seconde vise à confronter le modèle des dispositions acquises à une perspective en termes de conditions matérielles d'existence afin de rendre compte de ces inégalités. Cette première partie comporte cinq chapitres. Le **Chapitre 2** analyse l'évolution de l'espace de la consommation ordinaire entre 1985 et 2017. Il souligne la grande stabilité des principaux clivages structurant la consommation ordinaire — en termes d'inclusion et d'exclusion de la consommation et en termes de styles de consommation connectés et autonomes — tout en mettant en évidence les déplacements connus par la population et par certains groupes sociaux dans cette structure stable. Le **Chapitre 3** montre l'importance des conditions matérielles dans la position occupée le long de ces deux principaux clivages. Il observe également, à partir d'entretiens biographiques exploratoires, la manière dont ces conditions prennent place dans les discours et les trajectoires individuelles au travers des changements biographiques vécus.

Le **Chapitre 4** prolonge le Chapitre 3 et montre l'existence d'une relation d'homologie entre l'espace des styles de consommation ordinaire et celui des configurations socio-matérielles — produit par les conditions matérielles, en 2017 comme en 1985. Si les Chapitres 2 à 4 analysent les rapports aux styles de consommation ordinaire de manière très englobante (en étudiant une diversité de pratiques et l'ensemble de la population métropolitaine), le Chapitre 5 et le Chapitre 6 prolongent ces analyses, en se focalisant sur des groupes ou des pratiques spécifiques, afin de mettre en évidence le rôle, au demeurant important, des dispositions acquises. Le **Chapitre 5** explore l'hypothèse de la transmission du style de consommation ordinaire des parents aux enfants, du fait des expériences de socialisation primaire. À travers le cas des enfants d'agriculteurs, nous montrons que certaines dispositions à consommer acquises lors de la socialisation primaire perdurent dans le temps et au-delà de l'enfance. Mais leur actualisation dans des pratiques réelles dépend des domaines de consommation et demeure largement conditionnée par les conditions matérielles actuelles, ainsi que par les trajectoires sociales des membres du ménage. Enfin, le **Chapitre 6** interroge la nature de la baisse de la consommation de viande bovine observée chez les ménages français, et cherche en particulier à différencier le rôle des effets de période (qui affectent tous les ménages) des effets de génération (dus au renouvellement des cohortes). Ce travail s'appuie sur des modèles économétriques encore rarement mobilisés pour montrer à la fois l'effet puissant de la période (notamment la crise dite « de la vache folle »), mais également l'effet durable des changements générationnels.

La seconde partie de la thèse étudie l'appropriation de la norme d'écocitoyenneté dans la période récente, à partir de matériaux plus divers (enquêtes sur les pratiques environnementales, entretiens et données du web). Dans le **Chapitre 7,** nous documentons les logiques de diffusion et de réception de la norme d'écocitoyenneté, en étudiant à la fois le contenu de la norme telle qu'elle est prescrite par une institution centrale dans sa diffusion, l'ADEME, et la manière dont cette norme est inégalement perçue par les individus. Dans le **Chapitre 8**, nous analysons l'appropriation de la norme d'écocitoyenneté, en analysant l'espace des rapports à l'écocitoyenneté, structuré à la fois par les attitudes et les pratiques écocitoyennes. Nous constatons ainsi que si le rapport à la norme contribue largement à générer un clivage en termes de plus ou moins grande proximité avec *l'écologie du geste*, conditions matérielles et dispositions demeurent au cœur de la distance ou de l'observance vis-à-vis de cette norme. Enfin, le **Chapitre 9** étudie les frontières symboliques que l'observance de cette norme participe à reconfigurer, à partir de l'étude des pratiques d'allongement de la durée de vie des objets par des ménages aisés.

Chapitre 1. Une approche configurationnelle des inégalités dans la consommation ordinaire

Ce premier chapitre vise à présenter la démarche configurationnelle défendue dans cette thèse, son articulation avec les méthodes plus conventionnelles dans l'analyse statistique des données d'enquête, ainsi que les différents matériaux mobilisés dans cette thèse. Nous y discutons successivement quatre aspects méthodologiques. La première partie présente trois approches complémentaires de la consommation ordinaire et la façon dont elles sont mobilisées dans l'ensemble de la thèse. La deuxième partie revient sur la centralité accordée aux méthodes d'analyse géométrique des données et sur leurs apports, notamment dans l'analyse du changement social. La troisième partie présente les matériaux mobilisés, en détaillant la construction et l'évolution des variables de consommation ordinaire issues des enquêtes Budget de Famille de l'INSEE. Enfin, la quatrième partie discute de l'unité d'analyse pertinente pour étudier la consommation — entre l'individu et le ménage — et présente les variables permettant de mesurer les inégalités au niveau du ménage.

1. Etudier la consommation ordinaire : budget, pratiques et significations

Cette thèse s'appuie sur trois approches des pratiques de consommation ordinaire et de leur inégale appropriation au sein de la population, qui nous paraissent complémentaires, bien qu'historiquement et géographiquement disjointes. Cette thèse s'appuie sur le dialogue qui se noue entre elles afin d'aborder sociologiquement les inégalités dans la consommation ordinaire et leur recomposition au fil du temps. Dans cette partie, nous présentons tour à tour ces trois approches, ainsi que leurs apports et limites pour ce travail de thèse.

1.1. Budget et schémas de consommation

La première approche se donne pour objectif l'analyse des conditions, des modes ou des styles de vie de la population — ou de groupes sociaux spécifiques — par l'identification de leur « schéma de consommation » (*pattern of consumption),* comprenant les dépenses, les biens possédés et les activités de loisir des individus (Warde, 2016, p. 94). Cette approche s'est surtout développée en France à la fin du XIXe siècle, et s'inscrit dans deux traditions d'analyse

des budgets familiaux : l'une statistique, dans la filiation de Maurice Halbwachs[16] et l'autre ethnographique, héritant des travaux de Frédéric Le Play[17] (voir Ducourant et Perrin Hérédia [2019]). L'une et l'autre de ces traditions se sont constituées dans une démarche d'histoire sociale, visant à « restituer la vie des ouvrières et des ouvriers, à travers leurs conditions de travail, mais aussi leurs modes de vie et de consommation » (Chessel et Dubuisson-Quellier, 2019, p. 7). Ces traditions nous intéressent particulièrement, en ce qu'elles sont toutes deux intimement liées à une réflexion autour des transformations des inégalités, des écarts entre classes sociales et des situations de pauvreté. Ainsi, jusque dans les années 1950, les enquêtes sur la consommation étaient produites essentiellement par des acteurs privés — notamment des réformateurs sociaux souhaitant documenter les conditions de vie des classes populaires, en particulier celles des ménages les plus pauvres (Desrosière, 2003 ; Chessel *et al.*, 2021). Encore aujourd'hui, les enquêtes statistiques sur la consommation sont largement mobilisées pour étudier la pauvreté — notamment parce qu'elles permettent de produire des indicateurs de pauvreté dite « en condition de vie » (voir par exemple Lollivier et Verger [1998]).

Mais ces traditions se distinguent dans leur méthode : alors que la première se fonde sur l'analyse de la structure des dépenses — et raisonne avant tout à partir de la comparaison quantitative des coefficients budgétaires consacrés aux différents domaines de consommation entre ménages et entre différents groupes sociaux (Halbawchs, 2012) —, la seconde vise plutôt à enquêter minutieusement un nombre restreint de familles afin de mettre en lien leurs dépenses et les caractéristiques de leur mode de consommation avec leurs ressources, ainsi que leur histoire familiale (Le Play, 1877 ; voir à nouveau Ducourant et Perrin Hérédia [2019]).

L'approche leplaysienne a largement inspiré le développement de l'ethnocomptabilité, qui, par une approche monographique, cherche à documenter la manière dont les individus comptent et perçoivent leurs dépenses et ressources (voir les travaux d'Alain Cottereau et Moktar Mohatar Marzok [2012], Geneviève Pruvost [2016], Pierre Blavier [2018] ou encore, aux États-Unis, Jonathan Morduch et Rachel Schneider [2017]). D'un autre côté, le développement et l'exploitation sociologique des enquêtes Budget de Famille[18] s'inscrivent

---

[16] Et avant Maurice Halbwachs, dans celle d'Edouard Ducpétiaux (1855) et d'Ernst Engel (1857), précurseurs des études sur les dépenses de consommation.

[17] Si la plupart des sociologues s'inscrivant dans cette tradition de recherche se réfèrent avant tout à Le Play, Hélène Ducourant et Ana Perrin-Heredia établissent l'origine de cette approche méthodologique dans les travaux du médecin français Louis René Villermé (Villermé, 1840).

[18] Ou de leur équivalent américain — les *Consumer Expenditure Surveys* —, ou encore britannique — *les Family Expenditure Surveys.*

dans la tradition halbwachsienne d'étude des inégalités de consommation au travers de l'analyse des dépenses et de leur structure. Dans le champ français, on peut à ce titre citer les travaux de Nicolas Herpin et Daniel Verger — qui brossent un portrait approfondi de ces inégalités et de leurs évolutions à la fin du XXe siècle (Herpin et Verger, 2008, 1999 ; Herpin, 1986 ; Verger, 1983, 1984), ceux de Louis Chauvel (1999) ou encore, plus récemment, les travaux de Fanny Bugeja-Bloch sur le logement (2013) et de Yoann Demoli sur l'automobile (2015).

Ce travail de thèse s'inspire largement de l'approche par les budgets, dont la force repose sur une analyse d'ensemble des manières de consommer des individus et de leur ménage. La mesure des comportements de consommation sous la forme de dépenses monétaires — objectivées par les enquêtes statistiques ou comptabilisées par les enquêtés — permet d'appréhender conjointement différentes pratiques de consommation hétérogènes ainsi que les récurrences constatées dans leur agencement. Nos analyses s'inspirent en particulier de travaux plus récents qui mobilisent des méthodes statistiques multivariées plus élaborées que la simple comparaison des structures budgétaires afin d'établir des « schémas d'ensemble de consommation » dans les populations étudiées (Katz-Gerro et Talmud, 2005 ; Petev, 2011 ; Bugeja-Bloch, 2013). Mobilisant des méthodes diverses — analyse en termes d'équivalence structurale inspirée des analyses de réseau (Katz-Gerro & Talmud, 2005), analyses en classes latentes (Petev, 2011) ou analyse géométrique des données (Bugeja-Bloch, 2013) — ces méthodes permettent d'établir un « espace de la consommation » (Katz-Gerro & Talmud, 2005), « espace des modes de consommation » (Bugeja-Bloch, 2013) ou de déterminer la structure sociale des dépenses de consommation (Petev, 2011). Ces travaux raisonnent ainsi fortement avec — voire s'inspirent explicitement de — l'approche bourdieusienne en termes d'espace des styles de vie. Cette approche cherche à établir, au-delà de la diversité des pratiques culturelles et de loisir étudiées, des configurations de pratiques récurrentes et associées aux positions occupées dans la stratification sociale (Bourdieu, 1979a).

De fait, nous considérons que de telles stratégies reposant sur des méthodes multivariées rendent possible d'appréhender des styles de consommation établis au travers de variables autres que les dépenses monétaires ou les coefficients budgétaires. Dans ce travail, nous nous appuyons sur de telles méthodes (voir partie 2) pour analyser conjointement des variables de natures différentes : volumes achetés, types de produits consommés, occurrence de certaines pratiques ou conditions d'acquisition. Appréhender la consommation par les budgets nous paraît nécessaire, mais insuffisant parce que la même dépense peut impliquer des volumes différents, selon que le prix du bien acheté est faible ou élevé. La dépense agrège également,

de manière inévitable, des biens et services dont l'état à l'acquisition (neuf ou occasion), le lieu d'achat, ou l'individu à qui ce bien est destiné peuvent varier.

Par ailleurs, la consommation n'est pas uniquement une affaire d'acquisition de biens et de services. Elle implique également des processus d'appropriation et d'appréciation (Warde, 2016a). L'approche par les budgets est particulièrement peu attentive à ces deux autres dimensions fondamentales de la consommation, qu'ils s'agisse des « activités pratiques qui permettent l'usage de biens et de services à des fins personnelles ou collectives » (*appropriation*) ou des « processus qui donnent sens aux achats et aux usages » (*appreciation*) (Warde, 2016a). Des travaux sociologiques, venus notamment d'outre-Manche, nous rappellent que l'acquisition n'est qu'une étape de la consommation, qui implique des phénomènes de sélection, d'utilisation, de maintenance, de réparation et de mise au rebut (« *disposal* ») de différents biens ou services (Campbell, 1995, p. 102).

1.2. Analyser la consommation par les pratiques

Les actes et significations associés aux pratiques de consommation ont plutôt retenu l'attention des travaux inspirés par la *théorie des pratiques*. D'origine britannique, ceux-ci ont largement contribué à l'analyse de pratiques centrales dans nos modèles de consommation et jusqu'alors peu étudiées (voir Pantzar et ses co-auteurs [1999] ou Shove et ses co-auteurs [2000] sur l'utilisation du réfrigérateur, Shove et Walker [2014] sur la consommation d'énergie, Sopjani et ses co-auteurs [2020] sur l'automobile). Ces travaux considèrent les pratiques comme des unités d'analyses dont il s'agit d'étudier la dynamique de diffusion, les infrastructures matérielles et symboliques auxquelles elles sont adossées ainsi que la manière dont elles recrutent des individus qui les mettent en actes et en discours. Ce faisant, ces théories ont permis de mettre à jour la manière dont les pratiques de consommation ordinaire s'inscrivent et participent à reproduire une culture matérielle domestique (Woodward, 2001 ; Money, 2007) fondée sur la consommation. En particulier, elles offrent des outils conceptuels pour appréhender les pratiques de consommation comme des objets dynamiques, dont il s'agit dès lors de comprendre la trajectoire au cours du temps en termes de signification, de contenu et de praticiens (Warde, 2016a, p. 89-92).

Si les pratiques elles-mêmes peuvent être analysées comme des combinaisons stables et organisées de « doings/sayings, tasks and projects » (Schatzki, 2002, p. 73), cet ensemble de travaux invite aussi à porter une attention particulière à la manière dont les pratiques sont elles-mêmes liées entre elles par des relations de collaboration ou de compétition (Shove, Pantzar et

Watson, 2012, p. 87-88) et peuvent former des combinaisons ou configurations de pratiques de nature et de stabilité variables (nommées « *complexes* » ou « *bundles* » par Elizabeth Shove et ses co-auteurs [Shove, Pantzar et Watson, 2012, p. 84-87]).

Toutefois, l'analyse des liens entre pratiques se restreint le plus souvent à des domaines spécialisés de pratiques de consommation (comme les pratiques d'entretien du linge [Bellotti et Mora, 2015]), se privant ainsi d'une approche des configurations de pratiques associant des objets et des usages apparemment très éloignés les uns des autres. Il nous apparaît alors d'autant plus intéressant de faire dialoguer cette approche avec celle par les budgets, qui est porteuse d'une forte attention aux liens existants entre différents domaines de consommation. Particulièrement en affinité avec des approches ethnographiques de la consommation — ou à minima par entretiens qualitatifs — l'attention aux différentes actions associées aux pratiques de consommation est plus difficile à opérationnaliser dans une approche quantitative en population générale. Nous verrons toutefois que la théorie des pratiques noue des affinités avec certaines méthodes statistiques (partie 2.1) et que certaines mesures issues d'enquêtes par questionnaires permettent de prêter attention aux actes d'utilisation, de maintenance ou de mise au rebut (nous les mobilisons tout particulièrement dans le Chapitre 9).

1.3. Les sens de la consommation

Cette thèse fait dialoguer les deux approches évoquées ci-dessus — par les budgets et par les pratiques — avec une troisième approche, attentive aux significations morales et statutaires associées aux pratiques de consommation ordinaire. C'est à nos yeux dans la filiation des travaux précédemment réalisés autour de tels enjeux symboliques que la signification environnementale donnée aux pratiques de consommation ordinaire peut être étudiée. S'il est difficile de restreindre les pratiques de consommation à des actes de communication (Baudrillard, 1970), nombre de pratiques de consommation ordinaire permettent aux individus de se distinguer et de traduire en actes des goûts, des valeurs, des préoccupations éthiques ou une volonté d'appartenance à un groupe. La dimension symbolique de la consommation ordinaire a longtemps été occultée par celle qui transparaît plus immédiatement dans la consommation ostentatoire de certains groupes dominants (Veblen, 1925 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2016), ou dans la consommation de biens symboliques (par opposition aux « biens standard » auxquels sont associées nombre de pratiques de consommation ordinaire) à

commencer par les biens culturels et artistiques (Duval & Garcia-Parpet, 2012)[19]. Certains auteurs considèrent même que la culture matérielle de laquelle ces pratiques relèvent serait désormais massifiée et qu'elle ne donnerait plus lieu à des processus de distinction de classe, à l'inverse de la culture non-matérielle (Gartman, 1991). Mais un ensemble de travaux — essentiellement de filiation nord-américaine — a largement contribué à analyser les dimensions symboliques, morales, et les enjeux statutaires liés aux consommations ordinaires.

L'ambition de réancrer nos consommations les plus ordinaires dans des logiques symboliques — tantôt statutaires, tantôt éthiques — traverse l'ensemble des travaux de Juliet Schor — notamment *The overspent American: Upscaling, downshifting, and the new consumer* (1998) ou *Plenitude: The new economics of true wealth* (Schor et White, 2010). Ces travaux abordent à la fois la tendance globale du capitalisme à favoriser une forme d'« élévation » (*upscaling*) continue des niveaux de consommation, et à la fois le comportement d'individus et groupes « décroissants » (*downshifters*), qui tentent de réancrer leurs modes de consommation dans une quête éthique de « la vie bonne » — tant pour eux que pour la planète. Ils mettent en particulier l'accent sur la dimension de comparaison statutaire inhérente à la consommation, et étendent ainsi à l'ensemble de la société les théories développées par les économistes Thorstein Veblen (1925) pour les classes les plus fortunées puis de James Duesenberry (1967) pour les classes moyennes. Juliet Schor note la manière dont le standard qui sert de référence aux différents groupes sociaux pour consommer a progressivement changé depuis les années 1970 aux États-Unis, passant des ménages situés dans l'environnement social immédiat — les voisins, parents d'élèves, et collègues du même échelon hiérarchique ou d'un échelon légèrement supérieur — à des groupes plus fortement distants dans l'espace social. Ce phénomène accroît un sentiment de déclassement relatif et pousse à s'endetter pour accroître toujours plus son niveau de consommation. Pour Juliet Schor, qu'il s'agisse des ménages participant à l'« *upscaling* » ou des « *downshifters* », les désirs matériels et les valeurs qu'ils sont supposés traduire tendent, en se développant, à intensifier les phénomènes de compétition statutaire dans et par la consommation. Dans la période contemporaine, cette compétition statutaire passerait de moins en moins par des pratiques de consommation ostentatoires et de plus en plus par des pratiques en apparence banales (tels que les achats dans des marchés fermiers), comme on l'observe dans la grande bourgeoisie américaine (Curried-Halkett, 2017).

---

[19] Il faut toutefois noter que certaines pratiques de consommation ordinaire — comme l'alimentation ou l'habillement — se voient plus aisément que d'autres (comme les consommation d'énergie) analysées sous l'angle des enjeux symboliques dont elles sont porteuses (Shove et Warde, 2002).

Les enquêtes réalisées en France depuis les années 2000 auprès de différents groupes sociaux montrent comment de tels phénomènes ordinaires de démonstration statutaire sont fréquents : par l'achat de meubles en bois massifs ou d'une grande télévision dans les ménages ouvriers (Schwartz, 2012, p. 95-103), par des dépenses dédiées à l'apparence physique chez les agents immobiliers (Bernard, 2017, p. 250-257) ou par la fréquence de voyages à l'étranger chez les agriculteurs embourgeoisés du Châtillonnais (Laferté, 2018), les individus cherchent à démontrer leur autonomie vis-à-vis de la contrainte budgétaire.

Mais la charge symbolique de la consommation ne repose pas uniquement sur une logique de démonstration pécuniaire. Prolongeant les conclusions dégagées par la *Distinction* (1979a), les travaux mobilisant la notion de *frontière symbolique* (Lamont, 1992 ; Dubuisson-Quellier et Gojard, 2016 ; Sherman, 2017b ; Kennedy, Baumann et Johnston, 2019) ont mis en lumière la manière dont la consommation ordinaire est le support de significations distinctives multiples et parfois concurrentes. En particulier, ils montrent comment le rejet de certaines formes de démonstration pécuniaire relève parfois non pas tant des préoccupations esthétiques de groupes à fort capital culturel (analysées en termes d'ascétisme par Pierre Bourdieu [1979a] puis Douglas Holt [1998]), mais aussi de préoccupations morales. Le souci d'apparaître raisonnable et méritant, et ainsi de rendre acceptables les inégalités très fortes que reflètent leurs modes de vies, conduit les membres des élites new-yorkaises rencontrées par Rachel Sherman (2017a, 2017b) à freiner leur consommation (Camille Herlin-Giret observe des formes similaires de non-consommation en France [Herlin-Giret, 2019]). L'enjeu de manifester sa moralité par son style de vie et ses habitudes de consommation prolonge et actualise le constat fait un siècle auparavant par Max Weber à propos de l'ascétisme observé chez les protestants calvinistes (Weber, 2013 [1904]). L'enjeu des significations esthétiques, mais surtout morales de la consommation ordinaire permet d'aborder la question du verdissement des styles de vie par un autre angle que celui de la mise en équivalence rationnelle des actes avec les valeurs. On peut alors supposer que l'environnement ne redéfinirait qu'en partie le contenu des significations accordées à la consommation ordinaire, dévalorisant la manifestation du statut socioéconomique et revalorisant des significations distinctives concurrentes, esthétiques (le fait main ou l'authentique sont au cœur de l'éco-*habitus* décrit par Lindsey Carfagna et ses coauteurs [2014]) et surtout morales (Kennedy et Horne, 2020).

2. Contribuer à l'analyse configurationnelle des inégalités dans la consommation

2.1. L'approche configurationnelle.

L'approche que nous adoptons tout au long de cette thèse se veut résolument configurationnelle. À la suite de Bente Halkier (2017) et de Marie Plessz (2021), nous désignons par là une démarche de recherche distincte de la démarche causale. Alors que cette dernière vise à établir l'effet d'un phénomène social sur un autre, l'approche par les configurations vise à documenter à la fois la manière dont différents phénomènes sociaux se combinent pour donner naissance à des configurations, des schémas ou des « types », et à la fois, la manière dont ces phénomènes sont intrinsèquement liés à des contextes sociaux qu'il est important de décrire[20]. La méthode configurationnelle est fondamentalement relationnelle : la continuité, les relations et les interactions entre phénomènes sociaux sont au cœur de l'analyse.

L'analyse des styles de consommation ordinaire et des rapports sociaux à l'écocitoyenneté s'inscrit dans une telle approche configurationnelle. Différents actes de consommation associés à différentes pratiques et différents domaines de consommation y sont étudiés conjointement. Ceux-ci peuvent être liés par des relations de « compétition et de coopération » pour reprendre le vocabulaire d'Elisabeth Shove et de ses coauteurs (2012), comme des mécanismes de consommation induite (l'équipement électroménager accroît le plus souvent les consommations énergétiques). De telles configurations récurrentes de pratiques peuvent également manifester des phénomènes latents — telle que l'omnivorisme ou la voracité dans le champ des consommations culturelle (Peterson et Kern, 1996 ; Sullivan et Katz-Gerro, 2006 ; Coulangeon, 2011). Elles peuvent enfin être générées par des contextes sociaux ou spatiaux spécifiques, qu'il s'agira d'analyser.

Cette démarche configurationnelle permet également de faire dialoguer les trois approches — par les budgets, les pratiques et les significations statutaires — évoquées ci-dessus. L'approche par les budgets postule que les différentes dépenses de consommation sont

---

[20] « Les questions de recherche typiques sont les suivantes : Comment le contexte de certains types de consommation est-il organisé socialement et spatialement ? De quelle manière des activités particulières de consommation sont-elles encastrées dans des pratiques sociales ? Comment l'utilisation de ressources s'incarne-t-elle dans des routines ? Comment les modes de consommation se reproduisent et transforment-ils socialement, spatialement et matériellement ? Quelles dynamiques sociales sont impliquées dans la normalisation des activités de consommation ? Comment les modes de consommation sont-ils intégrés dans les différentes pratiques sociales et dans les trajectoires de ces pratiques ? » (Halkier, 2017, p 41, traduit par nous)

liées — et que leur étude simultanée est révélatrice de modes de vie stratifiés. L'approche par les pratiques appréhende quant à elle l'encastrement des pratiques dans des contextes matériels et symboliques, des arrangements (Schatzki, 2002) dont elles sont partie intégrante (voir Plessz, 2021, p. 172-174), mais aussi les relations typiques que les pratiques entretiennent entre elles (Shove, Pantzar et Watson, 2012, p. 84-87). L'approche par les significations entend comprendre la manière dont différentes significations s'articulent entre elles, mais aussi avec des pratiques de consommations et des contextes sociaux spécifiques. Toutes nouent — selon nous — une forte affinité avec l'approche configurationnelle.

La méthode configurationnelle invite à associer deux échelles d'analyse. Une échelle macrosociale permet d'étudier les « schémas relationnels qui unissent des domaines de consommation (…) en utilisant des notions telles que celles de topologie de l'espace de consommation, d'équivalence structurelle et de système de codétermination entre pratiques de consommation » (Katz-Gero et Talmud, 2005, p. 126). Cette approche macrosociale amène à repérer, voire à cartographier, des associations typiques de pratiques de consommation (qui forment ce que nous appelons des styles de consommation), les relations que ces styles nouent entre eux, et les processus sociaux par lesquels certaines configurations d'inégalités sociales et résidentielles affectent ces styles de consommation. Elle invite aussi à envisager les phénomènes étudiés sur le temps long, pour comprendre la stabilité et les changements affectant ces relations. Mais elle ne doit pas délaisser une approche plus méso ou microsociale, permettant, à partir de cas particulier, de trajectoires individuelles et de discours, de mieux saisir les processus à l'œuvre dans l'appropriation des pratiques de consommation ordinaire et des enjeux environnementaux.

Ces deux échelles d'analyse — macrosociale et microsociale — s'appuient chacune sur un type de matériau principal : quantitatif pour la première et qualitatif, voire monographique, pour la seconde, mais elles ne s'y réduisent pas (voir Plessz, 2021, p 162). Si, comme nous le verrons, cette thèse s'appuie largement sur des matériaux issus d'enquêtes statistiques pour cartographier et analyser la structure des inégalités dans la consommation, elle analyse également des matériaux qualitatifs textuels (comme des réponses à des questions ouvertes ou des pages internet) — au travers de méthodes quantitatives afin de cartographier les discours portant sur la norme d'écocitoyenneté (voir Chapitre 7). Réciproquement, si des matériaux qualitatifs sont mobilisés (voir 3.2), les matériaux quantitatifs sont traités en accordant une place centrale au particulier : en présentant quatre portraits d'enquêtés de Budget de Famille 2017 (INSEE) (voir Chapitre 3) ou encore en cherchant à dépasser le constat de

relations « moyennes » entre attitudes et pratiques à l'égard de l'écocitoyenneté par la description des incohérences propres à certains groupes sociaux (voir Chapitre 8).

Si l'approche configurationnelle est au cœur de la démarche méthodologique de cette thèse, l'approche causale est également amplement mobilisée. À notre sens, ces deux approches gagnent toutes deux à dialoguer. La description des configurations de pratiques est, par exemple, un préalable souvent heuristique pour analyser les déterminants sociaux ou résidentiels de telles pratiques (comme le démontre l'enchaînement classique de méthodes de classifications et de méthodes de régression [Coulangeon, 2003 ; Demoli, 2015 ; Ganault, 2022]). Enfin, cette thèse mobilise successivement ces deux démarches afin d'étudier les phénomènes de changement social dans la consommation ordinaire. L'approche configurationnelle permet de documenter les transformations d'un espace de la consommation ordinaire sur une période de 32 ans (Chapitre 2) et donc l'évolution des inégalités qui le traversent. L'approche causale permet de désimbriquer l'impact respectif des changements liés à la période et de ceux liés au renouvellement générationnel sur le phénomène étudié (Chapitre 6).

2.2. Approche configurationnelle et analyse géométrique des données

L'importance accordée à l'approche configurationnelle éclaire la place centrale qu'occupent, dans ce manuscrit, les méthodes d'analyse géométrique des données (AGD). Largement popularisées par Pierre Bourdieu et les sociologues mobilisant ses concepts, les méthodes d'analyse géométrique des données sont un outil privilégié pour appréhender les inégalités et clivages qui traversent un espace — en l'occurrence l'espace de la consommation ordinaire (Chapitre 2) ou celui des rapports à l'écocitoyenneté (Chapitre 8) —, étudier les relations entre les variables constitutives de cet espace (les pratiques de consommation ordinaire [Chapitre 2] ou les attitudes et pratiques à l'égard de l'écocitoyenneté [Chapitre 8]) et associer ces clivages et configurations à des contextes sociaux. En ce sens, cette méthode est fondamentalement configurationnelle. Elle est également relationnelle, en ce qu'elle permet de penser les inégalités comme un ensemble de relations sociales que l'on peut représenter graphiquement par des distances entre individus au sein d'un même espace (Voir Lebaron [2015] sur l'importance de la métaphore spatiale). Celles-ci fournissent en outre des méthodes de classification — bien que d'autres puissent être mobilisées — permettant d'opérationnaliser des configurations récurrentes de variables. Nous nous appuyons sur le logiciel R et les packages *FactoMineR* (Lê, Josse et Husson, 2008), *MissMDA* (Josse et Husson, 2016),

GDAtools (Robette, 2022), *R.TeMiS* (Bouchet-Valat et Bastin, 2013), et *PCAmixdata* (Chavent *et al.*, 2014), ainsi que *Factoextra* (Kassambara et Mundt, 2017) et *ggplot2* (Whickham, 2011) pour les représentations graphiques.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'apport de l'AGD pour l'analyse des phénomènes sociaux et en particulier les recherches portant sur les inégalités[21]. Elle suppose une représentation continuiste et multidimensionnelle de la stratification sociale dans laquelle les hiérarchies sociales se conçoivent comme des positionnements le long de plusieurs axes d'opposition. Comme l'a montré Ivaylo Petev (2011), cette approche continuiste et multidimensionnelle est particulièrement adéquate pour analyser les données portant sur la consommation. Nous nous attarderons plutôt sur les contributions méthodologiques que plusieurs chapitres de cette thèse (les Chapitres 2, 4, 5 et 8) entendent faire à l'utilisation de l'AGD pour l'analyse des espaces sociaux. Le chapitre suivant (Chapitre 2) propose de déployer l'analyse d'un espace social sur différentes périodes. Si cette ambition n'est pas nouvelle (voir notamment Coulangeon [2013], Rosenlund [2019]), nous proposons une démarche qui articule à la fois comparaison de la structure d'un espace au fil du temps et comparaison — une fois la stabilité de la structure établie — des positions occupées dans cet espace par les mêmes groupes sociaux aux différentes périodes. Cet objectif de comparaison de la structure de différents espaces est également celui du Chapitre 4, qui entend étudier l'hypothèse d'homologie structurale entre plusieurs espaces — celui de la consommation ordinaire d'une part, et celui des configurations socio-matérielles d'autre part (voir Chapitre 4). Le Chapitre 5 s'appuie sur les propriétés géométriques de l'espace de la consommation ordinaire afin de déterminer la distance relative entre différents individus d'une part, et la position moyenne occupée par un groupe de référence (dans notre cas, celui des ménages agricoles) d'autre part. Enfin, le Chapitre 7 mobilise l'Analyse Factorielle Multiple afin de comparer, outre les relations moyennes qui unissent différents groupes de variables dans la population étudiée, la manière dont ces groupes de variables sont liés dans des sous-populations spécifiques. Il permet ainsi de mettre en évidence des incohérences que nous qualifions de locales, au regard de la relation moyenne observée entre les variables. Exploitant la richesse des méthodes d'AGD, ces différents chapitres ouvrent ou poursuivent des chantiers méthodologiques qu'ils n'entendent en aucun cas clôturer. Les travaux menés à la suite de cette thèse se donneront notamment pour tâche de les poursuivre.

---

[21] Voir notamment Lebaron et Le Roux (2015), Hjellbrekke (2018), Bennett *et al.* (2009)

3. Matériaux

Dans le cadre de cette thèse, nous mobilisons trois types de matériaux. Le premier renvoie à une enquête statistique récente (datée de 2016) portant spécifiquement sur le rapport des individus à l'environnement et aux pratiques les plus polluantes ou — selon la norme écocitoyenne — les plus vertueuses sur un plan écologique. Les secondes sont des données qualitatives collectées afin d'appréhender la dimension symbolique des pratiques étudiées et les discours qui les accompagnent. Les troisièmes — qui sont mobilisées de manière centrale dans ce travail de thèse — sont les données historiques des enquêtes nationales portant sur les budgets des ménages.

3.1. Une enquête portant sur les attitudes et les pratiques des individus à l'égard de l'environnement : l'EPEM 2016

Afin d'étudier les pratiques de consommation les plus associées à la protection ou à la dégradation de l'environnement, nous analysons l'échantillon métropolitain de la dernière vague de l'Enquête sur les pratiques environnementales des ménages (EPEM), composé de 4 057 individus. Ipsos a administré cette enquête par internet en mars 2016 pour le compte du Commissariat général au développement durable et du Service statistique du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, auprès d'une population représentative âgée de 18 ans et plus, tirée aléatoirement au sein du panel Ipsos puis sélectionnée selon la méthode des quotas (sexe, âge, PCS niveau 1 de la personne de référence du ménage, catégorie d'agglomération, zone géographique et nombre de personnes dans le ménage). Cette enquête s'inscrit dans la suite de l'EPEM 2011 (CGDD/SOeS) et des questionnaires « Pratiques environnementales et sensibilité aux problèmes d'environnement » administrés en 1998 et 2005 dans le cadre de l'Enquête permanente sur les conditions de vie (INSEE). Le questionnaire est organisé en trois grands ensembles : 1) les caractéristiques sociodémographiques et du logement, 2) les pratiques, motivations et intentions, 3) les opinions liées à l'environnement. Le second ensemble aborde successivement différents domaines : « proximité et déchets », « équipement domestique et utilisation de l'électroménager », « logement », « consommation-alimentation » et « transports ».

Le cadrage individualisant et le présupposé d'un lien entre opinions et pratiques environnementales transparaissent tant dans le contenu que dans la structure de ce questionnaire. Ils se perçoivent dans la formulation de certaines questions, à commencer par les

deux premières[22] du questionnaire : « Pour protéger l'environnement, qu'est-ce que vous seriez prêt à faire de plus par rapport à ce que vous faites déjà au quotidien ? », « Sur une échelle de 0 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d'engagement personnel en faveur de l'environnement ? ». De telles questions participent à imposer l'idée d'une responsabilité individuelle dans la résolution des problèmes écologiques, d'autant plus qu'elles précèdent un ensemble de questions sur les pratiques qui apparaissent dès lors comme une liste des bonnes actions à entreprendre pour s'y conformer. Par ailleurs, le questionnaire se termine sur un ensemble de questions visant à mesurer l'« opinion » que les individus ont à propos de l'état de l'environnement et des actions à entreprendre pour le préserver : les concepteurs de l'enquête entendent analyser les pratiques en étroite association avec les attitudes, valeurs et perceptions concernant l'environnement. Comme outil de gouvernement, la statistique éclaire sur le cadrage dominant de la problématique qu'elle entend étudier, et participe en même temps à la construire (Bourdieu, 1973 ; Desrosières, 2005). L'étude par la statistique publique des comportements ayant un impact sur l'environnement est loin d'y faire exception (Comby, 2015a).

Cette enquête présente néanmoins plusieurs avantages : elle traite, au sein d'un même questionnaire, de questions liées à des opinions et de questions liées à des pratiques, en n'omettant pas la prise en compte des variables sociodémographiques et résidentielles. Elle permet d'étudier en même temps des variables au niveau des individus interrogés et des variables caractérisant leur ménage. Surtout, elle donne l'opportunité, dans un cadre français et sur une période récente, d'analyser une variété de pratiques et d'attitudes considérés comme bénéfiques ou néfastes pour l'environnement. En particulier, elle présente des questions aux formats variés (questions ouvertes, séries de questions portant sur les mêmes biens [téléphone, ordinateur, télévision, lave-linge]) qui permettent d'approfondir certaines dimensions de l'appropriation des pratiques étiquetées comme favorables à l'environnement (voir Chapitres 7 et 9).

De manière secondaire, et à titre de comparaison, nous mobilisons une seconde enquête dont l'exploitation est au cœur de l'ouvrage *La Conversion Ecologique des Français : Contradictions et Clivages* (Coulangeon *et al.*, 2023) : l'enquête Style de Vie et Environnement administrée en 2017 auprès du panel Elipss (CDSP — Sciences Po). Cette enquête, réalisée l'année suivante celle de l'EPEM (2016), présente de fortes similarités avec cette dernière : elle étudie à la fois les attitudes et opinions à l'égard de l'environnement, et les pratiques liées à

[22] A l'exception des questions sociodémographiques par lesquelles commence l'enquête.

différents domaines de consommation des résidents de France métropolitaine. Elle permet également de les associer aux caractéristiques sociodémographiques et résidentielles des enquêtés. Toutefois, certains éléments la distinguent de l'EPEM. D'abord, les questions et pratiques abordées ne sont pas toujours les mêmes et les deux enquêtes peuvent se compléter l'une l'autre. D'autre part, l'échantillon de l'enquête SVEN est de nature aléatoire — même si le panel connaît une inévitable attrition —, mais de taille plus réduite (2362 enquêtés contre 4057 dans l'EPEM). La structure du questionnaire est différente : à l'inverse de l'EPEM, elle commence par évoquer les questions d'opinion pour aborder ensuite les pratiques de consommation. Le risque, dans SVEN, d'amener les enquêtés à se positionner sur la question environnementale avant d'aborder les pratiques qui concourent plus ou moins à sa dégradation peut accroître l'effet de halo (Dargent, 2011), incitant les enquêtés à souhaiter ne pas paraître incohérents : ayant évoqué leur fort souci environnemental, ils peuvent être amenés à sous-estimer leurs pratiques les plus polluantes. Mais d'un autre côté, la nature académique de l'enquête SVEN ainsi que la plus grande neutralité dans la formulation de nombre de questions limitent sans doute le biais de désirabilité inhérent à une enquête sur un sujet faisant l'objet d'un tel investissement moral et politique.

Essentielles à l'analyse des inégalités dans l'appropriation des pratiques perçues comme nocives ou favorables à l'environnement, ces enquêtes présentent toutefois divers manques, nécessitant de mobiliser d'autres matériaux. D'abord, en cadrant d'emblée les pratiques de consommation étudiée au prisme des questions environnementales, elles présentent le risque de présenter des biais de désirabilité ou des effets de halo (voir ci-dessus). Ces risques sont renforcés par la nature purement déclarative des questions portant sur des pratiques pour lesquelles l'autoévaluation de l'ampleur ou de la nature de la consommation peut être affectée par des biais de remémoration. Ensuite, elles présentent une faible profondeur historique, les enquêtes EPCV de 1998 et 2005 étant extrêmement parcellaires et n'abordant qu'un nombre restreint de pratiques de consommation. La mobilisation des enquêtes Budget de Famille de l'INSEE permet de remédier à ces trois difficultés.

D'autre part, ces enquêtes quantitatives délaissent en partie — mais pas totalement comme nous le verrons dans le Chapitre 7 — la question des enjeux symboliques associés aux pratiques étudiées, en imposant d'emblée une signification environnementale. Or une telle signification environnementale ne va pas nécessairement de soi, les pratiques étudiées s'étant construites sur une pluralité de significations autrement plus anciennes et parfois plus ancrées que l'environnement. La mobilisation de matériaux qualitatifs est alors utile afin d'apprécier la

manière dont les pratiques de consommation ordinaire étudiées jouent un rôle distinctif, et comprendre les significations sur lesquelles ces logiques distinctives s'appuient.

3.2. Discours et représentations sur la consommation ordinaire : entretiens exploratoires et des données du web

Nous mobilisons dans cette thèse deux types de matériaux qualitatifs : des données issues du web et des entretiens semi-directifs. Les données issues du web permettent d'apprécier les significations que certaines organisations disposant d'un site internet associent aux pratiques de consommation étudiées. À l'aide du logiciel R et des packages *RCurl* (Lang, 2007), *textreadr* (Rinker, 2017), *rvest* (Whickham, 2016), *XML* (Nolan et Lang, 2014) *et Rselenium* (Harrison et Kim, 2022), nous avons aspiré la totalité des pages (HTML) et fichiers contenus (.PDF et .RTF) de la section « Particulier et écocitoyens » du site de l'ADEME — Agence pour la transition écologique — en mars 2020 (voir Chapitre 7). Mieux que le questionnaire de l'EPEM — qui, par son contenu, renseigne déjà sur le cadrage des pratiques identifiées comme « pro-environnementale » par le CGDD — les données issues du site de l'ADEME permettent de circonscrire précisément les pratiques évoquées pour leur vertu ou leur nocivité environnementale. Elles permettent en outre d'analyser la manière dont ces significations environnementales sont évoquées et les registres au travers desquels une institution comme l'Ademe cherche à convaincre les particuliers de modifier leurs habitudes de consommation.

Des entretiens complètent ces données qualitatives. Ils sont issus de deux enquêtes différentes. Une enquête exploratoire par entretien, débutée en janvier 2020 et interrompue par le début de la pandémie de COVID19 en mars 2020 a permis de collecter sept entretiens biographiques. Ceux-ci ont été réalisés entre le 16 janvier et le 29 février 2020, et sont d'une durée allant de 1h10 à 3h45. Cette enquête avait initialement trois objectifs. Le premier était d'analyser l'évolution des pratiques de consommation ordinaire des enquêtés en lien avec leur trajectoire biographique. Pour cela, l'enquête se concentre sur des individus âgés de plus de 55 ans, de manière à collecter un matériau biographique riche, mais aussi à pouvoir l'analyser au regard des évolutions macrosociales observées dans les enquêtes Budget de Familles depuis 1985 (voir paragraphe 3.3). Le second était d'accorder une grande importance aux conditions résidentielles et au contenu du logement des personnes rencontrées. Pour cela, la stratégie initiale consistait à étudier différents habitants d'un même quartier (voir d'un même immeuble) et à réitérer cette analyse pour 3 à 6 contextes résidentiels variés. Elle impliquait également de réaliser, dans la mesure du possible, les entretiens au domicile des individus, afin de lier leur discours sur la consommation au contenu de leur logement en matière d'équipements, d'objets

et d’ameublement. Le troisième était de laisser les enquêtés déployer librement les significations associées aux pratiques, en n’imposant pas *a priori* une signification environnementale aux pratiques étudiées en n’abordant la question de l’écologie qu’en fin d’entretien. Si l’enquête s’est interrompue en mars 2020, amenant à restreindre la collecte à sept entretiens, nous considérons que ceux-ci peuvent faire l’objet d’une exploitation — qui se doit néanmoins de rester prudente et liée à d’autres matériaux (ce que nous faisons dans les Chapitres 3 et 7 où ceux-ci sont mobilisés).

Six des enquêtés rencontrés sont des habitants d’un même immeuble d’environ trente étages, situé sur la dalle des Olympiades, dans le treizième arrondissement de Paris. Le septième enquêté — qui se trouve en fait être un couple (voir Tableau 1) est une connaissance de Colombe habitant dans un immeuble de quatre étages, situé dans une rue avoisinante (moins de 5 minutes à pied de la dalle). Les enquêtés ont été recrutés par boule de neige, en partant d’un contact habitant dans l’immeuble et d’une participation à la fête des voisins de l’immeuble. Cinq des sept entretiens se sont déroulés au domicile, comme demandé aux enquêtés, mais deux d’entre eux se sont déroulés dans un lieu public, du fait du refus des personnes rencontrées de faire l’entretien chez eux. Enfin, si cinq entretiens ont été réalisés avec une seule personne, deux d’entre eux ont permis d’interroger simultanément deux membres du ménage (une mère et sa fille dans un cas, un couple dans l’autre). Outre la proximité résidentielle et générationnelle, les enquêtés partagent d’autres similarités qui amènent à une grande prudence dans l’interprétation des matériaux collectés : ils sont tous propriétaires, et aucun d’entre eux n’appartient aux classes populaires. Les personnes touchant un revenu élevé — même durant leur retraite — et ayant un fort niveau de diplôme sont surreprésentées, de même que le personnel enseignant (allant de la directrice d’école primaire aux professeurs d’université) et les membres des classes supérieures en général. Par ailleurs, aucun des enquêtés n’a grandi à Paris même si une enquêtée y est née. Toutes les personnes rencontrées ont également eu au moins un enfant, bien que les enfants ne soient encore présents que dans trois ménages.

Malgré ces points communs, les enquêtés se distinguent aussi bien par leur origine sociale et géographique (étrangère pour trois d’entre eux), que par l’ancrage plus ou moins fort dans le pôle culturel de l’espace social. Cette diversité, ainsi que les riches récits biographiques livrés par les personnes rencontrées, fait de ces entretiens un matériau dont l’analyse nous a paru intéressante pour étudier l’ancrage des changements dans la consommation ordinaire dans des bouleversements matériels au fil du cycle de vie (Chapitre 3).

Prénom (durée)	Sexe	Année naiss.	Lieu de naissance	Ménage	Revenu ménage	Etudes	Profession	Profession des parents	Logement
Jean-Louis (1h55)	H	1950	Fondettes (Indre-et-Loire)	Couple (fille hors du domicile)	8 000 € (5 330 €/ UC)	Doctorat	Retraité — ancien professeur des universités en sciences physiques	Instituteurs	Grand immeuble — 4 pièces — 108m 2 — propriétaire
Colombe (1h50)	F	1940	Paris — mais a grandi dans un village du Val de Loire	Vit seule (divorcée, fille hors du domicile)	3 000 € (3 000 €/ UC)	Ecole normale d'institutrice	Retraitée — ancienne directrice d'école	Père ouvrier métallier, mère au foyer puis couturière à domicile	Grand immeuble -3 pièces — propriétaire (1/3 de l'année) — 5 pièces et 1000m² de terrain dans le Perche - propriétaire (2/3 de l'année)
Stéphane (1h10)	H	1965	Montevideo (Uruguay)	Couple avec 3 enfants (9 à 16 ans)	5 000 € (1 920 €/ UC)	Doctorat	Professeur des universités en sciences humaines	Père ouvrier puis petits boulots, mère au foyer et petits boulots	Grand immeuble — 3 pièces — 70m 2 — propriétaire
Julia + Alain, son mari, instituteur à la retraite **(3h40)**	F	1950	Bohain-en-Vermandois (Aisne) — grandi sur une péniche	Couple (fils hors du domicile)	4 000 € (2 670 €/ UC)	Ecole normale d'institutrice puis CAPES en interne	Retraitée — ancienne professeure de français dans le secondaire	Tenaient un café puis bateliers	Petit immeuble — 1 pièce — 25m 2 — propriétaire
Lili + Maï, sa fille ainée, étudiante **(2h05)**	F	1960	Saïgon (Vietnam)	Couple avec 2 enfants (25 et 23 ans)	4 500 € (1800 €/ UC)	Pharmacie (2 ans au Vietnam puis 5 ans en France)	Pharmacienne salariée	Père employé des postes, mère au foyer	Grand immeuble — 4 pièces - propriétaire
Roger (1h30)	H	1940	Challans (Vendée)	Couple (deux filles et un fils hors du domicile)	4 000 € (2 670 €/ UC)	Brevet de comptable puis Diplôme d'Etude Comptable Supérieur	Retraité — ancien expert-comptable	Père militaire et mère au foyer	Grand immeuble — 3 pièces — 65m 2 — propriétaire
Laure (1h50)	F	1965	Sfax (Tunisie)	Mère célibataire avec 3 fils (19 à 25 ans)	3 000 € (1 200 €/ UC)	BTS informatique de gestion	Employée en informatique dans une grande entreprise	Père bijoutier, mère au foyer	Grand immeuble — 4 pièces — accédant à la propriété

Tableau 1 : Les sept ménages interrogés dans l'enquête qualitative exploratoire

Ces entretiens permettent également de comparer les discours structurés portés par les enquêtés avec certaines réponses de l'EPEM portant sur la perception de l'écocitoyenneté (Chapitre 7). Nous souhaitons à l'avenir poursuivre ce travail qualitatif afin de diversifier les profils sociaux et résidentiels des enquêtés.

Le dernier chapitre de cette thèse repose en partie sur une quinzaine d'entretiens réalisés en Ile-de-France par Julie Madon, dont l'analyse couplée avec celle de matériaux quantitatifs a abouti à la rédaction conjointe d'un article (Ginsburger et Madon, 2023). Menés au domicile des individus, et d'une durée moyenne de 1h45, ces entretiens portent sur leur parcours biographique, leur rapport aux objets et les contraintes et ressources qui aiguillent les pratiques d'allongement de la durée de vie de leurs objets. Leur mobilisation nous paraît précieuse, en ce qu'elle permet de documenter les significations et frontières symboliques que les individus interrogés associent aux pratiques de consommation ordinaire, et de resituer la question environnementale au sein de significations distinctives variées. Je remercie à nouveau Julie d'avoir mené ce projet et de m'avoir laissé mobiliser dans mon travail de thèse certains matériaux de l'enquête qu'elle a menée.

3.3. Les enquêtes Budget de famille 1985 – 2017.

3.3.1. Présentation

Enfin, six des huit chapitres suivants reposent, au moins en partie, sur l'exploitation des enquêtes Budget de Famille de l'INSEE (BDF) entre 1984-85 et 2016-17. Ces enquêtes s'inscrivent dans une tradition d'étude des conditions de vie des populations qui remonte aux enquêtes sur les conditions de vie des ouvriers urbains de la fin du XIXe siècle. Formalisées et intégrées à la statistique publique après la Seconde Guerre Mondiale, elles s'organisent d'abord en une pluralité d'enquêtes portant sur différents postes du budget (santé, transport, habillement, etc.), organisées autour d'un « noyau central d'enquêtes permanentes constitué des enquêtes "Budget de Famille" et "alimentaires" »[23]. Interrompues entre 1972 et 1978, elles sont refondues en 1979 et se caractérisent depuis par des instruments et des objectifs homologues. Si l'objectif central de ces enquêtes est de permettre une étude précise des dépenses des ménages et de la mise en relation des dépenses et des ressources, l'établissement des tables de dépenses requiert de collecter un grand nombre d'informations sur les consommations de biens et de services. Depuis leur refonte en 1979, l'enquête repose sur deux instruments de collecte

---

[23] INSEE, Documentation Budget des Familles, 1995, volume 1

afin d'appréhender au mieux les dépenses du ménage : l'enregistrement sur un carnet de compte de toutes les dépenses effectuées par les membres du ménage (âgés de plus de 14 ans) sur une période de 10 jours (en 1979), 14 jours (entre 1985 et 2006) ou 7 jours (à partir de 2011) ; le remplissage, au cours de trois visites (jusqu'en 2006 puis deux visites) de questionnaires permettant de renseigner certaines dépenses plus irrégulières (dépenses d'habitation, d'assurances, impôts locaux, de transport, dépenses liées aux biens durables et objets de valeur, vêtements et chaussures, celles liées aux services, aux voyages ou encore les cadeaux offerts et reçus par le ménage et l'autoconsommation alimentaire — qui n'est pas une dépense à proprement parler, car elle ne donne pas lieu à une contrepartie financière). Les informations recueillies dans les questionnaires permettent de documenter, outre les dépenses, les volumes de certaines consommations (nombre de paires de chaussures achetées par exemple), ainsi que certaines informations permettant de caractériser le bien ou le service acheté ou le contexte d'achat (neuf ou occasion, lieu d'achat, destinataire de l'achat lorsque le bien est individualisé, etc.). En abordant l'autoconsommation alimentaire, les enquêtes Budget de Famille documentent également des formes de consommation hors marché. En cela, et à condition d'analyser les données sans se restreindre aux tables de dépenses produites — qui constituent le matériau central produit par les enquêtes —, les enquêtes BDF permettent une étude très fine, allant au-delà des données monétaires, des pratiques de consommation des ménages et des individus qui les composent.

Les enquêtes collectent également des variables précises liées aux caractéristiques résidentielles, à l'activité professionnelle et aux études des membres du ménage, ainsi qu'aux revenus. En particulier, l'étude des ressources est, depuis l'enquête de 1994-95, un objectif affiché de l'enquête. Les différentes vagues collectent de manière détaillée les montants associés à différentes ressources, imposables ou non (loyers, salaires, revenus du patrimoine, prestations sociales, ventes de biens durables, ressources exceptionnelles, etc.) et des variables relatives aux perceptions que les individus ont de leur niveau de vie et de ses variations passées et à venir. Depuis 2011, les revenus des ménages métropolitains et réunionnais sont collectés par appariement de la base avec les fichiers fiscaux de la DGFIP et avec les fichiers sociaux de la CNAV, de la CAF et de la MSA.

3.3.2. Difficultés

Outre la complexité des Fichiers de Production et de Recherche mis à disposition par l'INSEE (allant jusqu'à 37 tables différentes dans l'enquête de 1985), le travail longitudinal mené sur cette enquête comporte nombre de difficultés qu'il a fallu traiter. Certaines ont été

corrigées (par l'INSEE ou par nous), et d'autres, plus difficiles à rectifier, doivent être signalées. D'abord, certains biais sont inhérents à l'enquête. Si les ménages sont tirés aléatoirement dans la population française (à partir d'échantillons maîtres issus du recensement), certains refusent de participer à l'enquête : 41,3% des ménages échantillonnés en 1985 ; 41,4% des ménages échantillonnés en 2017. Ce biais est corrigé par l'INSEE via un travail de redressement (repondération et calage sur marges). Les non-réponses partielles, relativement faibles, sont traitées pour la quasi-totalité des données monétaires (le plus souvent par des méthodes d'imputation dites « du plus proche voisin »). Mais elles sont laissées en l'état pour les données non monétaires, en particulier celles issues des questionnaires, ce qui constitue une première difficulté que nous avons dû contourner en mobilisant nos propres méthodes d'imputation (voir ci-dessous ainsi que dans le Chapitre 2 par exemple) ou en excluant les ménages non répondants du traitement (dans le Chapitre 9 par exemple).

	En Milliards d'€	**BDF**	**Comptabilité nationale hors Loyers imputés, hors Sifim**	**Écart BDF/CN**
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	130	160	-18,9%
02	Boissons alcoolisées et tabac	23	45	-48,4%
03	Articles d'habillement et chaussures	40	45	-10,9%
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	131	142	-8%
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	46	59	-21,9%
06	Santé	15	50	-70,6%
07	Transports	133	164	-19%
08	Communications	22	30	-27,5%
09	Loisirs et culture	75	97	-21,9%
10	Éducation	6	6	13,5%
11	Hôtels, cafés et restaurants	58	88	34,3%
12	Biens et services divers	128	140	8,8%
	Dépense de consommation des ménages hors solde territorial	807	1026	-21,3%

Champ : France entière
Source : INSEE, BDF 2017 — Comptes nationaux annuels base 2014 (Enquête Budget de Famille 2017, Dictionnaire des Codes)

Tableau 2 : Comparaison entre les dépenses dans l'enquête BDF 2017 et dans les comptes nationaux annuels

Un second biais, inhérent aux enquêtes Budget de Famille, est la sous-estimation des dépenses. Cela se constate aisément en comparant les données de l'enquête BDF avec les données issues de la comptabilité nationale, les dépenses étant en moyenne inférieures de 20% à celles reportées par la comptabilité nationale (ce ratio reste stable) même si la composition du budget est comparable entre les deux sources de données (Tableau 2). Ce biais amène à de la prudence dans l'interprétation des valeurs absolues des données monétaires, il est limité en ce qui concerne la comparaison de ces valeurs d'un ménage à l'autre et d'une vague à l'autre. Ce

problème de sous-déclaration se retrouve également au niveau des revenus, mais est corrigé, à partir de 2011, par l'appariement de l'enquête avec des fichiers sociaux et fiscaux.

Un troisième problème est lié à l'empilement des enquêtes qui ont subi plusieurs changements, tant dans la méthodologie que dans les nomenclatures mobilisées pour étudier les dépenses. Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble de ces modifications, mais seulement sur quelques-unes, qui complexifient le travail de mise en série des données.

- **Les variations dans le champ de l'enquête**. L'inclusion tardive des ménages d'outre-mer (dans l'enquête de 1995) et les différences qui existent encore aujourd'hui dans la collecte de certaines données selon les territoires (notamment concernant les revenus) nous ont amené à faire le choix de restreindre notre analyse au territoire métropolitain.
- **Les variations dans la durée de tenue des carnets de compte**. Le passage à de 10 à 14 jours dans l'enquête 1985 puis à 7 jours à partir de 2011 s'appuie sur une volonté d'améliorer la qualité de la collecte (en particulier, pour le changement de 2011, de limiter la perte de qualité des données collectées durant la deuxième semaine de tenue des carnets). Pour chaque ménage, les données collectées sont ensuite multipliées par le nombre de quinzaines (de 1985 à 2006) puis de semaines (à partir de 2011) contenues dans une année. Ce changement affecte tant la moyenne que la variance des dépenses collectées *via* cet instrument : le renforcement de la qualité rehausse les valeurs moyennes des dépenses à partir de 2011. Mais il accroît également, artificiellement, la variance. Certains biens ne sont pas achetés par les ménages toutes les semaines, mais sont parfois achetés en grosse quantité puis stockés. Ainsi, les ménages ne déclarant aucun achat d'un certain type sont plus nombreux lorsque les données sont collectées sur 7 jours que sur 14, tandis que les ménages effectuant un achat durant une seule des deux semaines voient leurs dépenses annuelles estimées doubler.

  Afin de corriger ce problème, nous avons harmonisé, sur l'ensemble de la période, les variables mobilisées relatives aux dépenses en nous intéressant, même lorsque les données des carnets étaient collectées sur plus de 7 jours, aux seuls sept premiers jours. Ce travail a impliqué de construire, pour les enquêtes de 1985, 1989, 2000 et 2006[24] et pour les postes d'intérêt pour notre étude, une seconde table, correspondant aux valeurs des dépenses mentionnées dans les carnets pour les sept premiers jours seulement puis annualisées (multipliées par le nombre de semaines).

---

[24] Voir ci-dessous les raisons de la non-prise en compte des enquêtes de 1979 et de 1995.

- **Les variations dans la nomenclature des dépenses**. Outre les évolutions liées aux changements dans la consommation (comme le développement du surgelé dans la consommation alimentaire ou des achats d'équipements informatiques dans le domaine des biens durables), la nomenclature utilisée pour étudier les dépenses a connu un fort changement sur la période étudiée. En 2000-01, la nomenclature utilisée pour différencier les dépenses est harmonisée à l'échelle européenne (calée sur la COICOP [« Classification of Individual Consumption by Purpose »]). Ces changements occasionnent une impossibilité de comparer directement les volumes de dépenses affectés à chaque poste avant et après le changement de nomenclature. Nous nous appuyons sur le travail d'harmonisation effectué à partir de 2006 par Rémi Sinthon dans le cadre d'un contrat financé par le projet CLASPOP de l'Agence Nationale de la Recherche. Nous le prolongeons en incluant l'enquête BDF 2017 et en détaillant certains postes pour les besoins de l'analyse (notamment dans le domaine alimentaire ou des déplacements).
- **Des variations dans les questions posées**. Les questionnaires ont connu de nombreux changements sur la période allant de 1979 à 2017. Ces changements n'ont pas toujours affecté la nomenclature des dépenses, mais amènent à travailler avec des variables issues des questionnaires parfois difficilement comparables d'une enquête à l'autre. Ces changements sont nombreux, et il serait difficile de tous les énumérer ici. En ce qui concerne ce travail de thèse, ils ont eu deux conséquences principales. La première est l'élimination des enquêtes de 1979 et de 1995 des traitements effectués dans les Chapitres 2 à 5, dans la mesure où certaines des variables étudiées (voir partie 3.3.3) y sont absentes. Outre la spécificité de l'enquête de 1979 quant à la durée de tenue des carnets (10 jours), les variables relatives aux séjours hors du domicile différenciant territoire national et étranger sont absentes de cette enquête, tout comme nombre de questions relatives aux déplacements et à l'équipement automobile. Les variables relatives à l'automobile et à son utilisation sont également trop peu présentes dans les questionnaires en 1995, année durant laquelle ces derniers ont été appauvris du côté de l'étude des dépenses, mais enrichis du côté de l'étude des ressources.

  La seconde conséquence est que ces changements ont guidé le choix des variables centrales dans notre analyse : les variables ayant connu de trop forts changements entre les différents questionnaires successifs ne peuvent donner lieu à une étude longitudinale.

  Un appauvrissement notable du questionnaire entre 1979 et 2017 concerne les questions relatives à l'origine géographique et sociale de la personne de référence et de son conjoint éventuel, au point que les enquêtes 2011 et 2017 n'abordent plus du tout cette dimension.

Domaines	Variables		Catégories	Fréquence dans la population (en %)						
				1985	1989	2000	2006	2011	2017	Moyenne
Alimentation (7 variables)	Part dans le budget alimentaire à domicile	Viande bovine fraîche ou surgelée	0–3%	31,6	37,1	58,5	57,6	60,1	63,8	51,4
			3–8%	16,3	16	15,6	15	13,7	12,5	14,9
			8–14%	19,6	18,8	11,6	12,1	11,2	10,8	14
			>14%	32,5	28	14,3	15,3	15	12,8	19,7
		Viande porcine et de volaille fraîche ou surgelée	0–3%	28,2	29,6	54,6	60,2	58,8	60,7	48,6
			3–8%	17,2	17,9	18,3	17,4	15,5	16	17,1
			8–14%	21	20,2	14,2	12,2	12,8	12	15,4
			>14%	33,6	32,4	12,9	10,2	12,9	11,3	19
		Fromage/beurre	0–3%	21,5	23,4	28,2	33,7	36,9	37,2	30,1
			3–8%	27,9	27,8	27,6	28,2	26,2	25,7	27,2
			8–14%	30,6	29	25,3	23,3	21,5	20,8	25,1
			>14%	20	19,8	18,8	14,8	15,4	16,3	17,6
		Légumes	0–3%	13,4	13,9	31,8	24,9	29,4	27,3	23,4
			3–8%	22,6	23,9	31,7	27,1	25,2	24,2	25,8
			8–14%	31,8	30,8	21,5	25,7	24,7	24,4	26,5
			>14%	32,2	31,3	15,1	22,3	20,8	24,1	24,3
		Féculents et produits issus de céréales	0–6%	13,5	11,7	9,6	11,4	13,3	15,5	12,5
			6–10%	21,5	18,4	13,8	13	14,5	13,8	15,8
			10–20%	45,2	45,1	42,7	38,4	36	35,9	40,6
			>20%	19,9	24,8	33,9	37,2	36,2	34,8	31,1
	Diversité des aliments autoconsommés		Aucun	65,8	69,9	67,2	79,3	79,3	81,6	73,9
			1 catégorie	14,4	13,7	16,1	10,7	10,6	10,5	12,7
			Au moins 2 catégories	19,7	16,4	16,6	10	10,1	7,9	13,5
	Dépenses dédiées aux bouteilles d'eau (en euros par UC)		0	69,2	64,7	54,4	56	64,1	64,6	62,2
			0.01-50	6,6	6,8	10,7	11,4	10	10,5	9,3
			50-100	7,6	9,5	12	11,6	10,1	9,9	10,1
			>100	16,6	19	22,9	20,9	15,8	15	18,4
Biens d'équipement (8 variables)	Possession d'un…	Congélateur	Non	63,5	59,5	46,9	46,1	47,7	49,3	52,1
			Oui	36,5	40,5	53,1	53,9	52,3	50,7	47,9
		Lave-vaisselle	Non	77,6	72,3	59,5	54,9	49,8	42	59,3
			Oui	22,4	27,7	40,5	45,1	50,2	58	40,7
		Lave-linge	Non	17,9	15,4	9,1	8,9	7,4	5,8	10,8
			Oui	82,1	84,6	90,9	91,1	92,6	94,2	89,2
	Achat durant les 12 derniers mois d'équipements	Informatiques	Non	97,7	97,6	83,9	76,3	59,4	60,1	79,1
			Oui	2,3	2,4	16,1	23,7	40,6	39,9	20,9
		Audiovisuels	Non	88,3	83,9	87,4	82,6	78	87,9	84,7
			Oui	11,7	16,1	12,6	17,4	22	12,1	15,3
		Electroménagers	Non	83,6	80,1	82,1	83,1	78,8	80,1	81,3
			Oui	16,4	19,9	17,9	16,9	21,2	19,9	18,7
	Acquisition de biens d'équipement d'occasion durant les 12 derniers mois		En majorité	5	4,8	3,5	2,8	3,6	5,5	4,2
			En partie	4,2	4,8	2,9	4,3	7,7	8,7	5,4
			Neuf uniquement	53,7	57,3	54,6	63,1	66,2	60,9	59,3
			Pas d'achat	37	33,1	39,1	29,8	22,5	24,9	31,1
	Réparation/revente de biens durables		Oui	7,9	8	4,6	2,8	9,6	11,6	7,4
			Non	92,1	92	95,4	97,2	90,4	88,4	92,6
Habillement (4 variables)	Nombre d'achats, par personne, durant les 2 derniers mois, de…	Paires de chaussures	0	49,4	48,6	53,6	49,7	47,9	49,8	49,8
			1 ou moins	45	45,1	43,3	40,6	38,3	37,4	41,6
			>1	5,6	6,3	3	9,7	13,7	12,8	8,5
		Pantalons, jeans, robes ou jupes	0	46,1	46,4	51	49,1	45,6	47,2	47,6
			1 ou moins	43	42,2	43,4	31,9	33,3	31,8	37,6
			>1	11	11,3	5,5	19	21,1	20,9	14,8
		Autres vêtements (costumes/sport/extérieur)	0	59,3	54,8	67,1	66,3	68,6	68,4	64,1
			>0	40,7	45,2	32,9	33,7	31,4	31,6	35,9
	Dépenses de réparation ou d'entretien des vêtements		Non	79	82,9	90,3	92,3	95,8	96,1	89,4
			Oui	21	17,1	9,7	7,7	4,2	3,9	10,6
Energie à domicile (3 variables)	Type d'énergie utilisée pour se chauffer		Bois/charbon	15,4	13,8	8,7	7,4	7,5	9,9	10,4
			Electricité	18,8	22,5	23,7	24,7	30	32,3	25,3
			Fioul/mazout	20,3	17,4	16,8	16	11,8	9,7	15,3
			Gaz/GPL	21,7	23,7	29,9	30,7	28	27	26,8
			Collectif	23,9	22,7	20,9	21,2	22,8	21,2	22,1
	Dépenses en eau courante (en euros par UC)		<100	55,9	47,3	17,1	17,5	18,4	14,4	28
			100-150	24,2	26,5	24,2	24,3	21,6	18,9	23,3
			150-225	13,8	16,8	30,2	28,8	28,8	29,1	24,7
			> 225	6,2	9,3	28,5	29,4	31,2	37,6	23,9
	Volume estimé d'achats énergétiques par unité de consommation (en Kilowattheure PCI)		<1500	24,1	19,5	14	11,6	14,5	15,1	16,5
			1500–2750	22,7	23,8	21,1	15,9	18,5	20,1	20,4
			2750–4750	17	22,1	23,3	20,9	25,8	30	23,2
			4750–9000	14,6	15,6	18,7	26,8	26,3	23,5	20,9

			>9000	21,5	18,9	22,9	24,8	14,9	11,2	19
Déplacements (6 variables)	Nombre de véhicules automobiles		0	25,5	25	19,3	17,7	19,4	18,9	20,9
			1	52,6	50,9	49,9	47,9	47,5	45,7	49,1
			>1	21,9	24,2	30,9	34,4	33,1	35,4	30
	Motorisation		Diesel ou mixte	5,2	12,9	47,2	58,5	68,4	71,8	47,3
			Essence ou autre	94,8	87,1	52,8	41,5	31,6	28,2	52,7
	Volume d'essence/gasoil consommé (en litres par UC)		<50	48,7	50,2	49,9	56,7	55,7	58,7	53,5
			50–850	22	19,2	15,2	12,3	9,7	10,2	14,6
			850-1300	14,5	14,6	14,6	11,6	10,8	10,5	12,7
			>1300	14,8	16	20,2	19,4	23,7	20,6	19,2
	Dépenses en transports en commun (en euros par UC)		0	81	82,9	87,6	65,2	68,8	66,9	75,4
			<150	3,7	3,5	2,3	11,2	8,3	9,3	6,4
			150-450	7,2	6,1	3,4	9,6	8,5	8,8	7,3
			>450	8	7,6	6,7	13,9	14,4	15,1	11
	Séjours effectués durant les 12 derniers mois	A l'étranger	0	84	80,2	77,2	79,1	75,3	74,4	78,4
			1	12,9	15,4	16,6	16,2	18,1	17,8	16,2
			>1	3,1	4,4	6,2	4,7	6,6	7,8	5,5
		En France	0	43,5	43,7	46,8	57	51,7	54	49,5
			1	29,5	28,4	28,9	25,3	25,6	24,4	27
			2	14,2	14,8	13,5	10,1	11,1	10,3	12,3
			>2	12,8	13,2	10,8	7,5	11,6	11,2	11,2
5 domaines	**28 variables**		**89 modalités**							

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011, 2017
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus
Lecture : En France, en 1985, 31,6% des ménages de France métropolitaine consacraient moins de 3% de leur budget alimentaire à domicile à la viande bovine fraîche ou surgelée.

Tableau 3 : Les 28 variables de consommation ordinaire

3.3.3. Présentation des 28 variables de consommation ordinaire

L'analyse s'appuie sur 6 vagues de l'enquête Budget de Familles[25] et 63 983 ménages (soit 11 977 ménages pour l'enquête 1985, 9 038 pour 1989, 10 305 pour 2000, 10 240 pour 2006, 10 342 pour 2011 et 12 081 pour 2017). Nous construisons un coefficient de pondération qui permet de prendre en compte, outre les poids liés aux redressements spécifiques à chaque enquête, les effectifs variables des différentes vagues, afin que chaque vague ait le même poids dans les analyses.

Nous souhaitons présenter, dans cette sous-section du chapitre, les 28 variables catégorielles sur lesquelles s'appuie l'essentiel de nos analyses, en revenant sur leur construction et les évolutions qui les ont affectées. Celles-ci se répartissent en cinq domaines de consommation : l'alimentation, les biens d'équipement, l'habillement, la consommation domestique d'énergie et les déplacements. Le Tableau 3 permet de décrire ces variables, leurs modalités ainsi que l'évolution de leurs fréquences respectives entre 1985 et 2017.

[25] Dans le Chapitre 6, la base mobilisée inclut également l'enquête de 1995 et ses 9634 ménages métropolitains.

Nous choisissons de nous concentrer sur les pratiques de consommation qui sont intégrées de longue date à la consommation ordinaire, et qui occupent aujourd'hui une place centrale dans les discours sur l'écocitoyenneté. Elles sont liées à l'alimentation, aux appareils ménagers, aux appareils électroniques de loisir, au transport, à l'énergie et aux vêtements. Nous laissons de côté l'éducation, les dépenses de santé et les services tels que l'achat et l'écoute de musique numérique ou la livraison de repas, qui sont typiques d'évolutions récentes de la consommation ordinaire. Les pratiques de consommation ordinaire emblématiques de l'ère de la « consommation de masse » (Urry, 1990) sont restées au cœur de la définition des modes de consommation contemporains. En effet, les dépenses dédiées à la consommation ordinaire représentent encore une part importante du budget de consommation des ménages en France : 41% en 2017 (en limitant ces dépenses à l'alimentation à domicile, l'habillement, l'électroménager/électronique, les transports et la consommation interne d'énergie) malgré une baisse de 14 points depuis 1985, principalement au profit des dépenses dédiées au logement, aux crédits à la consommation et aux frais administratifs (Figure 1).

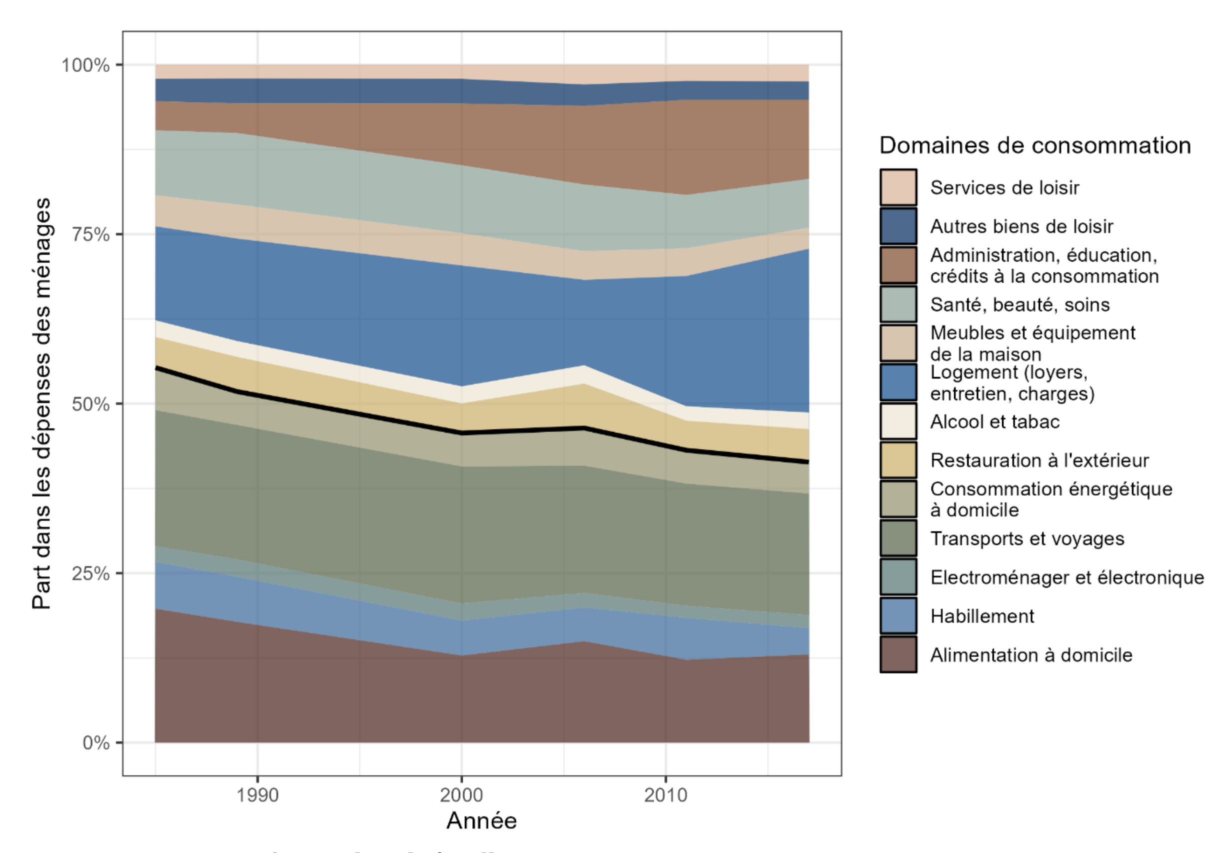
Alimentation

Nous cherchons à mesurer trois ensembles de différences dans les pratiques liées à l'alimentation : les différences dans les régimes alimentaires — en particulier liées à leur dimension plus ou moins carnée —, la propension variée à l'autoconsommation alimentaire et l'inégale tendance à acheter des produits contenant du plastique. Ces trois ensembles de phénomènes s'inscrivent dans des évolutions marquantes concernant l'alimentation. Ils impliquent de fortes différences dans les empreintes environnementales associées et font l'objet de prescriptions écocitoyennes (voir Chapitre 7). Nous mobilisons pour cela un ensemble de sept variables. Cinq d'entre elles concernent la part des dépenses alimentaires à domicile dédiée à la viande bovine fraîche ou surgelée (1), à la viande porcine et de volaille fraîche ou surgelée (2), au fromage et au beurre (3), aux légumes[26] (4), et aux céréales et autres féculents[27]. La

[26] Cette catégorie comprend les légumes frais à feuilles et à tiges, les herbes aromatiques, les choux, les légumes frais cultivés pour leurs fruits (tomates, haricots verts, soja, petits pois, courgettes, etc.), les racines alimentaires fraîches (carottes, artichauts, poireaux, oignons, etc.) et champignons frais, les légumes secs, les légumes surgelés non cuisinés, les légumes et plats à base de légume, en conserve (sans pommes de terre) et les pommes de terre, autres tubercules, produits à base de pommes de terre (chips) et tubercules. Elle ne comprend pas les légumes préparés et plats à base de légumes, frais et surgelés (sauf les plats à base de pommes de terre).

[27] Qui comprend le pain et autres produits de boulangerie et de viennoiserie (dont les biscuits et gâteaux) — qui constitue l'essentiel des dépenses dans cette catégorie, le riz sous toutes ses formes et produits à base de riz, les pâtes alimentaires sous toutes leurs formes et plats à base de pâtes ainsi que les autres céréales et produits à base de céréales (dont la farine, la semoule, les céréales petit déjeuner, le couscous, le taboulé).

sélection a été pensée en prenant en compte différentes catégories de produits d'origine animale, accessibles dans la plupart des régions métropolitaines (contrairement aux produits de la mer) ainsi que leurs principaux substituts entrant dans la composition des plats salés (féculents et légumes). Elle a surtout été faite afin d'étudier des catégories de produits relativement homogènes (contrairement, par exemple, aux plats préparés qui associent des produits de différentes natures) et dont le contenu ne connaît que d'infimes variations entre les enquêtes, malgré les changements de nomenclature.



Source : INSEE - Enquêtes Budget de famille 1985, 1989, 2000, 2001, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.
Note : Catégories inspirées du travail de recodage réalisé par Remi Sinthon (projet Claspop de l'ANR). La courbe noire indique la part représentée par les domaines de consommation étudiés dans les Chapitres 2 à 6.
Lecture : En 1985 en France, 13% des dépenses alimentaires à domicile étaient consacrées à l'achat de viande bovine et ovine fraîche ou surgelée.

Figure 1 : Evolution des coefficients budgétaires consacrés à différents domaines de consommation entre 1985 et 2017 en France

Les dépenses sont étudiées sur les sept (premiers pour 1985 à 2006) jours de tenue du carnet et ramenées à l'ensemble des dépenses dédiées à la nourriture à domicile (ce qui exclut les boissons, ainsi que les dépenses en cantine et restauration). En rapportant les dépenses dédiées à chaque catégorie d'aliment à l'ensemble des dépenses dédiées à la nourriture consommée à domicile, nous nous inscrivons dans une approche par les coefficients budgétaires

(Halbwachs, 2012 [1913]) particulièrement adéquate pour l'analyse de l'alimentation (Ferrant et Plessz, 2015). Celle-ci permet de comparer les ménages au niveau de la composition du panier alimentaire et des priorités budgétaires accordées à certains aliments plutôt que selon les niveaux de dépense brute associés à chaque poste, qui renvoient de manière plus mécanique à la taille du ménage ou au revenu.

Une sixième variable renvoie à une mesure de la variété des pratiques d'autoconsommation. Les changements de manière de mesurer l'autoconsommation entre les différentes enquêtes rendent impossible la comparaison des volumes d'aliments autoconsommés d'une année sur l'autre. La seule approche comparative possible repose sur la mesure de la diversité des aliments ayant fait l'objet de pratique d'autoconsommation durant la période de tenue des carnets, c'est-à-dire du nombre de catégories d'aliments auxquelles renvoient les denrées autoconsommées[28], parmi 5 catégories : les viandes ; les poissons et fruits de mer ; le lait, fromage ou œuf ; les légumes ; et enfin les fruits.

Enfin, la dernière variable concerne les dépenses dédiées à l'eau de source et à l'eau minérale. Les variations dans les catégories de la nomenclature associées aux autres boissons gazeuses, jus de fruits, ou aux plats préparés rendent impossible l'utilisation d'une autre variable renvoyant directement à l'achat de produits bénéficiant d'un emballage plastique. De plus, les bouteilles d'eau vendues ont un substitut direct — l'eau du robinet — dont nous mesurons la consommation ci-dessous. Nous faisons le choix de considérer le montant de la dépense par unité de consommation[29] (en euros constants de 2011). Cette mesure permet de prendre en compte l'effet mécanique de la structure du ménage. Malgré les différences de prix pouvant exister — selon le type d'eau (de source, minérale, pétillante, etc.), la marque, la contenance ou le lieu d'achat) — cette mesure fournit un proxy concernant la propension à consommer ce type de produit (en particulier entre les ménages acheteurs de ce type de produit durant les sept jours de tenue des carnets et les ménages qui n'en ont pas acheté).

Nous reviendrons plus en détail sur les évolutions des pratiques liées à l'alimentation, appréhendées du point de vue de la question du verdissement, au début du Chapitre 6. Nous

---

[28] Celle-ci a requis de catégoriser selon la nomenclature adoptée depuis 2011 les produits autoconsommés avant cette date. En particulier, pour 2000, il a été nécessaire de recoder directement un grand nombre de réponses données en texte libre.

[29] Afin de prendre en compte les économies d'échelle ainsi que les différences de consommation des enfants et des adultes, les unités de consommation amènent, dans un ménage, à accorder au premier adulte de plus de 14 ans un poids de 1, aux autres adultes de plus de 14 ans un poids de 0,5 et aux personnes de 14 ans ou moins un poids de 0,3 (échelle de l'OCDE).

pouvons toutefois d'ores et déjà noter quelques grandes tendances (Tableau 3). La première est le déclin des coefficients budgétaires liés à la viande bovine, porcine et de volaille ainsi que dans une moindre mesure aux légumes et au beurre ou au fromage, et la croissance du coefficient budgétaire dédié aux produits à base de céréales. Ainsi, alors qu'en 1985, seuls 32% de la population dédiait moins de 3% de son budget alimentaire à domicile aux achats en viande de bœuf ou de veau (fraîche ou surgelée), ce pourcentage est de 64% en 2017. À l'inverse, en 1985, 20% des ménages dépensaient plus d'un cinquième de leurs budgets dans des produits à base de céréales. Ce ratio est de 35% en 2017. La seconde est la raréfaction des pratiques d'autoconsommation alimentaire, qui concernent 34% des ménages en 1985 contre 18% en 2017. Le dernier constat est celui d'une relative stabilité dans la consommation d'eau en bouteille, qui concerne 35% de la population en 2017 contre 31% en 1985 (Tableau 3).

Biens d'équipement

A travers les huit variables mobilisées, nous mesurons les comportements relatifs aux possessions de biens durables, à leurs achats récents, ainsi qu'aux pratiques d'allongement de la durée de vie auxquelles ils donnent lieu (achat d'occasion, revente et réparation). Pour les comportements d'achat et de possession, nous nous focalisons sur certains biens renseignés dans l'ensemble des enquêtes : cela renvoie à un nombre restreint de biens d'équipement électrique et électronique (EEE). Les meubles, les autres biens de loisir (sport, instruments de musique), de jardinage ou de bricolage font l'objet d'une étude beaucoup plus hétérogène d'une enquête à l'autre. Concernant la possession, trois variables permettent d'étudier la part de ménages disposant d'un congélateur, d'un lave-linge et d'un lave-vaisselle[30]. Les comportements d'achat depuis moins de 12 mois — qui ont donc donné lieu à dépense — sont beaucoup mieux renseignés dans les enquêtes, mais leur rareté nécessite de les regrouper sous forme de catégories plus larges. De plus, l'hétérogénéité des objets pris en compte dans chaque enquête, qui évoluent avec l'avancée technologique, amène à chercher un équilibre dans la composition des catégories. Si le nombre de types de biens varie trop fortement d'une année sur l'autre au sein de la même catégorie, le nombre d'achats associés à cette catégorie varie également de manière artificielle. Mais l'inflation du nombre de biens durables achetés est aussi

---

[30] Le fait de disposer d'un ou plusieurs téléviseurs et d'un ou plusieurs réfrigérateurs fait également l'objet de questions dans l'ensemble des 6 vagues d'enquête, mais la non-possession de ces biens est trop rare pour pouvoir inclure ces variables dans une analyse des correspondances multiples par exemple. Le nombre de biens possédé n'est par ailleurs pas renseigné dans les enquêtes de 2000 et 2006 (seul le fait de posséder est renseigné, quel que soit le nombre d'équipements concernés).

liée à l'accroissement de leur variété, et ne pas la prendre en considération amènerait à sous-estimer tout aussi artificiellement, l'ampleur de ces comportements dans les enquêtes les plus récentes. Nous sélectionnons, pour cette thèse, trois catégories de biens. Les achats de biens informatiques et liés à la téléphonie renvoient en 1985 à deux types de bien (jeux vidéo et ordinateurs ; appareils de télécommunication), et la catégorie intègre un nombre croissant de biens avec le développement de l'informatique et de la téléphonie mobile[31]. L'achat de biens d'équipement audiovisuel est une catégorie plus stable : elle inclut les téléviseurs, les magnétoscopes ou lecteurs DVD et les home cinémas (à partir de 2006). Enfin, la catégorie des équipements électroménagers n'inclut que les gros appareils renseignés dans l'ensemble des enquêtes : réfrigérateurs, congélateurs (ou combinés), lave-linge, sèche-linge (ou combinés), et lave-vaisselle[32].

Nous appréhendons les pratiques d'allongement de la durée de vie des objets à travers deux variables. La première mesure la part des biens durables achetés d'occasion parmi les achats de moins de douze mois (en recouvrant l'ensemble — variable selon chaque enquête — des biens durables renseignés dans le questionnaire). Ce ratio est ensuite recodé en distinguant les ménages n'ayant effectué aucun achat de bien durable durant cette période, les ménages ayant effectué uniquement un ou plusieurs achats de biens neufs, les ménages ayant acheté une minorité de biens d'occasion et les ménages ayant acheté une majorité de biens d'occasion. La seconde variable, plus composite, renvoie à la tendance à trouver des substituts au simple remplacement des objets, en payant un professionnel pour effectuer des réparations (les réparations ou tentatives de réparation effectuées par le ménage étant plus difficiles à identifier au travers des dépenses) ou en revendant ces objets. La variable prend la valeur de 1 si le ménage a effectué, durant les sept jours de tenue des carnets, une dépense de réparation relative à un équipement électrique ou électronique ou bien s'il a revendu un tel équipement, un meuble ou un appareil de loisir, de jardinage ou de bricolage durant les 12 derniers mois.

---

[31] En 2017, elle intègre dix types de biens : les consoles de jeux vidéo, de salon ou portables, les micro-ordinateurs de bureau, les micro-ordinateurs portables, les netbooks et ultraportables, les tablettes, les téléphones fixes, les téléphones portables, les imprimantes ou scanners, les écrans d'ordinateur et les GPS. Elle ne comprend ainsi pas les autres périphériques informatiques, disques durs externes et cartouches d'imprimantes dont l'achat peut être très régulier.

[32] Si le développement des petits biens électroménagers est bien réel et mériterait d'être mesuré, les variations dans la variété des biens renseignés selon les enquêtes ne sont pas uniquement redevables de cette inflation. En 2000, par exemple, seuls les achats concernant trois autres types de biens électroménagers sont présents dans l'enquête contre 13 autres types en 1985 et 15 autres types en 2017. De telles variations dans les questionnaires biaisent les éventuelles comparaisons et incitent à se concentrer sur les appareils électroménagers renseignés de manière homogène dans les enquêtes.

Entre 1985 et 2017, les tendances sont très nettement à la croissance de l'ensemble des équipements étudiés. Le lave-vaisselle n'était présent que dans 22% des ménages en 1985, contre 58% des ménages en 2017. Le congélateur et le lave-linge connaissent également une diffusion, bien que moins massive. Les achats effectués récemment sont également plus nombreux. L'augmentation la plus massive concerne les équipements informatiques, achetés durant les 12 derniers mois par 2% des ménages en 1985 contre 40% en 2017. Mais les ménages sont aussi plus nombreux à déclarer avoir acheté récemment des équipements audiovisuels et électroménagers. Enfin, les comportements liés à l'allongement de la durée de vie des objets se raréfient entre 1985 et 2006 (de 9% pour l'achat d'occasion et 8% pour la réparation/revente en 1985 à 7% et 2% en 2006) puis connaissent une forte augmentation entre 2006 et 2017 (concernant respectivement 14% et 12% des ménages en 2017). Le développement des plateformes en ligne d'achat et vente de seconde main (du type *Le bon coin,* créé en avril 2006) est venu contrecarrer une tendance historique, et de plus longue date, à l'obsolescence des biens durables (voir Chapitre 9).

Habillement

Comme pour les biens d'équipement, les mesures relatives aux pratiques d'habillement permettent de documenter deux types de comportements : ceux relatifs à l'achat (qui s'accompagne, plus que pour les biens d'équipement, de formes d'accumulation plus que de remplacement) et ceux relatifs à l'entretien et à la réparation. Les catégories au travers desquelles les articles d'habillement achetés sont mesurés dans les enquêtes ont connu de fortes variations durant la période étudiée, ce qui empêche d'analyser l'ensemble des articles (à commencer par les hauts, chemises et tee-shirts). Nous construisons trois variables correspondant à des catégories d'articles que l'on peut distinguer dans l'ensemble des enquêtes : les vêtements couvrant les jambes (pantalons, jeans, robes, et jupes), les paires de chaussures, et les « autres vêtements » (catégorie plus hétérogène qui regroupe manteaux, imperméables, parkas, costumes et tailleurs ainsi que les vêtements de sport). Pour chacune des catégories, une variable permet de distinguer les ménages selon le nombre d'articles achetés, par personne[33], durant les 12 derniers mois. Une quatrième variable, également composite, tente de fournir un proxy pour les comportements permettant de limiter le recours au marché pour l'acquisition de vêtements : elle vaut ainsi 1 si les ménages ont effectué, durant les 7 jours de

[33] Nous ne pondérons pas par le nombre d'unités de consommation, les enfants étant, du fait de leur croissance, amenés à une consommation égale, voire supérieure, de vêtements.

tenue du carnet, des dépenses de réparation ou nettoyage de chaussures ou de vêtements, ou des dépenses en tissus pour vêtements, laine ou articles de mercerie (qui permettent de repérer des pratiques de « fait-main »).

Les évolutions (Tableau 3) de ces quatre ensembles de variables sont assez cohérentes : les achats de paires de chaussures et de pantalons, jeans ou jupes ont globalement augmenté (par exemple, en 1985, 5,6% des ménages ont acheté plus d'une paire de chaussures par personne durant les deux derniers mois contre 12,8% en 2017). Parallèlement, les pratiques ou recours aux services permettant de différer les achats tendent à se raréfier, les dépenses relatives à la réparation ou à l'entretien des vêtements ne concernant plus que 4% des ménages en 2017 contre 21% d'entre eux en 1985. Deux nuances à ce processus de marchandisation des pratiques d'habillement sont toutefois à apporter. La première concerne les « autres vêtements », catégorie donnant lieu à des achats plus espacés au fil des vagues. Cette baisse du nombre d'achats durant les 2 derniers mois concerne en fait surtout les manteaux, imperméables, costumes et tailleurs, alors que les vêtements de sport sont achetés plus fréquemment en 2017 (0,16 article par personne en moyenne) qu'en 1985 (0,09 article par personne). La seconde nuance renvoie à l'enquête de 2000, année durant laquelle les achats d'articles d'habillement sont particulièrement peu nombreux. Cette baisse soudaine s'explique sans doute par un biais méthodologique dans le traitement des données récoltées durant cette année (qui se répercute également dans les dépenses globales dédiées à l'habillement).

Energie à domicile

Les pratiques quotidiennes de modulation de la température du logement, du choix des programmes du lave-linge ou de mise en veille des appareils électroniques n'étant pas documentées dans l'enquête Budget de Famille, c'est avant tout au travers de l'ampleur des dépenses et des volumes d'énergie consommés ainsi que de la nature des installations de chauffage que l'on peut appréhender les différences entre ménages dans les consommations énergétiques à domicile. L'hétérogénéité dans les énergies utilisées par les ménages pour chauffer leur eau, leurs aliments et leur logement rend toutefois ardue la comparaison de l'ensemble des ménages selon une série de mêmes variables. Cette difficulté est accrue par le fait que certains ménages, vivant dans des logements collectifs, n'ont parfois pas de dépense spécifiquement dédiée à l'eau courante et aux autres énergies. Nous construisons trois variables permettant d'appréhender les consommations énergétiques domestiques des ménages. La première variable est relative au mode de chauffage et à la source principale d'énergie utilisée pour se chauffer. Elle distingue ainsi d'abord les ménages se chauffant collectivement (entre 20

et 25% des ménages) des ménages dont le système de chauffage est individuel (75 à 80%). Elle distingue ensuite, au sein de ces derniers, les systèmes de chauffage selon l'énergie utilisée : électricité (qui inclut convecteurs électriques, pompes à chaleur, etc.), gaz naturel ou GPL (propane, butane), fioul ou mazout et bois ou charbon[34].

La deuxième variable renvoie au volume des énergies pour lesquelles le ménage effectue des dépenses (qui incluent l'électricité, le gaz, le GPL, le fioul, le mazout et le charbon). Afin de rendre les volumes consommés comparables de manière transversale à l'ensemble de ces sources d'énergie, nous convertissons les dépenses effectuées en volume de Kilowattheure PCI (Pouvoir Calorique Inférieur), une mesure standardisée du pouvoir calorifique (quantité de chaleur fournie pendant une heure d'utilisation) utilisée pour comparer les différentes énergies. Les ménages sont ainsi comparés du point de vue de la quantité d'énergie qu'ils achètent, par unité de consommation (kWh PCI par UC). Pour effectuer cette conversion, nous procédons en deux temps. Le premier consiste à séparer les dépenses dédiées au gaz de celles dédiées à l'électricité des ménages à qui ces deux énergies sont facturées simultanément (28 205 ménages). Afin d'estimer, au sein de cette dépense jointe, la part dédiée par ces ménages à chaque énergie — qui est connue pour les ménages payant les deux factures séparément —, nous avons recours à l'algorithme MICE (*Multiple Imputation by Chained Equation* — Zhang, 2016) à partir de 22 prédicteurs. Lorsque les dépenses que chaque ménage consacre à chaque énergie sont connues, nous mobilisons la base Pégase (Pétrole, électricité, gaz et autres statistiques de l'énergie), produite par le service statistique du ministère de l'Environnement afin de rendre publique l'évolution des prix des principales énergies pour les ménages et les entreprises. Cette base fournit, pour chaque énergie, une estimation du pouvoir calorifique (en kWh PCI) associé à chaque euro dépensé. En rapportant les dépenses effectuées au pouvoir calorifique qui leur est associé, puis en sommant ces volumes énergétiques liés à chaque énergie et en rapportant cette somme au nombre d'unité de consommation du ménage, nous produisons une variable estimant le volume d'énergie par unité de consommation utilisé par le ménage.

[34] Ces deux sources d'énergie étaient réunies dans les enquêtes anciennes (avant 1995), ce qui empêche de distinguer ces deux énergies dont les impacts environnementaux sont à l'opposé l'un de l'autre. Mais parmi ceux utilisant un système de chauffage individuel au bois ou au charbon, le charbon n'est utilisé que par 18,9% des ménages (contre 81,1% au bois) en 1995 et par 2,4% (contre 97,6% au bois) des ménages interrogés lors de la vague de 2017.

La dernière variable approxime le volume d'eau courante consommé par les ménages à partir de leurs dépenses[35]. Les valeurs manquantes, souvent liées à l'inclusion de l'eau dans les charges locatives, sont laissées en l'état — et sont imputées à l'aide de la méthode MIMCA (voir Chapitre 2). Faire une catégorie à part aurait artificiellement accru le poids des ménages vivant dans des logements collectifs, déjà repérés à l'aide de la modalité « chauffage collectif ». Ces dépenses sont également rapportées au nombre d'unités de consommation du ménage (et comme l'ensemble des dépenses, estimées en euros constants de 2011).

Deux grandes évolutions peuvent être notées entre 1985 et 2017 (Tableau 3) : l'accroissement continu des dépenses en eau par unité de consommation (6% des ménages dépensent plus de 225 € de 2011 par unité de consommation en eau courante en 1985 contre 38% d'entre eux en 2017) ; la baisse des consommations énergétiques à partir de 2011 en lien avec des énergies plus chères, des logements mieux isolés et des systèmes de chauffage plus performants (marqué notamment par la diffusion du chauffage central) reposant de plus en plus sur l'électricité (de 19% en 1985 à 32% en 2017), le gaz (de 22% à 27%) et le bois et de moins en moins sur le fioul ou le mazout (de 20% en 1985 à 10% en 2017). L'augmentation des dépenses en eau est redevable d'une évolution dans les volumes,[36] mais aussi des prix, qui augmentent plus rapidement que l'inflation (avec un doublement notable du prix à la consommation entre 1990 et 2003).

Déplacements

Les pratiques de déplacement sont étudiées à la fois du point de vue de l'équipement automobile (volume et motorisation) et du point de vue de l'ampleur des consommations selon le mode de transport (véhicule individuel, transports en commun, transports de longue distance). Nous mobilisons six variables. La première renvoie au nombre de véhicules automobiles détenus par le ménage et la seconde différencie les ménages selon qu'au moins l'un de ces véhicules est équipé d'un moteur diesel, ou qu'aucun d'entre eux ne l'est (essence, GPL, biocarburants, électriques, etc.)[37]. Nous approximons le volume d'essence ou de gasoil

[35] Outre la très forte variabilité des prix d'un territoire à l'autre, l'absence de série continue sur les prix à la consommation liée à l'alimentation en eau depuis 1985 rend impossible d'estimer les volumes consommés.

[36] La consommation d'eau domestique « est passée, en France, de 106 litres par jour et par habitant en 1975, à 165 litres par jour et par habitant en 2004. » selon Observatoire SISPCA (https ://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/quels-sont-les-usages-domestiques-de-leau/)

[37] Pour 1985 et 1989, seuls les modèles sont renseignés par les enquêtés. Nous déduisons la motorisation à partir d'une recherche faite sur chaque modèle renseigné.

consommé par le ménage du fait de l'utilisation de véhicules individuels motorisés en le rapportant au prix moyen au litre (avec l'aide des estimations produites dans la base Pégase). Nous estimons également la dépense moyenne en transports en commun à partir des dépenses effectuées pour des services de transports de voyageurs par route (autocar, bus) et par chemin de fer (métro, train, RER)[38]. Nous rapportons ces deux valeurs au nombre d'unités de consommation du ménage.

Enfin, nous mesurons l'intensité de l'utilisation des transports de longue distance à partir du nombre de séjours[39] effectués durant les douze derniers mois à l'étranger ou sur le territoire national. Pour les 10 240 ménages de la vague 2006, nous estimons les valeurs prises par ces deux variables à l'aide d'une imputation réalisée par l'algorithme MICE, l'enquête demandant de ne renseigner que les séjours effectués durant les six derniers mois.

Les moteurs plus économes en carburant compensent les tendances à l'alourdissement des véhicules, à la multiplication des trajets et l'individualisation croissante des usages (voir Demoli et Lannoy, 2019) : entre 1985 et 2017, le volume moyen de carburant utilisé par les ménages reste stable (autour de 700 et 850 litres par an et par UC en moyenne), même si l'écart-type tend à s'accroître (de 803 litres en 1985 à 976 litres en 2017). Parallèlement, les ménages sont de plus en plus équipés : alors que 26% des ménages n'ont pas de véhicule et 22% des ménages en ont plusieurs en 1985, contre respectivement 19% et 35% des ménages en 2017. Surtout, une évolution particulièrement marquante est celle de la motorisation : alors que seuls 5% des ménages possédaient une voiture diesel en 1985, c'est 72% des ménages qui sont dans cette situation en 2017. Parallèlement, les dépenses en transports en commun se développent (de 168 € par UC en moyenne en 1985 à 227 € en moyenne par UC en 2017). Il en va de même pour les séjours à l'étranger, qui reposent souvent sur l'utilisation des transports aériens (Demoli et Subtil, 2019) et qui concernent 16% des ménages en 1985 contre 26% d'entre eux en 2017.

---

[38] L'hétérogénéité des dépenses incluses ne permet pas de les rapporter à des prix, obligeant à rester sur une estimation monétaire.

[39] Les séjours renvoient aux périodes d'au moins quatre nuits (ou quatre jours avant 2006) passées, par une ou plusieurs personne(s) du ménage, hors du domicile habituel (et à ses frais).

4. Consommation et inégalités entre individus et entre ménages

L’analyse proposée dans cette thèse tente d’analyser les rapports à la consommation des individus, mais aussi — et surtout — des ménages. Les ménages constituent l’unité de base des enquêtes Budget de Famille, mais également une unité d’analyse pertinente pour nombre de pratiques de consommation. Dans cette dernière section, nous revenons brièvement sur les implications des choix d’unité d’analyse ainsi que sur la manière dont ceux-ci interagissent avec les manières de mesurer l’âge, le genre et la classe sociale.

4.1. Consommer dans le ménage

L’enjeu de l’articulation entre l’individu et la famille est au cœur de l’analyse de la consommation (voir par exemple le travail de Daniel Verger [1984]) et des inégalités (Curtis, 1986). Cet enjeu constitue également un paradoxe central des injonctions à l’écocitoyenneté : alors que les injonctions sont adressées à des individus, et basées sur les opinions et valeurs qu’ils sont supposés avoir intériorisées, une part essentielle des consommations les plus polluantes sont effectuées au niveau du ménage[40] (à commencer par les consommations énergétiques domestiques). Pour autant, dans l’analyse de la stratification sociale, ce questionnement a longtemps été occulté par le fait que la position sociale des hommes — à commencer par leur catégorie socioprofessionnelle — était, en tant que chefs de ménage, perçue comme définissant celle de l’ensemble de leur ménage. L’équivalence entre individu et ménage était ainsi faite (Sørensen, 1994).

Différentes approches amènent à considérer le ménage comme unité centrale dans l’analyse de la consommation. Olivier Donni et Sophie Ponthieux (2011) identifient ainsi deux approches. L’approche unitaire — que l’on retrouve par exemple chez des économistes comme Paul Samuelson (1956) ou Gary Becker (1974) — correspond aux approches considérant la famille comme un acteur « unifié » gagnant un revenu global et mettant en œuvre des comportements de consommation au niveau du ménage, tandis que l’approche non unitaire envisage le ménage sous l’angle des individus qui le composent et des négociations qui y ont lieu (Bourguignon *et al.*, 1993). La répartition du revenu touché par les conjoints affecte les

[40] Nous nous appuyons sur la définition donnée par l’INSEE : « Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l’ensemble des occupants d’un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d’une seule personne » (*insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1879*, consulté le 17/03/2023).

pratiques de consommation du ménage, dans la mesure où les pouvoirs de négociation et donc la prééminence des préférences individuelles — souvent genrées — modifient les priorités budgétaires données à tel ou tel bien ou service (Roy, 2006).

Mais l'analyse des styles de vie — que ce terme s'inscrive dans la tradition initiée par Anthony Giddens (1991) ou Pierre Bourdieu (1979a) — a eu tendance à ignorer cet enjeu. La focalisation sur des pratiques de loisir individualisables (bien qu'elles ne soient pas toujours menées individuellement) dans les analyses inspirées de Bourdieu ou sur la dimension expressive de la consommation dans l'analyse de Giddens contribue à appréhender le style de vie à une échelle individuelle, comme traduction de la position sociale, des dispositions, des préférences ou des aspirations des individus. Pourtant, comme l'expriment Tally Katz-Gerro et Ilan Talmud : « *La famille est une unité sociale durable et, en tant que telle, elle constitue l'unité de consommation de nombreux produits et services. Les grandes décisions d'importance sociale ne sont souvent que faiblement liées aux enjeux économiques auxquels l'individu est confronté seul, et la plupart des décisions quotidiennes sont prises par des unités plus larges, notamment au niveau du ménage.* » (Katz-Gerro et Talmud, 2015). Cet ancrage familial est évident lorsque ces décisions concernent des biens dont la consommation est faiblement individualisée au sein du ménage (télévision, meubles des parties communes, gros équipement électroménager, énergies — voir Verger [1984]). Mais il est aussi essentiel pour appréhender des pratiques apparemment plus individualisées : Daniel Miller replace ainsi des pratiques telles que le *shopping*, plutôt féminines et apparemment tournées vers la satisfaction de désirs individuels, dans un ensemble de pratiques traduisant des formes de soins (Miller parle même d'acte sacrificiel), entreprises par les femmes pour leurs familles (Miller, 1998). De tels achats de vêtements, outre qu'ils sont souvent effectués par les femmes pour d'autres membres du ménage, participent également à reproduire le statut social de l'ensemble de la famille (Le Wita, 1988).

Cette thèse tente d'articuler les deux échelles d'analyse, en accordant une prépondérance à l'échelle du ménage. La première partie de cette thèse, qui repose avant tout sur l'exploitation des enquêtes Budget de Famille, adopte la perspective du ménage, même si les extraits d'entretien évoqués invitent également à étudier les mises en récit individuelles de ces pratiques de consommation[41]. À l'inverse, la seconde partie de la thèse repose sur une approche plus

---

[41] Il va cependant de soi que les différents individus qui composent le ménage, en fonction de leurs préférences genrées ou générationnelles, mais aussi en fonction de leur disponibilité temporelle, ne prennent pas part de la même manière à la consommation des différents biens et services. La consommation peut, de plus, donner lieu à

individuelle, en ce qu'elle place en son cœur les significations — en particulier les significations environnementales — que les individus donnent à leurs pratiques de consommation ordinaire. Dans cette seconde partie, nous approfondissons l'analyse de l'inscription de telles pratiques dans des tâches domestiques dont la répartition entre les membres du ménage dépend largement de leur genre.

4.2. Mesurer les inégalités au niveau du ménage

La manière dont la consommation ordinaire traduit des inégalités sociales liées à la position sociale, au genre ou à l'âge paraît, à première vue, plus difficile à appréhender au niveau du ménage qu'au niveau de l'individu, dans la mesure où ces phénomènes sociaux — et en particulier les deux derniers — sont souvent présentés comme des caractéristiques personnelles. Il en va autrement pour les inégalités relatives à la position occupée dans l'espace géographique et résidentiel (morphologie, taille, statut d'occupation et localisation du domicile) bien que les espaces domestiques fassent également l'objet de divisions entre les membres du ménage (l'atelier ou le garage étant un espace plus masculin que la cuisine). Nombre de pratiques de consommation ordinaire s'ancrent dans — ou en relation avec — l'espace résidentiel et sa localisation. Ce constat justifie la primauté accordée à l'échelle du ménage dans cette thèse. Nous présentons dans cette dernière sous-section les solutions que nous avons retenues afin d'appréhender les inégalités liées au genre, à l'âge et à la position sociale du ménage.

Trois solutions peuvent permettre de mesurer le « genre du ménage ». La première implique d'analyser les différences entre hommes et femmes seules (ou avec enfants), en croisant le type de ménage et le sexe de la personne interrogée. Cette approche est mobilisée dans les Chapitres 2 (via la projection de cette variable en tant que variable illustrative dans une ACM) et 6 (comme mécanisme médiateur des effets d'âge et de génération). La seconde implique d'étudier spécifiquement les couples hétérosexuels de l'enquête (avec ou sans enfant), afin de documenter l'impact différencié des caractéristiques de la femme et des caractéristiques de l'homme (profession, origine sociale, âge, diplôme) vivant dans le ménage. Cette seconde approche est mobilisée dans le Chapitre 5, afin de différencier les effets de l'origine sociale des

des phénomènes de négociations et de conflits difficiles à prendre en compte dans une analyse multivariée de ce type. En outre, elle fait intervenir des individus n'appartenant pas au ménage au sens strict (comme les enfants habitant hors du foyer) ce qui a amené certains auteurs à préférer la notion d'entourage (Bonvalet et Lelièvre, 2002).

deux membres du couple. Enfin, une dernière approche consiste à calculer un ratio de femmes parmi les membres du ménage. En apparence moins aisée, cette approche a toutefois l'avantage de fournir une mesure applicable à l'ensemble des ménages, quelle que soit leur composition, et de permettre de séparer les effets de taille et de genre dans une analyse causale (ce qui est primordial pour le Chapitre 3, mais que nous mobilisons également dans le Chapitre 9).

L'âge (et l'année de naissance) est appréhendé en reportant, pour les personnes seules (ou avec enfants) l'âge (et l'année de naissance) de la personne interrogée. Pour les couples, nous calculons l'âge et l'année de naissance moyens des conjoints. Cette mesure permet de situer les ménages au regard de leur position dans le cycle de vie et de leur génération. Les écarts d'âge entre conjoints étant dans l'ensemble restreints (entre 3,7 et 4 ans en moyenne selon les vagues, la médiane étant de 3 ans), et les variables d'âge et d'année de naissance étant souvent mobilisées sous forme de tranches d'âge ou d'années, nous considérons cette mesure comme un proxy raisonnable.

Nous mobilisons trois mesures classiques de la classe sociale : la profession, le niveau de revenu et le niveau d'éducation. Ces deux dernières mesures permettent d'analyser la manière dont les différentes formes de capitaux — culturel et économique — interagissent et contribuent à la position dans l'espace social (Bourdieu, 1979a ; Savage, 2000). Mais puisque cette dotation en capitaux n'estime que faiblement les relations de pouvoir et de domination liées à la place sur le marché du travail (voir Flemmen, 2013), nous considérons également la catégorie socioprofessionnelle. Le capital culturel est appréhendé au travers du niveau de diplôme le plus élevé détenu par la personne de référence ou par son conjoint le cas échéant. Elle ne traduit que la forme institutionnalisée du capital culturel et rend peu compte des formes incorporées et objectivées. Celles-ci auraient pu être appréhendées à l'aide de certaines variables relatives à la consommation, mais afin d'éviter tout risque de circularité dans le raisonnement (appréhender la consommation par la consommation) nous préférons nous restreindre à cette variable classique de l'analyse sociologique, appréhendée au niveau du ménage. Le capital économique est avant tout appréhendé au travers du niveau de revenu disponible ou du niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation)[42]. Les valeurs sont converties en positions dans la

[42] La mesure du revenu disponible ayant connu des variations au cours des années, nous avons effectué un travail d'harmonisation afin d'utiliser, dans les analyses portant sur plusieurs vagues (Chapitres 2, 3, 4 et 6), une mesure du revenu homogène. Dans ces situations, et afin d'obtenir une mesure la plus homogène possible, la mesure du revenu exclut une partie non négligeable des revenus du patrimoine (intérêts sur livrets d'épargne, assurance vie et épargne retraite, intérêts sur bons du Trésor, ou de capitalisation, loyers provenant de biens ou actifs professionnels, ventes de biens durables, les ventes de biens immobiliers et de terrain, les rentes viagères), les

distribution exprimée en percentiles de revenu ou de niveau de vie, afin de limiter l'effet des valeurs extrêmes. Dans les enquêtes récentes (depuis 1995 et surtout depuis 2011), d'autres variables peuvent servir à caractériser le capital économique du ménage. Mais dans les enquêtes anciennes (1985 et 1989), les mesures des revenus du capital et de la valeur du patrimoine détenu par les ménages sont très imprécises ou lacunaires, empêchant de mobiliser ces variables de manière comparative. Les mesures subjectives du niveau de vie et de ses variations sont cependant mobilisées dans le Chapitre 9. Enfin, la catégorie socioprofessionnelle est appréhendée au travers du schéma des PCS au niveau du ménage conçu par l'INSEE depuis 2015 (Amossé et Cayouette-Remblière 2019) et selon lequel nous recodons les PCS de la personne de référence et de son conjoint. Nous apportons cependant une différence au schéma de l'INSEE, en ajoutant une catégorie relative aux ménages agricoles, soit ceux dans lesquels au moins l'un des deux conjoints est ou était agriculteur exploitant ou ouvrier agricole. Comme nous le verrons, ces ménages occupent une position très spécifique dans l'espace de la consommation ordinaire.

ressources exceptionnelles, les avantages en nature et l'argent de poche. Dans les Chapitres 5 et 9 qui ne portent que sur certaines vagues d'enquête, la mesure du revenu est plus inclusive.

Partie 1 : Les styles de consommation ordinaire de 1985 à 2017

Dans quelle mesure les styles de consommation ordinaire sont-ils adossés à des inégalités stables ? En s'appuyant pour l'essentiel sur la série des enquêtes Budget de Familles de l'INSEE entre 1985 et 2017, cette première partie interroge les clivages qui structurent la consommation ordinaire, et les inégalités sociales et résidentielles qui sous-tendent ces clivages. Plus précisément, les cinq chapitres qui la constituent apportent des éléments de réponse aux deux questions suivantes :

(1) Quelle est la nature des changements qui ont affecté les pratiques de consommation ordinaire entre l'enquête de 1985 et celle de 2017 ? Le 0 a présenté les dynamiques de diffusion ou de raréfaction associées à chaque pratique, et ce pour chacune des 28 variables étudiées. Le Chapitre 2 considère ces pratiques de consommation ordinaire dans leur ensemble et interroge la stabilité des grands clivages qui les structurent. Il permet également de documenter la manière dont leur lien avec certaines inégalités (de revenu, de résidence ou encore d'âge) se maintient ou se renforce. Au travers du cas des enfants d'agriculteurs, le Chapitre 5 étudie l'ampleur de la transmission intergénérationnelle du style de consommation ordinaire, possible facteur de maintien des styles de consommation et des clivages autour desquels ils s'organisent au cours de la période. Enfin, au travers de l'étude de la consommation de viande bovine, le Chapitre 6 interroge la nature du changement social affectant les pratiques de consommation ordinaire : est-il principalement lié à des évolutions de période ou au renouvellement des générations ?

(2) Les styles de consommation ordinaire — et les inégalités qui les traversent — sont-ils prioritairement redevables des dispositions acquises par les individus au cours de leur socialisation, ou bien des conditions matérielles avec lesquelles ils doivent composer au moment de l'enquête ? Le Chapitre 3 et le Chapitre 4 établissent la primauté des conditions matérielles dans l'explication des styles de vie et des oppositions qui les traversent. Mais le Chapitre 5 et le Chapitre 6 soulignent l'importance qu'ont les dispositions acquises. D'une part, les dispositions acquises dans le milieu familial affectent le style de consommation des individus une fois ceux-ci devenus adultes, bien qu'inégalement selon les pratiques. D'autre part, l'important effet de génération dans l'explication de la baisse de la consommation de viande bovine sur la période étudiée suggère — en particulier dans le cas de l'alimentation — l'existence de dispositions durables liées à la génération à laquelle appartiennent les individus.

Ces deux interrogations portant sur la consommation ordinaire — changement *vs.* stabilité et dispositions *vs* conditions matérielles — traversent les cinq chapitres qui suivent.

Chapitre 2. L'espace de la consommation ordinaire entre 1985 et 2017

— Ou quand tout doit changer pour que rien ne change.

Introduction

Ce second chapitre ouvre la première partie de cette thèse avec deux objectifs. Le premier est de présenter un outil qui sera ensuite mobilisé dans les trois chapitres suivants : *l'espace de la consommation ordinaire* en France, dont la construction repose sur les méthodes de l'analyse géométrique des données. Le second objectif est de mener une analyse longitudinale de cet espace — durant une période de 32 ans qui s'étend de 1985, date de la première vague de l'enquête Budget de Famille mobilisée dans cette recherche, jusqu'en 2017. L'analyse longitudinale passe par la construction d'un espace de la consommation ordinaire sur chacune des six vagues d'enquête, ainsi que par l'élaboration et l'analyse d'un *espace de la consommation ordinaire de longue période*. L'analyse de ces espaces consiste d'abord en une étude de leur structure, c'est-à-dire des principaux clivages autour desquels s'organise la consommation ordinaire, ainsi que de leur stabilité ou des changements qui les affectent au cours de la période étudiée. L'étude dans le temps consiste également en l'analyse de la position qu'occupent la population des ménages français, ainsi que les différents groupes sociaux qui la constituent, dans ces espaces. Enfin, l'analyse longitudinale permet de tester l'hypothèse d'une forme d'homogénéisation progressive des manières de consommer entre les différentes classes sociales, et *in fine*, d'une moindre prégnance de cette dimension clef de la stratification sociale sur les styles de consommation ordinaire dans la période récente.

L'enrichissement matériel croissant des populations des pays occidentaux durant la période allant des années 1950 au milieu des années 1970 — connue sous le nom de Trente Glorieuse en France —, ainsi que l'accès facilité aux biens durables pour la plupart des groupes sociaux, a conduit les observateurs de l'époque à postuler une disparition progressive des inégalités structurées par la classe sociale dans la consommation de biens matériels. Dans les années 1960, les concepts d'embourgeoisement (Zweig, 1961) en Grande-Bretagne ou de moyennisation en France (Mendras et Fresney, 1988) se sont développés pour décrire ce phénomène supposé d'homogénéisation progressive des styles de vie et des valeurs, et d'intégration d'anciens membres de la classe ouvrière dans une vaste classe moyenne. La

participation croissante de ces ménages à la société de consommation de masse et leur large accès aux biens qui améliorent le confort matériel (équipements automobiles, appareils ménagers, etc.), étaient vus comme une dimension centrale de ce processus. Si l'idée d'une réelle homogénéisation des styles de consommation à travers les classes sociales a été rapidement critiquée (Goldthorpe *et al.*, 1971 ; Bourdieu, 1979), l'idée d'un aplanissement progressif des inégalités de classe en termes de consommation a perduré, comme dans la sociologie de la consommation de Peter Saunders (Saunders 1986 ; Saunders et Harris 1990) ou dans les théories postulant une transition de nos sociétés occidentales aisées de la modernité à la « post-modernité » ou à la « modernité tardive » (Lash et Urry, 1987 ; Beck, 1992 ; Giddens, 1991 ; Featherstone, 1991). Au sein de ces deux orientations théoriques, les modes de consommation des ménages sont présentés comme étant de plus en plus indépendants du système de classe traditionnel typique de la période précédente.

Dans les théories postmodernistes, cette transition supposée génère une fluidité croissante des modes de consommation et une individualisation des styles de vie. La consommation des individus devient guidée par un objectif « d'esthétisation de la vie quotidienne » (Featherstone, 1991), une grande importance étant accordée à la dimension symbolique de chaque objet. Les styles de vie y sont conçus comme des ensembles très instables de pratiques (y compris les pratiques de consommation) qui matérialisent les récits au travers desquels les individus se définissent (Giddens, 1991). Dans cette optique, la fragmentation de la culture et des modes de consommation tend à remplacer des clivages structurés par l'appartenance de classe (Lash et Urry, 1987).

D'autres perspectives théoriques considèrent que l'inégalité de classe pourrait progressivement être supplantée par d'autres formes d'inégalités génératrices d'autres clivages dans la consommation ordinaire. Différentes hypothèses existent alors quant à ces clivages. Une première hypothèse actualise une perspective économiciste (voir par exemple Engel [1857]) qui considère le revenu comme le principal (voire le seul) facteur structurant des modes de consommation. Pour Gartman, à mesure que la prospérité s'accroît, les clivages de classe s'estompent, obscurcis par une « masse de biens matériels qui distinguent les individus uniquement par le volume de leur revenu » (Gartman, 1991, p.432). Dans cette optique, la hiérarchie des revenus deviendrait progressivement l'unique principe structurant de la consommation ordinaire, pour laquelle les ménages ne se différencieraient, régulièrement, que selon le volume et l'intensité de l'acquisition et des usages des biens et services (Gartman, 1991).

Dans une seconde optique, à mesure que la classe sociale perd de son pouvoir structurant, les modes de consommation deviendraient structurés par une multiplicité d'autres inégalités comme l'âge, le sexe, la région et les caractéristiques résidentielles. Les changements dans le contenu ou l'accès aux produits matériels, comme les innovations technologiques (informatiques, systèmes de chauffages, motorisations) ou commerciales (supermarchés hard discount, vente en ligne), pourraient amplifier ces autres clivages, à commencer par celui entre les générations (Leach *et al.*, 2013 ; Schmidt *et al.*, 2014).

Selon un troisième point de vue, un clivage plus spécifique entre une « masse moyenne » de consommateurs inclus (ayant accès à l'emploi et à la propriété) et une « sous-classe » d'exclus dépendant de l'État structurerait progressivement les modes de consommation ordinaire (Bauman, 2007 ; Haupt, 2003 ; Saunders, 1986). Selon cette dernière théorie postulant une dualisation progressive de la société de consommation, les « masses moyennes » (Saunders, 1986) — qui regroupent la « classe de services » et la classe ouvrière qualifiée — s'opposeraient à une sous-classe de personnes exclues du consumérisme (Bauman, 2007). Saunders considère que progressivement, l'accès à ce qu'il appelle la « consommation privatisée » devient un corollaire de l'accès à un emploi stable et à la propriété privée, tandis que le chômage et l'exclusion du marché résidentiel accompagneraient une dépendance à la consommation « socialisée », c'est-à-dire essentiellement fournie par l'État. Dans cette perspective, l'exclusion de la consommation apparaît comme une autre dimension d'un phénomène d'exclusion sociale largement documenté (voir notamment Damon [2018]). Cette opposition structurante en termes d'intégration au « monde des biens » (Douglas et Isherwood, 2021) a été décrite pour la première fois par Halbwachs (2012) au travers de la métaphore du « feu de camp » (Halbwachs, 2012), dans le cadre de son étude des besoins et des différences budgétaires entre les classes sociales en Europe au début du XXe siècle. Dans cette métaphore, la société est formée d'un ensemble de cercles concentriques centrés autour d'un foyer central où la vie sociale est de la plus haute intensité. La consommation reflète et permet d'accroître le degré de proximité avec le centre de la vie sociale.

Les travaux empiriques sur la consommation dans la seconde moitié du vingtième siècle en France tendent à confirmer que le degré d'intégration aux formes modernes de consommation constitue un clivage hautement structurant (Daumas 2018 ; Vangrevelinghe 1969). De l'après-guerre aux années 1990, si certains ménages sont précurseurs dans l'achat d'équipements technologiques, consomment beaucoup de vêtements, se déplacent fréquemment et sur de longues distances, et utilisent d'importants volumes d'énergie, les

habitudes de consommation d'autres ménages sont restées frugales. Le mode de vie de ces derniers a été décrit comme un résidu de la « société de pénurie » (Fairchilds, 1993) caractéristique de la période précédente, et lié à la pauvreté ou à l'éloignement des pôles commerciaux situés dans les villes. Ce mode de vie est resté à l'écart des nouveaux standards de consommation, et se caractérise à la fois par une faible mobilité et une faible consommation de vêtements, d'énergie, de transport, de viande ou de biens durables (Boichard, 1958 ; Champagne, 2002 ; Chauvel, 1999, Daumas, 2018, p. 433-440, 490-495 ; Lazarus, 2006). Cependant, les inégalités de classe apparaissent toujours à travers cette opposition. Si les classes supérieures et moyennes semblent être à l'avant-garde de ces transformations (Daumas, 2018, p. 360-87) et incarnent incontestablement le pôle moderne et intégré de la consommation ordinaire, les « consommateurs exclus » (Williams et Windebank, 2002) sont principalement composés d'ouvriers et d'employés, mais aussi de petits agriculteurs, de chômeurs et d'inactifs. Ces travaux suggèrent que, même si elles se sont transformées ou même fusionnées avec une opposition en matière d'inclusion à la consommation de masse, les inégalités de classe dans la consommation ordinaire se sont maintenues dans la seconde moitié du vingtième siècle dans les pays occidentaux comme la France.

Pour autant, ce clivage de classe pourrait, au cours de la période récente, avoir pris une autre allure que celle de l'opposition entre intégrés et exclus de la consommation. Si le rythme, l'ancienneté, le contenu exact des messages et la nature des organismes émetteurs varient, les incitations à adopter certaines pratiques de consommation et à en délaisser d'autres pour des raisons environnementales ont, au cours des 30 dernières années, conféré à ces pratiques une dimension éthique (Kennedy & Horne 2020). Cette nouvelle dimension tend à revaloriser les pratiques associées à la frugalité et autrefois perceptibles comme des formes de « privations relatives ». Elle serait ainsi susceptible de générer de nouveaux clivages, qui seraient plus amplement associés au capital culturel par exemple (Carfagna *et al.*, 2014), dans l'adoption de telles pratiques. Aux États-Unis, Elizabeth Curried-Halkett conclut ainsi, pour les classes supérieures qu'elle étudie, à une forme de déplacement des enjeux distinctifs vers la consommation de services (Currid-Halkett, 2017) au détriment de la consommation matérielle. Si elle s'observait également en France, une telle évolution pourrait remettre en question le clivage en termes d'inclusion et d'exclusion de la consommation, certains ménages aisés préférant délaisser des biens de consommation ordinaire au travers desquels ils ne chercheraient plus tant à manifester leur statut.

Ce chapitre vise précisément à évaluer dans quelle mesure, au cours de la période récente, les inégalités de classe en matière de consommation ordinaire se sont maintenues, ont été transformées ou ont été supplantées par une forme d'éclatement et de fluidité croissante des styles de vie ou par d'autres formes d'inégalités. Plus précisément, il répond à trois questions.

(1) **Quels sont les clivages qui structurent l'espace de la consommation ordinaire et comment se sont-ils transformés durant la période étudiée ?** Si les travaux historiques suggèrent que la perspective halbwachsienne d'un clivage en termes d'intégration à la consommation se vérifierait empiriquement durant les Trente Glorieuses, son maintien durant la période plus récente reste à prouver. Ce clivage est notamment susceptible d'avoir été, sur la période allant du milieu des années 1980 à nos jours, remis en question du fait d'une dévalorisation progressive de certaines formes de consommation ordinaire.

(2) **Ces clivages demeurent-ils adossés à un clivage en termes de classes sociales ?** Nous mobilisons pour répondre à cette question trois indicateurs classiques de la classe sociale : la profession, le revenu et le diplôme (voir par exemple, Flemmen, Hjellbrekke et Jarness [2018]). Nous analysons ainsi la manière dont les différentes formes de capital, culturel et économique, interagissent et contribuent à la position dans l'espace social (Bourdieu, 1979 ; Savage, 2000). Mais puisque cette dotation en capital n'estime que faiblement les relations de pouvoirs et de domination liées à la place sur le marché du travail (voir Flemmen, 2013), nous considérons également la position professionnelle. La classe, comme les autres variables, est analysée au niveau du ménage, en considérant les percentiles de niveau de vie des ménages, le diplôme le plus élevé et la catégorie professionnelle, en nous appuyant sur les PCS Ménage (Amossé et Cayouette-Remblière, 2019).

(3) **Malgré la fin de la période de progrès économique régulier qui caractérisait les Trente Glorieuses, observe-t-on toujours, durant les trente dernières années, un déplacement de la population des ménages français vers les pôles les plus voraces en termes de consommation ordinaire ?** S'il est avéré, ce déplacement concerne-t-il l'ensemble des catégories sociales ou bien certains groupes sociaux en demeurent-ils exclus ?

Dans la suite du chapitre, une première partie sera consacrée à présenter les enjeux méthodologiques de l'analyse d'un espace social sur une longue période ainsi que la stratégie adoptée. Une deuxième partie prouve la stabilité de l'espace de la consommation ordinaire sur la période étudiée et en présente les deux principales oppositions — entre inclusion et exclusion de la consommation et entre consommateurs autonomes et connectés. Les changements ayant tout de même affecté cet espace sont présentés dans une troisième partie : ceux-ci renvoient tant

à des transformations des pratiques les plus contributives aux clivages observés qu'à des déplacements effectués par différentes catégories de population dans cet espace. À travers la présentation du troisième axe structurant l'espace puis d'une typologie qui va au-delà des trois premiers axes, une quatrième partie élargit l'analyse des évolutions ayant affecté la structure des clivages dans la consommation ordinaire.

1. Méthodologie

1.1. Analyser un espace social sur une longue période

Ce chapitre s'appuie sur l'utilisation des méthodes d'analyse géométrique des données (AGD) (Le Roux et Rouanet 2004), qui permettent d'identifier les facteurs d'opposition ou de similarité parmi un ensemble de variables caractérisant une population et de distinguer et hiérarchiser inductivement les principales logiques (nommées axes ou dimensions) segmentant cette population en fonction de ces variables, en produisant un espace. Les outils d'AGD permettent également de projeter des variables supplémentaires utiles à l'interprétation des dimensions de l'espace, telles que des caractéristiques sociales ou résidentielles, ou de projeter des individus supplémentaires (Bennett *et al.*, 2009 ; Coulangeon, 2013).

Cette analyse vise notamment à contribuer méthodologiquement à l'étude des espaces sociaux sur une longue période (Coulangeon, 2013 ; Rosenlund, 2019). Les analyses en termes d'espace social ne se confrontent que rarement à la question de l'évolution temporelle — à l'exception, notable, du travail de Lennart Rosenlund (2000, 2019). Analyser un espace signifie le plus souvent effectuer une cartographie, à un moment donné, d'une population donnée du point de vue d'un ensemble de caractéristiques. Ces analyses ont toutefois rapidement donné lieu à un travail de comparaison très riche entre pays, afin de voir comment, d'une société à l'autre, les principaux clivages qui structurent les espaces étudiés sont similaires (Savage *et al.*, 2013 ; Lemel & Birkelund, 2013 ; Lemel & Katz-Gerro, 2015 ; Gayo *et al.*, 2018). L'étude complémentaire des variations temporelles dans un espace est pour autant inhérente à l'analyse qu'en fait Bourdieu dans le chapitre qui lui est consacré dans la Distinction (1979)[43]. Les transformations de l'espace social analysées par Bourdieu renvoient essentiellement à deux phénomènes. D'une part, elles correspondent à des transformations dans la morphologie de l'espace, avec, par exemple, l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie intellectuelle qui réduirait

---

[43] Celui-ci se nomme ainsi : « L'espace social et ses transformations ».

la distance entre le pôle intellectuel ou artiste et le pôle bourgeois des classes supérieures — en lien avec les mutations des savoirs transmis dans les institutions scolaires les plus prestigieuses (Bourdieu, 1979, 1989). D'autre part, elles renvoient à des transformations dans la position de certaines classes ou de certains groupes sociaux (appelées trajectoires dans l'espace social), notamment du fait de certaines mutations internes (féminisation ou vieillissement par exemple) et de stratégies particulières menées par les individus ou leurs familles pour améliorer leur position dans l'espace social (Bourdieu, 1979, p. 150-151). Pour autant, dans l'analyse de l'espace social de Bourdieu (1979), ces questionnements ne donnent pas lieu à une analyse empirique des transformations de la structure de l'espace social au cours du temps ni des déplacements de certains individus ou groupes en son sein.

L'analyse du changement temporel affectant un espace social est, en effet, conceptuellement confrontée à une difficulté : faut-il se concentrer sur l'analyse de l'évolution de la structure de l'espace, ou bien sur l'analyse des déplacements d'individus et des groupes sociaux au sein de cet espace ? Certains travaux se sont concentrés sur l'étude des trajectoires, en présupposant un fort degré de stabilité de la structure (Coulangeon, 2013). D'autres mènent une analyse jointe des deux types de transformation (Weingartner et Rössel, 2019 ; Roselund, 2019). Il nous apparaît également que ces deux mouvements demeurent intimement liés. Ce lien réside déjà en ce que la stabilité de la structure d'un espace social doit être établie pour s'intéresser aux déplacements en son sein. Quel sens aurait le déplacement d'un groupe social dans un espace dont les principaux axes d'oppositions, et ainsi la structure, seraient devenus obsolètes ?[44] Ainsi, ce chapitre vise d'abord à analyser la stabilité et les évolutions des principaux clivages structurant les pratiques de consommation ordinaire. Il nous apparaît également que cette analyse est essentielle afin d'évaluer la mesure dans laquelle les axes d'oppositions dans un espace social constituent, au-delà de la description empirique d'un état des lieux des relations entre des ménages et des pratiques, une structure rigide qui se reproduit et perdure au cours du temps, au fil du renouvellement des générations et des pratiques. Une fois cette structure établie, il s'agira de décrire le déplacement de l'ensemble de la population, mais aussi de ménages identifiables par certaines caractéristiques, le long de clivages dont nous aurons démontré la stabilité.

[44] Dans le cas bien étudié des pratiques culturelles, quel sens aurait le constat empirique du déplacement, au cours du temps, d'un groupe social vers le pôle le plus légitime de l'espace si celui-ci n'est plus tant structuré par une opposition en termes de pratiques plus ou moins légitimes, mais en termes de plus ou moins grande diversité des contenus consommés (Peterson et Kern, 1996 ; Coulangeon et Lemel, 2007) ?

	Analyse des Correspondances Multiples sur une seule année d'enquête	Analyse des Correspondances Multiples sur les individus de l'ensemble des années d'enquête	Analyse Factorielle Multiple sur les individus de l'ensemble des années d'enquête	Méthode retenue : Plusieurs ACM sur chaque année d'enquête suivies d'ACP sur les axes communs.
Description	Comparer la position des individus dans le temps dans l'espace produit par une unique ACM, avec les individus d'une année en actifs et les individus des années postérieures et/ou antérieures en supplémentaires.	Comparer la position des individus dans le temps dans une seule ACM avec les individus de toutes les années d'enquête en actifs.	Les mêmes individus sont caractérisés par x groupes des mêmes n variables correspondant aux x années d'enquête. Des analyses séparées sur chaque groupe annuel de variables produisent des *espaces annuels* tandis qu'un *espace de longue période*, résultat d'un compromis entre ces espaces, est calculé par l'AFM	(1) Les x groupes annuels d'individus sont analysés séparément en utilisant des ACM. Les individus des autres années sont projetés en supplémentaires dans chaque espace annuel. La stabilité des dimensions principales est évaluée. (2) Un *espace de longue période* est construit en utilisant des ACP sur chaque ensemble de dimensions communes.
Avantages	(1) Un processus en une seule étape. Les clivages sont faciles à interpréter, car seuls les individus d'une année y contribuent. (2) Couramment utilisé (voir Coulangeon, 2013 ; Purhonen, Leguina et Heikkilä, 2021 ; Rosenlund, 2019).	(1) Un processus en une seule étape. (2) Tous les individus contribuent aux clivages.	(1) Un processus en une seule étape. (2) Produit à la fois des espaces annuels comparables pour évaluer les changements dans leur structure et un espace compromis de « longue période » pour évaluer les changements dans la position des individus.	Produit à la fois des *espaces annuels* comparables pour évaluer les changements dans leur structure et un *espace de longue période* pour évaluer les changements dans les positions des individus. La pertinence de ce dernier dépend du degré de similarité des espaces annuels, qui peut être mesuré.
Limites	(1) Nécessite les mêmes variables chaque année. (2) Les changements dans la position des individus ou des groupes sont mesurés le long de clivages associés à une seule année. (3) Les changements dans la structure de l'espace sont ignorés.	(1) Nécessite les mêmes variables chaque année. (2) Les changements dans la structure de l'espace sont ignorés. (3) Les clivages confondent clivages au sein des ménages de chacune des années d'enquête et changements temporels observés durant la période étudiée.	Nécessite des données de panel.	(1) Nécessite les mêmes variables chaque année. (2) Un processus complexe en deux étapes.

Tableau 4 : Quatre stratégies empiriques pour analyser un espace social dans le temps

Si peu de travaux empiriques s'appuyant sur une approche par l'espace social mesurent les changements temporels survenant dans les espaces qu'ils étudient (mais voir Coulangeon, 2013 ; Rosenlund, 2019 ; Weingartner et Rössel, 2019), la méthode utilisée par ces quelques travaux consiste à construire un espace (en utilisant l'Analyse des Correspondances Multiples

[ACM]) sur les individus de la première année et à projeter les individus des années ultérieures en complément.

Comme indiqué dans le Tableau 4, cette méthode ne tient pas compte des changements affectant les dimensions de l'espace. De plus, les variations dans la position des individus d'une année sur l'autre sont mesurées le long d'axes construits à partir des individus d'une seule année. En cas de faible similarité entre les espaces annuels, les individus des années postérieures sont positionnés le long de clivages qui ne les concernent plus. Et en cas de forte similarité entre les espaces annuels, une telle approche considère l'espace de la première année comme une approximation de l'*espace de longue période* au lieu de comparer directement la position des individus dans un espace plus proche de l'*espace de longue période* — c'est-à-dire un espace de compromis qui ignore les spécificités annuelles. Nous considérons que cette méthode, lorsqu'elle n'est pas complétée par des analyses supplémentaires (voir par exemple Rosenlund [2019]), ne parvient pas à mesurer correctement et à distinguer analytiquement les changements dans la structure des espaces et les changements dans les positions individuelles dans un espace social prétendument stable. D'autres méthodes, comme la réalisation d'une seule ACM dans l'échantillon complet contenant tous les individus, présentent également des limites[45] (voir Tableau 4). De plus, les données utilisées dans cette étude ne sont pas des données de panel, ce qui empêche d'utiliser des méthodes plus sophistiquées comme l'analyse factorielle multiple. Nous proposons une stratégie analytique en deux étapes visant à analyser les changements affectant à la fois la structure de l'espace social et la position des individus à l'intérieur de celui-

---

[45] L'approche utilisée pour construire l'espace de longue période fournit des résultats assez proches de ceux produits par la réalisation d'une ACM sur les six fichiers concaténés. En effet, le coefficient de corrélation de Pearson entre les coordonnées des ménages sur les axes de longue période et leurs coordonnées sur les axes de l'ACM globale est de 0,97 pour l'axe 1 et de 0,93 pour l'axe 2. Néanmoins, nous considérons que ces petites différences ont de l'importance lorsque l'on cherche à distinguer analytiquement les changements survenant dans la structure générale et les changements survenant dans la position des ménages dans cette structure. En effet, même si la structure générale est très similaire entre les années, nous montrons que deux changements se produisent néanmoins : des changements dans les coordonnées et/ou la contribution de certaines modalités et des changements dans la position moyenne des ménages dans l'espace. Lors de la construction d'une ACM globale, ces changements, et surtout le second, sont absorbés dans la structure et contribuent ainsi aux facteurs principaux. Il ne s'agit plus de clivages qui concernent chacun des échantillons annuels (séparément), mais de clivages qui reflètent en partie les changements qui se sont produits au cours des 32 années étudiées. Cela apparaît dans l'eta2 associé aux années de l'échantillon : dans l'approche développée dans le chapitre, les années de l'échantillon résument 2,6% de la variance sur l'axe de longue période 1 et 3,9% de la variance sur l'axe de longue période 2, alors qu'elles représentent 7,6% de la variance sur le premier axe de l'ACM global et 9,6% sur le second axe. Cela apparaît également dans la contribution des modalités qui ont connu un changement majeur dans leur fréquence. Bien que l'achat de dispositifs informatiques ne contribue jamais à plus de 2,6% de la variance sur le premier axe de chaque espace annuel de consommation ordinaire, il contribue à 3,4% de la variance sur le premier axe de l'ACM global, ce qui n'est pas souhaitable, car cela amplifie abusivement la fracture technologique entre inclus et exclus de la consommation ordinaire qui existe dans chaque année de l'échantillon en la doublant d'une fracture temporelle due à la diffusion progressive de ces équipements informatiques au cours du temps.

ci, ce qui peut s'avérer utile lorsque les données ne sont pas des données de panel, mais que l'ensemble des variables est homogène entre les années d'enquête.

1.2. Stratégie empirique

(1) Pour chacune des six vagues (1985, 1989, 2000, 2006, 2011, 2017), nous réalisons une ACM sur l'ensemble des ménages métropolitains à partir de 28 variables (voir Chapitre 1). Les quelques valeurs manquantes résiduelles ont été imputées par la méthode MIMCA (Josse et Husson, 2016) et ne contribuent pas à la construction des dimensions. Nous nous concentrons dans un premier temps sur les deux premières dimensions de chacune des six ACM qui, selon les années, résument entre 78% et 84% du taux de variance modifié total (Le Roux et Rouanet, 2004, p. 200) (voir Annexe 2).

(2) Pour l'ACM sur les 28 variables de consommation et les 11 977 ménages de la vague 1985, nous nommons *espace de la consommation ordinaire en 1985* le plan produit par l'intersection des deux premières dimensions. Nous projetons ensuite les 52 006 ménages des autres vagues (1989 à 2017) sur chacun des deux premiers axes de cet espace. Ainsi, chacun des 63 983 ménages, qu'il ait contribué ou non à la construction de l'espace de la consommation ordinaire en 1985, a une coordonnée sur chacune des deux dimensions structurant l'espace pour cette année-là. Nous procédons de manière équivalente pour chacune des cinq autres vagues d'enquête. Ainsi, chaque ménage est caractérisé par des coordonnées sur les deux axes structurants chacun des six *espaces annuels de la consommation ordinaire* (de 1985 à 2017).

(3) Par ce procédé, il devient possible de comparer la position de chacun des 63 983 ménages dans l'espace d'une année et dans l'espace de l'année suivante. De même, il devient possible de comparer la position de chacune des 89 modalités actives dans l'espace d'une année et dans l'espace de l'année suivante. Ainsi nous évaluons la mesure dans laquelle les axes des espaces annuels opposent les mêmes ménages et les mêmes pratiques de consommation, c'est-à-dire la stabilité de la structure de l'espace de la consommation ordinaire. Nous utilisons les coefficients de corrélation de Pearson pour évaluer la similarité des coordonnées des ménages sur les axes de chaque espace social annuel. Nous faisons de même pour les modalités actives. Un coefficient de corrélation élevé (supérieur à 0,8) entre les coordonnées sur l'axe 1 de l'année n et l'axe 1 de l'année n+i indique que les deux axes annuels reflètent le même clivage, dans la mesure où ils opposent principalement à la fois les mêmes ménages et les mêmes pratiques de consommation.

(4) Comme nous le montrons dans la partie 2.1, les axes 1 et 2 issus des différents espaces annuels sont fortement similaires, et reflètent des axes latents 1 et 2 de longue période. Nous construisons et analysons le plan produit par l'intersection de ces deux axes de longue période comme *l'espace de la consommation ordinaire de longue période* (entre 1985 et 2017). À partir de l'ensemble des axes 1 des six *espaces annuels*, nous identifions l'axe de longue période 1 en utilisant une Analyse en Composantes Principales sur les 63 983 ménages et les six variables mesurant leurs positions sur chaque axe annuel 1 (Annexe 3). Cette méthode permet d'identifier les principaux facteurs communs à un ensemble de variables numériques, dans ce cas les axes annuels 1 pour lesquels chaque ménage a une coordonnée. Ces variables sont fortement corrélées entre elles, comme nous l'avons montré précédemment en utilisant le coefficient de corrélation de Pearson entre les coordonnées des ménages et des modalités sur chaque axe annuel 1. Nous utilisons donc le premier facteur de l'ACP, qui résume la quasi-totalité de l'inertie, comme axe 1 de compromis de tous les axes annuels 1 et nous nommons ce premier facteur « première dimension de l'espace de la consommation ordinaire de longue période ». Nous procédons de la même manière pour les axes annuels 2 afin de distinguer la deuxième dimension de longue période (Annexe 3)[46].

(5) Nous analysons ensuite les changements dans l'association de certaines pratiques avec la structure de l'espace de consommation ordinaire pour montrer comment la raréfaction ou la banalisation de certaines pratiques est relayée par la diffusion inégale d'autres pratiques qui participent au maintien des mêmes clivages. Nous comparons, à travers les vagues, les contributions des différentes modalités à la construction de chacun des deux axes ainsi que leurs fréquences et leurs coordonnées dans chaque *espace annuel*. Les contributions mesurent l'influence de chaque modalité sur la définition d'un axe, tandis que les coordonnées mesurent leur association à l'un ou l'autre pôle de l'axe (voir Annexe 7 et

---

[46] D'autres méthodes peuvent être utilisées pour calculer ces *axes de longue période*. À titre de tests de robustesse, nous les avons calculés à partir de trois autres méthodes : comme les deux premiers facteurs résultant des ACP à rotation promax et varimax sur les cinq premiers facteurs de chacune des six ACM annuelles ; de manière plus simple, comme la moyenne des axes annuels 1 et comme la moyenne des axes annuels 2. Ces trois méthodes donnent des résultats équivalents aux premiers facteurs de deux ACP exécutées séparément sur le sous-ensemble des axes annuels 1 et sur le sous-ensemble des axes annuels 2 (voir l'Annexe 4 présentant les coefficients de corrélation de Pearson entre les *axes de longue période* calculés selon ces différentes méthodes). Nous choisissons de nous en tenir à la méthode des ACP séparées parce qu'elle permet de visualiser (voir Annexe 3) que l'axe compromis de longue période 2 n'explique pas toute la variance des axes annuels 2 : le deuxième facteur de l'ACP réalisé sur les axes annuels 2 correspond à une différence entre l'axe 2 de 1985-89 et l'axe 2 des espaces des quatre autres années qui est décrite plus en détail dans la section 4.1 (en particulier le fait qu'un important budget alimentaire consacré aux légumes passe du pôle négatif au pôle positif de l'axe 2).

Annexe 8). Comme la contribution d'une modalité à un axe est proportionnelle à sa fréquence et à sa coordonnée sur cet axe (Le Roux et Rouanet 2004, p. 196), l'analyse des variations dans la fréquence et dans les coordonnées des modalités sur chaque axe s'avère utile pour mieux comprendre l'évolution de leurs contributions.

(6) Nous documentons les mouvements moyens de la population le long des axes de longue période et montre comment ils sont associés à des changements générationnels. Comme les ménages échantillonnés à chaque vague d'enquête ne sont pas les mêmes, cette méthode ne suit pas l'évolution des positions des ménages en tant que tels dans l'espace, mais étudie plutôt les mouvements des ménages en général. Nous analysons ainsi le changement de la position moyenne de l'ensemble des ménages, mais aussi le changement dans la position moyenne de certaines catégories de ménages, définies par leur niveau de vie, leur âge ou la taille de leur commune d'habitation.

(7) Dans un dernier temps seulement, nous nous intéressons aux autres dimensions de l'espace de la consommation ordinaire. Nous décrivons ainsi le clivage qui parcourt, d'année en année, mais avec des variations notables, l'axe 3. Nous construisons et commentons enfin une typologie portant sur les 5 premiers axes de longue période de l'espace de la consommation ordinaire.

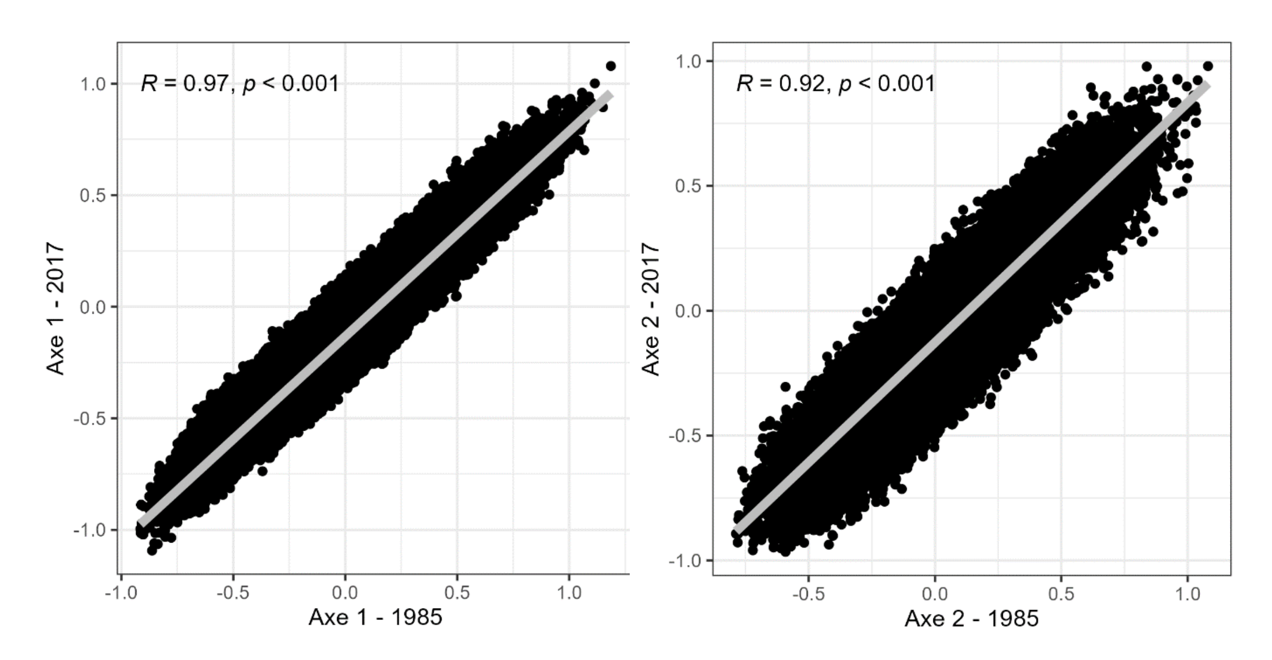
2. Un espace social stable à deux dimensions

2.1. L'espace de la consommation ordinaire de longue période

La structure de l'espace de la consommation ordinaire est demeurée stable au cours des 30 dernières années. Comme on l'observe dans la Figure 2, les structures des espaces de 1985 et 2017 sont extrêmement proches, avec un coefficient de corrélation linéaire de 0,97 entre les coordonnées des ménages sur les deux axes annuels 1 et de 0,92 entre les coordonnées des ménages sur les deux axes annuels 2. Plus largement, les coefficients de corrélation entre les axes annuels 1 (calculés à partir des coordonnées des ménages) sont toujours supérieurs à 0,8, montrant la très grande similitude entre les axes 1 des espaces annuels successifs du point de vue des coordonnées des ménages. La même conclusion s'applique aux axes annuels 2 (Annexe 5).

Un tel résultat s'observe également lorsque l'on examine la position des modalités actives dans cet espace (Figure 3). Le coefficient de corrélation de Pearson entre les coordonnées des modalités sur les deux axes annuels 1 (1985 et 2017) est de 0,82 et est de 0,84 entre les

coordonnées des modalités sur les deux axes annuels 2. Pour les modalités également, les coefficients de corrélation entre les axes annuels 1 (et entre les axes annuels 2) sont toujours supérieurs à 0,8 (Annexe 6).



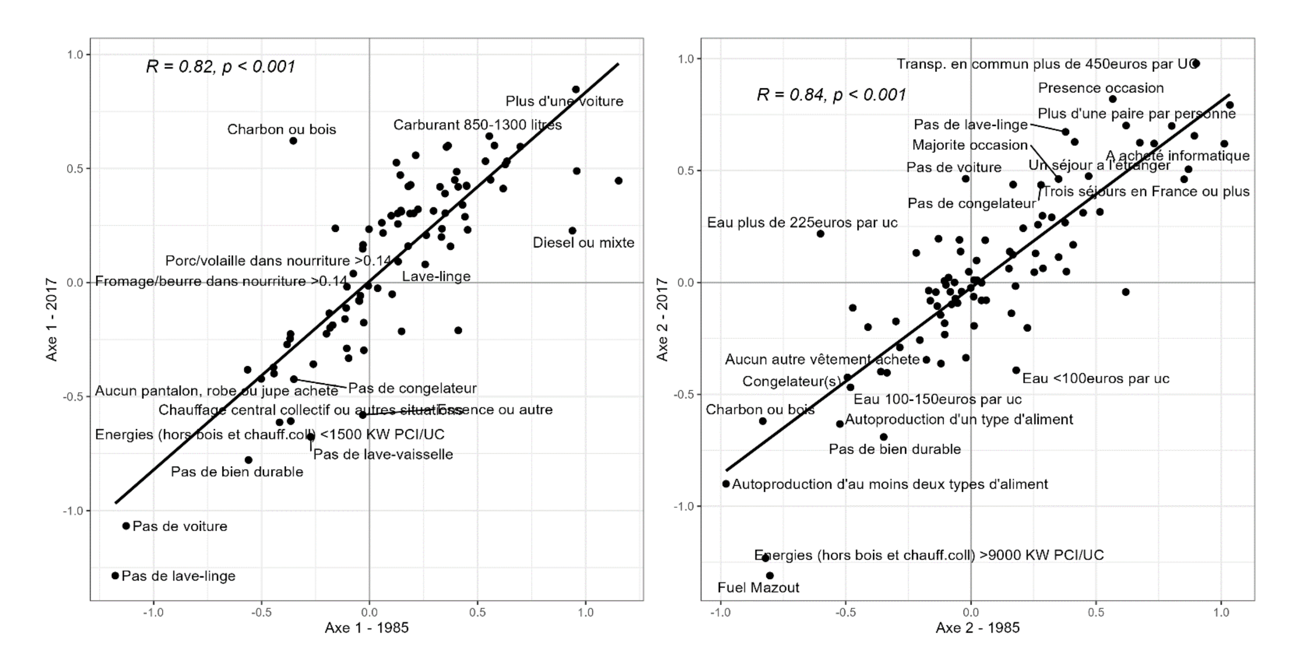
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Sur le côté gauche de cette figure sont représentées les coordonnées de l'ensemble des 63 983 ménages sur les axes 1 des espaces de consommation ordinaire en 1985 et en 2017. Sur le côté droit sont représentées les coordonnées de tous les ménages sur les axes 2 des espaces de la consommation ordinaire en 1985 et en 2017.

Figure 2 : Corrélations entre les axes des espaces de consommation ordinaire en 1985 et 2017 — ménages

Néanmoins, les coefficients de corrélation relatifs aux modalités sont légèrement inférieurs aux coefficients de corrélations relatifs aux coordonnées des ménages, car certaines modalités (qui contribuent faiblement aux axes) se déplacent dans l'espace au cours de la période étudiée (comme « Combustible : bois ou charbon » pour l'axe 1 et « Eau courante : 100-150 euros par UC » pour l'axe 2). Ces changements seront analysés dans la troisième partie.

En nous appuyant sur ce constat de la stabilité de l'espace de la consommation ordinaire, nous analysons *l'espace de longue période*, construit en croisant les axes de longue période 1 et 2 (voir partie 1.2 pour plus de détail sur leur construction). Nous documentons pour cela la position, dans *l'espace de la consommation ordinaire de longue période*, des modalités actives qui contribuent de manière forte et durable au sein des différents *espaces annuels* (Figure 4). Quelles sont les deux logiques de polarisation qui traversent, de 1985 à 2017, *l'espace de longue durée de la consommation ordinaire* ? Comme on l'observe, et contrairement à ce que laissaient

penser les analyses historiques qui mettent en parallèle l'intégration au monde des biens et la modernité des biens et services consommés[47], ces deux dimensions sont en réalités orthogonales l'une à l'autre.



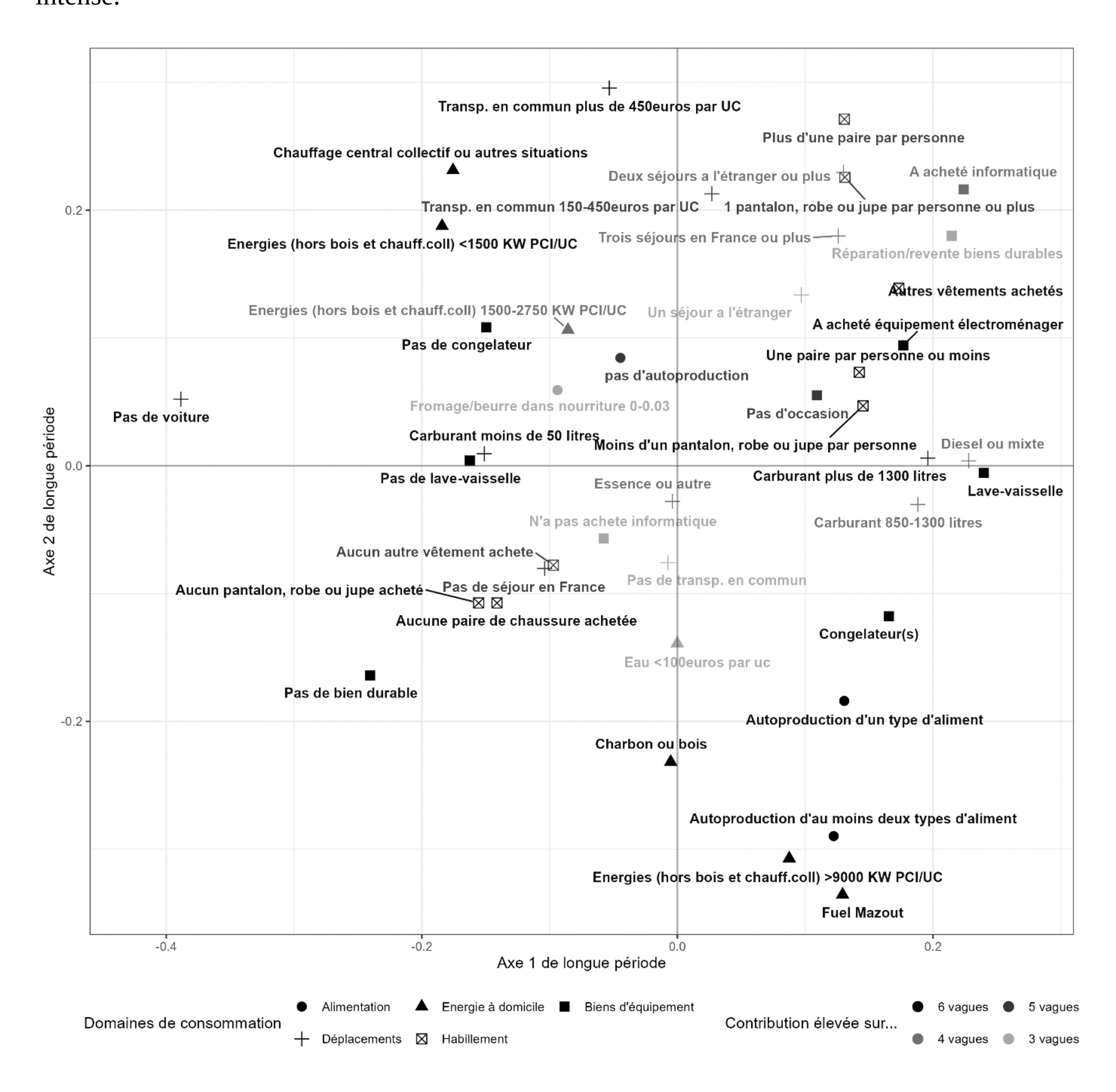
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Sur le côté gauche de cette figure sont représentées les coordonnées de l'ensemble des 89 modalités sur les axes 1 des espaces de consommation ordinaire en 1985 et en 2017. Sur le côté droit sont représentées les coordonnées de toutes les modalités sur les axes 2 des espaces de la consommation ordinaire en 1985 et en 2017.

Figure 3 : Corrélations entre les axes des espaces de consommation ordinaire en 1985 et 2017 — modalités

Le premier axe peut en effet être analysé comme **l'axe de l'intégration à la consommation ordinaire.** On retrouve, à gauche de l'axe, des ménages faiblement équipés (ne possédant pas de véhicule automobile ni de machine à laver) et faiblement consommateurs de vêtements, de biens durables électriques ou électroniques, d'énergie de chauffage ou encore de légumes. À l'inverse, dans le pôle intégré situé à droite de l'axe 1, on trouve des ménages fortement équipés, possédant fréquemment plus d'un véhicule, doté d'une motorisation au diesel. Ce pôle ne privilégie pas nécessairement la consommation d'objets achetés neufs ou en grande quantité : l'achat d'occasion, l'autoproduction ou l'achat modéré de vêtements y sont la norme. Mais la consommation y est présente sous diverses formes et d'une intensité variable. C'est pourquoi, plus qu'un axe d'intensité de la consommation sur laquelle les ménages se situeraient en fonction du degré de prodigalité de leur consommation, il s'agit d'un axe

[47] Nous renvoyons ici à l'introduction de ce chapitre.

d'intégration à la consommation, qui oppose d'un côté les ménages exclus de la consommation ordinaire, et de l'autre des ménages équipés avec une consommation allant de moyenne à intense.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Les modalités projetées contribuent fortement (plus que la contribution moyenne) à la construction d'au moins un des deux axes dans au moins trois des six espaces annuels de la consommation ordinaire. La contribution de chacune des modalités à chaque axe annuel est présentée en Annexe 7 et Annexe 8.
Lecture : Les ménages ne possédant pas de voiture occupent, en moyenne, une position de -0,39 sur l'Axe 1 et de 0,05 sur l'Axe 2 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période.

Figure 4 : L'espace de la consommation ordinaire de longue période — modalités actives

Le deuxième axe oppose des styles de consommation connectés et autonomes. Au nord de l'espace, les ménages utilisent intensément les transports en commun, ont tendance à

effectuer de nombreux séjours sur le sol français. Ils consomment très fréquemment des articles d'habillement et d'informatique, et ils allongent plus fréquemment la durée de vie de leurs biens durables par la réparation, la vente ou l'achat d'occasion. La possession de lave-linge et surtout de congélateurs y est plus faible tandis que le chauffage y est souvent collectif, typique de l'habitat collectif. À l'inverse, les ménages au sud de l'espace se caractérisent par l'utilisation de certaines énergies de chauffage, le fioul, le bois ou le charbon, et une forte consommation énergétique. La dépense en eau du robinet y est plus faible, souvent en lien avec des sources gratuites d'approvisionnement en eau. L'autoproduction y est la norme et si l'équipement en congélateur est fort, la consommation de biens durables (habillement ou équipements électroniques et électroménagers) est peu fréquente. Plus proches de l'autosuffisance, les ménages au sud de l'axe dépendent moins du marché pour renouveler leurs vêtements ou appareils électroniques et participent peu à des formes collectives de consommation (transports en commun, chauffage collectif). Cet axe oppose ainsi des ménages avec des formes de consommation extraverties, mais également partagées (transport, chauffage, maintenance de biens durables) et des ménages qui ont un style de consommation plus autonome et ancré localement. L'opposition entre des formes de consommation traditionnelles (au sud) et plus modernes (au nord) structure également ce clivage. Nous utilisons le terme « connecté » pour qualifier la forme de consommation observée au nord de cet espace, en ce qu'il renvoie tant à la forte participation de ces ménages dans des modes de consommation en réseau qu'à leur affinité avec les nouvelles technologies. À l'inverse, nous utilisons le terme « autonome » pour désigner les styles de consommation plus traditionnels, localisés et individualisés typiques du sud de l'espace.

2.2. Clivages dans la consommation ordinaire et inégalités sociales et résidentielles

La projection dans *l'espace de la consommation ordinaire de longue période* de onze variables supplémentaires relatives aux caractéristiques sociodémographiques et résidentielles des ménages étudiés permet de mieux saisir les mécanismes sociaux qui contribuent à structurer ce double clivage (voir Figure 5 ; voir également les coordonnées et tests de typicité dans l'Annexe 10).

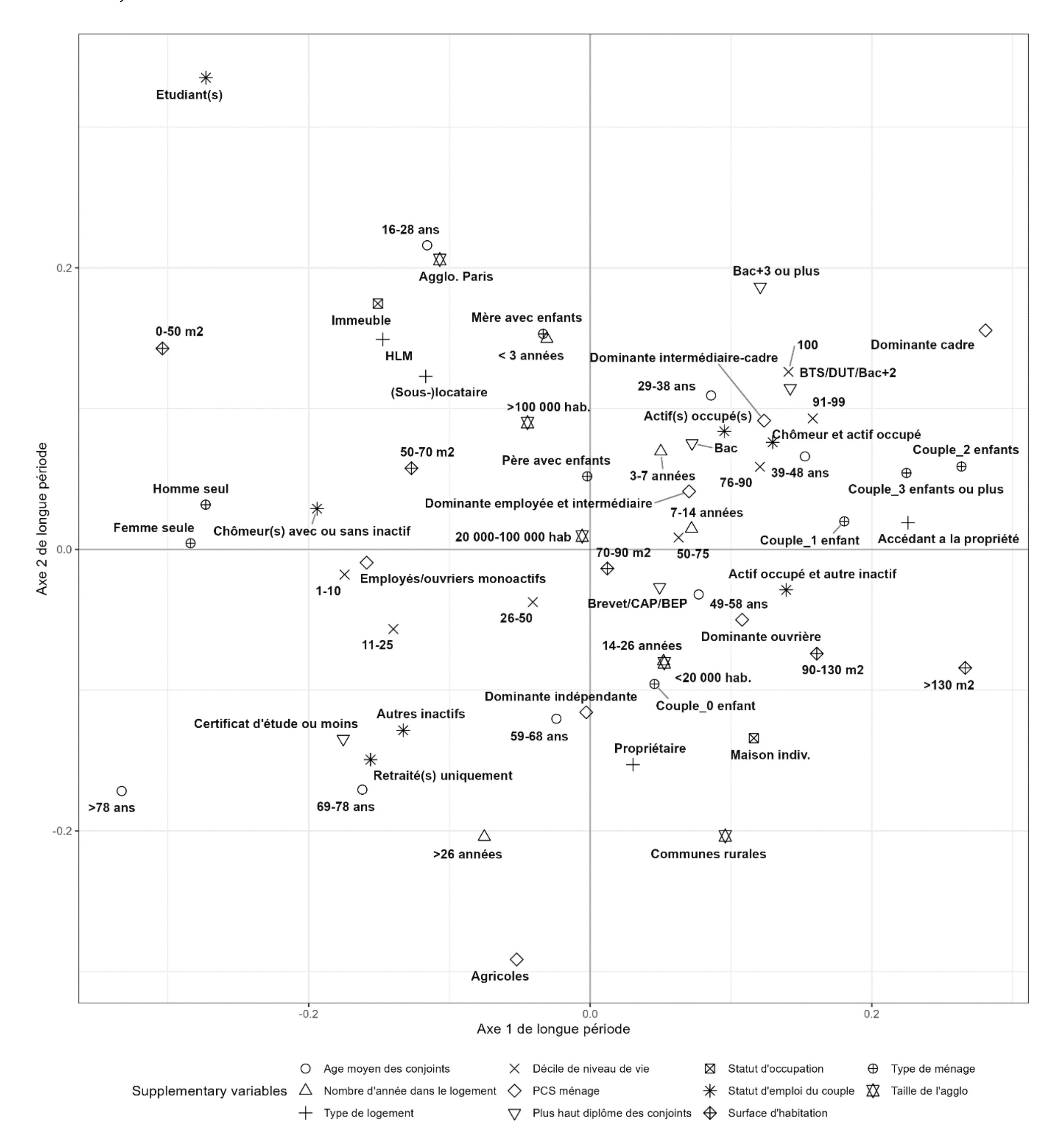
L'axe de l'intégration à la consommation ordinaire recouvre des clivages en termes de niveau de vie, de diplôme et de catégorie socioprofessionnelle, mais aussi d'âge, de taille du ménage et de caractéristiques résidentielles. Les ménages exclus de la consommation de masse sont ainsi principalement jeunes ou âgés, vivant le plus souvent seuls ou dans une famille

monoparentale, avec de faibles revenus et un faible niveau de diplôme. Ils vivent plus fréquemment dans des logements de petite taille (moins de $50m^2$), loués dans des zones urbaines. Les membres de ces ménages ne travaillent souvent pas, étant étudiants, retraités, chômeurs ou inactifs. L'exclusion de la consommation de masse concerne ainsi avant tout des ménages dont la position sur les marchés du travail, matrimonial et résidentiel, est particulièrement précaire. À l'inverse, les ménages intégrés à la consommation de masse sont plus souvent aisés, diplômés et en emploi (les couples de cadres et chefs d'entreprises sont situés particulièrement à l'est de l'espace). Ils sont plus fréquemment au cœur de leur cycle de vie (39-48 ans), vivant avec au moins deux enfants dans des maisons dont ils sont primo-accédants.

Le clivage du deuxième axe entre consommateurs connectés et autonomes recouvre également des différences d'âge, de caractéristiques résidentielles, de profession et de diplôme. Les consommateurs connectés sont principalement des ménages jeunes, particulièrement diplômés et vivant dans les grandes villes, en particulier en région parisienne. Les couples de cadres et les étudiants sont particulièrement surreprésentés dans ce pôle. Les caractéristiques sociales et résidentielles de certains semblent refléter des formes de précarité (faible surface du logement, logement social, surreprésentation des mères célibataires) tandis que d'autres ménages situés dans le pôle connecté paraissent particulièrement aisés (les 10% des ménages au niveau de vie le plus élevé occupent une position particulièrement élevée le long de cet axe). Dans le pôle autonome de l'espace, les ménages agricoles et particulièrement âgés sont surreprésentés. Les indépendants et les ouvriers occupent une position relativement basse sur cet axe, en lien par exemple avec leurs pratiques d'autoproduction. De manière plus générale, on trouve du côté sud de l'axe des ménages qui habitent depuis plus de 25 ans dans des maisons — dont ils sont propriétaires — situées en zone rurale. Ce second clivage incarne une opposition que l'on peut supposer générationnelle (nous y reviendrons) sous-tendue par des rapports différenciés à l'espace résidentiel et par un écart dans la dotation en capital culturel.

La consommation ordinaire est donc restée organisée par des inégalités structurées en partie par la classe sociale entre 1985 et 2017. Comme dans d'autres domaines sociaux (Atkinson, 2010), les théories postmodernistes prédisant une fragmentation et une désorganisation de la consommation ordinaire (Beck, 1992 ; Featherstone, 2007 ; Giddens, 1991 ; Lash et Urry, 1987) ne sont pas soutenues par les données empiriques : les styles de consommation ordinaire ont été structurés par deux clivages très stables dans la période récente : consommateurs exclus vs inclus, et consommateurs connectés vs autonomes. La

question de l’intégration à la société de consommation apparaît ainsi comme disjointe de (et orthogonale à) celle du degré de modernité et d’extraversion du style de consommation ordinaire, et ce de manière durable.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Les ménages comportant au moins un étudiant ou une étudiante parmi les conjoints occupent, en moyenne, une position de -0,27 sur l’Axe 1 et de 0,34 sur l’Axe 2 de l’espace de la consommation ordinaire de longue période.

Figure 5 : L’espace de la consommation ordinaire de longue période — modalités supplémentaires

Si ces deux dimensions sont effectivement primordiales dans la structuration du style de consommation ordinaire, comme la littérature historique sur le sujet le laissait penser (Vangrevelinghe, 1969 ; Daumas, 2018 : 374 – 445), elles ne jouent pas de manière unifiée, mais duale et ne vont pas nécessairement de pair.

Ce constat permet de résoudre le paradoxe apparent souligné par le mouvement des Gilets Jaunes d'une population intégrée à la consommation — comme le sont dans l'ensemble les ménages ouvriers — mais qui se sent éloignée voire en conflit avec des pôles urbains à la consommation moderne et moins axée sur l'automobile. L'intégration à la consommation peut tout à fait s'accommoder d'une forme de localisme rural et contraint à l'utilisation de la voiture.

Par ailleurs, l'hypothèse de Gartman selon laquelle la massification des biens matériels induirait une structuration des modes de consommation ordinaire uniquement par le niveau de revenu (Gartman 1991) ne correspond pas aux preuves empiriques. Certes, le revenu est bien une variable structurante de l'espace de consommation ordinaire. Comme on l'observe, le niveau de vie est fortement bien qu'irrégulièrement associé aux positions sur les deux axes. Une augmentation du niveau de vie au sein des 75% de la population les moins aisés s'accompagne surtout d'une consommation plus intégrée, alors qu'une augmentation du niveau de vie au sein des 25% des ménages les plus aisés s'accompagne essentiellement d'un style de consommation plus connecté. Mais ce lien avec le revenu n'est pas plus fort que celui avec le diplôme, les caractéristiques résidentielles ou l'âge.

Néanmoins, l'opposition traditionnelle de classe entre cols bleus et cols blancs ne correspond pas non plus aux données : les couples d'ouvriers comme ceux de chefs d'entreprises, cadres ou professions libérales obtiennent des scores relativement élevés sur le premier axe, ce qui reflète une forte intégration au monde des biens. Dans cette perspective, nos résultats soutiennent les théories considérant le degré d'intégration dans la consommation de masse comme le principal clivage (Bauman, 2007 ; Haupt, 2003 ; Saunders, 1986), la première dimension de l'espace de la consommation ordinaire étant principalement structurée par l'opposition entre consommateurs inclus et exclus. Elle oppose des ménages peu consommateurs et peu équipés (de plus petite taille, plus pauvres, plus urbains et plutôt jeunes ou très âgés), à des ménages plus aisés, installés et de plus grande taille dont la consommation est forte pour la plupart des biens et services marchands considérés. Dans cet espace, la manière dont l'exclusion de la consommation de masse se superpose à d'autres dimensions de l'exclusion sociale (économique, matrimoniale, résidentielle), qu'elle soit transitoire (liée à certaines étapes de la vie) ou durable, souligne l'importance de la consommation dans la

participation aux activités sociales (Saunders, 1986). Nos résultats démontrent également l'importance des inégalités d'âge et de résidence, les jeunes ménages urbains ayant fréquemment un style de consommation exclu, mais connecté, les familles rurales partageant la consommation la plus intégrée et les vieux ménages ruraux ayant principalement un style de consommation autonome et exclu.

Toutefois, la classe sociale a continué à structurer l'espace de la consommation ordinaire tout au long de la période. Le clivage entre styles de consommation connecté et autonome se superpose à une opposition en termes de catégories socioprofessionnelles (entre cadres et indépendants), mais aussi en termes de capital culturel. Plus généralement, les styles de consommation exclus-autonomes sont principalement ceux des ménages dont le volume de capital économique et culturel est le plus faible, tandis que les consommateurs inclus et connectés se retrouvent principalement parmi les ménages dont le volume de capital est élevé. Le volume de capital — principal indicateur de la position dans l'espace social (Bourdieu, 1979 ; Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019) — est donc fortement associé à la position dans l'espace de la consommation ordinaire, suivant un schéma diagonal. Sur le quart intégré et connecté, la composition du capital distingue ceux qui ont un niveau relativement élevé de capital culturel dont le style de consommation est particulièrement connecté, et ceux qui ont un capital économique relativement élevé et qui ont tendance à avoir le plus haut degré d'intégration dans la consommation ordinaire.

Il convient également de noter que les polarités observées dans l'espace de la consommation ordinaire — ainsi que dans sa relation avec l'espace social — font écho à celles observées pour la consommation culturelle. Contrairement à ce que postulait Gartman (1991), les cultures matérielles et non matérielles semblent être structurées par des inégalités similaires. Ainsi, l'opposition entre consommation intégrée et exclue d'une part et entre consommation connectée et autonome d'autre part peut être comparée à celle entre engagement et désengagement dans les activités culturelles et entre goûts culturels émergents et établis (voir Bennett *et al.* [2009], Coulangeon [2013]). Néanmoins, ces similitudes ne doivent pas cacher des spécificités. Tout d'abord, si le désengagement culturel est associé à une participation accrue à certaines pratiques au sein du foyer (comme regarder la télévision), l'exclusion de la consommation affecte toutes les pratiques étudiées (bien que de manières inégales). Plus important encore, contrairement à l'opposition entre répertoires émergents et établis, le clivage entre consommation connectée et autonome semble être fortement associé à l'éducation et à la profession, ce qui suggère une relation encore plus forte avec la position dans l'espace social.

3. Changement des pratiques, déplacement des individus

3.1. Le *turnover* des pratiques

Les mêmes clivages se maintiennent sur un peu plus de 30 ans, mais les pratiques qui participent à générer ces clivages évoluent, certaines pratiques devenant fortement contributives et prenant le relais d'autres dont la contribution décline. De tels changements nuancent la vision fixiste que le résultat de la grande stabilité de l'espace de la consommation ordinaire pourrait laisser imaginer. Nous mesurons ces changements en regardant l'évolution des fréquences des modalités, de leurs contributions et de leurs coordonnées sur chaque axe au cours des trente-deux années (voir le Tableau 3, l'Annexe 7 et l'Annexe 8 pour plus de détails). Le Tableau 5 résume et fournit des exemples des cinq principaux changements dans l'espace : raréfaction, banalisation, diffusion quantitative, concentration dans une zone de l'espace et inversion de l'association avec un axe.

	Raréfaction	**Banalisation**	**Diffusion quantitative**	**Concentration**	**Inversion**
Mesure	Contribution décroissante		Contribution croissante		Inversion dans le signe de la coordonnée
	… associée à une forte diminution de la fréquence	… associée à une forte diminution de la valeur absolue de la coordonnée	…associée à une forte augmentation de la fréquence	…associée à une forte augmentation de la valeur absolue de la coordonnée	
Principales modalités sur l'axe 1	Pas de lave-linge Pas de voiture Carburant : 50-850 litres	Congélateur Lave-linge Carburant : < 50 litres	A acheté informatique Carburant : Diesel ou mixte	Carburant : essence ou autre Pas de lave-vaisselle N'a pas acheté informatique	Bois ou charbon Eau < 100 € par UC Une voiture possédée
Principales modalités sur l'axe 2	Autoproduction d'au moins deux types d'aliments	Pas d'autoproduction Pas de séjour en France Au moins trois séjours en France	A acheté informatique Achats d'occasion Transports en commun : > 450 €	N'a pas acheté informatique Pas de transports en commun Pas d'achat de vêtements de loisir/extérieur	Carburant : > 1300 litres Part des légumes dans le budget alimentaire domestique : > 14%. Eau > 225 € par UC

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Dans l'espace de la consommation ordinaire, les principales modalités ayant connu un phénomène de raréfaction, c'est-à-dire une contribution décroissante liée à une diminution de leur fréquence, sont pour l'axe 1, le fait de ne pas avoir de lave-linge, le fait de ne pas avoir de voiture, et le fait d'avoir une consommation de carburant comprise entre 50 et 850 litres par an.

Tableau 5 : Les cinq principaux types de changement dans l'association des pratiques avec les deux dimensions de l'espace de la consommation ordinaire

Certaines pratiques ont une contribution décroissante et cessent de participer à générer les deux grands clivages, car elles se raréfient très fortement, ou au contraire se banalisent. La raréfaction, voire la quasi-disparition de certains comportements, affaiblit grandement leur contribution à l'existence de certains clivages, tant ils ne ciblent plus qu'une part extrêmement minoritaire du pôle qu'ils participaient auparavant avant à définir. L'autoproduction intensive (de plus de deux catégories d'aliments) en est un bon exemple. Alors que cette pratique était encore relativement fréquente en 1985, concernant un ménage sur 5, et contribuait alors fortement à structurer l'axe d'opposition entre consommateurs connectés et autonomes (elle expliquait 7% de la position sur l'axe), la diminution de sa fréquence (elle ne concerne plus que 8% de la population en 2017) la rend également très rare même chez les ménages situés près du pôle autonome. Ainsi, elle n'explique plus que 2,5% de la variance sur l'axe 2 de 2017. D'autres pratiques se sont au contraire banalisées, devenant moins fortement associées à l'un ou l'autre des deux clivages étudiés. Ainsi en va-t-il des départs en vacances sur le territoire national, qui, en 1985 était très clivante et contribuait fortement à l'opposition entre connectés et autonomes, et qui est, en 2017, une pratique très largement répandue parmi les Français. Les modalités consistant à avoir effectué trois séjours ou plus en France et aucun séjour deviennent nettement moins typiques de chaque pôle de l'axe d'opposition entre connectés et autonomes (les coordonnées passent de 0,85 et -0,41 en 1985 à 0,46 et -0,2 en 2017).

A l'inverse, certaines pratiques ont une contribution croissante, car elles connaissent des mouvements de concentration dans un pôle des axes étudiés ou de forte diffusion quantitative, les amenant à contribuer plus fortement aux clivages structurant l'espace de la consommation ordinaire. Ces pratiques prennent le relais d'autres pratiques qui connaissent les mouvements décrits ci-dessus, et participent plus fortement aux clivages entre exclus et intégrés et entre autonomes et connectés. Par exemple, le fait de ne pas avoir de lave-vaisselle contribue de plus en plus (de 1,76% à 5,69%) à l'axe de l'intégration à la consommation. Alors qu'elle constituait la norme parmi l'ensemble des ménages en 1985, la pratique consistant à laver la vaisselle exclusivement à la main se concentre de plus en plus dans le côté exclu de l'espace, les lave-vaisselles devenant particulièrement courants parmi les ménages intégrés à la consommation. En se concentrant dans le pôle exclu — auquel elle contribue ainsi de manière croissante — la pratique consistant à laver la vaisselle exclusivement à la main prend ainsi le relais de pratiques qui se sont très largement banalisées, tel que l'équipement en lave-linge (qui atteint 94% des ménages en 2017) dont la contribution au premier axe a très fortement décliné sur la période étudiée. La contribution d'une pratique sort également renforcée lorsque celle-ci connaît une

diffusion quantitative. L'achat d'appareils informatiques connaît un phénomène massif de diffusion quantitative, avec une multiplication par 17 du nombre de ménages ayant effectué au moins un achat informatique au cours de la dernière année. Tout en impactant les ménages des pôles exclus ou autonomes de l'espace de la consommation ordinaire, cette diffusion a néanmoins eu lieu principalement dans sa zone la plus intégrée et connectée, qui se définit de plus en plus par cette forte appropriation des équipements informatiques. La contribution de la modalité « achat informatique » aux deux axes passe de 0,91% et 0,65% à respectivement 2,36% et 3,92% entre 1985 et 2017. Ainsi, alors que les étapes de saturation dans la diffusion des équipements induisent une forme de banalisation de ces consommations, les premières phases de la diffusion des innovations technologiques semblent, au sein de l'espace de la consommation ordinaire, particulièrement propices à accentuer ou à maintenir les clivages entre consommateurs intégrés et/ou connectés, qui vont rapidement s'approprier ces nouveautés, et consommateurs exclus et/ou autonomes. De telles transformations s'observent également du côté de l'équipement automobile et de son utilisation. Tandis que l'équipement automobile poursuit sa diffusion, la motorisation change aussi, laissant place, chez les ménages qui acquièrent des véhicules récents, à des moteurs diesels et plus économes. Ces changements se traduisent sur l'axe de l'intégration à la consommation par la plus faible contribution de l'absence de véhicule, ainsi que de la faible consommation de carburant (moins de 50 litres). Comme pour le lave-linge, la banalisation de l'équipement automobile s'opère aussi largement au sein du pôle exclu, alors que dans le même temps, certains ménages équipés voient leur consommation de carburant réduire du fait de moteurs plus performants.

Enfin, les changements technologiques, de même que la promotion de nouvelles significations sociales — par les pouvoirs publics en particulier — peuvent aller jusqu'à modifier en profondeur les traits de certaines pratiques, allant jusqu'à inverser leur association avec les axes. Le changement le plus notable est sans doute celui qui concerne le chauffage au charbon ou au bois, associé au pôle exclu de la consommation en 1985 (-0,35), qui devient très fortement associé au pôle intégré en 2017 (0,62), même si cette source d'énergie reste globalement rare. La diffusion du chauffage central au bois, en même temps que la quasi-disparition du charbon, peut avoir modifié la signification d'une telle pratique, reflétant un mode de chauffage construit comme de plus en plus moderne, écologique et désirable dans la période récente. La consommation de légume voit également son association avec les pôles autonome et connecté s'inverser. Alors que la faible dépense en légumes était typique du pôle connecté, contribuant même ainsi assez fortement à la construction de l'axe, cette modalité

devient de plus en plus associée au pôle autonome. À l'inverse, les fortes dépenses en légumes (plus de 0,14% du budget alimentaire de la semaine de mesure) deviennent non plus associées au pôle autonome, mais au pôle connecté.

Ces changements témoignent de la complexité des processus qui amènent les clivages à se reproduire d'année en année. Alors que certaines pratiques ne contribuent en 2017 plus autant qu'en 1985 à l'existence des clivages entre inclus et exclus de la consommation, et entre consommateurs connectés et autonomes, d'autres pratiques connaissent des phénomènes de concentration ou de diffusion quantitative massive qui s'inscrivent largement dans les clivages préexistants. Ces pratiques — équipement en lave-vaisselle, achats d'informatique, équipement diesel ou utilisation intense des transports en commun — maintiennent ainsi les clivages entre consommateurs inclus et exclus et entre connectés et autonomes. Ainsi, si les deux grands clivages observés se maintiennent sur plus de trente ans, ce n'est pas parce que les pratiques de consommation n'évoluent pas, mais parce que certaines pratiques, comme l'informatique, prennent le relais d'autres pratiques, comme l'équipement en lave-linge, dans la génération de ces clivages.

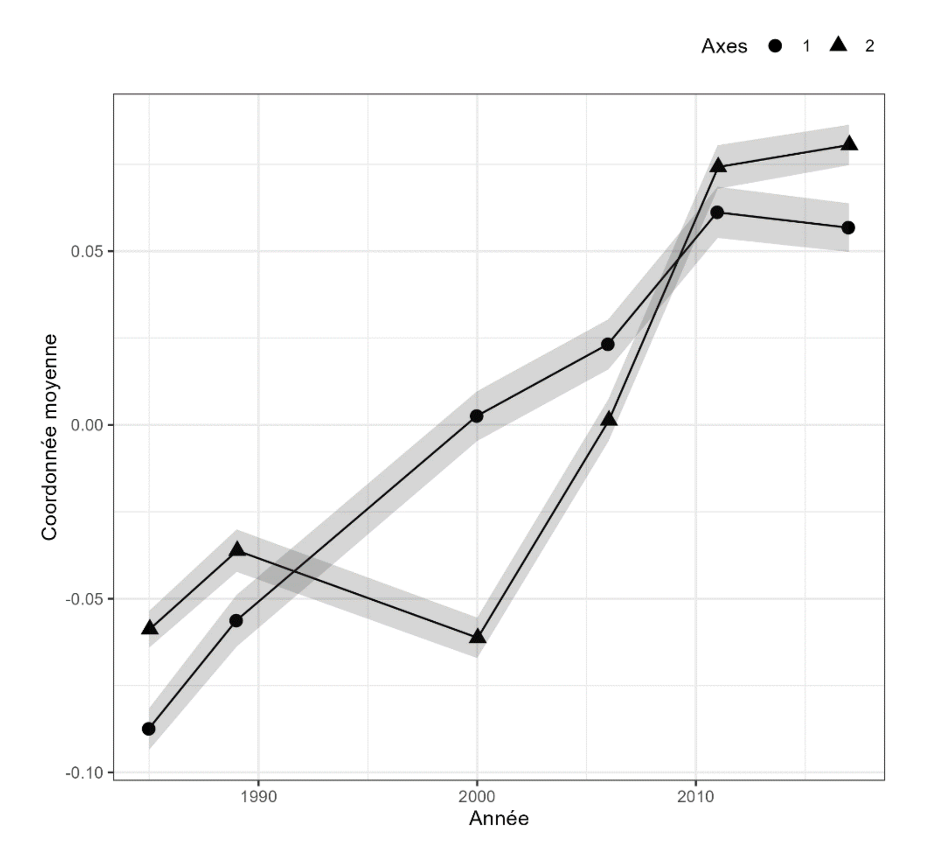
3.2. Vers des styles de consommation plus intégrés et plus connectés

Si les clivages sont restés globalement stables durant les 32 ans que recouvrent les vagues d'enquête, les ménages se sont globalement déplacés en direction des pôles intégré et connecté de *l'espace de la consommation ordinaire de longue période* (Figure 6). Là encore, le résultat de la stabilité de la structure ne doit pas conduire à considérer que rien n'a changé depuis 1985.

Les ménages français se sont déplacés dans cet espace en lien avec les changements générationnels. Les ménages sont en moyenne passés de la zone exclue à la zone incluse du premier axe entre 1985 et 2011, les ménages de 1985 ayant une coordonnée moyenne de -0,5 alors que ceux de 2011 ont une coordonnée moyenne d'un peu plus de 0,4. Ce déplacement reflète le développement de l'équipement domestique et automobile, ainsi que de l'habillement et de la consommation d'énergie. Entre 2011 et 2017, on observe cependant une stagnation de la position, suggérant une rupture dans le mouvement global des ménages vers un style de consommation plus intégré.

Cette évolution est associée à un renouvellement générationnel, avec la disparition progressive des cohortes ayant les styles de consommation les moins intégrés. Sur l'axe 1, on observe la même courbe en U inversé pour chaque génération, l'intégration à la consommation

augmentant avant de diminuer avec l'avancée en âge (Figure 7). Cependant, les coordonnées moyennes sur l'axe 1 augmentent fortement entre les cohortes nées avant 1910 et celles nées après 1930.

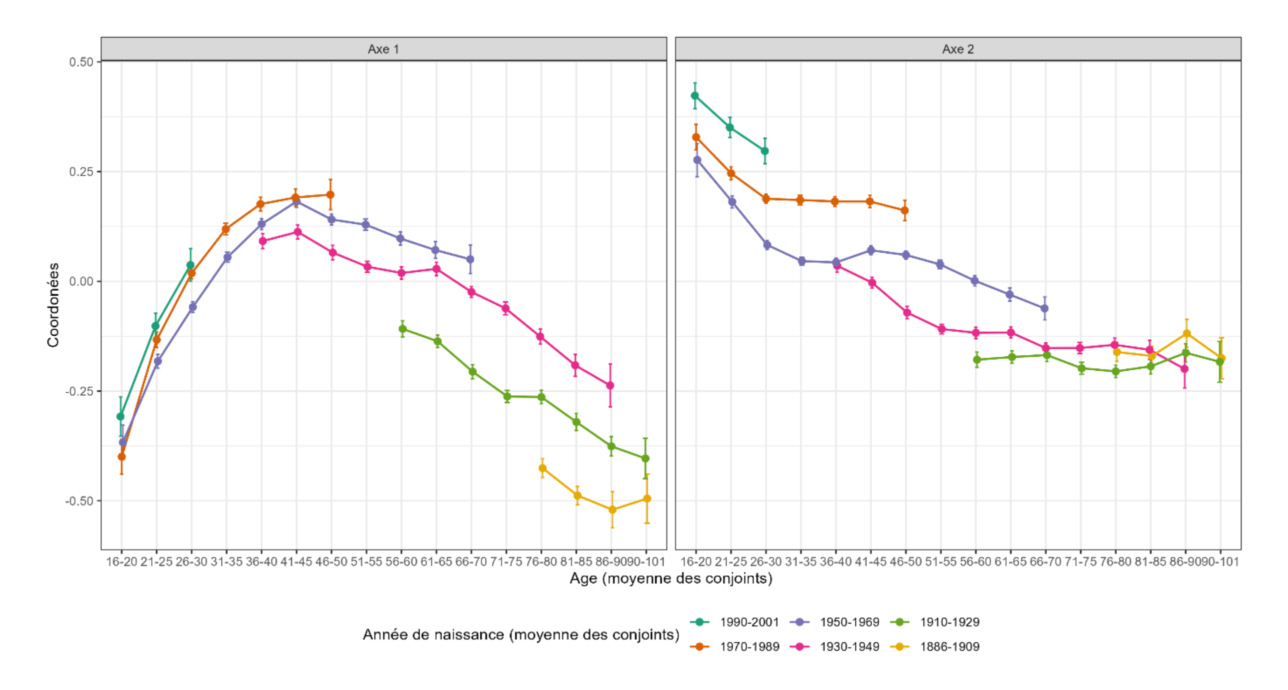


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : En 1985, les ménages occupent une position moyenne de -0,09 sur l'axe 1 de longue période.

Figure 6 : Coordonnées moyennes des ménages français sur les axes 1 et 2 de l'espace de long terme de la consommation ordinaire entre 1985 et 2017

La différence de position sur l'axe 1 entre les cohortes est beaucoup plus faible pour celles nées après 1950 et insignifiante après 1970. Comme on l'observe, les baby-boomers ont bien un style de consommation plus intégré que les générations précédentes, mais l'écart avec la génération précédente (née entre 1930 et 1949) est nettement moins important qu'entre celles-ci et celle qui la précédait par exemple. Cela tend à montrer que les baby-boomers sont certes une génération plus amplement consommatrice que les précédentes, mais elles ne se distinguent pas en cela de la génération précédente, amorçant même un ralentissement de ce phénomène de croissance au fil des cohortes. Cependant, bien qu'il soit trop tôt pour observer l'évolution des coordonnées des générations nées après 1990 et particulièrement exposées au discours promouvant le contrôle de la consommation pour des raisons environnementales, leur style de

consommation ordinaire avant l'âge de trente ans n'apparaît pas plus frugal que celui de leurs ainés au même âge.



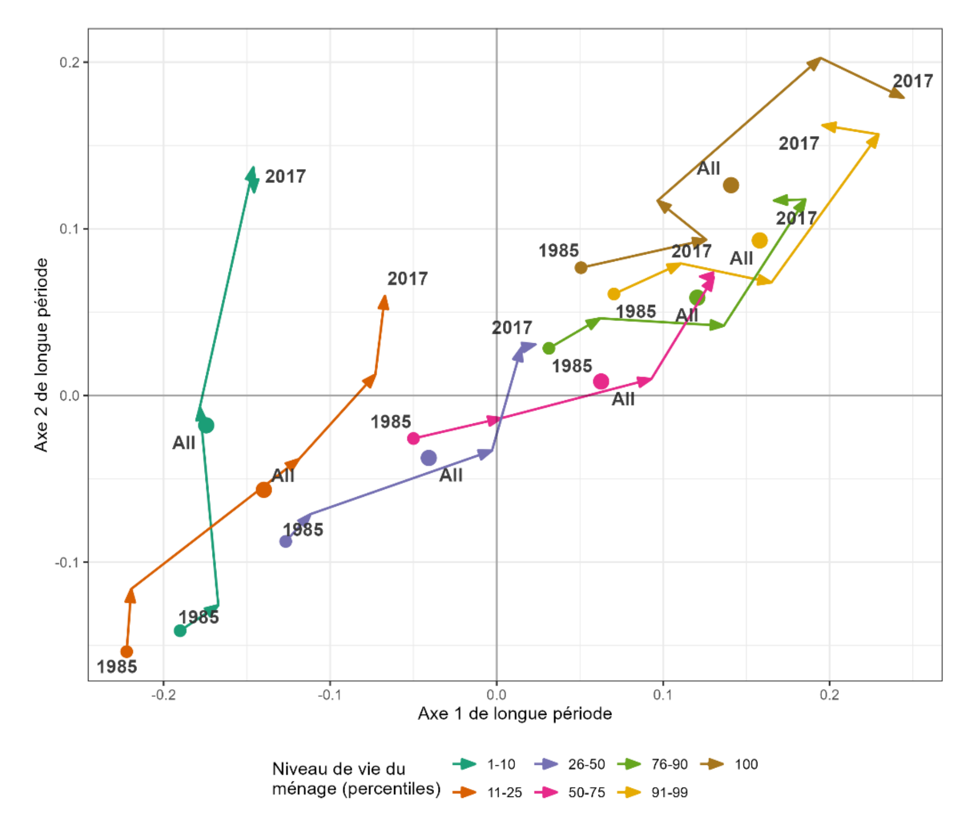
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Les ménages dont la personne de référence (ou les conjoints, en moyenne) étai(en)t né(s) entre 1950 et 1969 occupaient, lorsqu'ils avaient entre 16 et 20 ans, une position moyenne de -0,37 sur l'axe 1 de longue période.

Figure 7 : Coordonnées moyennes des ménages sur les axes 1 et 2 de l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon l'âge et la génération

Sur l'axe 2, les ménages ont tendance à évoluer globalement vers le pôle connecté. Cette évolution semble particulièrement forte entre 2000 et 2011 (Figure 6), période durant laquelle l'autoconsommation, les systèmes de chauffage traditionnels et les faibles comportements d'achat de biens durables tendent à se raréfier au profit d'un développement des technologies de l'information et des voyages, et de la croissance des dépenses dédiées aux transports en commun. La baisse de la position moyenne sur cet axe que l'on observe entre 1989 et 2000 n'est toutefois pas facile à expliquer. Elle correspond, dans les données, à une baisse de la consommation de vêtements et de transports publics spécifique à cette année-là (voir Tableau 3). Un léger biais dans la collecte des données peut être soupçonné. Cette évolution peut à nouveau être éclairée par celle de la position moyenne des différentes cohortes au cours de leur vie (Figure 7). En effet, alors que les générations nées après les années 1950 se distinguent moins les unes des autres sur l'axe de l'intégration à la consommation que ne le faisaient les générations nées avant 1950, l'inverse se produit sur l'axe connecté/autonome. En effet, les générations nées avant 1950 occupent une position stable et relativement similaire, aux

différents âges, sur l'axe 2, tandis que les générations nées après 1950 creusent les unes avec les autres un réel écart sur cet axe. L'effet d'âge apparaît ici renforcé par un effet de génération, les populations les plus jeunes en 2017 occupant la position la plus haute dans cet espace. Comme sur l'axe 1, la position moyenne des ménages en 2017 n'est pas significativement différente de celle de 2011, suggérant la fin possible de cette évolution vers un mode de consommation plus connecté observée jusqu'alors.

Si la consommation des ménages français s'est globalement réorientée — notamment au cours des années 2010 — vers les pôles les plus consommateurs et les plus polluants, cela a cessé après 2011. Une explication possible réside dans la réorientation de la consommation des ménages vers des formes de consommation moins matérielles comme les services numériques et médiatiques. D'autres études sont nécessaires pour évaluer la nature, l'impact et la généralisation à des pays similaires du changement observé en France au cours de la dernière décennie.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Si les ménages situés en dessous du premier décile de niveau de vie occupent, en moyenne sur la période étudiée, une position de -0,17 sur l'axe 1 de longue période et de -0,02 sur l'axe 2 de longue période, la position des ménages dans cette situation est passée de -0,19 sur l'axe 1 et -0,14 sur l'axe 2 de longue période en 1985 à -0,15 sur l'axe 1 et 0,12 sur l'axe 2 de longue période en 2017.

Figure 8 : Evolution de la position dans l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon le niveau de vie du ménage — 1985 – 2017

3.3. Des déplacements inégaux

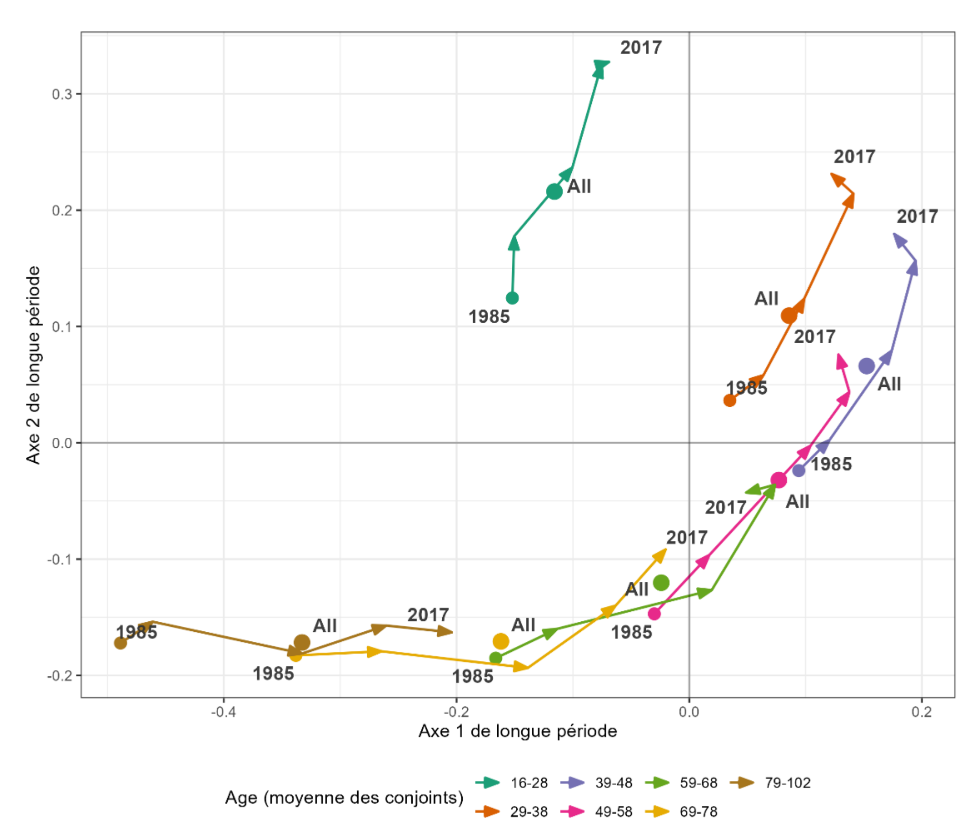
Les changements dans la position moyenne des ménages des différentes vagues d'enquête au sein de *l'espace de la consommation ordinaire de longue période* témoignent d'un mouvement global vers des styles de consommation plus intégrés et plus connectés. Toutefois, ce mouvement affecte inégalement les ménages des différentes catégories sociales. La projection de leurs coordonnées dans l'espace de longue période permet de documenter la manière dont certains groupes sociaux demeurent très largement exclus de tels mouvements, là où d'autres y prennent part de manière importante. Nous documentons ici les mouvements concernant des ensembles de ménages identifiés, dans les différentes enquêtes, selon trois variables : le niveau de vie du ménage, l'âge et la densité de l'aire urbaine d'habitation (voir Figure 8, Figure 9, Figure 10). D'autres représentations similaires concernant la composition des ménages, leur PCS ou le diplôme en leur sein sont disponibles en Annexe 11, Annexe 12 et Annexe 13.

Le mouvement vers une consommation plus intégrée a affecté de manière inégale les ménages selon leur niveau de vie (Figure 8). Ainsi, alors que les 1% les plus aisés se sont déplacés de près de 0,2 point dans l'espace, et les autres ménages situés au-dessus du premier décile d'entre 0,13 et 0,17 points, les 10% des ménages les plus pauvres n'ont connu qu'un très faible déplacement (0,04 point). Les ménages les plus pauvres en 2017 gardent une consommation tout aussi limitée (en équipement et déplacement notamment) que les ménages les plus pauvres de 1985, alors que le reste de la population a vu son confort matériel croître durant cette période. Les inégalités de consommation selon le niveau de vie se sont ainsi creusées le long du premier axe.

Les ménages les plus jeunes connaissent une trajectoire similaire (Figure 9). Alors qu'en 1985, le style de consommation des 16-28 ans est certes moins intégré que celui des 29-58 ans, mais plus intégré que celui des 59-78 ans et *a fortiori* les plus de 78 ans, les ménages les plus jeunes occupent, en 2017, une position similaire à celle occupée par les 16-28 ans en 1985 alors que le style de consommation des autres ménages s'est déplacé vers un plus grand confort matériel. En particulier, les ménages les plus âgés (au-delà de 59 ans) se déplacent fortement sur cet axe, et se rapprochent des normes de confort des autres classes d'âge, induisant un resserrement global des inégalités de consommation selon l'âge le long du premier axe. De fait, en 2017, les 59-78 ans acquièrent un style de consommation plus intégré que les 16-28 ans.

Enfin, outre les plus jeunes et les plus pauvres, les ménages vivant dans les grandes villes — qui étaient déjà les plus représentés dans le pôle exclu de la consommation en 1985 —

connaissent une très faible trajectoire d'intégration à la consommation, tandis qu'en 2017, les ménages ruraux creusent l'écart avec ces derniers en s'intégrant massivement à la consommation ordinaire (Figure 10).

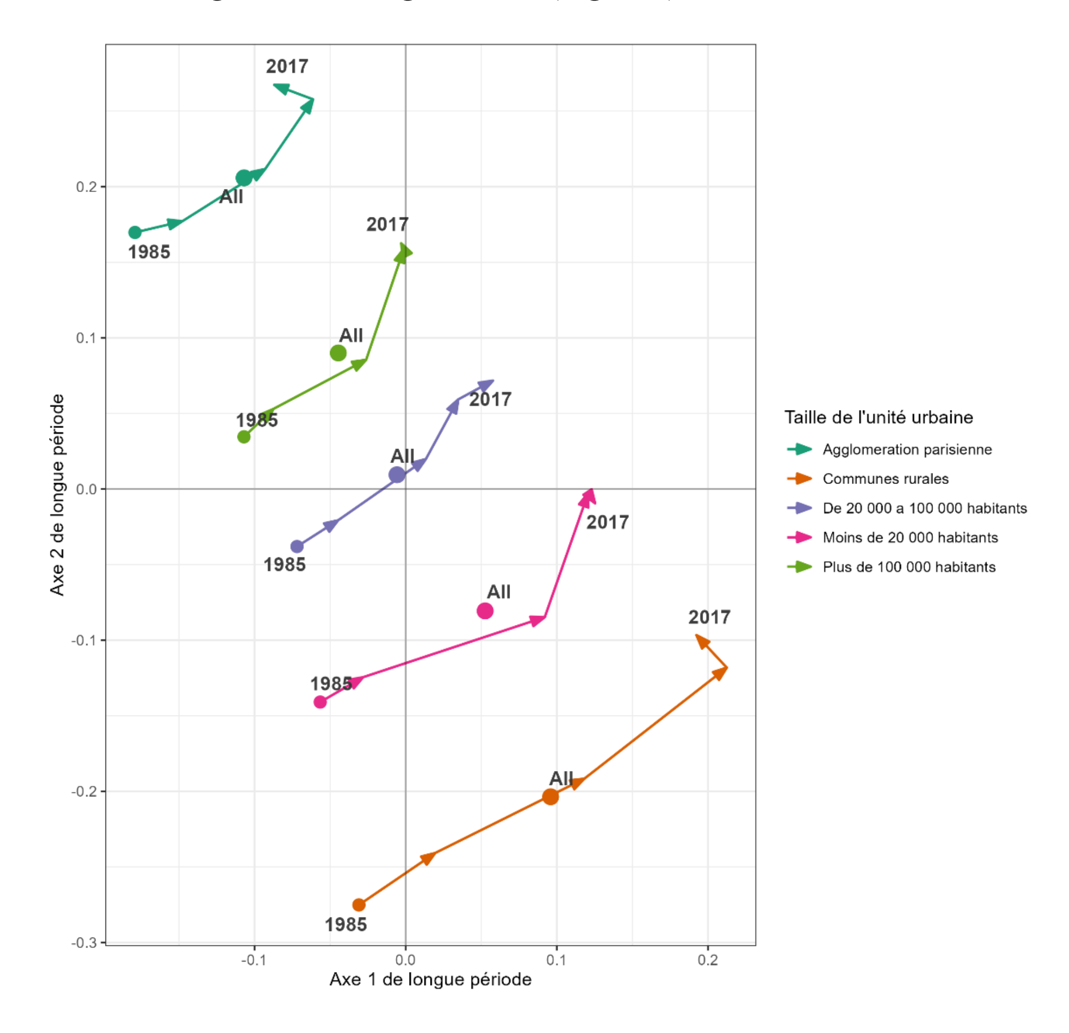


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Si les ménages âgés de 16 à 28 ans (âge de la personne de référence ou moyenne des conjoints le cas échéant) occupent, en moyenne sur la période étudiée, une position de -0,12 sur l'axe 1 de longue période et de 0,22 sur l'axe 2 de longue période, la position des ménages dans cette situation est passée de -0,15 sur l'axe 1 et 0,12 sur l'axe 2 de longue période en 1985 à -0,07 sur l'axe 1 et 0,33 sur l'axe 2 de longue période en 2017.

Figure 9 : Evolution de la position dans l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon l'âge moyen des conjoints du ménage — 1985 – 2017

A l'inverse de ce que l'on observe pour le premier axe, l'axe opposant une consommation connectée et une consommation autonome connaît un resserrement des écarts entre ménages aisés et ménages plus pauvres (Figure 8). Ainsi, alors qu'en 1985, l'opposition entre consommation autonome et connectée suivait un clair gradient de revenu (opposant riches à la consommation connectée et pauvres à la consommation autonome), celui-ci est remplacé en 2017 par une courbe en U, les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres occupant les positions le plus élevées sur cet axe. De manière moins marquée, on constate également un rapprochement des ménages urbains et ruraux sur cet axe (Figure 10), ces derniers rejetant progressivement les marqueurs de la consommation autonome (chauffage au bois/charbon, autoproduction) et consommant plus amplement des biens et services typiques du pôle connecté

(informatique, départs en vacances, vêtements). À l'inverse, l'écart se creuse entre les ménages les plus jeunes, dont la consommation est toujours plus connectée et les ménages âgés (en particulier les plus de 78 ans), dont le style de consommation demeure tout aussi autonome en 2017 que celui des ménages du même âge en 1985 (Figure 9).



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Si les ménages situés dans l'agglomération parisienne occupent, en moyenne sur la période étudiée, une position de -0,11 sur l'axe 1 de longue période et de 0,21 sur l'axe 2 de longue période, la position des ménages dans cette situation est passée de -0,18 sur l'axe 1 et 0,17 sur l'axe 2 de longue période en 1985 à -0,09 sur l'axe 1 et 0,27 sur l'axe 2 de longue période en 2017.

Figure 10 : Evolution de la position dans l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon la taille de l'aire urbaine — 1985 – 2017

Ces déplacements inégaux doivent être mis en lien avec les changements ayant affecté la composition des catégories de population étudiées. En particulier, les données de l'enquête Budget de Famille mettent en lumière un phénomène d'appauvrissement des ménages les plus jeunes. Les ménages âgés de moins de 29 ans représentaient 14% des ménages dont le niveau de vie est situé en dessous du premier décile en 1985 (une part équivalente à celle occupée dans

la population totale des ménages métropolitains), mais 30% des ménages dont le niveau de vie est situé en dessous du premier décile en 2017, alors que leur part dans la population totale des ménages a régressé à 9%. Ce phénomène conjoint d'appauvrissement relatif des jeunes et de rajeunissement des pauvres permet en particulier de rendre compte de la stagnation de la position des plus jeunes sur l'axe de l'intégration à la consommation. Mais il permet également de rendre compte du déplacement important des ménages les plus pauvres vers une consommation plus connectée, typique des plus jeunes.

4. Diversité alimentaire, consommation d'énergie : les dimensions résiduelles de l'espace de la consommation ordinaire

4.1. La diversité des dépenses alimentaires à domicile

L'analyse de la troisième dimension des espaces factoriels annuels laisse apparaître un degré de similarité bien moindre que ce que l'on constate pour les deux premières dimensions. C'est ce que l'on peut observer dans le Tableau 6, dans lequel figurent les coefficients de corrélation linéaire entre les coordonnées des ménages sur les différents axes 3 issus des analyses annuelles. Si les coefficients sont supérieurs à 0,8 entre les axes issus des analyses sur les vagues 2000, 2006, 2011 et 2017 d'un côté, et entre les axes issus de 1985 et 1989 de l'autre, ces deux ensembles sont moins nettement liés. Certains coefficients sont particulièrement faibles, comme celui entre l'axe 3 de 1989 et celui de 2000 (0,46).

	1985	**1989**	**2000**	**2006**	**2011**	**2017**	**Axe 1 de l'ACP**
1985	1	0,96	0,61	0,77	0,86	0,88	0,91
1989		1	0,46	0,65	0,77	0,78	0,83
2000			1	0,94	0,87	0,85	0,86
2006				1	0,96	0,95	0,95
2011					1	0,99	0,99
2017						1	0,99

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : La position des ménages sur l'axe 3 de l'espace annuel de la consommation ordinaire en 1985 est fortement corrélée (0,96) avec leur position sur l'axe 3 de l'espace de la consommation ordinaire en 1989. Elle est plus faiblement corrélée avec la position de ces mêmes ménages sur l'axe 3 de l'espace de la consommation ordinaire en 2000 (0,61).

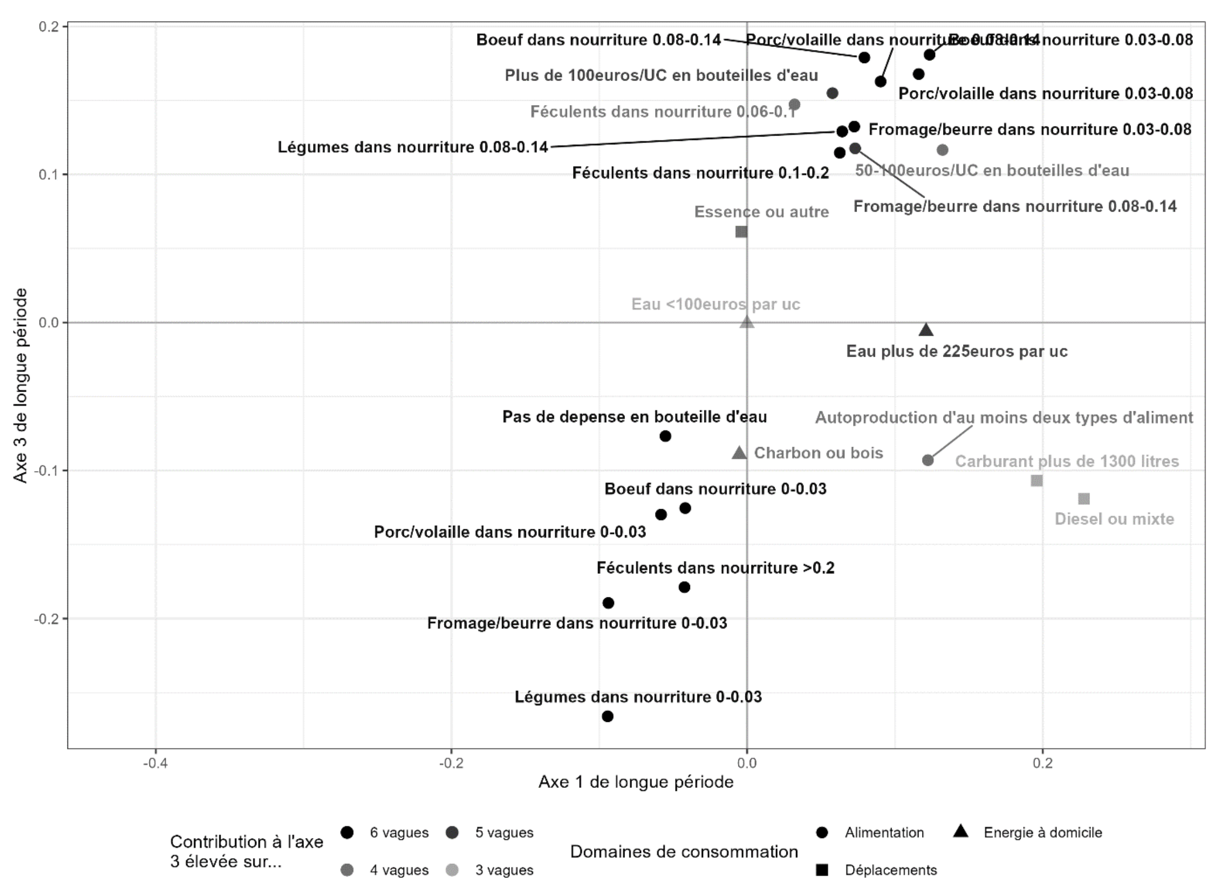
Tableau 6 : Coefficients de corrélation linéaire entre les coordonnées des ménages sur les axes 3 annuels et sur l'axe 3 de longue période

Groupes de variables	1985	1989	2000	2006	2011	2017
Axes 1						
Equipements électriques et électroniques	34%	35%	33%	30%	34%	32%
Habillement	20%	17%	11%	18%	15%	14%
Energie à domicile	8%	8%	7%	6%	8%	9%
Alimentation	7%	10%	13%	11%	15%	17%
Déplacements et équipement automobile	32%	30%	35%	34%	28%	29%
Axes 2						
Equipements électriques et électroniques	13%	13%	19%	23%	27%	27%
Habillement	17%	18%	12%	13%	18%	21%
Energie à domicile	32%	31%	44%	34%	28%	26%
Alimentation	23%	24%	12%	10%	9%	7%
Déplacements et équipement automobile	16%	14%	12%	20%	17%	19%
Axes 3						
Equipements électriques et électroniques	6%	4%	11%	6%	6%	5%
Habillement	3%	3%	5%	6%	2%	3%
Energie à domicile	9%	21%	24%	9%	8%	7%
Alimentation	74%	63%	53%	75%	76%	78%
Déplacements et équipement automobile	8%	8%	8%	5%	9%	7%

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Les variables associées aux équipements électriques et électroniques contribuent à 34% de la construction de l'axe 1 de l'espace annuel de la consommation ordinaire de 1985.

Tableau 7 : Contribution des différents groupes de variables à la construction des trois premiers axes annuels

Malgré cette moindre stabilité de la troisième dimension au cours du temps, les différents axes 3 annuels partagent des caractéristiques qui rendent son analyse intéressante pour compléter les développements présentés ci-dessus. La première tient à l'importance des variables alimentaires dans la construction et la signification de cet axe factoriel. Comme on l'observe dans le Tableau 7, prises ensemble, les différentes modalités liées à l'alimentation contribuent toujours à plus de la moitié de la variance de l'axe 3 (53% en 2000) et jusqu'à 78% en 2017. Ces variables ayant été plutôt faiblement contributives dans l'espace de la consommation ordinaire analysé ci-dessus (voir Tableau 7), l'étude de celles-ci au travers de cet axe additionnel s'avère nécessaire afin de mieux saisir les logiques qui traversent ce domaine de la consommation ordinaire. L'alimentation — saisie à travers les variables renvoyant à la composition des dépenses alimentaires à domicile — apparaît comme un domaine de la consommation ordinaire plus isolé, suivant des logiques différentes de celles affectant les quatre autres domaines considérés. Si ce lien fort avec les pratiques alimentaires fait que cette troisième dimension ne peut être ignorée, elle incite à l'analyser de manière séparée dans la mesure où, contrairement aux deux premiers axes factoriels (voir Tableau 7), ce troisième axe est essentiellement associé à un seul des cinq domaines de pratique de consommation ordinaire analysés.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Les modalités projetées contribuent fortement (plus que la contribution moyenne) à la construction d'au moins un des deux axes dans au moins trois des six espaces annuels de la consommation ordinaire. La contribution de chacune des modalités à chaque axe annuel est présentée en Annexe 7 et Annexe 14.
Lecture : Les ménages consacrant moins de 3% de leur budget alimentaire à domicile aux légumes occupent, en moyenne, une position de -0,09 sur l'Axe 1 et de -0,27 sur l'Axe 3 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période.

Figure 11 : Les axes 1 et 3 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période — modalités actives

L'axe 3 oppose, chaque année (voir Annexe 15), des ménages ayant de très faibles dépenses alimentaires à domicile dédiées aux légumes, fromage, beurre et viande, mais de fortes dépenses dédiées aux féculents et produits issus de céréales, à des ménages ayant des dépenses plus équilibrées entre les différents postes. Les ménages ayant une faible diversité dans les achats alimentaires ont également plus fréquemment, de fortes dépenses de carburant en 1985 et 1989, de fortes pratiques d'autoproduction en 2000 et 2006, et des dépenses en bouteilles d'eau nulles en 2006 et 2017. En 2000, le chauffage au charbon ou au bois et la possession de véhicules motorisés au diesel sont également fortement contributifs de ce côté de l'axe. À l'inverse, la diversité alimentaire s'accompagne, selon les années, de chauffage collectif ou au gaz, de voitures essence ou encore de forts achats en bouteilles d'eau. Afin de faciliter l'analyse de cet axe reflétant avant tout la diversité de l'alimentation achetée pour le domicile, et compte

tenu de la forte similarité dans les variables les plus contributives, nous construisons un axe de longue période en appliquant la méthodologie employée pour les deux premiers axes (voir Annexe 16 pour une représentation du cercle des corrélations de l'ACP). Cet axe 3 de longue période doit s'analyser avec plus de prudence que les deux premières dimensions de longue période présentées ci-dessus, car en ne conservant que ce qu'il y a de commun à des axes annuels plus hétérogènes, elle laisse de côté des sources de variations spécifiques à certaines années, en particulier 1989 et 2000. Néanmoins, elle permet de faire une synthèse de la manière dont ce clivage en termes de diversité des dépenses alimentaires domestiques se maintient sur les 32 années étudiées. La représentation du plan entre l'axe 1 de longue période et l'axe 3 de longue période est donnée par la Figure 11.

Comme on l'observe dans le Tableau 8, la forte dépense alimentaire à domicile pour le poste céréales et féculents des ménages ayant des coordonnées négatives sur l'axe 3 de longue période correspond avant tout à une forte dépense en produits de boulangerie (pains, biscottes, biscuits secs salés ou sucrés, viennoiseries et pâtisseries fraîches). Cette dépense spécifique correspond à 20% du budget alimentaire à domicile pour les 30% des ménages de 2011 ayant les coordonnées les plus faibles, contre 8% de ce même budget pour les 12% des ménages de 2011 ayant les coordonnées les plus élevées[48]. Deux autres constats permettent d'éclairer ce clivage. D'abord, les ménages situés dans le pôle négatif de l'axe et ayant de fortes dépenses en biscuits et produits de boulangerie, que nous nommerons par la suite *glutivores*, ont globalement un budget dédié à l'alimentation particulièrement faible[49], équivalent (en moyenne, sur l'ensemble des ménages) à 3082 euros de 2017 par unité de consommation par an pour les ménages avec une coordonnée inférieure à -0,24 sur cet axe (contre 4273 euros pour les ménages avec une coordonnée entre - 0,24 et 0 ; 4745 euros pour ceux qui ont une coordonnée entre 0 et 0,24 ; et 5019 euros pour les ménages ayant une coordonnée supérieure à 0,24). Cette moindre dépense témoigne d'une faible priorité budgétaire donnée à l'alimentation, qui représente en moyenne 15% des dépenses de consommation pour les ménages du premier groupe, contre respectivement 21%, 24% et 27% du budget des trois autres groupes de ménages.

---

[48] L'analyse des sous-postes de la catégorie féculent est effectuée pour une année seulement du fait de l'hétérogénéité du découpage en sous-postes selon les années. Le même constat s'applique cependant aux autres années.

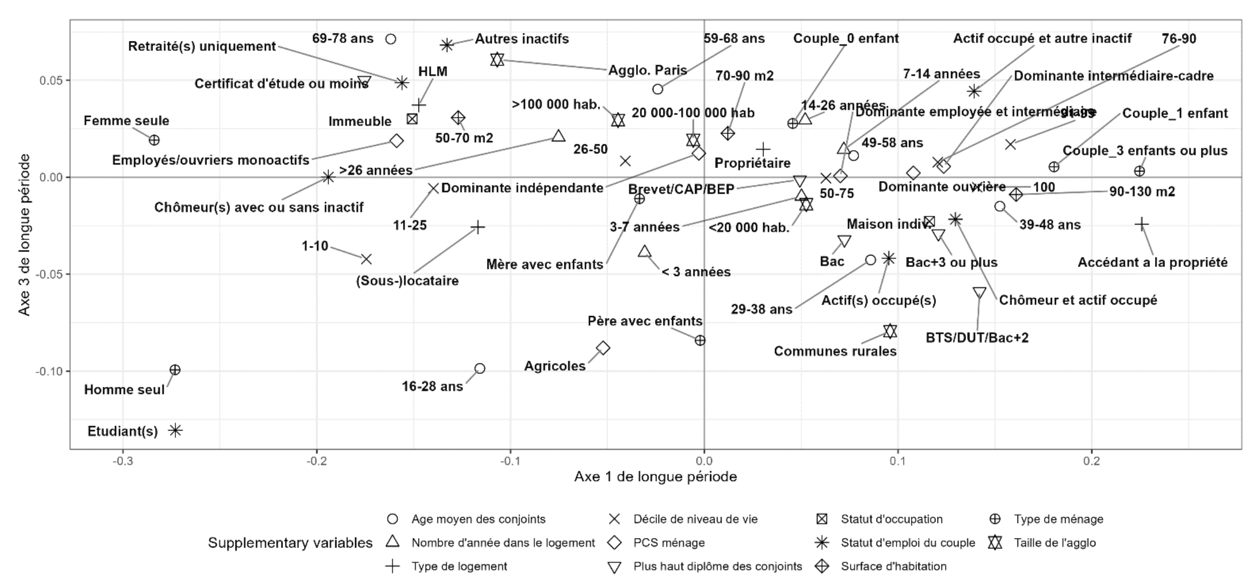
[49] Nous incluons ici l'ensemble des dépenses alimentaires et de boisson, y compris en alcools, consommations alimentaires à l'extérieur ou cantine.

	Part du budget alimentaire à domicile dédiée…				
Position sur l'Axe 3 de longue période	… au pain et autres produits de boulangerie et de viennoiserie (biscuits et gâteaux inclus)	… au riz sous toutes ses formes et produits à base de riz	… aux Pâtes alimentaires sous toutes leurs formes et plats à base de pâtes	… aux autres céréales et produits à base de céréales (farine, semoule, céréales petit déjeuner, couscous, taboulé inclus)	… aux féculents (total)
Inférieur à -0,24 (30%)	0,2	0	0,01	0,01	0,22
Entre -0,24 et 0 (30%)	0,11	0,01	0,01	0,01	0,14
Entre 0 et 0,24 (28%)	0,09	0,01	0,01	0,01	0,12
Supérieure à 0,24 (12%)	0,08	0,01	0,01	0,01	0,11

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Les valeurs entre parenthèses exprimées en pourcentages dans la première colonne du tableau renvoient à la part de ménages concernés par ces coordonnées sur l'Axe 3 de longue période parmi les ménages de 2011.
Lecture : Les ménages de l'enquête de 2011 occupant une position inférieure à -0,24 sur l'axe 3 de longue période (soit 30% de l'ensemble des ménages de 2011) consacrent 20% de leur budget alimentaire à domicile au pain et autres produits de boulangerie et de viennoiserie.

Tableau 8 : Position sur l'axe 3 des ménages de 2011 et part du budget alimentaire à domicile dédiée aux différents sous-postes du poste « céréales et féculents »

De plus, au sein de ces dépenses alimentaires plus faibles, les dépenses consacrées à l'alimentation à l'extérieur du domicile (cafés, bars, restaurants, livraison de repas, cantines, etc.) représentent une plus large part chez les *glutivores* qu'au sein des trois autres groupes (36% contre respectivement 26%, 21% et 17%). Les *glutivores* sont avant tout des ménages au sein desquels la dépense alimentaire à domicile est très faible, mais qui consomment des aliments et boissons *via* des services de livraison ou de restauration, témoignant d'un faible investissement dans la préparation de repas à domicile. Le budget dédié au pain et autres biscuits et produits de boulangerie y est également plus faible que dans les autres ménages (356 € de 2017 en moyenne par an et par UC contre respectivement 448 €, 459 € et 466 € dans les autres groupes), mais résiste en comparaison de la faiblesse des dépenses à domicile pour les autres types d'aliments (82 € contre 256 €, 371 € et 448 € en légumes), passant probablement par des consommations de type petits déjeuners, goûters ou alimentation sur le pouce, plus difficilement compressibles lorsque l'on ne cuisine pas ou peu. De fait, cet axe de la diversité alimentaire reflète également plus globalement l'ampleur de l'investissement temporel, résidentiel et budgétaire dans l'alimentation.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Les ménages comportant au moins un étudiant ou une étudiante parmi les conjoints occupent, en moyenne, une position de -0,27 sur l'Axe 1 et de -0,13 sur l'Axe 3 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période.

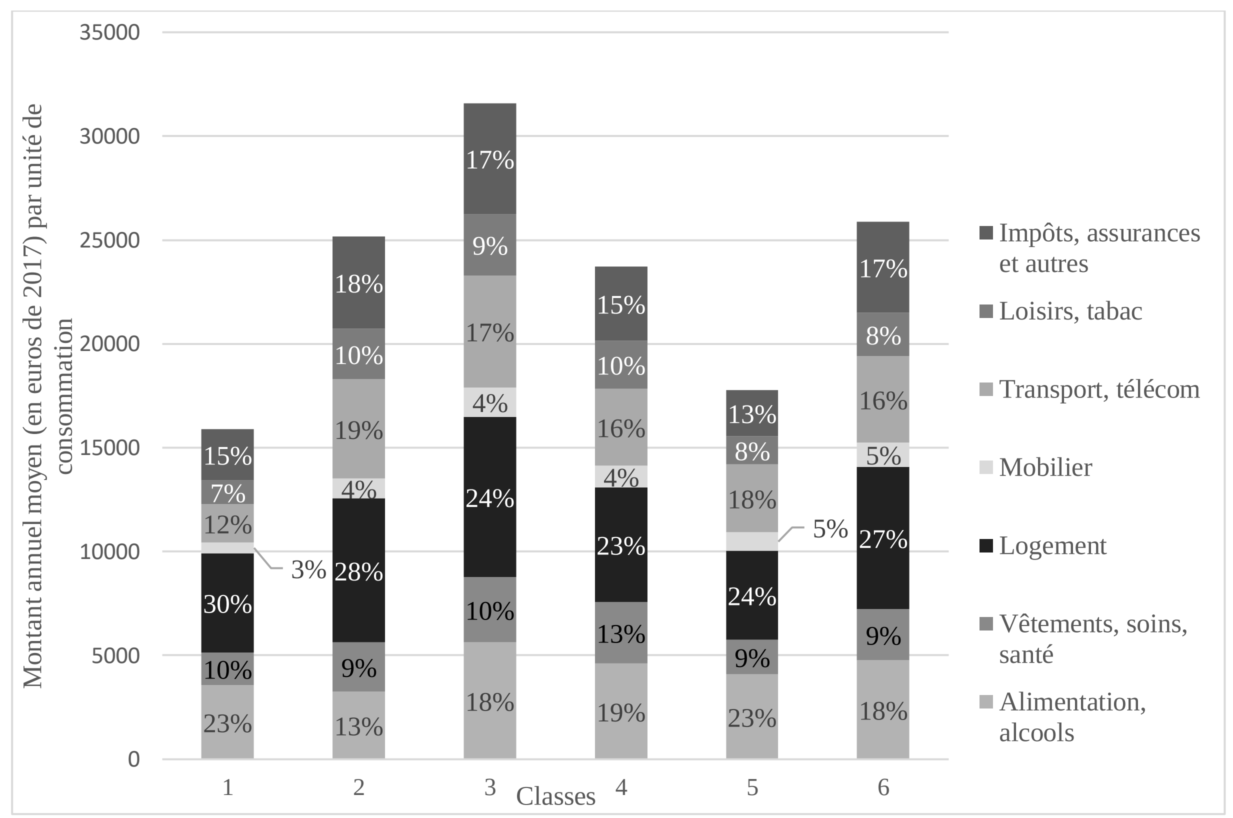
Figure 12 : Les axes 1 et 3 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période — modalités supplémentaires

Si les variables supplémentaires liées aux caractéristiques résidentielles et sociodémographiques apparaissent moins liées à ce troisième axe de longue période qu'elles ne l'étaient pour les deux premiers (Figure 12), on repère néanmoins une association du pôle glutivore avec des ménages étudiants ou agricoles, jeunes et plutôt ruraux et particulièrement masculins. À l'inverse, les ménages investissant plus fortement dans une alimentation à domicile diversifiée sont des ménages plus âgés et plus urbains. Cet axe associe genre, âge et localisation géographique en regroupant probablement des profils glutivores différents, et notamment d'une part des étudiants et hommes seuls ou avec enfants peu investis dans les tâches de préparations des repas, et préférant consommer à l'extérieur et à moindre coût ; et d'autre part des ménages agricoles et ruraux dont les plus fréquentes pratiques d'autoconsommation permettent de diversifier l'alimentation sans effectuer de dépense en légumes ou protéines animales comptabilisées dans l'enquête.

4.2. Une typologie des styles de consommation ordinaire

La représentation en deux ou trois dimensions d'un ensemble de données aussi complexe que celles concernant les pratiques de consommation ordinaire peut amener à des déformations, en rapprochant des ménages similaires sous l'angle de deux dimensions, mais éloignés les uns des autres sous l'angle des autres dimensions. Les méthodes de classification offrent un

complément aux analyses factorielles en ce qu'elles permettent une visualisation sous forme de groupes — ou classes — dont la construction s'appuie sur des distances entre individus statistiques qui sont calculées sur un nombre de dimensions plus important (Lebart, Morineau et Piron, 2004). Elles offrent de plus une manière de synthétiser et d'incarner sous forme de groupes les oppositions présentées dans ce chapitre. Nous choisissons d'effectuer l'analyse sur les 5 premiers axes factoriels, qui résument, selon les années, 96 à 97% de la variance du nuage des ACM annuelles (en se basant sur les taux d'inertie modifiés de Benzécri — voir Annexe 2).



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Les chiffres sont associés aux différents styles de consommation comme ceci : (1) = style de consommation frugal ; (2) = style de consommation moderne glutivore ; (3) = style de consommation vorace ; (4) = style de consommation urbain modéré ; (5) = style de consommation local ; (6) = style de consommation installé énergivore.
Lecture : Les ménages associés au style de consommation frugal (1) ont un budget annuel moyen de 15 891 euros de 2011 par unité de consommation. 23% de ce budget est dédié à l'alimentation et aux boissons (alcool compris).

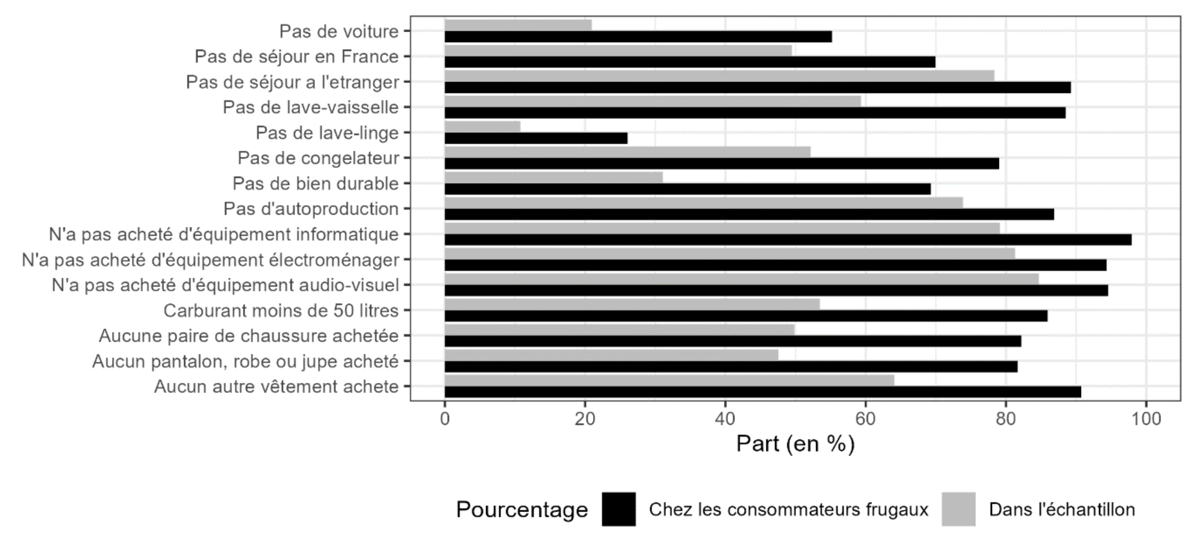
Figure 13 : Volume et composition du budget annuel de consommation par an et unité de consommation selon le style de consommation ordinaire

Nous réalisons une Classification Ascendante Hiérarchique sur les cinq premiers axes de longue période et choisissons une partition en six classes (le dendrogramme est disponible en

Annexe 18). Nous calculons les axes de longue période 4 et 5 en utilisant le même procédé que celui utilisé pour le calcul des trois premiers axes, c'est-à-dire en retenant les premiers facteurs des ACP réalisées respectivement sur les six axes annuels 4 et sur les six axes annuels 5 (Annexe 17). Les tableaux en Annexe 19 et en Annexe 20 permettent de documenter l'association entre axes annuels et les résultats des ACP.

4.2.1. Le style de consommation frugal

La première classe représente 21,7% de l'échantillon total, mais son effectif décroît : 27,7% des ménages de 1985 sont dans la classe 1 contre 16,4% des ménages de 2017. La consommation des ménages associés à cette classe se caractérise par une sous-consommation globale, à la fois d'équipements électriques et électroniques (qu'il s'agisse de la possession ou de la fréquence d'achat), de déplacements (plus de la moitié des ménages n'ont pas de voiture, 70% n'ont effectué aucun séjour en France durant l'année écoulée), ou de vêtements.



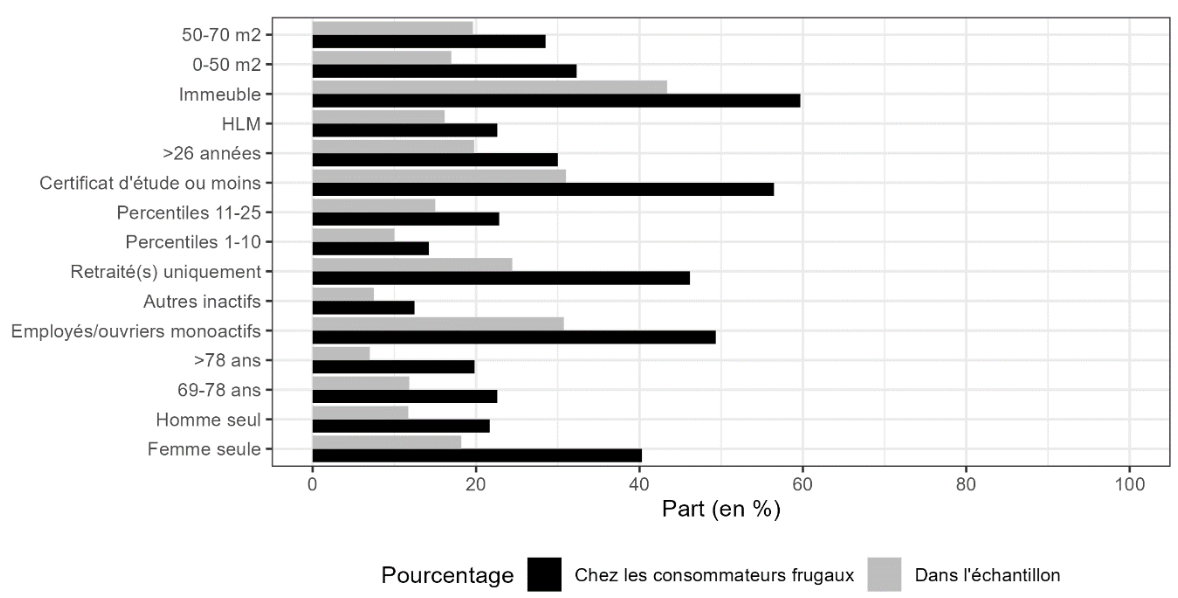
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 55% des ménages associés au style de consommation frugal ne possèdent pas de voiture contre 21% de l'ensemble des ménages.

Figure 14 : Catégories actives fortement associées avec le style de consommation frugal

L'autoconsommation alimentaire y est également rare. Les ménages dédiant une part importante (plus de 14%) de leur budget alimentaire domestique aux légumes ou à la viande bovine sont surreprésentés dans ce groupe (ils représentent 33% des ménages de ce groupe contre 24% de l'ensemble des ménages pour les légumes et respectivement 24% et 20% pour la viande bovine). De manière générale, leurs dépenses de consommation sont particulièrement faibles (15 900 euros en moyenne par unité de consommation et par an, soit 21 000 euros en

moyenne par ménage et par an), en particulier les dépenses de loisirs, transports et télécommunications qui occupent une place très faible de leur budget.

Les ménages associés à ce style de consommation sont plus pauvres que la moyenne, mais également plus âgés et moins diplômés (Figure 15). Il s'agit plus souvent de personnes seules (en particulier des femmes seules), inactives, employées ou ouvrières. Leurs logements sont petits et plus fréquemment loués, en particulier à des organismes HLM.



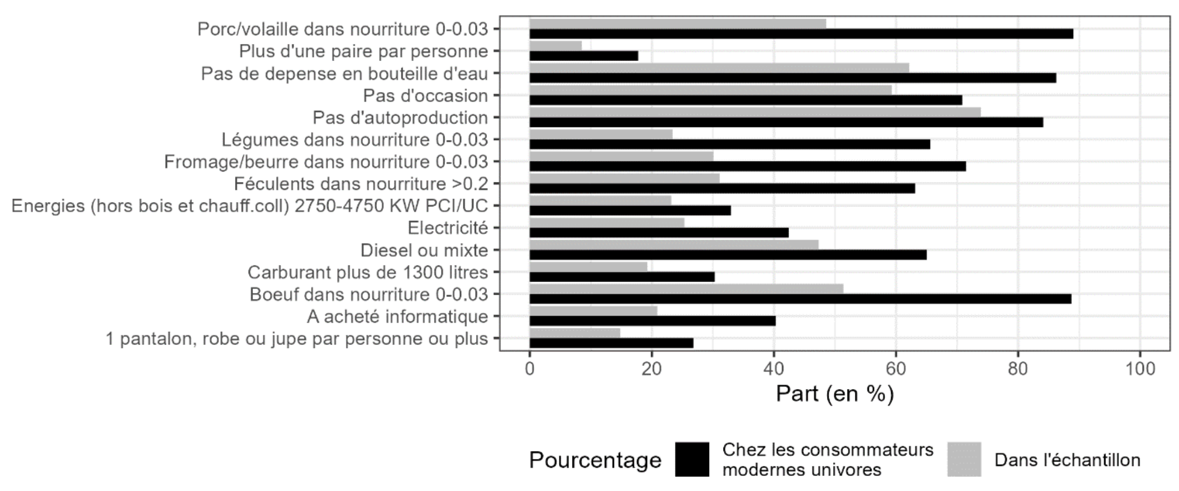
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 28% des ménages associés au style de consommation frugal ont un logement d'une taille comprise entre 50 et 70m^2, contre 20% de l'ensemble des ménages.

Figure 15 : Catégories supplémentaires fortement associées avec le style de consommation frugal

4.2.2. Le style de consommation moderne glutivore

Ce style de consommation, qui regroupe 14,7% des ménages est avant tout caractérisé par la position particulièrement faible qu'occupent ses membres sur l'axe de la diversité alimentaire. On y retrouve ainsi les marqueurs des *glutivores* que nous décrivions dans la sous-section précédente : un budget particulièrement faible dédié à l'alimentation, mais dans lequel la consommation de produits céréaliers, en particulier de pains, biscuits et autres produits de boulangerie demeure importante ; des dépenses alimentaires à domicile particulièrement faibles en légumes et protéines animales. Les dépenses alimentaires effectuées à l'extérieur du domicile représentent une part importante des dépenses d'alimentation de ces ménages (37% contre 19% en moyenne dans la population). Cette manière de consommer nourriture et boisson

s’accompagne de formes de consommation axées sur des biens et services neufs ou à fort contenu technologique (informatique, chauffage électrique, diesel) et sur une consommation intensive de carburant et de vêtements. Ce style de consommation semble faire écho à un style de vie tourné vers l’extérieur au quotidien, avec d’importants budgets transports, télécommunications et loisirs (respectivement 19% et 10%) et technophile.

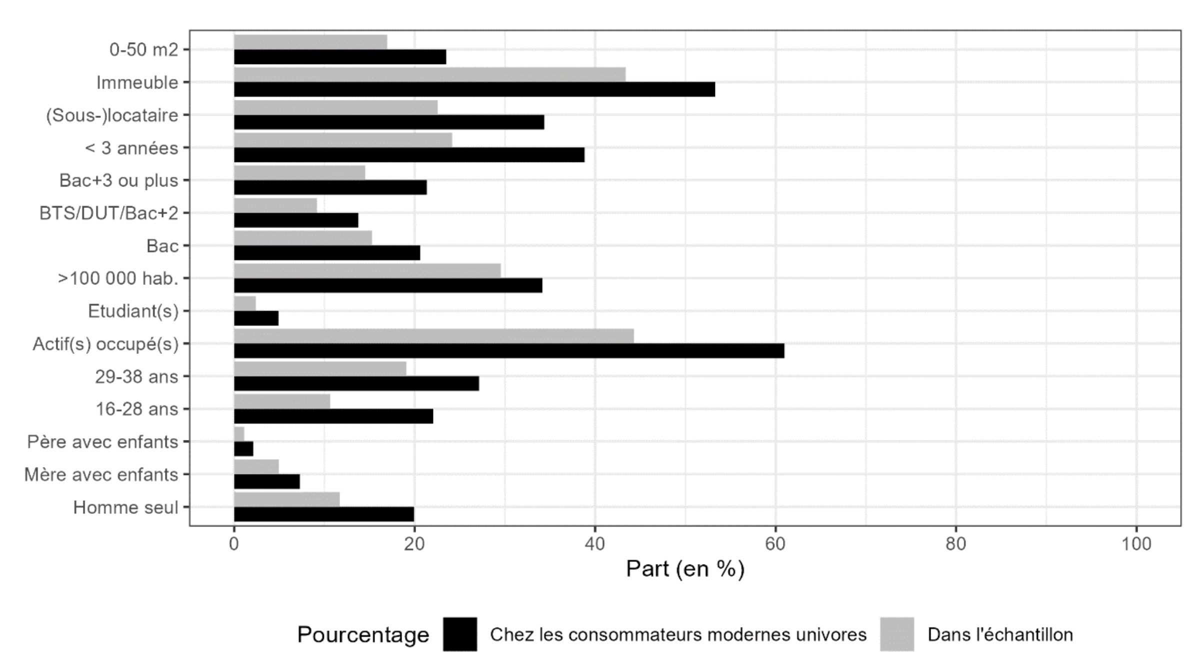


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 89% des ménages associés au style de consommation moderne glutivore consacrent moins de 3% de leur budget alimentaire à domicile à l’achat de viande de porc ou de volaille, contre 47% de l’ensemble des ménages.

Figure 16 : Catégories actives fortement associées avec le style de consommation moderne glutivore

Les membres de ce groupe sont plutôt jeunes et diplômés et sont souvent locataires de petits logements, dans lesquels ils ont emménagé récemment, situés dans les grandes villes de province. Etudiants ou actifs occupés, les ménages masculins (hommes seuls ou avec enfants) sont particulièrement surreprésentés dans ce groupe. Le désinvestissement des activités culinaires domestiques et l’extraversion du mode de vie font largement échos à la jeunesse et la masculinité des ménages de ce groupe (Mathe et Hébel, 2013 ; Mathe *et al.*, 2012).

Ce style de consommation a connu la plus forte croissance passant de 4,3% des ménages en 1985 à 26,1% en 2017, notamment du fait du développement des équipements informatiques, des services de restauration (sur place, à emporter ou en livraison), des motorisations au diesel et du chauffage électrique au détriment, par exemple, des pratiques d’autoproduction alimentaire.

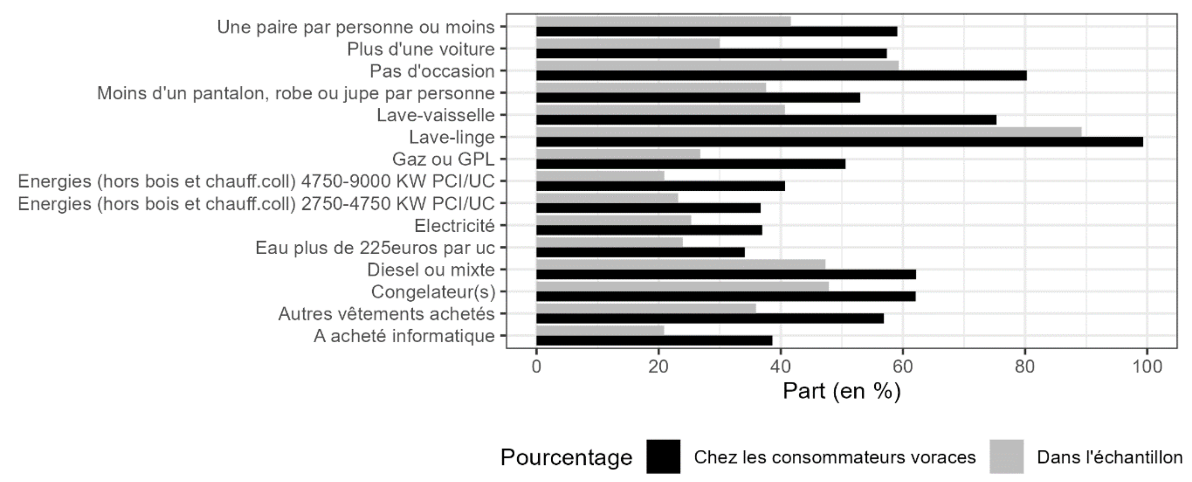


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 23% des ménages associés au style de consommation moderne glutivore ont un logement de moins de 50m², contre 17% de l'ensemble des ménages.

Figure 17 : Catégories supplémentaires fortement associées avec le style de consommation moderne glutivore

4.2.3. Le style de consommation vorace

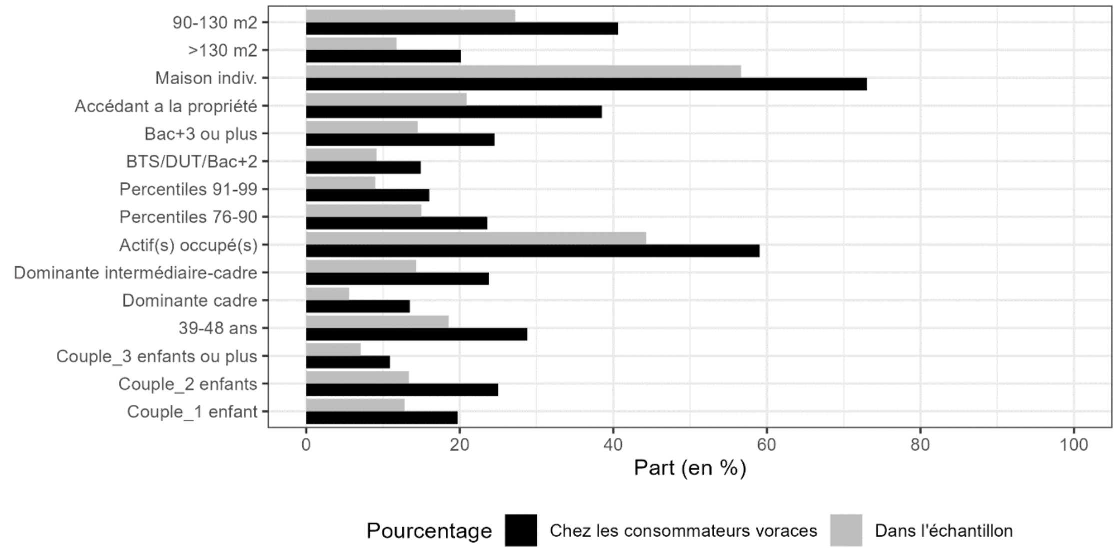
Le style de consommation vorace représente 20,4% des ménages, passant de 11,7% des ménages de 1985 à 26,4% des ménages de 2017. La consommation des ménages qui y sont associés est caractérisée par le volume important de biens et services consommés, qu'il s'agisse des biens d'équipement électrique et électronique ou des biens et services de transport et des consommations modérées à importantes de vêtements et d'énergie. De manière générale, il s'agit du cluster le plus dépensier, avec un montant annuel moyen de 31 600 € par unité de consommation (voir Figure 13) et de 62 950 € au total (les ménages y étant plus souvent de grande taille que dans les autres clusters).



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 59% des ménages associés au style de consommation vorace ont acheté au moins une paire de chaussures, mais au plus une paire par personne durant les deux derniers mois. Seuls 42% de l'ensemble des ménages est dans cette situation.

Figure 18 : Catégories actives fortement associées avec le style de consommation vorace

On trouve dans ce cluster des ménages particulièrement aisés et diplômés, en particulier des ménages comportant des cadres et professions intellectuelles supérieures et des chefs d'entreprises. Les ménages y sont également fréquemment au milieu de leur parcours de vie (les 29-58 ans représentent 55% des ménages dans la population totale, mais trois ménages sur quatre dans ce cluster), sont devenus récemment propriétaires de grandes maisons individuelles et vivent plus fréquemment en couples avec enfant(s).

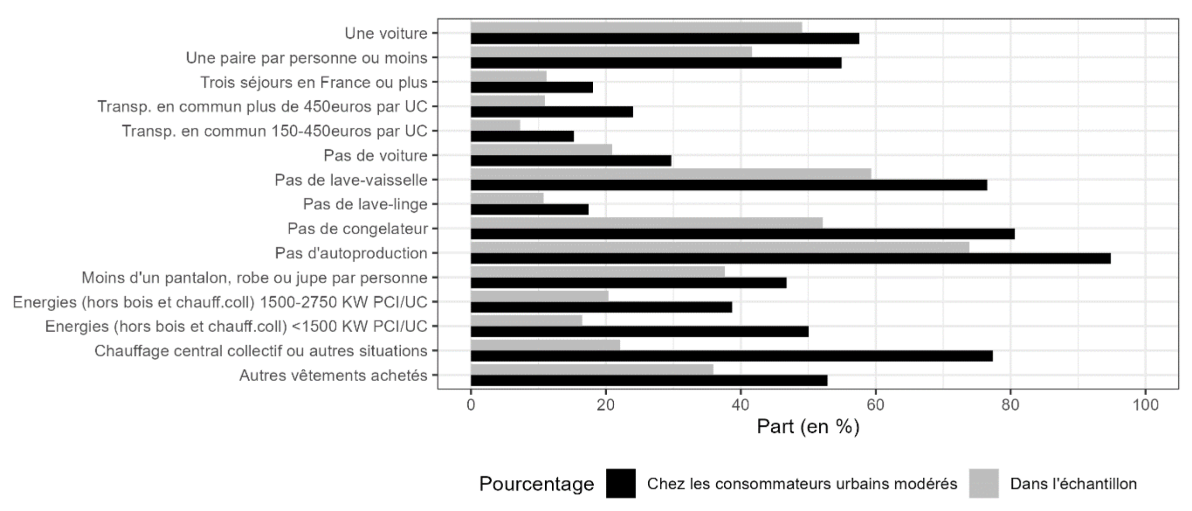


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 41% des ménages associés au style de consommation vorace ont un logement de moins de 90 à 130m^2, contre 27% de l'ensemble des ménages.

Figure 19 : Catégories supplémentaires fortement associées avec le style de consommation vorace

4.2.4. Le style de consommation urbain modéré

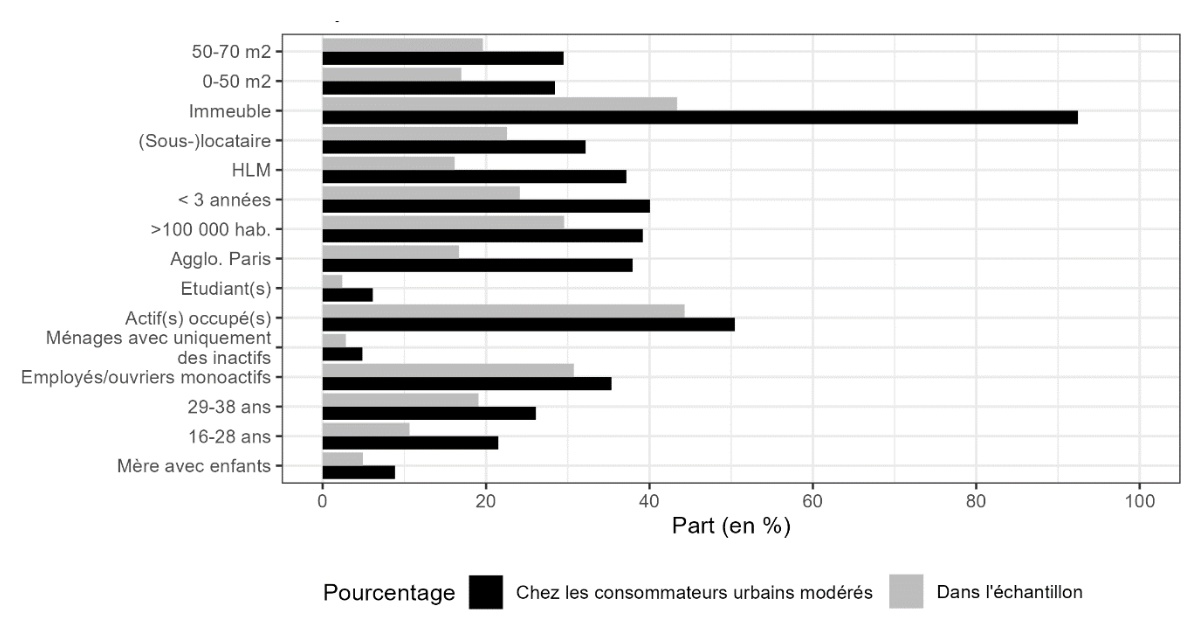
Ce style de consommation concerne une part déclinante des ménages métropolitains (21,7% en 1985 contre 12,5% en 2017) et 15,5% de l'ensemble des ménages étudiés. Il est caractérisé par la forte utilisation des services collectifs de transports et de fourniture d'énergie (transports en commun, chauffage collectif) et par un équipement relativement faible en véhicule automobile ainsi qu'en électroménager. Les dépenses énergétiques individuelles y sont, de ce fait, relativement faibles, mais les déplacements de longue distance ainsi que les comportements modérés d'achat d'articles d'habillement sont plus fréquents que dans le reste de la population.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 57% des ménages associés au style de consommation urbain modéré possèdent une voiture contre 49% de l'ensemble des ménages.

Figure 20 : Catégories actives fortement associées avec le style de consommation urbain modéré

Les caractéristiques des ménages qui y sont associés évoquent par certains aspects ceux du style de consommation moderne glutivore : des jeunes (16-38 ans), étudiants ou actifs occupés, vivant dans de petits appartements situés dans les grandes villes dont ils sont plus fréquemment locataires. Ils s'en distinguent néanmoins par la plus forte surreprésentation des habitants des grands immeubles, situés dans l'aire urbaine parisienne (38%) et sous la forme de logements HLM (37% contre 18% de la population des ménages). Il est également moins nettement masculin et les couples avec enfants y sont légèrement surreprésentés (35% alors qu'ils représentaient 29% des ménages du cluster 2).

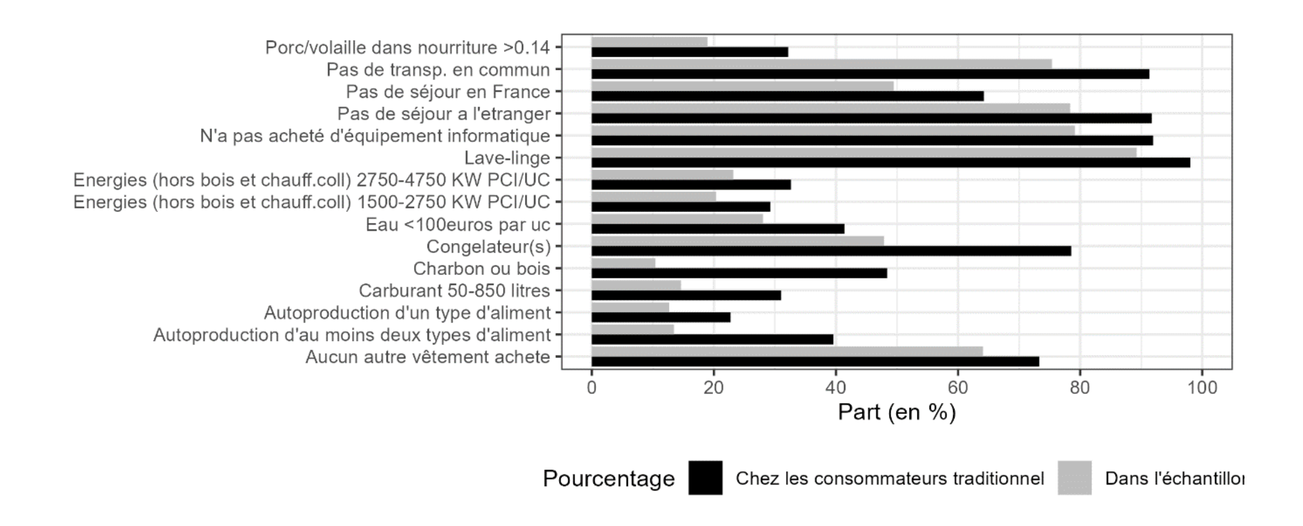


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 29% des ménages associés au style de consommation urbain modéré ont un logement de moins de 50 à 70m^2, contre 20% de l'ensemble des ménages.

Figure 21 : Catégories supplémentaires fortement associées avec le style de consommation urbain modéré

4.2.5. Le style de consommation local

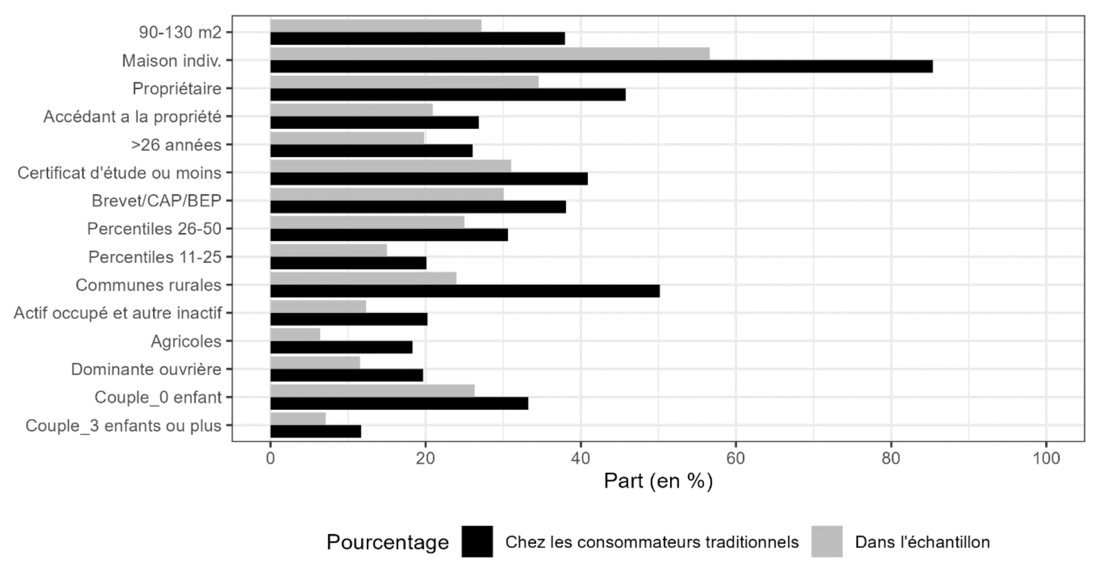
Ce cluster représente 13,7% des ménages, mais a connu une diminution de 18,3% en 1985 à 10,1% en 2017. On y retrouve de nombreux éléments reflétant un mode de vie ancré localement, peu mobile et en large partie autosuffisant. Les pratiques d'autoproduction, ainsi que le chauffage au bois ou au charbon ou la faible consommation d'eau du robinet — souvent synonymes d'une utilisation de sources alternatives d'approvisionnement en eau — témoignent de cette tendance à consommer des services et biens de proximité échappant aux logiques marchandes. La très forte présence de l'équipement en congélateurs (78,5% des ménages de ce cluster) témoigne de la nécessité de conserver les aliments produits et constitue, avec la forte consommation de porc et de volaille, un des traits typiques du mode de vie paysan qui transparaît dans ces manières de consommer (Grignon et Grignon, 1980). La faible mobilité de longue distance et la faible utilisation des transports en général (en particulier de transports en commun), ainsi que la faiblesse des achats de matériel informatique attestent encore une fois du relatif isolement du mode de vie des ménages associés à ce style de consommation. Il faut enfin souligner la relative faiblesse des dépenses de consommation de ces ménages (Figure 13) en particulier en vêtements, biens et services relatifs à la santé et aux soins du corps, ainsi que pour le logement et les loisirs.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 32% des ménages associés au style de consommation local consacrent plus de 14% de leur budget alimentaire à domicile à l'achat de viande de porc ou de volaille, contre 19% de l'ensemble des ménages.

Figure 22 : Catégories actives fortement associées avec le style de consommation local

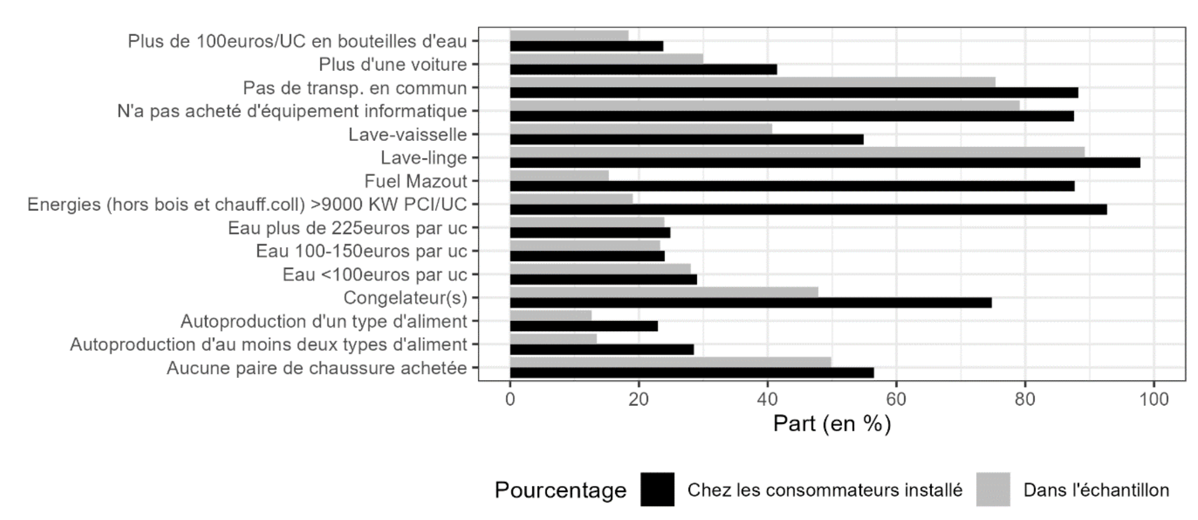
On trouve dans ce cluster des ménages ruraux (un sur deux vit dans une commune rurale), vivant dans d'assez grandes maisons individuelles, dont ils sont propriétaires depuis de nombreuses années. Le niveau de diplôme et de revenu y est faible. Les ménages à dominante agricole ou ouvrière, déjà connus pour leurs importantes pratiques d'autoconsommation alimentaire (Weber, 1998) y sont particulièrement présents.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 38% des ménages associés au style de consommation local ont un logement de 90 à 130m^2, contre 27% de l'ensemble des ménages.

Figure 23 : Catégories supplémentaires fortement associées avec le style de consommation local

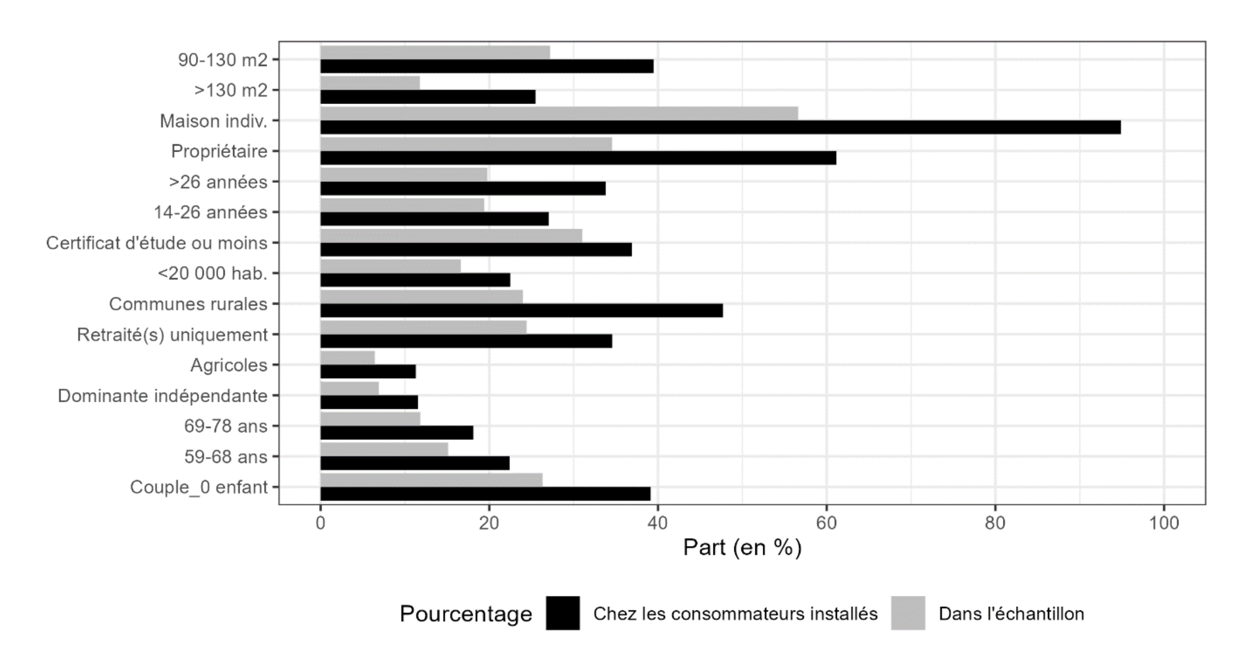
4.2.6. Le style de consommation installé énergivore



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 24% des ménages associés au style de consommation installé énergivore dépensent plus de 100 € (de 2011) par an pour l'achat de bouteille d'eau, contre 18% de l'ensemble des ménages.

Figure 24 : Catégories actives fortement associées avec le style de consommation installé énergivore

Ce dernier groupe de ménage représente un poids équivalent à ceux associé au style de consommation local que nous venons de présenter (13,9% au total) et connaît une trajectoire similaire, passant de 16,3% en 1985 à 8,6% en 2017. Il partage en outre de nombreux traits communs, autant dans les pratiques de consommation surreprésentées que dans les profils sociaux et résidentiels des ménages qui y sont présents. En effet l'autoproduction y est fréquente, tout comme l'équipement en congélateurs. Et de même, les achats en informatique et l'utilisation des transports en commun sont faibles. Cependant, ces ménages ne partagent pas la tendance à la frugalité dans les dépenses et consommations d'énergie observées dans le style de consommation local. Au contraire, les ménages de cette dernière classe sont avant tout très fortement consommateurs d'énergie de chauffage, avec un chauffage au fioul ou au mazout particulièrement énergivore. Ainsi, la consommation d'énergie de chauffage (hors bois) y est trois fois plus importante que la consommation moyenne, avec 20 570 KW/PCI par unité de consommation, contre 6 580 KW/PCI dans l'ensemble des ménages. Aussi, l'équipement automobile y est plus important, tout comme la consommation de carburant (un ménage sur quatre consomme plus de 1300 litres par unité de consommation contre un ménage sur six chez les ménages au style de consommation local).



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 39% des ménages associés au style de consommation local ont un logement de 90 à 130m^2, contre 27% de l'ensemble des ménages.

Figure 25 : Catégories supplémentaires fortement associées avec le style de consommation installé énergivore

Indépendants et agricoles représentent 23% des ménages de ce groupe (contre 13% de la population) qui comporte également un tiers de ménages de retraités (contre moins d'un quart dans la population). De manière plus générale, ces ménages, particulièrement âgés, résident avant tout dans de grandes maisons situées à la campagne ou dans de petites aires urbaines.

Conclusion

Malgré les évolutions de la consommation — avec la part croissante des services (Gershuny, 2003) et de la consommation liée à l'information (Van Dijk, 2005) — les pratiques autrefois typiques de l'ère de la « consommation de masse fordiste » (Urry, 1990) restent une composante structurante puissante des modes de vie des ménages. De telles pratiques de consommation ordinaire ont généralement été étudiées du point de vue des routines dans lesquelles elles s'inscrivent, des institutions qui les façonnent et des significations qui les construisent (Gronow & and Warde, 2001). L'approche en termes d'espace social a, quant à elle, plutôt été mobilisée pour l'étude des pratiques culturelles dont la structure et la répartition ont été appréhendées comme espace des styles de vie en lien avec l'espace des positions sociales (Bourdieu, 1979 ; Coulangeon, 2013 ; Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019).

Ce chapitre a permis d'étudier simultanément les composantes essentielles de la consommation ordinaire — liées à l'alimentation, à l'équipement, à l'habillement, aux déplacements ou à la consommation d'énergie — à l'aide d'une approche dynamique en termes d'espace de la consommation ordinaire et de styles de consommation ordinaire. Les données de l'enquête Budget de Famille de l'INSEE de 1985 à 2017, ont permis de construire un *espace de la consommation ordinaire de longue période*, et de mesurer et d'analyser l'ampleur des évolutions qui l'ont affecté.

Ce chapitre contribue méthodologiquement à la comparaison des espaces à travers le temps (et l'espace), pour autant que les mêmes variables soient mobilisées. Nous avons proposé un protocole en deux étapes : (1) la comparaison entre les axes des *espaces annuels* (degré de similarité, coordonnées et contribution des catégories les plus contributives) ; et (2) la construction, si la similarité est suffisamment élevée, d'un *espace de longue période*, en utilisant un outil de réduction de la dimensionnalité (ici l'ACP). Cette méthode ne considère pas l'espace comme stable à priori en utilisant un des *espaces annuels* comme espace moyen et en y projetant les individus des autres années (Coulangeon, 2013). Elle ne construit pas non plus des axes qui brouillent les clivages dans chaque période et les différences entre les périodes en construisant un seul espace global et en analysant les individus de toutes les années comme actifs (Rosenlund, 2019). Elle permet d'établir et d'analyser un *espace de longue période* tout en mesurant les changements dans les pratiques qui contribuent à sa construction entre les différentes périodes. Elle permet également d'analyser les déplacements de certaines catégories sociales le long des axes de longue période. Enfin, elle permet de mener une analyse typologique en réunissant les ménages dans des groupes selon leur proximité sur les axes de longue période.

Cette stratégie empirique démontre l'intérêt d'une analyse en termes *d'espace de longue période* pour l'analyse du changement social. Elle met en évidence trois phénomènes simultanés :

- la stabilité dans le temps des deux principaux clivages en matière de consommation ordinaire ;
- l'évolution des pratiques de consommation contribuant à ces clivages ;
- et le mouvement de la population, et de certains groupes sociaux en particulier, le long de ces clivages au fil des périodes.

La conclusion concernant le changement social est plutôt modérée : si la distribution des pratiques de consommation évolue, certaines connaissant une démocratisation et d'autres devenant au contraire particulièrement clivantes, ces évolutions n'induisent pas le remplacement des clivages préexistants par de nouveaux clivages. Au contraire, nombre de ces pratiques, comme l'achat d'équipements informatiques ou l'équipement en lave-vaisselle participent, à leur tour, à la double opposition inclus *vs* exclus et connectés *vs* autonomes.

Le maintien de cette structure ne signifie pas que la position des ménages dans l'espace est similaire d'année en année : au contraire, les ménages tendent à se déplacer vers les pôles intégré et connecté de l'espace de la consommation ordinaire. Cette conclusion montre que l'approche relationnelle de Bourdieu permet de rendre compte à la fois des changements importants survenant dans les modes de vie au cours du temps et de la stabilité globale dans leur structuration sociale. Elle donne du crédit à la position de Gorski (2013) selon laquelle l'élément théorique central de la *Distinction* est que « la reproduction des distinctions nécessite la transformation des distinctions ».

Cette analyse sur une longue période corrobore également le caractère structurant des dimensions qui organisent l'espace de la consommation ordinaire. La notion de structure sociale utilisée par les chercheurs s'appuyant sur la perspective de l'espace social depuis Bourdieu (Bennett *et al.*, 2009 ; Lebaron, 2011) porte implicitement les idées de durabilité et de stabilité — deux aspects qui sont testés empiriquement dans ce chapitre. La structure dure dans le temps et résiste aux renouvellements de population. Elle résiste également, dans une certaine mesure, aux déplacements de population en son sein. À notre sens, l'analyse de longue période permet d'établir la nature réellement structurante de l'espace étudié, en montrant certes la rigidité de la structure, mais aussi sa souplesse, dans la mesure où celle-ci s'adapte sans cesse. La structure de l'espace de la consommation ordinaire constitue à ce titre un fait social, qui transcende et s'impose aux individus (Durkehim, 2019 [1895]), mais aussi dans une certaine mesure aux pratiques qui les composent. L'analyse en termes d'espace social permet de concevoir une telle dynamique de maintien des structures inégalitaires en considérant à la fois, et de manière symétrique, le cycle de vie et de renouvellement des pratiques et des ménages qui les déclarent.

Chapitre 3. Les conditions matérielles d'existence au cœur des styles de consommation ordinaire

— Quand les dispositions acquises ne font pas le poids

Introduction

La consommation ordinaire constitue une dimension sous-étudiée dans l'analyse de la stratification sociale des styles de vie, qui s'est plus largement focalisée sur l'étude des consommations culturelles. Un constat similaire peut être fait concernant les conditions matérielles d'existence, dont l'étude dans le cadre de l'analyse des styles de vie a été largement délaissée au profit de l'analyse des dispositions acquises durant la socialisation. Pour autant, l'analyse de l'espace de la consommation ordinaire présentée dans le chapitre précédent suggère que les conditions résidentielles, budgétaires ou encore la structure familiale jouent un rôle tout autant voire plus déterminant que des variables traduisant des dispositions intériorisées telles que le genre ou le diplôme. La manière dont le degré d'intégration à la consommation ordinaire évolue durant le parcours de vie (celle-ci croissant puis décroissant avec l'avancée en âge) laisse penser que les événements biographiques — qui traduisent des évolutions dans les conditions matérielles d'existence — occasionnent des changements dans les styles de consommation ordinaire et supplantent en cela la rigidité des dispositions durables constitutives de l'*habitus*. Ce chapitre vise à montrer que les conditions matérielles exercent effectivement un rôle fondamental dans la structuration des styles de consommation ordinaire et des clivages qui les parcourent.

Après Bourdieu, l'approche classique des styles de vie — et de leur relation aux inégalités sociales — a accordé une place centrale aux mécanismes dispositionnels, goûts et modèles d'action incorporés au travers des socialisations (selon la classe sociale, le genre ou encore la génération). Elle s'est fortement inscrite dans ce que Vaisey et Lizardo nomment le paradigme des dispositions acquises (« *acquired dispositions* » - Vaisey et Lizardo, 2016), qui explique les différences dans les opinions ou les pratiques — *les prises de position* pour reprendre la terminologie bourdieusienne — par des expositions différenciées à certaines expériences sociales dans le passé (notamment lors de la socialisation primaire, mais pas uniquement) qui agissent ensuite durablement sur les goûts, opinions, et modèles d'action. La dimension d'incorporation et d'effet différé dans le temps (*time-delayed effect*) est essentielle dans cette

approche (Vaisey et Lizardo, 2016). Se faisant, elle a souvent négligé les conditions matérielles d'existence, autrement dit, les contraintes et ressources résidentielles, budgétaires, familiales et professionnelles *extérieures aux individus et dans lesquelles ils évoluent au moment où les pratiques constitutives des styles de vie sont réalisées*. Les conditions matérielles se distinguent des dispositions acquises en ce qu'elles n'agissent pas par l'intermédiaire de l'incorporation que les individus en font — mais directement, en circonscrivant les possibilités et les choix d'action en fonction de l'environnement immédiat des individus. Ce chapitre interroge l'ampleur et la nature du lien entre les styles de consommation ordinaire et les conditions matérielles d'existence. Il repose sur le matériau quantitatif présenté dans le chapitre précédent, avec un focus sur les données issues de l'enquête Budget de Famille la plus récente, réalisée en 2017. Ce matériau est complété par l'analyse des sept entretiens biographiques issus de l'enquête qualitative exploratoire présentée dans le 0.

Dans la première partie de ce chapitre, nous discutons la notion de conditions matérielles d'existence et son articulation avec les dispositions acquises. Dans une deuxième partie, nous montrons comment les deux principales oppositions qui structurent l'espace de la consommation ordinaire en 2017 sont avant tout adossées aux conditions matérielles d'existence. Dans une troisième et dernière partie, nous mobilisons les entretiens biographiques afin de mettre en lumière la manière dont les conditions matérielles d'existence s'incarnent dans des événements biographiques ou « transitions » (Bidart, 2006) au cours desquels les styles de consommation des individus se transforment.

1. Conditions matérielles d'existence et dispositions acquises

1.1. Définir les conditions matérielles d'existence

Nous désignons par conditions matérielles d'existence l'ensemble des circonstances matérielles et temporelles extérieures aux individus — donc non intériorisées — et dans lesquelles s'inscrit le quotidien, contraignant ou fournissant des ressources pour la réalisation, à un moment donné, de pratiques telles que celles relatives à la consommation ordinaire analysée dans ce chapitre. Elles s'observent au travers d'un ensemble de variables classiquement étudiées par la sociologie telles que le revenu disponible ou la localisation du logement. Mais en les réunissant sous cette même notion, nous souhaitons mettre en évidence la manière dont de telles variables s'articulent de manière cohérente pour circonscrire

l'ensemble des pratiques souhaitables et réalisables pour les ménages. Nous y distinguons prioritairement quatre dimensions :

(1) **Économique et budgétaire** : les ressources économiques dont le ménage dispose pour mettre en œuvre les pratiques (revenu disponible, mais aussi patrimoine, capacité d'emprunt) ;

(2) **Résidentielle** : les caractéristiques de l'habitat, sa localisation et les conditions dans lesquelles le ménage y réside (morphologie, taille, statut d'occupation, taille de la zone urbaine, année de construction) ;

(3) **Familiale** : la morphologie du ménage (taille et type de ménage), essentielle, car celle-ci est génératrice de besoins, de ressources (économiques notamment) et de contraintes (temporelles par exemple) ;

(4) **Professionnelle** : situation vis-à-vis de l'emploi, temps de travail, lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou des études dans la mesure où de telles caractéristiques conditionnent la disponibilité ou la nécessité de réaliser différentes pratiques quotidiennes (de mobilité, de tâches domestiques, etc.).

Ces quatre dimensions ne prétendent pas épuiser la variété des contraintes et ressources dans lesquelles s'encastrent les pratiques de consommation des ménages. La manière dont les ménages peuvent bénéficier d'aides financières, de biens ou de services par le biais de réseaux amicaux ou de la famille élargie constitue, par exemple, une autre dimension des conditions matérielles dans lesquelles le quotidien s'inscrit. Ces quatre domaines centraux présentent toutefois l'avantage de pouvoir être opérationnalisés à partir d'une grande variété de matériaux quantitatifs ou qualitatifs collectés en sciences sociales et en particulier au travers de l'enquête Budget de Famille de l'INSEE.

Ces dimensions budgétaires, résidentielles, familiales et professionnelles interagissent fortement. La taille de la famille, par la présence d'enfants, peut par exemple influer sur le rapport à l'activité professionnelle, notamment des mères, dont l'inactivité ou l'activité à temps partiel est plus présente à partir du 3e enfant (Moschion, 2009). Une baisse du temps d'activité professionnelle induit à son tour des baisses dans les revenus et dans les possibilités d'accéder à un logement de grande taille. L'interdépendance entre ces conditions matérielles invite à considérer qu'elles ne se combinent pas de manière aléatoire, mais forment ce que l'on nomme des *configurations socio-matérielles*, soit des combinaisons typiques de contraintes et ressources budgétaires, résidentielles, familiales et professionnelles résultant de l'interaction entre ces quatre domaines. Nous aborderons ces configurations dans le Chapitre 4.

1.2. Les conditions matérielles au carrefour de diverses traditions théoriques

Si la tradition bourdieusienne d'étude des styles de vie a partiellement[50] délaissé les conditions matérielles quotidiennes, d'autres perspectives théoriques ont accordé une attention forte aux contraintes matérielles, ressources et chances de vie qui cadrent les pratiques sociales.

1.2.1. Conditions matérielles d'existence, chances de vie et capabilité

Une première tradition théorique marxienne invite à prêter une importante attention aux ressources et contraintes dans lesquelles les pratiques des individus sont encastrées. Le choix du terme « conditions matérielles d'existence », outre qu'il nous paraît le plus explicite pour désigner les phénomènes sociaux à l'œuvre, fait aussi référence à la théorie marxienne du matérialisme historique qui consiste à affirmer la primauté des conditions économiques objectives dans lesquelles les individus s'inscrivent sur l'émergence de consciences collectives, croyances et valeurs. Chez Marx, les conditions matérielles d'existence sont avant tout associées à la place qu'occupent les individus dans les rapports de production et à leur rapport à la propriété [Marx, 1972].

Dans une perspective différente, la notion wébérienne de « *chance de vie* » présente à ce titre plus de souplesse. Elle désigne la capacité qu'a un individu de satisfaire des besoins et aspirations (de consommation, mais aussi de mobilité sociale), notamment en fonction de ses conditions socioéconomiques. L'actualisation des aspirations de vie des individus (*Lebensführung)* en un style de vie (*Lebensstil*) dépend, chez Max Weber, des chances de vie (*Lebenschancen*), et notamment des conditions structurelles de réalisation des pratiques qui le constituent (revenu, propriété, opportunités, normes, droit, probabilité que les autres réagissent d'une certaine manière) (Abel et Cockerham, 1993). Si elle a été essentiellement lue comme un élément d'une théorie des classes sociales (notamment dans la théorie d'Erik Olin Wright [1985]), cette notion de « chance de vie » ouvre sur une acception plus large des conditions de réalisation des pratiques de consommation, qui peut inclure également des critères familiaux ou géographiques et résidentiels.

À ce titre, elle préfigure la notion de « capabilités » développée par Amartya Sen (1999) et mobilisée plus récemment dans les travaux s'inscrivant dans la théorie des pratiques (voir

[50] Certains éléments disséminés dans l'œuvre de Bourdieu traitent toutefois, par exemple, de la dimension proprement spatiale des inégalités sociales (Bourdieu, 2016b ; Ripoll, 2013). Mais celle-ci est, dans l'ensemble, globalement délaissée au profit de l'importance accordée à la notion d'*habitus* dans l'étude des styles de vie.

notamment Walker [2013] ou Halkier et Holm [2021]). Cette notion de capabilité vise également à étudier l'encastrement des aspirations et pratiques des individus dans leurs conditions objectives de réalisation. Cette notion de capabilité a permis à certains chercheurs associés à la *practice theory* de réintégrer la question des inégalités sociales dans l'analyse des pratiques sociales, en considérant comment l'inégale distribution des « capabilités » circonscrit la gamme des pratiques par lesquelles les individus peuvent être recrutés, celles auxquels ils ne peuvent échapper et celles qu'ils ne peuvent accomplir avec succès (Walker, 2013 ; Halkier et Holm, 2021). Les capabilités renvoient cependant à des dimensions plus variées que celles que nous mobilisons dans l'étude des « conditions matérielles d'existence », incluant revenu, conditions résidentielles, composition du ménage, condition d'emploi, mais aussi santé physique et mentale ou compétences.

La notion de conditions matérielles d'existence, que nous mobilisons dans ce chapitre et dans le chapitre suivant, est l'héritière de cette attention portée aux dimensions matérielles contraignantes ou émancipatrices des conditions de vie des individus dans lesquelles s'encastrent leurs pratiques et leur style de vie.

1.2.2. Configurations matérielles et théorie des pratiques

La seconde tradition que nous mobilisons se concentre sur les objets et sur la composante proprement matérielle des pratiques sociales (voire notamment Schatzki, 2001 ; Reckwitz, 2002 ; Shove, Pantzar et Watson, 2012). Cette approche apparaît notamment sous la plume de Theodore Schatzki, qui s'appuie sur les apports des *Sciences and Technology Studies* (et des travaux de Callon et Latour [Akrich, Callon et Latour, 2006]) pour mettre au cœur de l'étude des pratiques sociales le rôle des objets et de ce qu'il nomme « configurations matérielles »[51]. Les configurations matérielles incluent l'ensemble des objets et infrastructures matérielles présentes et nécessaires afin qu'une pratique puisse avoir lieu (par exemple, la pratique du football implique nécessairement un ballon et des cages [Reckwitz, 2002, p. 252)]. En ce sens, l'environnement matériel est une composante intégrante des pratiques de consommation, et participe à induire certaines pratiques. La notion de configuration socio-matérielle que nous mobilisons ici recouvre partiellement les configurations matérielles de Schatzki. Les

---

[51] « Practice theory also joins a variety of 'materialist' approaches in highlighting how bundled activities interweave with ordered constellations of nonhuman entities. Indeed, because human activity is beholden to the milieus of nonhumans amid which it proceeds, understanding specific practices always involves apprehending material configurations. » (Schatzki, 2001, p. 12)

configurations socio-matérielles comprennent ainsi la morphologie et la localisation du logement, qui fournit le cadre matériel de réalisation de nombre des pratiques constitutives du style de vie. Pour autant, l'unité d'analyse est la consommation et non pas les « pratiques sociales » au sens des théoriciens des pratiques. Ainsi, nous analysons les biens consommés, notamment les biens durables, comme éléments constitutifs du style de consommation et non de la configuration socio-matérielle dans laquelle les pratiques ont lieu. De plus, les configurations socio-matérielles n'isolent pas la dimension résidentielle des autres conditions d'existence (familiales, budgétaire et professionnelle), contrairement aux configurations matérielles qui excluent de fait ces éléments non directement matériels.

1.3. Conditions matérielles et dispositions acquises

1.3.1. Mesurer les conditions matérielles d'existence

Phénomène mesuré	Variable retenue	Nombre de modalités
Ressources budgétaires	Percentiles de revenu disponible	11
Caractéristiques du logement	Type	3
	Surface habitable (en m^2)	5
	Année de construction	6 (4 en 1985)
	Statut d'occupation	5
	Taille de l'aire urbaine	5
Structure du ménage	Nombre de personnes de moins de 14 ans	3
	Nombre de personnes de 14 ans et plus	4
Rapport à l'emploi	Situation de la personne interrogée et, le cas échéant, de son conjoint vis-à-vis de l'emploi	7

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Tableau 9 : Variables relatives aux conditions matérielles d'existence

L'enquête Budget de Famille nous permet de construire 9 variables qualitatives (Tableau 9) abordant différentes dimensions des conditions matérielles d'existence. Elles abordent les différentes dimensions des conditions matérielles d'existence des ménages au moment des différentes enquêtes mobilisées :

(1) la dimension budgétaire, au travers du revenu disponible,

(2) la dimension résidentielle au travers de la mesure des caractéristiques du logement, de son statut d'occupation et de la densité de la zone urbaine d'habitation — ces trois dimensions étant par ailleurs interdépendantes (Grafmeyer, 2010) ;

(3) la dimension familiale au travers de la composition et de la taille du ménage ;

(4) la dimension des contraintes professionnelles au travers du statut d'emploi[52]. Celui-ci nous permet en particulier d'approximer la disponibilité et les contraintes temporelles liées à l'activité professionnelle.

1.3.2. Articuler conditions matérielles et dispositions

Les conditions matérielles d'existence se distinguent des dispositions acquises, qui renvoient aux schèmes de goût, de valorisation, d'action et de pensée qui découlent de l'exposition différenciée à des expériences sociales spécifiques. Comme l'expliquent Vaisey et Lizardo, « le modèle des dispositions acquises implique une sorte d'effet d'"imprégnation" de sorte que les réponses contemporaines sont principalement fonction de l'exposition antérieure telle qu'elle est historiquement encodée dans les personnes »[53]. Ces dispositions sont façonnées par les processus de socialisation, les dispositions les plus durables découlant des expériences socialisatrices les plus précoces, tandis que les expériences de « socialisation secondaire » génèrent des contenus dispositionnels plus souples et adaptables. Dans le modèle de *la Distinction*, le style de vie est avant tout le produit de contenus socialisateurs liés à la position dans l'espace social, soit ce que Bourdieu nomme « *habitus* de classe » (Bourdieu, 2002, p. 75) : la position sociale passée et présente des individus, liée à leur dotation en capitaux, génère un système cohérent de dispositions. Ces dispositions acquises peuvent résulter de socialisations liées tout aussi bien au sexe de la personne, à sa cohorte, à la région ou le pays dans lequel elle grandit, ou encore à ses caractéristiques ethnoraciales. Le Tableau 10 ci-dessous dresse un résumé des différences entre conditions matérielles d'existence et dispositions acquises.

Les conditions matérielles d'existence et les dispositions acquises forment deux ensembles de mécanismes concurrents, mais aussi complémentaires : les mêmes expériences sociales peuvent agir sur les pratiques de consommation à la fois immédiatement comme condition matérielle et de manière différée en générant des dispositions spécifiques qui persistent, même lorsque cette expérience disparaît et est remplacée par une autre — ce que

---

[52] D'autres mesures auraient pu compléter ces variables. En particulier, la prise en compte du niveau des dépenses liées au remboursement des crédits et loyers aurait pu permettre de mieux mesurer la disponibilité budgétaire. D'autre part, la mesure du temps de travail et de la structure des horaires — très incomplète dans les enquêtes Budget de Famille — auraient amélioré la prise en compte des contraintes professionnelles. Ainsi, par souci de parcimonie et de disponibilité des données, nous avons choisi de nous restreindre à ces 9 mesures.

[53] « *the acquired dispositions model implies a sort of 'imprinting' effect (cf. Marquis and Tilcsik 2013) such that contemporaneous responses are primarily a function of previous exposure as historically encoded in persons (cf. Marquis and Tilcsik 2013).* » (Vaisey et Lizardo 2016)

Bourdieu désigne sous le terme *d'hystérésis* de l'*habitus* (Bourdieu, 1980). Par exemple, le dénuement monétaire vécu par un ménage induit à la fois des pratiques d'économie, contrainte par un faible budget, et participe à générer des dispositions à la sobriété, qui perdureront dans une certaine mesure même si le ménage voit son revenu augmenter[54], elles-mêmes sources de pratiques d'économie.

Conditions matérielles d'existence	**Dispositions acquises**
Action immédiate sur les pratiques	Action différée et durable sur les pratiques
Génèrent des besoins, ressources, ou contraintes extérieures, facilitent des pratiques	Génèrent des goûts, préférences, valeurs et des manières incorporées d'agir
Dépend de la distribution inégale des ressources économiques et résidentielles, et des différences dans la composition du ménage et dans le rapport à l'activité professionnelle	Dépend des trajectoires et socialisations situées selon la classe sociale et le métier, la race, le genre, la génération, l'origine géographique
Font système au sein de configurations socio-matérielles	Font système au sein d'*habitus* de classe, d'identité de genre, etc.

Tableau 10 : Conditions matérielles d'existence et dispositions acquises

D'autre part, la manière dont les individus réagissent à des changements dans leurs conditions matérielles d'existence est liée à leur socialisation : l'arrivée des enfants dans le foyer ne génère pas les mêmes pratiques chez les hommes et chez les femmes, du fait de la socialisation genrée qui assigne aux femmes l'essentiel des fonctions de *care* (voir par exemple Cresson et Gadrey [2004]). Ainsi, nous verrons dans ce chapitre (mais aussi dans le Chapitre 5) comment les conditions matérielles d'existence sont plus ou moins propices à l'activation des dispositions acquises lors de la socialisation. Les changements dans les conditions matérielles d'existence, que nous explorons dans la partie 3 de ce chapitre (déménagement, changement du statut d'emploi, mise en couple, naissance des enfants), permettent parfois à des dispositions générationnelles, genrées ou liées à l'origine sociale de s'activer et de donner lieu à des pratiques de consommation nouvelles, cohérentes avec ces expériences socialisatrices.

Enfin, si les conditions matérielles d'existence constituent un cadre pour la réalisation des pratiques, ce cadre n'est pas entièrement subi par les individus, mais est aussi affecté par leurs dispositions : les préférences, goûts et aspirations issus de socialisations différenciées peuvent induire une volonté de prolonger le temps d'études, d'avoir une famille nombreuse ou de vivre en zone rurale.

[54] Ce phénomène est plus amplement exploré dans le Chapitre 9, à travers l'étude des ménages aisés faisant référence à un passé familial plus pauvre pour présenter leurs pratiques d'allongement de la vie des objets.

Les variables évoquées précédemment pour rendre compte des conditions matérielles d'existence peuvent comporter une telle dimension socialisatrice. Ainsi, il va de soi que le fait d'avoir de jeunes enfants peut induire une exposition importante aux contenus culturels qui leur sont destinés. De même le fait d'habiter en zone rurale ou dans une grande ville implique d'être inégalement exposé aux atmosphères culturelles (Bourdieu, 1979) propres aux grands centres urbains, et aux sociabilités villageoises.

1.3.3. Mesurer les dispositions

Opérationnaliser les conditions matérielles d'existence est une tâche aisée, ayant accès à des mesures concrètes comme la taille du logement ou l'ampleur du revenu disponible au moment de l'enquête. Il n'en va pas de même des dispositions acquises dont le contenu est difficilement observable au travers d'une enquête statistique. Pour pallier ce manque de précision, certaines variables sont généralement interprétées en lien avec les différences de socialisation — et donc de dispositions acquises — qu'elles traduisent ou dont elles ont probablement été la source. Le sexe des individus, par exemple, est souvent associé à des contenus de socialisation genrés, eux-mêmes générateurs de goûts, et d'habitudes différentes. De même, l'année de naissance et le lieu de naissance sont susceptibles d'affecter les pratiques individuelles en ce que les différentes cohortes sont susceptibles d'avoir connu des expériences hétérogènes de socialisation précoces. La région ou la profession, contrairement au statut d'emploi ou aux conditions résidentielles, sont susceptibles de générer des cultures professionnelles ou régionales dont le contenu est largement dispositionnel (goûts, manières d'être et de juger, habitudes de loisirs). Le diplôme enfin traduit des ressources scolaires et plus largement culturelles intériorisées, sources de dispositions différenciées (comme il l'a été largement observé pour ce qui est des pratiques culturelles). Il va de soi que ces différentes variables portent en elles un faisceau de contraintes qui ne tiennent pas seulement aux contenus intériorisés par les individus, mais qui leur sont également extérieures, qu'il s'agisse des phénomènes de ségrégation de genre (Couppié et Epiphane, 2006) ou de diplôme sur le marché du travail, ou d'autonomie temporelle différenciée selon les professions (Ganault, 2022). Nous considérons néanmoins, en les mobilisant, qu'elles permettent de prendre en compte des caractéristiques sociales qui sont moins directement arrimées aux contraintes matérielles immédiates qui agissent sur les individus.

Nous mobilisons six variables pour mesurer les différents phénomènes sociaux liés aux dispositions acquises (Tableau 11). Elles sont à la fois liées à des expériences socialisatrices primaires (année et pays de naissance, socialisation genrée) ou secondaires (profession, région,

diplôme) génératrices de dispositions esthétiques ou morales, ou d'habitudes différenciées susceptibles de se réaliser dans les styles de consommation.

Phénomène mesuré	Variable retenue dans BDF 1985/2017	Nombre de modalités
Région	Zone d'études et d'aménagement du territoire	8
Nationalité	L'un des deux conjoints au moins est étranger ou a acquis la nationalité française	2
Cohorte	Année de naissance (moyenne des conjoints le cas échéant — en tranches)	7
Profession	PCS Ménage modifiée (avec une catégorie spécifique pour les ménages agricoles)	8
Diplôme	Plus haut diplôme obtenu (au sein des conjoints le cas échéant)	5
Genre	Part de personne de sexe féminin au sein des membres du ménage	Numérique

Source : INSEE, Enquête BDF 2017

Tableau 11 : Variables relatives aux dispositions acquises

2. Expliquer les disparités dans les styles de consommation ordinaire

Après avoir rappelé la structure de l'espace de la consommation ordinaire en 2017 et présenté la méthode mobilisée pour mesurer l'effet des différentes variables — associées ou non aux conditions matérielles d'existence —, nous montrons que ces conditions matérielles d'existence jouent un rôle prépondérant dans l'explication de la position des ménages dans cet espace. En particulier, les caractéristiques résidentielles ont une place déterminante dans le positionnement sur chacun des deux axes, complétées sur le premier par les contraintes budgétaires et liées à la taille du ménage.

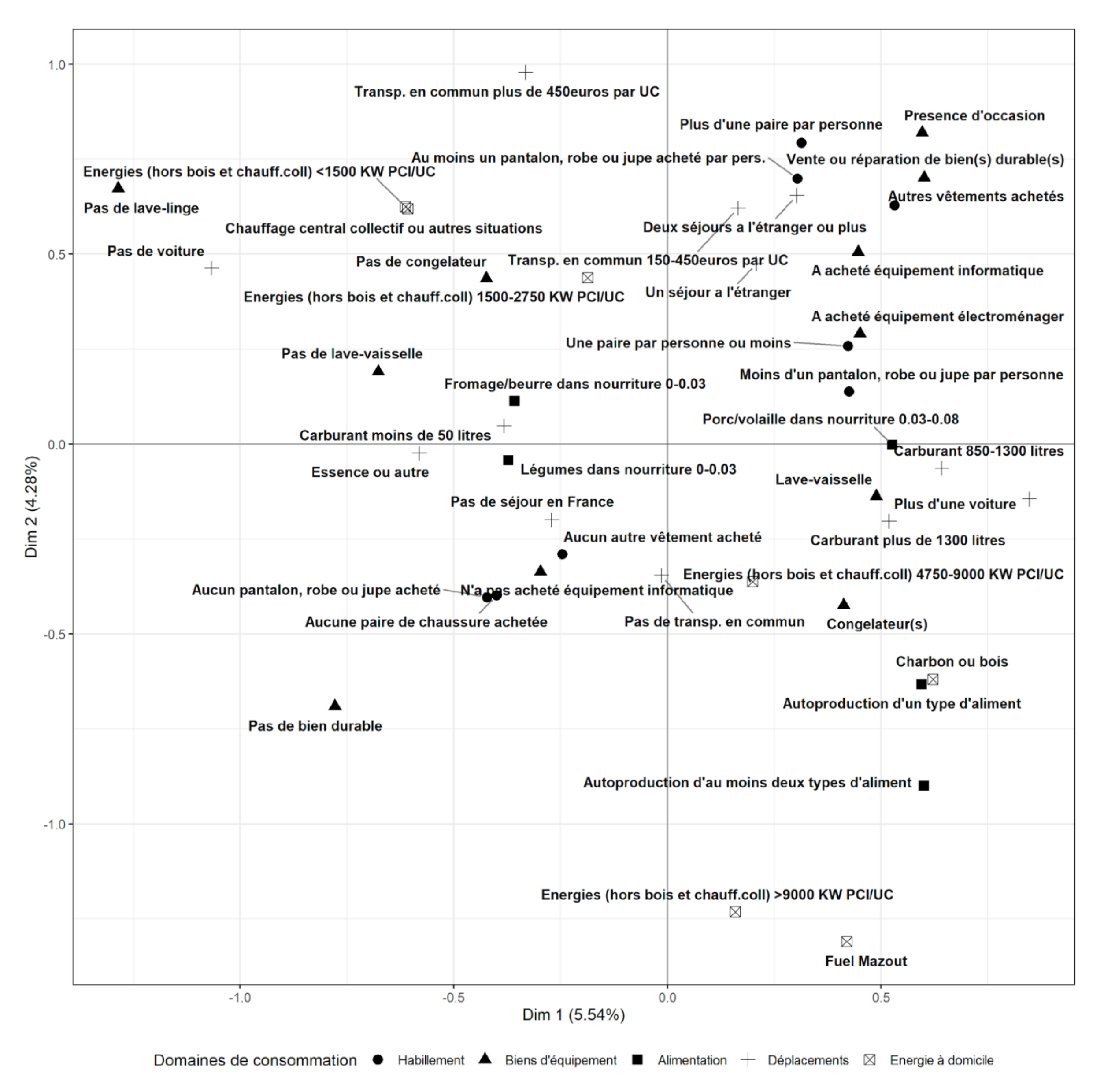
2.1. Méthode

Quel est le rôle des conditions matérielles d'existence dans l'explication des écarts dans les pratiques de consommation ordinaire entre ménages ? Afin de répondre à cette interrogation, nous nous appuyons sur l'espace de la consommation ordinaire présenté dans le chapitre précédent, et plus précisément sur les deux premiers axes de l'espace de 2017. Nous faisons ainsi le choix de nous concentrer sur l'enquête la plus récente[55]. L'approche adoptée ici se distingue de celle adoptée dans le chapitre précédent, qui cherchait à décrire la correspondance entre la position dans l'espace de la consommation ordinaire et différentes combinaisons de

---

[55] Le propos de ce chapitre est de distinguer l'effet des différentes variables et mécanismes étudiés sur la position dans l'espace de la consommation ordinaire. Nous considérons que l'ajout d'une dimension temporelle à l'analyse présentée aurait fait perdre en lisibilité la présentation des résultats. Nous revenons toutefois dans le Chapitre 4 sur l'évolution du lien entre configurations socio-matérielles et consommation ordinaire.

caractéristiques sociales et résidentielles. Dans les développements qui suivent, nous mobilisons un raisonnement toutes choses égales par ailleurs, en tentant d'évaluer la contribution respective de chacune des variables sociales et résidentielles à l'explication de la position dans l'espace de la consommation ordinaire. Cette démarche nous permet de distinguer le rôle des conditions matérielles d'existence dans les disparités de style de consommation ordinaire.



Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : Seules sont représentées les modalités dont la contribution sur l'un ou l'autre des deux premiers axes est supérieure à la moyenne. Les coordonnées de la modalité « Pas de bien durable » qui désigne le comportement consistant à ne pas avoir acheté de biens durables électriques ou électroniques durant les 12 derniers mois sont de -1,77 sur l'axe 1 et de 0,65 sur l'axe 2.

Figure 26 : L'espace de la consommation ordinaire en 2017

Comme l’espace de longue période, l’espace de la consommation ordinaire de 2017 s’organise autour de deux dimensions (Figure 26) : la première dimension oppose les ménages exclus de la consommation de l’essentiel des biens et services ordinaires (lave-linge, automobile, énergie consommée individuellement, biens électroniques, vêtements) à des ménages qui consomment l’ensemble de ces biens et services. Ces derniers sont notamment — plus qu’au cours des vagues passées — caractérisés par la possession d’au moins deux véhicules automobiles et par l’utilisation d’un système de chauffage au bois. La seconde dimension oppose, là encore, des ménages caractérisés par l’ampleur de leur consommation d’énergie, et en particulier de fioul, ayant encore tendance (bien que cette pratique soit de moins en moins caractéristique de ce pôle) à avoir de fortes pratiques d’autoconsommation et de faibles pratiques de renouvellement des biens durables, à des ménages au style de consommation connecté, tant par leur inclusion dans des formes de consommation en réseau (chauffage, transport, marché secondaire) que par l’ampleur de leur mobilité de longue distance ou leur utilisation importante des nouvelles technologies.

Nous réalisons deux modèles de régression portant sur la position des ménages de la vague 2017 sur chacun des deux axes de l’espace de la consommation ordinaire en 2017. Nous incluons comme variables explicatives les quinze variables présentées dans la partie 1.3. Le Tableau 12 présente les résultats de ces deux modèles sous la forme de coefficients linéaires et d’indices de significativité. Le Tableau 13 présente également des indicateurs d’importance relative de chacune des variables dans la variance totale expliquée par chacun des modèles (59% du premier axe et 53% du second axe), l’indice Lindeman, Merenda et Gold (LMG) et l’indice de Décomposition Marginale Proportionnelle de la Variance (PMVD)[56]. Ces mesures permettent d’évaluer le rôle de chacune de variable dans le positionnement dans l’espace de la consommation ordinaire de 2017.

---

[56] Ces deux mesures sont fournies par le package R *relaimpo* (Grömping et Lehrkamp, 2018). L’indice Lindeman, Merenda et Gold (LMG) alloue à chaque variable explicative une part du R carré obtenu — c’est-à-dire la variance expliquée par le modèle (Lindeman, Merenda et Gold, 1980). Pour cela, la part allouée à un prédicteur correspond à la moyenne, sur l’ensemble des séquences d’ajouts successifs de l’ensemble des prédicteurs, des gains R2 consécutifs à l’ajout de ce prédicteur au modèle. Cet indice a pourtant le défaut de pouvoir être positif même lorsque le prédicteur a un coefficient associé nul. Feldman (2005) a ainsi proposé une mesure moins conservatrice, l’indice PMVD (Proportional Marginal Variance Decomposition), qui gagne à être comparé à l’indice LMG (Grömping, 2006).

	Modèle 1 (Axe 1)	Modèle 2 (Axe 2)
Revenu disponible (en percentile) (réf. =1-5)		
6–15	0,047***	-0,01
16–25	0,069***	-0,009
26–35	0,103***	0,014
36–45	0,113***	0,031**
46–55	0,12***	0,019
56–65	0,15***	0,053***
66–75	0,179***	0,061***
76–85	0,179***	0,056***
86–95	0,19***	0,08***
96–100	0,186***	0,084***
Type de logement (réf. = Immeuble [2 logements])		
Maison individuelle	0,049***	-0,073***
Immeuble (3 logements ou plus)	-0,063***	0,077***
Taille du logement (en m^2) (réf. = >130)		
0-50	-0,151***	0,07***
50-70	-0,1***	0,051***
70-90	-0,071***	0,019**
90-130	-0,036***	-0,001
Année de construction du logement (réf. = <1949)		
1949–1961	-0,003	-0,001
1962–1981	-0,004	0,008
1982–1989	0,03***	0,036***
1990–1998	0,016	0,021**
>1998	0,024***	0,038***
Inconnue	-0,02**	0,027***
Statut d'occupation du logement (réf. = Accédant à la propriété)		
Propriétaire	0,006	-0,038***
Location privée	-0,043***	0,041***
Logement social	-0,064***	0,036***
Logé gratuitement	-0,025*	-0,01
Taille de l'unité urbaine (en milliers d'habitants) (réf. = Agglo. parisienne)		
Zone rurale	0,059***	-0,123***
<20	0,035**	-0,085***
20-100	0,025	-0,054***
>100	0,007	-0,018
Nombre de personnes de 14 ans ou plus (réf. = 1)		
2	0,155***	-0,014**
3	0,217***	0,042***
>3	0,26***	0,09***
Nombre de personnes de moins de 14 ans (réf. = 0)		
1	0,077***	0,071***
>1	0,104***	0,086***
Statut d'activité du ménage (réf. = Actif occupé et inactif)		
Actif(s) occupé(s) uniquement	-0,002	0,018*
Retraités uniquement	-0,015	0,018
Autres inactifs uniquement	-0,066***	0,036***
Chômeur et actif occupé	0,004	0,015
Chômeur avec ou sans inactif	-0,037***	0,027**
Région (ZEAT) (réf. = Bassin parisien)		
Région parisienne	-0,081***	0,038***

Centre-est	0,008	-0,006
Est	0,016*	-0,02**
Méditerranée	-0,013	0
Nord	-0,019*	0,004
Ouest	0,007	0,01
Sud-Ouest	0,027***	-0,011
Nationalité (réf. = Etranger ou ayant acquis la nationalité française)		
Français de naissance uniquement	0,057***	-0,021***
Année de naissance (moyenne du couple le cas échéant) (réf. = >1988)		
<1939	-0,185***	-0,297***
1939-48	-0,077***	-0,24***
1949-58	-0,037***	-0,201***
1959-68	-0,02*	-0,138***
1969-78	-0,016	-0,107***
1979-88	-0,012	-0,08***
PCS Ménage (réf. **=** Ménages à dominante cadre)		
Ménages à dominante intermédiaire	-0,018*	-0,023**
Ménages à dominante employée	-0,006	-0,04***
Ménages à dominante petit indépendant (hors agriculteurs)	-0,028*	-0,068***
Ménages à dominante ouvrière (hors ouvriers agricoles)	-0,018	-0,08***
Ménages monoactifs d'employé ou d'ouvrier	-0,036***	-0,042***
Ménages inactifs ou inconnu	-0,047***	-0,032**
Ménages agricoles	-0,05***	-0,125***
Plus haut niveau de diplôme (réf. = Bac)		
Certificat d'études ou moins	-0,07***	-0,057***
Brevet/CAP/BEP	-0,023***	-0,042***
BTS/DUT/Bac+2	0,006	0,004
Bac+3 ou plus	-0,009	0,043***
Pourcentage de femmes	0,033***	0,055***
Constante	-0,153***	0,135***
R2 ajusté	0,59	0,53

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Note : *p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01. L'absence d'étoile indique des coefficients qui ne sont pas significativement différents de zéro.
Lecture : Le fait, pour un ménage vivant en France en 2017, d'avoir un revenu disponible compris entre les percentiles 6 et 15 plutôt que 0 et 5 induit, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement moyen des coordonnées de 0,047 sur l'axe 1 (Modèle 1).

Tableau 12 : Régressions linéaires sur les coordonnées des ménages de 2017 sur les deux axes de l'espace de la consommation ordinaire en 2017

2.1. Inclusion à la consommation et effet de taille : revenu, famille, logement

La position des ménages de 2017 sur l'axe 1 de l'intégration à la consommation est avant tout associé à quatre variables qui contribuent à hauteur de 58 à 79% de la variance expliquée par le modèle de régression (Tableau 13, modèle 1). Le nombre de personnes âgées de 14 ans ou plus, le percentile de revenu disponible, la surface habitable et le type de logement contribuent ainsi à hauteur de 58 à 79% de la variance expliquée par le modèle de régression n° 1. La croissance des besoins de consommation du ménage et des moyens budgétaires disponibles pour les assouvir est la logique première de l'intégration à la consommation. Ce

constat réhabilite le revenu comme principe essentiel de compréhension du style de consommation et va à l'inverse des affirmations d'Halbwachs, selon qui la plasticité de l'organisation des budgets de consommation aux variations du revenu est faible (Halbwachs, 2012, p. 292). On observe dans le Tableau 12 que la croissance du percentile de revenu disponible est clairement associée, toutes choses égales par ailleurs, à une position plus élevée sur l'axe 1, c'est-à-dire à une plus forte intégration à la consommation (tout au moins pour les 65% des ménages les moins aisés). À l'inverse, la PCS a, toutes choses égales par ailleurs, un impact modeste sur le degré d'inclusion à la consommation ordinaire, rendant compte de 1% à 5% du R2 du modèle (Tableau 13). En particulier, en 2017, les ménages à dominante ouvrière ne sont pas, *ceteris paribus*, significativement moins intégrés à la consommation que les ménages à dominante cadre. Il apparaît que l'affirmation d'Halbwachs selon laquelle « un ouvrier dont les revenus s'élèvent fortement n'alignera jamais son mode de vie sur celui d'un cadre. Il vivra comme un riche ouvrier ce qui est très différent. » (Baudelot et Establet, 2012, p. XVII) ne s'applique plus tant en 2017 du point de vue de l'intégration à la consommation, qui est le premier principe structurant la consommation ordinaire.

	Modèle 1 (Axe 1)		**Modèle 2 (Axe 2)**	
Indice d'importance relative	**LMG**	**PMVD**	**LMG**	**PMVD**
Personnes de 14 ans et plus	18%	27%	2%	1%
Percentiles de revenu disponible	15%	22%	2%	2%
Surface habitable	14%	16%	7%	1%
Type d'habitat	11%	14%	16%	25%
Statut d'occupation	7%	3%	11%	5%
PCS Ménage	5%	1%	4%	3%
Année de naissance	5%	6%	17%	38%
Statut d'emploi	5%	1%	8%	0%
Taille de l'aire urbaine	5%	3%	12%	16%
Personnes de moins de 14 ans	5%	2%	5%	2%
Diplôme	4%	2%	8%	5%
Région	3%	2%	4%	0%
Année de construction	2%	1%	2%	1%
Nationalité	1%	1%	1%	0%
Ratio de femmes	0%	0%	1%	1%

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Note : Les coefficients LMG et PMVD présentés ici sont calculés à partir des modèles de régression 1 et 2 présentés dans le Tableau 9.
Lecture : Selon la mesure LMG, le percentile de revenu disponible contribue à hauteur de 15% à la variance expliquée par le Modèle 1.

Tableau 13 : Décomposition par variables des variances expliquées par les modèles 3 et 6

De plus, largement sous-considérées dans l'étude de la stratification des dépenses et pratiques de consommation, les variables relatives à la morphologie du logement (taille et type) rendent compte de 25 à 30% du R2 (Tableau 13). Le fait de vivre dans une maison plutôt qu'en

appartement et dans un grand plutôt qu'un petit logement induit des formes de consommation plus intégrées (Tableau 12).

Si les autres variables incluses dans le modèle affectent significativement le degré d'intégration à la consommation, leur impact global, toutes choses égales par ailleurs, sur la position sur cet axe demeure néanmoins modeste. Pour ce qui est du diplôme, seuls les ménages de niveau Brevet, CAP, BEP ou inférieur se distinguent des autres, *ceteris paribus,* par un degré moindre d'intégration à la consommation. Les ménages dont la personne de référence ou son conjoint n'a que le bac ne sont pas moins intégrés que ceux ayant un diplôme du supérieur (Tableau 12). L'âge et l'année de naissance, dont nous avions vu qu'ils différenciaient fortement les ménages selon leur degré d'intégration à la consommation en suivant une courbe en U inversé (l'intégration croissant jusqu'à 39-48 ans puis décroissant au-delà), jouent également un rôle modeste dans le modèle de régression. Seules les générations les plus anciennes — soit les ménages les plus âgés en 2017 — se distinguent par une moindre intégration à la consommation (Tableau 12). L'écart entre les jeunes et les ménages d'âge moyen n'est pas significatif, témoignant de la manière dont un tel écart est probablement essentiellement lié aux changements dans les conditions matérielles d'existence qui accompagnent le passage de la jeunesse à l'âge adulte, et qui sont ici incluses dans le modèle. Nous reviendrons sur ces changements biographiques dans la partie 3 de ce chapitre.

2.2. Consommation connectée et autonome, générations et logement

Légèrement moins bien expliquée par les quinze variables incluses dans le modèle (R2 ajusté de 53% contre 59% pour l'axe 1), la position sur l'axe 2 qui oppose consommation connectée et autonome est avant tout liée à quatre variables : l'année de naissance/âge, le type d'habitat, la taille de l'aire urbaine et le statut d'occupation du logement. Ces quatre variables contribuent à hauteur de 56 à 84% à la performance du modèle de régression linéaire.

L'année de naissance a l'impact le plus fort sur la position sur l'axe 2 : les nouvelles générations — et donc les plus jeunes ménages — ont, toutes choses égales par ailleurs, une consommation plus connectée que les générations plus anciennes — c'est-à-dire les ménages les plus âgés. Ainsi, les ménages pour lesquels l'année de naissance du chef de ménage (ou la moyenne de l'année de naissance des conjoints le cas échéant) est postérieure à 1988 occupent en moyenne, toutes choses égales par ailleurs, des coordonnées très éloignées des ménages dont le chef de ménage est né avant 1939 (écart de 0,297 — voir Tableau 12). La question de

départager les effets d'âge des effets de génération nécessite des méthodes plus élaborées, sur lesquelles nous reviendrons dans le Chapitre 6. Nous pouvons toutefois ici faire l'hypothèse qu'ils jouent dans le même sens. La jeunesse induirait des pratiques plus mobiles et des rythmes plus intenses de renouvellement des biens durables et vêtements, tandis que les cohortes les plus récentes auraient, du fait de leur socialisation à la technologie ou l'achat de l'intégralité des denrées alimentaires, une consommation plus intense de biens informatiques, des déplacements en avion plus fréquents et de moindres pratiques d'autoconsommation alimentaire.

Les trois autres variables ayant l'effet le plus important sont le type et le statut d'occupation du logement, et la taille de l'unité urbaine de résidence. Les ménages vivant dans des logements collectifs, les locataires et les ménages qui résident dans des zones urbaines très peuplées (plus de 100 000 habitants) occupent ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les positions les plus élevées sur l'axe 2 (Tableau 12). À titre d'exemple, la participation à des formes de consommation en réseau (transports en commun, eau et chauffage collectifs) est ainsi largement déterminée par le type et la localisation de l'habitat, tandis que la possibilité d'avoir un potager, des animaux d'élevage, de chasser ou de pêcher est le plus souvent limitée en zone urbaine et en logement collectif. À l'inverse, les propriétaires de maisons individuelles situées en zone rurale cumulent trois facteurs puissants favorisant un style de consommation autonome.

A l'inverse, l'effet du revenu disponible est bien plus faible que sur le premier axe, ne différenciant significativement que les 50% des ménages les plus aisés (dont la consommation devient de plus en plus connectée à mesure que le revenu croît). À l'inverse, si les variables de la PCS et du diplôme jouent encore un rôle modeste comparé aux quatre variables évoquées ci-dessus, elles expliquent néanmoins mieux la position sur cet axe qu'elles n'expliquent la position des ménages sur l'axe 1. En particulier, les cadres et les diplômés du supérieur occupent sans surprise la position la plus élevée sur l'axe 2 — ayant une consommation particulièrement connectée —, tandis que les ménages agricoles et les moins diplômés occupent, *ceteris paribus*, la position la plus faible, avec une consommation autonome (Tableau 12).

2.3. Une prédominance des conditions matérielles d'existence ?

A l'issue de cette analyse, il apparaît que les variables liées aux conditions matérielles d'existence affectent de manière massive les styles de consommation ordinaire. En particulier, les caractéristiques liées au logement ont une place prépondérante dans le positionnement sur

les deux axes, supplantées sur le premier par les contraintes budgétaires et liées à la taille du ménage. Afin de mettre en évidence le rôle prédominant des variables relatives aux conditions matérielles d'existence sur celles qui sont davantage le reflet des dispositions acquises lors des expériences socialisatrices, nous complétons les résultats présentés dans le Tableau 10 en présentant deux autres indicateurs. Ces indicateurs permettent de qualifier et comparer le pouvoir explicatif global des neuf variables associées aux conditions matérielles, et celui des six variables associées aux dispositions acquises. Le premier correspond aux R2 ajustés issus de quatre modèles supplémentaires. Les modèles 3 et 4 ne comportent que les 9 variables liées aux conditions matérielles d'existence afin d'expliquer la position sur l'axe 1 (modèle 3) et sur l'axe 2 (modèle 4). Les modèles 5 et 6 ne comportent que les 6 variables liées aux dispositions acquises afin d'expliquer les positions sur l'axe 1 (modèle 5) et sur l'axe 2 (modèle 6). Le second indicateur repose sur l'estimation, pour les modèles 1 et 2, des indices d'importance relative (LMG et PMVD) non pas pour chacune des variables, mais pour chaque groupe de variables. Le Tableau 14 présente ces différents indicateurs.

Groupe	**Axe 1**			**Axe 2**		
	R2 ajusté	Importance relative Modèle 1		R2 ajusté	Importance relative Modèle 2	
		LMG	PMVD		LMG	PMVD
Conditions matérielles d'existence (9 variables)	0,57 Modèle 3	73%	92%	0,48 Modèle 4	59%	74%
Dispositions acquises (6 variables)	0,3 Modèle 5	27%	8%	0,39 Modèle 6	41%	26%

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Note : Les coefficients LMG et PMVD présentés ici sont calculés à partir des modèles de régression 1 et 2 présentés dans le Tableau 12.
Lecture : Selon la mesure LMG, considérées ensemble, les variables relatives aux conditions matérielles d'existence contribuent à hauteur de 73% à la variance expliquée par le Modèle 1.

Tableau 14 : Importance relative des variables de conditions matérielles d'existence et des dispositions acquises dans l'explication des coordonnées des ménages dans l'espace de la consommation ordinaire en 2017

Les variables liées aux conditions matérielles d'existence permettent, dans l'ensemble, de mieux expliquer la position dans l'espace de la consommation ordinaire que les variables relatives aux dispositions acquises. Ceci s'observe d'abord au regard des R2 obtenus dans chacun des modèles linéaires comportant un seul des deux groupes de variables. Ainsi, le modèle 3, qui comporte l'ensemble des 9 variables liées aux conditions matérielles d'existence, explique 57% de la dispersion des ménages de 2017 sur le premier axe de l'espace de la consommation ordinaire de 2017 (Tableau 14). Le modèle 5, qui comporte uniquement les 6

variables liées aux dispositions acquises n'explique quant à lui que 30% de la variance sur le premier axe[57]. La position sur l'axe 2 de la consommation connectée *vs* autonome est lui aussi avant tout lié aux configurations socio-matérielles, bien que l'écart entre les R2 soit moins marqué, 0,48 (modèle 4) contre 0,39 (modèle 6).

Les indices d'importance relative LMG et PMVD permettent de mieux rendre compte de cette prédominance des conditions matérielles d'existence dans le positionnement dans l'espace de la consommation ordinaire en éliminant les phénomènes de multicolinéarité inhérents aux mesures de R2 dans des modèles incomplets. Ainsi on observe (Tableau 14) que dans le modèle complet (modèle 1) les 9 variables liées aux conditions matérielles d'existence rendent compte de l'essentiel de la variance expliquée par le modèle (de 73% pour l'indice LMG à 92% pour l'indice PMVD) tandis que les 6 variables liées aux dispositions acquises ne rendent compte que de 8% à 27% de la variance expliquée par le modèle[58].

Les variables liées aux dispositions acquises affectent plus fortement le positionnement sur l'axe 2 que sur l'axe 1. Néanmoins, leur importance reste plus faible que celle des variables de conditions matérielles d'existence, qui comptent pour 59% (LMG) à 74% (PMVD) de la variance totale expliquée par le modèle complet (modèle 2).

Il apparaît ainsi que les variables qui sont davantage le reflet des dispositions acquises ont une importance bien plus faible dans l'explication de l'intégration à la consommation que les variables relatives aux conditions matérielles d'existence (aussi bien résidentielles que budgétaires ou familiales). Les variables relatives aux dispositions acquises sont également moins importantes que les variables associées aux conditions matérielles d'existence (résidentielles en particulier) dans l'explication de la position le long du clivage entre consommation connectée et autonome. Mais ces dernières sont moins hégémoniques, en

---

[57] Le pouvoir explicatif plus important des conditions matérielles d'existence pourrait être lié au fait que plus de variables sont associées à ce groupe (neuf, contre six pour les dispositions acquises). Afin de nous assurer que l'écart dans les R2 ajustés respectifs des modèles 3 et 5 n'est pas uniquement causé par cette différence dans le nombre de variables explicatives, nous estimons un modèle 3bis dans lequel trois des neuf variables explicatives — qui apparaissent comme secondaires — sont exclues : le nombre de personnes de moins de 14 ans, le statut d'emploi et l'année de construction du logement. Le R2 associé à ce modèle 1bis étant de 0,54, il demeure plus élevé que celui associé au modèle 5 (0,30), montrant la robustesse de l'écart de performance entre les deux groupes de variables. Nous opérons de même pour le modèle 4, et estimons un modèle 4bis, dont le R2 ajusté est de 0,42 soit encore supérieur (bien que proche) de celui associé au modèle 6 (0,39).

[58] Encore une fois, l'écart demeure, bien que diminué, lorsque l'on inclut l'ensemble restreint de 6 variables liées aux conditions matérielles d'existence (LMG de 71% et PMVD de 87%). Il en va de même pour l'axe 2, bien que l'écart avec les dispositions acquises, soit, encore une fois, moins marqué (LMG de 53% et PMVD de 57%).

particulier du fait de l'important pouvoir explicatif de l'année de naissance, et dans une moindre mesure, du diplôme et de la PCS du ménage. Des mesures plus élaborées et plus clairement distinctes des dispositions acquises et des expériences socialisatrices passées et actuelles permettraient d'affiner ce constat. Il apparaît néanmoins que les conditions matérielles d'existence exercent une emprise majeure sur la structuration des styles de consommation ordinaire.

3. L'adaptation du style de consommation ordinaire aux conditions matérielles d'existence au fil des changements biographiques.

L'effet de l'âge sur l'intégration à la consommation diminue fortement lorsque sont prises en compte les conditions matérielles d'existence. Ce résultat suggère que si la position dans le parcours de vie affecte le style de consommation ordinaire, c'est avant tout au travers de l'évolution dans les conditions matérielles qu'elle induit. Un tel constat se retrouve dans l'analyse des trajectoires biographiques des personnes rencontrées lors de l'enquête qualitative exploratoire[59]. Les discours des enquêtés permettent de voir l'effet d'événements biographiques modifiant la taille et la morphologie du ménage, l'importance de l'activité professionnelle et des revenus qui en découlent, ou les caractéristiques du logement sur la consommation. Ces récits montrent comment les changements dans les conditions matérielles d'existence qui jalonnent le parcours de vie constituent des moments de réorganisation du style de consommation ordinaire. Mise en couple et mariage, naissance et départ des enfants du foyer, déménagements, entrée dans l'activité, périodes de chômage, passage à la retraite ou augmentation de revenu sont autant de moments clefs dans l'appropriation de nouvelles pratiques de consommation auparavant considérées comme impossibles ou indésirables. Ces changements permettent également aux enquêtés d'activer et de mettre en pratique des dispositions, montrant l'interaction des conditions matérielles d'existence et des dispositions acquises. L'effet de tels moments a été documenté pour les pratiques alimentaires. Marie Plessz, Sophie Dubuisson-Quellier, Séverine Gojard et Sandrine Barrey (2016) ont montré que les événements de la vie constituent des moments propices pour l'appropriation des prescriptions alimentaires — diététiques ou environnementales — amenant les ménages, et en particulier

[59] Nous renvoyons au 0 pour plus de détails sur le recrutement et la composition de l'ensemble des enquêtés rencontrés, et les limites de cette enquête exploratoire.

ceux issus des classes moyennes et supérieures, à accroître la conformité de leurs régimes alimentaires avec les normes nutritionnelles. Nous considérons, avec d'autres travaux récents (voir notamment Burningham & Venn [2017]), que l'ensemble du style de vie ordinaire est renégocié au cours de tels événements. Il est ici utile de distinguer les événements étudiés, que l'on peut, après Claire Bidart (2006) nommer « transitions », des « bifurcations » à proprement parler. Tandis que les transitions renvoient à des événements normaux, ritualisés et prévisibles du cycle de vie[60], comme la décohabitation parentale, le passage à la retraite ou la mise en couple, les bifurcations constituent des moments de crise, ouvrant sur des carrefours de choix dont les individus anticipent difficilement la survenue.

A l'aide des entretiens biographiques réalisés, nous observons en outre la manière dont le lien entre conditions matérielles d'existence et consommation ordinaire est perçu. Rappelons ici que ces entretiens ont été réalisés avec des individus plutôt diplômés et aisés (de 1 200 € à 5 330 € par mois et par unité de consommation) vivant dans un grand immeuble du treizième arrondissement de Paris (voir Chapitre 1). L'influence des conditions matérielles d'existence sur les pratiques de consommation ordinaire ne s'exerce pas à l'insu des individus. Les changements qu'ils induisent apparaissent bien souvent comme logiques ou naturels aux yeux des enquêtés, accompagnant les transitions vécues. La remise en cohérence (Bidart, 2006) entre style de consommation et condition matérielle d'existence prend alors l'allure de la nécessité, voire de l'évidence. Mais comme nous le verrons, les changements dans les conditions matérielles d'existence prennent une importance différente dans les discours et expériences individuelles selon leurs dispositions acquises liées à leur socialisation. En particulier, l'importance accordée à l'arrivée des enfants ou aux changements survenus dans la carrière professionnelle dépend du genre de la personne interrogée.

3.1. Fonder un foyer

Les changements de la configuration familiale par la mise en couple avec cohabitation, la naissance d'un enfant ou le départ d'un membre du ménage du domicile constituent des moments durant lesquels de tels réagencements surviennent. La mise en couple est un moment décisif de changement dans le style de consommation des individus, en particulier du fait de l'accroissement du nombre et de la variété des équipements du ménage (Kaufmann, 1992). Le

[60] Cette dimension de norme et de prévisibilité permet de comprendre comment les récits individuels que nous présentons dans cette partie correspondent aux observations effectuées au niveau macrosocial à l'aide des analyses précédentes.

moment de fondation du foyer, traditionnellement marqué par le mariage des conjoints, porte en lui une dimension tout à la fois matérielle et symbolique, en ce qu'il marque la transition vers une forme de stabilité et de maturité matérielle, et donc vers un style de consommation plus équipé et plus installé. La liste de mariage permet à ce titre, en formalisant les échanges entre invités et époux (Maillochon, 2011), de contribuer de manière rationalisée à l'acquisition des objets jugés nécessaires à la vie domestique du nouveau foyer. La dématérialisation, avec des cadeaux sous la forme de dons monétaires destinés par exemple à financer le voyage de noces, demeure encore partielle. Une étude de *Mariée Magazine* datée de mars 1999 notait ainsi que les listes de mariage comportent avant tout services de table (76%), verres (57%), électroménager (35%) et linge de maison (35%). Colombe ou encore Roger se souviennent ainsi de certains cadeaux de mariage, qui ont marqué des transformations durables dans leur mode de vie en les faisant accéder à des types de biens qu'ils ne possédaient pas auparavant. Pour Colombe, il s'agit de sa première voiture, une quatre-chevaux offerte par sa belle-mère, tandis qu'une autre enquêtée, Laure, a eu son premier lave-linge, de la part de ses sœurs qui « voulaient faire de beaux cadeaux ». Roger a ainsi obtenu sa première cuisinière à gaz :

> Q. : Et vous avez eu [une cuisinière à charbon] pendant longtemps ?
>
> R. : Ben tout le temps. Pratiquement, jusqu'à tant que je parte, avec les différentes puissances qu'il y avait à l'époque, c'était… Après, quand j'ai quitté… quand je me suis marié en soixante, même en soixante, parce que c'est là que… le cadeau de mariage, c'était une vieille cuisinière qui nous avait été offerte, voyez-vous ? »
>
> ***Roger, ancien expert-comptable, né en 1940***

De tels cadeaux de mariage associent à l'union du couple, et en général à la cohabitation, l'entrée dans un nouvel univers matériel. La précarité, la relative sobriété et le sens de la débrouille que les enquêtés associent à leur période de jeunesse cèdent progressivement le pas à un investissement plus fort dans l'espace domestique et à l'accès à des formes de consommation plus confortables et plus modernes. Les biens partagés achetés au moment de la mise en couple permettent également au couple d'élaborer une identité commune cohérente qui dépasse la vision que les deux membres du couple ont d'eux-mêmes (Wong, Hogg et Vanharanta, 2017)

La naissance des enfants modifie aussi en profondeur l'univers matériel dans lequel évoluent les individus, en générant de nouveaux besoins, de nouvelles habitudes, et, à mesure que les enfants grandissent, de nouvelles pratiques de consommation (Faure, 2009). Plusieurs enquêtés décrivent ainsi le besoin émergent de stabilisation en comparaison avec la phase

précédente de jeunesse, estudiantine pour la plupart. Lili explique être devenue propriétaire de son logement dans la tour à la naissance de sa fille pour assurer un besoin de stabilité.

La naissance à venir de son enfant, puis les nouveaux besoins générés par son avancée en âge, sont associés par une autre enquêtée, Colombe, à ses déménagements successifs, jusqu'à l'achat de son appartement actuel :

> « R. : Et puis après, ben comme j'attendais ma fille, et… on a trouvé un appartement, alors dans un des premiers immeubles neufs de Paris treizième. (…) un appartement au premier étage qui était très agréable, qui était bien, assez grand. Mais qui n'avait pas de… qui n'avait qu'une grande pièce, ça faisait un… une grande… il y avait une grande cuisine, une grande… des… des aménagements, des placards, beaucoup de choses comme ça, une salle de bain, un petit… truc qui devait être un dressing, théoriquement. Bon, qui a servi de chambre à ma fille pendant un certain temps parce qu'il y avait qu'une grande chambre à côté. (…) Mais à six ans, ma fille, quand même, elle était un peu grande, quand même pour rester dans le… ce petit truc qui était quand même pas… pas terrible. Donc là on a cherché et on est tombé sur… on a cherché beaucoup, hein, parce que là c'était pas facile, et puis c'est pareil, j'avais pas des moyens énormes, donc… il y avait cette tour qui était… Qui venait d'être construite, et qui était en location. »
>
> **Colombe, ancienne directrice d'école née en 1940**

Adéquat pour élever un enfant en bas âge du fait de la présence de cette petite pièce attenante à la chambre parentale, le premier appartement qu'elle présente dans l'extrait ci-dessus est alors vu comme agréable et surtout grand (adjectif qu'elle répète quatre fois), en comparaison avec le logement qu'elle occupait auparavant. Mais l'avancée en âge de sa fille suscite un besoin nouveau d'espace, qui transforme le jugement sur cet appartement, « ce petit truc (…) pas terrible », et amène les parents à chercher un nouveau logement.

Cette transition s'accompagne souvent d'un réinvestissement de la sphère domestique. Le repli sur la sphère domestique, remarqué par Jean-Louis pour qui, « quand on a des enfants, on sort beaucoup moins », accompagne de nouvelles pratiques alimentaires et d'équipement. Comme il le note lui-même, « c'est clair que quand on est tout seul, on fait pas un plat mijoté de trois heures, ça n'a pas beaucoup […] d'intérêt ».

Ces transformations apparaissent clairement dans le récit de Laure, de confession juive née en Tunisie, qui raconte avoir, du fait de la présence de son ex-mari et surtout de ses enfants, modifié des pratiques alimentaires auparavant largement associées à sa religion :

« Q. : (…) Et… et quand les enfants sont nés, ça a changé un peu votre… votre manière de manger ?

R. : Oui, les pâtes au gruyère, j'en faisais pas avant. Bon, les enfants ils aimaient ça. (…) bon, mes enfants, moi ils mangent pas casher, ils mangent de tout. Et…

Q. : D'accord. Et vous vous continuez à manger… ?

R. : Moi je mange casher… dehors, je mange du poisson, je suis pas… à la cantine, je mange. La viande je la mange que casher. Mais mes enfants, c'était tellement contraignant pour moi, parfois d'aller dans des restaurants, de voir les gens s'éclater avec (rire) de bons plats, et moi j'étais là avec mon… Et puis bon, leur père ne mangeant pas casher, je me voyais pas… (…) Mais avant… mon mari il aimait bien les pâtes au gruyère et… les enfants maintenant, quand je fais des pâtes, c'est… pour eux, c'est du gruyère. C'est pas des pâtes à la sauce, ah non, ils aiment pas trop.

Q. : C'est quoi, quand vous dites à la sauce, c'est sauce tomate ?

R. : C'est sauce tomate ouais. Sauce tomate avec du laurier, avec… à l'italienne quoi. Mais voilà, on fait des pâtes à la crème fraîche, maintenant, avec du saumon, des choses comme ça. »

Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965

L'exemple des « pâtes au gruyère » montre le relâchement de certains impératifs religieux, en particulier la stricte séparation des produits lactés et carnés et la moindre consommation de ces deux types de produits. La mise en couple avec un mari qui ne soumet pas son régime à ces impératifs est évoquée par Laure, mais c'est surtout la présence des enfants et de leur goût pour les produits lactés et « français » tels que le gruyère ou la crème qui l'amène à modifier ses consommations alimentaires.

Plus généralement, éloignée des contenus de la socialisation féminine et des messages diététiques qui leur sont destinés (voir notamment Régnier, Lhuissier et Gojard, 2009 ; Saint Pol [de], 2010), la consommation de viande est souvent justifiée, pour les femmes interrogées, par les besoins en protéines des autres membres du ménage, maris ou enfants. Ainsi Julia déclare que son mari, « il lui faut de la viande quasiment à chaque repas, mais soixante, quatre-vingt grammes. Ou l'équivalent, ou un œuf, ou… un peu de charcuterie… (…) » car « il peut pas s'en passer ». De même, Laure justifie le maintien d'une consommation de viande par le fait que « pour caler les enfants, il leur faut des protéines. ». Ces discours font largement écho aux travaux inspirés de la *practice theory* qui montrent comment les pratiques d'alimentation sont largement traversées de relation de care, et en particulier pour les femmes du fait du contenu de leur socialisation (Koskinen, 2023 ; O'Neill *et al.*, 2019 ; Warde, 2016b, p. 133).

Cette propension à avoir une attitude de soin vis-à-vis de son entourage agit notamment comme un frein à la réduction de la consommation de viande. Les femmes interviewées dans ces travaux notent souvent la tension entre leur désir de consommer peu de viande pour des raisons de goût ou de préoccupation environnementale ou sanitaire, et leur nécessité d'être de bonnes épouses et surtout de bonnes mères, ce qui passe selon elles par le fait d'assurer à leur famille de « bons repas », comportant une part importante de protéines animales, carnées en particulier. Warde (2016b) note ainsi que l'arrivée des enfants dans le foyer est la source la plus importante de changement dans leurs habitudes alimentaires[61]. La représentation qu'ont les mères de ce que doit être un repas adéquat pour les enfants est mise en pratique à ce moment de la vie, au travers de la mobilisation d'une *éthique du care* (Koskinen, 2023 ; O'Neill *et al.*, 2019). Les conditions matérielles d'existence (en l'occurrence la présence ou l'absence d'enfants) et les normes culturelles acquises lors de la socialisation genrée s'entremêlent pour affecter les pratiques de consommation. Plus précisément, le produit de la socialisation est ici activé par les changements dans les conditions matérielles d'existence[62].

Les enfants sont aussi présentés comme principaux acteurs, et destinataires, des achats d'équipements de loisirs, informatiques et numériques en particulier. Ainsi Laure, qui, avec trois enfants qu'elle qualifie de « gamers » et qui font des études en lien avec l'informatique, vit dans un ménage très fortement équipé en matériels informatiques.

> « Q. : Et vous avez beaucoup de télés dans l'appart ?
>
> R. : Alors, j'ai une télé ici, ça c'est ma télé. Il y en a dans ma chambre, ma mère elle est décédée, j'ai récupéré sa télé, donc… Alors mes enfants, comme ce sont des gamers, ils achètent… ils ont cette télé, j'ai mon fils qui a acheté un écran immense. Parce que comme il travaille au Mac Donald, il touche huit cents euros, il a l'impression d'être le roi du pétrole (rire). Donc il s'est acheté un écran géant. J'ai mon fils qui a un écran, qui a son ordi… unité centrale avec un écran. Et puis Elliot (son autre fils), il a aussi une unité centrale avec un écran et il a un portable. (…) Ce sont tous des gamers, donc forcément… »
>
> **Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965**

[61] « However, the arrival of children was the most significant source of adults changing their eating habits, involving as it did new nutritional calculations, revised eating schedules, and memories of the current cook's childhood food experience » (Warde, 2016b, p. 133).

[62] Jean-Claude Kaufmann parle d'« intégration ménagère » pour désigner le moment, marqué par l'arrivée du lave-linge, où les dispositions genrées aux pratiques domestiques s'activent (Kaufmann, 1992, p. 67-113).

Les goûts et besoins que les parents associent à leurs enfants (pour la viande, l'informatique, le gruyère), font de leur arrivée au sein du foyer un moment clef de renégociation des pratiques de consommation.

3.2. Avancer dans sa carrière

La carrière scolaire et professionnelle, jalonnée par des moments d'études, de travail, de chômage et de retraite, s'accompagne d'inégales ressources et contraintes temporelles ou monétaires, qui façonnent en retour les styles de consommation. Les périodes étudiantes et du début de la vie active sont racontées comme des moments particuliers marqués par un dénuement matériel et une faible consommation qui transparaît au travers de nombreuses pratiques. Le logement est souvent décrit comme précaire, petit ou partagé. Stéphane, né en Uruguay et venu en France avec sa femme pour faire ses études, vivait ainsi dans un logement universitaire :

> « R. : Et donc elle… nous vivions dans cette chambre, qui était tout équipée pour étudiant, c'est-à-dire qu'il y avait deux petites tables, deux chaises, deux lits et deux lavabos.
>
> Q. : D'accord. Pour tous les deux.
>
> R. : Une table pour chacun, une chaise pour chacun, un lit pour chacun et un lavabo pour chacun.
>
> Q. : C'est bien.
>
> R. : C'était pas prévu pour un… pour qu'un couple vive là-dedans, c'était pour deux, une chambre pour deux personnes. »
>
> **Stéphane, professeur des universités en sciences humaines, né en 1965**

Pour Stéphane, la chambre Crous était une solution économique et pratique — il s'agit d'une chambre « toute équipée pour étudiant » permettant donc de se passer de l'achat d'équipements, mais manquant visiblement de confort (Stéphane parvient à énumérer le mobilier) et inadéquate au vu de sa situation conjugale. Ce manque de confort se retrouve dans le domaine des transports, de l'alimentation ou des achats de biens. Lili évoque ainsi le fait qu'elle vivait, lorsqu'elle était étudiante, chez son frère dans un logement pavillonnaire situé dans une commune de Seine–Saint-Denis et devait effectuer un long trajet en RER pour se rendre à ses cours de médecine dans le centre de Paris. Stéphane raconte encore qu'il mangeait « très peu en dehors de la maison » sauf au restaurant universitaire où lui et sa femme se rendaient tous les midis (car « le soir c'était fermé »). Laure évoque aussi le fait qu'en raison

du prix élevé de la viande, en particulier de la viande casher, elle ne pouvait pas en manger beaucoup :

> « Q. : Des grillades, un peu, vous faisiez des choses… ? Genre des morceaux de viande à la poêle.
>
> R. : Oui parfois, mais pas souvent, parce que ça coûtait cher, hein. Ça nous… quand on est étudiant, voilà, on limitait les dégâts, donc.... on mangeait… on mangeait beaucoup moins de viande que… (…) Surtout la viande casher, elle coûte cher.
>
> Q. : Ah oui.
>
> R. : On mangeait des… des pâtes, on mangeait… des yaourts, des choses comme ça, on faisait des couscous végétariens… »
>
> **Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965**

Cette moindre consommation de viande apparaît dans son discours comme une adaptation à une contrainte budgétaire trop importante pour se permettre d'acheter des aliments chers, même si elle « limitait les dégâts » en en achetant occasionnellement. Dans le discours de Julia ou de Jean-Louis, cette contrainte budgétaire semble faire l'objet d'un souvenir plus positif et les pratiques — de récupération, d'achat d'occasion ou de moindre production d'emballages — auxquelles celle-ci a correspondu sont évoquées avec humour. C'est en mettant l'accent sur le peu de valeur des objets possédés à cette époque que Julia évoque le logement qu'elle occupait alors avec son futur mari, qui avait abandonné ses études d'ingénieur et assurait un poste d'instituteur remplaçant tout en suivant des cours du soir à l'école normale d'instituteurs tandis qu'elle touchait un petit salaire d'« élève professeur » :

> « R. : Il y avait une cuisine, c'était un réduit où il y avait ce petit lavabo, et là, il y avait une cuisinière, c'était la cuisinière léguée aussi par la propriétaire d'avant, bon, qui ne valait pas grand-chose, mais (…) Une cuisinière au gaz avec un four, quand même. Et puis il y avait une deuxième chambre, où il y avait le lit, avec des skis, on avait acheté des skis en bois, aux puces. (rire) On vivait avec très peu de fric, hein, lui il était même pas titulaire (…). »
>
> **Julia, ancienne professeure de français, née en 1950**

Ce souvenir est évoqué avec plaisir, en mettant l'accent sur des anecdotes (la présence des skis) et une appropriation plus positive de l'inconfort (comme elle l'explique plus tard, « c'est une des choses qui ne [la] gêne absolument pas, l'inconfort »). Mais il témoigne à nouveau du lien entre l'ampleur des contraintes budgétaires et le style de consommation, montré plus haut à l'aide de l'enquête Budget de Famille de l'INSEE. Jean-Louis évoque quant à lui le

peu de déchets qu'il produisait lorsqu'il était étudiant, soulignant en creux la faiblesse de sa consommation d'alors :

> « Q. : Et vous vous souvenez de quand est-ce que vous avez un peu commencé à… à trier en vivant à Paris ? Je sais pas si quand… quand vous étiez étudiant, vous pensiez à faire le tri des emballages, etc... ?
>
> R. : Oui, alors si j'ose dire, quand j'étais étudiant, j'avais pas tellement (rire) j'avais pas tellement d'emballages, à vrai dire. »
>
> **Jean-Louis, ancien professeur des universités en sciences physiques, né en 1950**

L'évolution de la situation professionnelle est parfois mise en relation avec les changements dans les pratiques et habitudes de consommation. C'est en particulier le cas chez Roger, qui, comme Jean-Louis, était plus à l'aise lors de l'entretien pour évoquer sa situation professionnelle que des habitudes de consommation souvent liées à l'espace et au travail domestiques. Roger, qui dit avoir « toujours été très très pris au niveau professionnel » a occupé différents emplois au cours de sa carrière. Diplômé du BEPC et d'un brevet de comptabilité, il débute sa carrière comme comptable dans une banque pendant cinq ans, tout en suivant des études de droit à Angers. Après avoir passé sa capacité en droit, il intègre successivement comme expert-comptable plusieurs « boîtes du bâtiment » où il travaille pendant sept ans. Il rentre par la suite sur un poste d'expert-comptable dans la Fiduciaire de France, poste pour lequel il doit passer un Diplôme d'Etude Comptable Supérieur, nécessitant d'étudier à nouveau tout en étant « président des parents d'élèves ». Rentré plus tard comme chef comptable dans une association d'anciens combattants, il y devient directeur financier. Il évoque avoir également été « trésorier de deux ou trois (…) associations ». Arrivé à la retraite, il raconte qu'il continue à exercer des « responsabilités », comme au sein du conseil syndical de l'immeuble.

À ces différents postes sont associées différentes évolutions dans ses manières de consommer. Il raconte avoir eu son premier costume lorsqu'il travaillait à la banque, avoir eu son premier réfrigérateur en 1961 « parce que la boîte où [il travaillait] en vendait », alors qu'« il y en avait très peu à l'époque », avoir pris pour la première fois l'avion pour le travail, entre Nantes et Berlin, puis d'avoir progressivement arrêté de faire du camping pour multiplier les « excursions », comme au Canada, en Egypte, au Brésil, en Tunisie ou en Turquie. Son moyen de locomotion s'adapte aussi à l'évolution de son emploi :

> « Q. : Et après, vous avez continué, après ça, à vous déplacer en vélo ?

R : (…) Quand je suis rentré dans le bâtiment, effectivement, en soixante-deux, j'ai… j'avais trente kilomètres à faire, j'étais en voiture, là, à ce moment-là. J'avais acheté une petite Fiat à l'époque. (rire) La petite Fiat 500. »

Roger, ancien expert-comptable, né en 1940

Mais surtout, pour lui, les biens possédés, et plus largement l'ensemble de son style de consommation, sont l'expression de sa situation professionnelle, et se doivent de progresser au rythme de celle-ci :

« R. : Ah oui, c'était un frigo normal. C'était un frigo normal. Pas des grands comme ceux maintenant, mais…

Q. : D'accord. Qu'ensuite vous avez gardé, que vous avez déménagé à chaque fois dans vos différents logements ?

R. : Oui. Non, parce que si vous voulez, après, j'ai quand même évolué en situation. Au temps… au temps de mes parents, bon, c'était… c'était, on va pas dire la misère, mais c'était… on n'avait pas de gros moyens. Bon, après, j'ai quand même évolué, au niveau situation, si vous voulez. Par exemple moi j'ai eu la… ma première télé, j'ai dû l'avoir en soixante-quatre, un truc comme ça.

Q. : Ah oui, c'était très tôt.

R. : Et puis après, bon, ben j'ai eu des frigos plus confortables, des… et ça a été une évolution au niveau de… de ma vie sociale, si vous voulez. »

Roger, ancien expert-comptable, né en 1940

Dans cet extrait d'entretien, la manière de consommer, et en particulier la qualité, la taille, et la nouveauté des équipements possédés sont présentés comme faisant l'écho de la « situation » de Roger, qu'il perçoit comme n'ayant cessé d'évoluer pour s'éloigner de la pauvreté qu'il associe au mode de vie de ses parents (militaire et femme au foyer). Les mots « situation » et « moyens » associent ainsi intimement la situation professionnelle et budgétaire, le mode de vie et, *in fine*, la vie sociale. La consommation exprime la position des individus et de leur ménage le long de la frontière socioéconomique, et l'équipement occupe à ce titre une position privilégiée, comme l'évoque Michelle Lamont : « les biens durables que nous consommons tous les jours informent immédiatement sur l'endroit où nous nous situons le long

de l'échelle des revenus. »[63]. Ainsi l'évolution de la situation et de la carrière professionnelles de Roger semble l'appeler naturellement à renouveler et accroître le nombre d'équipements.

Le passage à la retraite est perçu par plusieurs enquêtés comme un moment les ayant conduits à modifier leurs pratiques de consommation, parfois en profondeur, en particulier du fait de leur plus grande disponibilité temporelle. C'est notamment le cas de Jean-Louis et de Roger, à la retraite depuis respectivement trois et six ans au moment de l'entretien. Le premier raconte notamment comment le passage à la retraite a concordé pour lui avec de nouvelles pratiques de loisirs, réalisées sans sa femme qui est encore en activité. Il raconte qu'il va fréquemment à la Cinémathèque, alors qu'avant il n'avait « pas le temps », mais aussi qu'il a entrepris un voyage de trois semaines au Chili avec sa fille peu après son passage à la retraite. Roger raconte quant à lui comment ses pratiques alimentaires ont évolué, l'alimentation à domicile en compagnie de sa famille se substituant à l'alimentation à l'extérieur dans un contexte professionnel et l'obligeant à devoir retrouver une place à table. Mais le changement le plus important est décrit par Colombe, ancienne institutrice puis directrice d'école à la retraite depuis 19 ans, qui lors de son passage à la retraite, a considérablement modifié son mode de vie en achetant, un an après et avec l'aide de sa fille, une « assez grande maison » de 4-5 pièces dans le Perche, à 120 kilomètres de Paris. Elle raconte y passer huit mois de l'année et les quatre mois d'hiver dans son appartement parisien. Alors que sa voiture, « une jolie petite Fiat sport », restait au parking lorsqu'elle vivait à Paris, celle-ci est désormais intensément utilisée durant ces huit mois. Elle y a aussi réalisé différents travaux « pour arranger un peu » cette vieille maison. Elle évoque le fait que lorsqu'elle séjourne à la campagne, elle fait ses courses dans des supermarchés avec sa voiture, et cultive un jardin d'agrément ainsi qu'un jardin potager. Selon elle, son mode de vie change fortement entre les deux lieux depuis qu'elle possède cette maison, au point qu'elle considère « changer de vie » lorsqu'elle est à la campagne.

3.3. Déménager

L'exemple de Colombe ouvre sur le dernier type d'événement, et sans doute le plus important pour ce qui est des changements affectant les styles de consommation : le fait de changer de logement. Nombre des autres événements ou moments de vie évoqués ci-dessus affectent les manières de consommer en partie par ce qu'ils affectent également les

[63] « *The durable consumer goods that we consume on a daily basis provide immediate information about where we stand on the income scale* » (Lamont, 1992, p. 86).

caractéristiques, le type et la localisation de l'habitat. Le mariage ou l'arrivée des enfants amènent à trouver des logements plus grands, les périodes d'étude et de début de carrière concordent avec des logements peu onéreux, meublés, mais peu confortables tandis que le passage à la retraite permet de s'éloigner plus facilement du lieu où l'activité professionnelle était exercée. De plus, même si des différences genrées existent dans la mise en récit des parcours de vie (changements familiaux pour les femmes, carrière professionnelle pour les hommes), les déménagements apparaissent dans l'ensemble des discours des personnes interrogées comme des moments clefs pour se remémorer les habitudes de consommation et leurs évolutions.

Le déménagement est parfois présenté comme la cause directe de l'achat de nouveaux biens durables (appareils électroménagers ou meubles) ou de changements dans les pratiques de mobilité. Stéphane raconte ainsi avoir lavé son linge en allant à la laverie « au coin de la rue » toute une partie de sa vie, avant d'acheter un lave-linge à l'occasion de son déménagement, en « 2001 ou 2002 ». Lorsqu'interrogé sur les raisons de cet achat, c'est précisément la taille du nouveau logement qui est présentée comme élément central expliquant l'acquisition de ce nouvel appareil, et l'arrêt de l'utilisation des laveries. Ce ressenti est cohérent avec le constat du lien entre possession d'un lave-linge et taille du logement : la surface médiane du logement des ménages ne disposant pas d'un lave-linge est de $40m^2$, contre $89m^2$ pour les ménages disposant de cet équipement. L'acquisition de meubles et d'appareils électroménagers est très largement associée à ces moments de changement de logement, même si les autres enquêtés évoquent moins directement que Stéphane l'existence d'un lien causal entre ces deux phénomènes. Colombe raconte que lorsqu'elle et son ex-mari ont emménagé dans un nouveau logement à la naissance de leur fille, celui-ci était vide et que le couple a « acheté ce qu'il fallait », en fabriquant des meubles à partir de panneaux d'aggloméré achetés dans les magasins de bricolage et en achetant directement une machine à laver et une cuisinière à gaz. Le fait de résider dans un logement plus grand permettant de disposer d'un plus grand nombre de biens explique en partie l'importance des déménagements dans les logiques d'accumulation des biens. Mais le déménagement est aussi l'occasion de renouveler les biens, la consommation suivant alors un effet Diderot (McCracken, 1988 ; Schor, 1998) : le nouveau logement, par sa nouveauté, ses caractéristiques, « appelle » d'autres équipements complémentaires, dont les caractéristiques ou la nouveauté permettent aux individus d'avoir un environnement matériel cohérent et consonant avec l'image qu'ils veulent avoir d'eux-mêmes. Ainsi, Laure raconte que lors de l'emménagement dans le premier logement qu'elle a occupé avec son mari, ceux-ci ont

« acheté de beaux meubles » en allant « chez un copain qui avait un magasin de meubles » pour acheter « la salle à manger, la chambre à coucher… ». L'appartement était alors meublé, mais avec des meubles anciens, appartenant à la grand-mère de son ex-mari :

> « Quand on rentrait, c'était comme la maison de la grand-mère, donc au fur et à mesure, on jetait des choses parce que c'était des vieilleries, et pour mettre nos meubles. »
>
> **Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965**

Le besoin de s'approprier leur appartement comme un nouveau logement associé à la formation d'un nouveau couple, et le rejet d'une décoration incohérente avec leur goût ont amené Laure et son ex-mari à investir dans un grand nombre de « beaux » meubles, achetés par lots, afin d'assurer une décoration unifiée de chaque pièce.

Jean-Louis raconte également comment chaque déménagement a été l'occasion d'achats qui se sont inscrits durablement dans son environnement domestique. Comme Stéphane, lors de son arrivée à Paris, il lavait son linge en laverie et a acquis un premier lave-linge au moment de son emménagement dans un plus grand appartement situé dans le XIIIe arrondissement. Il qualifie à ce titre ce lieu d'« un peu plus bourgeois ». Puis lorsqu'il a emménagé dans son appartement actuel, il note qu'il a tout déménagé, mais qu'ayant peu de choses, il a dû acheter un grand nombre d'équipements, dont certains demeurent encore aujourd'hui dans son appartement :

> « Y avait pas grand-chose comme meubles [quand on a déménagé ici]. C'était plus un peu des… des livres (rire). Des livres, des batteries de cuisine, des machins comme ça, enfin des trucs… Bon.
>
> Q. : Ouais.
>
> R. : Mais en fait, ici, on a tout racheté, quoi.
>
> (…)
>
> Q. : Et puis ensuite, vous êtes resté avec le même équipement durant… durant toutes les années, en remplaçant juste quand ça cassait, ou vous avez rajouté ?
>
> R. : Alors, bon, disons, alors… oui, parce que ça, ça vous intéresse, oui. Exactement on est en plein dedans. Alors, quand on est arrivé, la première année, on avait acheté le four et le micro-onde de la cuisine, là, alors des trucs Siemens, formidables, que vous pouvez plus retrouver, et ils sont toujours là. Ils n'ont pas bougé d'un poil. »
>
> **Jean-Louis, ancien professeur des universités en sciences physiques, né en 1950**

Si la modification de l'équipement en biens durables est un corollaire particulièrement saillant des déménagements, d'autres pratiques sont évoquées par les enquêtés, en particulier les pratiques de déplacement et d'approvisionnement alimentaire. Julia, alors institutrice à Romainville raconte avoir commencé à utiliser la voiture pour se rendre dans son école lorsqu'elle a déménagé dans un appartement de la banlieue parisienne qui en était plus éloigné. Elle indique ainsi que « les transports, c'était plus douloureux que de prendre la voiture, alors [elle prenait] la voiture ». De même le fait d'habiter à Paris, pour Colombe ou pour Maï, la fille de Lili, implique de privilégier les transports en commun sur la voiture qui n'est « pas nécessaire » selon Colombe ou sur le vélo, qui fait « trop peur » selon Maï.

Enfin, les pratiques d'approvisionnement alimentaire sont vécues comme arrimées aux caractéristiques de l'offre locale, mais aussi à la possibilité d'avoir ou non un potager. Ainsi, Stéphane évoque la présence d'« un supermarché qui est très bien » à proximité, permettant d'acheter bio « sans se ruiner » ce qui lui permet de consommer ce type d'aliment. Julia et son mari évoquent quant à eux la grande différence entre le boucher-charcutier qu'ils fréquentent lorsqu'ils vont à la campagne et la pauvreté de l'offre en viande à Paris, tandis qu'ils ne parviennent à trouver facilement des fruits et légumes bio qu'à Paris, car à la campagne ils sont « tributaires des supermarchés, uniquement ». Roger raconte quant à lui la manière dont, malgré son dégoût des activités d'autoproduction pratiquées durant son enfance, le fait d'habiter dans un pavillon disposant de terrain l'a contraint à avoir un potager :

« R. : Quand j'étais dans le pavillon que j'ai fait construire en soixante-cinq, il y avait un potager. Moi j'étais contre, mon père m'en avait tellement écœuré avec sa… (…)

Q. : Et c'est votre femme qui voulait avoir un jardin ?

R. : Ah oui c'était… non, ma femme, elle voulait des fleurs, des trucs comme ça… Ah non, mais quand vous avez un pavillon, vous avez obligatoirement du terrain autour, si vous voulez, quoi.

Q. : Mais vous auriez pu le laisser, ne rien faire ?

R. : Ah ben j'aurais pu faire ça aussi, mais enfin, quand vous avez un terrain un peu… c'est un peu le truc, si vous avez un pavillon, vous avez un terrain, vous pouvez pas le laisser en friche. Et puis à l'époque, on trouvait pas tellement de gens pour le faire, si vous voulez, c'est pas… à l'époque, c'était pas évident de prendre quelqu'un pour cultiver votre jardin. »

Roger, ancien expert-comptable, né en 1940

Cet exemple est intéressant en ce qu'il montre encore une fois que même si les variables relatives aux configurations socio-matérielles supplantent les variables relatives aux dispositions acquises dans les modèles présentés ci-dessus (voir la seconde partie de ce chapitre), les pratiques émergent souvent, dans l'expérience des individus, de l'activation des secondes par les premières. Dans cet exemple, l'apprentissage de la pratique du jardinage demeure, apparemment contre le gré de Roger, un acquis qu'il a su réactiver lorsqu'il s'est trouvé en possession d'un pavillon et d'un terrain susceptible d'être cultivé. Cette profonde inscription de la pratique du potager s'accompagne ici d'un souci d'entretenir un terrain qui ne peut décemment rester « en friche », en ce que l'on peut supposer qu'il constitue également un élément visible aux yeux de tous — et notamment du voisinage — de la manière dont est ordonné et entretenu l'espace domestique.

Cette profonde association entre pratiques de consommation et caractéristiques du nouveau logement que les ménages investissent n'est cependant pas linéaire, comme les extraits précédents tendraient à le suggérer. Si les pratiques de consommation suivent de près les changements résidentiels, le choix du logement et de sa localisation est aussi intimement lié aux pratiques de consommation et plus généralement au style de vie que les individus souhaitent maintenir ou modifier. Cela se perçoit nettement dans le discours de Laure, pour qui la vie à Paris, en appartement, permet un mode de vie particulièrement extraverti et indépendant de l'utilisation de la voiture auquel elle est attachée :

> « R : (…) je pourrais pas habiter seule dans un pavillon, quoi. Même pas en rêve. Dans un appartement, je suis chez moi, je connais les gens et tout, mais dans un pavillon, j'ai trop peur. Si les enfants sont pas là, j'aurais peur. Donc si je suis…
>
> Q. : Vous vous sentez plus tranquille.
>
> R. : Voilà, et puis je suis.. moi, prendre la voiture pour aller sortir et tout, je suis… j'aime bien aller au théâtre, j'aime bien sortir, parfois, le soir et tout, je rentre en métro. Parfois je vais au théâtre seule et au cinéma seule, je rentre en métro, le soir, parfois à une heure du matin…
>
> Q. : Oui, c'est plus pratique.
>
> R. : C'est tellement plus pratique d'être à Paris. En été, je suis tout le temps dehors, le soir, j'aime bien sortir avec les copines, manger une pizza, me balader et tout, je rentre à une heure du matin, j'ai pas peur… »
>
> **Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965**

Ces différents extraits d'entretien permettent d'observer comment les conditions matérielles d'existence ne constituent pas des phénomènes abstraits dont l'influence sur les pratiques de consommation s'exercerait à l'insu des individus. Elles s'incarnent au contraire dans les moments de rupture ordinaires qui jalonnent le parcours de vie — changements dans les contours du ménage, dans l'activité professionnelle, ou du logement — et au cours desquels les individus et leur ménage intègrent de nouvelles pratiques et de nouveaux objets à leur style de vie, certains y demeurant durablement inscrits.

Conclusion

La notion de conditions matérielles d'existence constitue un outil heuristique afin d'analyser les styles de vie et en particulier les pratiques de consommation ordinaire en leur sein. Nous montrons comment le cadre budgétaire, résidentiel, familial et professionnel agit, hors des individus, pour rendre la réalisation de certaines pratiques de consommation possible ou désirable. La stratification sociale n'exerce pas son emprise sur les styles de vie uniquement par le biais de ce que l'individu en a incorporé, et qu'il traduit dans des pratiques associées aux goûts, valeurs et habitudes qui découlent de ce processus d'incorporation. C'est également — voire principalement en ce qui concerne les pratiques de consommation ordinaire étudiées —, dans les disparités dans les contraintes, ressources, besoins et envies que ce cadre de vie génère, que se structurent les clivages dans les styles de vie entre ménages. Les dispositions acquises lors de la socialisation primaire et secondaire, lisibles au travers des variables de sexe, d'année de naissance, de diplôme, d'origine nationale ou de catégorie socioprofessionnelle, interviennent de manière secondaire, bien que significative, sur les styles de consommation ordinaire. En particulier, la notion de conditions matérielles d'existence permet d'analyser les mécanismes qui sont au cœur du lien entre parcours de vie et style de consommation ordinaire. La position dans le parcours de vie se comprend, au moins en partie, au croisement des conditions matérielles statistiquement associées aux différents âges ; et c'est précisément les changements dans ces conditions matérielles, au travers des déménagements, des naissances ou départs du foyer, des passages dans et hors de l'activité professionnelle, qui entraînent dans leur sillage des changements, parfois substantiels, dans les styles de consommation des ménages.

Ce chapitre plaide ainsi pour une revalorisation de l'étude sociologique des conditions matérielles d'existence — en particulier budgétaires et résidentielles — dans la compréhension des phénomènes de stratification sociale en ce qu'ils en constituent des mécanismes sociologiques centraux. Etendre ces perspectives à des ensembles de biens culturels ou

ostentatoires permettrait d’évaluer la mesure dans laquelle les résultats présentés ici sont liés aux pratiques étudiées — des pratiques ordinaires de consommation matérielle, dans lesquelles les volumes consommés occupent une place centrale — ou peuvent être généralisés à d’autres dimensions du style de vie dans l’analyse desquelles les dispositions acquises (en particulier les goûts) ont jusque-là occupé la première place. De même, construire et inclure dans les grandes enquêtes en population générale des indicateurs relatifs aux dispositions acquises qui seraient plus précis et plus aisément séparables des conditions matérielles d’existence permettrait d’affiner les résultats présentés ici. Enfin, mieux analyser l’interaction entre les différentes dimensions constitutives des conditions matérielles d’existence (budgétaire, résidentielle, familiale, professionnelle) permettrait de mieux les lier, et ainsi de donner toute sa pertinence à une notion qui entend les regrouper. C’est précisément ce que le chapitre suivant entend réaliser au travers de l’analyse de ce que nous nommons les « configurations socio-matérielles ».

Chapitre 4. Clivages dans la consommation ordinaire et clivages dans les configurations matérielles

— Une autre homologie

Introduction

Dans le Chapitre 3, nous avons montré en quoi les conditions matérielles d'existence constituent une clef centrale de compréhension des clivages observés dans la consommation ordinaire. Pour autant, l'approche causale mobilisée dans le chapitre précédent laisse une question en suspens. Si les méthodes de régression permettent d'analyser l'effet propre de chacune des variables étudiées (résidentielles, budgétaires, familiales et professionnelles), celles-ci ne sont pas dissociées dans la réalité. À titre d'exemple, les actifs occupés ont plus de chance d'avoir un revenu conséquent que les inactifs ou les chômeurs. Les liens entre ces variables relatives aux conditions matérielles d'existence sont multiples, au point qu'il est, comme nous le verrons, possible d'identifier des clivages qui leur sont transversaux. Or de tels clivages peuvent — ou non — se superposer à ceux observés dans l'espace de la consommation ordinaire. Loin d'être secondaire, le constat d'une telle superposition — aussi appelée relation d'homologie structurale — montrerait que les styles de consommation ordinaire ne sont pas seulement *affectés* par les conditions matérielles d'existence, mais que les clivages qui les traversent *révèlent,* sous une autre forme, des clivages fondamentaux et transversaux dans l'analyse de la stratification sociale.

D'un point de vue théorique, un tel constat inciterait en outre à considérer avec plus de souplesse le modèle de la *Distinction* proposé par Pierre Bourdieu. Dans ce modèle, la notion d'homologie structurale est développée afin de mettre en évidence la superposition de l'espace des styles de vie et de l'espace social, les dispositions acquises par les individus et organisées au sein de l'*habitus* permettant d'articuler les deux espaces. Nous avons, dans le chapitre précédent, fait le constat de l'importance secondaire des mécanismes dispositionnels dans la structuration des styles de consommation ordinaire. Or si les styles de consommation ordinaire ne sont pas principalement redevables de l'*habitus*, il est possible de douter de l'existence d'une relation homologique aussi forte et aussi pertinente entre espace social et espace de la consommation ordinaire que celle que l'on peut observer entre l'espace social et l'espace des

pratiques culturelles[64]. Dans ce chapitre, nous mettons en évidence l'existence d'une relation d'homologie de nature différente de celle proposée par Bourdieu, entre l'espace des configurations socio-matérielles et l'espace de la consommation ordinaire. Cette relation d'homologie permet de mieux décrire la relation existant entre styles de consommation ordinaire et stratification sociale que le modèle classique de la *Distinction*.

Par *configurations socio-matérielles*, nous désignons les combinaisons typiques de contraintes et ressources budgétaires, résidentielles, familiales et professionnelles. Ce terme permet de penser l'articulation des conditions matérielles d'existence, et renoue avec une approche configurationnelle distincte de l'analyse causale développée dans le chapitre précédent. En particulier, elle permet de penser un lien plus complexe que la forme de causalité à sens unique suggérée par l'analyse *ceteris paribus*. Au travers de la notion d'homologie, il s'agit ici de montrer en quoi les clivages dans les styles de vie — appréhendés au travers des consommations ordinaires — traduisent et reproduisent avant tout des oppositions cohérentes et structurées dans les conditions matérielles d'existence des ménages.

Une première partie revient sur la notion d'homologie structurale dans la théorie de Bourdieu. Une deuxième partie présente l'espace des configurations socio-matérielles en 2017 et les principaux clivages qui le structurent. La partie suivante vise à évaluer l'ampleur de la similarité entre l'espace de la consommation ordinaire et l'espace des configurations socio-matérielles en 2017. Nous montrons en particulier que cette relation d'homologie entre l'espace des configurations socio-matérielles et l'espace de la consommation ordinaire est plus forte que l'association entre espace social — construit, de manière simplifiée, à partir des variables de diplôme et de revenu — et espace de la consommation ordinaire. Dans une dernière partie, nous évaluons la manière dont la similarité entre les deux espaces a crû, décru ou est restée stable entre 1985 et 2017. Pour cela, nous reproduisons les traitements réalisés pour l'année 2017 sur les ménages de 1985 et comparons les résultats obtenus avec ceux présentés précédemment. La nature de l'homologie et les mécanismes permettant d'articuler les deux espaces seront discutés en conclusion.

[64] Voir par exemple Flemmen, Jarness et Rosenlund (2019) dans le cas de la Norvège ou Atkinson et Deeming (2015) dans le cas des pratiques culinaires en Grande-Bretagne, et plus généralement les travaux de Will Atkinson sur les espaces des styles de vie en Grande-Bretagne (Atkinson, 2017), Suède (Atkinson, 2021c) ou encore Allemagne (Atkinson et Marzec, 2023).

1. L'homologie structurale

La notion d'homologie structurale constitue, dans le cadre théorique bourdieusien, le mécanisme central de coordination et circulation dans le monde social. Celle-ci permet de concevoir l'articulation de la position occupée par les individus dans l'espace social et leur position dans l'espace des styles de vie (Bourdieu, 1979), mais aussi la position qu'occupent les mêmes agents dans les différents champs ou différentes régions du monde social (Bourdieu et Wacquant, 1992 p. 105-107), ou encore la coordination marchande entre producteurs et consommateurs (d'œuvre d'art) ou acquéreur (de maison) (Bourdieu 2016a, 2016b). L'homologie renvoie à une « ressemblance dans la différence » (Bourdieu & Wacquant, 1992, p. 106), autrement dit, une similarité dans la structure entre différents champs et espaces sociaux. Coulangeon et Lemel parlent à ce titre de relation isomorphique[65] (Coulangeon et Lemel, 2009), soit d'une relation de correspondance tant dans la nature des oppositions qui structurent les champs/espaces que dans la position occupée par chaque agent le long de ces oppositions. Comme l'exprime Gorski : « les deux espaces sont homologues et reliés : l'espace des styles de vie est divisé de la même manière que l'espace social (de façon à ce que l'un se superpose à l'autre), et la structure et les dynamiques des deux espaces sont reliées. »[66] (Gorski, 2013, p. 254). Autrement dit, et de manière probabiliste, un individu occupant une position dans un espace tendra à occuper une position très similaire dans l'autre espace, et la distance qui sépare deux individus dans le premier tendra à être analogue à celle qui les sépare dans le second.

Qu'il s'agisse de l'homologie entre champs dont la structure interne est similaire (ce que Nina Perger nomme « homologie structurale » au sens strict [Perger, 2020]) ou de l'harmonie entre les positions occupées par les agents dans l'espace positionnel et leurs pratiques et prises de position (ce que Nina Perger désigne sous le terme « dis— /positional homology » [Perger, 2020]), l'*habitus* constitue, dans la sociologie de Bourdieu, le principe régulateur et unificateur central. Les individus acquièrent et incorporent, selon la position qu'ils occupent dans l'espace social, un ensemble durable, structuré et cohérent de dispositions, goûts, valeurs et habitudes,

[65] Ils qualifient ainsi la relation entre structure des classes sociales et structure des préférences esthétiques. Cette notion d'isomorphisme, telle qu'elle a été conceptualisée dans les approches institutionnalistes américaines, a par ailleurs fait l'objet de rapprochement avec la notion d'homologie (voir Wang, 2016).

[66] « *the two spaces are homologous and interlinked: the space of lifestyles is divided up in much the same way as the space of classes—so that the one can be easily mapped onto the other—and the structure and dynamics of the two spaces are interlinked.* »

qui les enjoint à avoir certaines pratiques plutôt que d'autres. Celui-ci est « transposable », en ce qu'il fournit aux agents les schèmes d'actions et de pensée leur permettant de circuler entre les champs, d'y formuler des attentes et d'y prendre position d'une manière relativement prévisible. Mais surtout, c'est l'*habitus* qui fait fonction de médiation entre la position occupée (dans l'espace social par exemple) et les prises de position et pratiques spécifiques (dans l'espace des styles de vie par exemple). Dans le modèle de la *Distinction*, la position occupée dans l'espace social amène à incorporer certains schèmes durables d'actions et de pensée qui prédisposent ensuite les acteurs à adopter certaines pratiques de consommation et de loisir qui forment des styles de vie cohérents, exprimant des goûts et des aspirations cohérents. En ce sens, ce sont bel et bien les dispositions acquises qui articulent les positions dans l'espace social et dans l'espace des styles de vie, et en expliquent ainsi l'homologie. L'*habitus* et les dispositions qui le composent constituent la clef de voute de la relation d'homologie.

Dans cette perspective, les conditions matérielles d'existence apparaissent plutôt comme un facteur de disharmonie ou de désajustement entre positions et prises de position. Lorsque ces conditions se modifient, comme dans le cas de la transformation capitaliste de la société algérienne (Bourdieu, 1958), l'*habitus* continue de générer des attentes et des pratiques qui ne sont plus adéquates avec les conditions matérielles actuelles (ce qu'il nomme *hystérésis de l'habitus* [Bourdieu 1980 ; Bourdieu & Wacquant 1992, p130]). L'adaptation se fait lorsque ces nouvelles conditions objectives ont été incorporées, modifiant le contenu de l'*habitus* pour l'adapter à la situation actuelle. Les conditions matérielles d'existence ne sont pas vues comme affectant ou structurant les pratiques de consommation hors du rôle de l'*habitus* comme si la coordination entre espace positionnel et espace d'action ou prise de position passait nécessairement par un phénomène préalable d'incorporation par les individus de leur position dans le premier.

Nous considérons ici que cette perspective, sans doute liée à la nature des pratiques analysées par Bourdieu — qui sont essentiellement des pratiques culturelles —, sous-estime l'attention que le sociologue doit porter aux conditions matérielles d'existence. Du fait de l'interdépendance entre conditions budgétaires, résidentielles, familiales et professionnelles, celles-ci dessinent un espace hautement stratifié auquel les styles de vie sont également arrimés.

2. L'espace des configurations socio-matérielles en 2017

Nous construisons l'espace des configurations socio-matérielles en 2017 en réalisant une Analyse des Correspondances Multiples spécifique[67] sur les neuf variables relatives aux conditions matérielles d'existence[68], et en ne retenant que les deux premiers axes, dont le taux d'inertie modifié cumulé est de 89,6% en 2017 (90,4% en 1985 — le diagramme des valeurs propres est disponible en Annexe 21). L'analyse est réalisée sur 12 081 ménages. L'espace des configurations socio-matérielles de 2017 est parcouru par deux oppositions principales : celle en termes d'abondance et celle en termes de dynamisme.

2.1. Abondance et dynamisme matériels

À gauche du premier axe (Figure 27) sont situés des ménages pauvres vivant dans de petits logements dont ils sont locataires, situés essentiellement dans des immeubles de grandes villes. Il s'agit surtout de personnes seules, étudiantes ou sans-emploi. À droite de ce même axe, les ménages sont aisés (dernier quartile de revenu), propriétaires ou accédant à la propriété de grandes maisons individuelles, situés dans des communes rurales ou des zones urbaines faiblement peuplées. Ces ménages sont généralement composés d'un couple et d'un ou plusieurs enfants et comportent au moins un actif occupé. Cet axe reconstitue ce que nous pourrions qualifier d'effet de taille, opposant des ménages de petite taille, vivant dans de petits logements et avec de faibles revenus (ceux-ci étant également liés à la présence fréquente d'un seul adulte et donc d'une seule personne apte à apporter des ressources) à des ménages de grande taille, vivant dans des logements spacieux avec de plus grandes ressources budgétaires. Nous nommons cette première dimension l'**axe de l'abondance**.

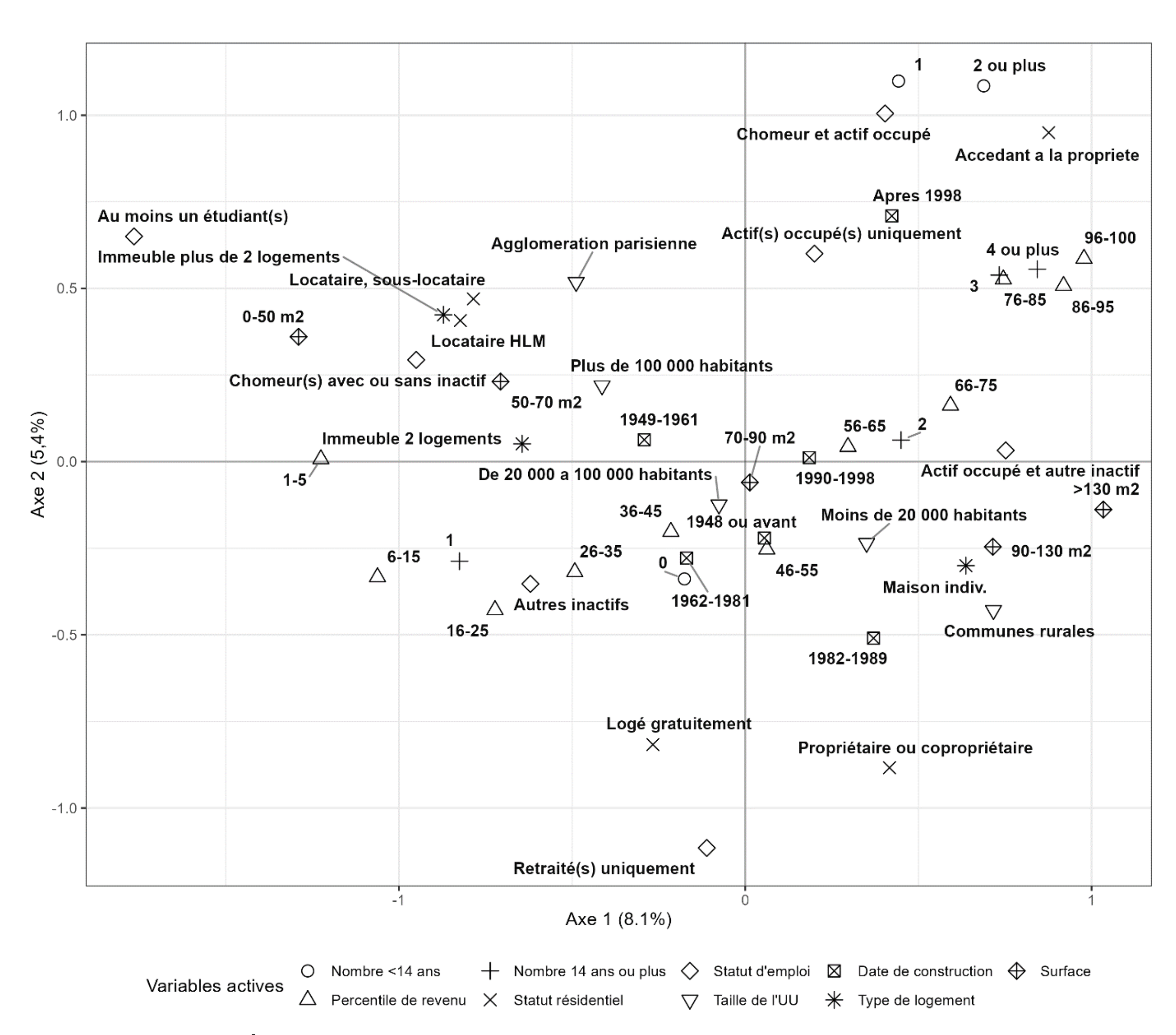
Au nord du deuxième axe (Figure 27) sont situés des ménages accédant à la propriété ou locataires, comportant un ou plusieurs membres de moins de 14 ans, des étudiants ou des actifs. Les logements, souvent récents, sont plutôt des appartements de taille modérée situés dans de grandes agglomérations, malgré des revenus plutôt élevés. Au sud du deuxième axe sont avant tout situés des ménages de retraités, propriétaires ou logés gratuitement (généralement par un autre membre de la famille) dans des maisons individuelles situées en zone rurale et construites

---

[67] Nous utilisons la méthode de l'ACM spécifique afin d'exclure de l'analyse les valeurs manquantes.

[68] Pour rappel (voir Chapitre 3), les neuf variables sont le percentile de revenu disponible, le type de logement, sa surface habitable (en m^2), son année de construction, son statut d'occupation, la taille de l'aire urbaine, le nombre de personnes de moins de 14 ans dans le ménage, le nombre de personnes de 14 ans et plus et la situation de la personne interrogée et, le cas échéant, de son conjoint, vis-à-vis de l'emploi.

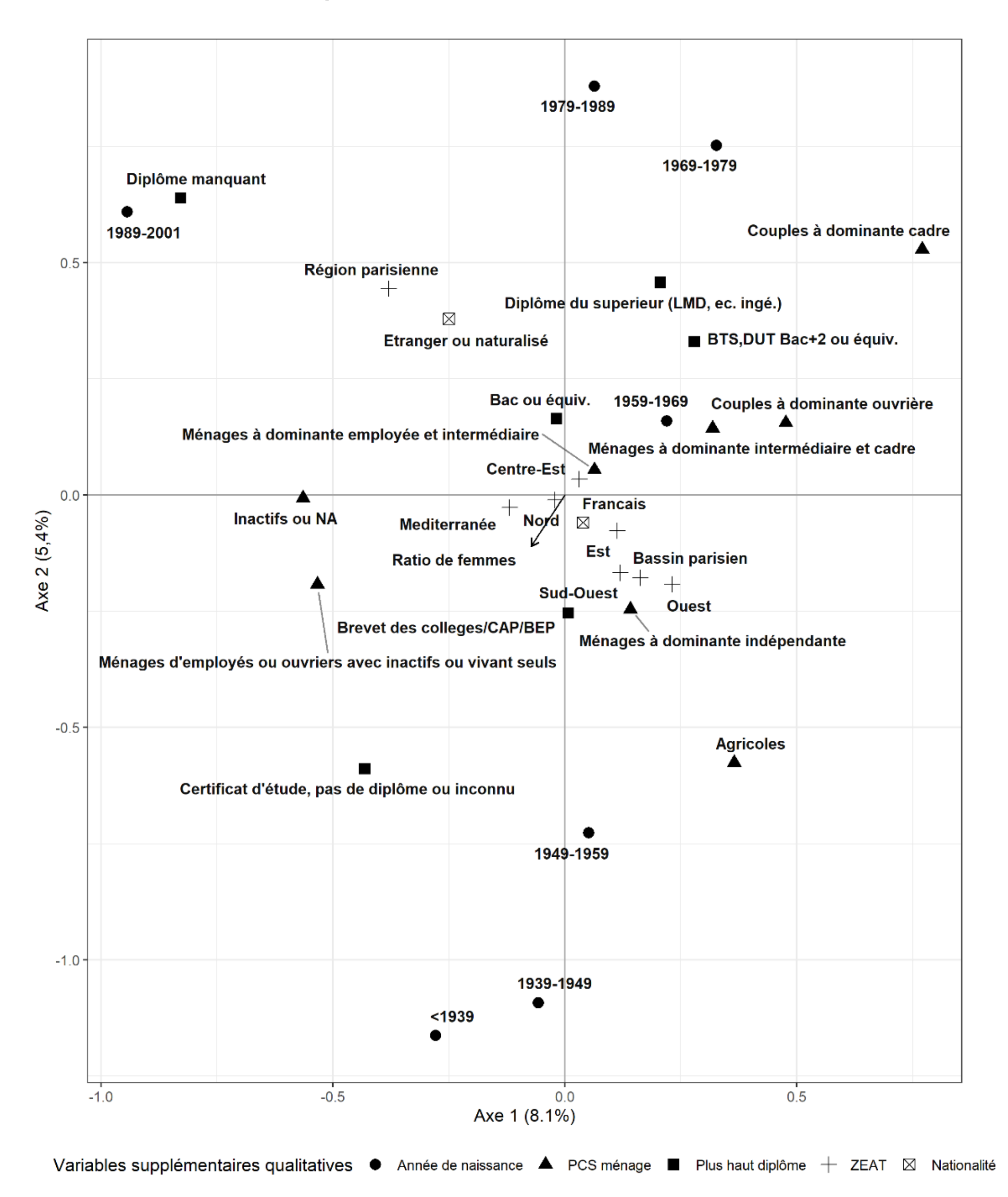
dans les années 1960, 1970 ou 1980. Ce deuxième axe dresse une opposition qui recouvre une dynamique d'accumulation matérielle au long du cycle de vie, avec d'un côté des ménages, probablement plus jeunes, observés dans une phase d'accumulation de revenu, de diplôme et/ou de patrimoine, et des ménages stabilisés et peu actifs, situés dans une phase plus avancée de ce cycle d'accumulation matérielle. Cette opposition recouvre également des tendances historiques, démographiques et résidentielles, telles que le dynamisme des aires urbaines des grandes villes (de Bellefon *et al.*, 2020) qui attirent de jeunes ménages, ainsi que les différentes vagues de construction et d'achat de logements neufs. Nous nommons cette seconde dimension l'***axe du dynamisme***.



Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : Les coordonnées de la modalité « Au moins un étudiant » qui désigne les ménages dans lesquels la personne de référence (et/ou son conjoint le cas échéant) est étudiante sont de -1,77 sur l'axe 1 et de 0,65 sur l'axe 2.

Figure 27 : Espace des configurations socio-matérielles en 2017

2.2. Configurations socio-matérielles et dispositions



Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : Les coordonnées de la pointe de la flèche associée à la variable « ratio de femme » représentent la corrélation entre cette variable et chacun des deux axes (voir Tableau 15).
Les coordonnées des modalités des autres variables représentent leur position le long des axes. Ainsi, les coordonnées de la modalité « 1979-1989 » qui désigne les ménages dans lesquels l'année de naissance de la personne de référence (ou la moyenne de la sienne et de celle de son conjoint le cas échéant) est comprise entre 1979 et 1989, sont de 0,06 sur l'axe 1 et de 0,88 sur l'axe 2.

Figure 28 : Projection des variables associées aux dispositions acquises dans l'espace des configurations socio-matérielles en 2017

Ces deux dimensions ne sont pas sans rapport avec les variables relatives aux dispositions acquises présentées dans le chapitre précédent (Figure 28 ; Tableau 15). L'axe de l'abondance matérielle est particulièrement lié à la PCS du ménage, mais en grande partie du fait de la

présence des modalités « Ménages d'employés ou ouvriers avec inactifs ou vivant seuls » et surtout « Inactifs ou NA » qui sont largement liées au pôle de faible abondance matérielle, à gauche de l'axe 1. Les autres catégories socioprofessionnelles se différencient peu le long de cet axe, étant positionnées du côté droit, typique d'une forte abondance matérielle. Néanmoins, nous pouvons noter que l'écart entre couples à dominante cadre et ménages à dominante employée et intermédiaire est le plus fort sur cet axe, à l'exclusion des catégories relatives aux inactifs.

	Axe 1	Axe 2
Variables qualitatives	**Eta2**	
ZEAT	4%	5%
Année de naissance	12%	62%
PCS Ménage	20%	6%
Plus haut diplôme	6%	15%
Nationalité	1%	2%
Variable quantitative	**Corrélation**	
Ratio de femmes	-0,07	-0,11

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : La variable ZEAT relative à la région de résidence (projetée en supplémentaire) résume 4% de la variance de l'axe 1 de l'espace des configurations socio-matérielles en 2017[69]
La corrélation entre la variable « ratio de femme » et l'axe 1 est de -0,07.

Tableau 15 : Lien entre les deux axes de l'espace des configurations socio-matérielles en 2017 et les 6 variables associées aux dispositions acquises.

L'association de l'axe 1 avec l'année de naissance est aussi assez importante, mais beaucoup plus faible pour la région, le diplôme, la nationalité ou le ratio de femmes. Sur l'axe 2, celui du dynamisme matériel, les ménages se distinguent largement selon que les individus ou couples sont jeunes ou âgés. Plus précisément, les individus nés après 1969 (ayant moins de 48 ans) incarnent le pôle dynamique de l'espace des configurations socio-matérielles, et les autres ménages s'en éloignent à mesure de leur avancée en âge. Il est probable qu'effets d'âge et de génération expliquent cette forte association, du fait des dynamiques de développement (de l'activité, de la taille du ménage, du patrimoine) dans le ménage puis de sa stabilisation, mais aussi du fait des dynamiques d'achat de résidence neuve et d'urbanisation croissante au fil des générations. Le niveau de diplôme est également associé à cet axe, bien que plus faiblement. Cette association est probablement en partie redevable d'un effet de structure, les jeunes

[69] Contrairement aux mesures LMG et PMVD, les pourcentages exprimés par les Etat2 sont relatifs à la totalité de la variance et non à la part expliquée par le modèle (le R2 ajusté). D'autre part, ils ne correspondent pas à une mesure « toutes choses égales par ailleurs », contrairement aux mesures LMG et PMVD.

générations situées en haut de l'axe du dynamisme matériel ayant bénéficié d'une progressive massification scolaire.

2.3. Quatre configurations socio-matérielles diamétralement opposées.

Afin de donner un aperçu des oppositions qui parcourent l'espace des configurations socio-matérielles, quatre ménages particulièrement éloignés les uns des autres au sein de l'espace ont été sélectionnés dans l'enquête Budget de Famille 2017 de l'INSEE. Pour chacun des quatre cadrans de l'espace, nous avons choisi d'étudier le ménage qui apparaît comme le plus éloigné du centre du nuage des ménages. À partir des données renseignées par ces ménages dans l'enquête Budget de Famille, nous reconstituons des portraits décrivant leurs conditions matérielles d'existence et leurs caractéristiques sociodémographiques[70]. Les portraits présentés dans les paragraphes qui suivent n'ont pas la prétention de constituer des idéaux-types des configurations matérielles dans la France contemporaine. Ceux-ci permettent toutefois de mettre en évidence la manière dont les deux grandes oppositions qui structurent l'espace décrit ci-dessus s'articulent et s'incarnent dans des conditions de vies hautement stratifiées. Ils permettent en outre d'envisager la manière dont configuration socio-matérielle et *habitus* peuvent s'articuler.

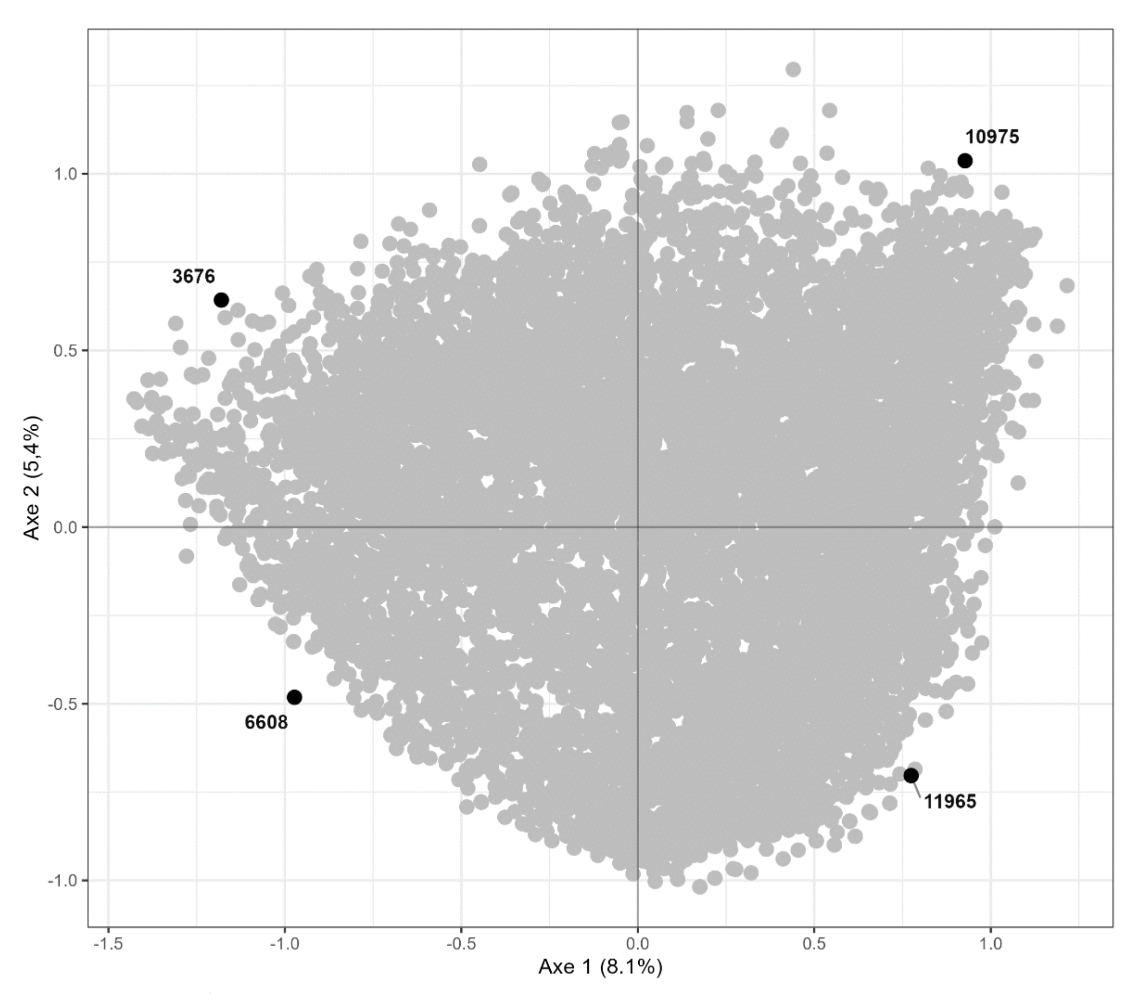
Nadia (ménage n° 3676) : Faible abondance matérielle, fort dynamisme matériel

Nadia, 41 ans, vit avec sa fille de 5 ans, Ines, en région parisienne. Elle loue à un particulier un petit deux-pièces de 30 m^2 depuis 8 ans dans un immeuble de taille moyenne (3-9 logements) situé dans un quartier de ville, bordé d'autres immeubles d'habitation. Sur le plan budgétaire, Nadia a l'impression d'y arriver difficilement. Elle perçoit son niveau de vie comme faible même si elle dit parvenir à équilibrer revenus et dépenses. Elle ne parvient pas à épargner, mais souhaiterait le faire, si elle disposait d'un peu plus de revenus. Pourtant, elle dit avoir vu ses revenus améliorés durant les 5 dernières années, même si ceux-ci demeurent instables. Nadia et sa fille font partie des 20% des ménages interrogés dans l'enquête Budget de Famille 2017 avec le niveau de vie le plus faible. Au cours de la dernière année, elles se sont

---

[70] Seules les informations disponibles dans l'enquête (telles que celles relatives aux perceptions subjectives du niveau de vie) sont mobilisées afin de présenter ces ménages, à l'exception des prénoms. Les prénoms ont été choisis aléatoirement, à partir des années de naissances et pays d'origine des membres des ménages. Ces derniers sont présentés dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans l'enquête.

partagées en moyenne 1445 € par mois, provenant essentiellement des aides sociales. Nadia a en effet touché des aides au logement (420 € par mois), le RSA (481 € par mois) et l'allocation de rentrée scolaire (360 € versé en une fois).



Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)

Figure 29 : Quatre ménages vivant dans des configurations socio-matérielles diamétralement opposées

Ses parents l'aident financièrement, à hauteur d'en moyenne 200 € par mois. Nadia est divorcée, et son ex-mari est également contraint à lui verser 200 € de pension alimentaire par mois. Née au Maghreb, arrivée en France à 27 ans et n'ayant pas acquis la nationalité française, Nadia a notamment travaillé comme employée administrative et a pour cela touché un salaire mensuel de 1330 € au cours de l'année précédant l'enquête. Mais elle a quitté cet emploi et a repris ses études au cours des douze derniers mois, afin d'obtenir un diplôme supérieur au CAP qu'elle détient encore au moment de l'enquête. Elle dispose d'un patrimoine très faible, estimé à moins de 5000 € au total.

Martine (ménage n° 6608) : Faible abondance matérielle, faible dynamisme matériel

Martine, 65 ans, vit seule dans un studio de 30m^2, situé dans une aire urbaine densément peuplée (entre 100 et 200 000 habitants) du centre-est de la France. Situé dans un grand immeuble (plus de 9 logements) datant de la fin des années 1970 et comportant une cave, ce logement appartient à sa famille, qui le met gratuitement à sa disposition depuis cinq ans. Désormais retraitée, elle s'est ainsi assurée une petite pension de 1000 € par mois qui constitue l'essentiel de ses revenus. Elle déclare également toucher 37 € par an d'intérêts sur une assurance vie, dont elle estime le montant entre 15 et 30 000 €. Cette assurance vie constitue son seul patrimoine déclaré. Son revenu total mensuel s'élève ainsi à environ 1003 € par mois, ce qui la situe dans les 20% des ménages au plus faible niveau de vie selon l'enquête BDF 2017. Martine se vit comme « juste » budgétairement et doit faire attention. Selon elle, son niveau de vie est faible et le revenu minimal pour subvenir à ses besoins s'élèverait plutôt à 1200 € par mois. Toutefois, elle parvient à mettre un peu d'argent de côté chaque mois. Martine ressent une forte détérioration de son niveau de vie par rapport à celui qu'elle avait cinq années plus tôt — probablement lorsqu'elle était encore active. Elle perçoit que cette détérioration risque de se poursuivre dans les cinq années à venir, bien que moins fortement. Si elle disposait de ressources plus importantes, elle le mettrait d'abord dans son logement puis dans son équipement.

Auparavant, Martine travaillait dans la fonction publique, au sein d'une collectivité locale ou d'une structure hospitalière comme fonctionnaire de catégorie C, D ou assimilée. Elle dispose d'un Brevet des collèges. Avant de vivre seule, Martine a été mariée et a vécu avec un enfant. Elle a divorcé au moment de l'enquête et cet enfant ne vit désormais plus avec elle.

François et Nathalie (ménage n° 10975) : Forte abondance matérielle, fort dynamisme matériel

François, 50 ans, vit avec sa femme Nathalie, 51 ans et leurs trois enfants, Clément, 16 ans, Juliette, 11 ans et Louise, 9 ans. Les enfants ont toujours connu leur grande maison de 230 m^2, disposant, outre ses dix pièces à vivre, d'un sous-sol et d'un jardin de 300m^2, ce dernier étant en partie occupé par un potager ou des arbres fruitiers. Nathalie et François l'ont fait construire en 2001 dans un quartier pavillonnaire de l'agglomération parisienne. Cette maison n'est pas le seul logement qu'ils possèdent : ils louent un deuxième logement à des particuliers,

qui leur rapporte 1 239 € de loyer par mois. Leur crédit immobilier s'élève encore à 1968 € par mois, ce à quoi il faut ajouter 333 € de crédit à la consommation. Si ces crédits sont élevés, François et Nathalie se vivent comme à l'aise budgétairement, et perçoivent leur niveau de vie comme élevé et stable, leur permettant d'épargner. Il faut dire qu'avec un revenu total de 170 083 euros sur les douze derniers mois (soit 14 174 € par mois en moyenne), ils font partie des 10% des ménages au niveau de vie le plus élevé. Avec un revenu plus élevé, François et Nathalie dépenseraient plus pour leur logement ou pour leurs vacances.

Leurs sources de revenus sont multiples. D'abord, tous deux sont des actifs occupés, le mari touchant 8 331 € par mois et la femme 3 139 € par mois. Ensuite, outre les 14 868 € de loyers qu'ils touchent annuellement, ils ont bénéficié de 14 710 € d'intérêts sur un compte assurance vie ou épargne retraite, 1 165 € d'intérêts sur des valeurs mobilières, 289 € d'intérêt sur un compte épargne logement, 207 € d'intérêt sur un livret d'épargne exonéré et 114 € d'intérêt sur un livret d'épargne soumis à l'impôt. Au total, ces intérêts leur rapportent en moyenne 1 374 € par mois. Nathalie et François ont également touché 1 090 € d'allocations familiales sur l'année, pour leurs trois enfants. Leur revenu disponible annuel est néanmoins inférieur à 170 083 euros, car le couple paie 14 046 € d'impôt sur le revenu et 4 775 € de taxe d'habitation. Toutefois, leurs entrées d'argent réelles sur l'année passée sont supérieures à ce montant, car ils ont également touché 28 000 € d'héritage ou donation et 10 000 € liés à la vente d'une voiture. Ils estiment leur patrimoine à plus d'un million d'euros.

Titulaire d'un doctorat (hors santé) François est cadre titulaire de la fonction publique d'État, catégorie A et mène des études dans le domaine de l'enseignement. Nathalie est titulaire d'une licence générale et est également fonctionnaire, enseignant dans le domaine artistique au sein d'une collectivité locale.

Alain et Carla (ménage n° 11965) : Forte abondance matérielle, faible dynamisme matériel

Alain, 67 ans, vit avec sa femme Carla, 60 ans, dans une commune rurale de la région parisienne. Ils sont propriétaires depuis 29 ans d'une maison individuelle de 200m^2, située dans un quartier pavillonnaire. Construite dans les années 1980, celle-ci comporte 6 pièces ainsi qu'un sous-sol et 400m^2 de jardin d'agrément. Alain et Carla sont tous deux retraités, mais seul Alain touche une pension, estimée à 54 210 € sur la dernière année (soit 4 518 € par mois). Pourtant, Alain a également touché des revenus d'indépendant cette dernière année, à hauteur de 16 920 € (soit 1 410 € par mois). Ces revenus sont complétés par des intérêts issus de plusieurs placements : 1 565 € issus de valeurs mobilières, 1 254 € issus d'assurance

vie/épargne retraite et 18 € issus de livrets d'épargne exonérés. Une fois déduits 11 057 € d'impôt sur le revenu et 1 554 € de taxe d'habitation, Alain et Carla vivent avec 5 113 € par mois de revenu disponible ce qui en fait un des 10% des ménages au niveau de vie le plus élevé. Pourtant, ils perçoivent leur revenu comme moyennement élevé, estimant que « ça va » d'un point de vue budgétaire, équilibrant dépenses et revenus, mais n'épargnant pas. Ils anticipent en outre une légère détérioration à venir de leur niveau de vie. Selon eux, le revenu minimal total nécessaire pour subvenir à leur besoin est de 3 500 € par mois. Si en plus de leurs 5 113 € par mois de revenu disponible, ils disposaient de ressources supplémentaires, ils les utiliseraient d'abord pour les loisirs et vacances puis pour les consommations culturelles. Leur patrimoine serait compris entre 500 000 et 1 million d'euros.

Ancien diplômé d'une école d'ingénieur, Alain était cadre administratif ou commercial d'une grande entreprise. Carla est arrivée en France à 26 ans d'un des pays qui constituait l'Europe des 15. Elle a toujours la nationalité exclusive de son pays d'origine. Titulaire d'un BTS, elle a travaillé dans une entreprise comme profession intermédiaire administrative et commerciale. Alain et Carla ont eu deux enfants, qui vivent désormais hors du foyer de leurs parents.

Ces quatre portraits montrent comment l'espace des configurations socio-matérielles associe de manière forte et systématique les ressources économiques, la morphologie, les conditions résidentielles et les caractéristiques de l'activité du ménage. Ces configurations socio-matérielles sont liées aux dispositions acquises. Elles sont inégalement probables selon l'âge, la cohorte de naissance, la nationalité, le niveau de diplôme ou la profession des membres du ménage. Par exemple, on peut supposer que l'acquisition d'un « capital technique » (caractérisé par le goût et les compétences dans le bricolage) sanctionné par des diplômes de type CAP ou BEP, favorise, chez les catégories populaires, l'acquisition d'une maison, construite — en partie au moins — par eux (Bourdieu, 2000). Inversement, les caractéristiques sociales associées aux dispositions acquises et donc à des aspirations, valeurs et habitudes de vie, sont affectées par les conditions matérielles d'existences. Il va de soi que le fait d'être propriétaire d'une maison individuelle en zone rurale disposant d'un vaste terrain rend plus facile la reconversion vers un métier agricole que le fait d'habiter au cœur d'une grande ville, qui rend plus accessibles la reprise d'étude et l'obtention d'un diplôme élevé. Néanmoins, ces deux ensembles de principes — la *configuration socio-matérielle* et l'*habitus,* que l'on pourrait présenter comme une « configuration dispositionnelle », fonctionnent sur deux plans différents. L'un représente le faisceau de contraintes et possibilités induit par l'environnement immédiat

de l'individu et avec lequel il doit composer, et face auquel il développe et adapte ses habitudes, aspirations et pratiques quotidiennes. L'autre représente le faisceau des contraintes et possibilités incorporées au travers des différentes formes de socialisation. En ce sens, l'*habitus* traduit, en partie, une forme de sédimentation des configurations socio-matérielles passées, mais il ne s'y réduit pas, les expériences qui ont participé à le construire découlant en même temps de socialisations notamment propres aux catégories de genre, de classe, de race ou de génération associées à l'individu. La configuration socio-matérielle trahit également l'*habitus*, l'aspiration à accumuler du patrimoine matériel (monétaire ou immobilier) découlant, par exemple, de l'importance et de la signification accordées aux biens matériels, du capital économique, et *in fine*, du volume de capitaux alternatifs tels que le capital culturel (Bourdieu, 2016b).

3. La correspondance entre l'espace des configurations socio-matérielles et l'espace de la consommation ordinaire

Dans cette partie, nous montrons que l'espace des configurations socio-matérielles et l'espace de la consommation ordinaire partagent, en 2017, une structure homologue. L'intégration à la consommation traduit en grande partie l'ampleur de l'abondance matérielle tandis que le fait d'avoir une consommation connectée plutôt qu'autonome accompagne le degré de dynamisme matériel.

3.1. Mesures

Afin d'évaluer le degré d'homologie entre les deux espaces de manière robuste, nous utilisons trois indicateurs[71].

(1) Le premier est avant tout visuel et consiste en la projection, à la fois dans l'espace de la consommation ordinaire de 2017 et dans l'espace des configurations socio-matérielles la

[71] Une solution alternative consiste en la réalisation d'une Analyse Factorielle Multiple sur deux groupes de variables : les variables liées à la consommation ordinaire et les variables liées aux conditions matérielles d'existence. La comparaison de la structure des deux espaces partiels avec l'espace global permet également d'attester du degré d'homologie entre les deux premiers, mais d'une manière qui nous paraît moins directe que celle consistant à comparer directement la structure des deux espaces, sans passer par un espace global agrégeant des variables de nature très différente (contrairement aux variables relatives aux pratiques culturelles mobilisées dans l'AFM réalisée par Nicolas Robette et Olivier Roueff et afin d'attester de l'homologie entre les espaces relatifs aux sous-domaines de la consommation culturelle [Robette et Roueff, 2017]). Les résultats obtenus en suivant cette méthode sont néanmoins disponibles en Annexe 23.

même année, des six clusters délimités dans le Chapitre 2. En comparant la position occupée, en moyenne, par les ménages associés à chacun de ces six styles de consommation ordinaire, il est possible d'observer le degré de similarité entre les deux espaces (Figure 32 et Figure 33).

(2) Cette approche visuelle est complétée par une mesure de l'association des coordonnées des ménages sur chacun des axes de l'espace des configurations matérielles avec l'appartenance aux différents clusters[72]. À l'aide d'une ANOVA sur les coordonnées des ménages sur chacun des deux axes de l'espace des configurations socio-matérielles, nous estimons les Eta2 associés au style de consommation ordinaire du ménage. Cette mesure permet de documenter le pourcentage de variance dans la position des ménages sur les axes d'abondance et de dynamisme matériels que permet de résumer l'appartenance à chacun des clusters.

Encadré 1 : L'espace social simplifié

Nous construisons un espace social simplifié portant sur l'ensemble des ménages. En guise de mesure du capital économique, nous nous appuyons exclusivement sur le percentile de niveau de vie. D'autres variables relatives notamment au patrimoine des ménages sont disponibles dans l'enquête, mais leur collecte est très imparfaite, marquée par un grand nombre de valeurs manquantes. Nous mesurons le capital culturel du ménage par le plus haut niveau de diplôme détenu par la personne de référence (ou les conjoints le cas échéant). Nous convertissons le diplôme en une mesure numérique en nous appuyant sur les valeurs fournies par la variable Dip14 de l'enquête BDF 2017 (voir Tableau 16). Prenant comme unité le ménage, ces deux mesures permettent de conserver l'ensemble de l'échantillon (12 081 ménages en 2017). Nous réalisons une Analyse en Composantes Principales portant sur ces deux variables. La Figure 30 représente l'espace obtenu, dans lequel le premier axe est positivement corrélé aux deux variables (diplôme et niveau de vie), fournissant ainsi une mesure simplifiée du *volume de capital* tandis que le second axe est positivement corrélé avec le niveau de vie et négativement corrélé avec le niveau de diplôme, et permet ainsi d'approximer la *composition du capital*. Dans la Figure 31, nous avons représenté l'axe de volume du capital verticalement et l'axe de composition horizontalement de manière similaire au schéma présenté

[72] Cet indicateur est également mobilisé par Flemmen, Jarness et Rosenlund dans l'analyse de l'homologie entre espace des styles de vie et espace social (Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019).

dans la *Distinction* (Bourdieu, 1979, p. 140-141). Les catégories socioprofessionnelles au niveau du ménage ainsi que de la personne de référence y sont projetées de manière à visualiser la similarité avec l'espace social tel que conceptualisé par Bourdieu.

Valeur	Diplôme correspondant	Nombre de ménage en 2017
-10	Diplôme de 3e cycle universitaire, doctorat	2,3%
-12	Diplôme d'ingénieur, d'une grande école	3,5%
-20	Diplôme de 2e cycle universitaire	7,3%
-30	Diplôme de 1er cycle universitaire	7,8%
-31	Bts, dut ou équivalent	11,7%
-33	Diplôme des professions sociales et de la santé de niveau bac+2	3,0%
-41	Baccalauréat général, brevet supérieur, capacité en droit, daeu	6,4%
-42	Baccalauréat technologique	4,2%
-43	Baccalauréat professionnel	4,0%
-44	Brevet professionnel ou de technicien	3,0%
-50	Cap, bep ou diplôme de même niveau	24,6%
-60	Brevet des collèges, bepc	4,4%
-70	Certificat d'études primaires	7,1%
-71	Aucun diplôme ou inconnu	10,7%

Tableau 16 : Equivalence numérique des diplômes les plus élevés obtenus par la personne de référence du ménage ou son conjoint

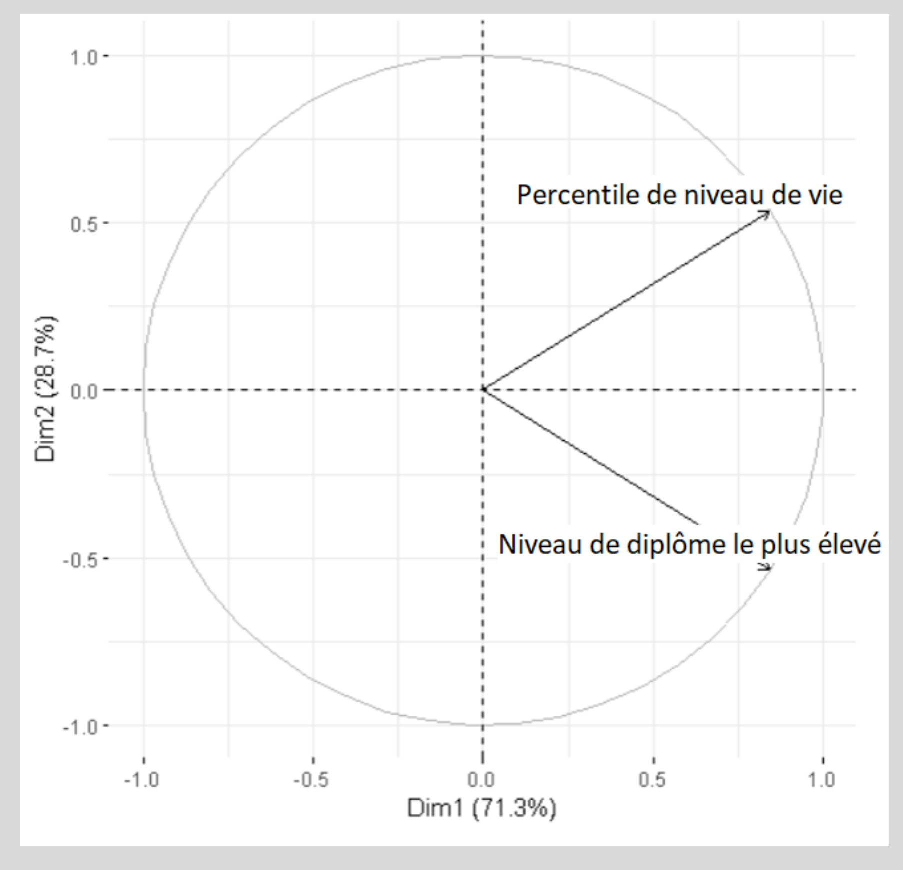


Figure 30 : Espace social simplifié de 2017 — cercle des corrélations



Figure 31 : Projection des PCS Ménages et PCS de la personne de référence dans l'espace social simplifié de 2017

(3) Enfin, nous fournissons une mesure plus directe de l'homologie entre les deux espaces en fournissant une mesure de l'association entre la position des ménages de 2017 sur chacun des deux axes de l'espace des configurations socio-matérielles de 2017 et leur position sur chacun des deux axes de l'espace de la consommation ordinaire la même année via des coefficients de corrélation de Pearson[73] (Tableau 17).

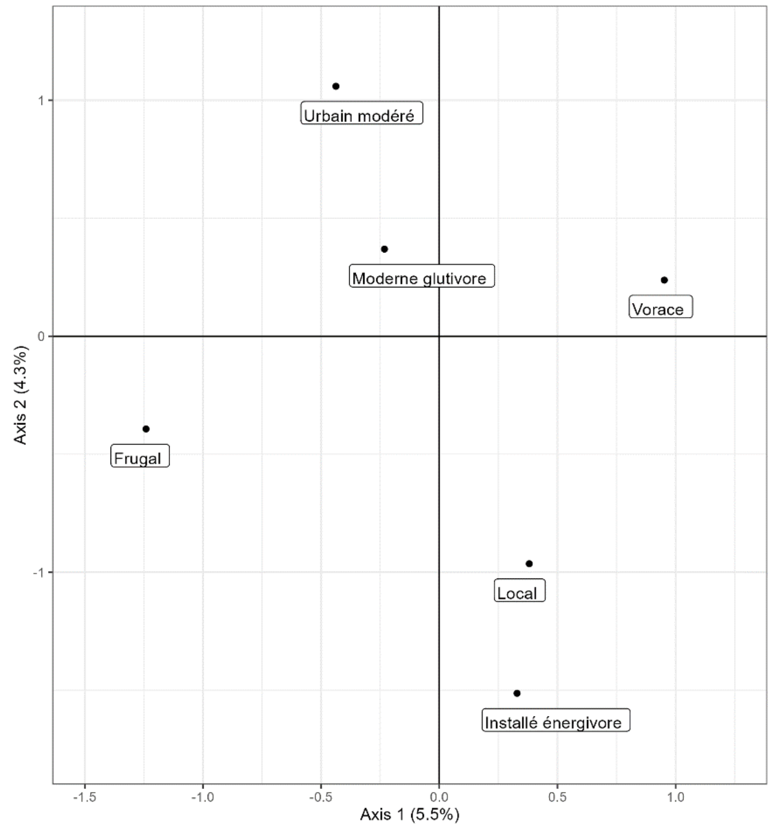
Nous comparons enfin la force de la similarité structurale entre ces deux espaces et celle entre l'espace de la consommation ordinaire et l'*espace social simplifié* structuré — de manière similaire à l'analyse de la *Distinction* (1979) ou à des analyses plus récentes (voir Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019) — par le volume et la répartition des capitaux économiques et culturels au sein de chaque ménage (voir Encadré 1 pour plus de détails sur la méthode de construction de l'espace social simplifié).

3.2. Deux espaces homologues

Dans la Figure 32 et la Figure 33 sont projetés les points moyens des ménages associés à chacun des six styles de consommation ordinaire construits dans le Chapitre 3 dans les deux espaces. Comme nous l'observons, les clusters occupent des positions analogues dans les deux plans (pour voir le détail de la répartition des clusters dans l'espace des configurations socio-matérielles, voir Annexe 22). Par exemple, les ménages frugaux, dont la consommation est fortement exclue et plutôt autonome, sont globalement caractérisés par une très faible abondance et une relative stabilité matérielle. Les ménages voraces occupent des positions diamétralement opposées aux ménages frugaux dans les deux espaces. Seuls les ménages au style de consommation urbain modéré, dont la tendance est à une intégration faible-moyenne à la consommation, connaissent un décalage dans la position entre les deux espaces, avec une très faible abondance matérielle équivalente à celle des ménages frugaux.

L'eta2, qui mesure l'« effet » de l'appartenance aux différents clusters sur la position sur les axes de l'espace des configurations socio-matérielles est de 0,35 pour l'axe 1 et de 0,19 pour l'axe 2. Cohen (2013) a fourni une échelle pour évaluer l'importance d'un tel effet de taille en considérant de faibles effets ($\eta^2 = 0,01$), des effets moyens ($\eta^2 = 0,06$), ou des effets importants ($\eta^2 = 0,14$). Cet indicateur tend à montrer que l'association des styles de consommation ordinaire avec chacun des deux axes est forte, en particulier pour le premier axe.

[73] Les coefficients de corrélation de Spearman dits « de rang » aboutissent à des résultats similaires.



Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : La position moyenne occupée, dans l'espace de la consommation ordinaire, par les ménages associés au style de consommation urbain modéré est de -0,75 sur l'axe 1 et de -0,45 sur l'axe 2.

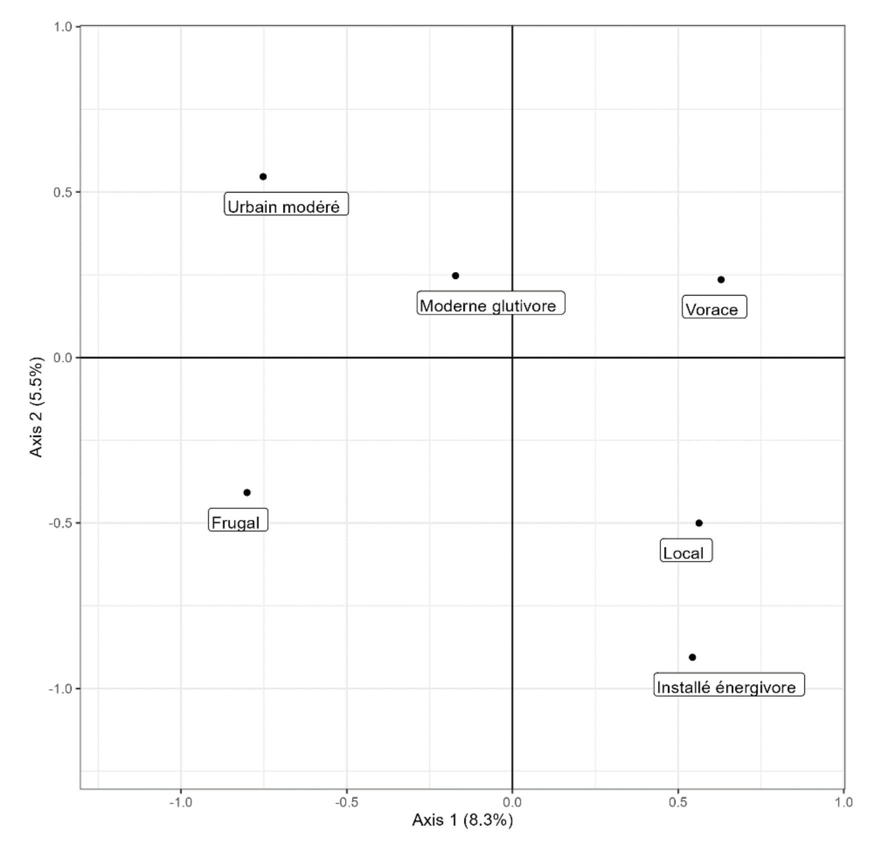
Figure 32 : Les six styles de consommation ordinaire dans l'espace de la consommation ordinaire — 2017

L'association de la position dans l'espace de la consommation ordinaire avec celle dans l'espace des configurations socio-matérielles apparaît plus forte que celle avec les indicateurs de volume et de répartition du capital que nous avons calculés.

L'hypothèse d'homologie entre l'espace de la consommation ordinaire et l'espace des configurations socio-matérielles apparaît plus proche des observations que l'hypothèse d'homologie entre ce premier espace et l'espace social simplifié (voir Encadré 1 pour plus de détails sur sa construction), défini par deux axes, le premier mesurant l'ampleur de la dotation globale du ménage en capitaux économique et culturel du ménage et le second la répartition de ces deux espèces de capitaux.

Dans le Tableau 17, nous observons cela à travers les coefficients de corrélation linéaire entre les coordonnées des ménages sur les axes de l'espace de la consommation ordinaire et leurs coordonnées sur les deux axes de chacun des deux autres espaces (espace des

configurations socio-matérielles et espace social). Les ménages s'ordonnent de manière relativement similaire sur les axes de l'abondance matérielle et de l'intégration à la consommation (coefficient de corrélation de 0,72). Il en va de même pour l'axe du dynamisme matériel et de la consommation connectée *vs* autonome, bien que le lien soit moins fort (0,6).



Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : La position moyenne occupée, dans l'espace des configurations socio-matérielles, par les ménages associés au style de consommation urbain modéré est de -0,75 sur l'axe 1 et de 0,55 sur l'axe 2.

Figure 33 : Les six styles de consommation ordinaire dans l'espace des configurations socio-matérielles — 2017

Le volume global de capital apparaît quant à lui substantiellement, bien que de façon nettement plus modérée, lié à la position sur l'axe de l'intégration à la consommation, ce qui confirme les observations faites au chapitre précédent (coefficient de corrélation de 0,35). Toutefois, la répartition du capital apparaît plus faiblement liée à chacun des deux axes (0,21 et -0,26). Abordés au travers des formes ordinaires de consommation, les styles de vie se structurent avant tout en rapport avec les configurations socio-matérielles dans lesquelles les ménages évoluent, bien plus qu'en rapport avec le volume et surtout la répartition des capitaux économiques et culturels qu'ils détiennent.

		Espace de la consommation ordinaire		Espace social simplifié	
		Axe 1	Axe 2	Volume de capital	Répartition du capital
Espace des configurations socio-matérielles	Abondance matérielle	0,72	-0,28	0,39	0,17
	Dynamisme matériel	0,15	0,60	0,25	-0,29
Espace social simplifié	Volume de capital	0,35	0,21		
	Répartition du capital	0,01	-0,26		

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 12 081)
Lecture : Le coefficient de corrélation de Pearson entre la coordonnée des ménages de 2017 sur l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire de 2017 et leur coordonnée sur l'axe 1, dit de l'« abondance matérielle » de l'espace des configurations socio-matérielles la même année est de 0,72.

Tableau 17 : Coefficients de corrélation linéaire entre la position des ménages sur les axes de l'espace de la consommation ordinaire, de l'espace social et de l'espace des configurations socio-matérielles — 2017[74]

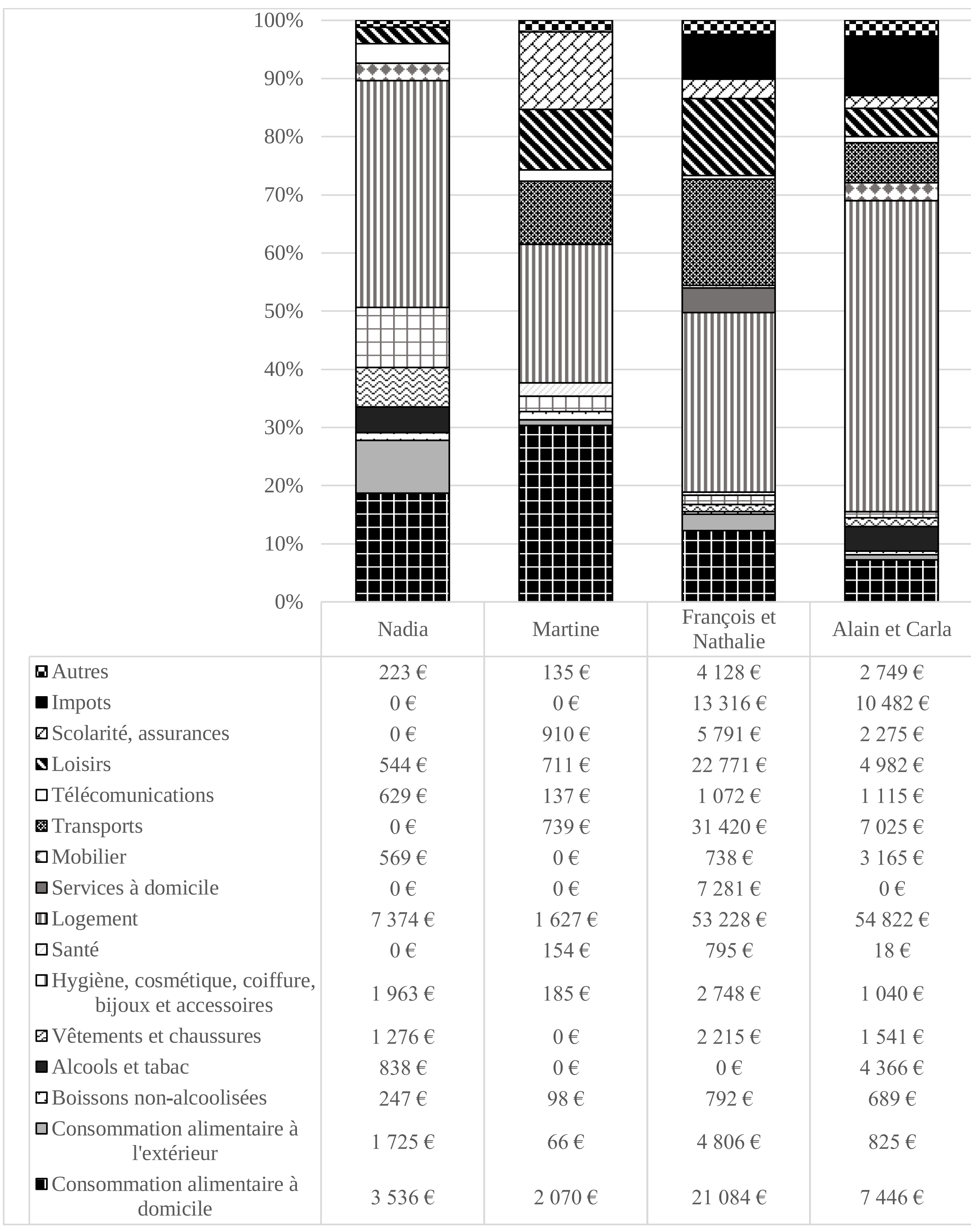
3.3. La correspondance entre style de consommation ordinaire et configurations matérielles en pratique

Nous reprenons les quatre portraits présentés ci-dessus afin de décrire maintenant, toujours à partir des données de l'enquête Budget de Familles, leur style de consommation ordinaire. Nous voyons ainsi se dessiner le lien qui unit configurations socio-matérielles et styles de consommation ordinaire. La Figure 34 présente la structure et les montants des dépenses annuelles estimées des quatre ménages[75]. L'ancienneté du logement, sa taille, sa localisation et la manière dont il est occupé réduit ou agrandit l'éventail des possibles manières de se déplacer, de se chauffer, d'accumuler des équipements ou d'effectuer des travaux et ainsi redéfinit l'univers des actes de consommation probables. Au travers des restrictions et de l'aisance budgétaires, c'est tout autant la quantité que les caractéristiques des biens consommés qui se trouvent affectés : la part carnée de l'alimentation, l'achat de produits neufs, la fréquence, la durée et l'éloignement des voyages, ou encore le lieu d'achat des produits cosmétiques. La morphologie du ménage et le rapport à l'activité professionnelle, intimement liés aux deux dimensions déjà évoquées, suscitent inégalement des besoins et des ressources, en particulier la présence d'enfants dans le ménage et le passage à la retraite, qui accompagnent des reconfigurations dans les manières de consommer.

---

[74] Les résultats demeurent similaires lorsque l'on mobilise des coefficients de corrélation de Spearman (dit « de rang ») et non de Pearson, témoignant de leur robustesse.

[75] Cette estimation est à considérer avec prudence, la période pour laquelle les dépenses sont mesurées variant, selon les postes, d'une semaine (pour l'alimentation à domicile par exemple, le montant étant ensuite multiplié par 52,14 pour obtenir une estimation annuelle) à un an.



	Nadia	Martine	François et Nathalie	Alain et Carla
Autres	223 €	135 €	4 128 €	2 749 €
Impots	0 €	0 €	13 316 €	10 482 €
Scolarité, assurances	0 €	910 €	5 791 €	2 275 €
Loisirs	544 €	711 €	22 771 €	4 982 €
Télécomunications	629 €	137 €	1 072 €	1 115 €
Transports	0 €	739 €	31 420 €	7 025 €
Mobilier	569 €	0 €	738 €	3 165 €
Services à domicile	0 €	0 €	7 281 €	0 €
Logement	7 374 €	1 627 €	53 228 €	54 822 €
Santé	0 €	154 €	795 €	18 €
Hygiène, cosmétique, coiffure, bijoux et accessoires	1 963 €	185 €	2 748 €	1 040 €
Vêtements et chaussures	1 276 €	0 €	2 215 €	1 541 €
Alcools et tabac	838 €	0 €	0 €	4 366 €
Boissons non-alcoolisées	247 €	98 €	792 €	689 €
Consommation alimentaire à l'extérieur	1 725 €	66 €	4 806 €	825 €
Consommation alimentaire à domicile	3 536 €	2 070 €	21 084 €	7 446 €

Source : INSEE, Enquête BDF 2017
Champ : Quatre ménages ordinaires résidant en France métropolitaine
Lecture : Les dépenses estimées (à partir des dépenses effectuées sur la dernière semaine) dédiées à la consommation alimentaire à domicile du ménage de Nadia sont de 3536 € par an. Cela correspond à 18% de son budget total.

Figure 34 : Structure des budgets de quatre ménages de l'enquête BDF 2017

Nadia (ménage n° 3676) : Style de consommation urbain modéré[76]

Nadia ne dispose pas d'un grand nombre d'équipements électroménagers et de loisirs, mais juste du nécessaire : un réfrigérateur avec compartiment à glace, un lave-linge, de quoi faire cuire ses aliments (four et/ou plaque de cuisson), d'un four à micro-onde, d'un aspirateur et d'un fer à repasser. Ainsi, elle ne dispose ni d'un congélateur indépendant ni d'un sèche-linge, d'un lave-vaisselle ou d'une hotte de cuisine. Elle n'a pas non plus de bouilloire électrique, de grille-pain, de machine à café ou de tout autre petit appareil électroménager similaire. Une télévision, un lecteur de DVD et une chaîne Hifi permettent à la mère et à la fille de se divertir, mais elles n'ont pas d'appareil photo, de console de jeu ou d'autres appareils de loisirs. Nadia n'a pas non plus d'ordinateur à sa disposition. Elle possède néanmoins un téléphone fixe ainsi qu'un téléphone portable qu'elle a acquis l'année passée d'occasion auprès de membres de sa famille (pour 80 €). Elle a également acheté, au cours de la dernière année, une table basse neuve, dans un grand magasin d'ameublement type Conforama ou But, pour 100 €.

De manière générale, ses dépenses de consommation sont à mettre en lien avec son budget serré, mais aussi avec sa situation de mère célibataire nouvellement étudiante. L'école de la petite Ines n'est qu'à 5 minutes à pied de leur appartement et celle-ci mange tous les midis à la cantine. Nadia mange au restaurant associé à son lieu d'étude (situé à environ 20 minutes en transports en commun) en moyenne une fois par mois. Les dépenses en consommations alimentaires à l'extérieur, et en particulier pour la cantine payée à sa fille, s'élèvent ainsi à 9% de ses dépenses totales. Additionné aux autres dépenses alimentaires, le budget total dédié à l'alimentation dépasse un quart du budget total (27%). Nadia fait attention à acheter des produits alimentaires peu onéreux, ou en promotion. Les courses les plus importantes effectuées durant la semaine de tenue du carnet ont été faites dans un supermarché hard discount (pour un montant de 74,5 €) et ne comprennent pas d'achats de viandes ou de produits à base de viande. Nadia a cependant une alimentation diversifiée, dans laquelle les légumes et produits à base de légume, les poissons et fruits de mer, et les produits à base de céréale tiennent une place importante (57% des dépenses alimentaires effectuées durant la semaine) et font même l'objet d'achats séparés (sept achats en boulangerie/pâtisserie, un achat de racines fraîches/champignons sur un marché). Nadia consomme également de l'alcool (de la bière, deux bouteilles de vin à 4,69 € chacune achetée dans le supermarché hard discount) et du tabac (à

[76] Vague 1 (du 19 septembre au 5 novembre 2016)

hauteur d'environ 15 € durant cette semaine). Elle tente souvent de bénéficier des soldes et promotions. Ainsi, elle a effectué de nombreux achats de vêtements durant la période des soldes d'été qui précédait l'enquête (deux robes ou jupes, un jean, deux pantalons, deux tee-shirts, un vêtement de sport, deux paires de collants, un sous-vêtement). Elle a également acheté un sac à dos pour sa fille, probablement en vue de la rentrée scolaire, en solde (à 20 €). Elle a aussi effectué, durant la dernière semaine, six achats de produits cosmétiques qui faisaient l'objet de promotions au sein d'un magasin multicommerce (type Monoprix). Elle en a eu pour 33,6 €, faisant une économie de 3 euros et 80 centimes par rapport au prix de départ. Enfin, les dépenses de loisir déclarées se limitent, durant les 2 derniers mois, à un jouet acheté dans un supermarché et destiné à Ines. Nadia dit ne pas être partie en vacances durant la dernière année ni avoir consommé d'autres produits culturels durant les deux mois passés. Elle possède un vélo, mais ne possède pas de voiture et n'affiche pas de dépense en transports en commun. Si la consommation d'eau froide est incluse dans les charges locatives, elle doit débourser 900 € par an pour l'électricité, qui alimente notamment le chauffage et l'eau chaude.

Martine (ménage n° 6608) : Style de consommation frugal[77]

Martine dispose d'un équipement électroménager et électronique plus restreint encore que celui de Nadia. Il est composé d'un lave-linge, d'un réfrigérateur, d'un équipement de cuisson (four et/ou plaque), d'un aspirateur, d'un fer à repasser, d'une télévision (sans lecteur DVD), d'une radio (ou radio-réveil) et d'un téléphone portable. Durant l'année écoulée, elle n'a par ailleurs effectué aucun achat de mobilier ni d'appareil électronique, informatique ou électroménager. Ses dépenses directes d'énergie sont également faibles et se restreignent à l'électricité, dont elle estime la dépense à 194 € par an. Dans son logement, le chauffage est collectif et alimenté au fioul, et est inclus dans les charges, tout comme l'eau froide et l'eau chaude. Martine ne possède par ailleurs aucun véhicule (ni vélo ni voiture) et utilise exclusivement les transports en commun pour se déplacer (six trajets en train [pour 125 €] effectués durant les deux derniers mois). Elle a participé, durant la dernière année, à un séjour organisé de 4 nuits, pour un total de 300 € (+ 30 € de transports), dans une ville française. Elle n'a pas effectué d'autres séjours hors de son domicile.

Martine consacre une large part de son budget à son alimentation (31%). Elle ne mange presque jamais au restaurant, mais a — durant la semaine de tenue des carnets — fait l'essentiel

---

[77] Vague 1 (du 19 septembre au 5 novembre 2016)

de ses courses dans un magasin bio (pour un montant de 38 euros et 78 centimes). Elle y a acheté des fruits (secs, pommes, poires, agrumes, etc.) et légumes (pommes de terre, choux, racines, champignons, etc.), de l'eau minérale (3 litres), de l'huile d'olive et 500 grammes de céréales. En complément, elle a acheté des yaourts, un plat préparé à base de viande et un produit d'hygiène/de beauté dans un magasin multicommerce (type Monoprix) pour moins de 9 euros. Durant la semaine, ses dépenses alimentaires ont donc été dédiées aux fruits et légumes pour les deux tiers, et elle n'a acheté ni pain, ni alcool, ni viande ou poisson (frais ou surgelé), ni produits à base de sucre (confiture, chocolat, glaces, etc.). Martine ne consomme pas non plus de tabac. Durant les deux derniers mois, elle n'a pas acheté de vêtements, ni de biens culturels (livres, CD, etc…) ni d'articles de presse ou de papeterie. Outre le séjour de quatre jours évoqué plus haut, les loisirs de Martine sont essentiellement tournés vers les sorties culturelles. Elle dit avoir des frais réguliers de théâtre/cinéma, qu'elle estime à 250 € par an environ et de musée/expositions (100 € par an).

François et Nathalie (ménage n° 10975) : Style de consommation vorace[78]

François et Nathalie vivent dans une abondance de biens de consommation et d'équipement. Ils disposent de 8 vélos, ainsi que de trois véhicules motorisés. Le Renault Espace Diesel de 2006, acheté en 2008, a été utilisé à 100% pour effectuer les trajets domicile-travail durant la semaine de tenue des carnets, soit 220km. En ce début d'année, ils ont également acheté une Renault Zoé électrique neuve avec une reprise de 10 000 € sur l'ancien véhicule. Elle a été fortement utilisée pendant la semaine de tenue des carnets (420km), à 80% pour les trajets domicile travail. Si les enfants sont à 10 minutes à pied de leur école et collège, François et Nathalie mettent respectivement 1h30 et 2h de route pour se rendre sur leur lieu de travail. La consommation annuelle de carburant est estimée à 4665 litres. Enfin, François possède une moto BMW R1200ST, de 1170m3, soit un très gros modèle. Ces véhicules font écho aux possessions matérielles à l'intérieur de la maison. Le ménage dispose de tout le confort domestique. Côté électroménager, l'équipement est très complet avec deux réfrigérateurs, deux congélateurs indépendants, un lave-linge, un sèche-linge, un lave-vaisselle, un équipement de cuisson (plaques de cuisson et four), un four à micro-ondes, une hotte de cuisine, un aspirateur, un fer à repasser, mais aussi de multiples petits équipements (bouilloire, grille-pain, machine à café, friteuse, appareils de cuisson conviviale, robots de cuisine, rasoir/épilateur électrique,

---

[78] Vague 4 (du 27 février au 29 avril 2017)

etc.). Côté loisirs, la tendance est similaire. Nous pouvons notamment noter la présence de cinq téléphones portables, quatre micro-ordinateurs (un de bureau et trois portables) et d'un netbook, équipés d'au moins une imprimante/scanner et un disque dur externe, de cinq appareils photo numériques, de deux caméscopes numériques et d'un appareil photo argentique. Le ménage ne possède pas de télévision, mais d'un vidéoprojecteur avec console de jeu et lecteur DVD/Blu-ray, ainsi qu'une chaîne hifi. Il possède également un ou plusieurs instruments de musique et de sport. Plusieurs de ces équipements ont été achetés durant l'année écoulée, neufs et par internet : un des ordinateurs portables (900 €), le netbook (800 €), deux des téléphones portables (230 € chacun environ) et un des caméscopes numériques (400 €).

Ce goût pour la technologie et le dernier cri se retrouve dans le mode de chauffage. La maison de 230m^2 est équipée d'un chauffage par géothermie, complétée par une pompe à chaleur. Ce mode de chauffage économique induit une facture d'électricité modérée au vu de la surface du logement et du style de vie (1674 € par an). Ils paient également 632 € de facture d'eau par an.

S'ils ont, durant la semaine de tenue des carnets, dépensé 439 € en achats alimentaire et en boisson (pour le domicile), ce qui équivaut à 22 865 € par an, ces dépenses ne représentent que 13% d'un budget annuel de plus de 172 000 €. Nathalie a effectué l'ensemble de ces achats durant la semaine, avec trois passages en hypermarché traditionnel (172 €, 6 € et 115 €), un passage en supermarché *hard-discount* (88 €), deux passages en boulangerie/pâtisserie (7 € et 10 €) et deux passages en magasin de produits surgelés (36 € et 5 €). Les achats sont très variés (154 produits) et comprennent notamment fruits et légumes (35%), viandes ou poissons frais ou surgelés (26%, avec de la viande bovine, de la volaille, de la charcuterie, du poisson frais), produits laitiers et œufs (19%), mais aussi de l'eau minérale (57 litres) et des produits sucrés. Le ménage n'a acheté ni tabac ni alcool. Une variété d'autres produits ont été achetés durant la semaine, notamment du carburant (82 litres) acheté par François, qui a aussi acheté trois tickets de transports en commun. Nathalie a notamment acheté trois produits d'hygiène/de beauté, dans un magasin spécialisé (pour 30 €), des produits d'entretien, un vêtement pour femme (en hypermarché) bénéficiant d'une promotion (14,5 €) et une plante dans le magasin *hard-discount* (3 €). À ces dépenses s'ajoute le coût de la cantine des trois enfants (qui y mangent quatre à cinq déjeuners par semaine) et de François (5 déjeuners par semaine). Outre quelques travaux de plomberie/électricité réalisés durant l'année passée, c'est aux loisirs et aux services qu'une part importante du budget du ménage est dédiée. En particulier, le couple a payé 300 € par mois pour des services de ménage, cuisine, lessive ou repassage au cours des 2 derniers mois et 340 €

par mois pour faire garder leurs enfants. Ils disent également avoir acheté trois jouets ainsi que trois livres dans les deux derniers mois et les trois enfants sont inscrits à des clubs (sportifs pour les trois, et Louise est également inscrite à une association de loisir). Enfin et surtout, la famille a de fortes dépenses dédiées aux séjours hors du domicile, avec deux séjours en France, dans des logements loués à des particuliers par internet (un séjour de 7 jours à la montagne sans le fils ainé et un de 5 jours à la campagne pour rendre visite à de la famille) ainsi qu'un séjour de 22 nuitées à l'étranger pour plus de 11 000 euros. En tout, ils estiment leurs dépenses de voyage à 13 825 €.

Alain et Carla (ménage n° 11965) : Style de consommation installé énergivore[79]

Carla et Alain sont également très équipés. Ils possèdent deux réfrigérateurs, mais pas de congélateur. Ils ont également un équipement de cuisson (four/plaque), un four à micro-ondes, une hotte de cuisine, un lave-vaisselle, un lave-linge, un sèche-linge, un aspirateur, un fer à repasser et plusieurs petits appareils (bouilloire, cafetière et grille-pain, machine à pain et/ou yaourtière, robots de cuisine, carafe filtrante, rasoir électrique/épilateur). Ils disposent également d'une télévision avec lecteur DVD/Blu-ray, une parabole et d'une chaîne hifi. Côté nouvelles technologies, ils possèdent deux ordinateurs (un PC de bureau et un PC portable, acheté durant l'année pour 300 € dans un grand magasin spécialisé de type Darty, Conforama ou But) équipés d'au moins une imprimante/scanner et un disque dur externe, une tablette, deux téléphones portables (le dernier ayant été acheté par internet durant l'année pour 100 €), un appareil photo numérique et un caméscope numérique. Durant les 12 derniers mois, ils ont également acquis un nettoyeur à haute pression (pour 70 €, acheté dans un magasin spécialisé) et une table, achetée d'occasion pour 1000 € dans une brocante ou chez un antiquaire. Nous pouvons constater que si Alain et Carla possèdent et achètent de nombreux biens d'équipement, les montants investis pour acheter des biens numériques et informatiques sont bien plus faibles que ceux dépensés par François et Nathalie. Nous retrouvons en revanche un goût plus traditionnel pour le bel objet, unique et onéreux, comme cette table achetée d'occasion. Il n'en demeure pas moins que ce ménage s'est très largement approprié les biens numériques et informatiques, comme en témoigne leur équipement, mais aussi leurs achats en livres

[79] Vague 3 (du 2 janvier au 25 février 2017)

électroniques effectués depuis deux mois. Durant cette période, ils ont également acheté un DVD/Blu-ray sur un marché pour 2 euros.

Comme François et Nathalie, Carla et Alain possèdent deux voitures, qu'ils utilisent intensément (consommation annuelle de 2079 litres de carburant). La voiture d'Alain est une Renault Laguna essence de 2003, achetée d'occasion en 2006, tandis que Carla roule en Alpha Roméo Mito, une trois porte essence de 2014, achetée neuve. Ils ne possèdent pas d'autre véhicule. Durant l'année précédant l'enquête, l'essentiel (53%) du budget d'Alain et de Carla a été dédié à leur logement, car ils y ont effectué des gros travaux pour un montant de 50 000 €. En dehors de cette dépense exceptionnelle, les dépenses dédiées au logement sont très faibles, car le couple ne paie pas de crédit pour la maison dont il est propriétaire. Leurs dépenses consistent en 574 € d'assurance, 3454 € de taxe foncière et taxe d'habitation, 400 € de facture d'eau, mais également 2500 € d'achat de fioul pour alimenter le chauffage central dont ils disposent.

Le reste des dépenses d'Alain et Carla va en priorité à l'alimentation et aux loisirs. Durant la tenue des carnets de comptes, c'est Alain qui a effectué la totalité des achats alimentaires, dans 3 lieux : un primeur où il a effectué un achat de légume pour 4 €, un magasin alimentaire spécialisé (74 €) et un supermarché (153 €). Dans ce dernier, Alain a acheté quatre bouteilles de vin, chacune coûtant entre 17,5 et 20 €. Les deux tiers des dépenses en nourriture à domicile d'Alain et de Carla vont au poisson et à la viande (30 € de viande ovine, 5,5 € de viande porcine, 12,5 € de viande de volaille, 6 € de charcuterie, 5 € de lapin ou cheval, mais aussi 21 € de poisson et 14 € de fruits de mer), mais ils achètent également des fruits et légumes frais ou en conserve (20 €), des œufs et produits laitiers, des produits à base de céréales, des condiments, du chocolat, du thé, un peu d'eau minérale et de jus de fruits. Outre quelques dépenses d'habillement, d'entretien, d'essence et de parking, le couple a dépensé 37 € dans un grand magasin d'équipement et décoration de l'habitat (type Maison du Monde), essentiellement en ustensiles de cuisine.

Carla est abonnée à un club de sport, tandis qu'Alain a souscrit à un abonnement pour un journal. Surtout, ils profitent de leur retraite pour effectuer de nombreux séjours hors de leur domicile. Ils sont partis 5 fois durant l'année passée, pour des durées comprises entre une semaine et 15 jours, dans divers lieux (trois fois à l'étranger et deux fois en France, en alternant séjours en ville pour rendre visite à de la famille ou des amis et séjours à la montagne ou à la mer juste tous les deux).

Encore une fois, ce lien profond entre la consommation et les conditions matérielles d'existence, que l'on pourrait qualifier d'encastrement, n'annule pas l'interaction que ces deux termes nouent avec les dispositions acquises par les individus au cours de leur socialisation, qui se manifestent dans les configurations socio-matérielles autant que dans les manières de consommer. En particulier, l'absence de téléviseur — auquel se substitue un vidéoprojecteur — dans le logement de François et Nathalie, ne surprend pas au regard du fort niveau de diplôme dont ils disposent. Le goût pour les produits à forte composante technologique dans ce même ménage peut également être mis en résonnance avec la forte présence d'enfants et la jeunesse des adultes du ménage (relativement aux ménages de Martine et d'Alain et Carla). L'investissement de Martine dans une alimentation non carnée, mais majoritairement issue d'un magasin bio traduit à nouveau la socialisation féminine qui, en même temps que l'avancée en âge, amène à privilégier des « aliments-santé » et à délaisser la viande (Lhuissier et Gojard, 2003 ; Saint Pol [de], 2008 ; Régnier et Masullo, 2010). Toutefois, ces goûts différenciés ne s'expriment qu'au sein de l'espace — déjà hautement circonscrit par les conditions matérielles d'existence — des formes probables de consommation.

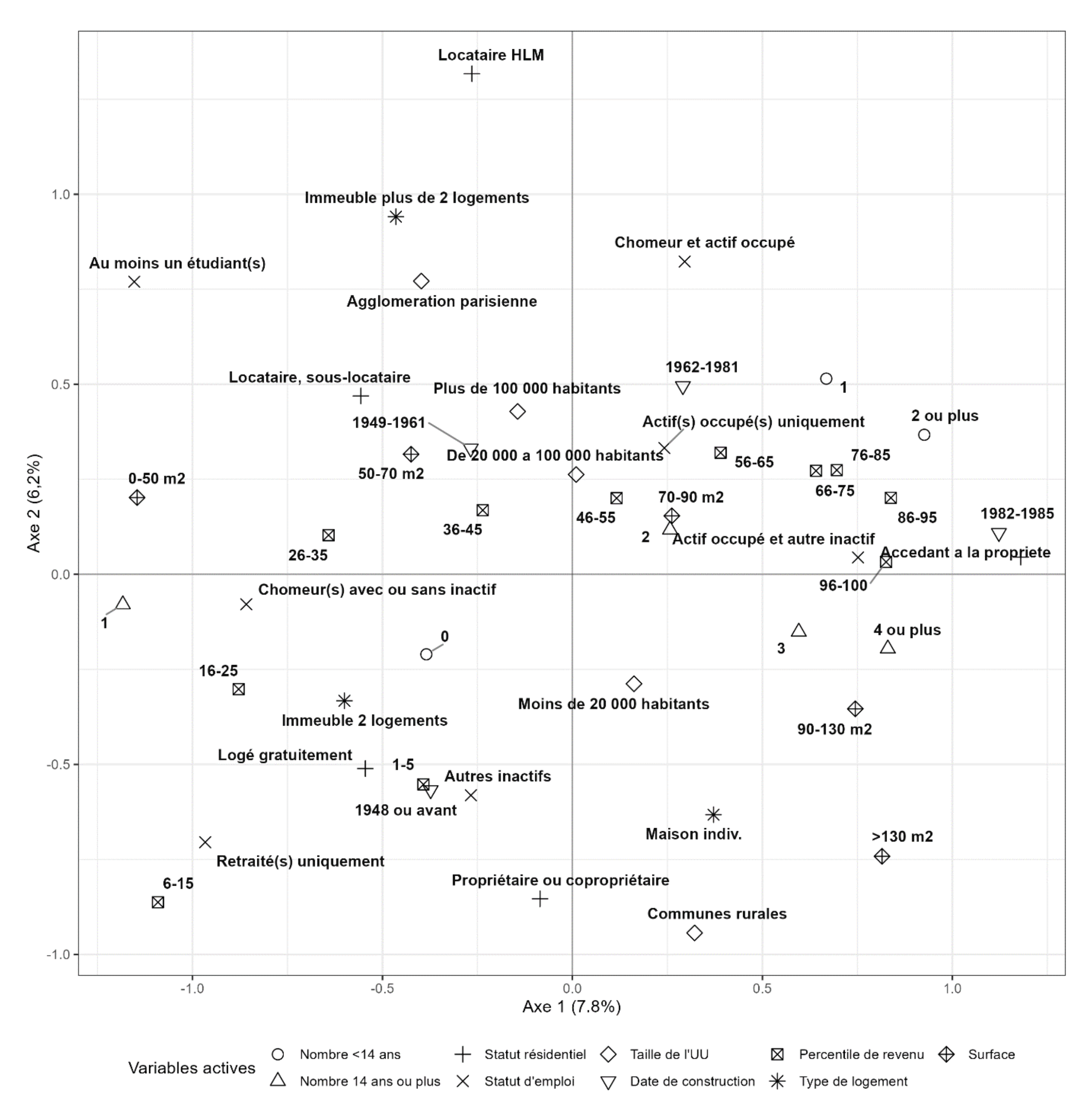
4. Aborder l'homologie de manière dynamique

Les deux sous-parties précédentes démontrent, pour 2017, la force structurante des configurations socio-matérielles dans la compréhension des inégalités de styles de consommation ordinaire. D'autre part, comme nous l'avons montré au Chapitre 2, l'espace de la consommation ordinaire a gardé une structure très stable entre 1985 et 2017. Peut-on conclure à une telle stabilité concernant sa relation avec l'espace des configurations socio-matérielles ? Autrement dit, si les clivages dans la consommation se sont maintenus, étaient-ils, 32 ans auparavant, aussi fortement arrimés aux clivages dans les conditions matérielles d'existence qu'ils le sont en 2017 ? Nous montrons que la relation d'homologie est ancienne, même si elle s'est quelque peu transformée entre les deux dates.

4.1. Les mutations de l'espace des configurations socio-matérielles

L'espace des configurations socio-matérielles en 1985 est construit selon la même méthode que celui de 2017, en s'appuyant sur les 11 977 ménages de l'enquête de 1985 (Figure 35). L'espace des configurations socio-matérielles en 1985 est d'abord structuré, comme en 2017, par un axe représentant **l'abondance matérielle**, et opposant de petits ménages vivant

avec un faible niveau de revenu dans de petits logements loués dans de l'habitat collectif, à des familles avec enfants, comportant au moins un actif occupé, et devenues propriétaires de grandes maisons construites récemment, plutôt en zone rurale. Mais le second axe diffère de l'opposition entre ménages stabilisés et ménages en cours d'accumulation matérielle observée en 2017. Le second principe structurant observé 32 ans plus tôt oppose les retraités propriétaires (ou logés gratuitement), vivant dans de vieilles maisons individuelles situées en zone rurale non pas à de jeunes familles accédant à la propriété, mais avant tout à des locataires HLM vivant dans de grands immeubles des années 1960-70 situés en zone parisienne. Ainsi, si le pôle inférieur de l'axe est similaire, le pôle supérieur diffère fortement. La variable de statut d'occupation du logement était tout aussi structurante (contribution de 24% en 1985 et 26% en 2017), mais l'axe n'oppose plus les mêmes modalités (locataires HLM et non pas accédants à la propriété). D'autre part, la contribution des variables mesurant le nombre de personnes de moins de 14 ans et le statut d'emploi du ménage n'est que de 13% en 1985, contre 44% en 2017. À l'inverse, celle des variables de taille de la zone de résidence et de type de logement est passée de 42% en 1985 à 11% en 2017. Ainsi, moins que l'opposition entre stabilité et dynamisme matériel, l'axe 2 de l'espace des configurations socio-matérielles en 1985 caractérise avant tout la forme et la localisation du logement, et traduit une **opposition entre habitat à forte densité et habitat à faible densité**. Cette mutation du second principe structurant de l'espace n'est pas bénigne et permet, en retour, de repérer quelques différences dans la morphologie de l'axe 1, celui de l'abondance matérielle, entre 1985 et 2017. Ainsi, l'écart entre habitants des petites villes et des zones rurales et habitants des grandes villes s'est fortement creusé sur cet axe, tout comme l'écart entre grand immeuble et maison individuelle ou l'écart entre locataires HLM et propriétaires. En 2017, le dénuement matériel et la faible taille du ménage vont nettement de pair avec le fait d'habiter dans de grands logements collectifs en ville, tandis qu'en 1985, le type d'habitat et sa localisation étaient bien moins nettement associés à cette dimension d'abondance matérielle, constituant une opposition à part entière, orthogonale à la première. La trajectoire des ménages vivant dans des logements HLM est à ce titre particulièrement significative : alors qu'en 1985, ils occupaient une position relativement intermédiaire sur l'axe de l'abondance matérielle, supérieure à celle occupée par les ménages locataires de logements privés (-0,26 contre -0,56), ils occupent la position la plus faible sur cet axe en 2017 (-0,82, derrière les locataires privés dont la coordonnée moyenne est de -0,79). Parallèlement, ils n'incarnent plus le pôle supérieur de l'axe 2 (coordonnée moyenne de 0,41 contre 1,32 en 1985).



Source : INSEE, Enquête BDF 1985
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 11 977)
Lecture : Les coordonnées de la modalité « Au moins un étudiant » qui désigne les ménages dans lesquels la personne de référence (et/ou son conjoint le cas échéant) est étudiante sont de -1,15 sur l'axe 1 et de 0,77 sur l'axe 2.

Figure 35 : Espace des configurations socio-matérielles en 1985

Ce processus rend visible quantitativement le processus de paupérisation des habitants des HLM observé depuis les années 1970 en France (Chamboredon et Lemaire, 1970) et quantifié depuis la fin des années 1990 (Le Blanc, Laferrère et Pigois, 1999 ; Jacquot, 2007, Laferrère, 2011, Botton *et al.*, 2020), lié aux dynamiques d'entrée (sous condition de ressources) et de sortie (quand les revenus ont augmenté et pour accéder à la propriété) du parc de logements sociaux. Jacquot (2007) note ainsi que le peuplement du parc HLM est devenu de

plus en plus « social », car si en 2002, 20% des locataires se situent dans les déciles 7 à 10, en 1984, c'était 30% ». Botton et ses coauteurs (2020) ajoutent à cela la surreprésentation croissante des ouvriers et employés ainsi que des populations immigrées. De typique d'une configuration socio-matérielle urbaine, à forte densité en 1985 (Figure 35), l'habitat HLM est ainsi devenu typique d'une faible abondance matérielle (Figure 27).

4.2. Les évolutions de l'homologie

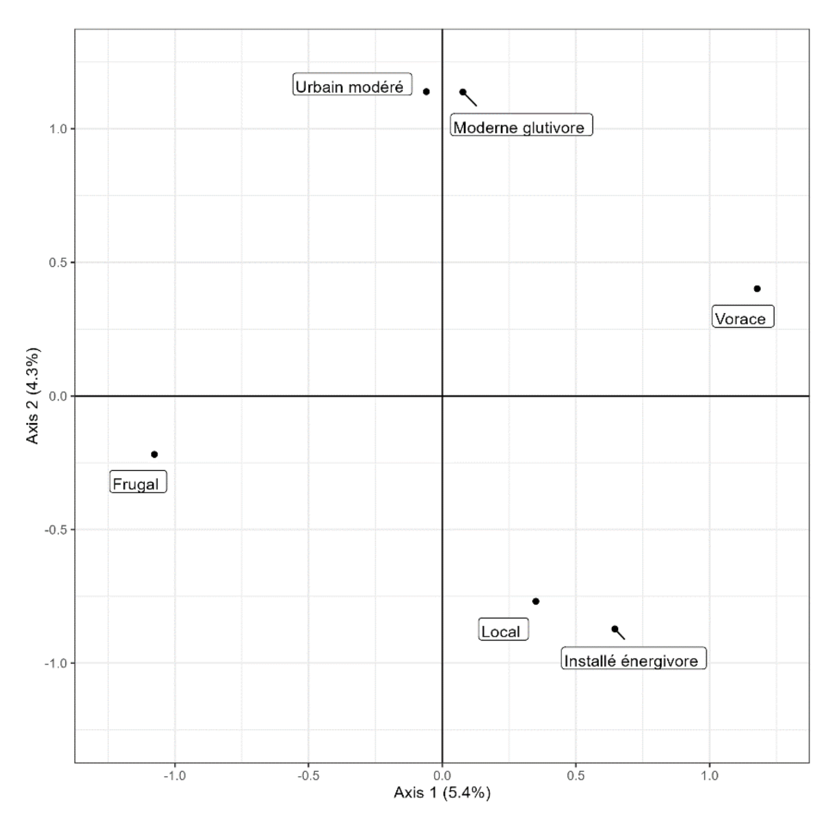
Comme en 2017, l'espace des configurations socio-matérielles et l'espace de la consommation ordinaire partagent, en 1985, une structure homologue. Autrement dit, les ménages occupent des positions similaires dans ces deux espaces. Cela se mesure comme en 2017, au travers du très fort coefficient de corrélation linéaire (0,70) entre les coordonnées des ménages de 1985 sur l'axe 1 de l'espace des configurations socio-matérielles et sur l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire, et le fort coefficient (0,64) entre les coordonnées sur l'axe 2 du premier espace et l'axe 2 du second (Tableau 18). Ces valeurs sont très proches de celles observées pour 2017 (0,72 et 0,6), ce qui témoigne de la stabilité, au cours du temps, de la relation d'homologie entre les deux espaces.

		Espace de la consommation ordinaire	
		Axe 1	Axe 2
Espace des configurations socio-matérielles	Abondance matérielle	0,70	0,08
	Dispersion de l'habitat	-0,17	0,64

Source : INSEE, Enquête BDF 1985
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 11 977)
Lecture : Le coefficient de corrélation de Pearson entre la coordonnée des ménages de 1985 sur l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire de 1985 et leur coordonnée sur l'axe 1, dit de « l'abondance matérielle » de l'espace des configurations socio-matérielles la même année est de 0,70.

Tableau 18 : Coefficients de corrélation linéaire entre la position des ménages sur les axes de l'espace de la consommation ordinaire et les axes de l'espace des configurations socio-matérielles — 1985

Cette relation s'observe lorsque l'on compare la position des styles de consommation ordinaire dans les deux espaces (Figure 36 et Figure 37). En particulier, la polarisation des styles frugaux et voraces le long du premier axe s'observe aussi bien dans l'espace de la consommation que dans l'espace des configurations. Les styles de consommation ordinaire locaux, installés énergivores et urbains modérés occupent également des positions similaires dans les deux espaces, au sud ou au nord de l'axe 2.



Source : INSEE, Enquête BDF 1985
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 11 977)
Lecture : La position moyenne occupée, dans l'espace de la consommation ordinaire de 1985, par les ménages associés au style de consommation urbain modéré est de -0,05 sur l'axe 1 et de 1,14 sur l'axe 2.

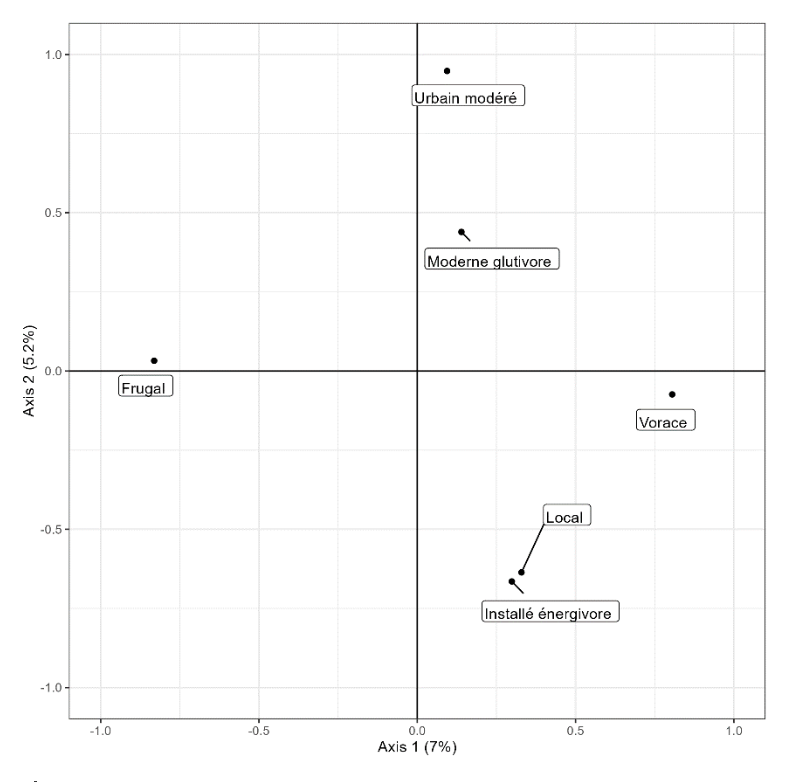
Figure 36 : Les six styles de consommation ordinaire dans l'espace de la consommation ordinaire — 1985

Seul le style de consommation moderne glutivore occupe une position nettement plus faible sur l'axe 2 dans l'espace des configurations socio-matérielles que dans l'espace de la consommation ordinaire, traduisant un décalage dans la structure des deux espaces. Il n'en demeure pas moins que les styles de consommation ordinaire occupent des positions globalement homologues dans les deux espaces, mettant en lumière l'existence, dès 1985, d'une relation d'homologie entre ces deux espaces.

Conclusion

La notion de configuration socio-matérielle s'avère heuristique, tant pour comprendre les affinités entre les différentes conditions d'existence étudiées, que pour saisir la manière dont celles-ci structurent les styles de consommation ordinaire. Ainsi, que ce soit en 2017 ou 32 ans plus tôt en 1985, l'espace des configurations socio-matérielle a une structure homologue à celle de l'espace de la consommation ordinaire. Les polarisations observées dans ce dernier correspondent largement à celles observées dans le premier, malgré les mutations plus fortes

que celui-ci a connu. Cette affinité témoigne de l'ancrage profond des styles de consommation ordinaire dans des rapports très concrets — et évoluant au cours de la vie — avec l'espace résidentiel, la disponibilité budgétaire et professionnelle, et la morphologie du ménage. Le rôle primordial du cycle de vie s'observe dans la structuration de l'espace des configurations socio-matérielles en 2017, l'âge fonctionnant en quelque sorte comme une variable cachée qui orchestre et associe — de manière probabiliste — les événements ayant lieu dans les différentes sphères (résidentielles, professionnelles, familiales et budgétaires).



Source : INSEE, Enquête BDF 1985
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (N= 11 977)
Lecture : La position moyenne occupée, dans l'espace des configurations socio-matérielles de 1985, par les ménages associés au style de consommation urbain modéré est de -0,08 sur l'axe 1 et de 0,95 sur l'axe 2.

Figure 37 : Les six styles de consommation ordinaire dans l'espace des configurations socio-matérielles — 1985

Ce chapitre laisse cependant une question en suspens, celle du mécanisme coordinateur et harmonisateur permettant de comprendre comment l'homologie observée fonctionne concrètement. Dans le modèle de la *Distinction*, l'harmonie entre espace social et espace des styles de vie est liée à l'*habitus,* système de dispositions acquises conditionnellement à la position dans l'espace social et qui induit des goûts et aspirations, et ainsi des pratiques de consommation culturelle et de loisir, spécifiques. Mais dans l'homologie entre configurations

socio-matérielles et styles de consommation ordinaire, la similarité de positionnement entre les deux espaces n'est pas, par définition, prioritairement liée à ces dispositions. Pourquoi le fait de vivre dans un grand logement avec enfants et un revenu élevé s'harmonise-t-il avec un style de consommation très intégré ? Cette question peut paraître naïve, dans la mesure où cette configuration socio-matérielle correspond à une multiplication à la fois des besoins de consommer et des moyens disponibles pour les assouvir. Mais il est possible de concevoir que des mouvements de simplicité volontaire[80] puissent relâcher partiellement ce lien. Ou que l'aisance matérielle amène à développer des formes de consommation plus intenses, mais différenciées selon la dotation en d'autres espèces de capitaux, avec une orientation vers les voyages dans la frange la plus cosmopolite et riche en capital culturel par exemple, là où les plus dénués de capital culturel investiraient dans des biens d'équipements (suivant le constat de Douglas Holt [1998]).

Deux hypothèses peuvent être faites pour rendre compte de l'organisation de l'espace de la consommation ordinaire selon les conditions matérielles d'existence. La première renoue avec une approche en termes de dispositions et de normes sociales, en supposant la prévalence d'une forme de socialisation hégémonique à l'abondance matérielle[81] amenant l'essentiel de la population à valoriser les formes opulentes de consommation, symboles de l'intégration à la société et manifestations du statut social. Les conditions matérielles d'existence fonctionneraient alors comme procurant des ressources ou opposant des contraintes dans la réalisation d'une aspiration largement partagée. Cette hypothèse renoue avec un mécanisme dispositionnel, mais par une entrée moins différentialiste qu'hégémonique : l'ensemble de la population serait socialisé à aspirer à l'opulence matérielle, mais cette aspiration partagée se heurterait plus ou moins à la prégnance des contraintes matérielles (résidentielles, budgétaires, familiales). De plus, elle se déclinerait ensuite différemment selon la génération et le lieu de vie (ce que l'on observe sur l'axe 2). Cette aspiration a été largement étudiée aux États-Unis, notamment par Juliet Schor (1998, 2005), mais également constatée par les théoriciens du postmodernisme et du consumérisme (en particulier Zygmunt Bauman [2001, 2007]). Juliet

---

[80] De tels mouvements renvoient à un ensemble de pratiques et de croyances amenant à se détourner de la consommation matérielle et de chercher la satisfaction par des biens immatériels et par le développement des relations avec les autres humains et avec la nature (Huneke, 2005).

[81] Sophie Dubuisson-Quellier parle de la consommation abondante comme d'une norme faisant l'objet d'un travail d'activation, légitimation et institutionnalisation (« *Affluent consumption has been forged as a norm that is activated, legitimised and institutionalised by public discourses and policies, corporate strategies, the media and public opinion.* » [Dubuisson-Quellier, 2022, p. 45]).

Schor (1998) décrit certains des mécanismes qui ont induit ces formes de socialisations hégémoniques à l'opulence. Par exemple, le passage de stratégies publicitaires fondées sur le ciblage de populations (les lecteurs de Forbes par exemple) directement concernées par les biens et services onéreux présentés à des stratégies publicitaires visant à atteindre l'ensemble de la population (à la télévision ou durant des événements sportifs majeurs) ont amené l'ensemble de la population américaine à être exposée à des biens et services auparavant éloignés de leurs univers sociaux et à promouvoir ainsi un « standard de vie » fondé sur la possession des mêmes biens et sur les mêmes pratiques de consommation (Schor, 1998, p10). Médias, fréquentation des groupes de pairs et de collègues au niveau de vie hétérogènes, éducation parentale à une norme du confort matériel familial passant par l'équipement de la maison participeraient à homogénéiser les aspirations et goûts pour la consommation, conditionnant leur réalisation aux conditions matérielles d'existence.

La seconde hypothèse, complémentaire plus que concurrente, suppose que la configuration socio-matérielle dans laquelle les ménages se trouvent les expose à des infrastructures matérielles spécifiques ainsi qu'à des individus et dispositifs remplissant un rôle de médiation, qui amènent à développer telle ou telle pratique de consommation. Cette hypothèse se rapproche du rôle des intermédiaires culturels exposés par Olivier Roueff (2013) qui, selon lui, participent à l'homologie entre l'espace social et l'espace des styles de vie, mais aussi à l'homologie entre l'espace des producteurs et celui des consommateurs culturels. Ces intermédiaires jouent un rôle de repérage, mais aussi de guidage, permettant de mettre en relation les biens consommés avec les goûts des demandeurs. Ils constituent en quelque sorte les « magiciens » de l'homologie. Similairement, des conditions matérielles particulières peuvent exposer les ménages à des intermédiaires spécifiques, qui guideraient ces derniers vers des formes de consommation spécifiques. Ces intermédiaires peuvent être actifs, comme les associations de propriétaires étudiés par Evan McKenzie, qui visent à réguler les consommations des ménages vivant dans certains quartiers périurbains en interdisant des biens dont la visibilité peut amener à dévaluer les maisons du quartier (camions ou camping-car garés dans l'allée, antennes TV, climatiseurs de fenêtre, etc.) (McKenzie, 1994). Le quartier et plus généralement les réseaux amicaux et de voisinage géographiquement situés peuvent également favoriser certains comportements de consommation, en créant des effets d'entraînement ou de comparaison[82]. Les choix de politiques publiques favorisant des réseaux denses de transports

[82] Voir notamment Leonard *et al.* (2014) ou Moore *et al.* (2009) sur les effets de quartier dans la consommation alimentaire ou, dans un contexte français, l'enquête de Lorraine Bouzouls sur l'ancrage des manières de

en commun dans les grandes villes constituent une autre forme de ciblage de la consommation, induisant les habitants des grandes villes à les utiliser. La consommation fait l'objet de dispositifs de contrôle plus ou moins explicites, qui favorisent certaines conduites au détriment d'autres (Dubuisson-Quellier, 2022), poussant de manière globale dans le sens d'une consommation opulente, mais amenant de manière plus située à développer des pratiques spécifiques.

Ces deux hypothèses paraissent complémentaires, une norme hégémonique de « bonne vie » passant par une consommation intense coexistant avec des dispositifs et intermédiaires situés favorisant des pratiques spécifiques. Elles paraissent plus puissantes pour comprendre la structuration globale de l'espace de la consommation ordinaire que celle de la primauté de dispositions différenciées amenant à des formes de consommation opposées. Toutefois, si la présentation sous la forme de mécanismes concurrents (conditions matérielles *vs* dispositions acquises) permet de clarifier le rôle et l'importance de ces deux ensembles de mécanismes, le lien qui les unit est en général un lien de coopération, en ce qu'ils contribuent tous deux à arrimer la consommation ordinaire aux inégalités sociales et résidentielles. Le chapitre suivant explore ainsi l'empreinte des dispositions acquises durant la socialisation primaire sur les pratiques de consommation ordinaire actuelles, à partir de l'exemple des enfants d'agriculteurs.

consommer dans l'espace local des personnes — en particulier les femmes de classes supérieures — résidant dans un quartier pavillonnaire aisé de banlieue parisienne (Bozouls, 2019, p. 206-210). Voir également l'étude de Kennedy, Krogman et Krahn (2013), réalisée dans le contexte urbain canadien, sur l'importance des effets de quartiers dans la diffusion des pratiques de consommation durable.

Chapitre 5. Rester paysan. La transmission du style de consommation agricole des parents aux enfants

Introduction

Si nous avons montré dans les chapitres 3 et 4 que les conditions matérielles d'existence conditionnent fortement le style de consommation ordinaire des individus, il reste qu'une partie de ces styles de vie, et notamment le clivage entre styles de consommation autonome et connecté, semble liée avec les dispositions acquises des individus (Chapitre 3). Les ménages composés d'agriculteurs occupent une place particulière dans l'espace de la consommation ordinaire de longue période (Chapitre 2). En particulier, la distance entre couples d'ouvriers et couples de cadres y est nettement moins forte qu'entre ces derniers et les ménages agricoles qui occupent dans leur ensemble le pôle autonome de l'espace. Nous qualifions d'agricoles les ménages dans lesquels au moins un des conjoints est exploitant agricole ou ouvrier agricole, actif ou retraité. La prégnance et la stabilité de ce second principe d'opposition entre consommateurs connectés et autonomes suggèrent que les ménages continuent de se distinguer selon la proximité avec un style de consommation typique de cette catégorie sociale.

La structuration de l'espace de la consommation ordinaire autour d'un axe opposant consommations connectée et autonome, ce dernier pôle étant avant tout incarné par les ménages agricoles, semble être en décalage avec une population active dans laquelle les agriculteurs ne constituent plus qu'une part extrêmement minoritaire (7% de l'emploi total en 1985 et 1,6% de l'emploi total en 2017). Pourtant, si les ménages agricoles ne représentent plus qu'une part minime de la population française, il n'en va pas de même des enfants d'agriculteurs (près d'un ménage sur quatre est concerné en 2006). Et si la question de la reproduction sociale et des destinées éducatives et professionnelles des enfants d'agriculteurs a, au vu du déclin structurel de cette catégorie sociale, donné lieu à de nombreux travaux (Champagne, 1979 ; Bessière, Giraud et Renahy, 2008 ; Giraud et Remy, 2021), la question de la transmission de leurs styles de consommation a été délaissée.

De manière plus générale, et comme de nombreux autres champs intéressés par les inégalités entre classes sociales, la sociologie de la consommation et des styles de vie s'est largement consacrée à l'étude des ouvriers, délaissant de fait un univers social vu comme déclinant, celui des paysans. En faisant des ouvriers le cœur des classes populaires, elle s'est attachée à montrer les spécificités de leurs budgets (Halbwachs, 2011) et à en comparer la

structure avec celle du budget des cadres afin de prouver le maintien des hiérarchies dans la consommation entre classes sociales (Chauvel, 1999). Si le constat de la moindre intégration des agriculteurs à la consommation de masse dans la seconde moitié du XXe siècle n'est pas nouveau (Daumas, 2018, p. 433-440), la spécificité du budget des ménages agricoles a peu été étudiée.

Pourtant, la fluidité sociale observée entre les professions agricoles et ouvrières dans les zones rurales (Giraud et Remy, 2021 ; Mischi, 2014 ; Rénahy 2005) permettrait de rendre compte de la relative proximité des couples d'ouvriers avec le pôle autonome de l'espace. De manière générale, la question de la socialisation familiale à la consommation et de la reproduction sociale des pratiques a été peu étudiée de manière systématique (à l'exception près des pratiques culturelles et de quelques travaux s'intéressant à l'alimentation). Or un tel effet de socialisation familiale ne va pas de soi, au vu de l'emprise apparente des conditions matérielles d'existence sur le style de consommation (voir Chapitre 3 et Chapitre 4). Il contribuerait pourtant à expliquer que la proximité avec le style de consommation agricole et la dimension d'autonomie dans la consommation qui le caractérise continuent d'être aussi clivantes dans l'espace contemporain de la consommation ordinaire.

Les enfants d'agriculteurs tendent-ils à conserver, une fois devenus adultes et quelles que soient les conditions matérielles et sociales qui sont désormais les leurs, des pratiques de consommation similaires à celles qu'ils ont autrefois observées et expérimentées auprès de leurs parents ? A travers la description de leur style de consommation et l'examen de sa transmission auprès de leurs enfants, ce chapitre se focalise sur les ménages agricoles afin d'analyser les mécanismes de socialisation familiale à la consommation ordinaire.

La suite de cette introduction propose un état des lieux des recherches consacrées d'une part aux spécificités de la consommation des ménages agricoles et d'autre part, aux mécanismes relatifs à la socialisation primaire familiale à la consommation. Ce chapitre tente de contribuer à ces deux ensembles de travaux, en interrogeant l'ampleur et la permanence de la transmission d'un style de consommation particulier, celui des agriculteurs. Dans une première partie, nous revenons sur deux évolutions qui semblent avoir caractérisé les ménages agricoles depuis une quarantaine d'années : d'une part, leur marginalisation, en montrant qu'elle doit être nuancée, notamment par le nombre encore important d'enfants issus de ces catégories sociales ; d'autre part, l'homogénéisation de leur style de consommation, en montrant que celui-ci conserve d'importantes spécificités. Dans une seconde partie, nous présentons la stratégie employée pour analyser la transmission intergénérationnelle du style de consommation agricole, puis

présentons les résultats issus de cette analyse. Nous montrons alors que si les dispositions à consommer acquises durant la socialisation familiale semblent contribuer à rapprocher la consommation des enfants d'agriculteurs de celle de leurs parents, l'effet de la socialisation demeure très largement conditionné par les conditions matérielles d'existence actuelles des ménages concernés.

Le style de consommation paysan en question

Les agriculteurs ont fait l'objet d'une attention importante de la part de la sociologie dans les années 1960 et 1970, notamment sous la plume d'Henri Mendras ou de Marcel Jollivet (Mendras, 1992 [1967] ; Mendras et Jollivet, 1974). L'étude de leur style de vie et de leurs manières de consommer a pourtant été largement délaissée[83], au profit de l'analyse de leurs conditions de travail et des changements les affectant[84]. Le renouveau des enquêtes portant sur les agriculteurs depuis les années 2000 (Bruneau, 2006 ; Bessière, 2010 ; Hervieu *et al.*, 2010 ; Deffontaines, 2014 ; Laferté, 2018) a montré l'intérêt de ce groupe social, pourtant devenu minoritaire, pour l'étude de la société contemporaine. Ces enquêtes ont aussi permis de mieux articuler espace professionnel et espace domestique, espaces de production et de consommation, dont l'imbrication est l'une des caractéristiques du style de vie des agriculteurs. Pour autant, ces travaux laissent encore largement dans l'ombre la question des styles de consommation propres aux agriculteurs[85].

Les travaux épars qui s'intéressent au mode de vie des agriculteurs depuis les années 1950 mettent toutefois en lumière certains éléments saillants et récurrents qui distinguent, de manière durable, les pratiques de consommation des ménages agricoles de celles des autres ménages. Ces éléments, mis bout à bout, brossent le portrait d'un style de consommation paysan en mutation, alors marqué par le manque de confort, la part du « fait-maison », la faible séparation entre activité professionnelle, activités domestiques et loisirs et

[83] C'est également ce qu'expriment Céline Bessière, Ivan Bruneau et Gilles Laferté en ces termes : « *Généralement leurs modes de vie, leurs pratiques sociales, politiques et culturelles sont bien moins connus que les caractéristiques technico-économiques de leurs exploitations*. » (Bessière, Bruneau et Laferté, 2014, p. 8). En témoigne également la brièveté du chapitre qui est consacré aux consommations paysannes durant les Trente Glorieuses (p. 433-440) dans les 141 pages consacrées à cette période dans l'ouvrage de Jean-Claude Daumas (2018). Voir également Laferté (2019).

[84] Les travaux de Patrick Champagne, sur lesquels nous reviendrons, font à ce titre exception (Voir le recueil d'articles publié en 2002 sous le titre *L'Héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*).

[85] Le travail de Gilles Laferté aborde bien la proximité des pratiques de loisir des céréaliers embourgeoisés qu'il étudie avec celles d'autres franges de la bourgeoisie (Laferté, 2018), mais ces riches agriculteurs constituent une exception au regard des caractéristiques sociales et du style de vie des agriculteurs pris dans leur ensemble.

un rapport spécifique à l'espace. Le premier élément notable tient à la relative faiblesse de leur niveau de vie et de leurs dépenses par rapport aux autres ménages. Ainsi, dans le chapitre qu'il consacre à la consommation des paysans durant les Trente Glorieuses, Jean-Claude Daumas les qualifie de « grands perdants de l'expansion », leurs dépenses de consommation restant en retrait (10 081 francs contre 13 707 francs en moyenne en 1971), et s'accroissant également moins vite, en comparaison avec les autres ménages entre 1951 et 1971 (multiplication par 2,2 contre 2,5 en moyenne). En 2001, Vanessa Bellamy et Claire Plateau notent qu'avec 12 480 euros en moyenne par an et par unité de consommation, la consommation des agriculteurs reste inférieure à celle de l'ensemble des ménages (14 400 euros), loin derrière celle des cadres (21 670 € par UC), mais supérieure à celle des ouvriers (Bellamy et Plateau, 2007). Ce niveau relativement faible de dépense se traduit par un mode de vie plutôt sobre et peu confortable. Ainsi, dans la description du village de Peyrane, dans le Vaucluse en 1951, le sociologue américain Laurence Wylie note l'absence de signe de modernisme (absence de réfrigérateur, de congélateur, de télévision, de salle de bain tout confort, d'eau courante et d'électricité). L'alimentation est également pauvre, composée pour une bonne part de féculents, mais où la viande ou le beurre sont rares (remplacés par l'huile, les œufs et le fromage). Le papier journal est conservé pour remplacer le papier hygiénique, les véhicules sont anciens et le recours au crédit est extrêmement rare (Wylie, 1969). Dès le milieu des années 1960 cependant, la tendance est au rattrapage de ce retard, et le souci du confort, de la décoration ou de la diversification alimentaire se développent dans les ménages agricoles[86].

Les enquêtes de l'INSEE notent cette tendance au rattrapage qui s'accroît au sein des ménages agricoles depuis la fin des Trente Glorieuses. En 2007, l'équipement en appareils électroménagers est dans la moyenne des ménages français, voire la dépasse pour ce qui est des appareils de communication, notamment le téléphone portable. De plus l'équipement en véhicules s'est développé, et la tendance au multiéquipement (correspondant souvent à la possession de véhicules tout terrain ou utilitaires dont l'utilisation est à la frontière de leur activité professionnelle) est forte : 2 fois plus de ménages agricoles possèdent deux véhicules que dans la moyenne des ménages français (Laisney, 2010). Des écarts subsistent toutefois dans le confort des logements. Comme le notent Bellamy et Plateau, « *En 1984, le confort moyen des résidences principales des agriculteurs était nettement en dessous des normes constatées dans les autres milieux : 27% n'avaient pas, soit l'eau courante, soit les w.-c. intérieurs ou des*

[86] Voir par exemple la description du village de Plozévet en Bretagne par Edgar Morin en 1965 (Morin, 1967).

installations sanitaires, contre 15% pour l'ensemble des logements. En 2002, presque tous les logements des agriculteurs ont désormais cet équipement de base. Cependant, plus de 18% des logements restent encore sans chauffage central (presque deux fois plus que dans les logements d'ouvriers) contre 7% des résidences de métropole. » (Bellamy et Plateau, 2007). Ce manque de confort est notamment dû à la relative ancienneté des logements des agriculteurs. Malgré ce rattrapage, les agriculteurs de l'Aude et des Pyrénées Orientales enquêtés par Ingrid Ligneres au début des années 2010 continuent d'évoquer le fait qu'ils n'ont « pas beaucoup de besoins », mettant en valeur la dimension volontaire du relatif recul que certains expérimentent vis-à-vis des contenus de la société de consommation (Ligneres, 2015, p. 415-420).

Mais l'essentiel de la spécificité de la consommation des ménages agricoles tient à leur régime alimentaire et à leurs pratiques d'approvisionnement[87]. D'abord, l'alimentation a longtemps occupé une place centrale dans leurs budgets (en 1971, l'alimentation capte 38,6% du budget des agriculteurs contre 28,7% en moyenne). Malgré l'homogénéisation des budgets, sur laquelle nous reviendrons (voir ci-dessous), l'alimentation continue d'être au cœur du « mode de consommation agricole » (Ligneres, 2015), des priorités budgétaires et des préoccupations quotidiennes des ménages agricoles rencontrés par Ingrid Ligneres dans le sud de la France. Ces derniers déclarent ainsi souvent être prêts à payer plus cher pour mieux manger, et échapper aux circuits traditionnels de la grande distribution et de l'agroalimentaire (Ligneres, 2015 p. 404-415). Outre cette importance de l'alimentation, le contenu des aliments consommés et les modes d'approvisionnement apparaissent comme spécifiques. Claude et Christiane Grignon considéraient ainsi, à la fin des années 1970 (Grignon et Grignon, 1980) et encore à la fin des années 1990 (Grignon et Grignon, 1999), que le style d'alimentation paysan constituait l'archétype d'un style d'alimentation populaire, diamétralement opposé à celui des cadres et professions intellectuelles supérieures, et dans lequel les aliments « traditionnels » (dont la consommation a le plus fortement baissé des années 1960 aux années 1990) y sont surreprésentés (Grignon et Grignon, 1999) — le sucre, le lait, l'huile d'arachide, le beurre, le lapin, les haricots verts, les poireaux et les pommes de terre. Le panier alimentaire paysan comporte également une plus grande quantité de porc, de saucisses fraîches, de gibier, de pain, de pâtes et de vin ordinaire, et beaucoup moins de bœuf, de poisson et de fruits frais que dans la moyenne des ménages. Mais au-delà de ces écarts dans la composition du régime paysan, la

---

[87] Claude et Christiane Grignon écrivaient déjà en 1980 que « les pratiques alimentaires constituent un des points de résistance du style de vie paysan » (Grignon et Grignon, 1980, p. 543)

spécificité de leurs pratiques alimentaires tient avant tout aux modes d'approvisionnement. La pratique du potager, et plus globalement de l'auto-approvisionnement (pêche, chasse, cueillette, élevage, préparation de produits comme la confiture) reste un des traits distinctifs du style de vie des agriculteurs. Bellamy et Plateau estiment ainsi en 2001 à 600 € par an et par unité de consommation la valeur des produits issus de l'autoconsommation par les ménages d'agriculteurs, contre 100 € pour les ouvriers (Bellamy et Plateau, 2007). Les pratiques d'approvisionnement direct chez le producteur sont également très fréquentes, comme le notaient déjà Claude et Christiane Grignon en 1980 et le confirme encore l'enquête récente d'Ingrid Ligneres (Ligneres, 2015). De plus, ces pratiques s'accompagnent d'un besoin de conservation des aliments, afin de gérer la saisonnalité et la fluctuation des aliments auto consommés et se rapprocher d'un idéal d'autosubsistance : la pratique de la congélation d'aliments bruts conduit les agriculteurs à s'équiper très tôt en congélateurs (de type « coffre »), faisant de ce bien un cas emblématique de diffusion de pratiques « *du bas vers le haut* » (Guillou et Guilbert, 1989). En outre, la pratique de la conserve et de toute autre méthode de conservation est également plus importante dans ces ménages. Selon Claude et Christiane Grignon, l'opposition diamétrale entre le goût paysan et le goût dominant proviendrait en partie de ce rapport à l'autoconsommation alimentaire, qui leur permet de faire des économies en bénéficiant des produits, terrains, outils et matières premières associées à leur activité professionnelle, et au prix d'un important surtravail domestique. Mais ce lien entre consommation alimentaire domestique et produits de l'activité agricole inciterait « *les producteurs à se refuser les produits les plus demandés et les plus chers, et à se réserver ceux dont les consommateurs ne veulent pas ou ne veulent plus, les lois du marché [tendant] à faire du goût paysan l'inverse du goût dominant* » (Grignon et Grignon, 1980, p. 537).

Cet exemple met en évidence la faible séparation entre l'espace professionnel et l'espace domestique et l'importance des pratiques de « loisirs utiles ». Si le potager et la pratique de l'élevage de poules ou de lapin en sont des cas emblématiques, la faible séparation entre l'activité professionnelle et l'activité domestique, entre production et consommation, est constitutive du mode de vie des ménages agricoles, les amenant à pratiquer la réparation, l'entretien des espaces verts, le bricolage et autres activités qualifiées de « travail-à-côté » dans le contexte plus général des catégories populaires (Weber, 1989), mais qui dans le cas des ménages agricoles traduisent également cette perméabilité avec l'activité professionnelle. Il faut également noter que le surtravail domestique dédié à l'autoconsommation est essentiellement dévolu aux femmes, qui sont « *d'emblée affectées à la vie domestique* »

(Barthez, 2005). À l'inverse, les autres dépenses de loisirs, notamment celles dédiées à la culture ou aux restaurants, ont longtemps accusé un fort retard chez les ménages d'agriculteurs, notamment en lien avec leur éloignement des institutions culturelles largement situées en zone urbaine (Bellamy et Plateau, 2007).

Une dernière dimension de leur consommation tient à la spécificité de leur rapport à l'espace et à la mobilité. L'espace local est très fortement investi par les ménages agricoles. L'habitat dispersé et la faible desserte en transports en commun des zones rurales les conduisent à fortement investir dans les véhicules motorisés (automobiles, mais aussi d'autres engins à moteurs comme les quadricycles qui permettent de circuler aisément sur l'ensemble de l'exploitation et au-delà). À l'inverse, les contraintes de l'activité agricole (notamment l'élevage, qui suppose une présence permanente sur l'exploitation), tout comme l'inscription des quelques loisirs dans des formes de sociabilité villageoise (jeux de cartes, de boules, fréquentation du café) surtout réservés aux hommes, ont longtemps tenu les agriculteurs à distance des voyages et activités touristiques. Alors qu'ils accèdent enfin à cette pratique, Patrick Champagne note, en 1975 et à travers l'exemple de la fréquentation des plages, la faible appropriation que les paysans ont de cette pratique, qui les amène néanmoins à accroître les rencontres avec les membres des autres classes sociales (Champagne, 1975). Même si leur taux de départ en vacances a fortement augmenté depuis les années 1970, la tendance à moins partir en vacances perdure, concernant en 2004, selon l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie de l'INSEE, 62% des agriculteurs contre 35% pour l'ensemble des ménages. La durée des séjours est également plus courte (Bellamy et Plateau, 2007).

La description de ces spécificités ne doit pas occulter l'éclatement de ce groupe social (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 137), qui se traduit également dans le style de vie et les habitudes de consommation. Comme l'explique Gille Laferté en introduction de son ouvrage *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, « les "agriculteurs" constituent tout à la fois, selon les fractions dont on parle, des pans de la bourgeoisie et des sous-fractions des classes populaires » (Laferté, 2018, p. 12). L'inclusion, au sein du groupe des « actifs agricoles » (au sens du *Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture),* des salariés agricoles, accroît encore l'éclatement de cette nébuleuse agricole, en relativisant un point d'ancrage commun aux agriculteurs : le statut d'indépendant. Une telle hétérogénéité est documentée depuis les années 1970 dans les travaux de Patrick Champagne (1979, 1987). Elle est déjà générationnelle, les plus jeunes agriculteurs qui reprennent les exploitations partageant des habitudes de vie différentes des plus âgés, moins centrées sur les sociabilités villageoises et

sur la participation religieuse, plus prompts à partir en vacances et à fréquenter, même dans l'espace local, des lieux différents des anciennes générations (Champagne, 1979). L'analyse de la probabilité pour les exploitations familiales bressanes d'avoir un successeur permet en outre à Patrick Champagne de dessiner un espace social dans lequel la taille et la nature de l'exploitation ne sont pas les uniques facteurs, et où le capital culturel, les relations sociales, le patrimoine économique sont également structurants (Champagne, 1987). L'inclusion de variables relatives au style de vie des agriculteurs enquêtés permet de visualiser l'hétérogénéité qui traversait déjà un groupe aux revenus et caractéristiques sociales diverses. En particulier, les départs en vacances, l'équipement précoce en télévision, en téléphone portable ou encore la lecture de la presse nationale se retrouvent du côté des grandes exploitations, fortement dotées en capitaux économiques et culturels, et rattachés à des structures collectives (type GAEC ou GVA). À l'inverse, les signes de moindre modernisation des petites et moyennes exploitations ressurgissent également pour ce qui est de leur style de vie, avec un logement moins confortable et une exclusion relative des biens de consommation à fort contenu technologique. Le style de consommation agricole décrit précédemment — mis en évidence dans l'analyse que Claude et Christiane Grignon font de leurs pratiques alimentaires (Grignon et Grignon, 1980) — correspondrait avant tout à un pôle « paysan » des mondes agricoles, de plus en plus concurrencé par d'autres pôles embourgeoisés (même si les petits agriculteurs et anciens petits agriculteurs représentent, toujours, entre 1985 et 2017, le groupe majoritaire). L'analyse des agriculteurs embourgeoisés du Châtillonnais menée par Gilles Laferté souligne l'existence d'un pôle qualifié de « *bourgeoisie agricole* » (Laferté, 2021), particulièrement doté en capitaux et notamment en capital économique, qui contraste, par son mode de vie, avec les caractéristiques du mode de vie paysan. En premier lieu, la séparation entre vie privée et travail sur l'exploitation, et donc entre production et consommation se matérialise par un accès de plus en plus fréquent à des pavillons situés hors de la ferme, qui sont à leur tour l'occasion de faire état de l'accumulation patrimoniale et de la normalisation, voire de la dimension distinctive de leur style de vie (Laferté, 2018). Mais l'embourgeoisement « *devient perceptible dans les loisirs, le rapport au corps, l'élégance vestimentaire, l'apparat des épouses, la consommation de véhicules pour certains luxueux, la pratique de la langue, les études supérieures de leurs enfants et leurs aspirations à devenir cadres* » (Laferté, 2014). Ainsi, si la faiblesse du nombre d'agriculteurs nous oblige souvent à mobiliser la catégorie d'agriculteurs ou de ménages agricoles (incluant de ce fait les salariés agricoles), l'analyse se gardera d'imposer une unicité trop forte à des ménages dont l'activité professionnelle et les modes de vie sont, et sans doute de plus en plus, hétérogènes.

La transmission problématique des styles de consommation.

L'enjeu de la socialisation primaire familiale et de la reproduction intergénérationnelle du style de consommation, et au-delà du style de vie, a fait l'objet d'un traitement ambivalent de la part de la discipline.

D'un côté, la socialisation primaire familiale, permettant l'acquisition d'un ensemble durable et cohérent de dispositions liées à la position de classe de ses parents, est au cœur de la théorie de l'*habitus* qui constitue la matrice génératrice du style de vie et des pratiques de consommation qui s'y inscrivent (Bourdieu, 1979, 1980). En ce sens, la mobilisation de la notion de style de vie dans un cadre d'analyse bourdieusien présuppose l'efficacité et la durabilité des mécanismes de socialisation primaire au sein de la famille. Mais d'un autre côté, l'étude de la transmission effective du style de vie d'une génération à l'autre et son association précise avec les positions de classe des parents et des enfants a été largement délaissée, en tout cas en ce qui concerne les pratiques de consommation ordinaire. Pour ce qui est des consommations culturelles, plusieurs études se sont intéressées à la reproduction sociale de pratiques culturelles populaires ou distinctives (Yaish and Katz-Gerro, 2012; Kraaykamp and Van Eijck, 2010; Nagel and Ganzeboom, 2002; Van Eijck, 1997), montrant comment les compétences et goûts culturels sont transmis des parents aux enfants, et comment le capital culturel des parents est un déterminant essentiel des pratiques culturelles des enfants une fois ceux-ci devenus adultes.

Du côté de la consommation ordinaire, peu de travaux ont précisément étudié la manière dont les habitudes de consommation des parents sont transmises à leurs enfants. Les quelques travaux qui étudient la consommation ordinaire des différentes classes sociales au prisme de la transmission intergénérationnelle le font essentiellement dans trois perspectives. La première est celle de la transmission du goût et des habitudes alimentaires, en montrant que le goût fait l'objet d'un apprentissage qui a lieu dès l'enfance (Leynse, 2006 ; James, 2013) et qui varie selon les milieux sociaux. Cette transmission est encadrée par des normes plus strictes et suit une démarche éducative dans les catégories supérieures, là où les catégories populaires donnent la priorité à l'abondance et au plaisir alimentaire (Régnier et Masullo, 2009).

La seconde est celle de la transmission d'un « corps de classe » (Court *et al.*, 2014 ; Mennesson *et al.*, 2021) c'est-à-dire d'une apparence corporelle classante façonnée dès le plus jeune âge en lien avec des pratiques spécifiques de consommation, en particulier vestimentaires, alimentaires, de loisir (comme le sport) ou de santé. Hoggart évoquait ainsi déjà, à propos des

classes populaires anglaises, la manière dont la valorisation de « la bonne vie » (qui passe notamment par la consommation de viande) et d'un hédonisme (consistant, dans les milieux populaires, à ne pas obliger les enfants à faire du sport s'ils n'en ont pas le désir) participe à façonner le corps de classe des enfants, plus gros et moins surveillé que celui des membres des classes supérieures (Hoggart, 1970[1957]).

La troisième perspective est celle de la reproduction — certes genrée, mais également socialement différenciée — du rapport à l'espace et aux activités domestiques, que celle-ci ait par exemple lieu au travers des jouets (Vincent, 2001) ou de la participation effective aux tâches domestiques dès l'enfance (Court *et al.*, 2016). Béatrix Le Wita montre ainsi comment la reproduction du groupe social bourgeois s'opère au travers de l'éducation à des pratiques de consommation distinctives, mais discrètes, qui s'incarnent certes dans des bonnes manières et des règles de savoir-vivre (de tables, vestimentaires notamment), mais également dans un agencement de l'espace domestique[88] qui transmet la place que doit occuper chacun dans l'ordre domestique bourgeois, ou dans le contenu même de la décoration et de l'ameublement qui façonne l'appartenance au groupe (Le Wita, 1988). Ces trois ensembles de travaux étudient, par des entrées diverses, la manière dont les enfants se trouvent socialisés *à* la consommation ordinaire et amenés, *par* la consommation ordinaire, à perpétuer leur position de classe une fois devenus adultes.

L'enjeu de la transmission d'un style de consommation de classe des parents aux enfants au travers de la socialisation primaire familiale ouvre de fait plusieurs interrogations. La première est relative aux modalités de socialisation, c'est-à-dire aux principaux vecteurs d'acquisitions des dispositions à consommer au sein de la famille. Les travaux présentés ci-dessus suggèrent qu'en termes de socialisation à la consommation, le contenu transmis et mémorisé n'est pas tant un ensemble conscient de valeurs et normes culturelles, mais bien plus « *un savoir tacite, un sens pratique et une mémoire procédurale plutôt que déclarative* » (Warde, 2016a, p. 214[89]). L'incorporation de la notion de socialisation à l'intérieur d'une

---

[88] « Le jeune enfant, venu du jardin ou de sa chambre, courant à toute allure, sera arrêté par un regard et des paroles bienveillantes. En fait, la disposition même des meubles — table basse, fauteuils et divan, objets, tapis — dessine les trajets possibles et dicte les attitudes conformes. L'accès direct aux grandes personnes assises là est rendu difficile : l'enfant ne peut bien souvent que s'appuyer sur le dos d'un fauteuil ou se présenter de côté. On l'invitera, le tenant par l'avant-bras, à se mettre face à la personne qu'il désire voir. Il apprend ainsi à maîtriser le passage du dehors au dedans, à cheminer progressivement de l'agitation au calme, du bavardage à la parole contrôlée. » (Le Wita, 1988, p. 66)

[89] Traduit par nous.

théorie de la pratique, initiée par Bourdieu (1972, 1980) et poursuivie par d'autres depuis (Wacquant, 2004 ; Lizardo, 2004, 2012), permet de souligner la dimension concrète, technique et corporelle des dispositions transmises au travers de la socialisation. Des schèmes d'appréciations (goûts) et de valorisation (valeurs) sont certes transmis, mais une bonne part des dispositions tient plus directement dans les habitudes, actions et séquences d'actions auxquelles le corps est exposé à répétition durant l'enfance (que les enfants les mettent en pratique ou les acquièrent par mimétisme) et qui s'inscrivent à la fois dans l'esprit et dans le corps (reprenant Omar Lizardo, Alan Warde parle ainsi de « *mind-in-the-body* » [Warde, 2016, p. 215]). Ceux-ci fournissent les canevas « durables et transposables » [Bourdieu, 1980, p. 88] prêts à être réactivés lorsque la situation paraît le requérir. Wacquant qualifie ainsi la socialisation de phénomène « biologico-sociologique » pour désigner la manière dont les pratiques s'inscrivent dans le corps sous la forme de techniques et d'hexis (Wacquant, 2004, p. 149). Enrichir l'étude de la socialisation des apports des théories des pratiques, en faisant descendre le regard de la transmission des goûts, valeurs et normes vers l'habituation du corps à certains gestes et certains objets, et donc à certaines pratiques, pourrait permettre de mieux comprendre comment la transmission sociale du style de vie des parents aux enfants ne concerne pas seulement l'alimentation et les pratiques culturelles, mais également des pratiques de consommation ordinaire, des manières de faire ordinaires et objets du quotidien dont la mise en pratique est le plus souvent régie par une « conscience pratique » (Giddens, 1984), routinière et faiblement réflexive[90]. L'exploration des modalités précises de socialisation familiale à la consommation n'aura cependant pas lieu dans ce chapitre faute de matériaux adéquats, mais doit être évoquée afin de comprendre l'« effet de socialisation » possiblement observé dans les analyses quantitatives.

Ces travaux montrent en outre comment la « famille » comme agent et cadre de la socialisation renvoie de fait à différents acteurs dont les rôles et les univers professionnels peuvent être hétérogènes. Ils interrogent sur la manière dont les femmes et les hommes participent inégalement à transmettre le style de consommation à leurs enfants, même s'ils laissent dans l'ombre l'influence respective de la catégorie socioprofessionnelle des deux

[90] Pour reprendre la typologie de Bernard Lahire (2002), on peut faire l'hypothèse que la socialisation à la consommation ordinaire s'effectue plus « par entraînement ou pratique directe » (au travers d'activités récurrentes, pratiquées ou observées) et par « socialisation silencieuse » (du fait de l'agencement de l'espace) que par « inculcation (explicite ou implicite) idéologique-symbolique de valeurs, de modèles, de normes ».

parents (depuis longtemps distingués dans les travaux sur la mobilité sociale[91]). Les travaux évoqués notent le rôle particulièrement actif et déterminant des mères dans la socialisation des enfants, notamment du fait de leur assignation à l'essentiel des tâches relatives au soin et à l'éducation des enfants, mais aussi de la gestion de l'espace domestique et de la bonne santé de la famille. L'éducation à la culture matérielle bourgeoise est ainsi avant tout le fait des femmes, qui sont au cœur de la ritualisation du quotidien qui cadre l'univers domestique (Le Wita, 1988, p. 64-72). De même, prenant en charge l'essentiel des activités d'achat de vêtement, de préparation des repas et de soin d'hygiène et de santé, les mères sont au cœur de la construction d'un corps de classe *via* la transmission d'habitudes de consommation spécifiques (Court *et al.*, 2014). Ces travaux laissent néanmoins dans l'ombre la manière dont le style de consommation transmis est avant tout lié à la profession du père ou à celle de la mère.

Une troisième interrogation porte sur la dimension stable et hégémonique des contenus issus de la socialisation primaire. En particulier, les travaux de Bernard Lahire ont montré comment les multiples expériences socialisatrices ayant lieu dans des instances éducatives parfois concurrentes (famille, école, clubs sportifs ou artistiques, etc.), mais aussi au sein des groupes de pairs ou entre conjoints (Lahire, 2006, 2013) génèrent des schèmes d'actions et d'appréciations et, par là même, des pratiques potentiellement hétérogènes et concurrentes. Certains auteurs considèrent également que la socialisation secondaire, notamment dans l'univers professionnel dans lequel s'insèrent les individus (Dubar, 2022), bien que s'appuyant sur les produits de la socialisation primaire (elle ne fait pas table rase), est également susceptible de les mettre en sourdine dans le cas où ils seraient trop désajustés avec les situations professionnelles et sociales actuelles de l'individu (comme c'est le cas pour Marie Laborie, dont le cas est étudié par Emmanuelle Zolesio [2009]). Ainsi, on peut se demander si l'éventuel effet de socialisation observé résiste à l'avancée en âge des individus et à l'accumulation d'autres expériences de socialisation, ainsi qu'à des trajectoires sociales particulièrement fortes, qui amènerait les dispositions acquises dans la famille à être particulièrement désajustées avec le milieu social des individus.

---

[91] Voir notamment Beller (2009).

1. Les agriculteurs au prisme de la consommation au tournant des années 2000.

1.1. Une marginalisation à nuancer

Les ménages agricoles, c'est-à-dire ceux où au moins l'un des conjoints est exploitant agricole ou ouvrier agricole actif ou retraité, représentent une part de plus en plus en plus faible dans la population des ménages français. En 1985, dans l'enquête Budget de Famille, ils représentaient 8,8% des ménages métropolitains, tandis qu'en 2017, ce chiffre est de 3,7% (Annexe 24 ; Figure 38). Ce constat rejoint celui, déjà établi de longue date, de la chute de l'activité agricole depuis les années 1945 (Hervieu, 1989), en lien avec les processus plus ou moins anciens de mécanisation et modernisation, de changements de type de production, de concentration des terres et de développement des emplois dans les secteurs d'activités alternatifs[92]. De tels changements s'observent dans les enquêtes Budget de Famille : depuis les années 1980, le déclin des ménages agricoles ne concerne en fait que les agriculteurs sur petite (moins de 20 ha) ou moyenne (de 20 à 40 ha) exploitation. Elle ne concerne, en revanche, ni les ménages contenant un ou plusieurs ouvriers agricoles, ni les ménages contenant un ou des agriculteurs sur grande exploitation (plus de 40 ha). En effet, ces derniers représentent tous deux 0,9% des ménages en 2017 contre 0,9% de ménages contenant des ouvriers agricoles et 0,4% de ménages contenant des agriculteurs sur grande exploitation en 1985 (Annexe 24).

Dans l'étude des styles de consommation et des modes de vie, l'établissement de la population agricole (active ou retraitée) à des niveaux particulièrement faibles (un ménage sur 11 en 1985, un ménage sur 27 en 2017) doit toutefois être nuancé par l'effectif encore élevé de personnes ayant grandi dans une famille d'agriculteurs. Ainsi, selon la série d'enquêtes Formation et Qualification Professionnelle (INSEE), si les agriculteurs représentaient 10% des hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés de 35 à 59 ans en 1977, 25% des pères actifs de ces derniers étaient agriculteurs. Ces ratios s'élèvent à 16% et 35% pour les femmes et pour leurs mères. En 2017, 8% des pères des hommes et des mères des femmes enquêtées étaient

---

[92] Ainsi, en 2007, Maurice Desriers chiffrait que la population active agricole, familiale et salariée, atteignait en 2000 1,3 million de personnes et 4,8% de l'emploi total en France, contre 6,2 millions de personnes et 31% de l'emploi total en 1955 (Desriers, 2017). Le nombre d'exploitations agricoles serait ainsi passé de près de 2 millions dans les années 1950 à 500 000 à la fin des années 2000 (Bessière *et al.*, 2014). Ce déclin s'accompagnerait aussi d'une transformation de la nature de ces exploitations qui s'inscrirait plus largement dans une dynamique de disparition de la société voire de la civilisation paysanne (Mendras, 1967, Gervais, Jollivet & Tavernier, 1976), marquée par la substitution de machines de plus en plus performantes au travail manuel, par la professionnalisation des exploitations et par leur agrandissement (Desriers, 2017).

agriculteurs ou agricultrices (contre 2,8% des hommes et 1% des femmes). À l'échelle des ménages, le constat du maintien d'une population ayant grandi dans un univers agricole persiste. Ainsi, selon l'enquête BDF de 1985, parmi les ménages dont les conjoints ont déclaré la profession d'au moins un de leurs parents (sur les deux parents d'une personne seule ou les quatre d'un couple), 29,3% déclaraient avoir au moins un parent agriculteur et 11,3% déclaraient que la totalité de leurs ascendants étaient agriculteurs. En 2006, ces chiffres s'élèvent encore à 22,7% et 8,5%[93]. Autrement dit, au début des années 2000 entre un quart et un cinquième des ménages comportent des conjoints ayant grandi dans un milieu qui est, au moins en partie, agricole. On constate que la baisse constatée dans la part d'agriculteurs se retrouve aussi logiquement, du fait de l'ancienneté du phénomène de diminution de l'emploi agricole, au sein des enfants d'agriculteurs.

Toutefois, cette baisse est plus lente, le renouvellement des générations s'opérant à un rythme plus faible que les transformations de l'activité économique (avec une baisse de 52% de la part de ménages contenant au moins un exploitant entre 1985 et 2006 contre une baisse de 22,5% de la part de ménage contenant au moins un enfant d'agriculteur). Si l'agriculture, en particulier sur petite exploitation, devient progressivement marginale dans l'activité des ménages, elle ne l'est pas autant dans l'histoire des individus qui les composent.

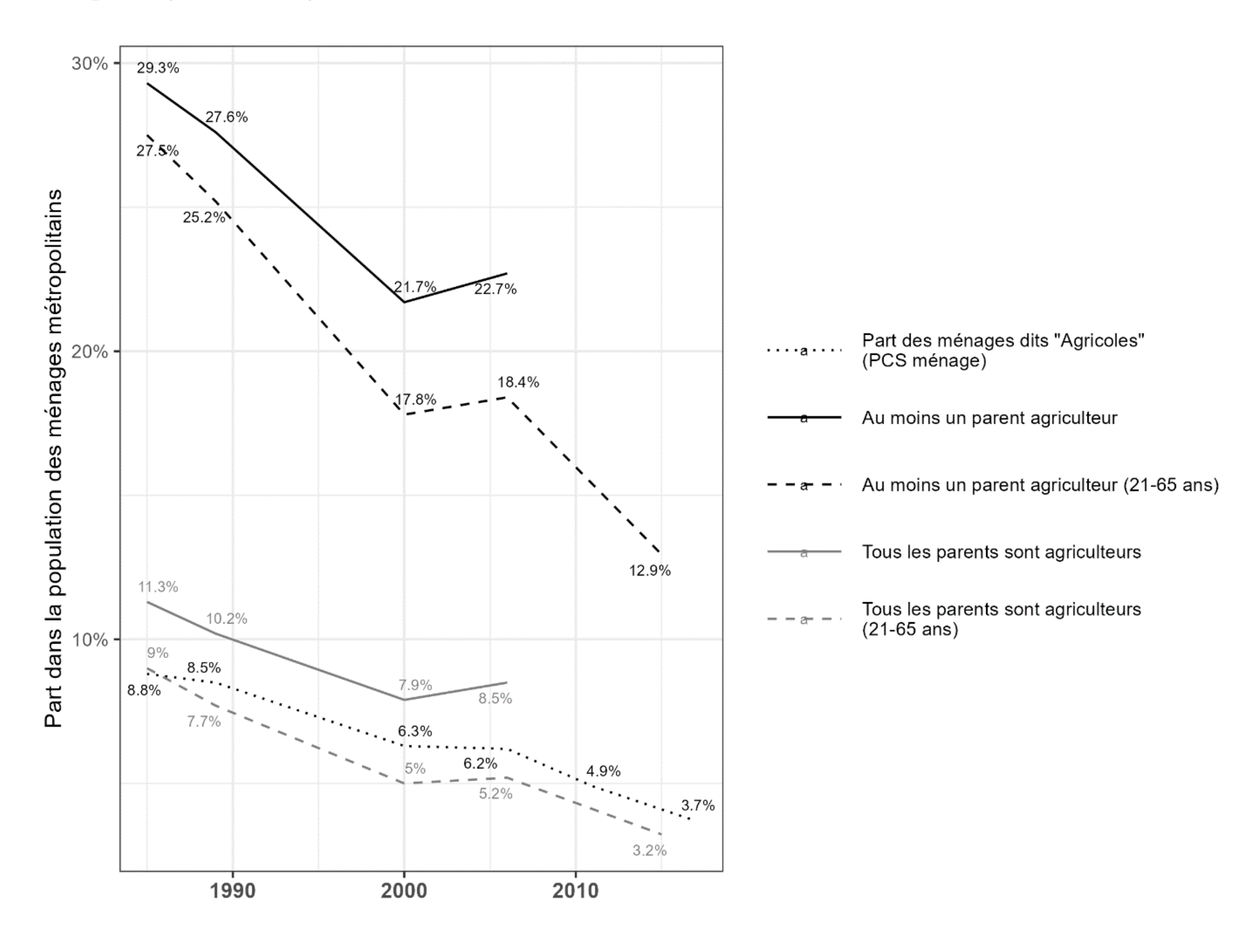
Les ménages ayant eu un ou plusieurs parents agriculteurs sont inégalement distribués dans la population et sur le territoire (Annexe 25). Entre 1985 et 2006[94] 88 à 95% des ménages comportant eux-mêmes un exploitant agricole (la personne de référence et/ou son conjoint) déclarent un ou plusieurs parents agriculteurs. Durant la même période, ce ratio est de 35 à 46% des ménages vivant dans une commune de moins de 20 000 habitants. Et il est de 33 à 37% des ménages âgés (moyenne des conjoints le cas échéant) de plus de 64 ans. Pour autant, même au sein des groupes dans lesquels la part des enfants d'agriculteurs est plus faible, celle-ci reste substantielle, représentant 10 à 20% des 16-36 ans, 10 à 15% des habitants des villes de plus de 100 000 habitants et 20 à 26% des ménages ne comportant pas d'exploitant agricole. S'il ne s'agit pas ici de considérer que la France reste majoritairement constituée d'enfants d'agriculteurs, force est de constater que la part que ces derniers continuent de représenter dans

---

[93] Selon nos calculs effectués à partir de l'enquête FQP de 2014-2015 sur les ménages métropolitains dont la personne de référence est âgée de 21 à 65 ans, ces chiffres s'élèvent à 13% et 3% contre 18 et 5% sur une population similaire en 2006 (INSEE, BDF 2006).

[94] Années pour lesquelles la profession des parents est renseignée dans l'enquête Budget de Famille, nous y reviendrons.

la population ancre l'expérience socialisatrice d'une partie encore large et dispersée des Français dans un univers rural et paysan qui peut apparaître, au seul regard des effectifs de l'emploi agricole, largement révolu.



Source : INSEE, Enquête BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017, Enquête FQP 2014-2015
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus (de 21 à 65 ans pour les variables 3 et 5)
Lecture : En France, en 1985, 29,3% des ménages comportaient au moins un conjoint dont au moins un parent était agriculteur·trice exploitant·e.

Figure 38 : Ménages comptant des agriculteurs parmi les parents des conjoints — 1985-2015

1.2. Une homogénéisation relative

Dans la seconde sous-partie de cette première partie, nous souhaitons nous appuyer sur les données budgétaires des enquêtes BDF afin de brosser un portrait des spécificités des agriculteurs quant à leur consommation. Cette analyse empirique nous montre, avec une approche complémentaire à l'analyse de l'espace de la consommation ordinaire (Chapitre 2), que cette catégorie de la population conserve, tout au long de la période étudiée, un rapport particulier à la consommation. En 1985 (Annexe 26), en comparaison avec les ménages non-agricoles âgés de 20 à 65 ans, les ménages agricoles consacrent une part relativement

importante de leur budget à la nourriture (30% contre 23%), mais aussi dans une moindre mesure à l'alcool (2,3% contre 1,6%). Ces chiffres rejoignent les constats statistiques (Bellamy et Plateau, 2007 ; Laisney, 2010 ; Paturel, Marajo-Petitzon et Chiffoleau, 2015) et études qualitatives (Ligneres, 2015) qui témoignent de l'importance, dans la consommation des agriculteurs, de l'alimentation et en particulier de celle qui est consommée à domicile et issue de l'autoproduction[95] (comptabilisée dans les dépenses de l'enquête BDF). Les dépenses en santé et en assurance font également l'objet d'une part plus importante du budget des agriculteurs (respectivement 5% et 3%) que des non-agriculteurs (4% et 2%). Ces écarts peuvent être mis en lien avec l'âge plus élevé des agriculteurs, mais aussi avec les contraintes liées à leur activité professionnelle (nombre de biens immobiliers et de véhicules plus important à assurer, souci plus important de se prémunir contre les arrêts de l'activité professionnelle). Inversement, en comparaison avec les autres ménages, les ménages agricoles consacrent une part plus faible de leur budget au logement (19% contre 21%), aux vêtements (5% contre 6%), aux services à domicile (0,4% contre 1,1%) et surtout aux loisirs (5% contre 7,7%). La part élevée de propriétaires parmi ces ménages et l'habitat en zone rurale où le prix à l'achat ou à la location est moins élevé qu'en zone urbaine expliquent la relative faiblesse de la part du budget consacrée au logement (Bellamy et Plateau, 2007). De même, la faiblesse de l'offre d'habillement et de services culturels dans les zones rurales, ainsi que la moindre possibilité de s'éloigner de son domicile contribuent à expliquer la faiblesse des coefficients associés à ces postes.

Le faible recours aux services à domicile (garde d'enfant, service de ménage) s'explique également par l'encastrement du travail domestique et de l'activité professionnelle dans bon nombre de ménages agricoles (Barthez, 1982) qui rend superflu le recours à des aides à domicile. Enfin, il est bon de noter que le montant total des dépenses estimées à l'aide de l'enquête BDF varie considérablement entre ménages agricoles et non agricoles, les premiers dépensant en 1985 en moyenne 30 500 € de 2017 contre 38 800 € pour les autres ménages, et 15 500 € par unité de consommation contre 21 900 € pour les autres ménages. Ces faibles dépenses sont à mettre en lien avec les plus faibles revenus : en 1985, les ménages agricoles

[95] Correspondant à « 600 euros par an par unité de consommation pour les agriculteurs, 185 euros pour les retraités et seulement 100 euros pour les ouvriers » en 2001 (Bellamy et Plateau, 2007, p. 218).

(âgés[96] de 20 à 65 ans) avaient un revenu disponible médian de 8820 € par unité de consommation, contre 16 047 € chez les ménages non agricoles âgés de 20 à 65 ans.

L'examen des coefficients budgétaires 32 ans plus tard, en 2017, suggère une homogénéisation des profils de dépenses entre ménages agricoles et non-agricoles. Les coefficients budgétaires consacrés à l'alimentation, à l'alcool et aux consommations de santé ont diminué, et se sont très largement rapprochés de ceux des autres ménages, même si un léger écart persiste (notamment pour l'alimentation). À l'inverse, les dépenses consacrées aux loisirs, et aux dépenses liées à l'apparence ont crû, de manière à rattraper celles des autres ménages (même si, ici aussi, un écart demeure).

Toutefois, l'homogénéisation ne signifie pas l'uniformisation. Cela se retrouve d'abord dans les montants dépensés par les ménages agricoles, qui demeurent très largement inférieurs à ceux dépensés par les ménages non agricoles (ils représentent 82,7% de leurs dépenses et 77,4% de leurs dépenses par unité de consommation chez les 20-65 ans ; 64,3% et 63,3% chez les plus de 65 ans). Ce constat d'homogénéisation est également nuancé par le maintien de l'écart dans le coefficient budgétaire consacré aux dépenses d'assurance, et par l'apparition de nouveaux écarts, au sein des postes transports et télécommunication, pour lequel les ménages agriculteurs dépensent des parts plus importantes de leur budget. Pour ce qui est des transports, cet écart s'explique en partie par la faible densité des réseaux de transports en commun, qui contraint les ménages ruraux à utiliser des véhicules individuels pour lesquels le prix du carburant augmente. Il s'explique aussi par la possession fréquente de plusieurs véhicules (utilitaires, 4x4, quadricycles, notamment), qui correspond à plusieurs usages, en partie professionnels. Quant au second, il renvoie à la dimension contrainte de dépenses de communication croissantes, dont les montants restent élevés pour les agriculteurs alors même que le montant de leur budget total est plus faible que dans la moyenne de la population.

De plus, ce constat d'homogénéisation dissimule l'existence de certains écarts qui s'observent à un niveau moins agrégé. Du côté de l'alimentation, important marqueur de la spécificité du style de consommation agricole dans les années 1970 (Grignon et Grignon, 1980), des différences perdurent. Par exemple, en 2017, les ménages agricoles de 20 à 65 ans consacrent 15,7% de leur budget alimentaire à domicile au pain et autres produits de boulangerie (viennoiseries, biscuits, gâteaux) contre 12,5% du même budget chez les autres

---

[96] Âge de la personne de référence ou moyenne des conjoints le cas échéant.

ménages de 20 à 65 ans. D'autre part, les coefficients dédiés aux viandes séchées, salées ou fumées, charcuteries et abats ; et aux viandes de cheval, lapin ou gibier — viandes typiques des styles d'alimentation paysans et populaires (Grignon et Grignon, 1980) — sont encore largement plus élevés chez les agriculteurs de 20 à 65 ans que dans le reste des ménages de la même tranche d'âge (respectivement 9% et 0,6% du budget alimentaire à domicile contre 7,1% et 0,2% de ce même budget chez les autres ménages). Enfin, le budget alimentaire à domicile dédié au lait, fromage, beurre et autres produits laitiers demeure bien plus élevée chez les ménages agricoles de 20 à 65 ans (15,8%) que chez les autres ménages aux mêmes âges (13,6%), le fromage rejoignant en 2017 les autres produits laitiers, pour lesquels le budget alimentaire à domicile était déjà plus important chez les agriculteurs de 1985.

Du point de vue du reste de la consommation, on retrouve encore d'autres différences marquantes. Les budgets des ménages agricoles font, à ce titre, apparaître des formes de consommation qui échappent encore en partie aux logiques de marchandisation dans l'acquisition ou l'échange de biens et services. Cela se traduit bien sûr par des pratiques d'autoconsommation alimentaire bien plus fréquentes chez les ménages agricoles qu'au sein des autres ménages (46% en déclarent chez les ménages agricoles âgés de 20 à 65 ans contre 15% dans les autres ménages âgés de 20 à 65 ans). Cette tendance au fait main se retrouve également dans d'autres domaines comme l'habillement : les ménages agricoles (20-65 ans) consacrent à l'achat de tissus une part de leurs dépenses d'habillement (0,58%) deux fois supérieure à celle consacrée par les autres ménages (0,29%). En outre, les ménages agricoles de 20 à 65 ans consacrent 1,88% de leur budget total à des cadeaux à destination d'autres ménages contre 1,45% du budget des autres ménages, en lien avec des « cadeaux » effectués dans le domaine des transports (0,38% contre 0,06%) et de l'habitation (0,37% contre 0,13%). De telles dépenses de cadeaux correspondent sans doute à des formes d'entraide, familiales ou non, avec d'autres ménages. Enfin, même si ces dépenses demeurent marginales, les ménages agricoles (20-65 ans) dépensent relativement plus que les autres pour réparer et entretenir leurs biens durables plutôt que les remplacer, qu'il s'agisse des chaussures (0,024% du budget total contre0,009% pour les autres ménages), des appareils électroménagers (0,031% contre 0,005%), du gros outillage (0,033% contre 0,015%) ou des véhicules (1,365% contre 0,885%).

Les dépenses des ménages agricoles restent aussi très largement liées à leurs caractéristiques résidentielles, et en particulier leur localisation en zone rurale. Outre les dépenses en transports et la centralité de l'automobile déjà évoquées, les ménages agricoles continuent de se distinguer par leurs achats en combustibles : l'achat de fioul, mazout ou pétrole

pour leur résidence principale fait l'objet de 0,99% de leurs dépenses, un coefficient 3,5 fois supérieur à celui des autres ménages (0,28%). Les parts du budget consacrées aux combustibles solides (charbon, bois de chauffe) et GPL (propane, butane) sont également bien supérieures (0,42% et 0,31%) à celles des autres ménages (0,18% et 0,12%). En 2017, les ménages agricoles consacrent également un budget important à des loisirs et activités spécifiques, souvent tournées vers l'utilisation et l'entretien des espaces extérieurs parfois à la frontière de leur activité professionnelle. Ainsi, dans les ménages agricoles (20-65 ans)[97], le coefficient budgétaire consacré aux aliments pour animaux tels que les chèvres, volailles, cabris ou cochons est 5,4 fois supérieur à celui des autres ménages (0,073% contre 0,014%). De même, le budget dédié aux animaux d'agrément, nourriture, produits et accessoires qui leur sont dédiés y représente 1% du budget total, contre 0,46% du budget des autres ménages. Les budgets consacrés aux gros équipements pour les sports et loisirs de plein air (caravanes, remorques, avions, bateaux, chevaux, planche à voile, etc.), pour les accessoires d'horticulture, le gros outillage de jardin et de bricolage, suivent des tendances similaires. Concernant les autres loisirs, il est à noter que les ménages agricoles (20-65 ans) consacrent en 2017 une part deux fois plus importante de leur budget aux jeux de hasard (loto, tiercé, etc.), ce coefficient s'étant maintenu à 0,2% depuis 1985 tandis que celui des autres ménages a baissé (passant de 0,4% à 0,1%).

L'examen de leur budget montre que les agriculteurs continuent, en 2017, d'avoir un rapport spécifique à la consommation : leurs dépenses sont moindres que dans la moyenne des ménages, et les dépenses contractuelles (télécommunications, assurances) et liées aux véhicules individuels y occupent une place plus importante. Le rapport à l'alimentation des ménages agricoles conserve de fortes spécificités, marqué notamment par de fréquentes pratiques d'autoconsommation. L'éloignement des centres urbains et la frontière poreuse entre activité professionnelle, travail domestique et loisirs concourent à accroître le budget consacré à certains biens (tissus, gros outillage, biens liés aux animaux d'agrément ou aux loisirs de plein air). À l'aune des nombreuses différences qui continuent de caractériser les dépenses des ménages agricoles, il n'est pas possible de conclure à une homogénéisation complète des budgets qui ferait fi des spécificités relatives tant à la nature de leur activité professionnelle, aux caractéristiques (morphologie et localisation) de leurs logements qu'aux goûts et pratiques qui tendent à s'y développer.

---

[97] En comparant des tranches d'âges (20-65 ans et plus de 65 ans), nous souhaitons ici limiter l'effet de l'âge sur les différences observées entre agriculteurs et non-agriculteurs, cette dernière population étant plus jeune que la première.

2. La transmission du style de consommation agricole

2.1. Méthode

2.1.1. Circonscrire le style de consommation agricole

L'étude de la transmission du style de consommation agricole d'une génération à l'autre nécessite tout d'abord de construire un indicateur permettant de mesurer la proximité ou l'éloignement avec un tel style de consommation. Comme nous l'avons vu au travers de l'analyse des budgets dans la partie précédente, ce style de consommation n'est pas figé, et connaît des évolutions au travers des années. Ainsi, il va de soi que le style de consommation caractéristique des familles agricoles des individus nés dans les années 1920 ne peut être assimilé à celui des familles agricoles d'individus nés dans les années 1970. Il n'est pas non plus uniforme à une période donnée, et peut varier d'une famille contenant un agriculteur à l'autre, en fonction, entre autres choses, de la taille de l'exploitation, sa localisation, la nature de sa production ou l'éventuelle présence d'actifs d'autres secteurs d'activités dans le ménage. L'analyse précise de la transmission du style de consommation d'agriculteurs à leurs enfants nécessiterait alors de disposer de données permettant de caractériser non seulement la profession des parents des enquêtés, mais également la consommation qui était la leur lorsque les enquêtés partageaient leur ménage, c'est-à-dire durant leur jeunesse. Si elles sont complètes pour dessiner les contours de la consommation des ménages interrogés au moment de l'enquête, les données de BDF demeurent relativement pauvres sur l'histoire des personnes, et ne comprennent aucune information sur les habitudes de consommation de leurs parents lorsqu'elles étaient enfants. Seule la profession des parents de la personne de référence, et le cas échéant de son conjoint, est renseignée, avec précision en 1985 et 1989 (PCS à deux chiffres), succinctement en 2000 et 2006 (PCS à un chiffre), mais est absente des enquêtes en 2011 et 2017.

Une seconde stratégie, certes moins précise, mais réalisable avec les données à disposition, consiste à approximer le style de consommation expérimenté par les enfants d'agriculteurs durant leur jeunesse par celui des agriculteurs de 1985, année de la première enquête que nous mobilisons. La preuve de l'existence d'un effet de transmission du style de consommation agricole au sein des ménages d'enfants d'agriculteurs serait alors donnée par la proximité plus grande qu'entretiendrait leur style de consommation avec le style de consommation moyen des agriculteurs de 1985, *ceteris paribus*. L'effet net de la profession des parents sur la proximité avec le style de consommation agricole constituerait alors un indicateur

de la force d'effets de reproduction sociale dans les pratiques de consommation, à mettre notamment en lien avec la socialisation primaire des enquêtés.

L'espace de la consommation ordinaire de 1985 ne fournit pas directement un tel indicateur de proximité relative avec le style de consommation agricole. Certes les ménages agricoles de 1985 sont pour la plupart situés dans la zone sud du deuxième axe de l'espace de la consommation ordinaire en 1985, celle de la consommation autonome (voir Chapitre 2 et Figure 5). Pour autant cet axe n'est pas construit selon la PCS Ménage des enquêtés, et ce n'est que fortuitement et donc imparfaitement qu'il incarne une opposition entre style de consommation agricole et style de consommation des autres ménages de 1985. Il ne prend, de plus, pas en compte la multidimensionnalité de l'espace des styles de consommation. Pour chaque ménage nous mesurons la proximité relative avec le style de consommation agricole de 1985 du ménage i de la façon suivante :

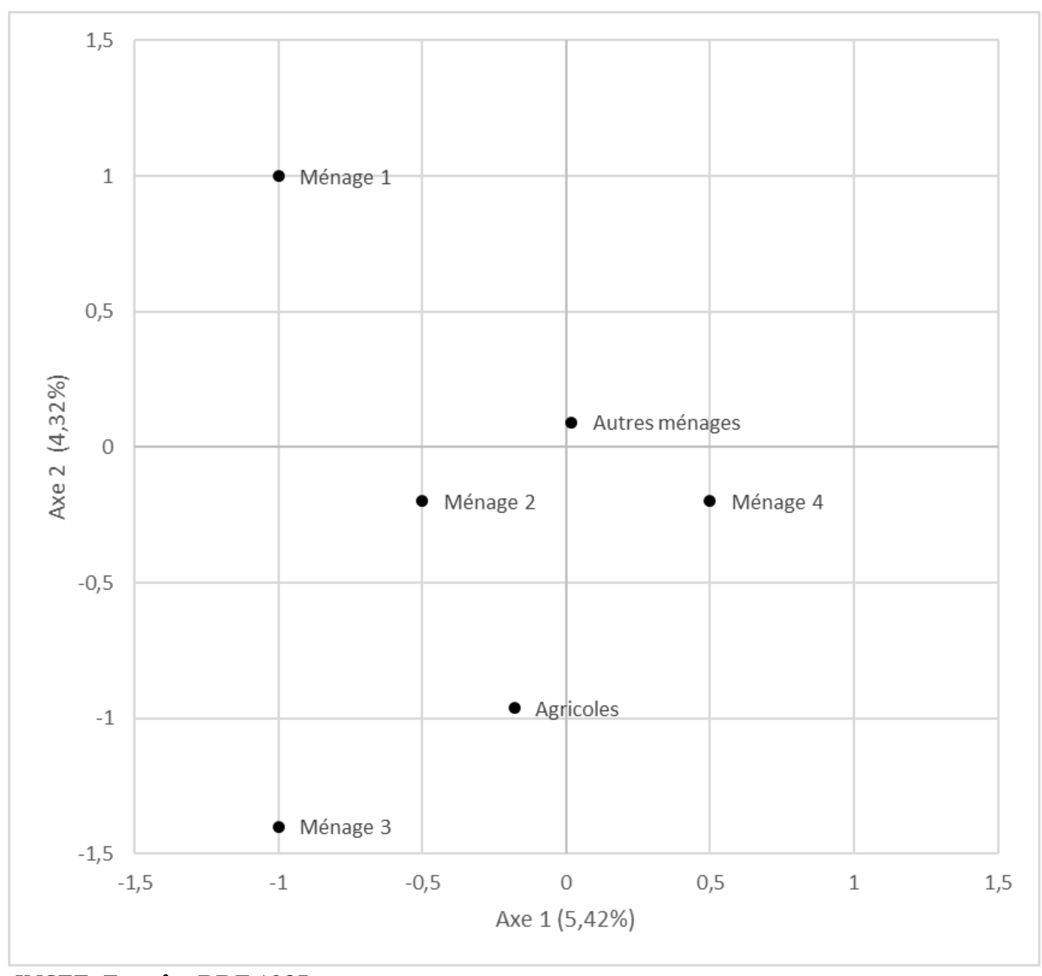
$$PR_{i,SCA} = Dist_{i,SCNA} - Dist_{i,SCA}$$

Avec $Dist_{i,SCA}$ qui mesure la distance euclidienne entre le ménage i et le barycentre des ménages agricoles dans les 9 premières dimensions[98] du nuage de l'ACM de 1985 et $Dist_{SCNA}$ qui mesure la distance euclidienne entre le ménage i et le barycentre des ménages non-agricoles dans les 9 premières dimensions du nuage de l'ACM de 1985. Si la distance du ménage i au style de consommation agricole est plus importante que celle au style de consommation non-agricole, alors $PR_{i,SCA}$ sera négatif. Inversement, si la distance du ménage i au style de consommation agricole est plus faible que celle au style de consommation non-agricole, $PR_{i,SCA}$ sera positif. Plus l'écart entre les deux distances sera important et plus la valeur de $PR_{i,SCA}$ sera élevée.

A titre d'exemple, la figure ci-dessous (Figure 39) présente la position moyenne (soit le barycentre) des ménages agricoles et non agricoles sur les deux premières dimensions de l'espace de la consommation ordinaire de 1985. 4 ménages fictifs ont été positionnés. Si l'on se restreint à ces deux dimensions, on obtient les proximités relatives suivantes : -2,66 pour le ménage 1 qui est relativement plus éloigné des ménages agricoles (4,18) que des ménages non-

[98] Ce choix est justifié par les taux d'inertie modifiés qui deviennent quasi nuls à partir de la dixième dimension (voir Annexe 2). Le choix d'inclure autant de dimensions est justifié par la volonté de saisir le plus finement possible la distance des ménages aux styles de consommation agricoles et non agricoles, en ne s'appuyant pas exclusivement sur les dimensions interprétables dégagées dans les chapitres précédents, mais en n'incluant pas des dimensions qui, au regard des taux modifiés, correspondent essentiellement à du bruit statistique.

agricoles (1,85) ; -0,33 pour le ménage 2 qui est plus proche des ménages agricoles que le 1 (distance de 0,68), mais est encore plus proche des ménages non agricoles (0,35) ; 2,4 pour le ménage 3, qui est plus éloigné que le 2 des ménages agricoles (distance de 0,86), mais est le plus éloigné des ménages non-agricoles (3,26), ce qui en fait de lui le ménage à la proximité relative la plus grande ; -0,73 pour le ménage 4 dont les coordonnées sur le deuxième axe sont les mêmes que pour le ménage 2 (-0,2), mais dont l'éloignement avec les ménages agricoles sur le premier axe les met plus à distance de ce style de consommation. Cet indicateur de la proximité relative basé sur l'exploitation du nuage factoriel de 1985 permet de conserver une approche relationnelle des styles de consommation tout en caractérisant finement les spécificités de la configuration de pratique typique d'un groupe social (les ménages agricoles en l'occurrence).



Source : INSEE, Enquête BDF 1985.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Les coordonnées moyennes des ménages agricoles sur l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire de 1985 sont de -0,2. Elles sont de -0,9 sur l'axe 2. Le ménage fictif n° 1 occupe lui une position de -1 sur l'axe 1 et de 1 sur l'axe 2.

Figure 39 : Position moyenne des ménages agricoles, des autres ménages et position de 4 ménages fictifs dans le premier plan de l'espace de la consommation ordinaire de 1985

2.1.2. *Mesurer la transmission du style de consommation agricole.*

Afin de mesurer l'ampleur de la transmission du style de consommation agricole, nous réalisons une série de modèles de régression linéaire en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires sur données pondérées, et nous en présentons les résultats sous la forme de tableaux de régression. Les modèles cherchent ainsi à estimer les coefficients α, β, γ_1 à γ_n et δ à partir de la formule suivante :

$$PR_{SCA} = \alpha_1 + \beta PAP + \sum_{j=1}^{n} \gamma_j C_j + \delta D + \varepsilon$$

- PR_{SCA} correspond à la proximité relative avec le style de consommation agricole de 1985 (variable centrée et réduite),
- PAP mesure la proportion d'agriculteurs exploitants parmi les parents des conjoints[99].
- C_1 à C_n représentent les n variables de contrôle inclues dans le modèle afin de séparer l'effet propre des effets de structure. Dans le modèle n° 1, nous n'incluons pas de variable de contrôle et estimons l'effet brut de P. Dans le modèle n° 2, nous incluons uniquement la PCS Ménage modifiée (afin de distinguer les ménages agricoles). Dans le modèle n° 3, nous incluons 14 autres variables de contrôle relatives au ménage et à son logement : le nombre de personnes de 14 ans ou plus, le nombre de personnes de moins de 14 ans, la part de femmes parmi les conjoints, l'âge moyen des conjoints, l'âge au carré, la nationalité des conjoints, le percentile de revenu disponible, le plus haut diplôme parmi les conjoints, le statut d'activité du ménage, la taille de l'unité urbaine de résidence, le type de logement, sa surface, l'année de sa construction et la ZEAT.
- D est la date de l'enquête (1985, 1989, 2000 ou 2006).
- ε renvoie à l'erreur.

[99] Cette variable vaut 0 si aucun des parents des enquêtés n'est déclaré agriculteur exploitant. Elle vaut 1 si les deux parents de la personne seule ou les quatre parents du couple sont déclarés agriculteurs exploitants. Elle vaut également 1 si la personne seule déclare un parent agriculteur et ne pas connaître l'autre parent ou sa profession. Pour un couple, elle vaut 0,5 si deux des quatre parents sont déclarés agriculteurs exploitants. Ce choix est discutable dans la mesure où l'on sait à quel point les femmes d'agriculteurs ont longtemps été déclarées inactives (Lagrave, 1983 ; Schweitzer, 2002) alors qu'elles travaillaient elles-mêmes dans l'exploitation. Le choix d'accorder une valeur de 0,5 aux personnes seules déclarant un père agriculteur et une mère sans activité professionnelle est notamment dû à l'absence d'information sur le statut conjugal des parents des enquêtés, la mère inactive pouvant vivre séparément du père agriculteur. Mais un prolongement de ce travail devrait mobiliser un recodage différent des personnes inactives afin de tester la robustesse de l'analyse à ce choix méthodologique.

En complément, nous réalisons sept autres modèles afin de tester des hypothèses spécifiques. Les résultats sont présentés sous la forme de probabilités prédites :

- Le modèle n° 4 ajoute un terme d'interaction entre la proportion d'agriculteurs exploitants parmi les parents, l'âge des conjoints et l'âge au carré, afin de tester la possible diminution de l'effet au fil du cycle de vie (et de l'éloignement de la période d'enfance)
- Une série de quatre modèles effectués sur chacune des quatre vagues (1985, 1989, 2000 et 2006) permet de corroborer le maintien de l'effet au fil des périodes (modèles n° 5, 6, 7 et 8).
- Le modèle n° 9 ajoute un terme d'interaction entre la proportion d'agriculteurs exploitants parmi les parents, la PCS Ménage et le niveau de diplôme, afin de tester la possible diminution de l'effet lorsque la trajectoire sociale éloigne fortement les individus de leur milieu d'origine.
- Le modèle n° 10 ajoute un terme d'interaction entre la proportion d'agriculteurs exploitants parmi les parents, le type de logement et la densité de la commune d'habitation, afin de tester la possible diminution de l'effet lorsque les configurations résidentielles y sont défavorables.

Enfin, dans les modèles n° 11 et n° 12, nous restreignons l'échantillon aux seules personnes en couple hétérosexuel dans l'enquête afin de repérer les potentiels effets d'interaction entre genre et mécanismes de transmission du style de consommation. De cette manière, nous pouvons observer la manière dont jouent différemment la profession de l'homme et celle de la femme parmi les parents, et dont jouent différemment l'origine sociale de l'homme et celle de la femme parmi les conjoints, sur la proximité avec le style de consommation agricole. Ils peuvent se formuler ainsi :

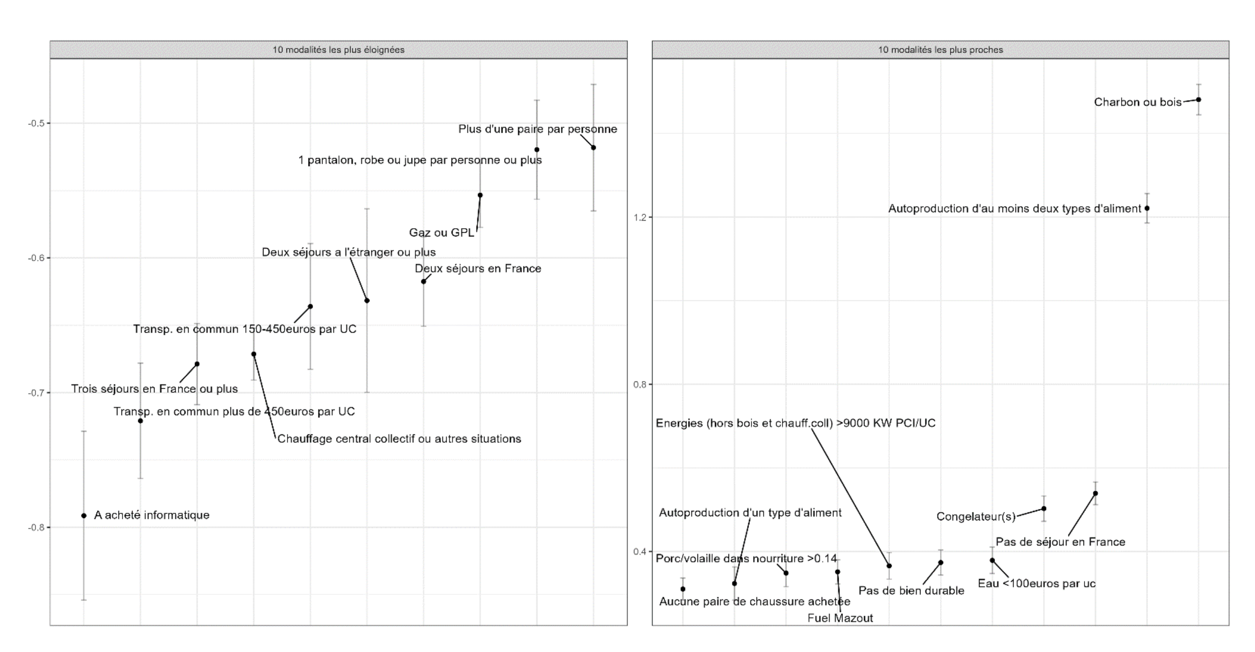
$$PR_{SCA} = \alpha_1 + \beta_1 Pph + \beta_2 Pmh + \beta_3 Ppf + \beta_4 Pmf + \sum_{j=1}^{n} \gamma_j C_j + \delta D + \varepsilon$$

Avec Pph, Pmh, Ppf et Pmf mesurant la PCS en 6 classes du père de l'homme, de la mère de l'homme, du père de la femme et de la mère de la femme.

Les modèles n° 11 et n° 12 contrôlent ces résultats par la profession de l'homme et par la profession de la femme (n° 11) et par le nombre de personnes de 14 ans ou plus, le nombre de personnes de moins de 14 ans, la part de femmes parmi les conjoints, l'âge de l'homme, l'âge de la femme, la nationalité des conjoints, le percentile de revenu disponible, le plus haut diplôme de l'homme, le plus haut diplôme de la femme, le statut d'activité de l'homme, le statut

d’activité de la femme, la taille de l’unité urbaine de résidence, le type de logement, sa surface, l’année de sa construction et la ZEAT[100].

2.1.3. Le style de consommation agricole : contours et caractéristiques



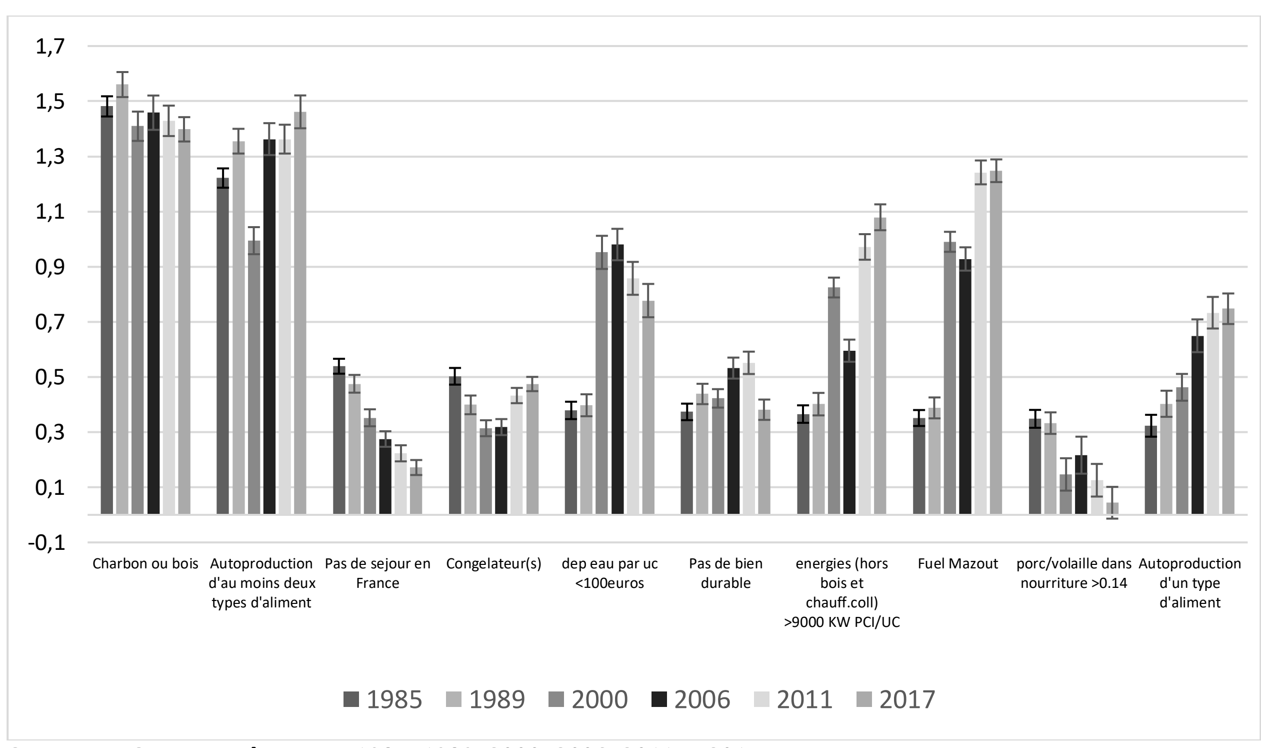
Source : INSEE, Enquête BDF 1985.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : La proximité relative moyenne avec le style de consommation agricole des ménages déclarant consommer deux types d’aliments issus de leur propre production est de 1,2.

Figure 40 : Pratiques associées à une forte proximité avec ou à un fort éloignement du style de consommation agricole en 1985

Le style de consommation agricole de 1985 est caractérisé par différentes pratiques, dont certaines participent plus que d’autres à le distinguer du style de consommation des autres ménages. Le calcul de la proximité moyenne des individus qui déclarent les différentes pratiques avec le style de consommation agricole de 1985 permet d’observer les pratiques les plus caractéristiques, mais aussi les plus éloignées de ce style de consommation (Figure 40). Ainsi, les ménages déclarant se chauffer au charbon ou au bois ou avoir d’intenses pratiques d’autoproduction alimentaire, avec au moins deux types d’aliments déclarés comme autoproduits, sont en moyenne particulièrement proches du style de consommation agricole. De manière moins importante, les ménages ne déclarant pas de séjour effectué en France, la

[100] Nous estimons également la proximité relative avec cinq sous-styles de consommation agricoles définis par domaines (alimentation, équipement, habillement, énergie et transports). Les résultats correspondants sont présentés en Annexe 27.

possession d'un congélateur, mais l'absence d'achats d'équipements électriques et électroniques durant les 12 derniers mois, ainsi que consommant de forts volumes de combustibles, mais de faibles volumes d'eau courante sont également en moyenne proches du style de consommation agricole. La consommation de porc ou volaille est également un marqueur de ce style de consommation, tout comme le faible achat de chaussures (et de vêtements en général). Inversement, les ménages les plus éloignés de ce style de consommation se caractérisent par des achats d'informatique, d'intenses achats d'articles d'habillement, et une tendance à effectuer de nombreux séjours hors du domicile, à utiliser intensément les transports en commun et à se chauffer au gaz de ville ou à être raccordé à un réseau de chauffage collectif.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : En 1985, la proximité relative moyenne avec le style de consommation agricole de 1985 des ménages déclarant se chauffer au charbon ou au bois est de 1,5. En 2017, la proximité relative moyenne avec le style de consommation agricole de 2017 des ménages déclarant se chauffer au charbon ou au bois est de 1,4.

Figure 41 : Proximité standardisée, selon l'année, des 10 variables les plus proches du style de consommation agricole en 1985

Enfin, il est bon de rappeler que si ce style de consommation agricole est défini par le barycentre des ménages agricoles dans le nuage de 1985, certains types de ménages agricoles en demeurent globalement plus proches que d'autres. Ce style de consommation agricole se rapproche à ce titre d'un style de consommation paysan. Ainsi, les ménages les plus proches de

ce style de consommation sont les agriculteurs actifs ou retraités sur petite ou moyenne exploitation, en particulier ceux qui pratiquent l'élevage d'herbivores (bovins, ovins, caprins ou équins) et ceux qui couplent cette activité d'élevage avec de la polyculture sur terre labourable[101]. Inversement, les ménages d'exploitants sur grande surface agricole (tels que les grands céréaliers « embourgeoisés » enquêtés par Gilles Laferté [2018]) et les ménages contenant un ou plusieurs ouvriers agricoles sont plus éloignés de ce style de consommation, se rapprochant à ce titre du reste des ménages (même s'ils en demeurent éloignés). Les ménages pratiquant le maraîchage, la culture de la vigne ou d'arbres fruitiers et ceux élevant des porcs ou des volailles ont également des pratiques de consommation plus éloignées de ce style de consommation.

Type de ménage		Moyenne
Ménages agricoles (ensemble)		0,09 (0,08 ; 0,09)
Avec agriculteur exploitant sur petite exploitation dans les conjoints	Actif	0,12 (0,11 ; 0,13)
	Retraité	0,12 (0,11 ; 0,13)
Avec agriculteur exploitant sur moyenne exploitation dans les conjoints	Actif	0,11 (0,09 ; 0,12)
	Retraité	0,14 (0,11 ; 0,17)
Avec agriculteur exploitant sur grande exploitation dans les conjoints	Actif	0,05 (0,03 ; 0,06)
	Retraité	0,06 (0,03 ; 0,09)
Ménage contenant un ouvrier agricole dans les conjoints	Actif	-0,01 (-0,02 ; 0,01)
	Retraité	0,05 (0,04 ; 0,07)
Ménages non agricoles		-0,11 (-0,11 ;-0,11)
Ménages contenant un agriculteur exploitant sur…	Polyculture (culture de terres labourables)	0,09 (0,08 ; 0,11)
	Maraîchage ou horticulture	0 (-0,03 ; 0,03)
	Vignes ou arbres fruitiers	0,02 (0 ; 0,03)
	Elevages d'herbivores (bovins, ovins, etc.)	0,15 (0,14 ; 0,16)
	Elevage de granivores (porcs, volailles, etc.)	0,03 (-0,01 ; 0,07)
	Polyculture-élevage	0,14 (0,13 ; 0,15)
	Elevage d'herbivores et de granivores	0,09 (0,05 ; 0,14)
	Autres	0,07 (0,04 ; 0,11)

Source : INSEE, Enquête BDF 1985.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : les valeurs entre parenthèses fournissent un intervalle de confiance à 95% autour de la valeur moyenne.
Lecture : La proximité relative moyenne avec le style de consommation agricole des ménages agricoles pris dans leur ensemble est de 0,09.

Tableau 19 : Proximité relative des ménages agricoles et non agricoles avec le style de consommation agricole de 1985

[101] Il est à noter que ces ménages éleveurs d'herbivores ou pratiquant élevage et polyculture sont les moins aisés (64% des premiers et 70% des seconds étant dans les 25% des ménages de 1985 au plus faible niveau de vie) et, avec les agriculteurs pratiquant la polyculture, les moins diplômés (72% d'entre eux n'ont pas de diplôme ou ont, tout au plus, un certificat d'études).

2.2. La transmission du style de consommation agricole : un héritage conditionné.

2.2.1. L'importance de l'origine sociale dans le maintien d'un style de consommation proche de celui des agriculteurs.

Sur les années 1985 à 2006, la présence d'agriculteurs parmi les parents des conjoints accroît significativement la proximité relative des ménages avec le style de consommation agricole de 1985. Si l'inclusion de la PCS du ménage ainsi que des autres variables de contrôle considérées réduit la force de l'association, celle-ci demeure néanmoins positive (Tableau 20) et substantielle. Ainsi, dans le modèle complet, le fait que les deux parents de la personne de référence — et le cas échéant de son conjoint — soient agriculteurs accroît *ceteris paribus*, par rapport aux ménages n'ayant aucun parent ayant exercé cette profession, la proximité relative avec le style de consommation des agriculteurs de 1985 de 0,24[102].

La lecture des résultats des modèles 2 et 3 apporte en outre des indications sur les caractéristiques sociales favorables à une plus grande proximité avec ce style de consommation agricole du milieu des années 1980 en France. Les ménages à dominante agricole sont, de manière attendue, les plus proches du style de consommation agricole de 1985. Mais les ménages à dominante ouvrière, et dans une moindre mesure, indépendante, ou d'employés et d'ouvriers monoactifs[103] sont également, toutes choses égales par ailleurs (modèle 3), plus proches de ce style de consommation que les ménages à dominante employée, intermédiaire ou cadre. Cette proximité entre style de vie ouvrier et paysan reflète l'implantation historique du monde ouvrier dans les territoires ruraux. En effet, le processus d'industrialisation et de constitution du monde ouvrier en France à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième est marquée par le maintien du travail agricole, la figure de l'ouvrier-paysan perdurant alors même que l'emploi se fait de plus en plus fort dans l'industrie (Noiriel, 2016). Parallèlement, entre 1900 et 1950, se développent les jardins ouvriers, sous l'impulsion des mouvements de réforme sociale et en particulier de l'action de l'Abbé Lemire, qui fonde en 1896 la *Ligue française du Coin de Terre et du Foyer*. Dans les deux cas (ouvriers-paysans et jardins ouvriers), la culture d'un carré de terre offre la possibilité de compléter des salaires

[102] L'Annexe 27 présente une analyse complémentaire portant sur les différences dans l'ampleur de cet effet selon le domaine de consommation considéré (alimentation, équipement, habillement, énergie, transports). Les résultats montrent que l'alimentation et, dans une moindre mesure, l'équipement et les consommations énergétiques sont particulièrement affectés par l'origine sociale agricole, tandis que l'habillement et les déplacements ne le sont significativement pas, *toutes choses égales par ailleurs*.

[103] Personnes seules actives ou couples comportant un seul actif.

souvent faibles et instables pour assurer une forme de subsistance alimentaire (notamment avant 1970 et la mensualisation des salaires). Les pratiques du « travail à côté » (Weber, 1989) telles que le jardinage, ainsi que des loisirs « utiles » (comme la chasse, la pêche ou la cueillette) sont plus fréquents dans les catégories populaires, et permettent d'allier l'utile à l'agréable en fournissant un à-côté plus ou moins substantiel à l'approvisionnement marchand. Florence Weber note également que les mutations de l'habitat ouvrier, avec l'accès à un habitat pavillonnaire dans lequel la pelouse concurrence le potager, ainsi que l'enrichissement et la stabilisation relative des revenus du monde ouvrier, contribuent à la raréfaction des pratiques d'autoconsommation en même temps qu'elles font progressivement disparaître une institution telle que le jardin ouvrier (Weber, 1998). Pour autant, on constate que la proximité entre ouvriers et paysans persiste au travers des mobilités professionnelles entre les deux professions (voir par exemple le travail de Julian Mischi [2015] sur les cheminots issus de familles paysannes), mais aussi sur les similarités que partagent leurs styles de vie au tournant des années 2000 en France.

	Modèle n° 1	**Modèle n° 2**	**Modèle n° 3**
Année	-0,006***	-0,003***	-0,004***
Part d'agriculteurs parmi les parents des conjoints	1,03***	0,62***	0,24***
PCS Ménage (réf. = Couples à dominante cadre)			
Ménages à dominante intermédiaire et cadre		0,12***	-0,014
Ménages à dominante employée et intermédiaire		0,29***	0,025
Ménages à dominante indépendante		0,64***	0,056***
Couples à dominant ouvrière		0,56***	0,178***
Ménages d'employés ou ouvriers avec inactifs ou vivant seuls		0,55***	0,1***
Inactifs ou inconnu		0,26***	0,04
Agricoles		1,36***	0,53***
Nombre de personnes de 14 ans ou plus			0,028***
Nombre de personnes de moins de 14 ans			-0,009**
Part de femmes parmi les conjoints			-0,219***
Age moyen des conjoints			0,006***
Age moyen des conjoints au carré			0
Nationalité des conjoints (réf. = contient au moins une personne étrangère/ayant acquis la nationalité)			
Français de naissance uniquement			0,05***
Revenu disponible (percentiles)			-0,005***
Plus haut diplôme parmi les conjoints (réf. = Sans diplôme ou inconnu)			
Brevet des collèges/CAP/BEP			-0,132***
Bac ou équivalent			-0,207***
BTS DUT Bac+2 ou équivalent			-0,193***
Diplôme du supérieur (LMD, école d'ingénieur)			-0,221***
Statut d'activité du ménage (réf. = Actif(s) occupé(s) uniquement)			
Actif occupé et autre inactif			0,06***
Au moins un étudiant(s)			-0,01
Autres inactifs			0,15***
Chômeur et actif occupé			0,04**

Chômeur(s) avec ou sans inactif			0,09***
Retraité(s) uniquement			0,03*
Taille de l'unité urbaine (réf. = Agglomération parisienne)			
Communes rurales			0,45***
De 20 000 à 100 000 habitants			0
Moins de 20 000 habitants			0,15***
Plus de 100 000 habitants			-0,08***
Type de logement (réf. = Maison individuelle)			
Immeuble de 2 logements			-0,25***
Immeuble de plus de 2 logements			-0,43***
Surface (en m^2)			-0,001***
Année de construction (réf. = 1948 ou avant)			
1949-1960/61			-0,1***
1961/62-1980/81			-0,14***
1981/82-1989/90			-0,1***
1990/91-1998			-0,1***
Après 1999			-0,12***
Inconnue			-0,07**
ZEAT (réf.= Bassin parisien)			
Centre-Est			0,07***
Est			0,19***
Méditerranée			0,01
Nord			0,06***
Ouest			-0,01
Région parisienne			-0,17***
Sud-Ouest			0,05***
Constante	10,73***	6,23***	8,89***
Nombre d'observations	39 868	39 868	38 295
R-squared	0,14	0,25	0,5

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : ∗p<0.1 ; ∗∗p<0.05 ; ∗∗∗p<0.01. L'absence d'étoile indique des coefficients qui ne sont pas significativement différents de zéro.
Lecture : Une augmentation de 1 de la part d'agriculteurs parmi les parents des conjoints — soit le fait que tous les parents de la personne de référence et de son conjoint le cas échéant soient déclarés agriculteurs plutôt qu'aucun d'entre eux ne le soit — est associée à une hausse de 1,03 de la proximité relative avec le style de consommation agricole de 1985, à année d'enquête égale (modèle 1).

Tableau 20 : Modèles linéaires sur l'indicateur (standardisé) de proximité relative avec le style de consommation agricole de 1985

D'autres facteurs sociaux contribuent à rapprocher les ménages du style de consommation des agriculteurs de 1985. Ces facteurs sont d'abord relatifs au logement et à sa localisation : le fait d'habiter en zone rurale plutôt que dans l'agglomération parisienne accroît la proximité dans une proportion similaire à celle liée à la différence entre ménages de cadres et ménages agricoles (0,45 — modèle 3). Il en va de même pour le fait d'habiter dans une maison individuelle plutôt qu'en appartement (0,43 — modèle 3). La surface (petit logement), son année de construction (logements anciens) et la région (Est plutôt que Région parisienne) jouent également, de manière secondaire. L'ampleur des ressources économiques et culturelles (revenu et niveau de diplôme) affecte également négativement, toutes choses égales par ailleurs,

la proximité avec le style de consommation agricole de 1985. Les ménages d'actifs occupés sont à l'inverse plutôt éloignés de ce style de consommation. Enfin, les ménages proches des agriculteurs de 1985 sont également des ménages plus âgés et plus masculins[104]. Chaque année supplémentaire chez la personne de référence (ou la moyenne des conjoints le cas échéant) rapproche du style de consommation agricole de 1985 de 0,006. Parallèlement, les ménages ne comportant pas de femme parmi les conjoints sont plus proches de ce style de consommation. Le style de consommation agricole de 1985 s'inscrit ainsi dans un univers traditionnel, rural et frugal et plutôt masculin même si basé sur un univers domestique centré sur la maison individuelle. Inversement, l'habitat collectif, l'accroissement des ressources, l'activité professionnelle et la jeunesse éloignent de ce style de consommation.

2.2.2. Un effet de l'origine agricole important au cœur du cycle de vie

En moyenne, entre 1985 et 2006, l'origine agricole tend à accroître, toutes choses égales par ailleurs, la proximité avec le style de consommation agricole de 1985. Toutefois, cette relation moyenne entre origine agricole et style de consommation pourrait varier selon l'année d'enquête et l'âge des enquêtés[105]. On observe en réalité que l'effet de la socialisation agricole à la consommation est pérenne, autant au fil des périodes que du cycle de vie. Si la proximité avec le style de consommation agricole décline globalement entre 1985 et 2005, l'effet de l'origine agricole des conjoints persiste, toutes choses égales par ailleurs (Figure 42 — modèles 5, 6, 7 et 8).

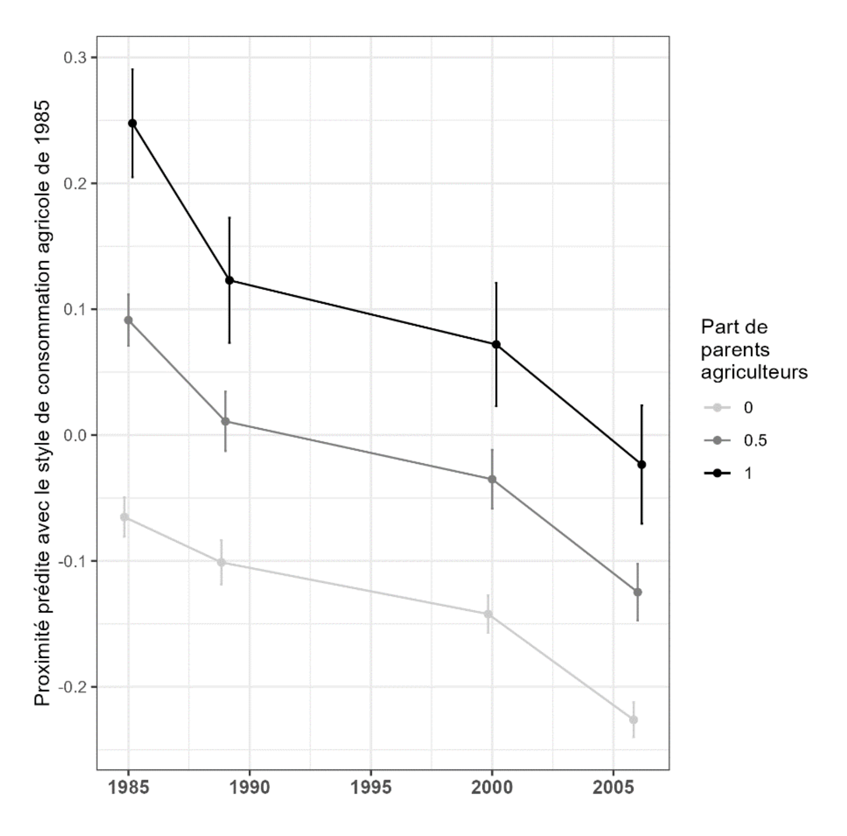
D'autre part, l'effet de la socialisation primaire ne paraît pas s'estomper avec l'avancée en âge. Il apparaît toutefois que l'effet de la part d'agriculteurs parmi les parents des conjoints est inégal selon l'âge de ces derniers, maximal lorsque les conjoints ont entre 40 et 60 ans, plus faible en deçà et au-delà (Figure 43— modèle 4). Autrement dit, la reproduction du style de

---

[104] Ce lien avec le sexe renvoie notamment à l'association du style de consommation agricole à certaines pratiques (chauffage, autoproduction, séjours en France par exemple). Ainsi, en moyenne entre 1985 et 2006, le chauffage au bois/charbon concerne 13,3% des ménages d'hommes seuls ou de couples d'hommes contre 8,8% des ménages de femmes seules ou de couples de femmes. Pour autant, quelques pratiques associées au style de consommation agricole (comme la possession d'un congélateur) sont en moyenne plus féminines.

[105] En particulier, l'effet de la socialisation familiale à la consommation est susceptible d'être concurrencé par d'autres instances socialisatrices, celles-ci pouvant avoir gagné en influence au cours du temps durant la période récente (voir 1.2). Ce phénomène pourrait se traduire par un déclin, au cours des années étudiées, de l'effet de socialisation agricole à la consommation observé ci-dessus. D'autre part, la jeunesse, marquée par une proximité encore forte avec la période durant laquelle les individus vivaient avec leurs parents, pourrait favoriser cet effet de socialisation. Celui-ci serait alors susceptible de décliner avec le vieillissement, d'autres contenus de socialisation venant progressivement se substituer à certains contenus hérités de l'enfance.

consommation agricole s'effectue avant tout précisément au cœur du cycle de vie des conjoints, qui correspond précisément à la tranche de vie dans laquelle se situaient les ménages de leurs parents lorsque ces conjoints y résidaient encore.

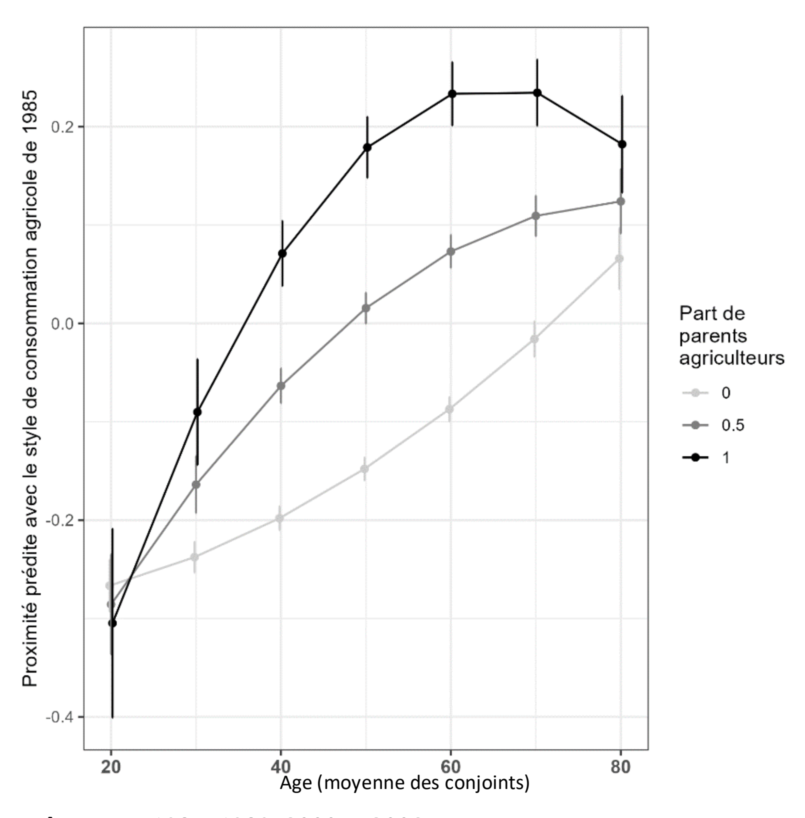


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Estimations réalisées avec la fonction margins du logiciel Stata à partir de quatre modèles linéaires portant sur chacune des quatre années. Graphiques réalisés à l'aide du logiciel R.
Lecture : En 1985, au sein des ménages interrogés pour lesquels l'ensemble des parents de la personne de référence (et de son conjoint le cas échéant) sont déclarés agriculteurs, la proximité relative prédite, toutes choses égales par ailleurs, avec le style de consommation agricole de 1985 était de 0,25.

Figure 42 : Proximité prédite avec le style de consommation agricole de 1985 selon l'année et la part de parents agriculteurs (1985 – 2006)

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'au vu de l'inscription du style de consommation ordinaire dans les différentes étapes du parcours de vie (voir Chapitre 3), il serait erroné de considérer que le style de consommation agricole serait identique tout au long du parcours de vie et se transmettrait, sous cette forme stabilisée, des parents aux enfants pendant que ces derniers grandissent au sein du foyer familial. Au contraire, le style de consommation auquel les enfants d'alors sont exposés est un style de consommation agricole du cœur de cycle de vie, et c'est prioritairement lorsque, devenus adultes, ils se trouvent confrontés à des configurations matérielles analogues qu'ils réactivent des dispositions à consommer acquises au contact de leurs parents. À l'inverse, n'ayant pas ou peu vécu avec leurs parents lorsque ceux-ci avaient

moins de 40 ans ou plus de 60 ans — ou ayant peu de souvenirs de ces périodes —, lorsqu'arrivés aux mêmes âges, les conjoints sont moins en mesure d'activer des dispositions à consommer typiques de ces âges, car celles-ci ont fait l'objet d'une moindre transmission.

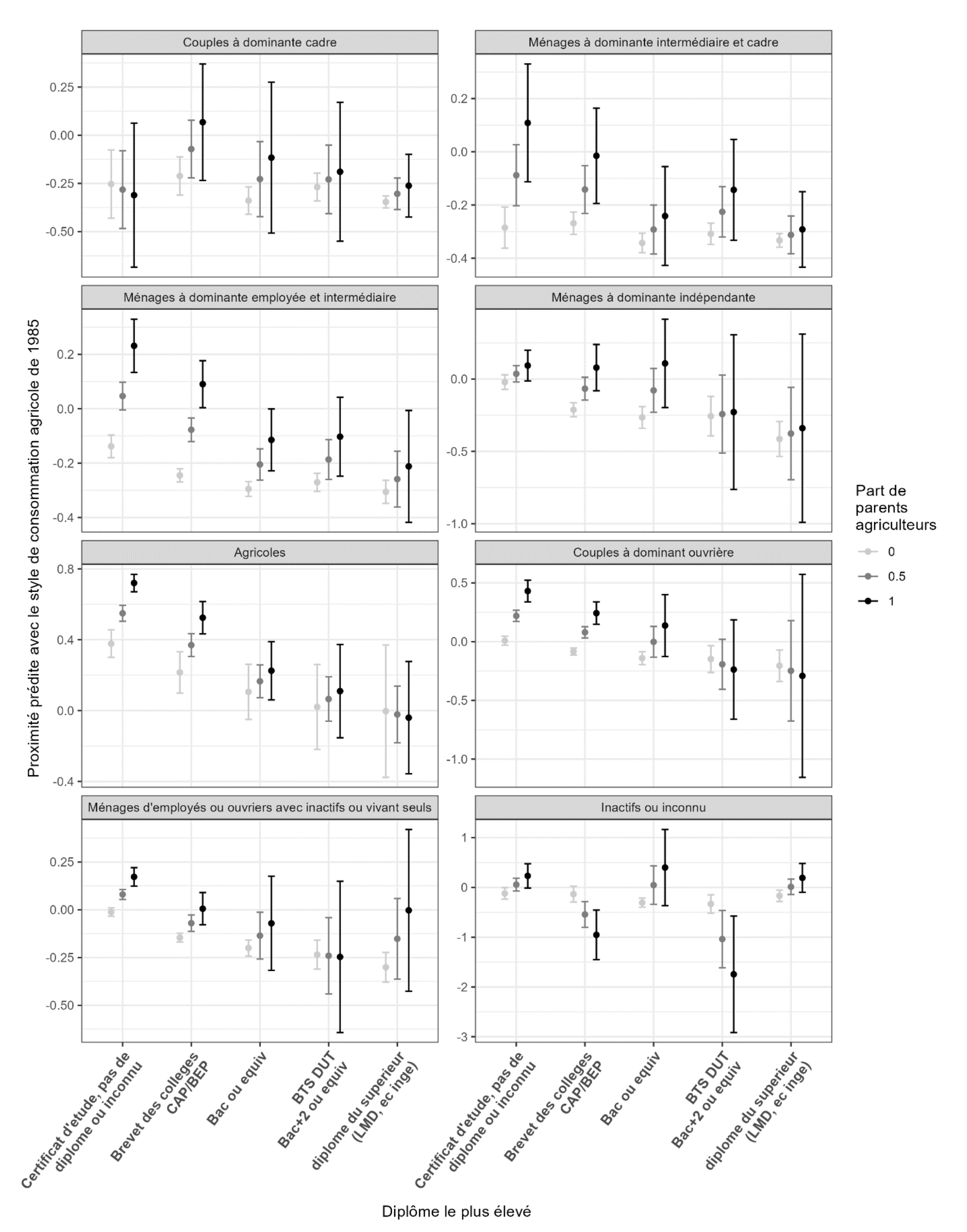


Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Estimations réalisées avec la fonction *margins* du logiciel Stata à partir d'un modèle linéaire avec effet d'interaction entre l'âge, l'âge au carré et la part de parents agriculteurs. Graphiques réalisés à l'aide du logiciel R.
Lecture : Parmi les ménages pour lesquels l'ensemble des parents de la personne de référence (et de son conjoint le cas échéant) sont déclarés agriculteurs et dont la personne de référence est âgée de 20 ans (en moyenne parmi les conjoints le cas échéant), la proximité relative prédite, toutes choses égales par ailleurs, avec le style de consommation agricole de 1985 est de -0,3.

Figure 43 : Proximité prédite avec le style de consommation agricole de 1985 selon l'âge et la part de parents agriculteurs

2.2.3. Un héritage conditionné par la trajectoire sociale et le contexte résidentiel

L'effet de socialisation au style de consommation agricole est toutefois conditionné tant par la trajectoire sociale que par les conditions résidentielles des ménages. Lorsque l'on étudie l'interaction entre la part d'agriculteurs parmi les parents des conjoints, la PCS du ménage et le plus haut niveau de diplôme des conjoints (Figure 44 — modèle 9), on constate qu'au sein des ménages aux PCS et diplômes les plus élevés, l'origine agricole n'est pas discriminante.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Estimations réalisées avec la fonction margins du logiciel Stata à partir d'un modèle linéaire avec effet d'interaction entre la PCS Ménage modifiée, le plus haut diplôme et la part de parents agriculteurs.
Lecture : Parmi les couples à dominante cadre, titulaire au plus d'un certificat d'études et pour lesquels aucun des parents de la personne de référence (et de son conjoint le cas échéant) n'est déclaré agriculteur, la proximité relative prédite, toutes choses égales par ailleurs, avec le style de consommation agricole de 1985 est de -0,25.

Figure 44 : Proximité prédite avec le style de consommation agricole de 1985 selon la PCS Ménage, le niveau de diplôme et la part de parents agriculteurs (1985 – 2006)

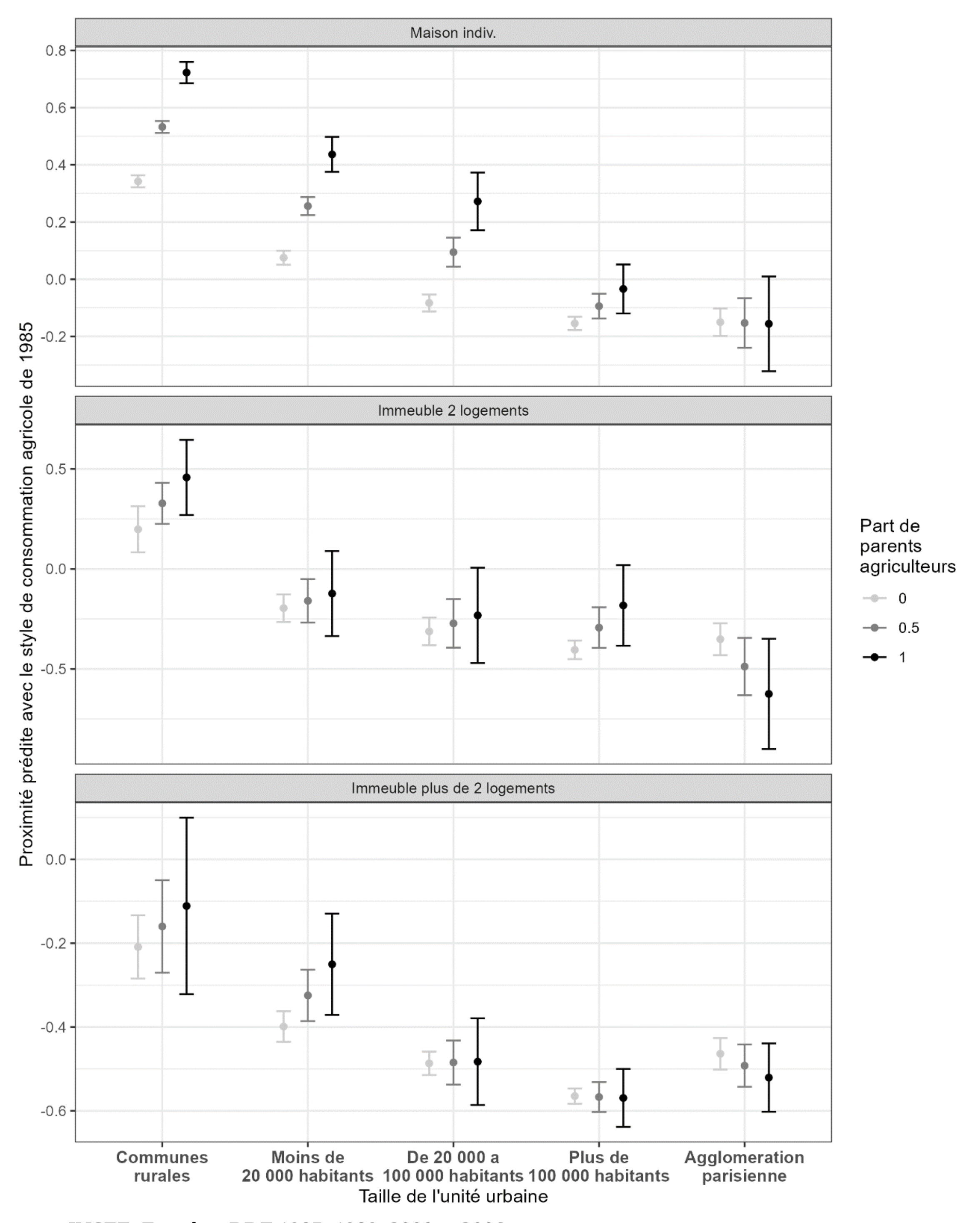
L'origine agricole n'accroît la proximité avec le style de consommation agricole de 1985 que lorsque la PCS et le niveau de diplôme des ménages sont eux-mêmes favorables à ce style de consommation (Tableau 20). Ainsi, dans les couples à dominante cadre et dans les ménages ayant un diplôme du supérieur, l'origine agricole n'a pas d'effet significatif sur la proximité avec le style de consommation agricole. À l'inverse, l'effet de la socialisation au style de consommation agricole est, toutes choses égales par ailleurs, maximal au sein des ménages à dominante employée et intermédiaire, agricole, ou à dominante ouvrière ayant au plus un brevet des collèges, un CAP ou un BEP.

Le cas des ménages agricoles permet de mettre en évidence l'interaction entre reproduction socioprofessionnelle et reproduction du style de vie : ce dernier a prioritairement lieu lorsque les ménages sont en situation de forte reproduction sociale ou lorsque la mobilité socioprofessionnelle est modérée. À l'inverse, les rares situations[106] de fortes mobilités sociales semblent limiter l'effet de la socialisation familiale à la consommation. L'éloignement des autres expériences socialisatrices et des nouveaux groupes de référence vis-à-vis du milieu social d'origine ne permet probablement que rarement aux dispositions acquises dans la famille de s'activer. On peut également faire l'hypothèse que les parents agriculteurs de personnes ayant connu une forte mobilité sociale avaient des styles de consommation atypiques au regard des autres agriculteurs. Ces deux hypothèses nécessiteraient cependant, pour être confirmées ou infirmées, des informations sur le style de consommation parental et sur celui du groupe de pairs, qui ne sont pas disponibles dans les données de l'enquête Budget de Familles.

L'effet modérateur de la trajectoire résidentielle est similaire à celui de la trajectoire sociale : au sein des ménages vivant dans un immeuble ou résidant dans l'agglomération parisienne, l'effet de l'origine agricole n'est pas significatif (Figure 45— modèle 10). À l'inverse, l'effet est significatif au sein des ménages vivant dans une maison individuelle hors agglomération parisienne, même s'il reste limité dans les autres zones urbaines de plus de 100 000 habitants.

---

[106] Sur les années 1985, 1989, 2000 et 2006, seuls 5,3% des ménages contenant au moins un enfant d'agriculteur (parmi les conjoints) ont un diplôme du supérieur, contre 13,4% des ménages qui ne contiennent pas d'enfant d'agriculteur parmi les conjoints. De même, seuls 9,8% des ménages contenant au moins un enfant d'agriculteur sont, au moment de l'enquête, des couples de cadres ou des ménages à dominante intermédiaire ou cadre (contre 21% des autres ménages dans cette situation). 46,4% des ménages contenant au moins un enfant d'agriculteur sont à dominante indépendante, ouvrière ou agricole. Ce chiffre n'est que de 20,7% chez les ménages ne contenant pas d'enfant d'agriculteur.



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Estimations réalisées avec la fonction margins du logiciel Stata à partir d'un modèle linéaire avec effet d'interaction entre la taille de l'unité urbaine, le type de logement et la part de parents agriculteurs.
Lecture : Parmi les ménages vivant dans une maison individuelle située dans une commune rurale et pour lesquels aucun des parents de la personne de référence (et de son conjoint le cas échéant) n'est déclaré agriculteur, la proximité relative prédite, toutes choses égales par ailleurs, avec le style de consommation agricole de 1985 est de 0,35.

Figure 45 : Proximité prédite avec le style de consommation agricole de 1985 selon la taille de l'unité urbaine de résidence, le type de logement et la part de parents agriculteurs (1985 – 2006)

Il apparaît ainsi que les conditions résidentielles sont non seulement primordiales dans la proximité avec le style de consommation agricole (voir Tableau 20), mais qu'elles exercent également un rôle modérateur sur l'effet de la socialisation familiale. Autrement dit, il apparaît que c'est lorsque les dispositions à consommer acquises lors de la socialisation primaire sont en mesure de s'activer, parce que les conditions matérielles le permettent, qu'elles en viennent à favoriser la reproduction du style de consommation expérimenté durant l'enfance. Dans le cas du style de consommation agricole, les grandes traversées de l'espace social ou de l'espace résidentiel semblent limiter, voire annuler l'effet de la socialisation primaire à la consommation.

2.2.4. La transmission genrée de la consommation

Deux dernières étapes analytiques sont nécessaires afin d'ouvrir deux « boîtes noires » : celle du couple et celle du « style de consommation ». Considérer la transmission du style de consommation de « couples à couples » est à la fois nécessaire et insuffisant. Nécessaire, d'abord, car cela permet d'avoir un propos synthétique portant sur l'ensemble des ménages, peu importe leur morphologie. Mais c'est également insuffisant, car cela laisse dans l'ombre des rôles spécifiques aux femmes et aux hommes dans les mécanismes de reproduction du style de consommation, autant dans le ménage étudié que dans ceux de leurs parents, dans la mesure où les deux parents des conjoints n'exercent pas nécessairement la même profession[107].

En limitant l'échantillon aux seuls couples hétérosexuels[108], il devient possible de considérer l'effet spécifique, toutes choses égales par ailleurs, des professions déclarées des mères et des pères des deux conjoints. Ce faisant, on peut mesurer une double interaction entre l'origine sociale et le genre à la fois du conjoint et de son ascendant. Trois constats ressortent de l'analyse de la proximité prédite avec le style de consommation agricole selon les PCS des quatre ascendants (Figure 46).

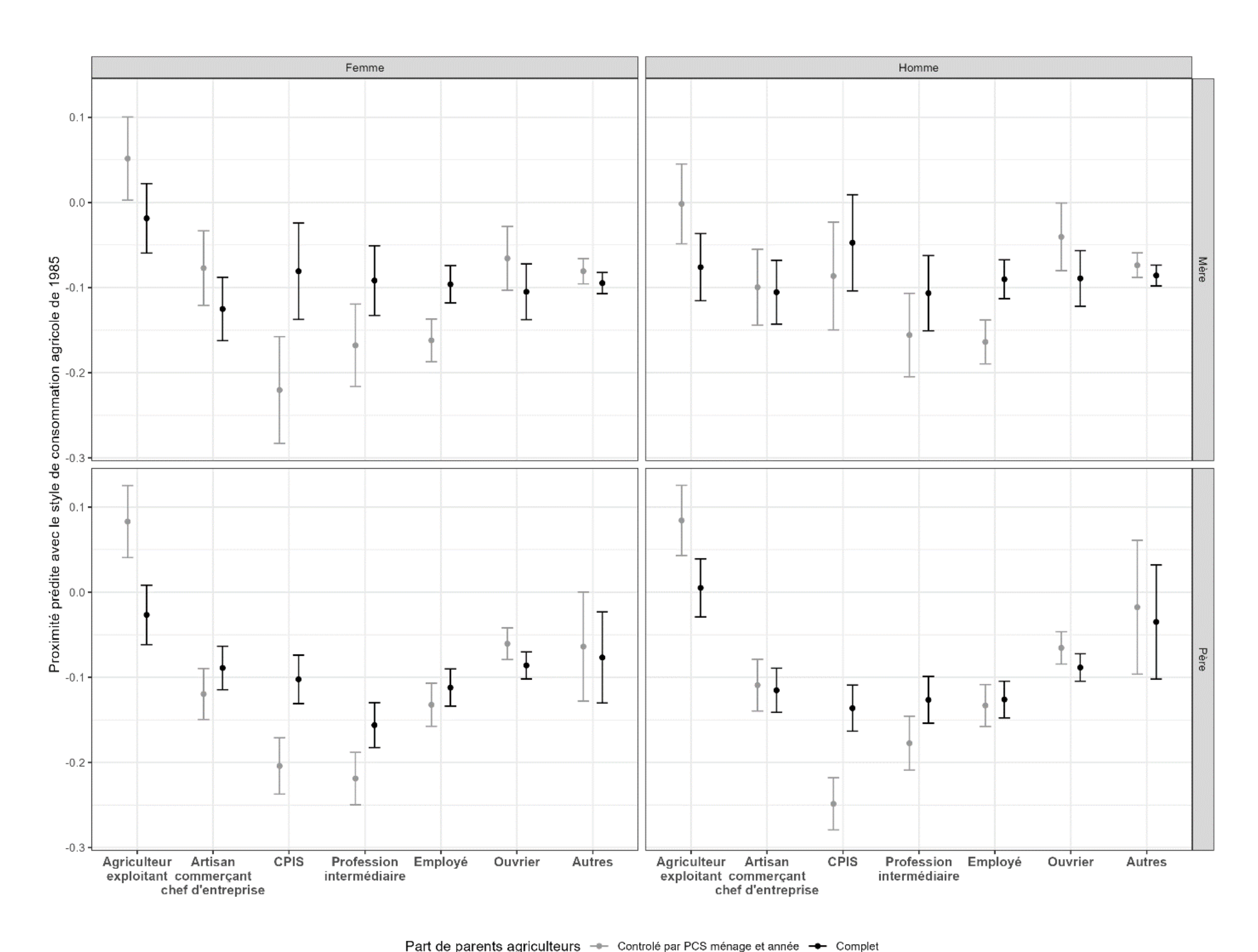
D'abord, on observe que la profession des mères des conjoints, hommes ou femmes, a un effet moindre que la profession des pères des conjoints. En particulier, la profession de la mère de l'homme n'a pas d'effet significatif sur la proximité avec le style de consommation

---

[107] En moyenne sur les quatre vagues d'enquête, dans 30,3% des couples de parents contenant un ou une agricultrice, l'autre conjoint ou conjointe avait une autre profession ou n'avait pas d'activité professionnelle déclarée ou connue. Cette dernière situation, particulière, concerne 22,9% des couples de parents contenant un ou une agricultrice. Mais 7,3% de ces couples sont hétérogames, l'autre membre du couple étant le plus souvent ouvrier (2,9%) ou employé (2%).

[108] Les couples hétérosexuels représentent 64,3% de l'échantillon (1985, 1989, 2000 et 2006).

agricole du ménage. Ce résultat est cohérent avec les travaux qui démontrent l'effet plus important de la PCS du père que de celle de la mère sur la trajectoire socioprofessionnelle des enfants (voir par exemple Peugny [2007]). La profession du père apparaît à nouveau plus déterminante que celle de la mère dans la transmission d'habitudes de consommation associées aux agriculteurs. Ce résultat est, de plus, cohérent avec le constat d'un style de consommation agricole porté prioritairement par les hommes (Tableau 20).



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Couples composés d'un homme et d'une femme vivant en Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Estimations réalisées avec la fonction margins du logiciel Stata à partir de deux modèles linéaires. Graphiques réalisés sur le logiciel R.
Lecture : Parmi les ménages composés d'un couple hétérosexuel (avec ou sans enfant) et dont la mère de la femme du couple est déclarée agricultrice exploitante, la proximité relative prédite, toutes choses égales par ailleurs, avec le style de consommation agricole de 1985 est de -0,02 (modèle complet).

Figure 46 : Proximité prédite avec le style de consommation agricole de 1985 selon la PCS des pères et mères des deux conjoints (1985 – 2006 ; couples hétérosexuels)

En revanche, on observe que l'origine sociale des hommes et des femmes a des effets d'ampleur similaire : l'origine agricole de la femme joue tout autant que l'origine agricole de l'homme dans la proximité avec le style de consommation agricole du ménage. Ce constat contredit, dans le cas des agriculteurs et de leur style de consommation, les travaux qui tendent à montrer le rôle prédominant des femmes dans la perpétuation des pratiques de consommation, du fait de leur assignation genrée à l'organisation de l'espace domestique (Le Wita, 1988 ; Court *et al.*, 2014). Encore une fois, cette place relativement importante des hommes dans la perpétuation d'habitudes de consommation agricoles a sans doute à voir avec l'orientation de ces derniers vers l'utilisation et l'entretien des espaces extérieurs, et la place qu'y occupe le « travail à côté » (Weber, 1989), à la frontière du bricolage et d'autres loisirs utiles traditionnellement masculins.

Enfin, on constate une interaction entre l'origine agricole, le genre du parent et le genre du conjoint : l'effet de l'origine agricole de la mère est plus important chez les femmes, tandis que l'effet de l'origine agricole du père est plus important chez les hommes. Ce résultat confirme les logiques genrées de socialisation à la consommation, la transmission des habitudes de consommation s'inscrivant dans une reproduction des rôles masculins et féminins qui amène les hommes à prendre prioritairement exemple sur les habitudes de leurs pères et les femmes à reproduire d'abord les pratiques maternelles.

Conclusion

Si les agriculteurs constituent un groupe social hétérogène et en déclin, les analyses présentées dans ce chapitre montrent que l'origine agricole de nombre de ménages métropolitains au tournant des années 2000 en France continue d'exercer un effet sur leur style de consommation ordinaire. Dans ce chapitre, nous avons donc fait le choix d'analyser une catégorie sociale particulièrement peu étudiée — les agriculteurs — décrivant leur style de consommation ordinaire ainsi que l'ampleur de sa transmission intergénérationnelle. Nous postulons que le constat de la transmissibilité du style de consommation ordinaire des parents aux enfants pourrait être également applicable à d'autres catégories sociales, mais l'étude de celles-ci reste à mener.

Les styles de consommation des ménages déclarant des parents agriculteurs demeurent empreints d'une proximité avec celui observé, en moyenne, chez les agriculteurs interrogés dans l'enquête Budget de Famille du 1985. Les mécanismes rendant compte de cette proximité

ne sont pas directement observables à l'aide de nos données, pas plus que ne le sont les styles de consommation des parents des ménages interrogés. Il apparaît toutefois raisonnable de considérer que la socialisation primaire familiale exerce un effet persistant sur les ménages interrogés, amenant en particulier ceux dont la trajectoire sociale et les conditions résidentielles sont favorables, et qui sont interrogés au milieu de leur cycle de vie, à déclarer des pratiques de consommation plus proches de celles des agriculteurs. Ce constat confirme la prégnance de ce que Pierre Bourdieu qualifie d'*hystérésis* de l'*habitus* (Bourdieu, 1980), dans le cas des consommations ordinaires typiques des agriculteurs. Certaines dispositions à consommer comme un agriculteur, acquises lors de la socialisation primaire, perdurent dans le temps et au-delà de l'enfance. Mais leur actualisation dans des pratiques réelles demeure largement conditionnée par les conditions matérielles d'existence actuelles, ainsi que par les expériences de socialisation secondaire vécues lors des études ou de l'activité professionnelle[109].

Le constat de cet effet d'hystérésis éclaire également le maintien de la polarisation de l'espace de la consommation ordinaire autour d'un clivage entre styles de consommation connectés et autonomes, malgré le déclin de la catégorie sociale emblématique de ce dernier pôle, les agriculteurs. La persistance de composantes de leur style de consommation dans celui de leurs enfants, qui eux, demeurent nombreux à la fin du XXe siècle, participe au maintien du pôle autonome de l'espace de la consommation ordinaire. Les développements présentés dans ce chapitre montrent que la tendance au *do it youself* et à l'autoconsommation, associées dans la littérature anglo-saxonne à des formes de rejets du consumérisme liés à des formes de politisation de la consommation chez certaines catégories sociales cultivées (voir en particulier Campbell [2005]), hérite, dans le cas français, d'habitudes héritées de milieux paysans. Par certaines composantes de leur style de consommation, en particulier le maintien de telles pratiques d'autoconsommation et leur plus faible mobilité de longue distance, les ménages agricoles et leurs enfants paraissent ainsi particulièrement en adéquation avec les injonctions à la relocalisation du mode de vie et de consommation pour des raisons environnementales. Mais le déclin continu de cette catégorie sociale amène inévitablement à la raréfaction progressive du nombre d'enfants d'agriculteurs et au déclin des pratiques typiques du style de consommation de leurs parents.

[109] La transmission du style de consommation ordinaire dépend également des domaines de consommation. Les effets de transmission des dispositions se traduisent prioritairement dans les pratiques alimentaires et d'équipement, là où les pratiques de déplacement et d'habillement restent moins largement emprguntes du sceau de celles vécues durant l'enfance (voir Annexe 27).

Chapitre 6. Un verdissement générationnel ? En quête d'une dynamique générationnelle dans la consommation de viande bovine

Introduction

Ce chapitre poursuit la réflexion sur l'articulation entre dispositions acquises et conditions matérielles d'existence en se focalisant cette fois-ci sur un domaine de pratiques particulier : la consommation alimentaire. Nous avons observé dans le premier chapitre la diffusion et la raréfaction de différentes pratiques de consommation ordinaire : intensification de l'équipement ménager, automobile et informatique, augmentation du rythme de renouvellement de ces équipements, augmentation du nombre et de la durée des séjours de vacances ; mais aussi baisse de la consommation de viande bovine et de l'autoproduction (voir Chapitre 1). Ces transformations se traduisent par un déplacement moyen de l'ensemble des ménages vers le pôle intégré et connecté de l'*espace de la consommation ordinaire de longue période* (voir Chapitre 2). Elles vont donc globalement à l'encontre de l'idée d'un verdissement des pratiques de consommation, à l'exception notable de l'une d'entre elles, la diminution de la consommation en viande bovine.

En centrant notre analyse sur cette pratique de consommation spécifique, nous souhaitons, dans ce chapitre, interroger la nature du processus de changement social pouvant concourir à un verdissement de la consommation ordinaire. Une telle baisse de la consommation de viande bovine traduit-elle prioritairement des effets de période ou des effets de génération ?

- Cette baisse touche-t-elle, sur la période observée, l'ensemble de la population, qui serait soumise à des variations du contexte économique, social et culturel — donc en partie des conditions matérielles d'existence — traduisant un effet dit *de période* ?
- Ou bien est-elle le résultat du renouvellement des générations, les plus anciennes disparaissant avec leurs habitudes, et étant relayées par de nouvelles générations, socialisées dans d'autres contextes, — et ainsi notamment porteuses de dispositions à une consommation de viande moins élevée — révélateur d'un effet dit *de cohorte* ?

Si certains facteurs liés à des chocs de périodes — en particulier l'épisode de la « vache folle » sur lequel nous reviendrons — ont souvent été présentés pour rendre compte de la diminution dans la consommation de viande bovine, l'effet proprement générationnel de cette tendance reste obscur. Identifier la cause de la baisse de la consommation de viande bovine est

complexe du fait de l'encastrement entre les effets de période et les effets de génération, mais aussi entre ceux-ci et les effets d'âge, ces trois effets risquant d'être confondus (voir Encadré 2)[110].

Encadré 2 : Les trois effets âge-période-cohorte

Dialogue illustratif adapté de Suzuki (2012, p. 452) :

« — A : Je n'arrive pas à me débarrasser de ce sentiment de fatigue. Je suppose que je deviens vieux. [Effet d'âge]

— B : Tu crois que c'est le stress ? Les affaires sont en baisse cette année, et tu as laissé ta fatigue s'accumuler. [Effet de période]

— A : Peut-être. Et toi ?

— B : En fait, je suis épuisé aussi ! Mon corps est très lourd.

— A : Tu plaisantes. Tu es encore jeune. Je pouvais travailler toute la journée quand j'avais ton âge.

— B : Oh, vraiment ?

— A : Ouai, les jeunes d'aujourd'hui sont se plaignent tout le temps ! Nous n'étions pas comme ça. [Effet de cohorte] »

Dans les données, âge, période et cohorte sont trois variables quantitatives colinéaires reliées par la relation suivante : période = génération + âge (par exemple : 2023 = 1994 + 29 pour une enquêtée de 29 ans née en 1994). Cette colinéarité empêche de savoir laquelle de ces variables a un effet sur une variable expliquée, par exemple sur la consommation de viande, en utilisant des modèles de régression. On désigne cette difficulté méthodologique comme le « problème d'identification APC ». En pratique, chercher à distinguer les effets d'âge, de période et de cohorte conduit en fait à s'interroger sur deux dimensions principales :

---

[110] Par exemple, s'agissant des opinions concernant l'environnement, la dimension générationnelle est souvent décrite comme primordiale, mais n'est pas toujours clairement distinguée de la question de l'âge (comme le suggérait déjà Frederick Buttel en 1979 [Buttel, 1979]). Les jeunes sont ainsi supposés avoir des valeurs et opinions plus favorables à la protection de l'environnement et des pratiques plus sobres (Stanes *et al.*, 2015). Les générations sont ainsi décrites comme porteuses d'habitudes plus ou moins sobres, les nouvelles générations étant censées se distinguer, dans le débat public (voir par exemple l'article de Forbes publié en 2020 [www.forbes.fr/business/lengagement-des-generations-y-et-z-pour-lavenir/]) comme dans certaines publications scientifiques (Chancel, 2014), des baby-boomers aux habitudes de consommation plus polluantes. Il demeure le plus souvent difficile de distinguer l'effet du vieillissement de celui de la génération dans le moindre environnementalisme des personnes âgées.

(1) L’ampleur respective de chacun de ces effets : peut-on mesurer et classer leur importance relative ? Certains sont-ils nuls ? Jouent-ils de façon contradictoire ? S’annulent-ils les uns les autres ?
(2) La nature des mécanismes par lesquels transite chacun de ces effets : en quoi ont consisté les expériences socialisatrices générationnelles ? Comment le cycle de vie et la période peuvent-ils participer à modeler les pratiques étudiées ?

Après avoir contextualisé dans une première partie les changements observés dans la consommation de viande bovine dans la dynamique d’ensemble des comportements alimentaires en France — qualifiable de « verdissement partiel », ce chapitre reviendra dans une deuxième partie sur le défi méthodologique que constitue l’analyse des effets d’âge, de période et de cohorte et sur la contribution que nous entendons apporter à ce champ d’études. La nécessité d’identifier les mécanismes précis intervenant dans les trois effets âge-période-cohorte pour pouvoir les distinguer nous a conduit à nous concentrer sur une seule pratique, la consommation de viande bovine. Les deux parties suivantes présenteront en détail les mécanismes sur lesquels s’appuie la modélisation des effets d’âge, de période et de cohorte et les résultats de l’analyse que nous proposons. Le chapitre conclut sur une discussion des apports et limites de cette méthode et sur les nombreux raffinements méthodologiques auxquels elle pourrait donner lieu. Il n’a pas la prétention d’apporter une réponse absolue à la question de l’existence et de la nature de la dynamique proprement générationnelle dans la consommation de viande bovine. Même au terme de l’analyse, l’effet de cohorte apparaît plus comme une conjecture probable que comme un fait établi. S’il ne renonce pas à l’ambition de mieux comprendre les dynamiques du changement social, ce chapitre vise avant tout à déployer une méthodologie permettant d’arrimer l’analyse de ces changements à des mécanismes concrets survenant au travers des évolutions de périodes, du renouvellement des cohortes et de l’avancée en âge.

1. Les transformations de la consommation de la viande bovine

1.1. Le verdissement en demi-teinte des pratiques alimentaires[111]

Lues au prisme de la question du verdissement des pratiques de consommation alimentaire, les transformations survenues sur la période récente (depuis les années 1980 -1990) brossent un portrait en demi-teinte. La consommation de viande, en particulier des viandes les plus polluantes (ovines et bovine) a reculé, et la labellisation des produits issus de l'alimentation biologique est apparue et s'est rapidement diffusée au sein de la population. Mais la diffusion d'aliments transformés et à l'emballage de plus en plus important et la raréfaction des pratiques d'autoproduction ne permettent pas de conclure à un verdissement général des pratiques alimentaires des Français sur la période récente.

1.1.1. Recul de l'autoproduction et essor de l'alimentation transformée

Les plats préparés et les aliments nécessitant un faible temps de préparation sont de plus en plus consommés depuis le début du XXe siècle. Leur diffusion au sein de la classe ouvrière américaine a été mise en relation avec l'importance du prix des énergies utilisées pour cuisiner (bois, charbon, gaz puis électricité), la rareté des équipements électroménagers de qualité, et par l'intérêt des travailleurs à dédier plus de temps au travail rémunéré qu'aux tâches domestiques (Turner, 2006). Elle a aussi correspondu à une offre commerciale croissante, en lien avec le développement de l'industrie agroalimentaire. Si l'impact carbone de la production de tels aliments n'est pas nécessairement supérieur à celui lié à leur préparation et à leur stockage à domicile (Büsser & Jungbluth, 2009), de tels produits bénéficient généralement d'un important emballage, générateur de volumes de déchets qui en font des produits polluants. Ainsi, entre 1997 et 2004, les déchets dus aux emballages se sont accrus de 10 millions de tonnes dans les 15 premiers pays de l'Union Européenne (Trentmann, 2016). Si ce processus est nocif pour l'environnement, il a néanmoins permis de réduire le temps de travail domestique

---

[111] Certains des éléments présentés ici reprennent et développent des éléments présents dans le Chapitre 3 « Anciens et nouveaux régimes alimentaires » de l'ouvrage *La Conversion écologique des Français : contradictions et clivages* », corédigés avec Philippe Coulangeon, Yoann Demoli et Ivaylo Petev (Coulangeon *et al.*, 2023)

et a accompagné la croissance de l'activité des femmes auxquelles les tâches domestiques restent le plus souvent dévolues[112].

Un corollaire de ces transformations réside dans la grande raréfaction des pratiques d'autoproduction domestique au cours des trente dernières années. Ainsi, selon les enquêtes *Budgets de Famille* de l'INSEE, alors qu'en 1985, 33% des ménages déclaraient avoir consommé des légumes issus de leur propre production, ils ne sont plus que 15% en 2017 à être dans cette situation. De la même manière, en 1985, 11% des ménages déclaraient consommer du lait, du fromage ou des œufs issus de leur propre production alors qu'ils sont moins de 5% dans ce cas en 2017. Une telle transformation est largement redevable du renouvellement générationnel : au moment de la vie le plus opportun pour tenir un potager, c'est-à-dire entre 60 et 65 ans (BDF — INSEE), 37,5% des ménages nés entre 1921 et 1945 consommaient des légumes issus de leur propre production contre seulement 24% des ménages nés entre 1945 et 1957 observés aux mêmes âges. Traditionnellement ancrée dans le monde paysan, dans lequel une partie des récoltes ou des produits de l'élevage était consommée par les travailleurs, l'autoproduction alimentaire s'est longtemps maintenue en France, malgré la diminution de la population agricole. Cela est notamment lié aux similarités qu'ont longtemps partagées les styles de consommation ouvrier et paysan, notamment du fait de l'histoire de l'industrialisation française, de la mobilité sociale entre ces deux groupes et de la forte implantation des ouvriers dans les espaces ruraux (voir chapitre précédent). En outre, les formes traditionnelles d'autoconsommation, qui subsistent notamment au sein des générations anciennes des catégories populaires, reflètent davantage le poids des contraintes économiques d'accès à la consommation marchande (Weber, 1998) que l'adhésion militante aux vertus de l'autoproduction qui motive certaines résurgences contemporaines des pratiques potagères.

1.1.2. L'essor des écolabels alimentaires

Si, au cours des 40 dernières années, l'achat d'aliments transformés a crû, si l'approvisionnement hors marché — par la cueillette ou l'autoproduction — a largement diminué, des dispositifs institutionnels, en particulier des labels, sont progressivement créés afin de favoriser la traçabilité des produits, mais aussi de promouvoir des objectifs environnementaux, éthiques et/ou nutritionnels. Les labels attestant de l'origine biologique des produits achetés sont parmi les plus connus et répandus. Le label *AB (Agriculture Biologique)*

---

[112] Voir Smith, Ng, & Popkin (2013). Sur cette question, voir également Plessz et Étilé (2019).

a été créé en 1985 (et aligné sur le label bio européen en 2009), mais celui-ci n'était encore l'objet que d'un très faible nombre d'achats à la fin des années 1990. Ainsi, en 1998, selon l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie de l'INSEE, 27% des Français déclaraient ne pas connaître l'existence des produits de l'agriculture biologique, et 44% déclaraient les connaître, mais ne jamais en acheter. Au total, seuls 6% de la population déclarait en acheter régulièrement (23% déclaraient en acheter occasionnellement). En l'espace de moins de vingt ans, le label bio s'est très largement imposé dans les achats effectués par les ménages, même si l'ampleur de cette diffusion dépend de la nature des aliments consommés. Ainsi, en 2016, 18% des ménages déclaraient acheter systématiquement ou presque du lait et des œufs d'origine biologique tandis que ce taux était de 9% pour les fruits et légumes et de 6% pour la viande et le poisson (Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages 2016, CGDD/SDeS). Au total, en 2016, 71% des individus déclarent consommer au moins de temps en temps des fruits ou légumes d'origine biologique.

En définitive, si la consommation d'aliments bio demeure modeste (moins de 4% des achats alimentaires en 2017 selon l'Agence BIO), la croissance et la banalisation de la pratique d'achat d'aliments labellisés comme étant d'origine biologique sont incontestables. Celle-ci renvoie à divers phénomènes. D'abord, elle est soutenue par la politique volontariste menée par l'État durant les 20 dernières années, notamment avec l'objectif d'agrandissement de la surface agricole utile dédiée à l'agriculture biologique (Dubuisson-Quellier, 2018). La promotion des écolabels se fonde plus largement sur une nouvelle philosophie de l'action publique dans laquelle la régulation économique est déléguée aux consommateurs, conçus comme acteurs rationnels qui, par leurs choix informés, doivent réorienter les pratiques des producteurs (Dubuisson-Quellier, 2016).

Ensuite, cette croissance est redevable de la prévalence de plus en plus importante d'un objectif de « mieux manger », en particulier d'éviter de s'exposer à des modes de production néfastes pour la santé. Les études effectuées sur la consommation de produits issus de l'agriculture biologique attestent certes de l'importance des attitudes et valeurs liées à l'environnement dans l'explication des comportements de consommation de bio (Grunert et Juhl, 1995 ; Millock et Nauges, 2011). Mais les motivations de la consommation de produits bio sont multiples et l'environnement (10% selon l'EPCV 1998, INSEE) arrive loin derrière la santé (32%) ou le souci de consommer des aliments plus naturels (34%). Ainsi, l'enquête menée par Claire Lamine sur les consommateurs de bio « intermittents », c'est-à-dire adoptant ce choix

de consommation de manière partielle, révèle la très forte inquiétude des mangeurs de bio. Leur discours bascule sans cesse du souci de soi au souci de l'environnement, avec une recherche permanente du « bon », qu'il s'agisse de « bon pour le corps », « bon pour le goût », « bon au regard des prescriptions morales » ou « bon pour l'environnement et associé au souci du naturel » (Lamine, 2008). Cette difficulté à séparer les motivations publiques et privées dans l'anxiété partagée par les mangeurs de bio explique sans doute en partie les résultats divergents des études qui ont cherché à établir la primauté des préoccupations environnementales sur les préoccupations sanitaires ou l'inverse (certaines études [Andersen, Millock & Wier, 2005 ; Griffith & Nesheim, 2008] trouvent un impact supérieur des préoccupations sanitaires quand d'autres [Durnham, 2007] trouvent l'inverse). La croissance d'une telle « anxiété alimentaire » explique sans conteste la relative rapidité avec laquelle le label biologique s'est diffusé dans la consommation alimentaire des ménages.

1.1.3. Le recul de l'alimentation carnée

Nous focalisons les analyses effectuées dans ce chapitre sur la question de l'évolution de la consommation de viande, et plus particulièrement de viande bovine, considérée comme une source de nuisance environnementale de premier plan[113]. Au cours des Trente Glorieuses, l'accroissement du revenu moyen des Français et la baisse des prix de certains biens autrefois très faiblement consommés rendent accessibles au plus grand nombre des aliments bien plus rarement consommés avant les années 1950. Ainsi en va-t-il des viandes, et en particulier des viandes de bœuf et viandes ovines, dont la consommation croit régulièrement depuis le milieu du dix-neuvième siècle jusqu'à la fin des années 1980 (Lepage, 2002). Les modes d'alimentation majoritaires — ceux des paysans et ouvriers — qui demeurent, jusqu'à la fin du XIXe siècle, essentiellement végétariens (composés de pain, crêpes, pommes de terre, légumes, légumineuses), structurés autour de la soupe, et ne consommant de la viande ou de la bière qu'une à deux fois par semaine ou lors d'événements tels que Mardi-Gras (Daumas, 2016, p. 69-91), accèdent, à des rythmes différents, à la consommation de viande de boucherie.

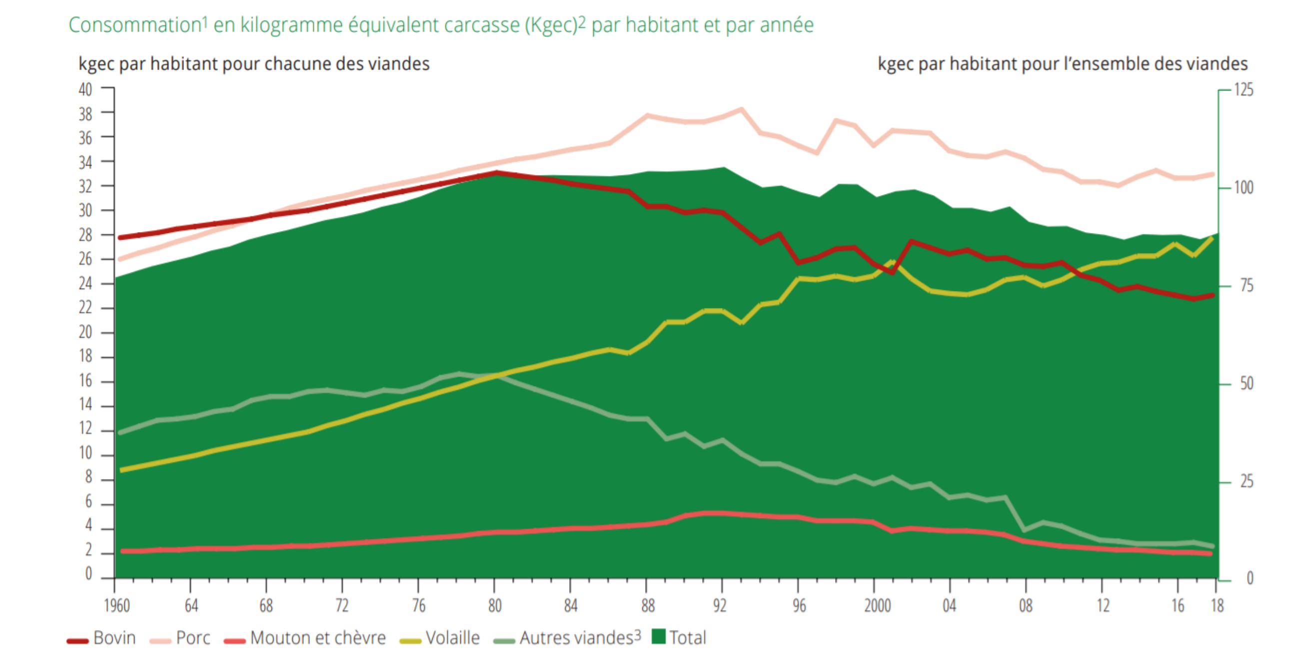
La tendance à la croissance de la consommation de viande ainsi que du budget dédié s'interrompt dans les années 1980 et s'inverse même dans les années 1990. Cette tendance n'est

[113] Selon le cabinet de conseil Carbone 4 (Annexe 1), la viande représente en moyenne près de 10% des émissions en équivalent CO2 par personne. Selon la FAO, à l'échelle mondiale, un kilo de viande de bœuf émettrait en moyenne 46,2 kg d'équivalent CO2 (Gerber, 2014). Cela en fait la première source d'émission de gaz à effet de serre lié à l'élevage.

pas spécifique à la France, mais s'observe dans d'autres pays développés comme le Royaume-Uni (Clonan *et al.*, 2016). Elle se repère d'abord dans les bilans d'approvisionnement (voir Figure 47 [Lemarquis et Beaufils, 2020]). Entre 1980 et 2018, la consommation de viande bovine (bœuf et veau) a très largement baissé, passant d'environ 32 kg équivalents carcasse[114] par habitant à 23 kg, soit un niveau inférieur à 1960 (28 kg). Parallèlement, la consommation de viande de volaille a poursuivi sa forte hausse, passant de 16 à 28 kg/habitant. La baisse de la consommation de viande bovine se traduit ensuite dans la structure globale du budget alimentaire des ménages français à domicile (Figure 48). La part du budget dédiée à la viande est ainsi passée de 32% en 1985 à 19% en 2017.

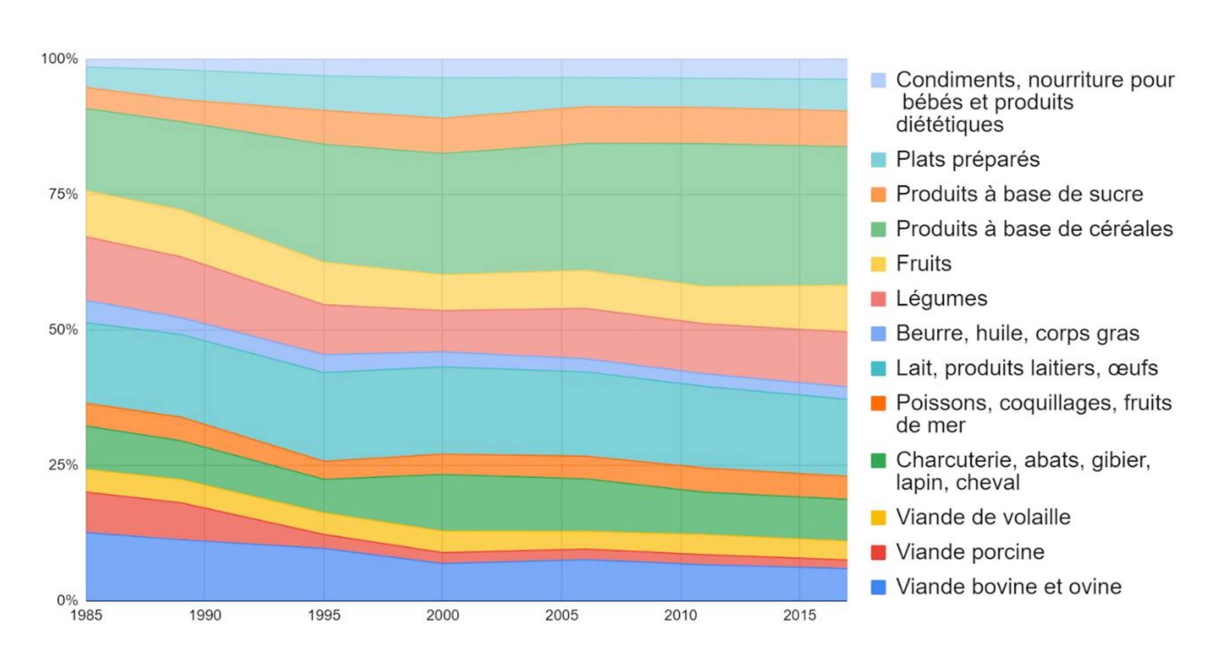
La baisse la plus importante concerne la viande bovine et ovine, qui passe de 13% à 6%. Cette baisse peut être mise en relation avec la succession de scandales sanitaires ayant touché la filière (veau aux hormones durant les années 1980, crise de la « vache folle » entre 1996 et 2000 [voir Setbon *et al.*, 2005]) et ayant pu entraîner une défiance durable des consommateurs vis-à-vis de modes de production industriels de viande rouge. Mais cette diminution prolonge et renouvelle également une tendance de plus long terme à la dévalorisation, pour des raisons nutritionnelles et éthiques, des aliments carnés, en particulier de la viande rouge (bœuf, veau et agneau rejoignent ainsi la viande équine, dont la diminution de la consommation est plus ancienne). Cette dévalorisation et la promotion du végétarisme sont des phénomènes anciens, qui connaissent une première institutionnalisation en France entre 1880 et 1914, notamment avec la création de la Société Végétarienne de France (Hondermarck, 2018). Celle-ci mêle, dès cette époque, des considérations physiologiques et morales, la consommation de viande étant à la fois vue comme un excitant à proscrire (au même titre que l'alcool ou le tabac) et comme le signe d'une « brutalité malsaine envers les animaux, supposée porter en germes une brutalité envers les hommes » (Hondermarck, 2018, p. 15). L'impact environnemental de telles consommations ne s'impose dans le débat public que depuis les années 2000 (voir ci-dessous), et paraît n'ajouter qu'une nouvelle pierre à la défiance vis-à-vis de ces aliments.

[114] Le poids en équivalent carcasse inclut les os, le gras ou les abats, ce qui ne correspond pas au poids net acheté, les viandes étant pour la plupart dégraissées, désossées et les abats éliminés à la sortie de l'abattoir. Utilisée par le ministère de l'Agriculture, cette mesure permet d'agréger ensemble les viandes issues de différentes productions animales et ayant subi différents degrés de transformation (moyennant l'utilisation de coefficients).



Source : Lemarquis et Beaufils, 2020
Lecture : En 196,0 en France, la consommation de viande bovine était de 28 Kgec par habitant. La consommation totale de viande était de 76 Kgec par habitant.

Figure 47 : 1960 – 2018 : une structure de consommation qui se modifie en faveur de la volaille et du porc



Source : INSEE - Enquêtes Budget de famille 1985, 1989, 1995, 2000, 2001, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.
Note : Catégories inspirées du travail de recodage réalisé par Remi Sinthon (projet Claspop de l'ANR)
Lecture : En 1985 en France, 13% des dépenses alimentaires à domicile étaient consacrées à l'achat de viande bovine et ovine fraîche ou surgelée.

Figure 48 : Composition du budget alimentaire à domicile de 1985 à 2017.

A l'inverse, certaines consommations carnées se développent entre 1985 et 2017 (Figure 48) : il en va ainsi des produits de charcuterie (jambon cuit par exemple) et des plats transformés (tels que les cordons bleus), qui impliquent de fait une consommation croissante de viande d'origine porcine et de volaille (Figure 48).

La moindre importance de la viande, et en particulier de la viande bovine dans les régimes alimentaires, constitue le fait majeur permettant d'arguer un verdissement des régimes alimentaires des Français. Toutefois, la présentation des autres évolutions relatives aux aliments labellisés et aux pratiques de transformation et d'approvisionnement des produits nuance ce constat qui ne permet pas de généraliser le verdissement observé à l'ensemble des comportements alimentaires.

1.2. Consommation de viande bovine et changement social

Une telle baisse observée dans la consommation de viande bovine et dans le budget qui lui est alloué traduit-elle avant toute chose une transformation globale, qui concernerait l'ensemble des classes d'âge, les amenant, au fil des années, à diminuer leur consommation de viande bovine ? Ou bien renvoie-t-elle avant tout à un phénomène de renouvellement générationnel, les jeunes générations[115] consommant moins de viande bovine que les anciennes générations (aux mêmes âges) ? Classique dans l'étude du changement social, cette question de l'influence respective des effets de période et des effets générationnels trouve, dans l'étude de la consommation de viande bovine, un écho particulièrement fort. En effet, les différentes crises sanitaires, ou la sensibilisation progressive de l'ensemble de la population à de nouvelles normes sanitaires, diététiques, ou environnementales, pourraient très largement expliquer la baisse de la consommation de viande bovine, témoignant de la prépondérance d'un effet de période. Mais le renouvellement générationnel pourrait également affecter les habitudes de consommation observées au niveau agrégé. Les discours médiatiques qui font de la baisse de la consommation de viande bovine l'apanage des générations nées après les années 1990, qui auraient grandi dans un contexte de remise en question des régimes carnés, suggèrent que le renouvellement générationnel amènerait à une baisse de la consommation de viande bovine. Plus largement, l'exposition précoce et croissante des nouvelles générations à des normes

---

[115] En particulier, les personnes nées après la fin des années 1990, parfois qualifiées de « Génération Z » sont souvent présentées comme particulièrement concernées par l'environnement, s'opposant en cela aux baby-boomers (voir par exemple *oxfammagasinsdumonde.be/jeunes-vegetariens-vs-vieux-boomers ou l'article publié sur le site Le Monde par Léa Iribarnegaray en 2021*)

diététiques ainsi qu'aux études médicales et nutritionnelles faisant de la consommation de viande rouge un des facteurs favorables à l'apparition de certaines pathologies (maladies cardiovasculaires, cancers du côlon, cholestérol) et à l'obésité[116] pourrait concourir à ce que les nouvelles générations laissent plus volontairement et durablement de côté ce type d'aliment. Inversement, le fait d'avoir grandi dans un contexte où la viande bovine est abondante et plus facilement accessible pourrait favoriser le développement, chez les nouvelles générations, d'habitudes de consommation dans lesquelles une viande autrefois réservée à certains milieux sociaux ou à certains événements festifs se trouve banalisée. Les nouvelles générations seraient alors porteuses d'habitudes plus portées sur la consommation de viande bovine que les anciennes, l'effet de génération venant limiter l'ampleur de l'effet de période. Ces différentes hypothèses témoignent de l'intérêt de distinguer effets de période et de cohorte dans l'étude des évolutions de la consommation de viande bovine à un niveau agrégé. Transformations du contexte matériel, économique et culturel, et renouvellement générationnel constituent, à ce titre, deux principes explicatifs du changement social distincts, dont la séparation permet de mieux saisir les logiques sociales à l'œuvre dans la baisse observée de la consommation de viande bovine.

Ces deux effets renvoient à deux conceptions complémentaires du changement social et culturel. Stephen Vaisey et Omar Lizardo en rendent compte dans un article publié en 2016 et consacré à l'explication du changement culturel. Ils présentent ces deux conceptions comme deux modèles distincts : celui de la « fragmentation culturelle » et celui des « dispositions acquises » (« *Cultural Fragmentation* » et « *Acquired Dispositions* »). Le premier renvoie avant tout aux travaux d'Ann Swidler et de Paul DiMaggio qui suggèrent que la culture ne fonctionne pas — dans le sens où elle n'affecte pas les conduites individuelles — prioritairement par le biais de la socialisation et de son internalisation par les individus. Ces auteurs considèrent que la culture consiste avant tout en des significations publiquement disponibles qui « facilitent certains schémas d'action, en les rendant directement disponibles, tout en décourageant d'autres » (Swidler, 1986 p. 283). L'environnement physique et social fournit, selon DiMaggio, les sources de la stabilité de nos croyances, représentations et pratiques (DiMaggio, 1997). Autrement dit, les pratiques entreprises et les croyances exprimées à un moment sont avant tout liées au contexte immédiat qui constitue le cadre matériel et culturel dans lequel de telles actions et croyances surviennent. Le changement social et culturel

[116] Voir à ce titre l'ouvrage collectif dirigé par Thomas Depecker, Anne Lhuissier et Aurélie Maurice (2013) et en particulier la contribution d'Olivier Lepiller (2013, p. 134-141)

serait alors avant tout dû à des changements affectant le contexte de l'action. Comme l'expriment Vaisey et Lizardo, dans le modèle de la fragmentation culturelle, l'effet de période est prépondérant : « les conditions sociales contemporaines *devraient jouer le rôle le plus important pour rendre compte du changement culturel agrégé »*[117].

A l'inverse, le modèle des dispositions acquises, largement lié au concept d'*habitus* (Bourdieu, 1980 — voir Chapitre 3) considère que les pratiques entreprises et les croyances exprimées à un moment *t* résultent avant tout de schèmes d'action et de pensée acquises lors de la socialisation primaire, qui se trouvent incorporés par les individus. Ces dispositions stables acquises lors des années de jeunesse continuent, tout au long de la vie, à générer des pratiques stables elles aussi, suggérant que les « conditions sociales passées devraient jouer le rôle le plus important pour engendrer les changements culturels ultérieurs »[118]. Selon ce modèle, l'effet de génération serait prépondérant pour comprendre les changements sociaux et culturels. Comme l'expliquent encore Vaisey et Lizardo, « le modèle de fragmentation culturelle focalise notre attention sur les conditions publiques de l'environnement contemporain, tandis que le modèle des dispositions acquises focalise notre attention sur le moment où les dispositions d'une personne ont été acquises. Il s'avère que cette différenciation est exactement parallèle à la distinction entre les effets de période et les effets de cohorte dans la littérature démographique. »[119]. Ces deux effets, qui correspondent à deux modèles différents, renvoient en fait à la vitesse à laquelle le changement social et culturel survient, autrement dit au laps de temps qui s'écoule entre la cause et l'effet. Dans le modèle de la fragmentation culturelle, la cause (normes sanitaires, inquiétude environnementale, etc.) agit de manière immédiate sur la consommation de viande bovine, tandis que dans le modèle des dispositions acquises, l'effet de la cause est médié par l'internalisation qu'en font les individus, et agit de manière essentiellement différée sur les pratiques.

La distinction de l'effet de période et de l'effet de génération fait en fait intervenir un troisième effet : celui lié au parcours de vie. Ce qu'il est convenu d'appeler l'« effet d'âge » affecte également nombre de phénomènes sociaux, et l'on peut s'attendre à ce que la

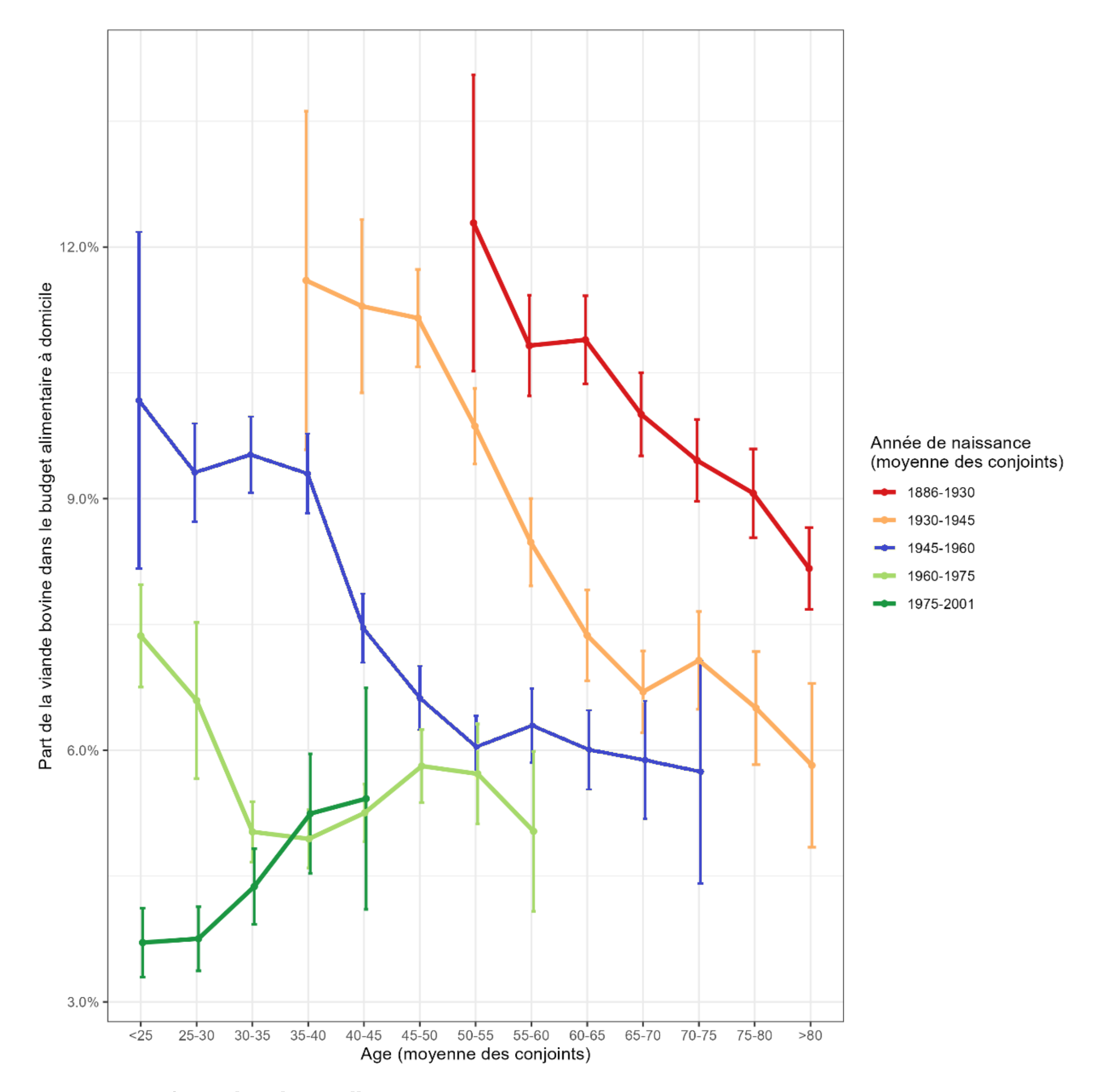
---

[117] « contemporaneous social conditions should play the largest role in accounting for aggregate cultural change » *(Vaisey et Lizardo, 2016)*

[118] « This suggests that past social conditions should play the largest role in driving subsequent cultural shifts » (Vaisey et Lizardo, 2016)

[119] « The cultural fragmentation model focuses our attention on the public conditions of the contemporaneous environment, whereas the acquired dispositions model focuses our attention on the time at which a person's dispositions were acquired. This differentiation, it turns out, has an exact parallel to the distinction between period effects and cohort effects in the demography literature »

consommation de viande bovine ne fasse pas exception. Cet effet d'âge renvoie à l'ensemble des changements biologiques ou sociaux qui affectent les individus lorsqu'ils vieillissent. Du fait des changements dans la composition du ménage, dans les ressources économiques et temporelles, mais aussi dans les probabilités d'occurrence de certaines pathologies (cancers, maladies cardiovasculaires), il est raisonnable de s'attendre à ce que la consommation de viande soit sensible à l'avancée en âge des individus.



Source : INSEE, Enquête Budget de Famille 1985, 1989, 1995, 2000, 2006 2011 et 2017
Champ : Ménages ordinaires de France métropolitaine
Lecture : Les ménages dont les conjoints (ou le chef de ménage si la personne ne vit pas en couple) avaient en moyenne moins de 25 ans et étaient nés en moyenne entre 1975 et 2001 consacrent 3,8% de leur budget alimentaire à domicile à l'achat de viande bovine fraîche ou surgelée.

Figure 49 : Part du budget alimentaire à domicile consacrée à la viande bovine selon l'âge et l'année de naissance

Pour autant, les analyses empiriques ne permettent pas de clairement distinguer ces trois effets d'âge, de période et de cohorte, dans la mesure où ils sont très largement confondus (Ryder 1965). La Figure 49 témoigne de la présence de ces trois effets bruts dans les données des enquêtes de 1985 à 2017. Il en va ainsi de l'effet de cohorte : à chaque âge, les individus des cohortes les plus anciennes consacrent généralement une part plus importante de leur budget alimentaire à domicile à la viande bovine que les cohortes les plus récentes. Ainsi, à 55-60 ans, les individus nés (moyenne de l'année de naissance des conjoints le cas échéant) entre 1886 et 1930 tendent à dédier une part plus importante à la consommation de viande bovine (11% environ) que les ceux nés entre 1930 et 1945 (10% environ), eux-mêmes consommant plus que les individus nés après 1945 (environ 6%).

Les effets d'âge transparaissent également : on constate notamment une baisse, inégale selon les cohortes, du budget dédié à la viande bovine passé 60 ans. L'effet de période peut également être lu en filigrane. C'est notamment ainsi que peut être interprétée la baisse très forte qui survient à un certain moment du parcours de vie, mais en décalage pour chaque cohorte (entre 16 et 35 ans pour les cohortes nées entre 1960 et 1975, 35 et 55 ans pour celles nées entre 1945 et 1960, 45 et 70 pour celles nées entre 1930 et 1945 et après 60 ans pour celles nées avant 1930). Ces différentes baisses sont en fait globalement survenues au même moment, soit entre 1985 et 2000. Une telle baisse correspond-elle à des effets de cycle de vie, qui surviendrait en décalage selon les générations ? Ou bien à un effet prédominant de la période ?

Ce questionnement soulève la nécessité d'identifier les effets nets d'âge, de période et de cohorte. Mais distinguer leurs effets respectifs relève souvent du casse-tête méthodologique, car l'égalité parfaite *âge = période — cohorte* se traduit par une parfaite colinéarité lorsque ces trois variables sont incluses dans le même modèle économétrique. Une telle colinéarité rend les méthodes ordinaires de régression inopérantes pour identifier les effets nets de période, d'âge et de cohorte dans l'explication des évolutions de la consommation de viande bovine à un niveau agrégé. Dans la partie suivante, nous faisons un rapide retour sur les différentes solutions méthodologiques envisagées pour solutionner ce problème d'identification avant de tracer les contours de la méthode adoptée dans ce chapitre.

2. Un défi méthodologique

Méthodologiquement, une observation à un moment *t* est insuffisante pour identifier si un changement de pratiques ou d'attitudes est le résultat d'un effet de période, d'âge ou de cohorte. Mais même lorsque l'on dispose d'enquêtes répétées dans le temps sur une période relativement longue, comme c'est le cas avec les enquêtes Budget, prouver l'existence d'un effet de génération ou d'un effet de période est parfois vu comme une « quête sans fin et inutile »[120]. L'intrication mathématique de ces trois effets a abouti à des propositions méthodologiques multiples, âprement débattues et souvent finalement rejetées, cherchant à identifier l'ampleur de chacun de ces effets. Les modèles visant à établir l'existence d'effets de cohortes à partir de données quantitatives donnent alors l'image de sables mouvants face auxquels les méthodologues rivalisent de complexité et d'innovation, mais perdent parfois de vue la dimension proprement sociologique du problème étudié. L'échec des exercices purement statistiques à modéliser les effets d'âge, de période et de cohorte (Fosse et Winship, 2019a) invite à mieux comprendre les mécanismes par lesquels l'année de naissance, le contexte contemporain ou le moment du cycle de vie affectent les phénomènes étudiés (Winship et Harding, 2008).

2.1. Les 3 âges du problème âge période cohorte

L'analyse âge-période-cohorte a une histoire longue et controversée en sciences sociales, aboutissant à des dizaines d'ouvrages et d'articles[121]. Différentes techniques statistiques ont été proposées, puis souvent critiquées et largement abandonnées, afin de résoudre le « problème d'identification » et d'obtenir une estimation des coefficients linéaires relatifs aux effets d'âge, de période et de cohorte dans un modèle économétrique. Ces solutions peuvent être grossièrement réparties en 3 groupes : les solutions basées sur des contraintes explicites, les solutions basées sur des contraintes mécaniques (Fosse et Winship, 2019a) et les solutions partielles.

Les premières solutions reposent sur le fait de poser des contraintes lourdes, mais explicites sur le modèle, afin de contourner le problème d'identification. Certains auteurs

[120] « The search for methodological solutions to the APC identity is an endless and fruitless quest ». (Fienberg, 2013, p. 1983)

[121] Ces développements s'appuient en grande partie sur l'excellente synthèse d'Ethan Fosse et Christopher Winship (2019a) et sur l'ouvrage collectif édité par Andrex Bell (2020). Nous renvoyons à ces publications pour un examen approfondi des méthodes proposées pour résoudre le problème APC.

décident par exemple d'exclure une variable de l'analyse (voir par exemple les travaux de Brooks & Manza [1997], Firebaugh [1989] ou plus récemment Voas & Chaves [2016]). En supposant que l'effet de cette variable est nul (par exemple l'âge, en faisant l'hypothèse qu'il n'affecte pas la variable expliquée), il devient possible d'estimer les coefficients relatifs aux deux autres variables (par exemple, la période et la cohorte). D'autres travaux, en particulier les plus anciens d'entre eux (voir notamment les travaux de Stephen Fienberg et William Mason [1979, 1985]) choisissent de considérer que les coefficients relatifs à deux groupes adjacents (par exemple les 25-30 et les 30-35 ans pour l'âge, ou les personnes nées en 1945-50 et les personnes nées en 1950-1955 pour la cohorte) sont égaux. Ces méthodes dites de « variables contraintes » (Thisj, te Grotenhuis et Scheepers, 2020) ont été largement débattues et critiquées. En particulier, les hypothèses amenant à omettre une variable ou à imposer une parfaite égalité entre deux groupes sont souvent lourdes au regard des phénomènes sociaux ou démographiques étudiés et ne font pas toujours l'objet d'explicitations et de justifications claires (Thisj, te Grotenhuis et Scheepers, 2020 ; Fosse et Winship, 2019b).

Un deuxième âge des méthodes d'identification APC a été marqué par les propositions méthodologiques de Wenjiang Fu, Yang Yang et Kenneth Land (Fu, 2000; Fu, Land et Yang, 2011; Yang and Land, 2006, 2013; Yang *et al.*, 2008), qui envisagent, en passant par des techniques statistiques plus sophistiquées, de se passer de telles hypothèses posées sur une ou plusieurs des trois variables. Ces solutions s'appuient sur les contraintes, souvent non explicitées, induites mécaniquement par les techniques statistiques mobilisées (Fosse et Winship, 2019a). Les deux techniques les plus mobilisées, mais aussi critiquées sont celles de l'Estimateur Intrinsèque (Yang *et al.*, 2008, Fu, Land et Yang, 2011) et celle du modèle âge-période-cohorte hiérarchique (Yang et Land [2006], voir également l'application faite par Fred C. Pampel et Lori M. Hunter [2012]). Cette dernière méthode repose sur l'intuition que la période et la cohorte peuvent être vues comme des contextes dans lesquels les individus évoluent, et mobilisent des modèles multiniveaux à classification croisée. Ces deux ensembles de modèles, ainsi que d'autres reposant sur la même idée d'une « solution sans hypothèse préalable » (O'Brien, 2011, 2015) ont été largement critiqués pour les hypothèses de fait souvent non explicitées et non justifiées, car dissimulées sous des modélisations complexes, sur lesquelles ils reposent et sur l'instabilité des résultats obtenus (voir, entre autres, les travaux d'Andrew Bell et Kelvyn Jones [2014a, 2014b, 2015] ou de Luo [2013]).

Nous désignons le troisième ensemble de travaux comme celui des « solutions partielles », car ils reposent sur (1) le constat de l'impossibilité de proposer des solutions au

problème Age-Période-Cohorte sans poser des hypothèses préalables et (2) une volonté de clairement séparer ce que disent les données (et elles disent parfois beaucoup, comme nous allons le voir, même si elles ne donnent pas « la » solution) et les hypothèses que le chercheur doit introduire explicitement pour proposer « une » solution. Essentiellement développées depuis les années 2010, ces méthodes se distinguent par la diversité des techniques utilisées pour observer ce qui peut l'être et introduire des hypothèses parcimonieuses. Elles vont de l'approfondissement des « solutions complexes » et de la connaissance à propos des hypothèses qu'elles posent (voir Bell et Jones, 2020 ; Fosse et Winship, 2018), à l'utilisation de modèles bayésiens (Fosse, 2020) en passant par l'exploitation avancée de diagrammes de Lexis[122] (Minton, 2020). Dans la suite de cette partie, et plus généralement de ce chapitre, nous nous appuyons sur deux apports de cet ensemble de travaux : l'apport de la séparation entre effets linéaires et effets non-linéaires ; et la compréhension des mécanismes par lesquels les variables d'âge, de période et de cohorte transitent.

2.2. Effets linéaires et non-linéaires

Un des apports essentiels de ce dernier ensemble de travaux est de distinguer des effets linéaires et des effets non-linéaires.

2.2.1. Considérer les effets non-linéaires

Les effets *linéaires* d'âge, de période et de cohorte renvoient aux effets moyens induits par l'accroissement d'une année de l'une de ces variables sur le phénomène étudié. Il s'agit par exemple de l'effet décrit par la phrase suivante : en moyenne, vieillir d'une année conduit à augmenter sa consommation de viande de X grammes. Autrement dit, l'effet linéaire, par exemple de l'âge, désigne l'effet tendanciel ou *trend* de l'âge sur le phénomène étudié. Il peut être mesuré par le coefficient estimé à l'aide d'un modèle de régression linéaire.

Les effets *non-linéaires* renvoient à l'ensemble des variations qui ont lieu autour de cet effet moyen. La consommation de viande peut augmenter fortement au début de la vie, puis diminuer après un certain âge — et cela ne remet pas en question l'augmentation moyenne de la consommation de viande sur l'ensemble de la vie. Dans un modèle de régression linéaire, l'ajout d'un terme quadratique (l'âge au carré par exemple) permet par exemple de capter une partie de ces variations dont la nature n'est pas linéaire.

[122] Le diagramme de Lexis permet de visualiser simultanément, sur une même figure, les données relatives aux effets d'âge, de période et de cohorte.

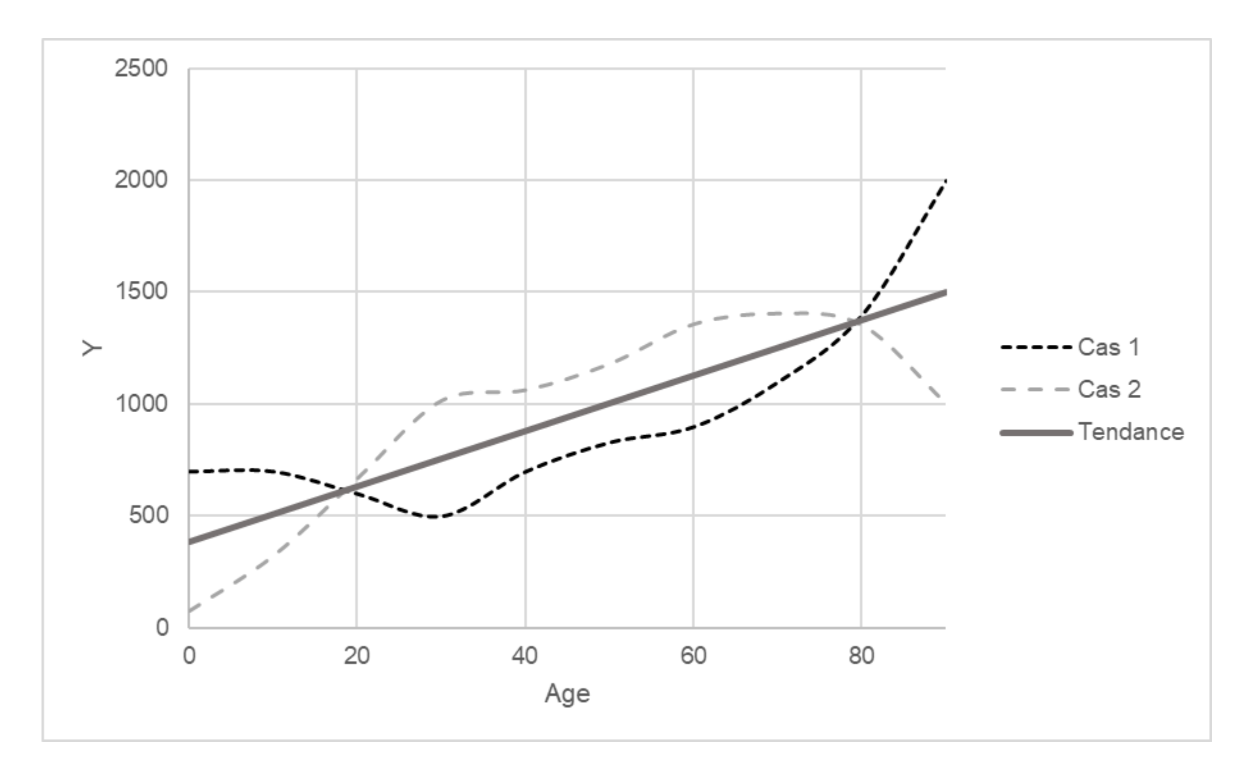


Figure 50 : Exemple de deux effets d'âge différents ayant le même effet linéaire (tendance)

La Figure 50 permet d'illustrer l'importance de distinguer effets linéaires et non-linéaires. Les cas 1 et 2 représentés partagent le même effet linéaire. Dans les deux cas, une augmentation de l'âge d'une année induit en moyenne une hausse du phénomène étudié de 12,4. Mais les cas 1 et 2 ont des effets non-linéaires différents :

- dans le cas 1, l'effet de l'âge est négatif au début du cycle de vie avant de devenir positif après 30 ans. L'effet non-linéaire prend alors la forme d'un U ;
- dans le cas 2, l'effet de l'âge est très positif et très fort jusqu'à 30 ans puis augmente à un rythme beaucoup plus faible jusqu'à 70 ans avant de devenir négatif après cet âge. L'effet non-linéaire prend dans ce cas la forme d'un U inversé.

2.2.2. Considérer également les effets linéaires

Dans le problème d'identification APC, les modèles économétriques classiques ne parviennent pas à identifier les effets linéaires. Les effets non-linéaires peuvent en revanche être identifiés empiriquement sans poser d'hypothèses additionnelles. Ce constat amène à scinder le problème APC en deux parties :

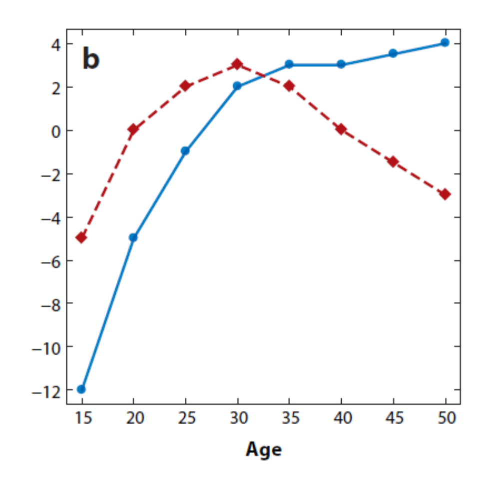
- 1) l'identification empirique des effets non-linéaires ;
- 2) la tentative d'identification des effets linéaires en posant des hypothèses additionnelles.

Certains chercheurs ont ainsi été tentés de se concentrer sur l'identification empirique des effets non-linéaires, et de laisser de côté les effets linéaires. Louis Chauvel propose par exemple de délaisser les effets linéaires relatifs à la cohorte pour ne s'intéresser qu'aux fluctuations autour de cette tendance. Ceci lui a permis d'identifier les spécificités des cohortes les unes par rapport aux autres (Chauvel, 2013). Ce modèle APCD pour « Detrended » (ou « détendancialisé ») a également été mobilisé par Lucas Chancel afin de mesurer les variations générationnelles dans les émissions de CO2 des ménages en France et aux États-Unis (2014).

Cette approche ne donne toutefois qu'une réponse très partielle à la question de la nature des effets globaux liés à chacune des trois variables. En effet, selon l'effet linéaire auquel il est combiné, un effet non-linéaire peut être interprété de façon très différente, comme on le voit avec la Figure 51. Les cas 1 et 2 représentés partagent le même effet non-linéaire, mais des effets linéaires différents :

Dans le cas 1 où l'effet linéaire est nul (courbe rouge en pointillés), on peut conclure à la baisse de la consommation de viande après 30 ans. Dans le cas 2 en revanche, où l'effet linéaire est égal à deux (courbe bleue pleine), on continue d'observer une hausse de la consommation de viande après trente ans, bien qu'à un rythme plus lent.

- Dans le cas 1, l'effet linéaire est nul (courbe rouge en trait pointillé) : en moyenne, la variable expliquée — la consommation journalière de viande par exemple — n'augmente pas avec l'âge ;
- Dans le cas 1, l'effet linéaire est égal à 2 (courbe bleue en trait plein) : en moyenne, la consommation journalière de viande augmente de 2 grammes par année supplémentaire au cours de la vie.



Source : Fosse et Winship, 2019a

Figure 51 : Exemple d'effet lié à l'âge, lorsque l'effet linéaire est nul et lorsque l'effet linéaire est positif

Pour identifier un effet d'âge, de période ou de cohorte, il faut donc se confronter aux effets non-linéaires, mais aussi aux effets linéaires[123], et donc, comme expliqué plus haut, d'ajouter des hypothèses informées par la littérature.

2.3. Circonscrire les effets linéaires grâce à une approche par les mécanismes

Une dernière étape « spéculative » consiste à poser des hypothèses concernant les effets d'âge, période et cohorte. Cette étape a le mérite de réorienter un débat essentiellement technique vers une réflexion sur les phénomènes sociaux ou démographiques à l'œuvre. L'« approche par les mécanismes » a été développée par Christopher Winship et David Harding (2008). Cette approche permet de poser des hypothèses concernant les effets linéaires en découpant respectivement les effets d'âge, période et cohorte en plusieurs mécanismes mesurables. Winship et Harding proposent de remplacer une ou plusieurs des variables de l'équation, par exemple l'âge (A), par une série de mécanismes ($m_{1}, \ldots, m_{n}$) par lesquels transite l'effet de l'âge sur la variable expliquée — l'effet de ces mécanismes étant mesurables. Dans cette approche, un même mécanisme peut être affecté par deux des trois variables d'âge, de période ou de cohorte. De plus, l'effet de ces variables sur la variable expliquée peut transiter par plusieurs mécanismes. Maarteen Bijlsma et ses co-autrices (2017) ont récemment proposé une application robuste de cette méthode en mobilisant des modèles de régression linéaires classiques[124].

La Figure 52 montre la décomposition en mécanismes que Winship et Harding proposent afin de comprendre les effets APC sur le rejet exprimé à l'égard du système politique (appelée *political aliénation)*. Il s'agit donc de comprendre par quels mécanismes l'âge, la cohorte et la période peuvent avoir un effet sur le rejet exprimé à l'égard du système politique. Les auteurs considèrent que l'effet de la période peut être assimilé à l'effet cumulé de la

[123] Cette confrontation peut se faire en deux temps. Un premier temps consiste à observer quels triplets de coefficients linéaires correspondant à l'âge, la période et la cohorte (α, π, γ) les données permettent d'obtenir. En effet, les différents coefficients possibles au vu des données forment une droite, la « droite canonique des solutions », qui exclut de fait l'ensemble des triplets de coefficients qui se situent hors de cette droite. Certes les données ne permettent pas d'estimer directement le point, c'est-à-dire le triplet (α, π, γ) de coefficients relatifs à chacune des trois variables. Mais elles permettent d'identifier empiriquement et sans hypothèse supplémentaire la droite sur laquelle ce point se situe nécessairement (Fosse et Winship, 2019a, 2019b). Cette droite exclut certaines solutions. Il est par exemple impossible, au vu des données, que les trois coefficients aient le même signe ou qu'un effet de génération positif puisse être accompagné d'un effet de période négatif. Un second temps permet, en posant des hypothèses ou mobilisant des mécanismes, de déterminer un intervalle plus resserré (voir un point) sur cette droite canonique des solutions ;

[124] Si de telles chaînes de mécanismes semblent inviter à mobiliser des modèles d'équation structurelle, ceux-ci se sont rendus inopérants par le problème de colinéarité initial.

survenue du scandale du Watergate, de la présidence républicaine, du taux de chômage et de la taille de la cohorte — des événements ou caractéristiques de la période qui ont très probablement eu un effet sur le rejet exprimé à l'égard du système politique. L'effet de la cohorte est découpé en un effet de taille de la cohorte et un effet du niveau de diplôme (qui est plus élevé chez les cohortes récentes). L'effet d'âge est quant à lui réduit à un effet de religiosité, capté par le taux de présence à l'église. On remarque que l'effet de deux variables peut transiter par un même mécanisme : l'effet de période et l'effet de cohorte transitent dans ce modèle par un effet de taille de la cohorte. Les mécanismes pris en compte ne peuvent toutefois pas être simultanément affectés par les trois variables d'âge, de période et de cohorte, sans quoi le problème d'identification se trouverait répliqué à l'échelle de l'explication de ce mécanisme.

Full Age–Period–Cohort Model for Political Alienation With Multiple Mechanisms

Source : Winship et Harding, 2008

Figure 52 : Exemple de modèle âge-période-cohorte avec une approche par les mécanismes

D'un point de vue mathématique, l'effet de chacune des variables d'âge (A), de période (P) ou de cohorte (C) est remplacé par les mécanismes par l'intermédiaire desquels elles affectent la variable expliquée[125]. L'effet linéaire total de la période (P) sur le rejet exprimé à

[125] L'ensemble des variables de mécanismes doivent être des variables numériques afin de modéliser les effets des trois variables APC sur ces différents mécanismes à l'aide de modèles de régression linéaire. Les variables catégorielles doivent ainsi être scindées en différentes variables binaires — elles-mêmes par la suite traitées comme des variables numériques alors qu'elles n'admettent que des 0 ou des 1 — ou considérées, lorsqu'elles sont

l'égard du système politique (PA) est alors égal à l'ensemble des effets de P sur les mécanismes (x_1 à x_5), multipliés par l'effet de chacun des mécanismes considérés sur PA. Autrement dit :

Effet linéaire de période (cas 1) sur PA =
$x_1*z_1 + x_2*z_2 + x_3*y_1*z_3 + x_4*z_5 + x_5*y_2*z_3 + x_5*y_3*y_4*z_3 + x_5*y_3*z_4$

Dans la modélisation proposée par Winship et Harding, chacun des effets d'âge, de période et de cohorte n'affecte la variable expliquée (PA) que par l'intermédiaire des mécanismes inclus dans le modèle. Cette hypothèse est peu raisonnable, car il est probable qu'au moins l'un des effets d'âge, de période ou de cohorte affecte également la variable PA par l'intermédiaire de mécanismes qui ne sont pas directement mesurables. On peut par exemple considérer que les cinq mécanismes mobilisés pour décomposer l'effet de la période sont insuffisants, et qu'il existe un effet résiduel de la période que l'on doit mesurer. Dans la Figure 52, cet effet résiduel de la période est représenté par le trait en gris pointillé. Dans ce cas, l'effet linéaire de période est égal à l'ensemble de l'effet transitant par les mécanismes + l'effet de période résiduel (z_p), soit :

Effet linéaire de période (cas 2) sur PA =
$x_1*z_1 + x_2*z_2 + x_3*y_1*z_3 + x_4*z_5 + x_5*y_2*z_3 + x_5*y_3*y_4*z_3 + x_5*y_3*z_4$ + $\mathbf{z_p}$

Toutefois, dans le cadre de cette méthode, l'inclusion d'effets directs résiduels pour les trois variables n'est pas possible, car elle ne permettrait pas d'aboutir à une estimation des effets linéaires. Ainsi, à minima l'une des trois variables doit être entièrement remplacée par les mécanismes. Ceci a le défaut d'impliquer que l'ensemble des mécanismes pertinents sont pris en compte pour cette variable, une hypothèse difficilement vérifiable. C'est pourquoi, dans le cadre de notre stratégie empirique présentée dans la partie suivante, plutôt qu'une mesure exacte de l'effet linéaire des variables APC, nous proposons une méthode permettant d'identifier un intervalle dans lequel l'effet linéaire se situe — un résultat que l'on peut obtenir en combinant deux modèles de régression linéaire de l'approche par les mécanismes.

2.4. Notre stratégie empirique

La stratégie que nous adoptons tente de tirer au mieux parti des travaux, controverses et avancées qui ont jalonné l'étude des effets d'âge, de période et de cohorte, afin de mieux

---

ordinales, comme des variables numériques. Par ailleurs, pour chaque mécanisme, l'hypothèse est faite qu'au moins un des trois effets linéaires est nul.

comprendre la nature complexe du changement social à l'œuvre dans la consommation de viande bovine en France depuis le milieu des années 1980. Nous chercherons à expliquer la variable expliquée (Y) qui est la part de la viande bovine (bœuf ou veau, frais ou surgelé) dans les dépenses alimentaires à domicile durant les sept jours de tenue des carnets.[126]

Cette stratégie repose d'abord sur une réflexion et une description des mécanismes à l'œuvre dans les variations d'âge, de période et de cohorte. Elle met ensuite en œuvre une approche par les mécanismes, reposant sur l'articulation deux ensembles de modèles de régressions :

- dans la première modélisation : on fait l'hypothèse que les **effets de périodes** sont intégralement captés par les mécanismes introduits
- dans la seconde, on fait l'hypothèse que les **effets d'âge** sont intégralement captés par les mécanismes introduits.

Ces deux modélisations nous permettent de construire les bornes d'un « intervalle raisonnable » entre lesquelles les effets linéaires étudiés se situent. Nous calculons enfin les effets non-linéaires et les combinons avec cet intervalle, fournissant une représentation graphique de l'intervalle raisonnable dans lequel les effets d'âge, de période et de cohorte se situent.

3. Les mécanismes par lesquels transitent les effets de l'âge, de la période et de la cohorte

Nous présentons ici les variables que nous introduisons en tant que « mécanismes » médiateurs des effets d'âge, de période et de cohorte. Elles se répartissent en deux groupes :

- Les variables disponibles dans l'enquête Budget de Famille, telles que le niveau de diplôme, le revenu ou la composition du ménage
- Les variables issues d'autres sources diverses, introduites afin d'incorporer des effets relatifs au contexte culturel, normatif ou économique à différentes dates.

---

126 Malgré l'effort progressivement fait pour renseigner les quantités consommées, seule cette mesure de coefficient budgétaire alimentaire à domicile permet d'obtenir une série sans rupture de période entre l'enquête de 1985 et celle de 2017. Si elles excluent les quantités consommées hors du domicile (parfois considérable pour les catégories sociales qui, telles que les cadres ou les étudiants, ont de fortes dépenses alimentaires à l'extérieur) ainsi que les plats préparés à base de viande bovine, qui ne sont pas renseignés de manière distincte des autres plats préparés à base de viande, elles fournissent toutefois une mesure fiable des priorités en termes de consommation alimentaire des différents ménages (voir notamment Ferrant et Plessz [2015]).

Les liens faits entre les mécanismes et les différentes variables d'âge, de période ou de cohorte — et surtout, à l'inverse, les liens qui sont exclus — reposent sur les apports de la littérature et sur des hypothèses. Les limites de celles-ci seront également discutées.

3.1. Les mécanismes par lesquels transite l'effet de période

La manière dont l'effet de période, c'est-à-dire le contexte contemporain, affecte les pratiques de consommation de viande, peut être répartie en deux ensembles de mécanismes : les mécanismes relatifs aux évolutions du contexte économique et ceux relatifs aux évolutions du contexte culturel.

3.1.1. Trois variables pour saisir le contexte économique

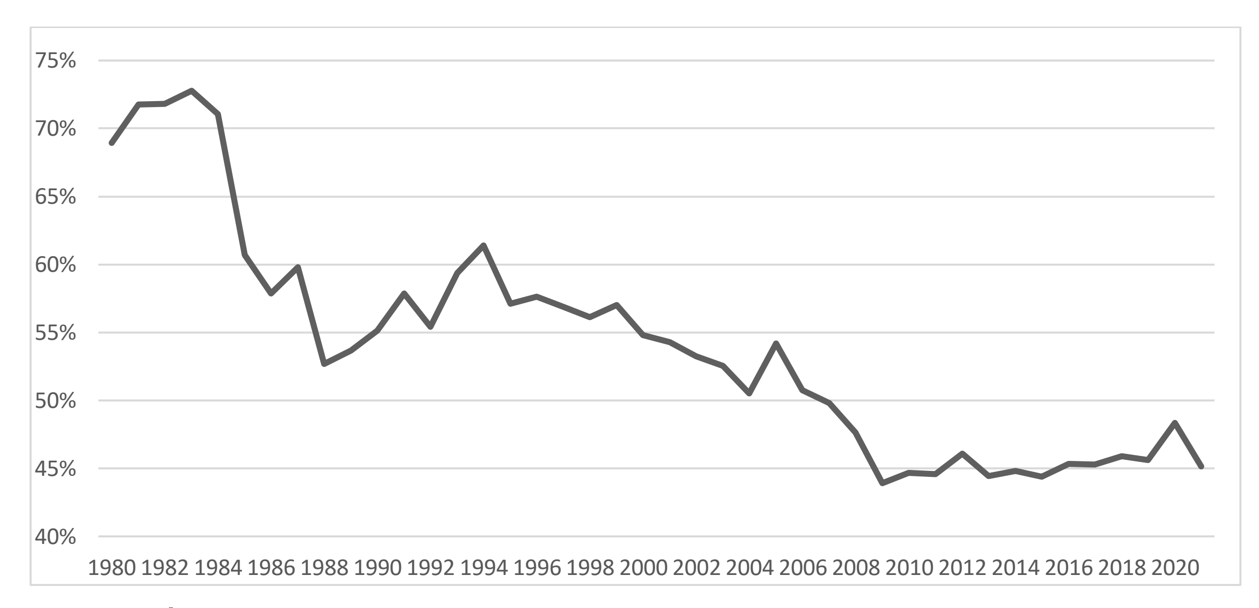
Le **niveau de revenu disponible**, affecté par des épisodes d'expansion ou au contraire de récession (parmi lesquels la crise économique de 2008) est susceptible d'amener à dédier une part plus ou moins importante de son budget à la consommation de viande bovine. Les études, en particulier celles effectuées sur des périodes passées (Fouquet, 1970) ou sur d'autres pays (Gallet, 2010), tendent à montrer que la part consacrée à la viande de bœuf et à fortiori de veau par rapport aux autres viandes et plus généralement par rapport au reste des denrées alimentaires croît avec l'augmentation du revenu. Nous incluons donc la variable « **Revenu** » dans le modèle, mesurant le revenu disponible du ménage.

Ensuite, l'ampleur de l'offre disponible est susceptible d'affecter l'ampleur des achats de viande bovine fraîche ou surgelée, directement, en facilitant l'achat de ces denrées dans des commerces à proximité du domicile, et indirectement, en normalisant ces consommations pour le plus grand nombre. À ce titre, les travaux historiques de Sylvain Leteux sur le développement de la boucherie parisienne attestent de la normalisation conjointe de la profession de boucher et de la consommation de viande rouge (Leteux, 2009). À partir des données du répertoire SIRENE[127] de l'INSEE, nous pouvons mesurer le nombre de commerces créés chaque année depuis 1980, et les distinguer selon leur nature. Malgré le développement des supermarchés et hypermarchés sur la période étudiée, les données ne permettent pas de clairement identifier la surface dédiée à la viande de boucherie dans ces enseignes, rendant leur exploitation hasardeuse. À l'inverse, la distinction des commerces spécialisés selon le type de denrées vendues permet de calculer, pour chaque année, la part des commerces de viande parmi

---

[127] La base Sirene® de l'INSEE rassemble les informations économiques et juridiques, actualisées en permanence, sur l'ensemble des entreprises et établissements établis sur le territoire Français.

l'ensemble des créations de commerces d'alimentations spécialisés au détail (Figure 53). On constate ainsi qu'alors qu'au début des années 1980, près de 70% des commerces spécialisés créés étaient des commerces de viande (boucherie, charcuterie), ce ratio tend à diminuer jusqu'en 2009, et particulièrement sur la période 1984-1988. Il se stabilise autour de 45% à partir de 2009. On observe ici comment la diminution de la consommation de viande observée dans les enquêtes Budget ou dans les données agrégées s'est accompagnée d'un recul des commerces spécialisés sur la période 1984-2009.



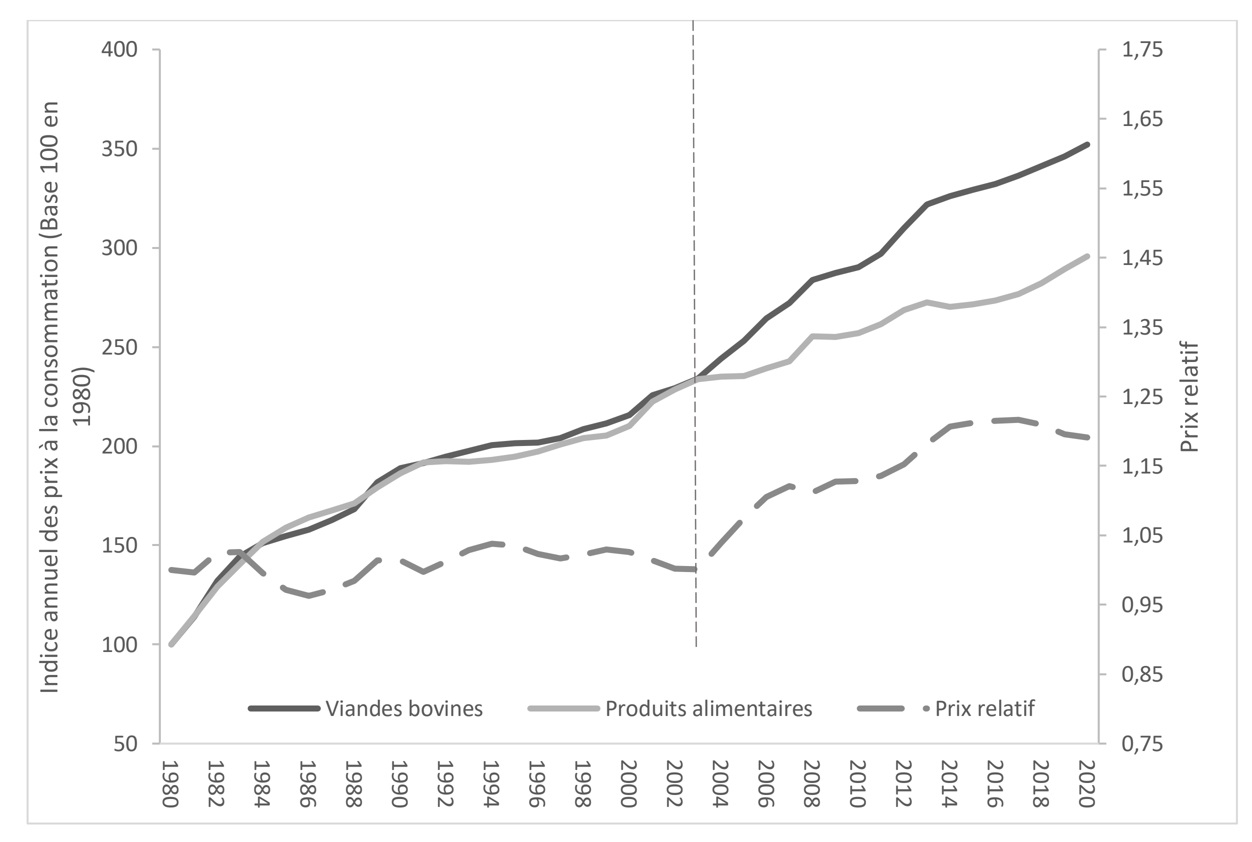
Source : INSEE, Fichier SIREN
Champ : Ensemble des créations de commerces de détail de fruits et légumes ; viandes et produits à base de viande ; poissons, crustacés et mollusques ; pain, pâtisserie et confiserie.
Lecture : En 1980 en France, 69% des commerces d'alimentation spécialisée au détail créés étaient des commerces de viande.

Figure 53 : Part des commerces de viande dans les créations de commerces d'alimentation spécialisée au détail

La baisse de la consommation de viande n'est pas nécessairement la cause de la diminution relative de la vente de viande dans les commerces spécialisés, mais elle peut également en être la conséquence, les entrepreneurs s'adaptant à ce qu'ils perçoivent de la demande. Afin de ne pas introduire une telle causalité circulaire et éliminer les variations ponctuelles, la variable inclue en tant que mécanisme (« **Crea_boucherie** ») mesure la **part des commerces de viande dans les créations de commerces alimentaires spécialisés durant les trois années précédant l'enquête**.

Enfin, la consommation de viande bovine est susceptible d'être affectée par **le prix relatif de la viande bovine** par rapport à l'ensemble du panier alimentaire. Si le prix de la viande bovine a augmenté continuellement durant la période 1980-2020, cette hausse a

globalement suivi la tendance des prix de l'ensemble du panier alimentaire jusqu'en 2003 (Figure 54). Entre 2003 et 2020, on constate toutefois qu'un écart se creuse, les prix de la viande bovine augmentant relativement plus rapidement.



Source : INSEE — Indices des prix à la consommation — Ensemble des ménages — France métropolitaine
Lecture : L'indice des prix des viandes bovines à base 100 en 1980 atteignait 352 en 2020. Cette augmentation est 1,19 fois plus forte que celle qui est survenue pour l'ensemble des denrées alimentaires.

Figure 54 : Indice des prix comparé des viandes bovines et de l'ensemble des denrées alimentaires, 1980 – 2020

Nous incluons en tant que mécanisme — affecté par la période, mais aussi par l'ampleur relative de l'offre — cet indice des prix comparés de la viande bovine par rapport à l'ensemble des denrées alimentaires. Celui-ci peut également être affecté par l'ampleur de l'offre (et donc la variable relative aux créations de boucheries). Nous représentons ce possible lien dans la Figure 57.

Ces trois variables permettent de mettre en avant la manière dont les conditions proprement économiques sont inégalement favorables, selon la période, à la consommation de viande bovine. D'autres variables auraient également pu avoir leur place dans cette analyse : l'ampleur de la production, la qualité de la viande bovine (l'évolution de l'alimentation du bétail et les dynamiques liées à l'importation ayant pu par exemple amener à une détérioration des qualités nutritionnelles des viandes consommées), ou encore le prix relatif et l'offre des produits

de substitution (viandes blanches, charcuterie, substituts protéinés). Toutefois, afin de ne pas trop complexifier le modèle, et par indisponibilité de certaines de ces informations, nous avons choisi de nous restreindre à ces trois variables.

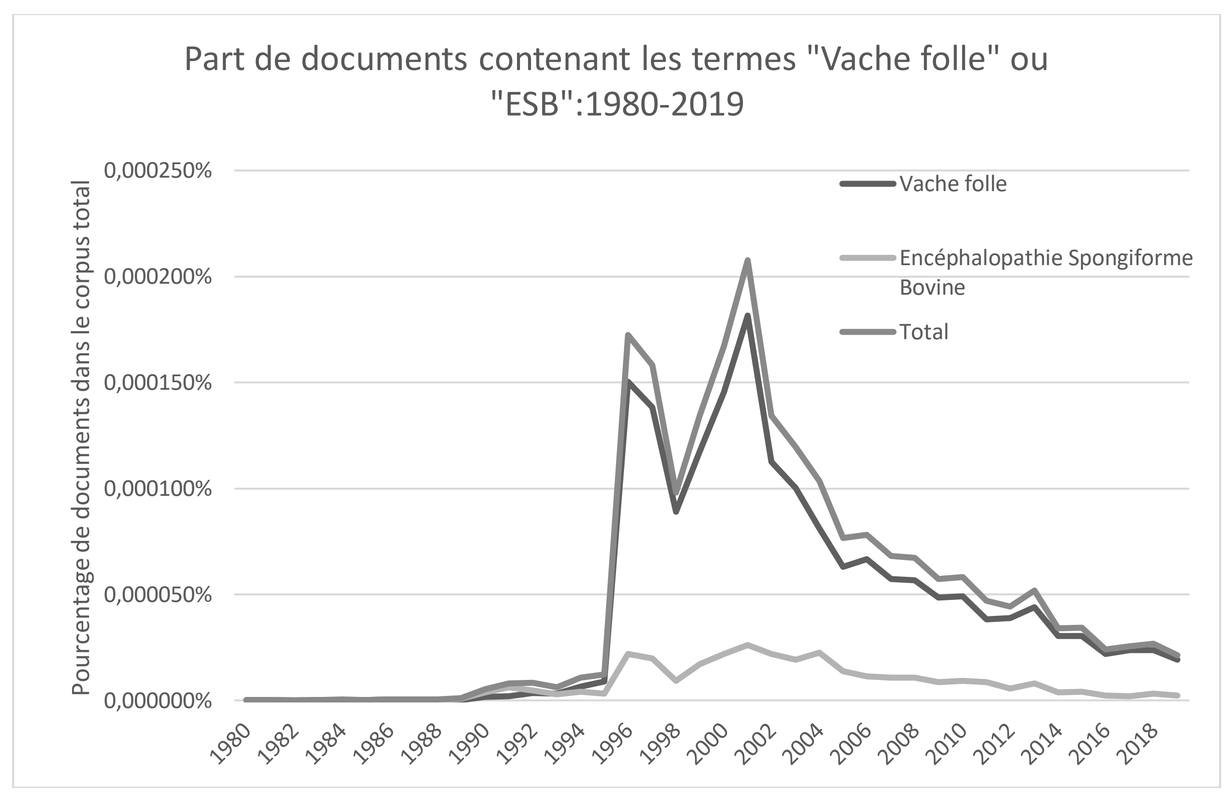
3.1.2. Deux variables pour saisir le contexte culturel

Les ménages sont aussi, selon les périodes, inégalement exposés à des normes sanitaires, nutritionnelles ou environnementales susceptibles de rendre la consommation de viande plus ou moins désirable. Ces mécanismes renvoient précisément à la notion de fragmentation culturelle présentée en amont (Vaisey et Lizardo, 2016 ; Swidler 1986 ; DiMaggio, 1997) : les significations publiquement disponibles sont plus ou moins favorables à la réalisation de certaines pratiques de consommation. Ces significations sont de nature variée, car la consommation de viande et plus globalement les comportements alimentaires sont traversés d'enjeux statutaires, politiques, religieux (Ferry, 2021), sanitaires, nutritionnels ou encore éthiques. De plus, l'exposition des individus à ces contenus est elle-même inégale (voir Plessz *et al.*, 2016). Par souci de parcimonie et de disponibilité des données, nous choisissons de nous concentrer sur deux dimensions qui nous paraissent particulièrement saillantes sur la période récente concernant la consommation de viande bovine : l'exposition aux enjeux sanitaires et l'exposition aux enjeux environnementaux[128].

Afin d'obtenir des données annuelles de l'exposition à ces deux types d'enjeux, nous mobilisons deux corpus de données : le Corpus *DowJones Factiva* qui réunit des titres de la presse française et internationale et le corpus *Google Books*, au travers de l'outil *Google Ngram Viewer*. Le premier a fait l'objet d'utilisation dans les travaux portant sur les cadrages médiatiques et la diffusion de représentations portant sur différents problèmes publics (Benediktsson, 2010 ; Landour, 2020 ; Velasco, 2022), au point d'être intégré dans certains logiciels et modules d'analyse textuelle (Bouchet-Valat et Bastin, 2013). Le second, créé plus récemment (Michel *et al.*, 2010) et progressivement mobilisé par les sciences sociales (Ruiz, 2010 ; Héran, 2015 ; Zieba, 2018) a permis de mesurer l'occurrence de termes ou d'ensemble

[128] D'autres dimensions pourraient être ajoutées, notamment concernant l'exposition aux enjeux nutritionnels et plus généralement aux discours et dispositifs publics ayant progressivement diffusé l'impact de la consommation de viande rouge sur l'occurrence de maladies cardiovasculaires, de cancers (colorectaux en particulier) ou de l'obésité. A ce titre, la succession des Programmes Nationaux Nutrition Santé depuis 2001 (Maurice, 2015) ou le plan de réduction des risques cardiovasculaires (2002-2005) témoigne de la diffusion de telles significations à priori défavorables à la consommation de viande rouge.

de termes dans différents corpus massifs d'ouvrages numérisés (pour un total d'environ 40 millions de documents) — dont un corpus francophone daté de 2019[129].



Source : Google Books Ngram Viewer, Corpus "French (2019)"
Champ : Ensemble des documents du corpus « French 2019 » numérisé par Google Books
Lecture : En 2019, le trigramme « Encéphalopathie Spongiforme Bovine », avec ou sans majuscules, était présent dans 0,000 002% des documents du corpus French 2019.

Figure 55 : Fréquence de la « vache folle » dans les ouvrages de Google Books selon l'année (1980 – 2019)

Ces deux outils présentent des avantages et des défauts pour l'analyse de la prévalence de certains thèmes ou représentations dans le débat public à un moment donné. En présentant un large corpus de presse, mais en permettant de restreindre la recherche à certains titres de presse, à certaines composantes des publications (titres, premier paragraphe), Factiva permet de documenter précisément les contextes dans lesquels les termes recherchés sont mobilisés. À l'inverse, Ngram Viewer présente un corpus massif, qui ne se restreint pas qu'aux titres de presse (et qui n'est donc pas filtré par les cadrages médiatiques dominants), mais dont la

[129] Voir l'excellent article de François Héran (2015) sur les enjeux de l'utilisation de cet outil en sciences sociales.

composition reste obscure[130]. Ces limites[131] n'en font pas moins des outils de premier plan pour analyser la normalisation de certains termes et ainsi de contenus culturels publiquement disponibles.

A l'aide de l'outil Ngram Viewer, nous analysons l'occurrence des groupes de termes (ou n-grammes) « Vache Folle » et « Encéphalopathie Spongiforme Bovine » dans le corpus French 2019. Ces termes font leur apparition dans le corpus en 1989, mais y demeurent très rares jusqu'en 1996, année durant laquelle la transmissibilité de la pathologie à l'homme est établie (Figure 55). Le deuxième pic en 2001 correspond également à une année charnière, celle durant laquelle le nombre de cas détecté est le plus élevé en France (274 cas[132]) et dans le monde (1013 cas[133]). Cette courbe issue du corpus Ngram Viewer révèle ainsi des tendances cohérentes avec les informations disponibles sur l'attention publique donnée à cette maladie. Nous incluons comme variable « **ESB_VF** » **la part totale de textes contenant les expressions « vache folle » ou « encéphalopathie spongiforme bovine ».**

Nous mobilisons le corpus Factiva pour documenter la manière dont la consommation de viande bovine est investie d'enjeux environnementaux. Nous cherchons l'occurrence de différents groupes de mots dans le Corpus « Presse française » entre 1984 et 2017. Au total, 4375 documents contiennent à la fois le terme « pollution » et le terme « viande », 12 799 documents contiennent le groupe de mots « bien-être animal », 3822 contiennent « élevage intensif » et 9806 contiennent « protection animale ». Nous nous restreignons à ces termes et n'incluons pas des mots renvoyant à la question écologique de manière générale, afin de nous focaliser sur les textes faisant intervenir de manière plus directe la question des enjeux environnementaux liés à la consommation de viande d'élevage. On observe à nouveau l'intensification de l'usage de ces groupes de mots avec le temps, en particulier du groupe de mots **« bien-être animal »** qui est le plus fréquent et connaît l'évolution la plus marquée (Figure 56). Par souci de parcimonie, nous n'incluons que ce dernier dans l'analyse, en tant qu'indicateur de la progressive diffusion des enjeux environnementaux liés à la consommation de viande bovine entre 1984 et 2017. Ce choix n'entend pas capter l'ensemble des variations

---

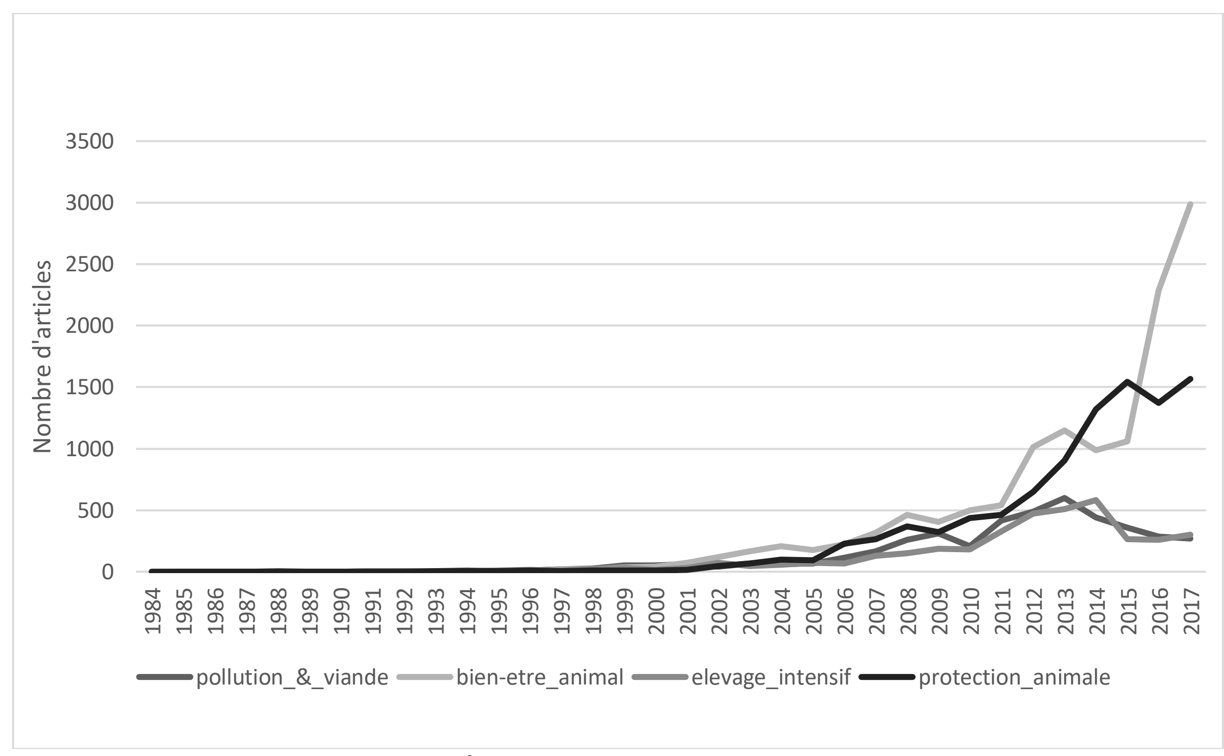
[130] De plus, deux ouvrages ayant fait l'objet d'une diffusion très inégale (entre un best-seller et un ouvrage peu édité) auront la même place dans le corpus, et l'utilisation ponctuelle d'un terme ou son utilisation régulière dans le document aboutira à une prise en compte égale (le document en question fait mention de ce terme).

[131] Un prolongement de ce travail pourrait ainsi consister à en accroître la robustesse, en croisant les sources mobilisées afin d'en éprouver les biais respectifs.

[132] https ://agriculture.gouv.fr/maladies-animales-lencephalopathie-spongiforme-bovine-esb

[133] http ://www.oie.int/fr/info/fr_esbru.htm

dans la diffusion des significations éthiques et environnementales liées à la viande bovine. Une seule variable ne saurait de toute façon y parvenir. Elle permet néanmoins d'inclure dans le modèle cette **question éthique liée à l'alimentation** dont l'imposition dans le débat public n'est pas nouvelle (l'histoire du mouvement végétarien en France le montre bien [Hondermarck, 2018 ; Ouédraogo, 2000]).



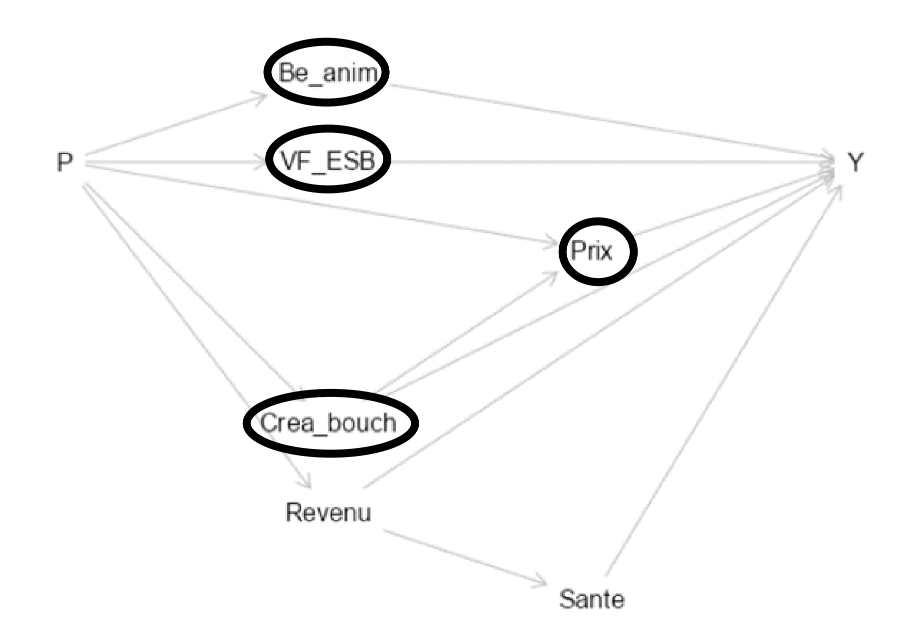
Source : Corpus DowJownes Factiva — « Presse française »
Champ : Ensemble articles du corpus « Presse française » de Factiva entre 1984 et 2017
Lecture : En 2017 en France, 2987 articles du corpus contenaient l'expression « bien-être animal ».

Figure 56 : Nombre de documents contenant des termes relatifs aux enjeux environnementaux liés à la consommation de viande 1984 – 2017

3.1.3. La chaîne de mécanismes de période

La chaîne de mécanismes introduits dans l'analyse des effets de période est représentée par la Figure 57. Les variables construites à partir de sources alternatives à l'enquête Budget de Famille[134] sont entourées.

[134] Nous abordons ci-après la question du mécanisme représentée dans la Figure 57 par le terme « Santé ».



Lecture : Chaque flèche représente un lien causal inclus dans le modèle. Les variables entourées sont extérieures à l'enquête Budget de Famille de l'INSEE. La variable « Be_anim » renvoie au nombre de documents mentionnant l'expression « bien-être animal » dans le corpus Factiva. La variable « VF_ESB » renvoie à la part totale de textes contenant les expressions « vache folle » ou « encéphalopathie spongiforme bovine » dans le corpus Ngram Viewer. La variable « Prix » renvoie au prix relatif de la viande bovine par rapport à l'ensemble des denrées alimentaires. La variable « crea_bouch » renvoie à la part des commerces de viande dans les créations de commerces alimentaires spécialisés durant les trois années précédant l'enquête. La variable « Revenu » mesure le revenu disponible du ménage. Enfin, la variable « Sante » vaut 1 si le ménage déclare des dépenses de santé supérieures à 1000 € de 2011 par personne, et 0 sinon (voir partie 3.2).

Figure 57 : Mécanismes médiateurs de l'effet de période

3.2. Les mécanismes par lesquels transite l'effet d'âge

L'âge est une variable pour laquelle l'utilisation de proxys a été une stratégie couramment employée[135]. Nous retenons quatre indicateurs pour lesquels il paraît raisonnable d'attendre un effet sur la propension à consommer de la viande bovine :

- le revenu, dont on connaît de longue date la tendance à croître puis décroître avec l'avancée en âge (voir par exemple Stoetzel, 1973) ;
- le niveau de diplôme, les jeunes ménages étant mécaniquement moins diplômés du fait du temps que requiert l'acquisition de diplômes élevés ;
- la composition du ménage, la taille du ménage allant croissant puis décroissant avec la mise en couple, l'arrivée puis le départ d'enfants ;
- le statut d'activité, les actifs devenant retraités avec l'avancée en âge.

[135] Par exemple, dans l'analyse des changements temporels affectant les attitudes vis-à-vis des rôles de genre aux Etats-Unis, Brooks et Bolzendahl (2004) utilisent la survenue de différents événements de vie comme proxy pour l'effet d'âge.

Ces quatre variables abordent deux dimensions centrales des changements survenant lors de l'avancée en âge de la personne de référence du ménage et de son conjoint le cas échéant (voir Gojard et Lhuissier [2003]). Il y a d'abord une dimension familiale, certains événements de la vie, comme la mise en couple ou l'arrivée d'enfants, venant bouleverser les habitudes alimentaires (Plessz *et al.*, 2016). La dimension liée au parcours professionnel importe également, les passages en emploi puis à la retraite étant susceptibles de produire une remise en question des habitudes de consommation (l'arrêt de l'activité professionnelle amenant à prendre l'ensemble des repas au domicile par exemple).

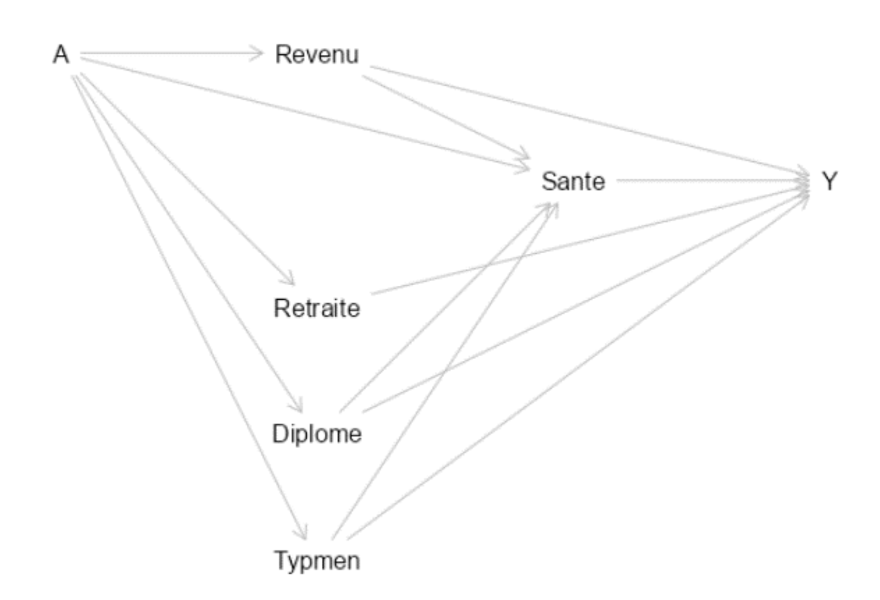
L'avancée en âge induit également des changements d'ordre physiologique, les individus devenant exposés à des pathologies ou des changements susceptibles de les dissuader de consommer de la viande bovine. En particulier, la probabilité plus grande de survenue de maladies cardiovasculaires et la perte de la dentition inciteraient à diminuer sa consommation de viande rouge (Clonan *et al.*, 2015). Cette dimension physiologique est plus difficile à mesurer de manière directe à l'aide d'une enquête comme Budget de Famille. Les dépenses spécifiquement dédiées aux soins dentaires sont par exemple mal renseignées. Nous choisissons néanmoins de construire un indicateur permettant de repérer les « gros consommateurs de soins ». Nous optons pour cela pour une variable dichotomique, valant 1 si le ménage déclare des dépenses de santé supérieures à 1000 € de 2011 par personne, et 0 sinon. Si cette variable est un indicateur imparfait — par exemple biaisé à la hausse si les individus ont particulièrement recours à des soins non remboursés par la sécurité sociale — elle fournit néanmoins un proxy satisfaisant de la demande de soins des ménages. L'inclusion de variables telles que le diplôme, la composition du ménage, mais surtout le revenu comme facteurs explicatifs supplémentaires (outre l'effet direct de l'âge) permet de limiter ce biais.

La Figure 58 représente la chaîne de mécanismes liés à l'âge et susceptibles d'affecter la part du budget alimentaire à domicile dédiée à la viande bovine.

3.3. Les mécanismes par lesquels transite l'effet de cohorte

Documenter les mécanismes amenant les différentes générations à plus ou moins consommer de viande bovine est plus difficile. Les différents éléments liés au contexte culturel et normatif autour de la viande bovine pourraient, bien entendu, être mobilisés, en abordant la manière dont de tels contenus étaient publiquement disponibles lors des années de jeunesse des individus étudiés, donnant lieu à une forme d'intériorisation de ces contenus. Mais construire des séries aussi longues (remontant jusqu'au début du XXe siècle pour les individus les plus

âgés) est un exercice complexe, d'autant plus lorsqu'il s'agit de documenter des contenus dont la dénomination est susceptible de changer au cours du temps. Les mécanismes relatifs à la cohorte pour lesquels il est possible de produire des mesures suffisamment robustes sont peu nombreux. L'enquête Budget de Famille nous en fournit deux essentiels que nous avons déjà évoqués pour ce qui est de l'âge : le niveau de diplôme et la composition du ménage.



Lecture : Chaque flèche représente un lien causal inclus dans le modèle. La variable « Revenu » mesure le revenu disponible du ménage. La variable « Sante » vaut 1 si le ménage déclare des dépenses de santé supérieures à 1000 € de 2011 par personne, et 0 sinon. La variable « Retraite » vaut 1 si la personne de référence du ménage est retraitée et 0 sinon. La variable « Diplôme » est une variable numérique relative au plus haut diplôme obtenu par la personne ou les conjoints (de 0 [pas de diplôme] à 7 [diplôme du supérieur]). « Typmen » renvoie à la composition du ménage, c'est-à-dire 8 variables binaires, valant chacune 1 si le ménage est alternativement composé d'une personne seule/d'un couple sans enfant/d'un couple avec deux enfants/d'un couple avec au moins trois enfants/d'une femme avec enfant(s)/d'un homme avec enfant(s)/d'une femme seule/d'un homme seul/d'un autre type de ménage[136] et 0 sinon.

Figure 58 : Mécanismes médiateurs de l'effet d'âge

Les études faisant du capital culturel et en particulier scolaire un facteur central des inégalités dans les régimes alimentaires sont nombreuses (Gossard et York, 2003 ; Aston *et al.*, 2013 ; Fard *et al.*, 2021 ; Oncini et Triventi, 2021). L'accroissement du niveau de diplôme est souvent associé à des régimes moins carnés, en particulier concernant la viande rouge (Gossard et York, 2003 ; Oncini et Triventi, 2021). Or, la massification scolaire et la croissance des niveaux de diplôme au cours du XXe siècle sont susceptibles d'avoir favorisé la diffusion de

[136] Nous excluons volontairement la variable binaire valant 1 si le ménage est composé d'un couple avec un enfant et 0 sinon, cette situation correspondant à la situation de référence dans les modèles de régressions ultérieurs.

tels régimes moins carnés, du fait du remplacement de générations moins diplômées par de nouvelles plus éduquées. Une variable numérique relative au plus haut diplôme obtenu par la personne ou les conjoints (de 0 [pas de diplôme] à 7 [diplôme du supérieur]) est introduite dans le modèle.

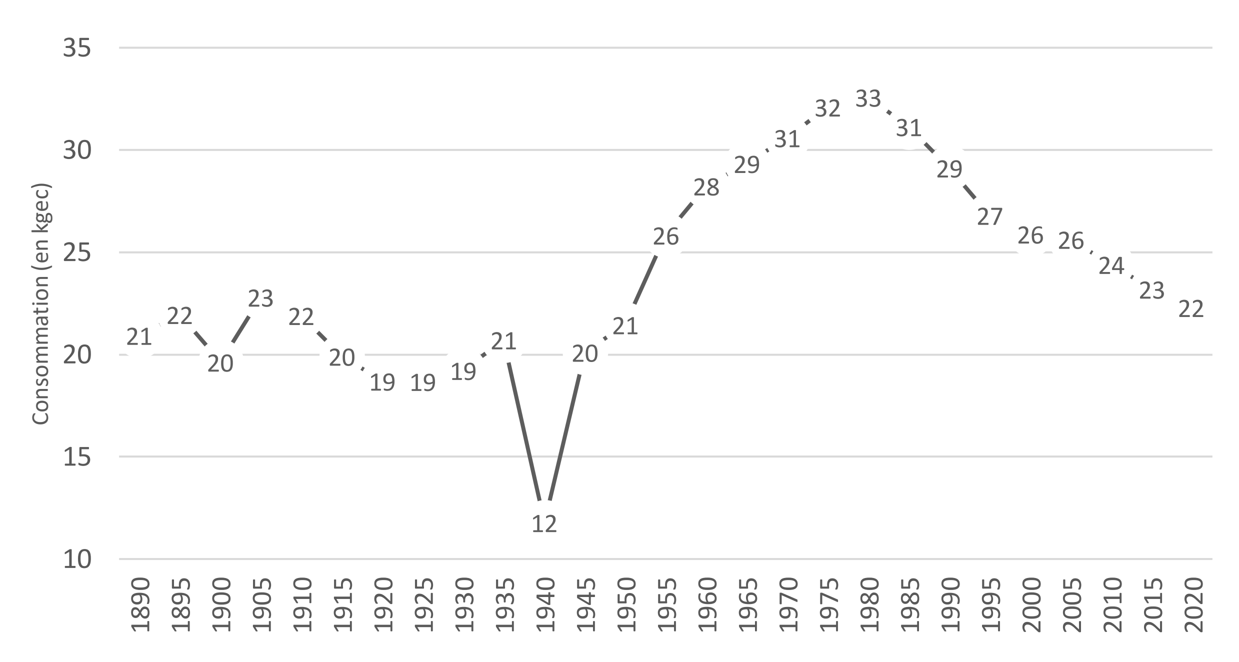
La composition des ménages a largement évolué au fil des générations, avec, entre autres, une banalisation progressive du célibat dans la période qui suit le départ du domicile parental (Rault & Régnier-Loilier, 2015 ; Van de Berg et Verbakel, 2022). Or, la composition du ménage n'est pas neutre sur les tendances à consommer de la viande bovine. La tendance des femmes à délaisser la viande rouge pour des viandes blanches, du poisson, ou des aliments non carnés est connue (Bourdieu, 1979 ; O'Doherty Jensen et Holm, 1999 ; Saint Pol [de], 2010). Les femmes seules ou avec enfant(s) sont ainsi supposées avoir une consommation de viande rouge moins importante que les hommes seuls ou avec enfant(s). La vie de couple peut amener à des formes de négociations et à une convergence de ces préférences (Bove, Sobal et Rauschenbach, 2003), concourant à une consommation intermédiaire. Le fait d'avoir des enfants peut également amener à une forme d'alimentation plus carnée, ces derniers étant supposés avoir besoin d'un apport conséquent en protéine pour assurer leur bon développement (voir Chapitre 3). Afin de mesurer l'effet de la composition du ménage sur la consommation de viande bovine, une variable codée en 8 catégories relatives au type de ménage[137] est aussi introduite comme mécanisme, et traitée, par les exigences du modèle, comme 8 variables numériques valant 1 si le ménage correspond à ce type ou 0 sinon.

Afin d'approximer l'exposition précoce des individus à la consommation de viande bovine, et mesurer le phénomène durable de socialisation à ce type d'aliment qui pourrait avoir eu lieu, nous avons également estimé le volume (équivalent carcasse) consommé, par habitant et par année, depuis 1890. Nous nous sommes appuyés pour cela sur de multiples sources, compilées et harmonisées (Figure 59). Les différentes études (en particulier Smil [2002] et Lepage [2002]) font état de la relative stagnation de la consommation de viande bovine jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Durant ces années, les politiques de rationnement ont induit une baisse hétérogène, mais en moyenne très importante de la consommation de viande bovine (autour de 12 kg par an et par habitant selon Leteux [2007]). La consommation de viande bovine se diffuse très largement durant les Trente Glorieuses, pour atteindre environ 33 kg équivalents carcasse par an et par habitant en 1980 puis se rétracte dans les années qui suivent, pour

---

[137] Voir Tableau 21 pour visualiser les différentes catégories.

descendre à 22 kg équivalents carcasse par an et par habitant en 2020 (Agreste — Bilans d'approvisionnement).



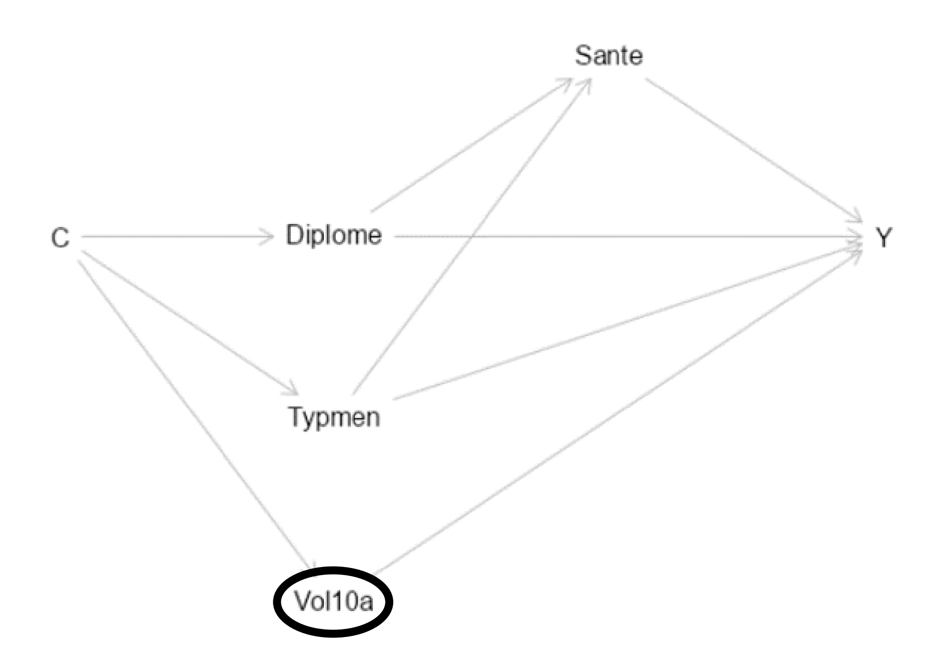
Source : Lepage (2002); Dupin, Hercberg & Lagrange (1984) ; Leteux (2007) ; Toutain (1971) ; Teuteberg et Flandrin (1996) ; Smil (2002) ; Tallec & Hercberg (2000) ; Lemarquis et Beaufils (2020) ; Faostat (2004)
Lecture : En 1890 en France, le volume moyen de viande de bœuf consommé estimé était de 21 kilogrammes équivalents carcasse par personne.

Figure 59 : Consommation estimée de Viande Bovine en kilogramme équivalent carcasse, par habitant et par année 1890 – 2020[138]

On peut s'attendre à ce que les personnes ayant grandi dans les années qui précèdent les Trente Glorieuses aient acquis des habitudes de consommation moins carnées, qu'elles conserveront ensuite tout au long de leur parcours de vie. Nous considérons comme variable indicatrice du mécanisme de socialisation à la consommation de viande bovine le volume moyen de viande bovine consommée par habitant en France lorsque les personnes de référence (moyenne des deux conjoints le cas échéant) avaient dix ans (« **Vol10a** »).

Le schéma causal présenté dans la Figure 60 résume les mécanismes inclus dans les modélisations

[138] La mesure en « équivalent carcasse » sous-estime probablement l'ampleur de la baisse de la consommation de viande consécutive à cette crise sanitaire. Ce qu'il est convenu d'appeler le « cinquième quartier », essentiellement composé des abats, a connu une désaffection particulièrement forte pendant et après l'épisode de la vache folle, sans que cette baisse ne soit comptabilisée par la mesure de l'équivalent carcasse.



Lecture : Chaque flèche représente un lien causal inclus dans le modèle. Les variables entourées sont extérieures à l'enquête Budget de Famille de l'INSEE. La variable « Sante » vaut 1 si le ménage déclare des dépenses de santé supérieures à 1000 € de 2011 par personne, et 0 sinon. La variable « Diplôme » est une variable numérique relative au plus haut diplôme obtenu par la personne ou les conjoints (de 0 [pas de diplôme] à 7 [diplôme du supérieur]). « Typmen » renvoie à la composition du ménage, c'est-à-dire 8 variables binaires, valant chacune 1 si le ménage est alternativement composé d'une personne seule/d'un couple sans enfant/d'un couple avec deux enfants/d'un couple avec au moins trois enfants/d'une femme avec enfant(s)/d'un homme avec enfant(s)/d'une femme seule/d'un homme seul/d'un autre type de ménage[139] et 0 sinon. La variable « Vol10a » renvoie au volume moyen de viande bovine consommée par habitant en France lorsque les personnes de référence (moyenne des deux conjoints le cas échéant) avaient dix ans.

Figure 60 : Mécanismes médiateurs de l'effet de cohorte

Ces variables n'épuisent pas la diversité des mécanismes à l'œuvre derrière les effets de cohortes. En conséquence, dans notre stratégie empirique (voir partie 2.4), les effets directs de la cohorte sur la consommation de viande bovine sont également mesurés dans chacun des deux modèles (voir partie 4.2).

4. Estimer les effets APC

Nous avons donc identifié un ensemble de dix mécanismes par lesquels transite l'effet des variables d'âge, de période et de cohorte. Cette liste n'est pas exhaustive, mais présente des hypothèses crédibles et documentées concernant la nature des processus par lesquels le changement social dans la consommation de viande bovine survient. Elle permet de construire

[139] Nous excluons volontairement la variable binaire valant 1 si le ménage est composé d'un couple avec un enfant et 0 sinon, cette situation correspondant à la situation de référence dans les modèles de régressions ultérieurs.

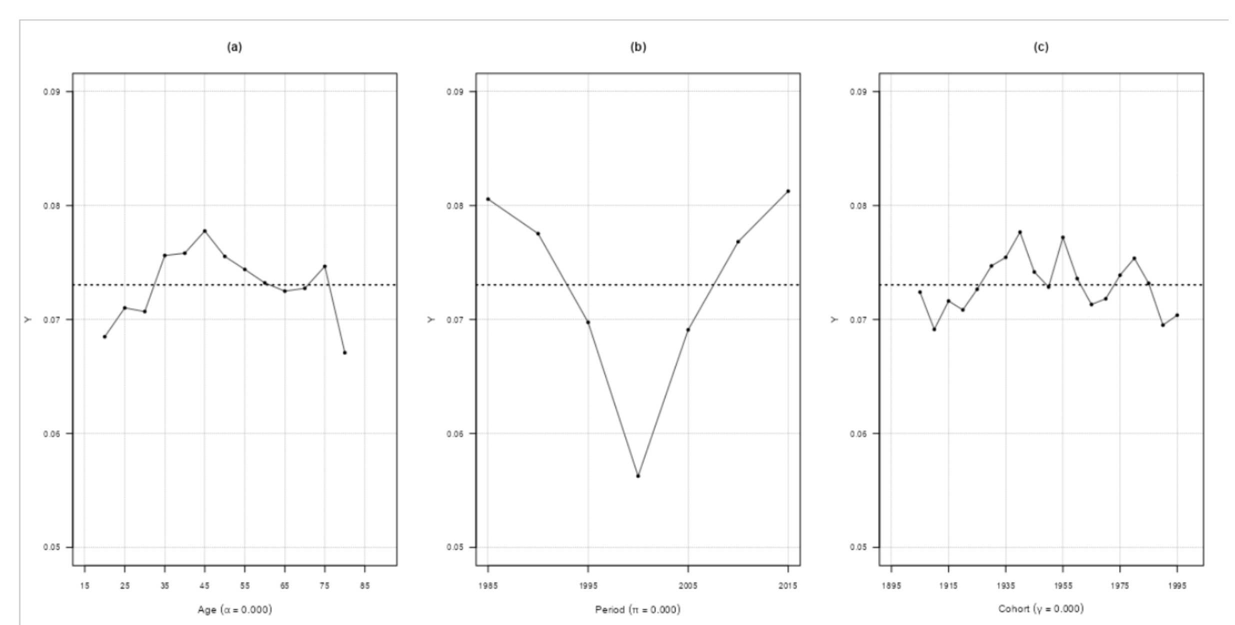
deux modélisations afin d'identifier les bornes d'un « intervalle raisonnable » entre lesquelles les effets linéaires APC se situent.

Nous présentons ici le calcul des effets non-linéaire, puis les résultats des deux modèles de l'approche par les mécanismes, permettant de construire un intervalle raisonnable pour estimer les effets linéaires. Nous présentons enfin l'effet total estimé, résultant de la combinaison des effets non-linéaires et de l'estimation des effets linéaires via les mécanismes.

4.1. Les effets non-linéaires

Les effets non-linéaires, pris isolément, sont représentés dans la Figure 61, dans laquelle les effets linéaires sont arbitrairement fixés comme nuls. Trois phénomènes semblent s'imposer :

- un effet en U inversé lié à l'âge, une baisse brutale (en V) de la baisse de consommation de viande bovine en 2000 (au pic de l'épidémie de Vache Folle)
- et une dynamique plus irrégulière concernant la cohorte, dans laquelle on repère tout de même une hausse irrégulière de la consommation jusqu'aux cohortes nées en 1940 puis une tendance encore plus irrégulière à la baisse.



Note : Estimations des effets non-linéaires réalisées à partir de la fonction apc du package apcR développé par Ethan Fosse et Christopher Winship (https ://scholar.harvard.edu/apc/software-0)

Figure 61 : Effets non-linéaires de l'âge (a), de la période (b) et de la cohorte (c) sur la part du budget dédiée à la consommation de viande bovine

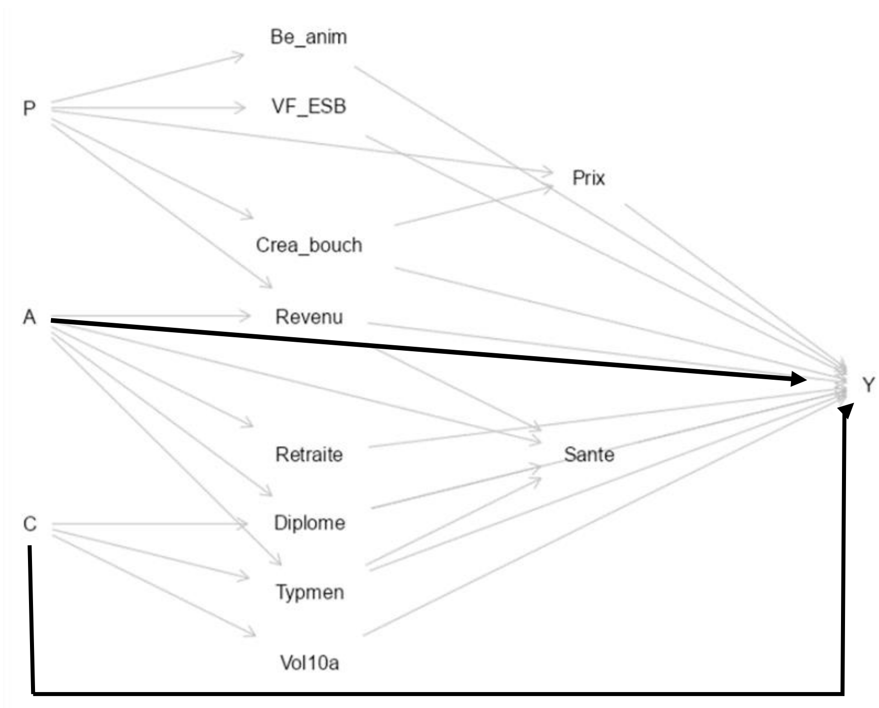
Ces conclusions, qui n'incluent pas les effets linéaires, semblent de prime abord réalistes et cohérentes avec les travaux antérieurs et la lecture initiale des données brutes. La prise en

compte des effets linéaires estimés par les modèles basés sur les mécanismes permet de largement amender cette conclusion.

4.2. Estimer les effets linéaires

4.2.1. Les deux modèles explicatifs de la consommation de viande bovine selon l'âge, la période et la cohorte

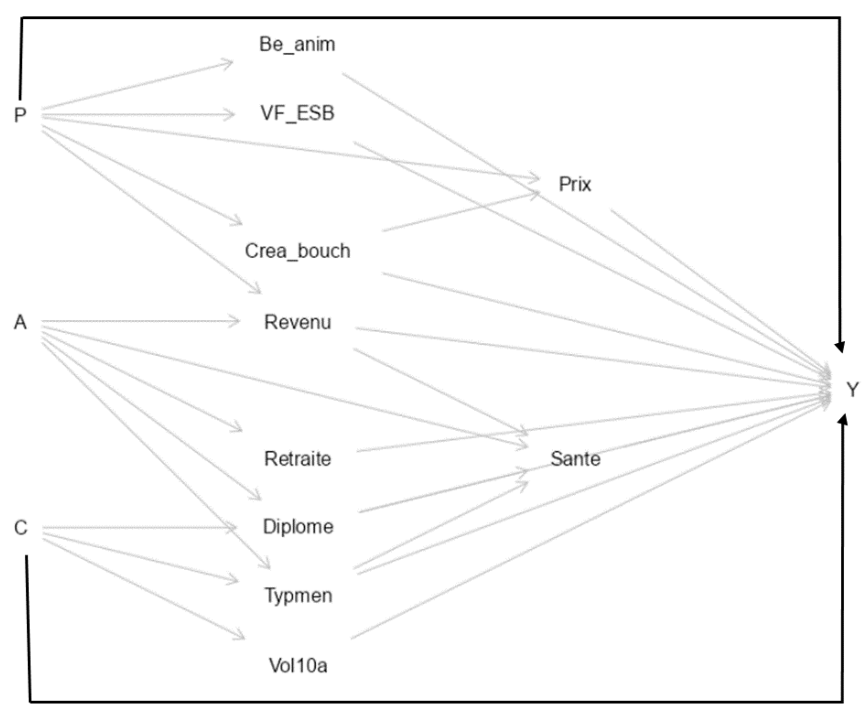
Dans le modèle 1 (Figure 62), nous faisons l'hypothèse que les mécanismes introduits permettent de capter l'ensemble de l'influence de la période. Nous estimons l'effet direct de la cohorte et de l'âge sur la consommation de viande bovine, en complément des mécanismes introduits.



Lecture : Chaque flèche représente un lien causal inclus dans le modèle. La variable « Be_anim » renvoie au nombre de documents mentionnant l'expression « bien-être animal » dans le corpus Factiva. La variable « VF_ESB » renvoie à la part totale de textes contenant les expressions « vache folle » ou « encéphalopathie spongiforme bovine » dans le corpus Ngram Viewer. La variable « Prix » renvoie au prix relatif de la viande bovine par rapport à l'ensemble des denrées alimentaires. La variable « crea_bouch » renvoie à la part des commerces de viande dans les créations de commerces alimentaires spécialisés durant les trois années précédant l'enquête. La variable « Revenu » mesure le revenu disponible du ménage. La variable « Retraite » vaut 1 si la personne de référence du ménage est retraitée et 0 sinon. La variable « Sante » vaut 1 si le ménage déclare des dépenses de santé supérieures à 1000 € de 2011 par personne, et 0 sinon. La variable « Diplôme » est une variable numérique relative au plus haut diplôme obtenu par la personne ou les conjoints (de 0 [pas de diplôme] à 7 [diplôme du supérieur]). « Typmen » renvoie à la composition du ménage, c'est-à-dire 8 variables binaires, valant chacune 1 si le ménage est alternativement composé d'une personne seule/d'un couple sans enfant/d'un couple avec deux enfants/d'un couple avec au moins trois enfants/d'une femme avec enfant(s)/d'un homme avec enfant(s)/d'une femme seule/d'un homme seul/d'un autre type de ménage et 0 sinon. La variable « Vol10a » renvoie au volume moyen de viande bovine consommée par habitant en France lorsque les personnes de référence (moyenne des deux conjoints le cas échéant) avaient dix ans.

Figure 62 : Modèle 1, avec effets directs de l'âge et de la cohorte

Dans le modèle 2 (Figure 63) nous faisons l'hypothèse que les mécanismes introduits permettent de capter l'ensemble de l'influence de l'âge sur la consommation de viande bovine (Y). Nous estimons l'effet direct de la cohorte et de la période sur la consommation de viande bovine, en complément des mécanismes introduits.



Lecture : Chaque flèche représente un lien causal inclus dans le modèle. La variable « Be_anim » renvoie au nombre de documents mentionnant l'expression « bien-être animal » dans le corpus Factiva. La variable « VF_ESB » renvoie à la part totale de textes contenant les expressions « vache folle » ou « encéphalopathie spongiforme bovine » dans le corpus Ngram Viewer. La variable « Prix » renvoie au prix relatif de la viande bovine par rapport à l'ensemble des denrées alimentaires. La variable « crea_bouch » renvoie à la part des commerces de viande dans les créations de commerces alimentaires spécialisés durant les trois années précédant l'enquête. La variable « Revenu » mesure le revenu disponible du ménage. La variable « Retraite » vaut 1 si la personne de référence du ménage est retraitée et 0 sinon. La variable « Sante » vaut 1 si le ménage déclare des dépenses de santé supérieures à 1000 € de 2011 par personne, et 0 sinon. La variable « Diplôme » est une variable numérique relative au plus haut diplôme obtenu par la personne ou les conjoints (de 0 [pas de diplôme] à 7 [diplôme du supérieur]). « Typmen » renvoie à la composition du ménage, c'est-à-dire 8 variables binaires, valant chacune 1 si le ménage est alternativement composé d'une personne seule/d'un couple sans enfant/d'un couple avec deux enfants/d'un couple avec au moins trois enfants/d'une femme avec enfant(s)/d'un homme avec enfant(s)/d'une femme seule/d'un homme seul/d'un autre type de ménage et 0 sinon. La variable « Vol10a » renvoie au volume moyen de viande bovine consommée par habitant en France lorsque les personnes de référence (moyenne des deux conjoints le cas échéant) avaient dix ans.

Figure 63 : Modèle 2, avec effets directs de la période et de la cohorte

Dans chacun des modèles 1 et 2, 18 modèles de régression sont réalisés[140], permettant d'associer un coefficient linéaire à chaque variable de mécanisme. En additionnant les effets

[140] Huit variables codées 0 ou 1, qui correspondent à chacune des modalités de la variable catégorielle de type de ménage, sont en effet créées. Chacune est traitée comme une variable numérique, en estimant des modèles linéaires, car la méthode de multiplication des coefficients obtenus le long de la chaîne causale empêche de

indirects (qui transitent par les mécanismes) et les éventuels effets directs de chacune des variables âge, période et cohorte sur Y, chaque modèle permet d'estimer un effet linéaire total pour chacune des trois variables âge, période et cohorte (voir partie 2.3).

Variables	**Coefficients**	
	Modèle 1	Modèle 2
Constante	3,777***	
Cohorte	-0,0018***	-0,0006***
Age	-0,0013**	-
Période	-	-0,0013**
Diplôme	-0,002***	
Type de ménage (réf. = Couple avec 1 enfant)		
Couple avec 2 enfants	0,003	
Couple avec 3 enfants ou plus	-0,006***	
Couple sans enfant	-0,003*	
Femme seule	-0,019***	
Homme seul	-0,012***	
Mère avec enfant(s)	-0,012***	
Père avec enfant(s)	-0,004	
Autres cas	-0,001	
Gros consommateur de santé (dépense/pers > 1000 € de 2011)	-0,001	
Niveau de vie (euros de 2011)	9,62e-08**	
ESB_VF	-11 959,840***	
Bien-être animal	1,08e-06	
Volume de viande bovine à 10 ans	-1,11e-04	
Part de boucheries créées dans les 3 années précédentes	0,019	
Prix relatif de la viande bovine	0,035	
Retraite	-0,004***	
R2	0,04	
Observations	70 171	

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 1995, 2000, 2006, 2011 et 2017
Note : *p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01. L'absence d'étoile indique des coefficients qui ne sont pas significativement différents de zéro. Rappelons que la seule différence entre le modèle 1 et 2 réside dans l'inclusion de la variable d'âge (modèle 1) ou de la variable de période (modèle 2). Du fait de l'égalité période = âge + cohorte, le fait d'estimer l'effet direct de l'âge (modèle 1) ou de la période (modèle 2) laisse inchangé les coefficients relatifs aux autres variables incluses dans chacun des deux modèles.
Source : Enquêtes INSEE, Enquêtes Budget de Familles.

Tableau 21 : Régressions linéaires sur la part du budget alimentaire à domicile du ménage consacrée à la viande bovine fraîche ou surgelée

---

mobiliser des modèles de type probit ou logit qui seraient plus adéquats dans l'analyse de variables binaires.

Les résultats des modèles 1 et 2 sont présentés dans le Tableau 21 et dans l'Annexe 28. Le Tableau 21 ci-dessous présente, pour chacun des modèles 1 et 2, l'effet *toute chose égale par ailleurs* sur la part du budget alimentaire à domicile du ménage consacrée à la viande bovine fraîche ou surgelée, des dix mécanismes et des deux variables explicatives pour lesquelles un effet direct est postulé (âge et cohorte dans le modèle 1 ; période et cohorte dans le modèle 2).

Les coefficients présentés sont estimés à l'aide de deux modèles de régression linéaire, dans lesquels les variables d'âge et de période sont alternativement exclues. Les tableaux disponibles en Annexe 28 complètent ces informations en présentant les coefficients de régression ayant comme variables expliquées les différents mécanismes et comme variables explicatives les variables APC et éventuels mécanismes pour lesquels un lien causal est postulé (voir Figure 62 et Figure 63).

4.2.2. Retraite, type de ménage, diplôme et revenu : le poids des variables classiques

Les variables relatives au diplôme, au revenu, au type de ménage et au fait d'être à la retraite ont toutes un effet significatif sur la part de budget alimentaire à domicile consacrée à la viande bovine. En particulier, le niveau de vie et le niveau de diplôme ont des effets contraires, l'élévation du niveau d'étude concourant, *ceteris paribus,* à une baisse de la part du budget dédiée à la viande bovine alors que l'élévation du niveau de vie concourt à accroître cette part. Les bifurcations liées à l'avancée en âge amènent aussi à modifier cette consommation. Il en va ainsi du passage à la retraite qui semble induire une baisse du budget dédié à la viande bovine. La morphologie du ménage, qui s'accompagne ici d'effets proprement liés au genre, influe également sur la part de ce budget. Ainsi, les personnes seules et en particulier les femmes seules, ainsi que les mères avec enfants tendent à avoir un budget dédié à la viande bovine plus faible que celui des personnes vivant en couple, et en particulier des couples avec deux enfants chez qui la part du budget alimentaire dédiée à la viande bovine est la plus forte, toutes choses égales par ailleurs. On constate toutefois que si le fait d'avoir une forte demande de soins concourt en moyenne à une baisse de ce budget, l'effet n'est pas significatif dans les modèles estimés.

4.2.3. L'importance de la crise de la vache folle

Les variables introduites depuis d'autres sources afin de mieux estimer les mécanismes liés aux effets de période et, dans une moindre mesure, de cohorte ne sont, dans l'ensemble, pas significatives (Tableau 21). Si le sens des coefficients est, au demeurant, peu étonnant pour ce

qui est de la part de boucheries créées dans les trois années précédentes et le prix relatif de la viande bovine (les deux ont un effet positif sur la part du budget qui y est dédiée), le signe du coefficient associé à la présence de préoccupations médiatiques pour le bien-être animal est positif, ce qui est contraire aux hypothèses initiales. L'exposition à la consommation de viande bovine durant sa jeunesse joue également à l'inverse de ce qui était attendu, les ménages ayant grandi à une période où la viande bovine était plus consommée tendant — de manière certes non significative — à avoir une part du budget dédiée à la viande bovine plus faible au moment de l'enquête.

Toutefois, une variable agit de manière incontournable : l'exposition aux préoccupations sanitaires liées à l'épidémie d'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) aussi appelée maladie de la « Vache Folle » (VF). Celle-ci est associée de manière nette et significative à une plus faible part du budget dédiée à la viande bovine[141], conformément aux études ayant prouvé le choc qu'a représenté cette épidémie sur le marché de la viande bovine en France comme dans d'autres pays (Setbon *et al.*, 2005 ; Miran & Akgüngör, 2005 ; Schlenker & Villas-Boas, 2009). La significativité de ce coefficient lorsque celui lié à l'exposition aux enjeux éthiques liés à l'élevage de viande bovine ne l'est pas témoigne, encore une fois, du fait qu'en matière d'alimentation, les préoccupations sanitaires prennent souvent le pas sur les enjeux éthiques et environnementaux. Ce constat rejoint les conclusions de la méta-analyse menée par Rana & Paul (2020) sur les motivations amenant à consommer des produits d'origine biologique.

Combiner les effets linéaires indirects et directs des variables d'âge, de période et de cohorte estimés à partir des Modèles 1 et 2 permet d'obtenir une estimation des effets linéaires totaux associés à ces trois variables. Dans le Modèle 1, nous obtenons un coefficient de :

- -0,0016 pour l'âge,
- 0,00001 pour la période
- et -0,0021 pour la cohorte.

Ils sont tous les trois négatifs dans le modèle 2 avec des coefficients de :

- -0,0003 pour l'âge,
- -0,0013 pour la période
- et -0,00079 pour la cohorte.

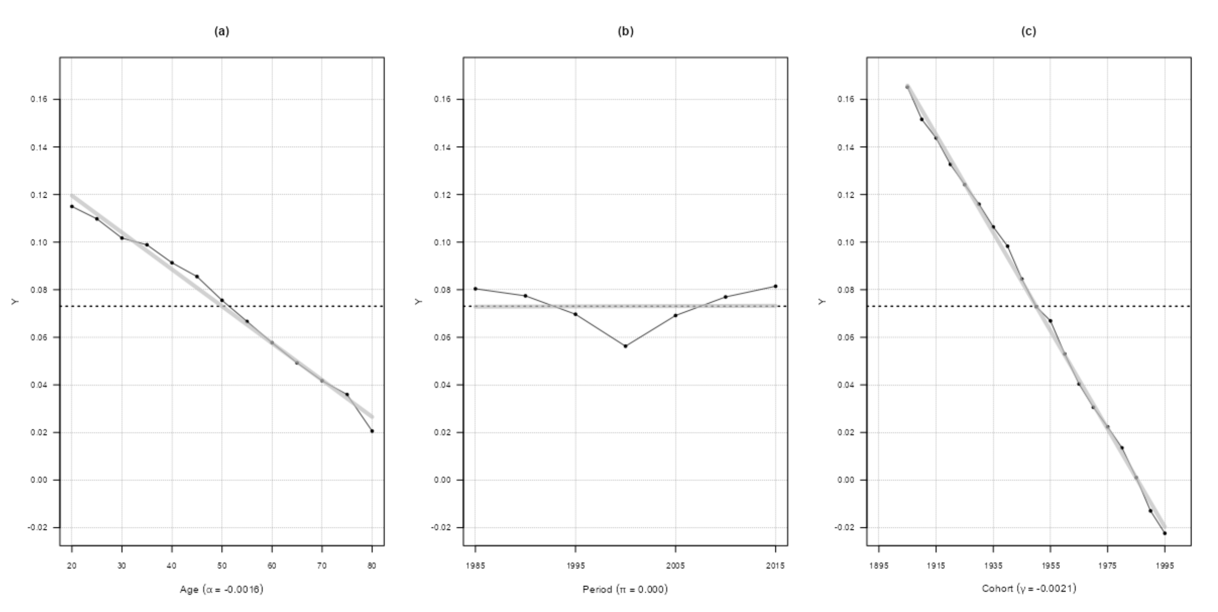
---

[141] L'ampleur du coefficient est liée à la mesure de l'exposition à partir de Ngram Viewer, en ratio des documents contenant les termes recherchés.

4.3. L’effet total

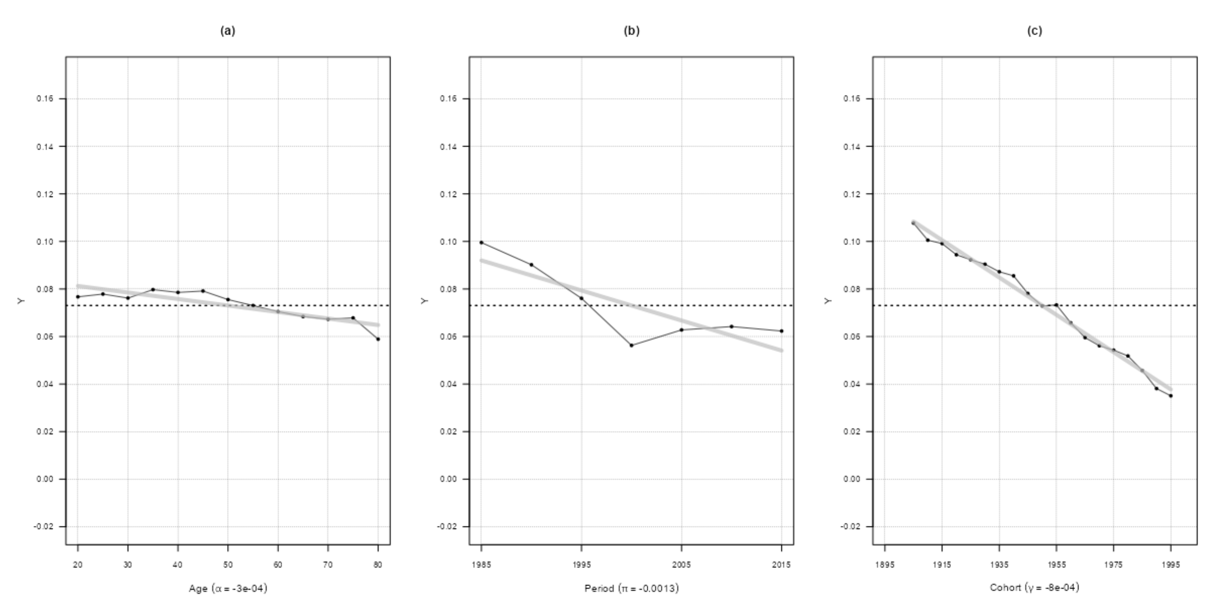
Les effets totaux estimés à partir du Modèle 1 sont représentés dans la Figure 64. L’effet d’âge négatif (-0,0016) tend à écraser l’effet en U inversé perceptible lors de l’analyse des seuls effets non-linéaires. L’effet de période (0,00001) apparaît proche de zéro. L’effet de cohorte également négatif (-0,0021) traduit une diminution de la consommation de viande bovine marquée au fil des générations, écrasant largement les variations erratiques observées à l’aune des seuls effets non-linéaires.

Les coefficients linéaires obtenus à l’aide du Modèle 2 sont de mêmes signes, mais d’ampleur différente. L’effet d’âge globalement négatif (-0,0003) est plus faible que dans le Modèle 1 (dans lequel l’effet d’âge est limité aux effets transitant par les mécanismes). Une légère hausse dans la part du budget dédiée à la viande bovine est ainsi perceptible entre 20 et 35 ans (Figure 65). L’effet de période reste marqué par l’épisode de la Vache folle, mais la reprise postérieure aux années 2000 est moins marquée. La tendance linéaire est ainsi fortement négative (-0,0013). Enfin, l’effet de cohorte reste négatif, bien que de la pente soit plus douce (-0,00079).



Note : Estimations des effets non-linéaires réalisées à partir de la fonction apc du package apcR développé par Ethan Fosse et Christopher Winship. Effets linéaires issus du Modèle 1.

Figure 64 : Effets linéaires et non-linéaires de l’âge, de la période et de la cohorte sur la part du budget dédiée à la consommation de viande bovine, estimés à partir du Modèle 1 (sans effet direct de la période)



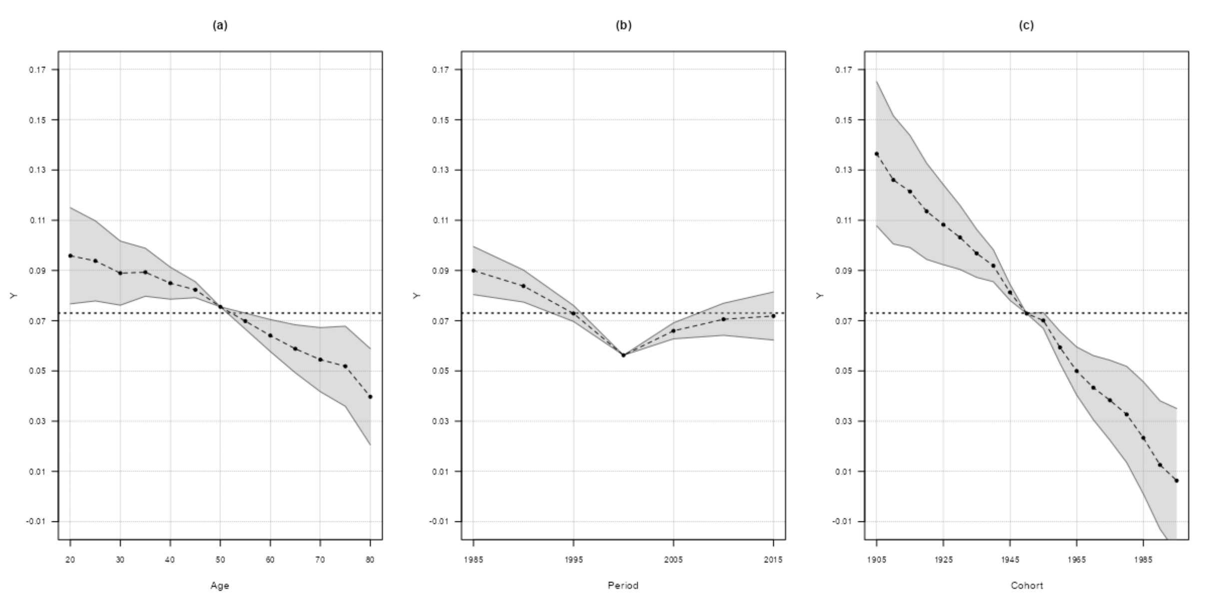
Note : Estimations des effets non-linéaires réalisées à partir de la fonction apc du package apcR développé par Ethan Fosse et Christopher Winship. Effets linéaires issus du Modèle 2.

Figure 65 : Effets linéaires et non-linéaires de l'âge, de la période et de la cohorte sur la part du budget dédiée à la consommation de viande bovine, estimés à partir du Modèle 1 (sans effet direct de l'âge)

La Figure 66 résume ces conclusions en les présentant sous la forme d'un intervalle, la tendance moyenne entre les deux modèles étant représentée sous la forme d'une ligne en pointillés.

La représentation conjointe des résultats de ces deux modèles penche distinctement en faveur d'un triple constat :

- La consommation de viande bovine tend à diminuer avec l'avancée en âge, en particulier après 45 ans.
- La consommation de viande bovine tend à légèrement diminuer au fur et à mesure des années, en lien avec le choc qu'a représenté l'épisode de la viande bovine. Cette baisse est cependant fragile, aboutissant à une reprise dans les années 2000.
- La consommation de viande bovine tend à diminuer au fil des générations, en particulier chez les cohortes nées après la fin de la Seconde Guerre Mondiale.



Note : Estimations des effets non-linéaires réalisées à partir de la fonction apc du package apcR développé par Ethan Fosse et Christopher Winship. Effets linéaires issus des Modèles 1 et 2.

Figure 66 : Effets linéaires et non-linéaires de l'âge, de la période et de la cohorte sur la part du budget dédiée à la consommation de viande bovine, intervalles et tendances estimés à partir des Modèles 1 et 2

Conclusion

La question de la distinction des effets d'âge, de période et de cohorte dans l'analyse du changement social est, et demeure complexe à l'issue de ce chapitre. Notre étude ne prétend pas y apporter une solution parfaitement robuste et pouvant être aisément répliquée. Toutefois, nous considérons, dans l'analyse des changements affectant une pratique ou un fait social, que l'intérêt de tenter d'en décortiquer la part liée au renouvellement générationnel et celle liée aux changements contextuels demeure suffisamment important pour se risquer à proposer sinon une réponse définitive, du moins des conjectures raisonnables. Ces conjectures ne sauraient ignorer les effets linéaires, sans l'interprétation desquels les seuls effets non-linéaires peuvent amener à des résultats erronés. En nous appuyant sur les récents développements et conclusions des spécialistes de ces méthodes (Winship et Harding, 2008 ; Fosse et Winship, 2019a, 2019b ; Bell et Jones, 2020), nous considérons que le moyen le plus convaincant de tenter de répondre à ce problème ne saurait passer uniquement par un raffinement méthodologique trop poussé, ignorant des processus sociologiques au travers desquels les variables d'âge, de période et de cohorte agissent sur le phénomène étudié, et sans lesquels ces trois variables ne seraient que des coquilles vides. La prise en compte des mécanismes par lesquels ces trois variables peuvent

affecter la consommation de viande bovine a été au cœur de l'analyse développée dans ce chapitre.

Le choix de restreindre le nombre de mécanismes à une dizaine seulement est discutable. La démarche se heurte ainsi à l'existence probable de mécanismes inobservés médiatisant la relation entre la variable pour laquelle l'effet direct est exclu du modèle et la variable expliquée[142]. La solution de l'intervalle proposée ici — qui consiste à réaliser et comparer deux modélisations dans lesquelles l'effet de deux des trois variables est alternativement considéré comme parfaitement mesuré par les mécanismes inclus — est une manière de tenter de mieux contrôler l'effet inévitable de la présence de mécanismes inobservés. Elle permet de proposer un intervalle dans lequel nous pouvons conjecturer la présence des effets de période et de cohorte. Les deux modélisations aboutissent à des résultats cohérents. À travers un modèle relativement simple — s'appuyant sur un nombre limité et descriptible de relations linéaires — nous avons ainsi vu qu'il est possible de proposer une solution à la question de l'existence d'un effet de génération appuyée sur des hypothèses connues et raisonnables. Eloignée d'une approche « boîte noire », l'exploration des mécanismes proposée dans la troisième partie de ce chapitre présente en outre à nos yeux un intérêt en soi, permettant de décrire les processus, à la fois sociaux, économiques — liées à l'offre et à la demande — et symboliques dans lesquels le phénomène social étudié — la consommation de viande bovine par les ménages individuels — est encastré, et sans lesquels les évolutions l'affectant ne peuvent se comprendre. Cette exploration préalable, qui passe par la mobilisation de sources supplémentaires à l'enquête Budget de Famille, permet de donner crédit aux mécanismes explorés.

Les résultats obtenus montrent l'existence d'un effet d'âge : la consommation bovine tend à diminuer, en particulier après 45 ans. Cet effet d'âge est avant tout lié à l'évolution de la morphologie du ménage (et notamment la mortalité plus précoce des hommes, qui favorise, avec l'avancée en âge, la part de femmes vivant seules, moins consommatrices de viande bovine du fait de leur socialisation genrée), et dans une moindre mesure, à la baisse tendancielle du revenu et au passage à la retraite. Ils montrent également l'existence d'un effet de période. Celui-ci est cependant conjoncturel : la consommation de viande bovine diminue à l'occasion de la crise de la vache folle, avant de connaître une reprise dans les années 2000. De manière

[142] La stratégie empirique déployée dans ce chapitre pourrait donner lieu à plusieurs prolongements. En particulier, la simplicité des modèles linéaires utilisés ne permet pas de modéliser au mieux les relations causales explorées. L'extension proposée par Bijlsma et ses co-auteurs (2017) à l'ensemble des modèles linéaires généralisés à partir de méthodes de simulation de Monte-Carlo pourrait par exemple permettre d'obtenir des estimations plus fines.

tendancielle, la consommation n’est pas affectée par un effet de période : la baisse de l’offre ainsi que l’émergence de craintes sanitaires concernant ce type d’aliment, favorables à une baisse de la consommation, sont contrebalancées par d’autres évolutions économiques, en particulier le renchérissement du prix de la viande et la hausse du revenu, qui accompagnent une augmentation de la dépense relative en viande bovine. Enfin, nos résultats montrent l’existence d’un effet de génération : la consommation de viande diminue au fil des générations, notamment pour celles nées après la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Cet effet de génération est en partie lié à l’accroissement du niveau de diplôme, qui accompagne une baisse de la consommation de viande bovine. Mais les mécanismes par lesquels cet effet de génération transite restent encore obscurs, et d’autres analyses sont nécessaires afin de comprendre comment les changements générationnels ont concouru à une baisse de la consommation de viande bovine.

L’effet de génération, qui reflète l’ampleur du rôle des dispositions acquises durant l’enfance, s’articule pourtant de façon surprenante avec les habitudes de jeunesse. En particulier, d’importantes habitudes de consommation de viande bovine durant l’enfance n’accompagnent pas une plus forte consommation en viande bovine à l’âge adulte. Cette socialisation transite plutôt par l’éducation, mais aussi sans doute par l’exposition précoce (et aux effets durables) à une dévalorisation croissante de ce type d’aliment durant la seconde moitié du XXe siècle pour des raisons nutritionnelles. À nouveau, cette hypothèse mériterait d’être examinée en mobilisant des mesures adéquates.

Lorsque l’on se tourne vers l’effet de période, et donc vers l’effet du contexte matériel et culturel sur la consommation de viande bovine, l’approche par les mécanismes nous permet d’analyser la place des conditions matérielles d’existence dans le changement social observé. Les variables décrivant la visibilité de la question du bien-être animal et de la crise de la vache folle dans l’espace public donnent une idée de l’effet du contexte culturel. On voit que ce contexte culturel a bien un effet *via* des préoccupations de santé (exposition aux enjeux liés à la maladie de la vache folle), mais pas *via* des préoccupations éthiques pour le bien-être animal. Les variables décrivant le nombre de créations de boucheries parmi les commerces de détail, le prix relatif de cette denrée et le revenu disponible des ménages, captent plutôt les conditions matérielles d’existence qui peuvent influencer la consommation de viande bovine. On observe en particulier un effet favorable du revenu disponible sur la consommation de viande, lequel contrebalance la tendance à une baisse de la consommation de viande bovine.

Enfin, nous voyons comment conditions matérielles d'existence et dispositions acquises se déploient conjointement au travers de l'effet d'âge, et notamment au travers de la composition du ménage : l'évolution dans la composition du ménage affecte bien le cadre concret de réalisation des pratiques de consommation (le vieillissement amène, après 45 ans, à accroître le nombre de personnes vivant seules, qui ont une moindre consommation de viande bovine), mais occasionne aussi la réactivation de dispositions acquises (telles que les dispositions féminines à une faible consommation de viande bovine pour les femmes amenées, avec l'avancée en âge, à vivre seules).

Partie 2 : La norme d’écocitoyenneté. Diffusion, appropriation, distinction

Dans quelle mesure l'appropriation de la question environnementale par les individus a-t-elle généré une recomposition des pratiques de consommation ordinaire et des clivages en leur sein ? La première partie de cette thèse a amené de premiers éléments de réponse :

(1) Les principaux clivages dans la consommation ordinaire sont demeurés stables depuis les années 1980, période durant laquelle les injonctions à la transition des modes de vie et de consommation se sont progressivement accrues.

(2) La plupart des pratiques de consommation ordinaire les plus polluantes se sont développées, avec des équipements plus nombreux et renouvelés plus fréquemment, des achats plus nombreux d'articles d'habillement, des volumes d'eau courante plus importants, un multiéquipement en véhicules diesel de plus en plus fréquent, et une diffusion des déplacements de longue distance. Certaines pratiques, en particulier liées à l'alimentation (baisse de la consommation de viande bovine) et à l'accroissement de l'efficacité énergétique (des moteurs et systèmes de chauffage), ont légèrement contrebalancé cette tendance. D'autre part, le déplacement vers une consommation plus vorace et plus connectée semble s'interrompre entre 2011 et 2017, signe possible d'une stabilisation progressive de l'empreinte environnementale de nos modes de consommation.

(3) Ces styles de consommation ordinaire sont principalement redevables des conditions matérielles d'existence (en premier lieu le revenu et le logement) et seulement secondairement des dispositions acquises lors de la socialisation. De tels mécanismes font des ménages socialement exclus — pauvres, plutôt jeunes et urbains — les champions de la frugalité ; et des agriculteurs et de leurs enfants les principaux tenants d'une consommation ancrée localement.

La seconde partie de cette thèse tente d'associer plus directement les pratiques de consommation ordinaire avec les significations environnementales qui leur sont progressivement conférées. En particulier, elle inclut dans l'analyse des pratiques absentes des enquêtes Budget de Famille : le tri des déchets, l'origine biologique des produits, les gestes d'économies d'énergie et d'allongement de la vie des objets. Si elles sont périphériques dans la consommation ordinaire lorsqu'on la considère dans son ensemble, ces pratiques ont fait l'objet d'un travail symbolique fort et précoce pour les associer à la norme d'écocitoyenneté. Nous mobilisons la notion de « norme d'écocitoyenneté » pour désigner l'ensemble des injonctions émises par les médias et les acteurs publics et privés, et adressées aux individus et à leur ménage afin de les amener à traduire dans leurs pratiques de consommation ordinaire leur inquiétude environnementale et leur croyance dans la possibilité d'agir à l'échelle individuelle pour

remédier aux problèmes écologiques. Cette notion permet d'aborder la question de la dimension environnementale des pratiques de consommation ordinaire non pas comme un élément objectif que l'on supposerait connu de tous (comme le serait l'estimation de l'empreinte environnementale qui leur est associée), mais comme le produit d'un travail institutionnel, mené inégalement selon les pratiques, afin de transformer la dimension symbolique de la consommation ordinaire. Plus que de « pratiques environnementales », nous parlons ici de « pratiques écocitoyennes », pour nous référer à leur plus ou moins grande conformité avec la norme d'écocitoyenneté.

La seconde partie de cette thèse permet de décrire la norme d'écocitoyenneté, d'analyser la manière dont elle est inégalement mise en pratique par les individus et de comprendre les rétributions symboliques qu'elle est susceptible de conférer à certains individus. Le Chapitre 7 analyse le contenu de la norme d'écocitoyenneté, à la fois telle qu'elle est prescrite par une institution de premier plan, l'ADEME, et telle qu'elle est perçue par les individus interrogés par une enquête du Commissariat Général au Développement Durable (l'EPEM 2016). Le Chapitre 8 analyse la plus ou moins grande conformité des individus à la norme d'écocitoyenneté, selon la position qu'ils occupent dans l'espace social et dans l'espace résidentiel. Il analyse conjointement les pratiques écocitoyennes et les attitudes vis-à-vis de l'écocitoyenneté et montre comment l'espace des rapports à l'écocitoyenneté qui en découle est structuré par deux rapports à l'écologie — nommés *écologie du geste* et *écologie de la frugalité* — dans lesquels conditions matérielles d'existence, dispositions acquises, et soucis de conformité à la norme occupent une place inégale. Enfin, le Chapitre 9 aborde directement les rétributions symboliques que l'observance de cette norme est susceptible de conférer à certains ménages. En se focalisant sur le cas des pratiques mises en œuvre par des ménages aisés pour accroître la durée de vie de leurs biens d'équipement, il montre comment les pratiques écocitoyennes favorisent l'affirmation d'une frontière morale, qui, en se superposant à des frontières technique et esthétique, permet aux ménages étudiés de revendiquer le statut d'élite anticonsumériste.

Chapitre 7. Formation et déformation d'une norme : l'écocitoyenneté, entre l'ADEME et les particuliers

Introduction

Dans les campagnes de communication[143] et de nombreux travaux scientifiques (Dietz *et al.,* 2009 ; Hertwich et Peters, 2009), la responsabilité des dégâts environnementaux apparaît comme étant avant tout le fait des ménages. Leur style de vie serait, à l'échelle mondiale, de façon directe ou indirecte, responsable de près de 72% des émissions carbone (Hertwich et Peters, 2009). La mise sur agenda de la question environnementale s'est traduite par une série d'injonctions adressées aux individus et portées en France depuis les années 1990 par des institutions publiques, au premier rang desquelles le ministère de l'Écologie — renommé ministère de la Transition écologique et solidaire depuis 2017 — ou l'Agence de la transition écologique (Ademe). Diffusées au travers de campagnes de communication, de programmes éducatifs[144] ou de création de labels écoresponsables, ces injonctions incitent les individus à réformer leur mode de vie en adoptant un ensemble de gestes ou d'investissements plus respectueux de l'environnement. Ce processus de responsabilisation s'inscrit plus largement dans la promotion de la figure du « consommateur-citoyen » (Clarke *et al.,* 2007 ; Johnston, 2008), individu qui exercerait une liberté de choix parmi les possibilités offertes par le système économique néolibéral, mais en le faisant d'une manière socialement, économiquement et environnementalement responsable. Cela s'est traduit par l'émergence de nombreux termes entrés dans le langage ordinaire, les plus connus étant, dans le cas français, les vocables « écocitoyen » (entré dans le Larousse en 2006) et « écoresponsable » (entré dans le Larousse en 2015).

La promotion des modes de vie et de consommation verts s'inscrit dans la continuité des entreprises de morale (Becker [1963] 2008), en particulier des mouvements et politiques hygiénistes, qui, depuis la fin du XIXe siècle, ont contribué à faire émerger le consommateur comme figure à éduquer (Lhuissier, 2007). Elle prend aussi place dans un contexte plus

---

[143] Voir notamment les campagnes « Économies d'énergie. Faisons vite ça chauffe » et « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » coordonnées par l'ADEME, ou « Bouteilles et films plastiques : "stop le tout plastok !" » coordonnées par l'association Agir pour l'Environnement.

[144] « L'éducation au développement durable est portée par toutes les disciplines et intégrée au fonctionnement quotidien des établissements scolaires. Elle contribue, à travers ses dimensions éthiques et sociales, à la formation citoyenne. », Loi n° 2009-967 du 3 aout 2009, Article 55.

spécifique de mutation de l'intervention de l'État, qui repose de manière croissante sur des dispositifs de gouvernement des conduites individuelles[145] dont l'un des ressorts consiste — sans les imposer — à tracer « les contours normatifs des comportements qui sont envisagés comme légitimes au nom de l'intérêt public » (Dubuisson-Quellier, 2016, p. 44). Les discours et dispositifs publics d'information, de sensibilisation, de responsabilisation ou de labellisation concourent ainsi à identifier l'écocitoyenneté comme une norme à laquelle les individus sont incités à se conformer[146]. Cette « nouvelle phase de gouvernementalisation de la consommation » (Rumpala, 2009) repose alors en partie sur un travail normatif consistant à définir des modèles de comportements légitimes (Dubuisson-Quellier, 2016), les individus qui les adoptent se voyant sanctionnés positivement, tandis que les individus qui s'y soustraient se voient progressivement — bien qu'inégalement selon les classes sociales — qualifiés de non éthiques voire d'égoïstes (Kennedy et Horne, 2020).

Étudier l'écocitoyenneté comme norme permet d'analyser le travail d'institutionnalisation auquel elle donne lieu, les variabilités dans son contenu et dans sa définition et les acteurs et supports par lesquels elle est promue et mise en application. Cette perspective implique également de s'intéresser à la manière dont les individus conçoivent inégalement cette norme, tant dans le degré d'adhésion ou de rejet qu'ils manifestent que dans le contenu qu'ils lui associent — avant d'étudier les variations sociales dans la conformité des pratiques des ménages à cette norme (ce que nous faisons dans le chapitre suivant). Si elle repose sur un postulat général que l'on pourrait résumer par « il faut préserver l'environnement et, pour cela, agir individuellement en modifiant son mode de vie et ses manières de consommer », les différentes pratiques de consommation y occupent une place inégale. L'ancienneté de l'attention portée au tri des déchets dans les campagnes de sensibilisation aux gestes environnementaux (Barbier, 2002) contraste par exemple avec la dimension plus récente de la prise en compte de l'impact climatique des déplacements aériens. Les définitions et le contenu de la norme écocitoyenne sont également susceptibles de varier parmi les acteurs qui assurent un rôle de prescription et connaître de fortes variations sociales au sein même des

---

145. Elles peuvent à ce titre être rapprochées des politiques de nutrition et de lutte contre l'obésité visant à sensibiliser les consommateurs sur la nécessité de réformer leur mode de vie tout en leur fournissant des incitations et des informations supposées les accompagner dans cette transformation (Bunton, Nettleton et Burrow, 1995 ; Bergeron, Castel et Nougez, 2011).

146. Si nous définissons avant tout la norme au regard des dispositifs et discours publics visant à réguler les comportements de consommation, il est à noter que d'autres actions de communication et discours associatifs ou journalistiques participent à diffuser et à modifier les contours de cette norme (Comby, 2015a ; Barrey *et al.*, 2016).

particuliers destinataires de ces prescriptions. Comme l'expriment Sandrine Barrey, Sophie Dubuisson-Quellier, Séverine Gojard et Marie Plessz à propos des pratiques liées à l'alimentation, « l'exposition des individus au gouvernement des conduites varie selon leurs positions dans la trajectoire de vie et dans l'espace social, de même que varient leurs dispositions à les mettre en application. » (Barrey *et al.*, 2016)

Ce chapitre propose d'étudier la norme d'écocitoyenneté en analysant les discours portés sur l'écologie et sur les actions à entreprendre dans le but de protéger l'environnement. Pour cela, il procède en deux temps. Un premier temps est dédié à l'analyse de la norme d'écocitoyenneté telle qu'elle est promue par une institution gouvernementale en charge d'assurer la communication auprès des particuliers que nous avons mentionnée plus haut : l'Ademe. Cet EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) est né en 1991 de la fusion de plusieurs agences : l'Agence pour la qualité de l'air (AQA), l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME[147]) et l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED). Il est au cœur des actions menées pour promouvoir des pratiques écocitoyennes, en coordination avec les ministères de la Transition écologique et de la Transition énergétique (Comby, 2013 ; Rumpala, 2009 ; Dubuisson Quellier, 2016). Cette action de diffusion des comportements écologiques passe par la création ou la promotion d'écolabels, mais aussi par la création ou la centralisation[148] de guides pratiques, de livrets d'information et de contenus éducatifs à destination des particuliers, adultes et enfants. Cette mission apparaît clairement sur le site de l'Ademe, et s'inscrit dans une de ses principales stratégies :

> « Pour l'ADEME, le moment est venu d'engager un mouvement plus vaste et ambitieux de transformation des comportements, dans tous les aspects de nos modes de vie et de consommation. Pour convaincre et inciter chacun à passer à l'action, nous aidons les citoyens à repenser leurs habitudes, en démontrant les bénéfices que ces changements peuvent apporter à l'échelle collective et individuelle. Nous diffusons nos études et des conseils pratiques, adaptés aux différents moments de vie. Nous encourageons la production de nouveaux récits sur la transition écologique, pour donner à chacun l'envie de s'y engager. Enfin, nous mettons les citoyens en relation avec d'autres acteurs pour partager des solutions concrètes. »
>
> **https ://www.ademe.fr/lagence/nos-strategies/**

---

[147] L'AFME, créée en 1982 est elle-même issue de la fusion de l'Agence pour les économies d'énergie (AEE), du Commissariat à l'énergie solaire (COMES), du Comité géothermie, de la Mission nationale pour la valorisation de la chaleur, et du Service économie de matières premières du ministère de l'Industrie

[148] On retrouve ainsi sur le site de l'Ademe nombre de documents qui émanent de collectivités territoriales, mais qui ont été réunis par l'Ademe afin de les diffuser à l'ensemble de la population.

L'Ademe n'est pas l'unique acteur de la prescription de pratiques écocitoyennes : les médias (Comby, 2015a), les entreprises privées, les influenceuses (Michel, 2022), les associations et organisations non gouvernementales sont également des acteurs clefs de la construction et de la diffusion de la norme écocitoyenne. Pour autant, et contrairement à ces autres acteurs, l'activité de prescription de pratiques écocitoyennes est explicitement au cœur de la mission de l'Ademe. C'est également souvent en partenariat avec cette institution que sont entreprises nombre de campagnes menées par les associations[149] ou les médias pour promouvoir les pratiques environnementales. Nous analysons quantitativement l'ensemble du contenu textuel de la rubrique « Particuliers et éco-citoyens » présente sur le site de l'Ademe en mars 2020 afin d'analyser le contenu de la norme d'écocitoyenneté telle qu'elle est prescrite par cet organisme ayant pour mission de la promouvoir. Cette analyse permet également de voir quels outils discursifs sont mobilisés par l'Ademe afin d'amener les individus à agir, et notamment comment l'Ademe alterne entre incitation, prescription et responsabilisation[150].

Un deuxième temps est dédié à l'analyse de la norme d'écocitoyenneté telle qu'elle est perçue et appropriée par la population française métropolitaine. Afin d'étudier le contenu et le rapport des individus à cette norme, nous nous appuyons sur deux matériaux. D'abord, nous mobilisons les réponses à une question ouverte par laquelle s'ouvre le questionnaire de l'Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages 2016 (CGDD/SDeS) : « Question 1 : Pour protéger l'environnement, qu'est-ce que vous seriez prêt à faire de plus par rapport à ce que vous faites déjà au quotidien ? ». Ces réponses permettent à la fois d'analyser la distance et l'éventuel rejet de la norme — en analysant les différentes manières de ne pas répondre à la question — et le contenu des pratiques énoncées par les individus lorsqu'ils y répondent. Elles permettent surtout de saisir les variations sociales dans la réception de la norme. Ce matériau est complété par la mobilisation d'extraits d'entretiens biographiques réalisés avec sept ménages (soit neuf personnes) rencontrés dans le 13e arrondissement parisien entre janvier et mars 2020. Ceux-ci permettent d'articuler les réponses — parfois courtes — données par les répondants de l'EPEM avec des discours plus longs et parfois plus structurés portant sur la perception de la norme d'écocitoyenneté.

---

[149] Voir par exemple le lancement, le 7 octobre 2010, de Coach Carbone par l'ADEME et la Fondation pour la Nature et l'Homme pour inciter les citoyens à mesurer l'empreinte carbone associée à leur mode de consommation.

[150] Ce triptyque fait échos à celui « de la carotte, du bâton et du sermon » qui donnait son nom à l'ouvrage de Belmelmans-Videc, Rist et Vedung (1998), largement repris en analyse des politiques publiques. Si les discours s'apparentent initialement au registre du « sermon », nous verrons qu'ils permettent également de promouvoir les actions menées au travers d'incitations, de carottes.

1. La norme d'écocitoyenneté selon l'ADEME

1.1. Données et méthode

Nous nous appuyons sur l'analyse quantitative d'un corpus de textes publiés sur le site internet de l'Ademe en mars 2020 afin de déterminer le contenu et les caractéristiques de la norme d'écocitoyenneté promue par cette institution à cette date. Le site de l'Ademe présente sur sa page d'accueil (Figure 67) trois rubriques bien différenciées s'adressant alternativement aux « Particuliers et éco-citoyens », aux « Entreprises et monde agricole » et aux « Collectivités et secteur public ». Le site mobilise ainsi explicitement le vocable d'« éco-citoyen » pour désigner, parmi l'ensemble des « particuliers », le public sensibilisé à l'environnement, soucieux de réduire son empreinte[151].

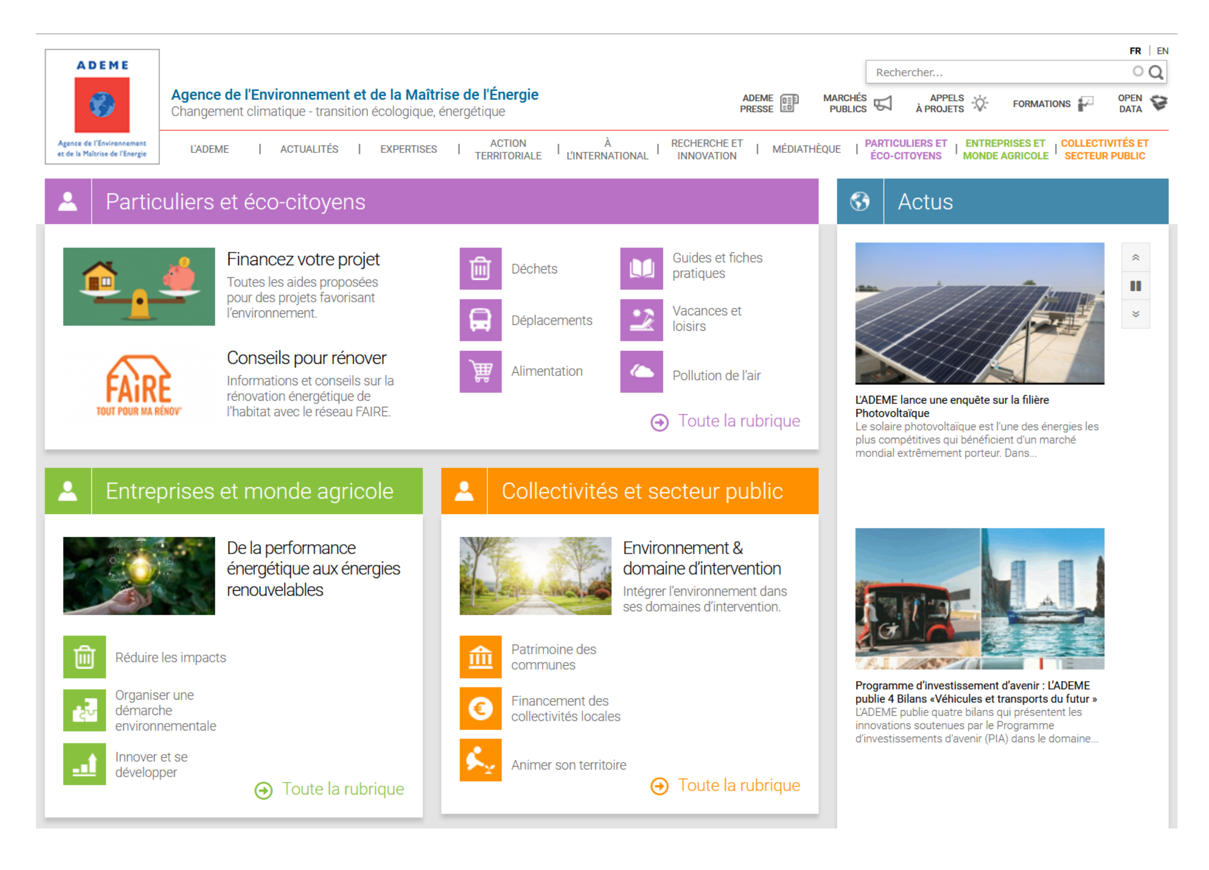


Figure 67 : Page d'accueil du site internet de l'ADEME en mars 2020

[151] Il est à noter que cette rubrique est remplacée à partir d'aout 2020 par le site « particuliers.ademe.fr » dans lequel la mention du terme « éco-citoyens » disparaît, l'ensemble des documents accessibles s'adressant aux « particuliers » de manière indifférenciée.

La rubrique « Particuliers et éco-citoyens » contient 328 documents (Tableau 22). Certaines sont des pages web (210 documents) tandis que d'autres sont des fichiers téléchargeables à partir de ces pages web sous la forme de documents PDF ou RTF (118 documents). Nous différencions les pages web selon leur rang, c'est-à-dire leur localisation dans l'architecture globale du site de l'Ademe. La page d'accueil du site (Figure 67) est de rang 1, la page d'accueil de la rubrique « Particuliers et éco-citoyens » est de rang 2, les pages directement accessibles depuis cette dernière sont de rang 3, et ainsi de suite jusqu'à des pages très éloignées des pages d'accueil. Nous nommons pages d'accueil les pages de rang 2 ou 3, pages intermédiaires les pages de rang 4 ou 5 et pages spécialisées les pages de rang 6, 7 ou 8. Ces documents contiennent différents éléments : images, tableaux, liens hypertextes, et textes. Nous extrayons de chacun de ces documents l'ensemble du contenu textuel, qui va de 1472 caractères en moyenne pour les pages d'accueil à 15 881 caractères en moyenne pour les documents PDF. Le document le plus court est un document RTF intitulé « Descriptif détaillé "Répartition des modes de déplacement en ville" » et contenant 242 caractères. Le document le plus long est un document de 48 pages intitulé « guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2020.pdf » et contenant 89 628 caractères. Ce type de document PDF, dont le nom commence par « guide-pratique », est très fréquent parmi les documents analysés (50 des 96 documents PDF) et renvoie à un ensemble de productions réalisées par l'Ademe et destinées à être largement diffusées, contenant souvent de nombreuses illustrations et cherchant à renseigner et éduquer un large public sur les dégradations environnementales et les actions que les particuliers peuvent entreprendre pour y remédier.

Type de document	Effectif	Fréquence	Nombre moyen de caractères
Pdf	96	29%	15 881
Rtf	22	7%	1 888
Pages d'accueil (rang 2 ou 3)	12	4%	1 472
Pages intermédiaires (rang 4 ou 5)	123	38%	3 890
Pages spécialisées (rang 6 à 8)	75	23%	5 189
Total	**328**	**100%**	**7 474**

Tableau 22 : Documents présents dans la rubrique « Particuliers et éco-citoyens » du site de l'ADEME en mars 2020

Nous analysons le contenu textuel de ces pages à l'aide de méthodes de classifications reposant sur de l'Analyse Géométrique des Données afin de distinguer différents registres et thématiques mobilisés dans les documents présentés. La base fait ainsi l'objet d'un nettoyage

et d'un découpage en 6044 segments de textes de 411 caractères en moyenne[152], la méthode de classification employée opérant mieux sur des textes relativement courts. Après une étape de suppression des mots outils et de racinisation[153], nous nous appuyons sur les fonctions d'analyse géométrique proposées par le package R.TeMiS (Bouchet-Valat et Bastin, 2013), et réalisons une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) sur 5667 segments et 1111 mots-racine[154]. Nous réalisons la classification sur les 22 premiers axes (qui résument 8,97% de la variance totale) et choisissons une partition très détaillée en 17 classes. Ce choix s'explique par la volonté d'avoir une approche la plus fine possible des différentes thématiques mobilisées[155]. Le Tableau 23 décrit en détail ces 17 registres, en s'appuyant sur des graphes de mots, c'est-à-dire des représentations graphiques des mots les plus fréquents ainsi que de leurs liens de co-occurrence au sein des segments associés à chaque registre.

1.2. Les registres de l'écocitoyenneté

Ces registres peuvent être répartis en trois grands ensembles :

(4) L'ensemble associé à la **réforme du logement** réunit 8 clusters (1 à 8) et 57% des segments ;
(5) L'ensemble lié à la **réforme des individus** réunit 6 clusters (9 à 14) et 25% des segments ;
(6) L'ensemble relatif aux **conséquences environnementales** réunit 3 clusters (15 à 17) et 18% des segments.

Dans les graphes de mots qui suivent, présentés dans le Tableau 23 ci-dessous, la taille des mots indique leur fréquence, et l'épaisseur des arêtes entre les mots indique leur relation de cooccurrence au sein des segments. Une analyse de la cooccurrence des différents registres au

---

[152] Ce découpage suit les unités de sens, en considérant les sauts de paragraphes et signes de ponctuation comme séparateurs entre segments.

[153] Ce procédé permet de regrouper différents mots selon qu'ils partagent une racine commune et correspondent à la même unité de sens. Nous utilisons la fonction « dictionary » du package R.TeMiS et nous reprenons le dictionnaire des mots manuellement afin d'améliorer la racinisation. Les mots figurant dans l'analyse qui suit sont ceux qui, pour chaque racine obtenue, ont l'occurrence la plus forte dans le corpus étudié, mais correspondent à l'ensemble des mots partageant la même racine.

[154] Nous excluons ainsi de l'analyse les termes rares (paramètre de *sparsity* = 0,995) et les segments ne contenant aucun des 1111 termes retenus.

[155] Les gains d'inerties liés au nombre de classes suggèrent une partition en 3, 7, 8, 9, 12, 15, 17, 19 ou 21 classes (voir Annexe 29). La partition en 15 classes perdait des distinctions utiles (entre le cluster 5 et le cluster 6, mais aussi entre le 7 et le 10, ce dernier étant déjà très volumineux). A l'inverse, les partitions en 19 classes et au-delà aboutissent à des partitions multipliant les très petits groupes (moins de 3% des segments) tout en conservant des groupes très volumineux (13 ou 14% des segments).

sein des mêmes documents (voir Annexe 30) confirme la bipartition entre réforme du logement (Ensemble 1) et réforme des individus (Ensemble 2), ces deux ensembles de registres étant souvent présents dans des documents différents. Les descriptions des conséquences environnementales sont quant à elles souvent présentes dans des documents spécifiques, ou accompagnent la promotion d'actions relatives à la réforme des individus. Le traitement spécifique des conséquences environnementales nous incite à les distinguer dans un troisième ensemble (Ensemble 3), différent des deux premiers.

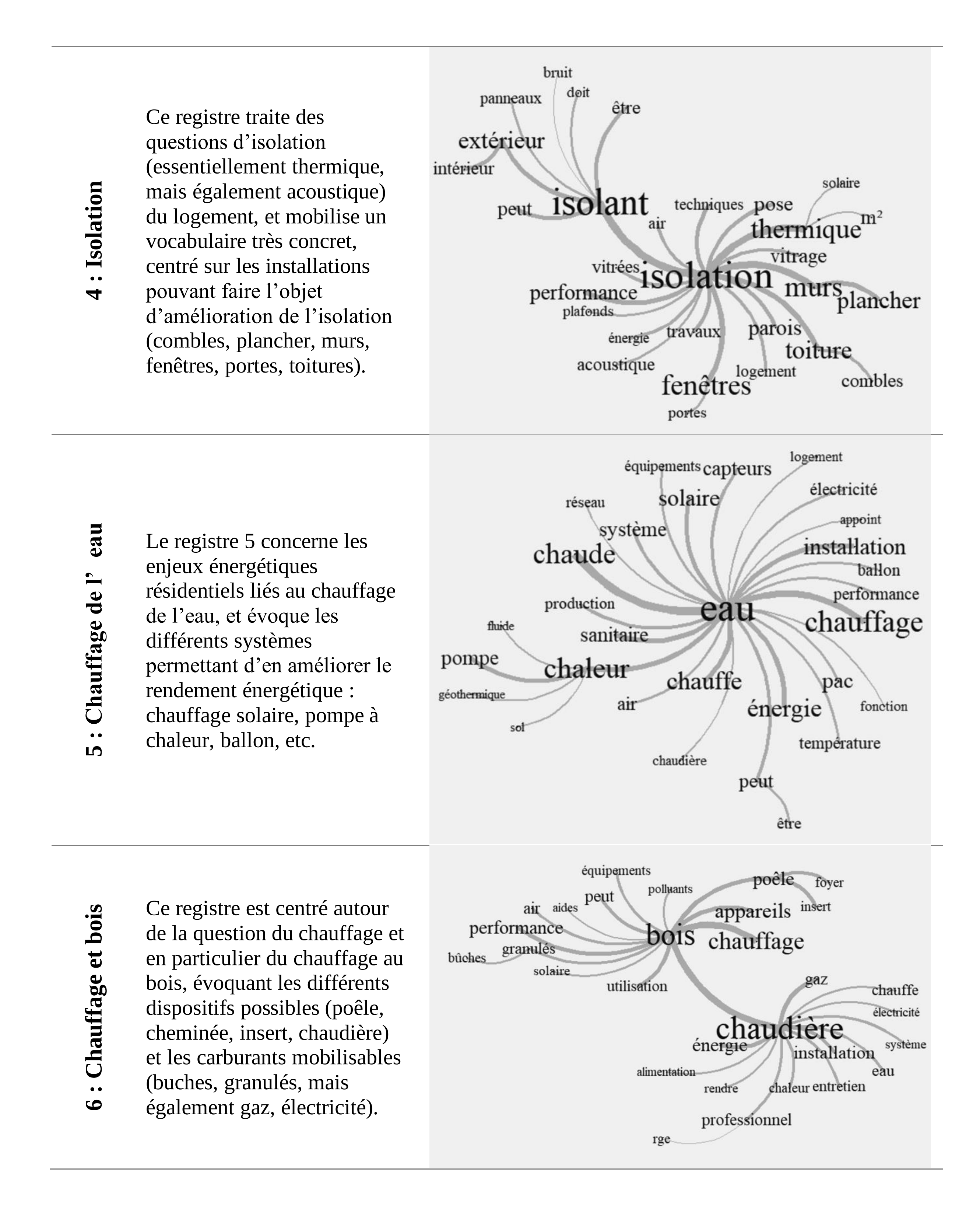
Les productions de l'Ademe à destination des particuliers articulent ainsi des textes relatifs aux travaux dans le logement — visant à en améliorer la performance énergétique, mais aussi, de manière secondaire, le confort (acoustique notamment) et la salubrité (humidité) — et des textes visant à informer les individus et à leur prescrire des pratiques de consommation plus écologiques. La mission historique de l'ADEME de « Maîtrise de l'énergie » transparaît clairement dans cette bipartition, et plus de la moitié de l'ensemble des segments est vouée à promouvoir l'amélioration de la performance énergétique du logement. À ce stade, les pratiques « écocitoyennes » liées à la consommation apparaissent secondaires, correspondant à moins d'un quart des segments.

L'Ensemble 3 donne un aperçu des conséquences environnementales principales des actions humaines selon l'Ademe : la pollution de l'air (qui réunit 8% des segments) et le changement climatique (5% des segments). La question de la pollution et de la gestion des sols transparaît dans un dernier registre, mais est mêlée à celle de la pratique du jardinage de façon que l'on ne puisse pas affirmer que ce dernier cluster renvoie exclusivement à des textes voués à sensibiliser sur les désordres environnementaux et leurs conséquences. Les registres 15 et 16 montrent que la sensibilisation aux problèmes environnementaux réalisée par l'Ademe auprès des particuliers articule problématiques locales — liées à la pollution de l'air et ses conséquences directes sur la santé des individus — et enjeux plus globaux liés au changement climatique. Cette approche laisse toutefois dans l'ombre plusieurs problématiques environnementales comme la pollution de l'eau, la préservation de la biodiversité et le risque nucléaire. Ces priorités semblent liées aux missions historiques de l'organisation — issue de l'Agence pour la Qualité de l'Air — et aux évolutions des préoccupations dominantes dans lesquelles la question du changement climatique occupe une place de plus en plus centrale[156].

---

[156] En 2020, 34% des Français considèrent le climat comme le problème environnemental majeur contre 19% en 2005 (Enquêtes sur les Représentations Sociales du Changement Climatique, ADEME).

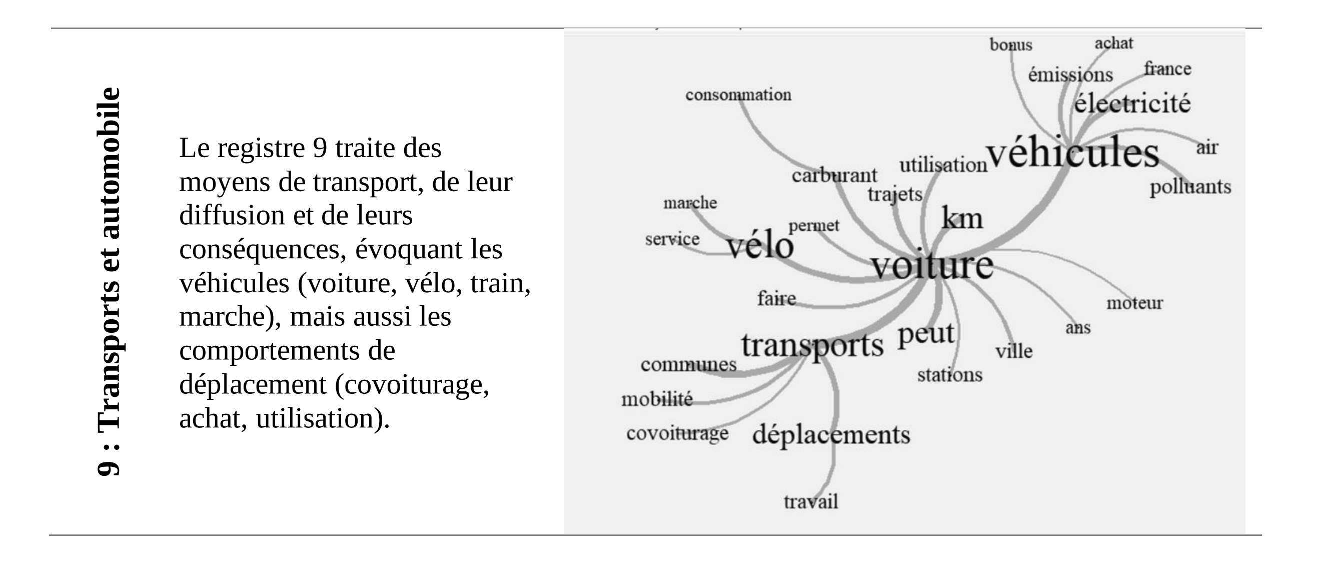
Nom	Description	Graphe de mots
Ensemble 1 : La réforme du logement		
1 : Prêts et aides aux travaux	Ce registre s'articule autour de la présentation des dispositifs d'aide à la réalisation de travaux de rénovation énergétique, et en particulier les prêts à taux zéro et crédits d'impôt. Les questions d'éligibilité et des « conditions d'accès », liées au statut de propriétaire et aux fournisseurs habilités à réaliser ces travaux, sont au cœur de ces textes.	impôt crédit éligible principale copropriété transition bénéficier énergie tva financières logement doit taux être éco conditions peut travaux propriétaire prêt zéro rénovation améliorer aides fournisseur réduire réaliser professionnel ans rge
2 : Professionnels qualifiés	Ce cluster présente les démarches à réaliser afin de choisir des professionnels habilités à réaliser les travaux de rénovation énergétique, dits « qualifiés RGE ».	garantie signes attestation offre qualification date énergie obligation entreprise devis être certification travaux doit professionnel réaliser service assurer rge délai facture contrat faire peut installation mention demande informations logement fournisseur
3 : Travaux et informations sur la rénovation	Complémentaire des deux précédents, ce registre généraliste et comportant de nombreux segments (15%) est centré autour du terme « énergie » et articule des informations sur les aides, sur les consommations liées au logement et sur les enjeux de mesure et d'amélioration de la performance énergétique du logement.	réglementation chauffage obligation projet doit bâtiment conseils équipements logement consommation réaliser financières aides copropriété énergie travaux rénovation être peut habitat ademe bénéficier économies performance informations mise permet ménages faire collectif



4 : Isolation	Ce registre traite des questions d’isolation (essentiellement thermique, mais également acoustique) du logement, et mobilise un vocabulaire très concret, centré sur les installations pouvant faire l’objet d’amélioration de l’isolation (combles, plancher, murs, fenêtres, portes, toitures).	
5 : Chauffage de l’ eau	Le registre 5 concerne les enjeux énergétiques résidentiels liés au chauffage de l’eau, et évoque les différents systèmes permettant d’en améliorer le rendement énergétique : chauffage solaire, pompe à chaleur, ballon, etc.	
6 : Chauffage et bois	Ce registre est centré autour de la question du chauffage et en particulier du chauffage au bois, évoquant les différents dispositifs possibles (poêle, cheminée, insert, chaudière) et les carburants mobilisables (buches, granulés, mais également gaz, électricité).	

7 : Production et consommation électrique	Ce registre est centré autour de la production et de la consommation d'électricité. Il évoque autant la consommation individuelle (compteurs, équipements, facture, fournisseur) que les recommandations liées aux panneaux photovoltaïques et les infrastructures collectives (éolien, méthanisation).	
8 : Aération du logement	Encore centré sur le logement, le registre 8 évoque la ventilation des pièces, et secondairement leur chauffage et climatisation, notamment dans le but de limiter l'humidité et la pollution dans le logement.	

Ensemble 2 : La réforme des individus

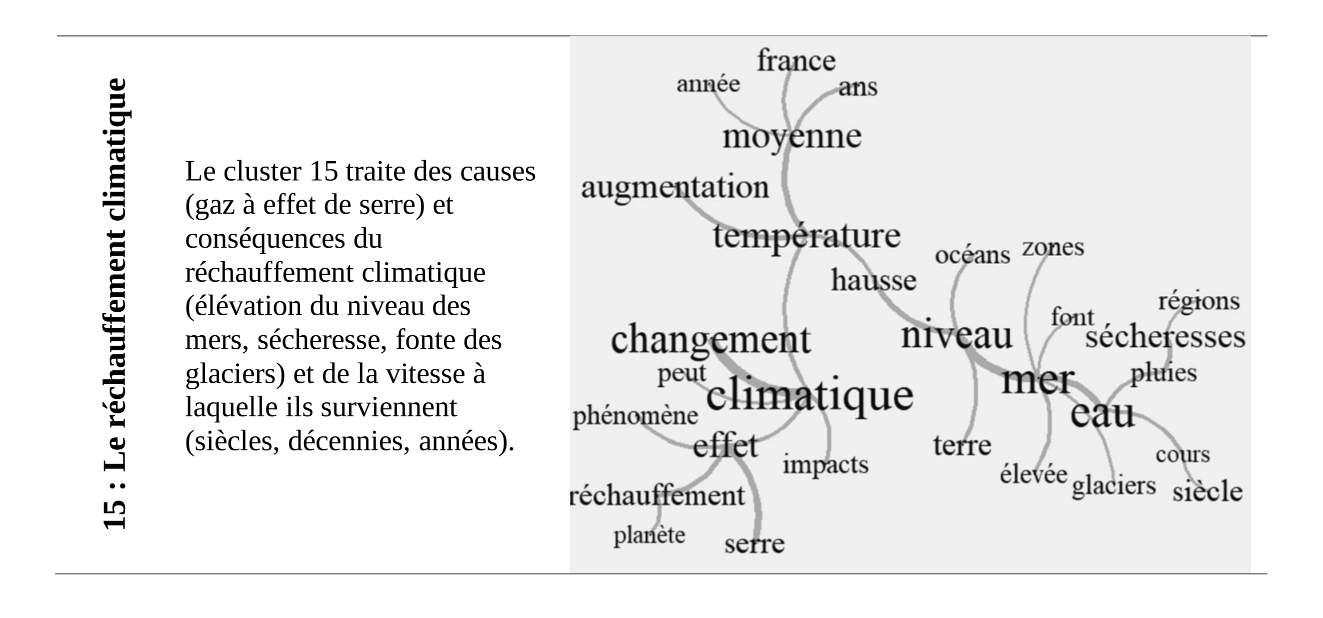
9 : Transports et automobile	Le registre 9 traite des moyens de transport, de leur diffusion et de leurs conséquences, évoquant les véhicules (voiture, vélo, train, marche), mais aussi les comportements de déplacement (covoiturage, achat, utilisation).	

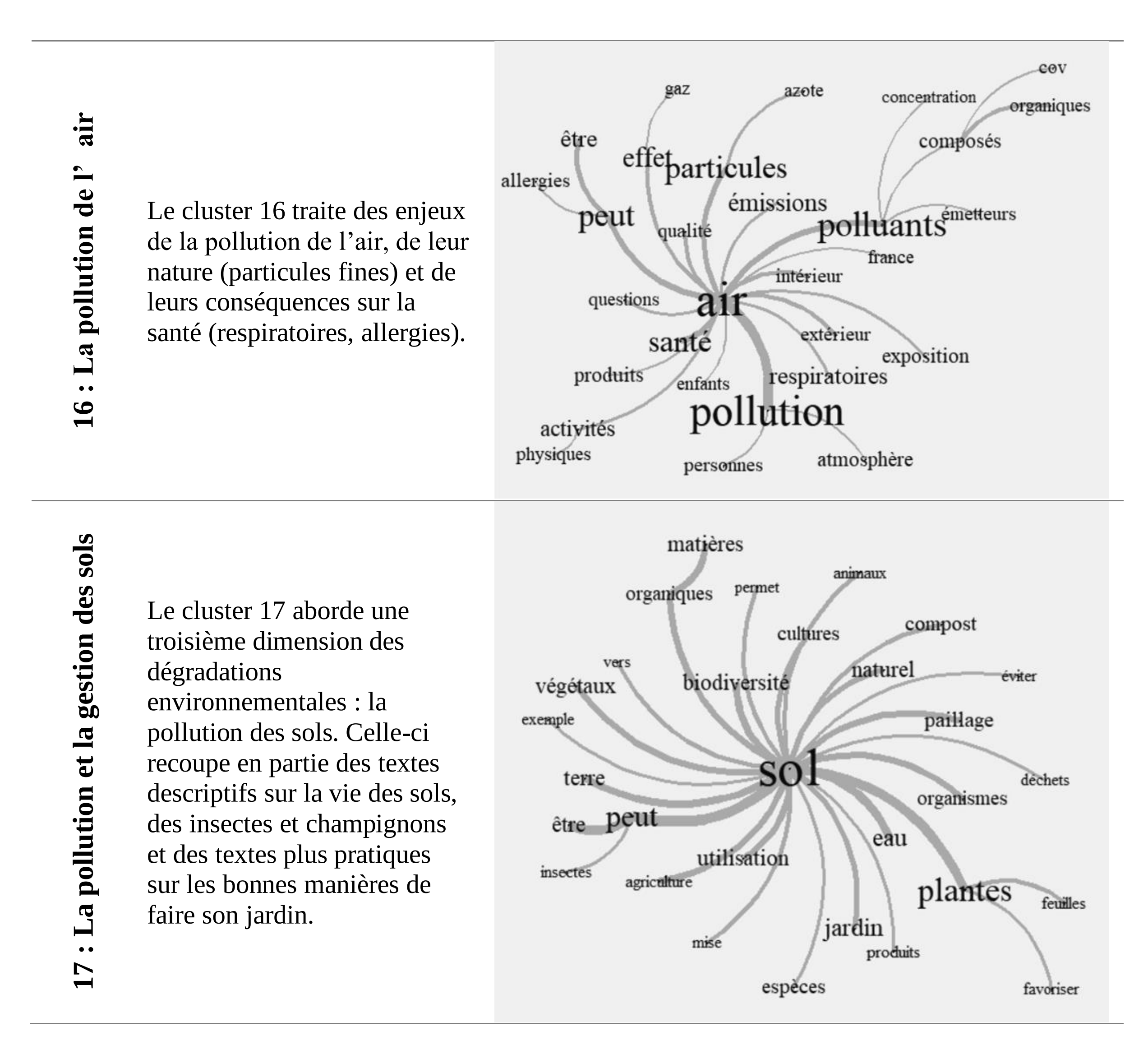
10 : Dimension environnementale des produits	Le cluster 10, un des plus volumineux avec 14% des segments, traite des caractéristiques plus ou moins environnementales des produits consommés (vêtements, smartphones), qu’il s’agisse de leur lieu de fabrication, de leurs matériaux, de leur origine biologique, des comportements liés à l’allongement de leur durée de vie ou des consommations et déchets liés.	
11 : L’ éclairage	Le petit cluster 11 (1% des segments) traite de la question spécifique des lampes utilisées, des technologies sur lesquelles elles s’appuient (LED, halogènes, etc.) et de leurs autres caractéristiques.	
12 : Les équipements et leur consommation énergétique	Le petit cluster 12 (1% des segments) traite des consommations énergétiques liées aux appareils électroménagers.	

13 : Les régimes et recettes alimentaires	Le cluster 13 renvoie aux pratiques alimentaires, mentionnant la saisonnalité des fruits et légumes consommés et leur gaspillage. Il consiste notamment en des recettes de saison et à moindre impact environnemental.	eau carottes huile jus couper poires blanc ajouter faire petits betterave mélange rouge cuisson frais légumes peut sécheresses saison fruits viande consommation produits alimentation conserver gaspillage ans kg personnes cl
14 : Les déchets	Le cluster 14 traite des déchets et de leur recyclage, de leur tri, de leur collecte, mais aussi de leur abondance en lien avec la présence d'emballages en plastiques dans de nombreux achats effectués.	papier mise jardin utilisation matières poubelle valoriser recyclage tri compost ans jeter ménages déchets brûler plastique verts être sacs incitative doit collecte peut produits faire usage libre bac emballages air

Ensemble 3 : Les conséquences environnementales

15 : Le réchauffement climatique	Le cluster 15 traite des causes (gaz à effet de serre) et conséquences du réchauffement climatique (élévation du niveau des mers, sécheresse, fonte des glaciers) et de la vitesse à laquelle ils surviennent (siècles, décennies, années).





16 : La pollution de l' air	Le cluster 16 traite des enjeux de la pollution de l'air, de leur nature (particules fines) et de leurs conséquences sur la santé (respiratoires, allergies).	
17 : La pollution et la gestion des sols	Le cluster 17 aborde une troisième dimension des dégradations environnementales : la pollution des sols. Celle-ci recoupe en partie des textes descriptifs sur la vie des sols, des insectes et champignons et des textes plus pratiques sur les bonnes manières de faire son jardin.	

Tableau 23 : Description des 17 registres de la rubrique « Particuliers et éco-citoyens »

Si la part des segments associés à chacun de ces registres donne une idée de leur fréquence, certains registres peuvent ne concerner que certains documents très longs et spécifiques. C'est pourquoi nous proposons deux autres mesures permettant de comparer chacun de ces registres :

(1) Une *mesure de la fréquence* du registre : la part des documents dans lesquels chaque registre est présent ;

(2) Une *mesure de la prédominance* du registre : la part des documents dans lesquels ils sont majoritaires (Tableau 24).

Le constat de l'importance des recommandations axées sur la réforme du logement plutôt que sur la réforme des individus est alors beaucoup plus nuancé. Deux registres ressortent par leur fréquence : celui de la dimension environnementale des produits consommés (cluster 10) et celui de l'énergie et des travaux de rénovation (cluster 3). Ces deux registres sont chacun

présents dans près de la moitié des documents du corpus et sont prédominants dans un quart des textes pour le premier et un huitième pour le second.

De manière générale, on observe que les six registres associés à la réforme des individus sont prédominants dans 42% des documents tandis que ceux associés à la réforme du logement sont prédominants dans 47% d'entre eux. Ainsi, si les documents centrés sur la réforme du logement sont plus longs et plus techniques (et donc incluent un plus grand nombre de segments), ils ne sont pas, au final, beaucoup plus nombreux que ceux centrés sur la réforme des individus. Les registres 9 et 10, liés aux transports et à l'impact environnemental des produits, se distinguent même par le fait qu'ils sont souvent mobilisés dans des textes dans lesquels ils sont majoritaires, ce que montrent les ratios de prédominance[157] particulièrement élevés (Tableau 24).

Numéro	Contenu	Segments	Documents		
			Présent	Prédominant	Ratio de prédominance
1	Aides et prêts pour travaux	2%	16%	3%	17%
2	Professionnels et contrats travaux	7%	24%	5%	22%
3	Travaux, énergie	15%	48%	13%	27%
4	Isolation	4%	17%	4%	22%
5	Eau chaude	9%	19%	6%	32%
6	Chauffage bois	3%	16%	3%	21%
7	Energie, électricité	9%	23%	8%	33%
8	Air ventilation	8%	25%	6%	22%
9	Véhicules, voitures, transports	5%	18%	10%	56%
10	Produits, consommation, environnement	14%	53%	24%	46%
11	Lampes, lumière	1%	3%	1%	33%
12	Consommation électroménager	1%	6%	0%	5%
13	Alimentation, recettes	2%	9%	2%	23%
14	Déchets	3%	15%	5%	30%
15	Changement climatique	5%	8%	2%	30%
16	Pollution de l'air	8%	21%	4%	19%
17	Sol	5%	13%	4%	32%

Tableau 24 : Fréquence et prédominance des 17 registres

D'autre part, ces deux ensembles sont inégalement accessibles sur le site de l'Ademe (Tableau 25**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Alors que les registres liés à la réforme des individus sont très présents sur les pages d'accueil et font ainsi l'objet d'une mise en lumière importante (en particulier les registres 9 et 10 relatifs aux transports et à l'impact environnemental des produits), d'autres, en particulier ceux associés à la réforme du logement, sont essentiellement présents dans les pages spécialisées, accessibles au travers d'un long

[157] Nous appelons ratio de prédominance le ratio entre le nombre de documents dans lequel le registre est majoritaire et le nombre de documents dans lequel il est présent.

cheminement sur le site de l'Ademe ou dans les documents PDF téléchargeables sur ces pages. C'est également dans des PDF dédiés que sont surtout présents les registres liés aux conséquences environnementales.

	Réforme du logement	Réforme des individus	Conséquences environnementales
Pages d'accueil	14%	73%	14%
Pages intermédiaires	52%	38%	10%
Pages spécialisées	68%	23%	9%
PDF	57%	20%	24%
RTF	36%	55%	9%
Ensemble	57%	25%	18%

Lecture : Dans le corpus de textes issus du site de l'Ademe, 14% des segments présents sur les pages d'accueil sont associés à la réforme du logement.

Tableau 25 : Répartition des registres selon le type de document

1.3. Mobiliser par les intérêts, l'observance et les valeurs

Dans ce troisième temps de l'analyse du corpus de l'Ademe, nous proposons de comparer trois outils rhétoriques de mobilisation visant à amener les consommateurs à modifier leurs comportements, que nous nommons *l'incitation, la prescription et la responsabilisation*. Ces trois outils rhétoriques sont directement inspirés des trois modalités du gouvernement des conduites distinguées par Sophie Dubuisson-Quellier en conclusion de l'ouvrage collectif *Gouverner les conduites* (Dubuisson-Quellier, 2016), mais déclinés à l'échelle des discours : l'incitation s'inscrit dans une démarche de « rationalisation des conduites » en présentant aux particuliers les bénéfices économiques associés à certains choix ; la prescription repose sur une injonction comportementale qui concourt à une « modification de l'architecture des choix », en mettant en évidence certaines options plutôt que d'autres ; enfin, la responsabilisation autour de l'impact environnemental repose sur la « construction des capacités réflexives » des individus sur leurs conduites et leurs impacts collectifs.

L'incitation correspond à une mobilisation par l'intérêt privé et s'inscrit dans ce que Sophie Dubuisson-Quellier désigne sous le terme de « gouvernement économique des conduites » (Dubuisson-Quellier, 2016), en sollicitant la rationalité instrumentale des particuliers. Traditionnellement adossé à des outils comme les prix ou les taxes (de type taxe

pigouvienne[158]), ce type de politique publique vise à réorienter les comportements des acteurs économiques en modifiant l'ensemble des gains et des coûts associés aux choix qu'ils peuvent effectuer. Les discours d'incitation cherchent moins à agir sur les paramètres du choix économique que sur l'information disponible. Cette information porte sur les dispositifs permettant de rendre certains comportements plus profitables, et met en évidence de tels profits. Par exemple, l'Ademe relaie auprès du public les crédits d'impôt et les aides financières mis en place pour faciliter l'adoption de comportements plus vertueux. Ce premier outil est perceptible dans le premier ensemble de registres identifié dans la partie précédente, lié aux dispositifs d'aides à la rénovation énergétique et à ses professionnels.

Le second renvoie à la rhétorique de la prescription. Cette rhétorique d'injonctions à l'adoption de « bons comportements » est largement observée en santé publique, par exemple lorsqu'il s'agit de prévenir l'obésité (Regnier et Masullo, 2009), de favoriser le bon développement des nouveau-nés (Boltanski, 1969 ; Serre, 1998 ; Gojard, 2000), l'éducation des enfants (Wright & Halse, 2014), la sécurité routière ou la baisse des comportements addictifs (alcool, drogues, jeux). Elle repose sur une approche comportementaliste des changements de pratiques individuelles, notamment dans le domaine de la santé, dans laquelle les normes sociales communiquées aux individus se répartissent en deux ensembles : les normes descriptives, qui définissent le comportement approprié en décrivant ce que les gens font ; les normes injonctives qui distinguent sous la forme de recommandations les bons comportements des mauvais (Pagani *et al.*, 2018 ; Staunton *et al.*, 2014 ; Ryoo et Kim, 2021). En associant à des degrés divers ces deux formes de messages — qui sont éventuellement couplées à d'autres dispositifs reposant par exemple sur la contrainte —, l'acteur public cherche à obtenir l'observance la plus forte de la part de la population. Dans le cas de l'environnement, ces injonctions passent également par des astuces, des « recettes », dans lesquelles le mode de l'impératif est également mobilisé. En associant une signification et des émotions positives aux pratiques prescrites et une signification négative à d'autres qui sont proscrites, ce type de message participe, *in fine*, à affirmer une frontière morale entre observants (« *compliants* ») et

---

[158] Une taxe pigouvienne, du nom de l'économiste britannique Arthur Cecil Pigou (1877-1959), est une taxe destinée à internaliser les externalités négatives des activités économiques, notamment la pollution, en en faisant supporter le prix à ceux qui en sont à l'origine. Elle a pour objectif principal d'envoyer un signal-prix aux agents économiques, et d'améliorer la compétitivité de produits équivalents moins polluants, comme dans le cas de la taxe carbone.

déviants de la norme écocitoyenne (Dubuisson-Quellier et Gojard, 2016 ; Sahakian, Godin et Courtin, 2020).

Le dernier outil, la responsabilisation, consiste à présenter les conséquences néfastes de certains comportements. Ce dernier outil repose sur la promotion d'une rationalité axiologique (Weber, 1995) et sur la mobilisation des individus par la mise en évidence de l'intérêt collectif. Il confère une dimension proprement éthique aux actions évoquées et amène les individus à adopter de tels comportements — en conformité avec un lien présupposé entre leurs pratiques et leurs attitudes (voir chapitre suivant). Une telle rhétorique participe à la responsabilisation des consommateurs en tant qu'émetteurs des dégradations environnementales (Comby, 2013). Elle est au cœur de la construction de la norme d'écocitoyenneté, en contribuant à un processus de « subjectivation » environnementale. Dans la lignée de Foucault (1975), Arun Agrawal emploie ce terme en 2005, dans une étude de la gouvernance de la régulation forestière dans une région du nord de l'Inde, afin de désigner le travail par lequel les individus se constituent en sujets moraux et responsables des dégradations environnementales (Agrawal, 2005).

Ces trois rhétoriques sont inégalement présentes dans les différents registres étudiés. Nous mesurons leur présence en calculant, pour chaque registre, la part de segments contenant un ensemble de mots associés à ces trois rhétoriques :

(1) La rhétorique de l'incitation économique se repère par la présence des termes économiques suivants : profit*, remise, gratuit, rembours*, dépens*, euros, économisez, économiserez, moins cher, et facture[159].

(2) La rhétorique de la prescription se repère par l'usage de l'impératif, c'est-à-dire la présence de verbes conjugués à la deuxième personne du pluriel et non précédés par le pronom « *vous* ».

(3) La rhétorique de la responsabilisation environnementale se repère par la présence des termes décrivant des conséquences climatiques et la protection de l'environnement : *impact, climatique*, *pollu*, inqui*, menac*, subir, fléau, planète, microparticules, ressource, fragil*, protection, protég*, et danger.*

Le Tableau 26 compare la présence de ces trois rhétoriques dans les différents registres que nous avons distingués dans la partie 1.2. Dans l'ensemble des documents, les termes associés à la responsabilisation sont présents dans un quart des segments, tandis qu'un sixième

[159] Nous utilisons le signe * pour désigner l'ensemble des terminaisons possibles.

contient des prescriptions, et un segment sur douze contient des termes associés aux incitations. Ce résultat suggère que dans l'ensemble, le registre de la responsabilisation est prédominant, suivi par celui de l'injonction, tandis que celui de l'incitation économique reste minoritaire[160]. Mais ces trois rhétoriques sont très inégalement présentes selon que les segments concernent la réforme du logement (segments 3 à 8) ou la réforme des individus (segments 9 à 14).

Cluster	Incitation	Prescription	Responsabilisation
1	20,2%	24,4%	6,7%
2	17,7%	43,2%	3,8%
3	15,8%	18,3%	13,9%
4	3,2%	13,0%	10,9%
5	6,9%	9,5%	5,1%
6	5,0%	14,4%	23,2%
7	13,9%	14,8%	13,5%
8	5,3%	16,7%	25,5%
Sous-total (registres 3 à 8)	10,1%	15%	14,6%
9	11,2%	13,5%	29,6%
10	4,2%	15,1%	42,4%
11	2,6%	17,9%	10,3%
12	8,8%	26,5%	8,8%
13	10,3%	18,4%	5,7%
14	4,5%	29,7%	19,4%
Sous-total (registres 9 à 14)	6%	17%	33,4%
15	0,8%	1,1%	47,7%
16	1,9%	5,0%	65,2%
17	1,0%	19,8%	39,0%
Total	8,3%	16,6%	25,20%
Sous-total (registres 3 à 14)	8,7%	15,7%	21%

Tableau 26 : Part des segments contenant chacune des trois rhétoriques selon le registre

Le registre de l'incitation économique est avant tout présent dans les registres consacrés à la réforme du logement. En particulier, on le retrouve dans les registres 1 et 2 (évoquant les aides et professionnels des travaux de rénovations énergétiques), 3 (registre généraliste lié aux travaux de rénovation énergétique), 7 (lié à la production et la consommation électriques) et dans une moindre mesure 9 (lié aux déplacements). Par exemple, cette rhétorique est largement

[160] Ce constat se maintient lorsque l'on exclut les deux registres directement liés à la question des aides à la rénovation et les trois registres liés aux conséquences environnementales, pour lesquels la surreprésentation des termes respectivement associés à la rhétorique de l'intérêt et à celle de la responsabilisation est directement liée à leur contenu respectif.

mobilisée dans trois des documents PDF : « guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2020.pdf », « guide-pratique-mediateur-energie-2018.pdf » et « guide-pratique-chauffer-mieux-moins-cher.pdf ».

Le premier paragraphe du guide relatif aux aides financières commence ainsi :

> « En améliorant la performance énergétique de votre logement, vous pourrez :
>
> - vivre dans un logement plus confortable ;
>
> - réaliser des économies sur vos factures d'énergie ;
>
> - augmenter la valeur patrimoniale de votre bien.
>
> En réduisant vos consommations d'énergie, vous limitez aussi les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables du changement climatique. »
>
> ***Source : guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2020.pdf, page 3***

La rénovation du logement est d'abord présentée sous l'angle du bénéfice privé qu'elle représente (confort, économies, patrimoine). Les conséquences sur le changement climatique sont aussi évoquées, mais dans un second temps (« vous limitez aussi »). Le reste du document présente successivement l'ensemble des aides dont peut bénéficier l'individu qui souhaite entreprendre des travaux visant à améliorer la performance énergétique de son logement avant de conclure sur les stratégies économiques permettant de cumuler les différentes aides. Un tableau permet au lecteur de se faire une idée synthétique des stratégies d'optimisation qu'il peut mettre en œuvre lorsqu'il décide d'accroître la performance énergétique de son logement (Figure 68).

Lorsqu'il s'agit d'énergie et de travaux menés dans le logement, l'incitation économique est au cœur de la rhétorique — mais aussi des dispositifs concrets — mis en place par l'Ademe pour inciter les individus à changer leurs comportements.

Cette rhétorique est également présente, bien que moins centrale, lorsqu'il s'agit de modifier les comportements relatifs aux déplacements. Cela s'explique également par la volonté de promouvoir des dispositifs publics comme la prime à la conversion, le crédit d'impôt pour l'installation d'une borne électrique ou le disque vert. Les textes mettent en évidence le coût élevé de l'automobile, comme dans cet extrait, issu de la page « Pourquoi changer notre manière de nous déplacer ? » du dossier « Se déplacer autrement » :

« → La voiture pèse lourd dans nos budgets

Dans le budget des ménages

Une voiture coûte plus de 5 000 € par an en moyenne, soit 10 à 12% du budget des ménages. Pourtant, elle reste en moyenne plus de 95% de son temps en stationnement. »

ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements/dossier/deplacer-autrement/pourquoi-changer-maniere-deplacer

Sur cette page, l'argument budgétaire intervient après la mise en évidence des effets néfastes de l'automobile sur la santé et l'environnement (à l'inverse du guide présenté plus haut).

	MaPrime Rénov'	Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	Éco-prêt à taux zéro	Aides de l'Anah	Aides des collectivités locales	Aides des fournisseurs d'énergie	Aides d'Action Logement
MaPrime Rénov'		✗	✓	✗	✓	✓ avec un écrêtement*	✓ avec un écrêtement*
CITE	✗		✓	✗	✓	✓	✗
Éco-prêt à taux zéro	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Aides de l'Anah	✗	✗	✓		✓	✗	✓
Aides des collectivités locales	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Aides des fournisseurs d'énergie	✓ avec un écrêtement*	✓	✓	✗	✓		✓
Aides d'Action Logement	✓ avec un écrêtement*	✗	✓	✓	✓	✓	

Source : guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2020.pdf, page 40

Figure 68 : « Le cumul des dispositifs en un coup d'œil »

La rhétorique de la prescription est plus présente dans les registres relatifs à la réforme des comportements individuels (9 à 14) et plus particulièrement dans les registres 14 (relatif aux déchets), 12 (consommation des appareils électroménagers) et dans une moindre mesure 13 (alimentation) et 3 (travaux de rénovation énergétique). Ces documents présentent souvent une rhétorique qui associe conseils pratiques, astuces ou recettes (notamment dans les textes relatifs à l'alimentation) et prescriptions. On retrouve cet entre-deux dans cet extrait, issu d'une page dédiée aux fêtes de Noël :

> « Très tendance et effet garanti ! Privilégiez le papier cadeau recyclé et issu de forêts gérées durablement ; privilégiez les papiers cadeaux faciles à recycler : ceux qui ne brillent pas ! Les papiers brillants ne peuvent pas être recyclés et doivent être mis dans la poubelle normale alors que les emballages en papier peuvent être mis dans le bac de tri ; les journaux, les magazines et le papier kraft peuvent devenir des papiers cadeaux. Résultat vintage garanti ; utilisez des boîtes et de jolis sacs en papier épais que vous pourrez réutiliser plusieurs fois. »
>
> **ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/produits-ecoresponsables/dossier/noel-comme-autres/emballages-papiers-cadeaux-noel**

L'écologie apparaît alors comme l'agencement d'une série d'astuces et de petits gestes « malins » dans la consommation, pouvant amener à des résultats que l'on peut valoriser éthiquement, mais également d'un point de vue esthétique (« tendance », « vintage », « jolis »). Cette rhétorique est au cœur des registres associés au tri, à la réduction des déchets et aux gestes d'économie d'énergie. La prescription est aussi présente sous une autre forme : lorsqu'il s'agit d'accompagner les particuliers dans leurs démarches pour trouver des aides et des professionnels afin de réaliser leurs travaux de rénovation énergétique. C'est le cas dans l'extrait ci-dessous :

> « ▶ Ne vous contentez pas d'une seule offre : faites réaliser plusieurs devis.
>
> ▶ Faites-vous accompagner : rencontrez un conseiller d'un Espace, soumettez-lui les propositions techniques et les devis afin de vérifier la pertinence des travaux »
>
> **guide-pratique-mieux-connaitre-pratiques-commerciales.pdf**

Enfin, la rhétorique axée sur la responsabilisation se retrouve deux fois plus fréquemment dans les registres liés à la réforme des individus que dans ceux liés à la réforme du logement. Elle se retrouve d'abord dans les registres 10 (impact environnemental de la consommation) et 9 (déplacements). Le registre 10 est particulièrement exemplaire, dans la mesure où le mot « environnement » est au cœur de la définition de ce registre, tant l'achat et l'utilisation des biens y sont mis en relation avec l'impact environnemental qui leur est associé. La citation ci-dessous montre comment cette articulation entre objectif environnemental et consommation est évoquée de manière très explicite dans les documents où le registre 10 est présent :

> « Allonger la durée de vie des objets, c'est aussi protéger l'environnement. Un bien utilisé longtemps est un bien que l'on ne renouvelle pas. Moins de produits fabriqués, ce sont des ressources économisées, des pollutions évitées et des déchets en moins. »
>
> **fiche-comment-faire-durer-ses-objets.pdf, page 1**

Dans ce document, consacré aux pratiques de moindre renouvellement des objets, la rhétorique de l'intérêt proprement économique (moins dépenser en achetant moins de biens) est absente alors que la motivation environnementale est mise en avant de manière récurrente. Dans la documentation de l'Ademe, la mise en évidence de l'intérêt économique est en fait centrée sur l'avantage qu'il y a à investir pour des équipements et infrastructures moins énergivores, reproduisant ainsi un *habitus* économique capitaliste qui privilégie le temps long, celui de l'investissement, plutôt que celui des petites économies au jour le jour (Bourdieu, 2003). À l'inverse, les avantages économiques liés à la déconsommation sont peu évoqués, celle-ci étant avant tout présentée en lien avec son impact proprement environnemental.

Finalement, la norme présentée par l'Ademe sur son site à destination des « particuliers et éco-citoyens » apparaît bicéphale[161]. D'un côté, l'Ademe assure une mission d'information sur les travaux de rénovation du logement, et en particulier sur ceux permettant d'accroître sa performance énergétique. Ce que nous nommons « réforme du logement » s'observe dans des textes visant spécifiquement à informer les particuliers sur les aides et les démarches à effectuer afin d'être accompagné dans ces travaux. Souvent plus longs et plus techniques, moins directement visibles sur le site de l'Ademe, ces textes s'adressent avant tout à la rationalité instrumentale du lecteur, pour qui l'intérêt d'entreprendre de tels travaux se situe avant tout du côté du bénéfice économique privé. Il s'agit alors d'informer et de conseiller les particuliers, en présupposant — ainsi qu'en renforçant — des dispositions aux calculs rationnels des coûts et profits liés à ce type d'investissement. De telles dispositions sont typiques d'un *habitus* économique lié à l'économie capitaliste — et déjà observé dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la construction et de l'accès à la propriété pour les particuliers (Bourdieu, 1958, 2016) —, et associées aux catégories supérieures (Bourdieu, 1997).

D'un autre côté, l'Ademe cherche à réformer les individus et leurs pratiques de consommation ordinaire dans des documents plus directement accessibles sur le site, dans des

---

[161] Cette étude du site de l'Ademe pourrait être prolongée dans différentes directions. D'abord, la restriction aux contenus textuels limite l'analyse des différences entre registres, dans la mesure où l'on peut supposer que la mobilisation par la prescription est plus aisément accompagnée de pictogrammes, schémas, images et photographies destinés à donner envie ou à faciliter l'appropriation des conseils donnés. Inclure les contenus visuels dans l'analyse serait un plus. Ensuite, l'analyse ne distingue pas la date de création des contenus analysés, alors que certains sont probablement anciens et que d'autres ont été produits plus récemment. Difficile à prendre en compte dans la mesure où ces contenus sont parfois modifiés à plusieurs reprises, la date de production des documents étudiés permettrait de documenter l'évolution des contours de la norme prescrite. De manière similaire, et parce que l'Ademe constitue une institution composée d'une variété d'individus, analyser l'identité des personnes ou services ayant réalisé les documents étudiés apporterait de la nuance dans l'étude de la norme d'écocitoyenneté. À nouveau, le traitement de cette information est rendu difficile par le fait que la mention des auteurs des documents est très inégale (fréquente dans les documents PDF, rare sur les pages web).

guides pratiques et au travers de rhétoriques combinant, à des degrés divers, prescription et responsabilisation. Dans ces registres, les valeurs des individus sont souvent sollicitées : les textes les plus immédiatement visibles sur le site internet articulent promotion des bons gestes et présentation de leurs effets positifs sur l'environnement — la réforme de la consommation ordinaire étant supposée échapper au calcul économique et être redevable des préoccupations environnementales des individus. La responsabilisation est associée à des injonctions, l'institution s'adressant directement aux individus par des conseils et au travers de guides rendant désirables, d'un point de vue esthétique ou pratique, des pratiques plus vertueuses.

2. Pratiques souhaitables, pratiques faisables : la norme perçue par les individus

La norme d'écocitoyenneté, telle qu'elle émane d'une institution comme l'Ademe, articule des prescriptions de pratiques liées aux travaux de rénovation énergétique avec des injonctions à adopter un mode de vie et de consommation plus vert. Si le site de l'Ademe s'adresse aux « particuliers et éco-citoyens » sans distinction, la norme n'est pas uniformément accueillie par la population. L'acceptabilité des injonctions à modifier son mode de vie individuel ainsi que le contour des pratiques désirables d'un point de vue environnemental varient selon la position occupée par les individus dans l'espace social, selon leur genre et leur âge (Barrey *et al.*, 2016). Dans cette seconde partie, nous explorons les variations observées au sein de la population française dans la réception de la norme d'écocitoyenneté et montrons que son appropriation est très inégale tant dans son intensité (du rejet à l'acceptation) que dans son contenu. Nous nous appuyons pour cela sur la réponse donnée par les individus interrogés dans l'Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages 2016 (CGDD/SDeS) à une question ouverte, présente au tout début du questionnaire : *« Question 1 : Pour protéger l'environnement, qu'est-ce que vous seriez prêt à faire de plus par rapport à ce que vous faites déjà au quotidien ? »*.

Nous opérons un recodage manuel basé sur la recherche d'expressions régulières des différentes réponses données, en distinguant les réponses selon (1) que certaines pratiques sont évoquées ou non et (2) le nombre et la nature des pratiques évoquées. Les refus de répondre ou les réponses vagues sont ainsi analysés séparément des réponses évoquant des pratiques spécifiques.

Nous considérons que la réponse à cette question ouverte permet d'appréhender la manière dont les individus se représentent les pratiques souhaitables et faisables, à un échelon

individuel, pour protéger l'environnement. La dimension individualisée de la question ainsi que son renvoi explicite aux objectifs environnementaux font de cette variable une mesure pertinente de l'appropriation de l'écocitoyenneté par les individus, tant dans son ampleur que dans son contenu. Contrairement au chapitre qui suit (Chapitre 8), cette appropriation est ici uniquement appréhendée au niveau des représentations et non des pratiques déclarées comme effectivement mises en œuvre. La question inclut toutefois deux biais, au travers desquels les réponses données doivent être lues :

(1) Un biais en faveur des pratiques quotidiennes : la mention de « au quotidien » incite les répondants à délaisser les pratiques rares ou occasionnelles.
(2) Un biais en faveur des pratiques perçues comme accessibles : certaines pratiques peuvent être perçues par les individus comme des composantes de la norme prescrite, mais ceux-ci peuvent ne pas « se sentir prêts » à les mettre en œuvre pour des raisons budgétaires, résidentielles ou familiales par exemple.

Le traitement des réponses au travers des expressions régulières induit un troisième biais : les catégories présentées ignorent la dimension actuelle ou prévue des pratiques évoquées. Par exemple un répondant disant « je fais déjà le tri des déchets » verra sa réponse associée à la catégorie « tri », tout comme un autre répondant disant « faire encore plus attention au tri ». Le fait d'évoquer le tri montre comment cette pratique est identifiée comme pratique écocitoyenne pertinente. La question de savoir si les pratiques sont effectivement mises en œuvre ou non sera évoquée dans le chapitre suivant.

2.1. Appropriation, ignorance et colère

Les individus interrogés se différencient d'abord au regard de leur propension à répondre à la question posée ou à ne pas y répondre, à évoquer des pratiques ou à ne pas le faire. Les non-réponses ou réponses partielles concernent 45% de l'échantillon, tandis que 55% des personnes interrogées évoquent au moins une pratique qu'elles perçoivent comme favorable à l'environnement (Tableau 27Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Lecture : 45% des personnes interrogées par l'EPEM n'ont pas répondu à la question 1. 7% des personnes ont laissé la réponse vide ou écrit « sans avis ». À l'inverse, 55% des personnes ont répondu dans le sens où elles ont évoqué au moins une action.

). Les non-réponses traduisent différents rapports à la norme écocitoyenne perçue. Elles peuvent traduire tantôt le fait que le répondant « ne sait pas » répondre à cette question et tantôt le fait qu'il juge celle-ci comme non pertinente, et rejette ses présupposés. Et, plus encore sans doute que dans les enquêtes d'opinion critiquées par Bourdieu dans « L'opinion publique n'existe pas » (1973), la question ici étudiée repose sur des croyances et opinions que les

enquêtés peuvent ne pas partager : « il y a un problème écologique », « il faut agir pour tenter de le résoudre », « ces actions peuvent et doivent être menées à un niveau individuel », « ces actions individuelles peuvent et doivent passer par des pratiques quotidiennes » ou encore « certaines de ces pratiques quotidiennes sont déjà mises en œuvre ». Parce que la formulation de cette question exprime en même temps une injonction à agir, certaines non-réponses peuvent aussi exprimer le rejet d'une telle injonction.

Vide, « sans avis »	7%
« Je ne sais pas […], je ne vois pas »	14%
« Rien (d'autre, de plus, de particulier, etc.) »	14%
« Je fais déjà beaucoup », « fais ce que je peux », « je fais déjà le maximum », « je ne peux pas faire plus », etc.	5%
Refus développé	1%
Volontaire, mais non précisé : « tout ce que je peux », « tout », « plus », « beaucoup de choses », etc.	4%
Total des non-réponses	**45%**
Action(s) évoquée(s)	**55%**

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Lecture : 45% des personnes interrogées par l'EPEM n'ont pas répondu à la question 1. 7% des personnes ont laissé la réponse vide ou écrit « sans avis ». À l'inverse, 55% des personnes ont répondu dans le sens où elles ont évoqué au moins une action.

Tableau 27 : Réponses et non-réponses à la question 1

Nous distinguons six modalités de non-réponses (ou plus exactement d'absence d'évocation de pratiques), au travers desquelles les enquêtés expriment des distances à la norme de natures différentes. La première, qui réunit 7% de l'échantillon, est la réponse laissée vide ou la mention « sans-avis ». Si elle manifeste une forme d'indifférence et de distance vis-à-vis des injonctions à l'écocitoyenneté, elle révèle également un faible souci de remplir le questionnaire, et ainsi un rapport distant à l'enquête en général. Les hommes, les chômeurs et ouvriers titulaires d'un CAP/BEP, au revenu plutôt faible (1200-2000 € par mois) et vivant dans des petites villes, sont particulièrement nombreux à exprimer une telle distance, renvoyant à un manque de familiarité avec la question posée. On retrouve dans ces catégories sociales ce manque de familiarité pour de nombreuses autres questions relatives aux opinions politiques (Gaxie, 1990).

La deuxième modalité de non-réponse (« je ne sais pas », « je ne vois pas ») renvoie à l'expression d'une ignorance, d'une méconnaissance des pratiques possibles et accessibles à des individus souhaitant protéger l'environnement. Celle-ci est très fréquente (14% des personnes interrogées) et plus encore chez des femmes d'âge moyen, faisant partie des employées ou des professions intermédiaires, peu diplômées et peu aisées. La manifestation

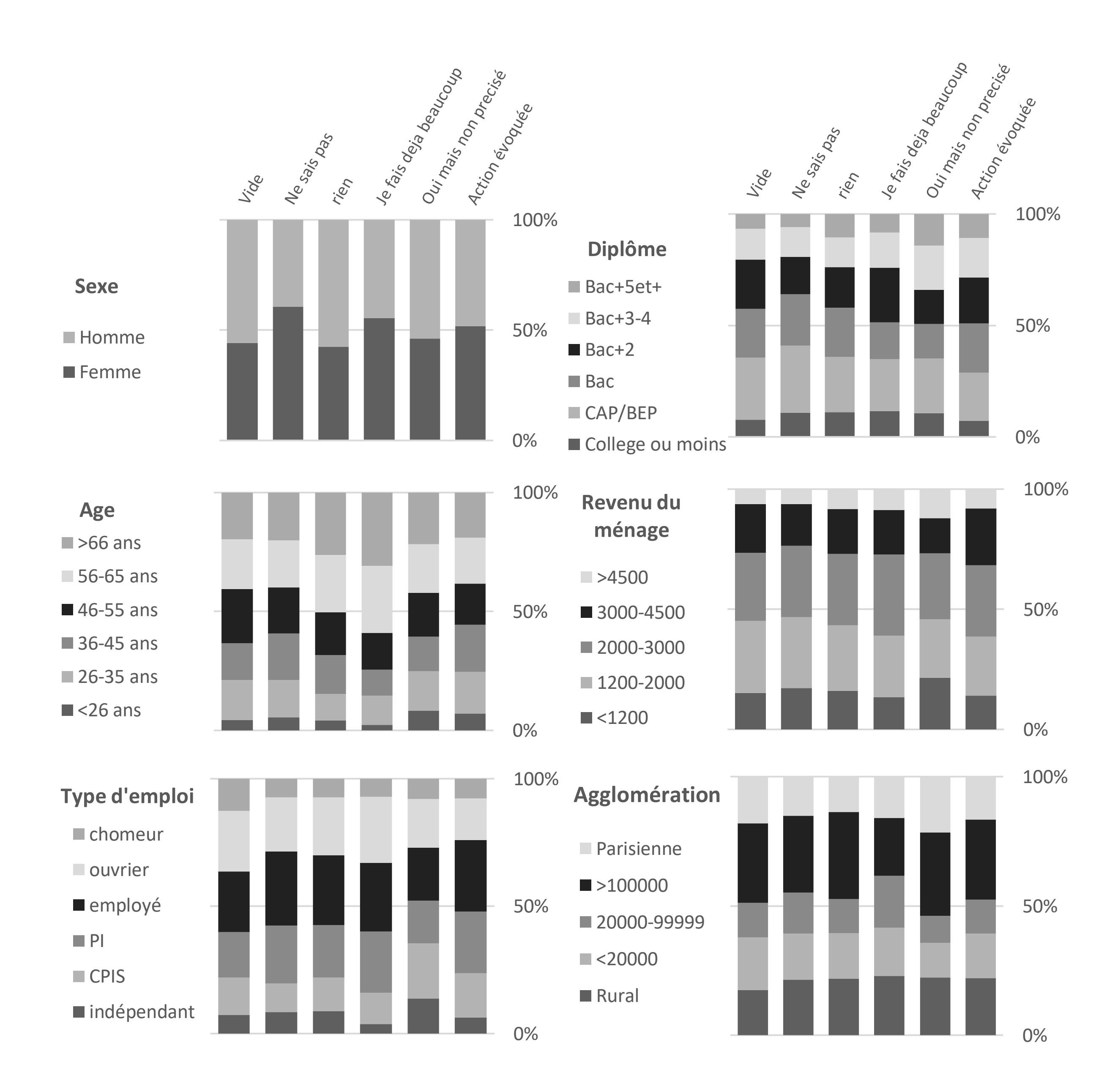
d'une incompétence politique et l'aveu de ne pas savoir sont notablement plus fréquents chez les femmes et chez les classes populaires dans les sondages d'opinion (Michelat et Simon, 1982 ; Chiche et Haegel, 2002). Concernant les pratiques écocitoyennes, cet aveu ne manifeste pas un rejet des injonctions, mais plutôt une incompétence vécue à se positionner clairement pour les mettre en œuvre.

Elle contraste avec la modalité « rien » qui renvoie au refus de prendre en charge une part plus importante de la responsabilité de protéger l'environnement par des pratiques individualisées. Celle-ci est présente dans une part similaire de l'échantillon (14%), mais se retrouve avant tout chez des hommes (57,5%) de plus de 45 ans (68,3%) et qui, à nouveau, sont plutôt peu aisés et peu diplômés. De telles réponses manifestent, sans doute plus que les précédentes, un sentiment de désaccord concernant la « division du travail politique » (Gaxie, 1990). Dans le cas de l'écologie, ce désaccord correspond à un refus d'endosser la charge de mettre en œuvre des solutions aux problèmes environnementaux — qui reviendrait en priorité aux entreprises ou à l'État. On comprend en outre que ce refus soit d'autant plus présent chez des catégories sociales qui peuvent se percevoir comme peu émettrices de dégradations environnementales (Comby, 2015b).

Moins fréquente (5% des réponses), la réponse « j'en fais déjà beaucoup » ou « je fais tout ce que je peux » est surtout le fait de femmes particulièrement âgées (plus de 55 ans pour 59% d'entre elles), vivant en ville et au revenu intermédiaire (2000 à 3000 € par mois). Ce type de non-réponse exprime, comme le « rien » évoqué précédemment, un refus de prendre en charge les pratiques évoquées. Mais à la différence du simple « rien », les enquêtés manifestent également leur conformité avec la norme et, en creux, la charge que ces pratiques impliquent pour eux — et surtout pour elles. L'ancrage de nombre des pratiques quotidiennes dans l'univers domestique et leur inscription dans une division genrée de la prise en charge des tâches domestiques permettent de comprendre que les pratiques écocitoyennes puissent être reçues, par des femmes prenant en charge l'essentiel du travail domestique dans le ménage, comme autant d'injonctions à faire « mieux » dans leur prise en charge de la consommation, de l'entretien du logement et de la famille.

Moins de 1% des enquêtés développent leur refus de répondre à la question (Tableau 27). Ceux-ci manifestent souvent de la colère à l'égard de l'injonction qui leur est adressée. Nous abordons ces rares manifestations de colère ci-dessous. Mais attardons-nous un moment sur un dernier cas : celui des individus répondant de manière volontaire, mais vague (« beaucoup de choses », « tout ce que je peux »). Une faible part de l'échantillon est dans cette situation (4%).

Comme la situation des personnes disant en faire déjà beaucoup, celle-ci manifeste une position intermédiaire vis-à-vis de la norme, dans laquelle sa légitimité n'est pas remise en question par le répondant, mais sa mise en œuvre apparaît floue et distante. Comme on peut le lire dans la Figure 69, on retrouve ce type de réponses plutôt chez des hommes (53,7%), jeunes, vivant dans les grandes villes (53,9%) plus souvent cadres ou indépendants et très diplômés (34% ont au moins un Bac+3). Elles témoignent d'une adhésion évidente à la norme, mais également d'un refus de se conformer à l'injonction d'énoncer des pratiques.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Lecture : 44% des personnes qui ont laissé une réponse vide à la question 1 sont des femmes.

Figure 69 : Types de non-réponse et caractéristiques sociodémographiques

Certaines réponses — nous en avons listé 15 parmi les 4057 répondants (Tableau 28) — manifestent des formes de colère à l'égard de l'injonction écocitoyenne et des groupes supposés responsables de ces injonctions (les « écolos »), typique d'un « ras le bol » déjà observé vis-à-vis des discours écologiques (Monnot et Reniou, 2013). En évoquant des actes extrêmes (blockhaus, bougie, incinération) ou en utilisant un registre dépréciatif pour en parler, certains enquêtés rejettent l'injonction à adopter toujours plus de pratiques ou des pratiques qui leur paraissent impossibles ou inadéquates. D'autres expriment, par la colère, un désaccord plus général vis-à-vis de certains présupposés de la question (la nécessité d'une intervention pour protéger l'environnement, le fait que ce soit à eux et non pas à d'autres [fabricants, chômeurs] d'entreprendre des actions). Parmi ces 15 répondants, 12 sont des hommes, 14 ont plus de 45 ans (9 sont retraités) et 11 vivent seuls ou à deux. Même s'il est basé sur un faible nombre de répondants, ce constat d'une expression plus fréquente de la colère vis-à-vis des injonctions à l'écocitoyenneté chez les hommes que chez les femmes est cohérent avec le constat que la colère est une émotion dont l'expression est plus acceptable chez les hommes, chez qui elle est associée au pouvoir, que chez les femmes, chez qui elle est souvent ramenée à de l'hystérie ou au fait d'être caractérielle (Jansz, 2000 ; Mirowsky & Ross, 1995).

Le fait de retrouver des manifestations de colère chez les personnes les plus âgées est sans doute plus spécifique à la norme écocitoyenne : désignées comme « *boomers* », celles-ci — ainsi que leur mode de vie passé et actuel — sont ciblées par un nombre croissant de récits comme principaux responsables du dérèglement climatique et des désordres environnementaux (et plus encore depuis la pandémie de COVID-19 [Elliott, 2022]). Ces réactions peuvent ainsi se comprendre comme une réaction vis-à-vis d'une norme qu'ils perçoivent comme particulièrement responsabilisante, voire culpabilisante, à leur égard. Rappelons, quoi qu'il en soit, que ces manifestations de colère ne constituent qu'une très faible part des réponses. Autrement dit, si les Français sont nombreux à manifester de l'indifférence ou de la distance vis-à-vis des injonctions à l'écocitoyenneté (près de 50% de non-réponse), celle-ci prend très rarement la forme de la colère.

Réponse à la question 1	Sexe (H/F)	A ge	PCS	Diplôme	Revenu	Taille de l'agglo.
Chier dans des toilettes sèches	H	54	CPIS	ec. elem./college,	<1000	Rural
Lutter contre les ecolos	H	67	retraité	Bac+3-4	>4500	20 000-99 999
si l'on diminue le montant de la redevance « ramassage des ordures », je suis prêt à trier mes ordures..... l'écologie a bon dos pour nous pomper de plus en plus d'argent	H	69	retraité	CAP/BEP	3000-4500	Rural
Virer les écologistes du gvt	H	69	retraité	Bac+5et+	2300-3000	agglo. Paris
ne plus respirer	F	73	retraité	Bac+2	3000-4500	>100 000
éradiquer la cause même de la pollution : l'etre humain	H	38	employé	Bac+2	1400-1700	Rural
je n'ai plus de chien, je trie, je rapporte les médicaments non utilisés à la pharmacie, je n'ai plus de voiture, je prend une douche tous les 2 jours. ne m'en demandez point plus !	H	65	retraité	ec. elem./college	1200-1400	20 000-99 999
Construire un blockhaus ?	H	66	retraité	Bac+3-4	3000-4500	20 000-99 999
Beaucoup est déjà fait. Reste à étendre les travaux d'intérêt publique aux chômeurs etc… pour le nettoyage des forêts et les bords des routes. UNE VRAI POUBELLE !	F	59	retraité	Bac+3-4	2300-3000	>100 000
me faire incinérer	H	66	retraité	Bac+3-4	1700-2000	>100 000
bougies	H	47	Arti-com	ec. elem./college	>4500	20 000-99 999
la nature sait bien se débrouiller !	H	71	retraité	CAP/BEP	2000-2300	>100 000
Exterminer les ecologistes	H	55	ouvrier	ec. elem./college	3000-4500	>100 000
Ce n'est pas a nous de faire qq chose de plus, ce sont les fabricants qui doivent faire des efforts ex : les lampes « a economie d'energie » c'est de la foutaise ! elles durent a peine un an. Résultat : coût supérieur et plus de déchets dans l'environnement. et ça n'est qu'un exemple !	F	47	Arti-com	CAP/BEP	>4500	Rural
virer les ecolos	H	46	Arti-com	Bac+2	2300-3000	20 000-99 999

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine et ayant manifesté une réaction de colère à la question 1 (n= 15)

Tableau 28 : 15 manifestations de colère face aux injonctions à l'écocitoyenneté

2.2. Précurseurs, sceptiques, militants : comment se distancier des prescriptions à l'écocitoyenneté

Lorsque nous les avons interrogées sur leurs actions visant à protéger l'environnement, les personnes rencontrées dans le 13e arrondissement parisien mettent à la fois en avant leurs gestes favorables à l'environnement et une distance critique vis-à-vis de la norme

d'écocitoyenneté et des personnes qui prétendent s'y conformer. De tels discours se déploient plus librement dans le cadre de l'entretien semi-directif que dans la question ouverte de l'EPEM 2016. Le discours des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête qualitative exploratoire — âgées, urbaines et particulièrement diplômées — permet d'identifier différentes manières de mettre à distance la norme d'écocitoyenneté qui s'éloignent de la colère exprimée, majoritairement par des hommes, dans l'EPEM. Ces formes de mise à distance n'épuisent pas celles que l'on peut rencontrer chez des populations aux profils sociaux et résidentiels différents. Dans leur analyse des rapports spécifiques des classes populaires aux enjeux écologiques, Hadrien Malier et Jean Baptiste Comby soulignent ainsi la distance exprimée par leurs membres face aux injonctions à l'écocitoyenneté, liée à un refus de l'idéalisme (Comby et Malier, 2021).

La distance critique permet aux individus rencontrés de s'approprier la question environnementale et le contenu des prescriptions écocitoyennes sans toutefois laisser paraître une forme de conformité sans réflexivité, qu'ils supposent être l'apanage d'autres individus. Cette distance prend, chez les personnes interviewées, trois formes distinctes : celle des précurseurs, des sceptiques et des militants.

Stéphane, Jean-Louis et Colombe se présentent comme des précurseurs. Comme Colombe dans l'extrait qui suit, tous décrivent une conscience environnementale précoce, qui anticipait la mise sur agenda et la diffusion de cette préoccupation à « tout un chacun » :

> « Ah non, moi ça fait très longtemps, moi ça fait très très longtemps que je… que je suis consciente de ça. »
>
> **Colombe, ancienne directrice d'école née en 1940**

La répétition de l'adverbe « très » permet à Colombe d'insister sur l'ancienneté de ses préoccupations environnementales, qui ne seraient donc pas redevables des campagnes de sensibilisation menées ces dix dernières années, même si, comme elle le dit « *depuis les dix dernières années, il se passe des choses qui… bon, qui sont quand même évidentes, je veux dire, il faut vraiment être aveugle pour ne pas admettre qu'il se passe des choses qui sont pas bien quoi* ».

Stéphane formule explicitement le lien entre l'ancienneté de sa prise de conscience, qui le situe en précurseur de l'écologie, et le fait qu'il n'essaie pas, aujourd'hui, d'amender son mode de vie pour le mettre en conformité avec les injonctions écocitoyennes :

« Q. : Vous avez essayé de changer votre mode de vie d'un point de vue environnemental, votre consommation de viande, vos trajets ?

R. : Non. (…) Parce que j'avais une conscience environnementale bien plus ancienne que la prise de conscience collective. J'étais déjà… par exemple, je me déplace à vélo à Paris depuis 1998. »

Stéphane, professeur des universités en sciences humaines, né en 1965

Stéphane se distingue ainsi de la masse des personnes soucieuses de suivre les injonctions à l'écocitoyenneté comme elles suivraient une mode. En faisant cela, il s'assimile à ce que Emily Huddart Kennedy et Christine Horne appellent une « élite éthique » (Kennedy & Horne, 2020), soucieuse avant les autres d'amender son mode de vie en conformité avec une conscience environnementale particulièrement précoce et dont la réflexivité sur ses propres pratiques n'est pas liée à l'action institutionnelle ou politique.

Les précurseurs présentent la mise en œuvre de certaines pratiques comme répondant à une logique de bon sens qui n'a pas attendu les injonctions à l'écocitoyenneté. C'est ainsi que Jean-Louis décrit le fait de moins prendre sa voiture :

R. : Par exemple je… j'ai toujours été… prendre ma voiture pour faire cinquante mètres, ça c'est un truc vraiment complètement, pour moi, aberrant. C'est pas que je veux avoir un comportement écologique, j'ai une voiture (rire). Donc je sais très bien que c'est pas… bon.

Q. : Et pourquoi vous dites que vous voulez pas forcément avoir un comportement écologique, enfin qu'est-ce qui fait que… ?

R. : Non, je suis pas contre, mais je veux dire, je le fais pas en conscience. (…) Je fais pas tout en disant : ah, attention, il faut que je fasse ça parce que c'est écolo. Non.

Jean-Louis, ancien professeur des universités en sciences physiques, né en 1950

La conformité, qui a lieu de fait, ne procède pas, selon Jean-Louis, d'une « hyperadhésion » (Régnier et Masullo, 2009) aux prescriptions écocitoyennes. Cette manière de faire état d'une conformité naturelle ou spontanée à la norme prescrite, permet d'en relativiser l'influence qu'elle exerce sur soi, mais aussi — comme pour les normes esthétiques (Bourdieu, 1979) ou nutritionnelles (Régnier et Masullo, 2009) —, de se distinguer des individus qui manifestent une présupposée bonne volonté passant par une forte attention aux injonctions.

Laure et Lili se distancient de la norme écocitoyenne et relativisent l'enjeu de conformité aux prescriptions en adoptant un autre point de vue, que nous qualifions de sceptique, consistant

à pointer les contradictions dont la norme est porteuse. Laure résume cette posture en soulignant l'inadéquation des prescriptions écocitoyennes à la réalité et au vécu des individus :

> « Les écolos, c'est gentil, mais ils sont un petit peu déconnectés du monde réel quoi. »
>
> **Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965**

Cette déconnexion se traduit par des contradictions dans les prescriptions. Laure questionne ainsi la prescription de voitures électriques afin de limiter la pollution émanant des moteurs thermiques :

> « Ils nous parlent de voitures électriques, mais il paraît que ça pollue parce que les batteries c'est très polluant. Et puis elles ont pas une autonomie superbe, donc… c'est… c'est pas compatible. Et puis nous on a une voiture qui roule bien, qu'on veut garder, avant nos parents ils gardaient une voiture vingt ans ! On veut la garder, mais on est obligé de la vendre et je trouve que ça pollue de vendre une voiture, de mettre à la casse une voiture qui roule bien pour s'acheter une nouvelle voiture. »
>
> **Laure, employée en informatique dans une grande entreprise, née en 1965**

Elle note ainsi deux contradictions : la pollution liée aux batteries et celle liée au renouvellement d'un bien durable. Dans la suite de l'entretien, Laure analyse ces contradictions en pointant l'intérêt économique qu'il y a, pour l'État, à encourager l'achat et la production de véhicules électriques. La mise en évidence de ces contradictions permet à Laure de mettre à distance l'injonction à se débarrasser de sa vieille voiture diesel, à laquelle elle se dit particulièrement attachée, mais aussi de justifier l'écart qu'elle opère vis-à-vis de la norme prescrite sans pour autant la remettre en question.

Certains enquêtés pointent également des contradictions dans le comportement des personnes qui leur paraissent revendiquer une forme d'exemplarité écologique. Lili et sa fille pointent l'écart entre discours et actions de personnes qui se revendiquent très écolos, mais qui « *dès qu'ils peuvent […] prennent l'avion pour aller, je sais pas, dans le sud de la France, alors […] qu'il y a d'autres moyens, le TGV, tout ça…* ». Elles donnent l'exemple des personnes qui participent aux manifestations pour le climat :

> « Lili : Oui, ben il y en a qui font ça, j'ai remarqué. Certaines personnes… manifestent… manifestent pour l'écologie, pour l'environnement, qui viennent aux manifs avec les cheveux rouges, les cheveux bleus…
>
> Maï : Les cheveux bleus, ouais, ça c'est un bon exemple.
>
> Lili : Les cheveux jaunes…

Maï : C'est très polluant d'utiliser ces produits-là dans les salons de coiffure. »

Lili, pharmacienne, née en 1960 et sa fille, Maï, née en 1995

Ces militants, qui défendent des idées abstraites, mais utilisent dans le même temps des produits polluants pour des raisons esthétiques, incarnent pour Lili et sa fille les contradictions que déploient « même ceux » qui paraissent les plus concernés. À l'inverse, Lili dit se teindre les cheveux avec des plantes, car « *c'est plus écologique quand même* », et ne le faire que « *vraiment quand [elle voit ses] cheveux blanchir* ». Par la mise en avant d'un tel scepticisme vis-à-vis de la cohérence des prescriptions et des pratiques, Laure et Lili se distancient de la norme écocitoyenne et affaiblissent les critiques de non-conformité qui pourraient leur être faites.

Enfin, le discours de Julia et de son mari permet d'identifier un troisième registre de distanciation : le registre militant. Pour Julia, les prescriptions écocitoyennes forment une sorte de paravent que déploient les décideurs pour se protéger de la critique et détourner les citoyens de la vraie cause des pollutions : l'idéologie du capitalisme, du progrès et de la marchandise :

« Q. : Et vous disiez tout à l'heure que tous ces trucs de développement durable et tout ça, agricoles, c'était pas des choses qui vous semblaient… enfin, qu'est-ce que vous en pensez ?

R. : Ah ben je trouve que c'est une connerie magistrale. (…) Parce que le développement c'est l'idéologie du progrès, et de toujours plus. Et toujours plus de quoi ? On voit. Épuisement de toutes les ressources de la planète, maladies qui se développent, des objets qui ont de moins en moins de qualité, une nourriture empoisonnée, c'est… c'est terrible. On ne peut plus penser en des termes de… c'est… c'est l'idéologie du capitalisme, l'idéologie du progrès. [Le tri des déchets], ça nous semble une goutte d'eau dans la mer, et encore une vaste rigolade. On le fait parce que les poubelles jaunes, vertes… on n'est pas des sauvages, on ne va pas, au nez de tout le monde, balancer le verre avec les papiers, etc... Puisqu'il y a des espaces différents, on… on le fait, mais on n'a aucune illusion là-dessus, on sait très bien… Il y a déjà eu des articles là-dessus, ensuite, ils mélangent tout. Ils en tiennent même pas compte, il y a très peu de choses qui sont récupérées. C'est… c'est vraiment pour… ce sont des idéologies qui ont… c'est de la citoyenneté. Vous êtes des citoyens, des citoyens propres, etc... c'est… C'est vraiment se foutre du monde. Ah oui, ben quand… même quand j'évoque ces trucs-là, je sens la colère (rire). Ah ouais, c'est… »

Julia, ancienne professeure de français, née en 1950

L'extrait ci-dessus donne une image de l'ampleur et de la structuration politique de la pensée de Julia concernant l'écologie. Julia et son mari sont membres d'un groupe de réflexion autour de la critique de la valeur, un mouvement de théorie politique héritier du marxisme et

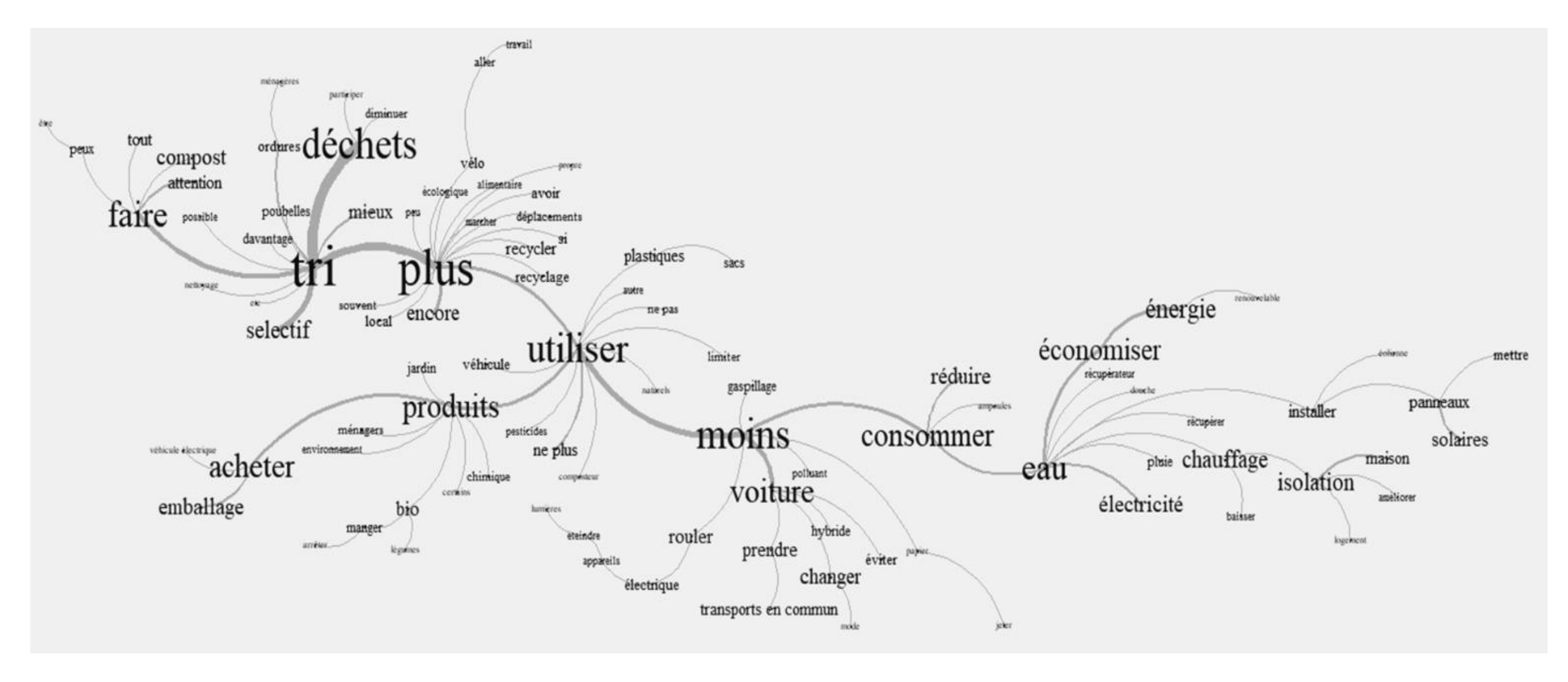
initié par Robert Kurz. Au sein de ce groupe de réflexion, les membres, comme Julia, discutent du statut politique de la marchandise dans les sociétés occidentales. La formulation d'un discours critique vis-à-vis des prescriptions écocitoyennes — auxquelles Julia manifeste néanmoins sa conformité (« *On le fait parce que les poubelles jaunes, vertes… on n'est pas des sauvages* ») — s'inscrit ainsi dans une pensée politique structurée autour d'une critique de l'économie capitaliste. L'individualisation et la dépolitisation desquelles procède l'injonction aux actes écocitoyens (Comby, 2017) sont au cœur d'une telle critique.

Par ces trois postures — précurseurs, sceptiques et militants — les personnes rencontrées se distancient des injonctions à l'écocitoyenneté — même si elles sont souvent soucieuses de mettre en évidence les actions qui y sont conformes. L'appropriation par les individus ne les place pas pour autant dans une position passive, les injonctions étant en même temps mises à distance et renégociées.

2.3. Une cartographie de la norme perçue

Plus d'une personne sur deux interrogée par l'enquête EPEM (55% — Tableau 27) évoque au moins une action dont la mise en place concourt selon elle à la protection de l'environnement. Dans les réponses données, certains termes tendent à en accompagner d'autres. Nous présentons ces cooccurrences sous la forme de réseaux de mots, dont la structure brosse un portrait d'ensemble des pratiques perçues comme les plus centrales dans l'écocitoyenneté (Figure 70). Les pratiques évoquées s'organisent en trois pôles. À gauche du graphe transparaît la question des déchets, de leur tri, de leur réduction et de leur réutilisation (sous la forme du compost). La partie droite du graphique est dédiée à la question des économies d'énergie, notamment au travers de la réalisation de travaux ou de l'installation de dispositifs (récupérateurs d'eau, panneaux solaires). Ces deux ensembles sont assez cohérents, isolés l'un de l'autre et renvoient chacun à un faisceau de termes fortement connectés.

A l'inverse, la partie centrale du graphique réunit un ensemble de pratiques qui s'articulent autour de l'idée d'acheter, de consommer ou d'utiliser plus ou moins certains produits ou certains modes de transport. On y repère notamment la centralité de la question des déplacements et de la nature des produits achetés. Ces trois pôles suggèrent que si la partition entre réforme du logement et réforme des individus telle que nous pouvions la percevoir dans les prescriptions de l'Ademe transparaît également dans les pratiques évoquées par les répondants de l'EPEM, l'attention à la question des déchets et du tri occupe une place nettement plus importante dans les réponses données par les individus.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine et ayant évoqué au moins une pratique en réponse à la question 1 (n= 2231)
Note : La taille des mots indique leur fréquence. L'épaisseur des arêtes entre les mots indique leur relation de cooccurrence au sein des segments.

Figure 70 : Graphe des mots présents dans les réponses des individus qui énoncent des pratiques écocitoyennes

Ainsi, 29% des individus ayant évoqué une pratique mentionnent la question du tri des déchets dans leur réponse (Tableau 29). Il s'agit, et de loin, de la pratique la plus fréquente dans les représentations de la norme d'écocitoyenneté. S'il est devenu plus marginal dans les discours de l'Ademe à destination des particuliers, le tri fait de longue date figure de porte-drapeau de l'écologie du quotidien. Sylvie Ollitraut le montre dans son enquête sur les militants écologistes (Ollitraut, 2008) en évoquant leur souci constant de cohérence : *« Ainsi, dans les années 1990, alors que le tri sélectif était peu diffusé dans les communes françaises, les écologistes l'avaient déjà adopté en utilisant le réseau associatif alternatif (production de compost par exemple). Cette contrainte (certains militants parlent de "cohérence") est vécue comme allant de soi. »*. Plus exactement, le tri constituait déjà l'emblème d'une réorganisation de la stratégie militante promouvant la réforme des individus plutôt qu'une révolution systémique.

Cette centralité du tri dans l'écologie du quotidien fait écho à l'attention précoce des acteurs publics et associatifs à la question du recyclage, notamment pour ses vertus environnementales. Le recyclage devient l'objet de campagnes de sensibilisation menées par des acteurs associatifs (notamment l'association Les amis de la Terre [Vrignon, 2012]) et publics dès les années 1970[162]. Comme l'exprime Remi Barbier, dès les années 1980, « *on crédite [la gestion des déchets] d'une vertu pédagogique importante dans la perspective de la mobilisation générale qui serait seule à la hauteur des nouveaux défis [environnementaux]. Les déchets sont l'un des véhicules permettant d'unifier ce nouveau champ de problèmes, de circuler entre le "local" et le "global", les problèmes visibles et les problèmes invisibles, les temporalités courtes et les temporalités longues, les acteurs collectifs et les individus*. » Comme nous l'observons dans les réponses données, le tri représente bien une porte d'entrée dans la question de l'écologisation des modes de vie. Mais celle-ci ne se poursuit pas nécessairement pas l'intégration de pratiques supplémentaires (74% des individus évoquant le tri n'évoquent pas d'autres pratiques).

Dans le discours de Roger, un des enquêtés interrogés dans le cadre de l'enquête qualitative exploratoire menée dans le 13e arrondissement parisien, le tri permet de manifester une forme de conformité minimale à la norme d'écocitoyenneté. Mais évoquer cette pratique

---

[162] Alors que la collecte sélective des papiers et cartons n'est encore qu'à ses balbutiements (inaugurée par Le Havre et La Rochelle en 1974 [Silguy, 2009, p. 193]), une première campagne publique de sensibilisation est organisée en 1978 par l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), organisme prévu par la loi de 1976 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux et créé par décret l'année suivante. Cet organisme est intégré à l'ADEME en 1991.

s'accommode tout à fait d'un désintérêt affiché pour l'environnement, et d'un agacement vis-à-vis des injonctions à l'adoption de pratiques visant à le préserver :

> Q. : Ça vous… les… les actions, comme ça, dont on entend parler, pour l'environnement, tout ça, ça vous… ça vous gonfle un peu ?
>
> R. : Ouais, un petit peu (rire). On essaie. Par exemple, si on a des bouteilles, on les descend dans le bac en bas quoi. Mais le reste, on met ça dans le vide-ordure.
>
> Q. : Et l'environnement, c'est un truc qui vous…
>
> R. : Oh, ben si, bon… qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse ?
>
> **Roger, ancien expert-comptable, né en 1940**

L'identification du tri comme pratique écocitoyenne accompagne chez Roger un rapport très distant, voire un rejet de la norme d'écocitoyenneté. Nous pouvons supposer qu'il en va de même pour une partie des individus qui n'évoquent que le tri comme action écocitoyenne supplémentaire.

Nous délimitons[163] un ensemble de 7 autres groupes de pratiques, qui agrègent des actions plus ou moins homogènes. Deux groupes « consommer mieux » et « consommer autrement » réunissent des pratiques liées à la consommation de biens — alimentaires, de produits chimiques, ou de biens durables. 21% des personnes qui énoncent des pratiques évoquent des pratiques amenant à « mieux consommer », c'est-à-dire à verdir sa consommation sans nécessairement la réduire, en achetant avant tout des produits moins emballés (9,1%), et des produits bio, plus locaux ou plus naturels (7,2%). La diminution de la consommation de viande, pourtant au cœur de l'empreinte carbone des individus, n'est évoquée que par 20 répondants (1 personne énonçant des pratiques sur 100). Les pratiques passant par une réorganisation plus forte ou une diminution de la consommation (« consommer autrement ») sont évoquées par 9% des répondants qui énoncent des pratiques. Elles passent par des logiques de transformation des produits ou de limitation de la consommation moyennant un surplus de travail domestique (faire son compost pour 4,8% des répondants énonçant des pratiques) ou un travail sur soi (moins consommer [1,7%] ou éviter le gaspillage [1,3%]).

---

[163] Ces regroupements de pratiques sont construits en analysant les liens de cooccurrences (présentés dans la Figure 70) entre pratiques, modélisés à partir d'une Classification Ascendante Hiérarchique sur les axes d'une AFC. Celle-ci agrège cependant quelques pratiques minoritaires à des clusters de manière peu cohérente. Nous avons préféré retravailler de tels regroupements manuellement, ceux-ci ayant avant tout pour vocation de donner un meilleur aperçu des pratiques évoquées et de leur fréquence.

Action	Fréq.	Action	Freq.
Tri des déchets	**29%**	**Économiser l'énergie, dont…**	**19%**
Consommer mieux, dont…	**21%**	Économiser ou recycler l'eau	10,2%
Limiter les déchets	9,1%	*Dont installer des toilettes sèches*	0,4%
Consommer bio/local/naturel	7,2%	Économiser le gaz, l'électricité	5,7%
Ne pas utiliser de produits néfastes dans le jardin	2,6%	*Dont changer les ampoules*	0,6%
Produits d'entretien	2,2%	*Dont éteindre la lumière, les appareils*	1,5%
Moins de viande	1,0%	Économiser le chauffage, la clim	2,7%
Énergie verte	1,0%	**Modifier son logement, dont…**	**9%**
Consommer autrement, dont…	**9%**	Modifier l'isolation	5,5%
Faire le compost	4,8%	Modifier les installations de chauffage ou les équipements	3,8%
Moins consommer	1,7%	**Adopter des technologies, dont…**	**13%**
Éviter de gaspiller	1,3%	Acheter un véhicule moins polluant (électrique, hybride)	9,2%
Autoproduction alimentaire	1,0%	Passer au solaire, à l'éolien	3,9%
Augmenter la longévité des objets	0,4%	**Autres actions, dont…**	**5%**
Avoir des poules	0,4%	Engagement associatif, bénévolat	1,3%
Se déplacer autrement, dont…	**13%**	Les actions de nettoyage de sites	1,2%
Moins utiliser la voiture	5,2%	Inciter, sensibiliser les autres	0,7%
Se déplacer plus à pied/à vélo	3,0%	Planter des arbres	0,4%
Utiliser les transports en commun	2,1%	L'hygiène des lieux collectifs, ramassage des déjections canines	0,4%
Utiliser le covoiturage	0,9%	Voter écolo	0,1%
Moins prendre l'avion	0,1%	Arrêter de fumer	0,2%

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016

Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine et ayant évoqué au moins une pratique en réponse à la question 1 (n= 2231)

Lecture : Parmi les individus déclarant au moins une pratique dans leur réponse à la question 1, 29% évoquent la question du tri des déchets.

Tableau 29 : Part de différentes pratiques dans les réponses données à la question 1

Un autre ensemble de pratiques concerne l'utilisation de modes de transports moins polluants. Les trajets de courte distance et l'enjeu de trouver des manières de se déplacer alternatives à l'automobile sont centraux dans les pratiques évoquées. À l'inverse, dans cette enquête de 2016, la question de la réduction de l'utilisation des transports en avion n'est évoquée que par trois personnes (0,1% des répondants énonçant des pratiques), probablement du fait du cadrage de la question sur les pratiques quotidiennes.

Les économies d'énergie, et en particulier d'eau, sont également très présentes dans les discours des individus (19% et 10% pour la question spécifique de l'eau). Elles passent par la mise en place d'installations (toilettes sèches) et par des écogestes. La question de la gestion de l'eau montre que l'environnement ne se limite pas, dans les réponses des individus, à la question du changement climatique ou de la pollution de l'air (au cœur des préoccupations évoquées par l'Ademe), mais inclut aussi l'épuisement des ressources naturelles. La question plus spécifique des travaux d'économies d'énergie est présente, mais demeure très minoritaire dans les pratiques évoquées (9% des réponses contenant des pratiques), surtout en comparaison avec la

place qu'elle occupe sur le site de l'Ademe. Celle de l'adoption de nouvelles technologies, par un véhicule moins polluant, des panneaux solaires ou des éoliennes demeure également minoritaire (13%).

Nous avons regroupé dans un ensemble d'« autres actions » des pratiques rarement évoquées par les individus et qui se situent en dehors du spectre des pratiques écocitoyennes impliquant de transformer individuellement son mode de vie et ses manières de consommer. Présentes chez un répondant énonçant des pratiques précises sur vingt, elles manifestent un écart vis-à-vis de la norme d'écocitoyenneté. La plupart de ces actions se détachent du cadrage individualisant de la question et s'inscrivent dans des formes d'engagement collectif ou politique (associatif, bénévole, dans des campagnes de nettoyages de sites, dans le vote). Certaines impliquent de sensibiliser d'autres individus sur ces questions (0,7%). D'autres enfin, plus marginales, passent par des actes en adéquations avec d'autres prescriptions (arrêter de fumer, ramasser les déjections canines). Si marginales, ces dernières témoignent de la confusion qui peut exister, pour certains individus, face à la profusion de prescriptions relatives à des problèmes sociaux variés — civiques, sanitaires ou environnementales.

Un tel *continuum* entre écocitoyenneté, civisme et politesse transparaît dans le discours de Colombe, qui associe la pollution des rues parisiennes à un problème d'éducation :

> « Donc quand je vois tout ce qui traîne par terre. Simplement, on fait… on fait le long de la rue, comme ça, et on voit ce qu'on récupère. Entre les bouteilles en plastique, les canettes, les papiers qui traînent, c'est tout. Ça veut dire que les gens ils sont mal élevés. »
>
> **Colombe, ancienne directrice d'école née en 1940**

Pour Colombe, ancienne directrice d'école, si Paris n'est pas propre, c'est avant tout du fait de comportements individuels peu civiques et peu respectueux dans leur ensemble qui traduisent un problème d'éducation. Le fait de ne pas polluer est incorporé dans un ensemble d'injonctions à bien se comporter en société.

La représentation que les individus ont du contenu de la norme d'écocitoyenneté varie selon leur sexe, leur âge, leurs capitaux économique et culturel et leurs caractéristiques résidentielles. De fait, le faisceau des pratiques possibles et souhaitables est lié à la manière d'occuper le logement et l'espace domestique. Or celles-ci sont redevables de la division genrée du travail domestique, qui assigne aux femmes les tâches liées à l'entretien courant de la famille, depuis l'achat de produits alimentaires jusqu'à la gestion des déchets produits par le ménage. À l'inverse, les hommes sont plus facilement investis dans les tâches impliquant du bricolage

et du gros œuvre. Ainsi, les pratiques de limitation du nombre de déchets sont citées par 11,4% des femmes contre 6,7% des hommes (parmi celles et ceux qui énoncent des pratiques). De manière générale, les hommes identifient plus rarement les pratiques impliquant de modifier ses achats courants comme des pratiques écologiquement pertinentes à leur échelle (Figure 71). Cela peut être mis en lien avec leur moindre prise en charge de l'achat et de la transformation des produits alimentaires. À l'inverse, 57% des personnes qui évoquent la réalisation de gros travaux permettant d'améliorer la performance énergétique du logement sont des hommes. De même, l'adoption de nouvelles technologies (solaire, éolien, électrique) est également majoritairement évoquée par des hommes (57%), en adéquation avec un « technological gender gap » (Canada et Brusca, 1991) lié à une socialisation différenciée aux produits à fort contenu technologique.

Roger, habitant du 13e arrondissement parisien dont nous présentions plus haut l'éloignement vis-à-vis de la norme d'écocitoyenneté, constitue un bon exemple de l'appropriation genrée de pratiques écocitoyennes. Après avoir évoqué le fait que « *c'est un peu de la fumisterie, le bio* », il associe l'enjeu environnemental à celui de la réalisation de travaux de rénovation énergétique, par lesquels il se sent concerné, mais qu'il n'entend toutefois pas entreprendre parce qu'il s'apprête à intégrer une maison de retraite :

> « Mais effectivement, ma femme et moi, on n'est pas très… très très fixé là-dessus quoi [l'environnement]. Mais non parce que surtout on devrait faire un tas de travaux, si vous voulez, même au niveau du chauffage, on isole, l'isolation et tout et… Et ça commencerait à porter leurs fruits au bout de vingt ans. Si, on a fait des études, un peu là-dessus. Par exemple au niveau des ventilations, au niveau de tout ça, même… même au niveau du chauffage, on a fait…
>
> Q. : Ici, dans ce logement, dans cet immeuble, là ? Vous avez fait des études là-dessus ?
>
> R. : Oui oui. Ben je faisais partie du conseil syndical, moi, on avait… si, si, on a fait une enquête avec la.... par la mairie et puis tout un tas de trucs quoi. Non, mais on… il y a un tas de travaux à faire, il y a un tas de… Mais je vous dis, ils pourraient même… pour isoler les murs, c'est très compliqué. Il faudrait doubler les murs, il faut… Parce qu'on peut rien faire de l'extérieur. »
>
> **Roger, ancien expert-comptable, né en 1940**

En mentionnant les études réalisées sur les travaux potentiels, la logique de rentabilisation qui leur est associée, et son investissement dans le conseil syndical de l'immeuble qui lui confère une expertise sur les travaux à réaliser, Roger ancre cette pratique,

et son appropriation dans un univers masculin dont l'apparente technicité tranche avec la banalité et la domesticité des autres pratiques prescrites.

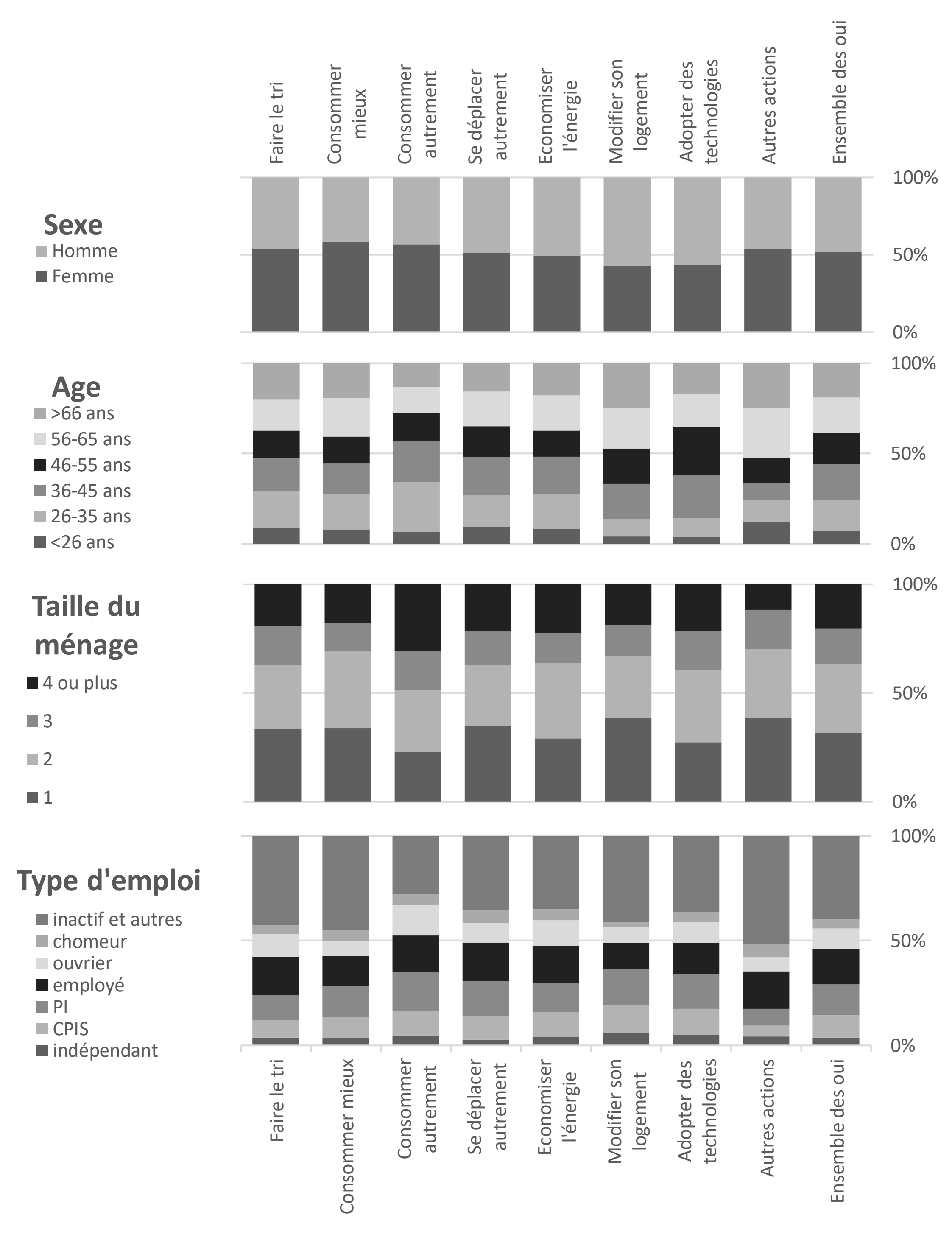
Cette différence genrée dans l'appropriation des pratiques écocitoyennes fait écho à la nature des contenus textuels de l'Ademe, qui reproduisent, dans leur forme et leur contenu, des stéréotypes masculins et féminins[164]. Ainsi, les prescriptions relatives à la modification de la performance énergétique du logement — dont on voit dans l'EPEM qu'ils font l'objet d'une forte appropriation masculine — reposent sur des arguments et des discours basés sur la sollicitation de l'intérêt économique et d'une culture technique.

A l'inverse, les contenus relatifs aux modifications de la consommation courante mettent plus volontiers en avant des trucs et astuces du quotidien, et allient souci environnemental altruiste et souci de la praticité ou de l'esthétique. Ces textes associent ainsi des pratiques dont nous voyons qu'elles sont inégalement reçues par les hommes et les femmes, à des logiques argumentaires faisant intervenir des attributs supposément masculins ou féminins (rationalité économique *vs* altruisme, goût de la technicité *vs* goût de la praticité et de l'esthétique).

De manière générale, la représentation des pratiques écocitoyennes est affectée par le rapport que les individus nouent avec l'espace domestique et résidentiel. Les travaux de rénovation énergétique et l'adoption de nouvelles technologies sont aussi plus fréquemment évoqués par les personnes propriétaires de maisons individuelles (Figure 72). Le fait que ceux-ci soient plus nombreux parmi les personnes au cœur ou à la fin de leur parcours de vie contribue sans doute à la plus faible évocation de telles pratiques parmi les plus jeunes. De manière similaire, c'est surtout au sein des grandes villes que les personnes abordent la question des modes de déplacements alternatifs. Les pratiques évoquées sont ainsi d'abord celles qui paraissent possibles aux individus, et les contraintes résidentielles affectent la représentation que les individus ont des pratiques prioritaires pour agir en écocitoyen.

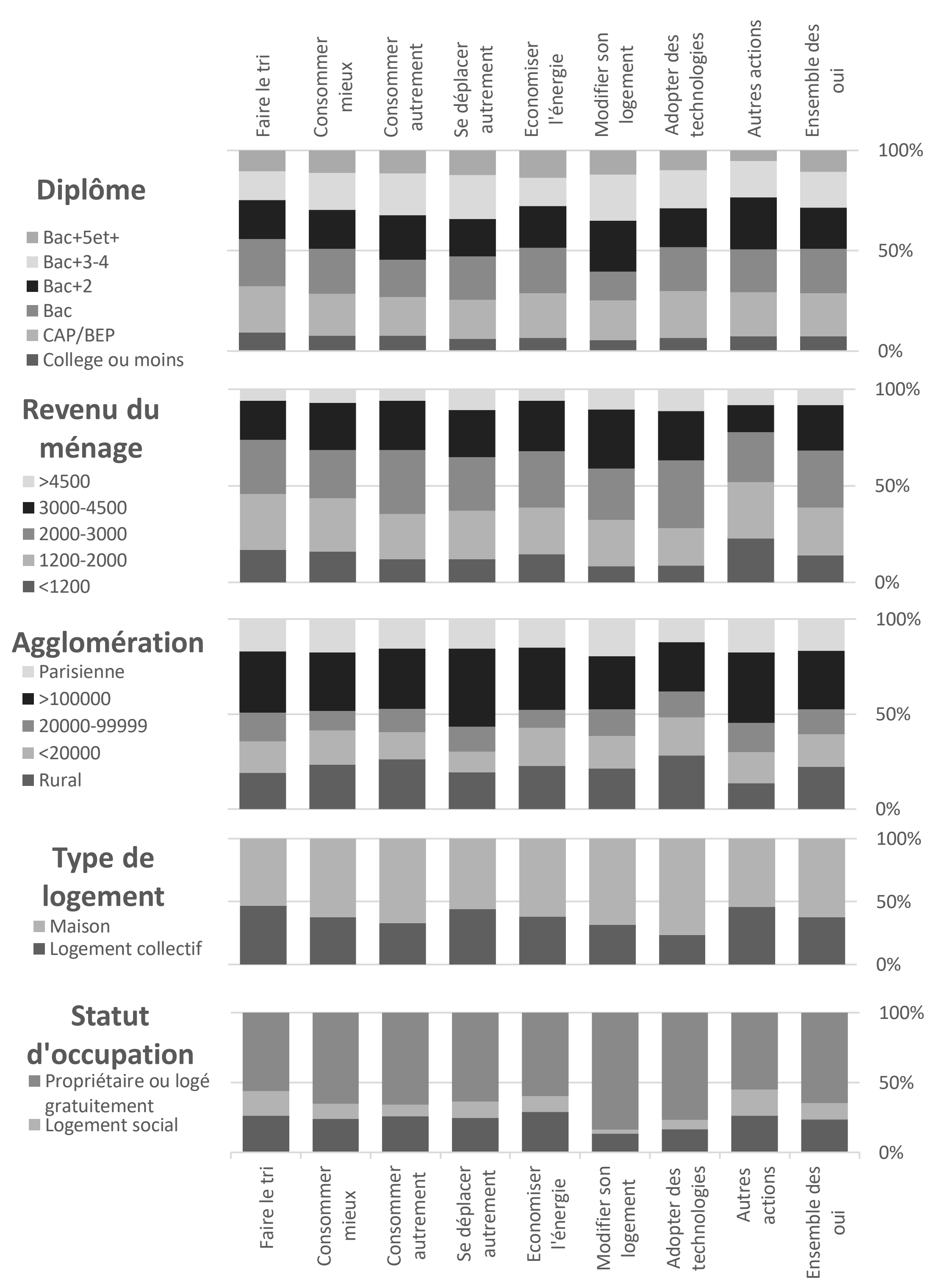
---

[164] Il serait intéressant de prolonger cette analyse en renseignant les caractéristiques sociales des auteurs et autrices des contenus publiés sur le texte de l'Ademe. Malheureusement, cette information n'est pas toujours disponible.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine et ayant évoqué au moins une pratique en réponse à la question 1 (n= 2231)
Lecture : 54% des personnes qui évoquent la pratique du tri des déchets sont des femmes.

Figure 71 : Pratiques évoquées et caractéristiques sociodémographiques et résidentielles (1/2)



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine et ayant évoqué au moins une pratique en réponse à la question 1 (n= 2231)
Lecture : 10% des personnes qui évoquent la pratique du tri des déchets sont titulaires d'un Bac+5 ou d'un diplôme plus élevé.

Figure 72 : Pratiques évoquées et caractéristiques sociodémographiques et résidentielles (2/2)

L'appropriation des prescriptions écocitoyennes connaît également des variations liées à l'âge (Figure 72), les pratiques alternatives de consommation étant avant tout évoquées par les moins de 36 ans (ils constituent 34% des personnes reportant ces pratiques contre 25% de l'ensemble des personnes énonçant au moins une pratique) tandis que les « autres actions » sont avant tout déclarées par des personnes ayant plus de 55 ans (qui représentent 52% des personnes qui les énoncent). Les pratiques de consommation alternatives qui impliquent des formes de sobriété et de surtravail domestique sont plus rarement évoquées par les plus âgés, alors qu'à l'inverse, c'est essentiellement en leur sein que sont le plus fréquemment énoncées des pratiques à la marge de la norme, telles que le fait d'arrêter de fumer, de ramasser ses déjections canines ou de planter des arbres (bien que celles-ci demeurent dans tous les cas très rares). Les 56-65 ans sont également surreprésentés dans les personnes déclarant des formes d'action collective. Ces différences liées à l'âge témoignent sans doute d'évolutions générationnelles. Les membres des générations plus anciennes ayant été exposées aux prescriptions écocitoyennes plus tardivement en ont une appropriation moins importante (voir partie 2.1) et, pour certains d'entre eux, plus incertaine. Inversement, on retrouve chez les plus jeunes une appropriation plus poussée, qui inclut une vision positive de certaines pratiques de déconsommation héritières des habitudes de consommation ordinaires typiques de la période d'avant les Trente Glorieuses.

Enfin, la norme est inégalement reçue par les membres des classes populaires et par ceux des classes supérieures (Figure 71 et Figure 72). Les individus les plus aisés, les plus diplômés et fréquemment indépendants, cadres ou professions intermédiaires sont les plus nombreux à citer l'enjeu de modification de la performance énergétique du logement. D'accès plus technique, impliquant le statut de propriétaire de son logement et la réalisation de dépenses supplémentaires dans une logique d'investissement, la modification de la performance énergétique permet de manifester sa compétence technique, son aisance matérielle en même temps qu'une forme de prévoyance et de rationalité revendiquée par les classes supérieures (Comby et Grossetête, 2012). À l'inverse, les individus les moins diplômés, les moins aisés et les plus souvent employés, ouvriers ou inactifs mentionnent plus fréquemment le tri des déchets, geste ne nécessitant pas d'investissement monétaire particulier dans le logement, mais qui témoigne aussi d'un éloignement vis-à-vis des prescriptions de pratiques plus spécifiques.

Conclusion

La norme d'écocitoyenneté consiste en une variété de pratiques de consommation, de déplacement et d'habitat dont la mise en œuvre par les individus permettrait de protéger l'environnement. L'analyse de dispositifs d'informations comme ceux disponibles, au printemps 2020, sur le site de l'Ademe, permet de mieux cerner les contours de la norme d'écocitoyenneté, son contenu et les rhétoriques mobilisées afin de pousser les individus à adopter de telles pratiques supposément vertueuses. La norme prescrite par cette institution gouvernementale articule deux registres distincts, correspondant à deux domaines de réforme des comportements. La réforme du logement, qui passe par la mise en œuvre de travaux de rénovation énergétique, est promue au moyen de documents techniques, souvent relativement longs, qui articulent bienfaits économiques de tels investissements, conseils sur les professionnels à choisir, et promotion des dispositifs d'aide à destination des particuliers. La réforme des individus, qui passe par des changements de pratiques individuelles de consommation et de déplacement, est présentée dans des documents plus courts. Elle articule injonctions — au travers de conseils, guides et astuces — et responsabilisation environnementale, ces pratiques étant directement mises en relation avec leur impact supposé sur la planète. « Carotte » et « sermon »[165] sont tous deux mobilisés pour amener les individus à s'approprier les pratiques prescrites, mais concernent inégalement la réforme du logement — basée sur l'incitation — et la réforme des individus — basée sur la moralisation.

L'analyse met également en évidence la manière dont la norme prescrite par une institution telle que l'Ademe est modelée par son histoire et par les autres objectifs qui sont les siens. L'Ademe hérite ainsi d'une forte attention aux enjeux de maîtrise de l'énergie et de pollution de l'air, qui transparaissent dans les pratiques prescrites comme dans les domaines de dégradation environnementale pour lesquels l'effort de sensibilisation est le plus important. L'attention portée à la réforme du logement s'inscrit également dans un objectif d'accroître l'efficacité de dispositifs incitatifs dont elle assure en même temps la coordination. La faible attention portée à la question des déchets est à ce titre surprenante, tant au vu de la parenté de l'Ademe avec l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets que de la prédominance de la question du tri dans les réponses des enquêtés de l'EPEM. Elle a probablement partie liée avec l'ancienneté des campagnes menées sur ces questions et la forte

[165] Nous reprenons la tripartition « carotte, bâton et sermon » qui donne son nom à l'ouvrage de Belmelmans-Videc, Rist et Vedung (1998).

diffusion de ces pratiques (voir Chapitre 8), qui inciteraient l'Ademe à se centrer sur d'autres domaines de l'écologisation des modes de vie.

La réception de la norme d'écocitoyenneté par la population française suit une gradation, qui va de la colère et du rejet (qui apparaissent rarement, essentiellement chez des hommes relativement âgés) à la forte appropriation, en passant par le refus d'énoncer des pratiques (fréquent, plutôt chez des personnes peu aisées, peu diplômées et âgées), l'énonciation de pratiques « à côté de la norme », et l'énonciation du tri seul (évoqué avant tout par des populations jeunes, peu diplômées et peu aisées). L'appropriation est souvent accompagnée de la mise en valeur d'une distance critique, les individus se refusant à laisser paraître une emprise trop forte de la norme sur leurs comportements. De rares individus (1 des 7 ménages interviewés, moins de 2% de l'échantillon de l'EPEM), manifestent un refus de l'individualisation dont procèdent les injonctions à l'écocitoyenneté, et resituent l'enjeu de la transition écologique du côté de la participation politique ou du fonctionnement d'ensemble du système économique. Tout comme les manifestations de colères, ces discours restent marginaux.

Le contenu des pratiques écocitoyennes énoncées par les individus partage de nombreuses similarités avec celui présenté par l'Ademe, et on y retrouve l'articulation entre réforme du logement — qu'évoquent essentiellement les hommes des classes supérieures — et réforme des individus — évoquée par les femmes et par les plus jeunes. La consommation de viande ou l'utilisation des transports aériens occupent, malgré leur forte empreinte carbone, une place très marginale en 2020 sur le site de l'Ademe comme en 2016 dans les réponses des enquêtés de l'EPEM. Deux différences sont cependant notables entre la norme telle qu'elle est émise et la norme telle qu'elle est reçue : la place du tri et des actions de déconsommation. Ces dernières occupent une place secondaire sur le site de l'Ademe (voire en sont absentes comme c'est le cas des actions de déconsommation). À l'inverse, elles sont surreprésentées dans les discours des individus. Le tri sélectif fait, en 2016, encore figure de proue de l'écocitoyenneté, évoqué par des individus qui se sentent par ailleurs peu concernés par l'environnement. La déconsommation est quasi-absente des contenus proposés par l'Ademe, mais est bien présente dans les pratiques évoquées par les individus, en particulier par les femmes, les plus jeunes et les plus diplômés. Si ces contenus qui incitent à réduire sa consommation plutôt qu'à la réorienter demeurent minoritaires, ils mettent en lumière la quasi-absence de telles prescriptions dans les recommandations de l'Ademe, pour qui l'écocitoyenneté passe avant tout par le fait de consommer différemment et d'améliorer ses équipements et son logement et non de réduire sa

consommation. Dans le chapitre suivant, nous explorons la manière dont les individus se conforment à cette norme, par les pratiques, mais aussi par les opinions qu'ils expriment à l'égard des préoccupations environnementales et des actions envisagées pour y remédier.

Chapitre 8. De la norme à la pratique écocitoyenne : l’espace des rapports à l’écocitoyenneté[166]

Introduction

Le postulat d’une relation causale entre attitudes et pratiques est au cœur des campagnes d’information et de sensibilisation aux problèmes écologiques. Celui-ci s’appuie sur un ensemble de théories dont l’essentiel est issu de la psychologie sociale (Owens, 2000 ; Shove, 2010). Dans la lignée de la *Theory of Reasoned Action* (Fishbein et Ajzen, 1975), ces théories envisagent les pratiques favorables à l’environnement comme le résultat linéaire et rationnel d’attitudes pro-environnementales qui pousseraient les individus à agir (Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Harrison and Davies, 1998). Largement critiquées[167] et amendées (Guagnano, Stern et Dietz, 1995), elles continuent de constituer l’un des principaux socles scientifiques des politiques de responsabilisation individuelle (Comby, 2015a ; Malier, 2019). En particulier, elles sont au cœur de la norme d’écocitoyenneté, qui encourage la diffusion d’une bonne volonté écologique supposée efficace pour changer les comportements. L’écocitoyen serait donc l’individu qui traduit une conscience accrue des dégradations environnementales en une série d’actes concrets menés au quotidien afin de mettre l’intégralité de son mode de vie en cohérence avec cette préoccupation. Construction théorique et politique, cette norme se diffuse par les campagnes de communication qui associent étroitement sensibilisation aux dégradations environnementales et information sur les « bons gestes », les bons comportements et bons équipements que tout un chacun peut adopter pour y remédier. Le chapitre précédent a permis d’étudier le contenu de cette norme telle que l’Ademe participe à la définir au début de l’année 2020 et telle que les particuliers la perçoivent. La production et la diffusion de cette norme ont également fait l’objet de divers travaux en France (Comby, 2015a ; Malier, 2019) et à l’étranger (McCormick, 1989 ; Maniates, 2001 ; Shove, 2010). Pour autant, les conditions sociales de sa réception demeurent moins connues.

---

[166] Ce chapitre s’appuie en grande partie sur l’article « De la norme à la pratique écocitoyenne : Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l’écocitoyenneté » publié dans la *Revue française de Sociologie* en 2020 (Ginsburger, 2020). Il a bénéficié des critiques et suggestions d’un grand nombre de personnes, ainsi que de celles des relecteurs anonymes de la *Revue française de Sociologie* et nous les en remercions à nouveau.

[167] Cette critique provient notamment de sociologues de la consommation associés au courant de la théorie des pratiques (voir Shove, 2010 ; Kennedy, Cohen, Krogman, 2015).

À partir des données de l'« Enquête sur les pratiques environnementales des ménages » administrée en 2016 par le CGDD/SDeS (voir Chapitre 1), ce chapitre propose d'étudier la variété des formes et des degrés d'appropriation dont la norme d'écocitoyenneté fait l'objet au sein de la population française. Pour ce faire, nous nous attacherons à étudier la diffusion des attitudes à l'égard de l'écocitoyenneté et des pratiques étiquetées comme néfastes ou favorables à la protection de l'environnement, ainsi que la manière dont celles-ci sont associées.

Dans une première partie, nous positionnons notre approche vis-à-vis de l'approche dominante du lien attitude-pratique, celle en termes d'action planifiée. Nous montrons ainsi l'intérêt d'ancrer l'étude des attitudes, des pratiques et de la relation qui les unit, dans l'analyse de la conformité à la norme d'écocitoyenneté. Dans un deuxième temps, nous montrerons que les campagnes de sensibilisation et de responsabilisation n'ont pas permis d'aligner la diffusion de l'ensemble des pratiques sur celles des attitudes, les pratiques les moins présentes dans les discours et dispositifs d'action publique demeurant peu associées aux attitudes. À travers l'étude de l'espace des rapports à l'écocitoyenneté, nous verrons dans un troisième temps que l'appropriation des attitudes et pratiques valorisées obéit à deux logiques différentes, *l'écologie du geste* et *l'écologie de la frugalité*, qui associent chacune des pratiques, des attitudes et des positions spécifiques dans l'espace social et l'espace résidentiel. À l'aide d'une analyse typologique, nous chercherons ensuite à identifier et caractériser des individus dont les pratiques et les attitudes témoigneraient d'une forme d'*habitus écologique*. Pour reprendre le double rapport mis en lumière, ces individus partageraient l'*écologie du geste* et *l'écologie de la frugalité*. Nous verrons que l'on peut identifier deux ensembles d'individus aux caractéristiques très différentes qui se rapprochent de la norme d'écocitoyenneté sans s'y conformer complètement. Enfin, nous montrerons que même au sein des deux modalités d'appropriation de la norme d'écocitoyenneté — *écologie du geste* et *écologie de la frugalité* — des incohérences demeurent pour plusieurs groupes sociaux. Celles-ci sont notamment liées à l'âge, au genre et à la classe sociale des individus interrogés.

1. Les pratiques et attitudes à l'égard de l'écocitoyenneté

1.1. Les théories de l'action planifiée et leurs limites

Comme le souligne le psychosociologue Sebastian Bamberg, la relation entre les préoccupations environnementales et les comportements est une question ancienne, à laquelle plusieurs types de réponses peuvent être apportées (Bamberg, 2003). Le plus souvent, la relation

des attitudes aux pratiques — et à leur impact environnemental — s'appuie sur des arguments empruntés à la psychologie qui enracinent les actions dans les motivations dont elles procèdent (Stern, 2000, 2011). Selon cette approche, qui s'inscrit dans le cadre de la théorie du comportement planifié des psychologues Icek Ajzen et Martin Fishbein (1980), l'origine des comportements réside dans les intentions qui les précèdent. Le rôle moteur prêté aux motivations individuelles est ainsi au cœur des stratégies politiques de maîtrise de l'impact environnemental des pratiques fondées sur l'édification ou le renforcement de la conscience environnementale des populations auxquelles elles s'adressent — par le biais de campagnes de sensibilisation par exemple. La communication sur les problèmes environnementaux, complétée le cas échéant par une éducation aux comportements adéquats, constituerait dès lors la clef de l'adoption de pratiques vertes (Burgess, Harrison et Filius, 1998). L'enracinement des actions dans les motivations distingue des attitudes de différente nature, de l'inquiétude environnementale à la conviction de la pertinence d'agir, de la conscience de la possibilité de l'action à l'expression d'une intention d'agir (Ajzen et Fishbein, 1980). Face au paradoxe constaté dans de nombreuses études, selon lequel ceux qui déclarent le plus d'attitudes environnementales ont aussi souvent des pratiques très nocives (Cock, 2002 ; Kollmuss et Agyeman, 2002), l'approche motivationnelle du lien entre les attitudes et les pratiques a progressivement pris en considération les diverses contraintes (sociales, économiques, juridiques) qui s'exercent sur l'adoption des comportements pro-environnementaux (Hines, Hungerford et Tomera, 1987 ; Guagnano, Stern et Dietz, 1995)[168]. Elle n'en reste pas moins fondée sur l'idée que l'action procède des motivations et que, dans la dynamique des comportements, la formation des attitudes précède les pratiques.

De fait, un grand nombre de recherches empiriques sont venues étayer depuis une vingtaine d'années l'idée que les attitudes pro-environnementales seraient significativement prédictives des pratiques propices à la préservation de l'environnement et à la réduction des externalités (Whitmarsh et O'Neill, 2010 ; Gatersleben, Murtagh et Abrahamse, 2014 ; Van der Werff, Steg et Keizer, 2013). Un certain nombre des études empiriques qui ont établi la robustesse de ce lien en ont cependant aussi souvent montré la faible intensité (Bamberg, 2003). Les études les plus récentes suggèrent aussi que l'intensité de la relation entre les attitudes et les comportements pro-environnementaux dépend fortement du contexte dans lequel elle s'inscrit, en particulier du niveau de développement économique. De fait, celle-ci apparaît

---

168 Pour une revue de ces modèles, voir Kollmuss et Agyeman (2002).

particulièrement prononcée dans les pays occidentaux, mais plus faible dans le reste du monde[169]. L'étude de Baumann *et al.* (2017) témoigne par exemple de la prégnance de préoccupations qualifiées d'altruistes dans les comportements d'achat d'aliments locaux, en particulier chez des consommatrices blanches et éduquées à Toronto.

Nous pouvons également noter que le constat du lien entre attitudes et pratiques liées à l'environnement ne préjuge pas du sens de cette relation. Si les valeurs peuvent amener à mettre en place certains comportements, il arrive, à l'inverse, que les valeurs se forgent dans la pratique, celles-ci émergeant de la socialisation familiale, par la réplication des comportements observés dans le voisinage, dans les relations amicales ou professionnelles, ou, plus prosaïquement, dans l'adaptation aux contraintes physiques et matérielles des lieux de vie et d'activité (voir Chapitres 3 et 4). L'engagement dans la pratique change la perception que les individus ont d'eux-mêmes et de leur environnement, et peut les inciter à déclarer des attitudes cohérentes avec les implications de leurs comportements (Lacasse, 2015). Selon ce modèle, la dimension écologique des pratiques n'est donc pas systématiquement le reflet de l'adhésion positive aux valeurs qui les sous-tendent. L'adoption *a posteriori* d'attitudes conformes aux pratiques révèle la complexité du processus réflexif menant à construire et à identifier des croyances ou des attitudes, et la manière dont les actes participent à les solidifier. En ce sens, Baumann et ses co-auteurs préfèrent supposer l'existence d'une culture civique de la consommation alimentaire ancrée socialement (Baumann *et al.*, 2017).

Une critique plus fondamentale adressée au paradigme de l'action planifiée considère que ces modèles ont participé à construire et légitimer la norme d'écocitoyenneté et à diminuer l'attention portée au rôle des systèmes sociaux dans la structuration des modes de vie non durables (Shove, 2010). Ils mènent à ignorer la « nature routinière des activités », les contextes matériels et normatifs et les relations de pouvoirs dans lesquels leur modification s'inscrit (Kennedy *et al.*, 2015). En particulier, ils ne remettent que rarement en question le caractère construit du lien entre l'attitude et le geste qu'elle est supposée induire. Or ce lien n'est pas « spontané » : il est le produit de campagnes, de spots publicitaires, d'enseignements scolaires et de dispositifs concrets et localisés amenant les personnes à associer des pratiques individuelles à un objectif légitime de protection de l'environnement. Certains travaux ont en particulier montré comment la diffusion d'une pratique telle que le tri des déchets a fait l'objet d'un réel travail d'acteurs de terrain auprès de catégories populaires afin d'initier une forme de

[169] Voir notamment la méta-analyse des études existantes proposée par Morren et Grinstein (2016).

« responsabilisation environnementale » (Malier, 2019). Ce processus prend la forme d'un travail, parfois intrusif, de moralisation et de réforme du mode de vie de certaines catégories sociale afin de les persuader de la nécessité de telles pratiques (Malier, 2019).

1.2. Attitudes et pratiques : les deux dimensions de la conformité à la norme d'écocitoyenneté

Dans ce chapitre, nous proposons d'étudier le lien entre attitudes et pratiques au travers d'une approche alternative à celles en termes de motivation ou d'action planifiée, présentées ci-dessus. Nous considérons, comme le suggère l'analyse empirique du site de l'Ademe (Chapitre 7), qu'attitudes et pratiques constituent deux dimensions complémentaires d'une norme d'écocitoyenneté à laquelle les individus sont enjoints à se conformer. Le lien qui unit attitudes et pratiques peut alors s'analyser au regard des modalités d'émission et de réception de la norme d'écocitoyenneté. La diffusion de la norme a notamment transité par des discours et des dispositifs publics de prescription visant à associer à certaines conduites une sanction symbolique (Dubuisson-Quellier, 2016). Ces actions institutionnelles s'incarnent notamment dans la création de labels biologiques et écoresponsables, ainsi que dans les campagnes publiques de sensibilisation aux questions environnementales et de prescription de certaines pratiques pour des motifs environnementaux. Elles étiquettent des attitudes et des pratiques comme socialement désirables (ou condamnables), car conformes (ou non) à un objectif de protection de l'environnement.

Or, au sein de ces discours et dispositifs publics, les différentes attitudes et pratiques occupent une place inégale. Ceux-ci font la part belle à l'alimentation biologique, aux « écogestes » ou au recyclage et n'ont intégré que très récemment des pratiques telles que l'utilisation des transports aériens[170]. Les gestes d'économie d'énergie ont fait l'objet de campagnes mobilisatrices longues[171] visant notamment à sensibiliser le public à l'idée selon laquelle « le passage à l'acte est avant tout un choix » individuel (Ademe, 2008). On peut s'attendre à ce que les pratiques et les attitudes les plus saillantes dans les discours et les

[170] Indice de la faible ancienneté de l'étiquetage environnemental de certaines pratiques par les acteurs publics, la section de janvier 1998 de l'« Enquête permanente sur les conditions de vie » de l'INSEE — ancêtre de l'EPEM — ne collectait pas d'information sur la quantité d'équipement possédée ou sur la fréquence de l'utilisation des transports aériens, alors qu'étaient déjà présentes des questions concernant la consommation d'aliments biologiques, le tri sélectif et l'utilisation de la voiture.

[171] La campagne la plus connue est celle intitulée « Économies d'énergies, faisons vite ça chauffe » poursuivie de 2004 à 2013 par le ministère de l'Écologie et l'Ademe.

dispositifs publics soient en priorité adoptées par les individus les plus soucieux de se conformer à cette norme.

Or, dans le cas des pratiques alimentaires, « *l'exposition des individus au gouvernement des conduites varie selon leurs positions dans la trajectoire de vie et dans l'espace social, de même que varient leurs dispositions à les mettre en application* » (Barrey *et al.*, 2016). Le rapport aux recommandations publiques en matière d'alimentation se distribuerait ainsi sur un gradient allant de l'appropriation par les catégories supérieures et intermédiaires à l'indifférence ou la réaction critique chez les plus pauvres ou précaires (Régnier et Masullo, 2009). De la même manière, on peut s'attendre à observer, chez les catégories supérieures et intermédiaires, une forte conformité à la norme d'écocitoyenneté, en particulier dans ses composantes les plus saillantes dans les discours et dispositifs d'action publique. Plus réflexives sur leurs pratiques quotidiennes, ces catégories seraient aussi plus enclines à valoriser les sources institutionnelles de prescription (et les sources expertes sur lesquelles elles s'appuient) ainsi que les valeurs de prévoyance, de civisme et de tempérance sous-tendues par les discours publics promouvant l'écocitoyenneté (Comby et Grossetête, 2012 ; Barrey *et al.*, 2016).

Les pratiques favorables à l'environnement déclarées par les individus et l'expression d'une forte inquiétude pour l'environnement et d'une volonté d'agir individuellement pour le préserver ne constituent, en ce sens, pas tant des *pratiques et des attitudes environnementales*, en référence à une perception diffuse et désocialisée de l'environnement et des pratiques concourant à sa protection. Elles renvoient plutôt à ce que nous nommons *pratiques écocitoyennes* et *attitudes à l'égard de l'écocitoyenneté*, en ce que leur diffusion, leur déclaration et le lien qui les unit manifestent une conformité ou une distance à l'égard de la norme d'écocitoyenneté. Ce changement conceptuel permet de se dégager d'une approche selon laquelle la délimitation et la hiérarchie des pratiques favorables à l'environnement seraient consensuelles et connues de tous, ce que le chapitre précédent dément. À l'inverse, ces requalifications des attitudes et des pratiques en référence à la norme d'écocitoyenneté qui les promeut permettent de mettre en lumière la manière dont le lien qui unit pratiques et attitudes est en grande partie le produit d'un travail institutionnel, variable selon les pratiques et attitudes considérées.

La conformité à cette norme — et à ces deux composantes — repose également sur les deux ensembles de mécanismes amplement discutés dans l'étude des inégalités dans la consommation ordinaire et de leurs évolutions (voir Partie 1) : les conditions matérielles d'existence et les dispositions acquises. L'étiquetage des pratiques de consommation ordinaire

comme des pratiques environnementales — nocives ou bénéfiques pour l'environnement — n'efface ni ne remplace les mécanismes dominants dans l'appropriation de telles pratiques depuis, à minima, le milieu des années 1980 en France. Ainsi, si l'inégale distribution des pratiques écocitoyennes et des attitudes à l'égard de l'écocitoyenneté dans la population témoigne de la proximité ou de la distance à la norme prescrite, cela ne signifie pas que ces distances ou proximités sont exclusivement régies par la volonté de se conformer à la norme. Bien au contraire, nous verrons comment les enjeux relatifs à l'observance de la norme écocitoyenne n'affectent qu'une partie limitée de la conformité avérée à cette norme, que nous nommons *écologie du geste*. Les mécanismes liés aux conditions matérielles — budgétaires, résidentielles, familiales et professionnelles — et aux dispositions acquises lors de la socialisation continuent de régir la conformité ou la distance à la norme écocitoyenne.

1.3. Les pratiques écocitoyennes

Les pratiques écocitoyennes renvoient à un ensemble hétérogène de gestes, de pratiques d'équipements, de comportements d'achats de biens ou de services dont la réalisation est supposée — par les organismes publics qui assurent un rôle prescripteur — avoir un impact particulièrement négatif ou positif sur l'environnement. Elles concernent une pluralité de domaines de la vie courante, notamment les achats et la consommation d'aliments, les pratiques de transports et de mobilité, l'équipement électronique et électroménager, les consommations énergétiques à domicile (eau, électricité, gaz, autres combustibles), l'émission et le tri des déchets. La délimitation de cet ensemble de pratiques varie selon les effets environnementaux considérés et, plus largement, selon le cadrage fait de la question écologique (Comby, 2015a). Comme en témoigne la succession des enquêtes de l'INSEE puis du CGDD/SDeS sur les pratiques et opinions liées à l'environnement, cet ensemble tend à englober un nombre croissant de comportements et d'équipements.

De nombreuses questions issues de l'EPEM 2016 admettent des réponses numériques ou ordinales, ce qui permet de de construire des indices synthétisant l'information issue des réponses à une ou plusieurs questions. Raisonner à partir d'indices permet de limiter le nombre de variables à analyser, ainsi que le bruit statistique lié aux non-réponses ou à la mécompréhension de certaines de ces questions. Cela permet aussi de rendre facilement comparable la position d'un même individu sur des gradients de pratiques allant de l'absence à l'adoption forte. Nous avons retenu un ensemble de neuf indices de pratiques permettant de

mesurer l'intensité à laquelle ces neuf pratiques écocitoyennes[172] sont déclarées par les répondants à l'EPEM 2016 :

(1) ***Indice de tri*** **(de 0 à 1)** : Moyenne des fréquences des pratiques de tri des emballages, du papier, du verre, des boîtes, du compost, des piles et des ampoules (0 pour « jamais », 0,5 pour « de temps en temps » et 1 pour « régulièrement »).

(2) ***Indice d'équipement*** : Somme du nombre de réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselles, lave-linges, sèche-linges, combinés, caves à vin, fours, fours à micro-ondes, plaques de cuisson, télévisions et ordinateurs présents dans le logement de la personne interrogée.

(3) ***Indice de nouveauté des équipements (de 0 à 4)*** : Moyenne des indices de nouveauté de 4 types d'équipement. Celui-ci vaut 0 si le ménage ne possède pas l'objet, 1 s'il l'a acheté depuis plus de cinq ans (pour la télévision et le lave-linge) ou dix ans (pour l'ordinateur et le téléphone portable) et va jusqu'à 4 si le ménage a acheté l'objet depuis moins de deux ans (pour la TV et le lave-linge) ou d'un an (pour l'ordinateur et le téléphone).

(4) ***Indice de température*** : Température (en degrés Celsius) de chauffage de la pièce principale en hiver.

(5) ***Indice de gestes d'économie d'énergie (de 0 à 3)*** : Moyenne de 6 indices de gestes (attention à éteindre complètement le téléviseur, les autres équipements électriques, laver le linge à basse température, limiter la température du séjour, celle des chambres et éteindre la lumière en quittant les pièces).

(6) ***Indice de consommation de bio (de 0 à 3)*** : Moyenne des indices de fréquence d'achat de trois types de produits issus de l'agriculture biologique : fruits et légumes, viande et poisson, œufs et lait.

(7) ***Indice de consommation de viande (de 0 à 9,5)*** : Fréquence hebdomadaire estimée de consommation de viande.

(8) ***Indice kilométrique*** : Nombre de kilomètres parcourus annuellement avec son véhicule motorisé personnel.

(9) ***Indice de temps passé en avion (de 0 à 27)*** : Nombre estimé d'heures passées dans l'avion l'année précédente.

[172] Lors des traitements, la moyenne des indices a été ramenée à 0 et l'écart-type à 1.

1.4. Les attitudes à l'égard de l'écocitoyenneté[173]

L'appropriation de la norme d'écocitoyenneté suppose aussi une transformation des attitudes, entendues comme des positions exprimées à l'égard d'un problème public et de la réponse à y apporter (Voas, 2014). Fréquemment mobilisée dans la littérature en sciences sociales de l'environnement, la notion d'attitude est habituellement complétée par « à l'égard de l'environnement » ou « pro-environnementale » pour désigner la manière dont les individus perçoivent l'environnement et entendent répondre — collectivement ou individuellement — aux problèmes environnementaux[174]. Ces attitudes sont mesurées en les rapportant aux pratiques qu'elles seraient supposées engendrer. Nous préférons parler ici d'attitudes écocitoyennes ou « à l'égard de l'écocitoyenneté » et désignons par-là l'ensemble des positions qui manifestent une adhésion à ou un refus de l'idée selon laquelle les gens devraient individuellement modifier leur façon de vivre et de consommer afin de protéger l'environnement. Nous les opérationnalisons à l'aide de cinq indices :

(1) ***Indice d'état de l'environnement (de 0 à 2)*** : Moyenne des indices d'opinion concernant l'état de l'environnement dans sa commune, en France et dans le monde (de 0 « Bon » à 2 « Mauvais »).

(2) ***Indice de nuisance (de 0 à 3) :*** degré d'approbation à l'affirmation « tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement ».

(3) ***Indice d'intérêt de l'action individuelle (de 0 à 3) :*** Degré de désapprobation à l'affirmation « il ne sert à rien que je fasse des efforts pour l'environnement si les autres ne font pas de même ».

(4) ***Indice de dépenses supplémentaires (de 0 à 100) :*** Moyenne des pourcentages d'augmentation tolérée des coûts de l'électricité pour ne recourir qu'à des énergies renouvelables et du coût des fruits et légumes pour n'acheter que des fruits et légumes bio.

(5) ***Indice d'intention de modification des installations (de 0 à 2)*** : Moyenne des indices d'intention de modifier l'installation de chauffage et l'isolation du logement (de 0 « non, pas avant longtemps » à 2 « oui c'est déjà prévu »).

---

[173] Si la mesure des pratiques est aussi fondée sur des déclarations, et que celles-ci peuvent aussi traduire des attitudes vis-à-vis de la norme, il nous semble heuristique de distinguer ce que les individus interrogés déclarent penser de la norme, de la manière dont ils déclarent l'appliquer, afin de pouvoir questionner la façon dont ces deux pans de l'appropriation de la norme se combinent.

[174] Pour autant, il est à noter que les frontières des attitudes environnementales par rapport à l'« inquiétude », aux croyances, aux valeurs ou aux intentions d'agir pour l'environnement varient selon les travaux (Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Dunlap et Jones, 2002).

2. Hétérogénéité de la norme d'écocitoyenneté et attention des institutions publiques

Alors que l'on observe des attitudes globalement favorables à l'égard de la norme d'écocitoyenneté (Bozonnet, 2001 ; Franzen et Meyer, 2009), les campagnes de sensibilisation ne semblent pas avoir fait émerger un ensemble homogène de pratiques. Ainsi, en 2016, 81,1% des Français considèrent qu'il est vrai ou plutôt vrai que « presque tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement » et 74,5% considèrent l'environnement comme étant en mauvais état dans le monde. Ils paraissent aussi en majorité (68,3%) convaincus de l'utilité de faire des efforts sans garantie que ceux-ci seront suivis par l'ensemble de la population. Il est à noter que si ces attitudes se ressemblent du point de vue de leur forte diffusion, elles ne forment pas un ensemble homogène, et traduisent des opinions et intentions qui ne vont pas nécessairement de pair. Ainsi, la perception d'un environnement en mauvais état peut s'accompagner de la croyance dans l'impossibilité d'y remédier par des actions individuelles potentiellement isolées (voir, par exemple, l'analyse de Stanes, Kocker et Gibson [2015] qui concluent à un pessimisme des jeunes en Australie).

Pour autant, les pratiques écocitoyennes connaissent une diffusion très inégale — et généralement plus faible — au sein de la société française. Le tri de certains déchets ou les gestes d'économie d'énergie sont certes massivement reportés par les enquêtés de l'EPEM (par exemple, 87% des Français déclarent faire régulièrement le tri des emballages en verre), mais d'autres pratiques, telles que le covoiturage ou le chauffage aux énergies renouvelables, restent minoritaires (elles concernent respectivement 30% et 14% des Français). Au demeurant, la plupart des pratiques écocitoyennes déclarées par les individus ne sont pas binaires. Elles varient plutôt en intensité, notamment lorsqu'il s'agit de fréquences, de température de chauffage ou de quantités achetées ou consommées. Ainsi, alors que les comportements extrêmes demeurent rares (1,3% des Français déclarent chauffer la pièce de séjour en hiver à 16°C ou moins, 1,8% à 24°C ou plus), la plupart des Français déclarent des pratiques intermédiaires.

L'inégale diffusion des pratiques paraît en partie redevable de l'inégale attention dont les différentes pratiques ont fait l'objet de la part des discours et dispositifs d'action publique. Cela apparaît lorsque l'on observe les liens entre les pratiques et les cinq indices d'attitudes,

représentés au moyen de quatre modèles de régression linéaire[175]. Dans ces modèles, nous mobilisons cinq indices d'attitudes centrés et réduits (voir partie 1.2) et deux indices de pratiques[176] comportant respectivement l'ensemble des neuf pratiques questionnées (*indice général*) et seulement six d'entre elles (*indice restreint*), excluant ainsi trois pratiques au cœur des discours et dispositifs d'action publique — l'achat de produits issus de l'agriculture biologique, les gestes d'économie d'énergie et le tri des déchets. Le premier modèle estime les associations *ceteris paribus* entre les indices d'attitudes et l'*indice général* de pratiques écocitoyennes. Dans le deuxième modèle, l'*indice restreint* de pratiques est substitué à l'indice général afin de comparer la force des associations lorsque trois pratiques routinières au cœur des campagnes de communication ne sont pas prises en compte. Dans les troisième et quatrième modèles, ces associations sont contrôlées par le niveau de revenu du ménage, le sexe, l'âge et le niveau de diplôme de la personne interrogée[177]. Malgré la forte variation des coefficients selon l'indice d'attitude à l'égard de l'écocitoyenneté considéré[178], on observe une diminution générale lors du passage de l'*indice général* à l'*indice restreint*. Dans les modèles qui portent sur l'*indice général,* les cinq attitudes considérées sont associées positivement à l'indice de pratique[179]. À l'inverse, dans le modèle 4 portant sur l'*indice restreint*, seuls les indices d'état de l'environnement et d'intention d'effectuer des dépenses supplémentaires pour consommer des produits labellisés restent positivement associés à l'*indice restreint* de pratiques. En particulier, l'association des pratiques avec l'indice d'intérêt de l'action individuelle semble due à l'inclusion des indices correspondant aux trois pratiques au cœur des discours et dispositifs publics (gestes d'économie d'énergie, consommation d'aliments bio et tri sélectif), leur retrait induisant une réduction importante de la valeur du coefficient. Ainsi, l'action écocitoyenne n'est pas systématiquement le fruit d'attitudes favorables à l'écocitoyenneté. Si ce constat d'un écart entre les attitudes et les pratiques n'est pas nouveau (e.g. Kollmuss et

---

[175] Pour les résultats détaillés des modèles de régression, se reporter à l'Annexe 31Annexe 31.

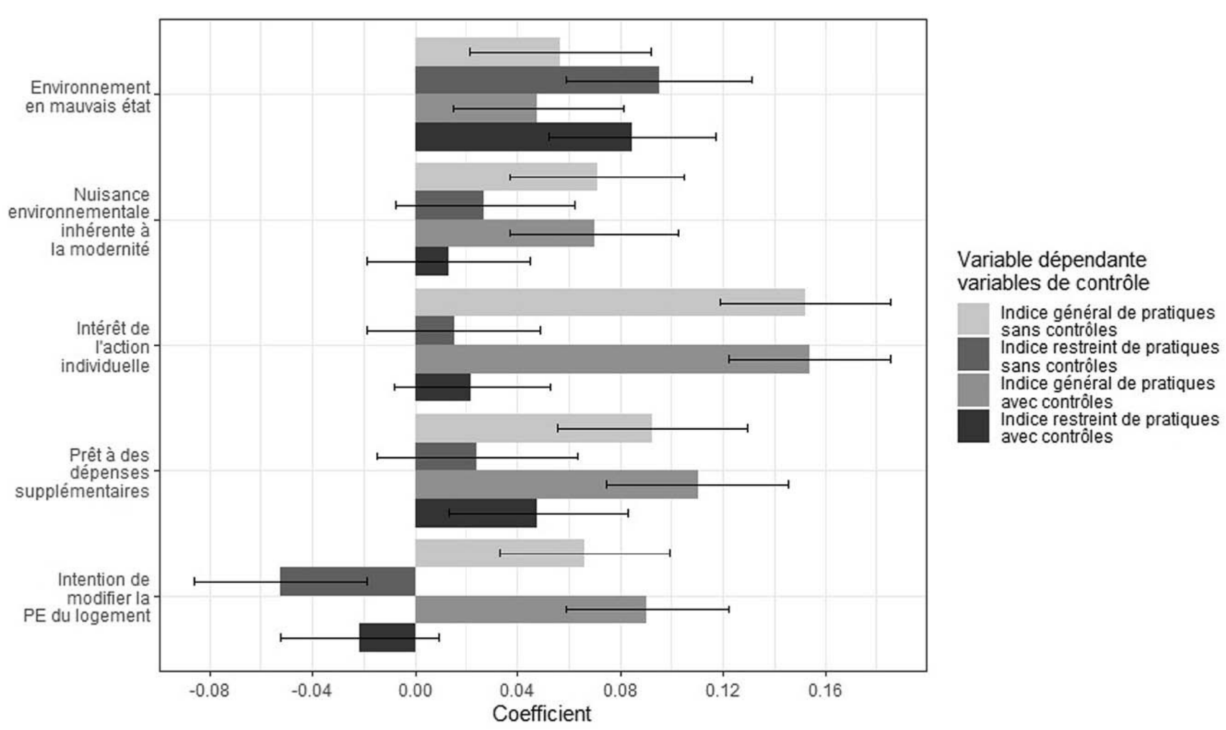
[176] Construit en faisant la moyenne arithmétique standardisée des indices de pratique standardisés correspondants.

[177] Il est attendu que ces variables affectent tant les attitudes (Franzen et Meyer, 2009) que certaines pratiques (Carfagna *et al.*, 2014 ; Mathe *et al.*, 2012 ; Stanes, Klocker et Gibson, 2015).

[178] Alors qu'en moyenne une augmentation de 1 point de l'indice d'adhésion à l'intérêt de l'action individuelle est associée *ceteris paribus* à une augmentation de 0,15 point de l'indice général de pratiques, ce coefficient est largement inférieur pour les indices reflétant une inquiétude vis-à-vis d'un environnement perçu comme en mauvais état (0,05) et des effets nuisibles de la modernité (0,07).

[179] Afin de nous assurer de la robustesse des intervalles de confiance malgré la nature non probabiliste de l'échantillon, nous avons également calculé les intervalles de confiance *bootstrap* à partir de 5 000 simulations. Les résultats sont robustes à cette autre méthode d'inférence.

Agyeman, 2002), on observe ici qu'il est avant tout localisé sur les six pratiques les plus périphériques au sein des discours et dispositifs publics promouvant l'action écocitoyenne (Figure 73). Si le lien attitudes-pratiques est le plus souvent un présupposé de ces actions institutionnelles — en particulier celles visant à sensibiliser la population —, ce constat suggère plutôt qu'il en serait le produit. Afin de diffuser les pratiques individuelles jugées favorables à la protection de l'environnement, ces actions institutionnelles transforment les significations qui y sont associées et les identifient comme des composantes de l'écocitoyenneté. C'est le cas pour des gestes d'économie d'énergie pour lesquels il s'est agi, au travers de campagnes de communication (voir note 171 — p. 347), d'associer au bénéfice privé (la moindre dépense en énergie pour chaque ménage) un intérêt collectif (la préservation des ressources naturelles).



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016

Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)

Note : Les coefficients relatifs aux indices d'attitude obtenus à l'aide de modèles de régressions linéaires portant sur les indices synthétiques de pratiques sont représentés sous la forme de barres pleines. Les traits noirs représentent les intervalles de confiances à 95% autour de ces valeurs.

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation d'un point de l'indice standardisé d'intérêt de l'action individuelle est associée à une augmentation de 0,15 point de l'indice général de pratiques environnementales.

Figure 73 : Lien entre les attitudes environnementales et deux mesures des pratiques environnementales

3. Écologie du geste et écologie de la frugalité

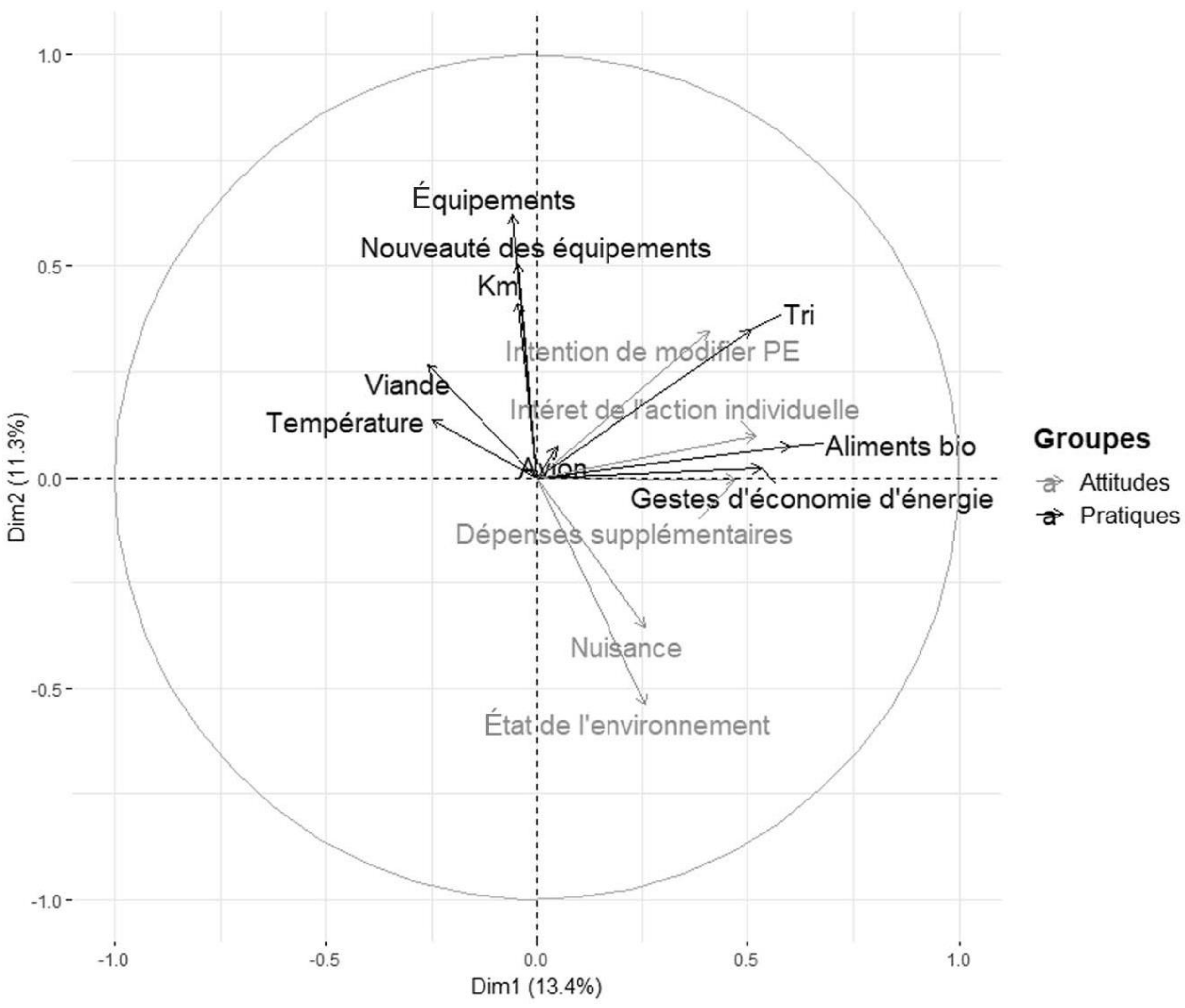
3.1. Dualité des positionnements à l’égard de la norme d’écocitoyenneté

Hétérogène, la norme d’écocitoyenneté est pour autant dotée d’une certaine cohérence lorsque l’on observe les logiques qui structurent son appropriation par les Français. Appliquée à un nombre important de variables de pratiques et d’attitudes écocitoyennes, l’analyse des correspondances permet de rendre compte de ces logiques en les rapportant aux caractéristiques sociales et résidentielles des individus qu’elles opposent.

Afin de construire et d’analyser l’espace des rapports à l’écocitoyenneté, nous optons pour une méthode d’analyse factorielle, l’analyse factorielle multiple (AFM). Elle permet de distinguer *n* groupes de variables (deux dans cette étude, les attitudes et les pratiques) et d’équilibrer le poids de chaque groupe dans la détermination des principales dimensions. Dans notre cas, utiliser une analyse en composantes principales aurait conduit à survaloriser le groupe des variables de pratiques, qui sont plus nombreuses que celles d’attitudes. L’AFM permet d’obtenir simultanément une représentation de chacun des *J* nuages d’individus caractérisés par un unique groupe de variables et, par une superposition obtenue grâce à la méthode de la rotation procustéenne, une représentation du nuage des individus caractérisés par les *n* groupes de variables (le nuage moyen). Le point moyen de chaque individu est situé au barycentre de ces différents points, appelés « individus partiels ». La superposition implique aussi de se focaliser sur les structures communes aux différentes dimensions définies par les *n* groupes et permet en même temps d’analyser l’association de chaque groupe de variables à l’identification de chacun des axes de l’AFM (Pagès, 2013).

L’AFM est construite sur deux groupes de variables : le groupe des pratiques, composé des 9 variables que sont les indices de pratiques, et le groupe des attitudes, composé des 5 indices d’attitudes. Les 14 indices sont numériques, centrés, réduits et occupent ainsi une place équivalente au sein de leur groupe. L’AFM est réalisée sur les 4 057 individus constituant l’échantillon métropolitain de l’EPEM 2016 auxquels sont appliqués des poids de sondage. Nous analysons les deux premiers axes qui résument près du quart de la variance totale du nuage (24,5%). Ces axes articulent à la fois les pratiques (qui contribuent à 49% de la construction du premier axe de l’AFM et 58% de la construction du deuxième axe) et les attitudes (51% du premier axe et 42% du deuxième). Les dimensions suivantes sont bien plus déséquilibrées, reflétant avant tout des clivages dans les attitudes (Annexe 32**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Nous appliquons aux neuf indices de pratiques et aux cinq indices d'attitudes la méthode de l'AFM et analysons le plan produit par les deux premières dimensions en tant qu'« *espace des rapports à l'écocitoyenneté* »[180]. Cet espace permet d'étudier finement les clivages en termes d'attitudes et de pratiques écocitoyennes et les manières dont elles sont associées.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Note : À chaque variable est associée une flèche. La direction de celle-ci indique la force de l'association entre cette variable et chacun des deux axes. La longueur de la flèche (proximité avec le cercle) donne la qualité de représentation de cette variable sur le premier plan factoriel.
Lecture : Le coefficient de corrélation linéaire entre l'indice de tri et l'axe 1 est de 0,51.

Figure 74 : Cercle des corrélations — Axes 1 et 2

[180] Nous appliquons le critère dit de « Kaiser » et restreignons aux dimensions dont la valeur propre est supérieure à 1. De plus, nos deux groupes de variables contribuent de manière forte aux deux premiers axes tandis que le troisième est principalement (à 67%) structuré par les attitudes (voir Annexe 32**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

La projection de variables sociodémographiques et résidentielles dans cet espace permet d'analyser la pertinence des trois ensembles de mécanismes évoqués ci-dessus — liés à la construction et à la réception de la norme, aux configurations matérielles et aux dispositions acquises par les individus — pour rendre compte du positionnement observé par rapport à l'écocitoyenneté. Le premier axe témoigne d'une opposition dans le rapport des personnes interrogées aux efforts individuels consentis pour protéger l'environnement. Nous le nommons **l'axe de l'*écologie du geste***. Comme on peut le voir (Figure 74), les variables les mieux représentées par cet axe horizontal sont les trois variables de pratiques du tri, des gestes d'économies d'énergie et de consommation des produits issus de l'agriculture biologique, et les trois variables de perception de l'intérêt de l'action individuelle, de propension déclarée à dépenser plus pour consommer des produits « verts » et d'intention d'accroître la performance énergétique (PE) de son logement. À l'ouest de l'espace sont présents les individus qui se déclarent les moins convaincus de l'intérêt d'agir lorsque les autres ne font pas de même, et peu prompts à investir (de l'attention, du temps et/ou de l'argent) pour protéger l'environnement. À l'est sont présents les individus reportant des attitudes très proches de l'action (consentement à « faire des efforts » même si les autres n'en font pas et intention d'investir) et déclarant faire plus (de tri, de gestes, de dépenses) pour protéger l'environnement.

Cet engagement individuel dans la protection de l'environnement a tendance à aller de pair avec une moindre consommation de viande et une plus faible température de chauffage de la pièce principale. Une position élevée sur cet axe témoigne ainsi d'une grande conformité à l'égard des pratiques au cœur des discours et dispositifs d'action publique. Souvent présentés comme de « petits gestes du quotidien », les actes visant à trier ses déchets, à diminuer ses consommations d'énergie ou à verdir sa consommation alimentaire s'intègrent en même temps à des logiques d'individualisation et de valorisation de de la bonne tenue de son corps, de son intérieur et de son budget. Cette même bonne volonté écologique et cette valorisation de l'effort individuel transparaissent dans les trois variables d'attitudes fortement associées à cet axe. Cette écologie des « bons gestes » est circonscrite à certaines pratiques. En particulier, les pratiques relatives à l'équipement et au transport en sont exclues alors même que leur impact environnemental est fort. Outre le faible accent mis sur ces pratiques dans les campagnes de sensibilisation, les fortes contraintes matérielles et résidentielles qui peuvent peser sur certaines d'entre elles — telles que l'utilisation de l'automobile — peuvent contribuer à les éloigner d'une forme d'écologie valorisant le libre choix individuel.

Le second axe oppose des individus dépensiers et confiants à des individus plus critiques dont le mode de vie est caractérisé par une forme de frugalité. Nous le nommons **axe de l'*écologie de la frugalité***. Les pratiques les plus fortement associées à cet axe sont les variables relatives à l'équipement (nombre et nouveauté) et à l'utilisation du véhicule personnel. Les attitudes les mieux représentées par l'axe sont l'opinion à l'égard de l'état de l'environnement, le degré de défiance vis-à-vis de la modernité et de ses effets environnementaux ainsi que l'intention d'améliorer la performance énergétique du logement. Ainsi, au nord du graphique, les individus sont plus dépensiers (en nombre de kilomètres parcourus, en nombre d'équipements notamment), et se déclarent plus prompts à financer des travaux de rénovation thermique, plus satisfaits de l'état de l'environnement et moins pessimistes à l'égard des effets de la modernité. Au sud, au contraire, les ménages reportent un mode de vie frugal et un rapport critique à l'environnement : ils sont moins équipés, moins mobiles et plus inquiets à l'égard de la modernité et de l'état de l'environnement. Ces deux formes polaires de positionnement à l'égard de l'écocitoyenneté − frugalité inquiète et prodigalité confiante — associent ainsi la perception des dégradations environnementales et l'ampleur des volumes — d'équipements achetés, de kilomètres parcourus et de viande consommée. Nous verrons ci-dessous comment ces positionnements trouvent leur cohérence en lien avec la position des individus dans l'espace social et résidentiel.

Encadré 3 : Les clivages dans la consommation ordinaire — comparaison

Les deux dimensions de l'espace des rapports à l'écocitoyenneté résonnent fortement avec les axes relatifs à des espaces construits à partir de bases de données, d'ensembles de variables et de méthodologies différentes, mais portant tous sur la consommation ordinaire. Le travail sur l'enquête SVEN mené conjointement avec Philippe Coulangeon, Yoann Demoli et Ivaylo Petev et qui a inspiré plusieurs développements présentés dans cette thèse (Coulangeon *et al.*, 2023) a abouti à la construction de l'« Espace social des pratiques environnementales des Français » en recourant à la méthode de l'AFM appliquée à vingt-deux variables de pratiques réparties en quatre groupes : le groupe des habitudes de consommation alimentaire ; le groupe de l'équipement du ménage (hors automobile) et de l'habillement ; le groupe des habitudes domestiques (en matière de chauffage, d'énergie et de traitement des déchets, notamment) ; et le groupe des habitudes de déplacement et de l'équipement automobile. En nous concentrant uniquement sur des pratiques que nous nommons dans ce chapitre « pratiques écocitoyennes » et en délaissant les attitudes, l'espace obtenu est structuré par trois dimensions. La première

d’entre elles est celle qui oppose les ménages selon l’ampleur des achats, des déplacements automobiles et des possessions d’équipement. D’un côté, des familles aisées, vivant dans de grandes maisons situées en zone rurale ou périurbaine partagent de hauts niveaux de consommation et d’équipement tandis que de l’autre, des ménages constitués de personnes seules ou en couple, peu aisées, plus souvent de nationalité étrangère, et vivant dans des petits logements loués en zone urbaine partagent une forme de sobriété largement subie, liée à l’étroitesse de leurs conditions résidentielles et budgétaires. L’orientation éthique et écologique des pratiques — qui passe par la consommation d’aliments locaux ou biologiques, la moindre consommation de viande, l’attention aux gestes d’économie d’énergie et la modulation du volume du déchets — différencie seulement dans un second temps les modes de vie des ménages. Une telle orientation est plus fréquente chez les petits ménages (notamment les femmes seules), plus âgés, vivant dans de petits logements et dotés d’un capital culturel élevé. Enfin, les modes de vie s’ordonnent selon leur ancrage plus ou moins local et plus ou moins global. Cette dernière dimension traduit un clivage opposant, d’une part, des agriculteurs et ouvriers ruraux ou des petites villes utilisant peu les transports de longue distance et ayant des pratiques de consommation locale (marquée par exemple par la pratique du potager), et d’autre part des jeunes cadres vivant dans les grandes villes et voyageant beaucoup en avion.

Le premier axe de cet « espace des pratiques environnementales » résonne fortement avec l’axe de l’*écologie de la frugalité* décrit dans ce chapitre et avec l’axe de l’intégration à la consommation qui structure l’espace de la consommation ordinaire présenté dans le Chapitre 2 (voir Tableau 30). Ces trois axes, distingués au travers de trois analyses s’appuyant sur des enquêtes et des méthodologies différentes, opposent les individus ou les ménages étudiés selon l’ampleur des pratiques de consommation, en particulier dans les domaines des transports (automobiles en particulier), de l’équipement et de l’énergie. Ces trois analyses permettent aussi d’attester mutuellement de leur robustesse, même lorsque l’ensemble de variables et leur mesure (qualitative ou par le biais d’indices numériques) diffèrent, et que la méthodologie et la date d’enquête varient.

Selon le degré d’inclusion de pratiques et d’attitudes associées à l’environnement et au respect de la norme écocitoyenne dans l’ensemble des variables étudiées, les trois analyses mettent aussi en évidence deux autres axes (Tableau 30). D’abord, les analyses portant sur l’enquête EPEM et sur SVEN, qui intègrent fortement ces enjeux, mettent chacune en évidence un axe relatif à l’orientation environnementale des pratiques liée à la mise en œuvre de gestes ayant fait l’objet d’un fort travail institutionnel pour les étiqueter comme pro-environnementaux

(l’axe 1, de l’*écologie du geste* dans l’analyse présentée de ce chapitre, et l’axe 2, nommé « de l’orientation éthique et écologique », dans l’analyse de l’enquête SVEN). Distinct du degré de frugalité, cet axe est centré autour de l’adhésion plus ou moins importante à des gestes écocitoyens, qui sont largement absents des enquêtes Budget de Famille.

Ensuite, les analyses portant sur les enquêtes BDF et sur l’enquête SVEN mettent en évidence un axe opposant en grande partie jeunes urbains et vieux ruraux, celui de l’ancrage local (enquête SVEN) ou de l’opposition entre styles de consommation connectés et autonomes (enquêtes BDF). Celui-ci ne structure pas l’espace des rapports à l’écocitoyenneté, en ce que cette opposition entre consommation extravertie et introvertie est largement déliée des attitudes à l’égard de l’écocitoyenneté. Toutefois, la faible association de l’indice de temps passé en avion avec les deux axes de l’espace des rapports à l’écocitoyenneté suggère que cette pratique emblématique de la mobilité de longue distance génère une opposition différente, largement orthogonale aux deux formes d’écologie décrites.

À nouveau, de telles similarités entre les trois enquêtes et espaces analysés démontrent la robustesse des clivages que chacune met en lumière. Les variations entre ces trois analyses se comprennent au regard de la centralité de la consommation ordinaire ou des pratiques et attitudes conformes à la norme d’écocitoyenneté.

	Espace des rapports à l’écocitoyenneté	**Espace des pratiques environnementales**	**Espace de la consommation ordinaire**
Données	EPEM 2016	SVEN 2017	BDF 1985 à 2017
Méthode	AFM	AFM	ACM
Variables	Consommation ordinaire, gestes écocitoyens, attitudes	Consommation ordinaire, gestes écocitoyens	Consommation ordinaire
	Dimensions		
Frugalité	Dimension 2 : « Ecologie de la frugalité »	Dimension 1 : « Axe de la frugalité »	Dimension 1 : « Intégration à la consommation »
Orientation environnementale	Dimension 1 : « Ecologie du geste »	Dimension 2 : « Axe de l’orientation éthique et écologique »	N’apparaît pas
Localisme	N’apparaît pas	Dimension 3 : « Axe de l’ancrage local »	Dimension 2 : « Consommation connectée *vs* autonome »

Tableau 30 : Comparaison des clivages émanant de l’analyse des consommations ordinaires, articulées ou non aux enjeux écologiques.

3.2. Rapport à la norme d'écocitoyenneté et position dans l'espace social

Les deux modalités d'observance de la norme d'écocitoyenneté sont associées à des caractéristiques sociales spécifiques de l'individu et de son ménage. Nous avons ainsi projeté le sexe, l'âge, la taille du ménage, la PCS (recodée en sept catégories croisées avec le statut d'activité), le niveau de diplôme et le niveau de revenu du ménage (Figure 75) sur le premier plan factoriel.

L'axe de *l'écologie du geste* recouvre ainsi des différences de sexe, d'âge, de ressources culturelles, et dans une moindre mesure de revenu et de profession[181]. Cette affinité entre *l'écologie du geste* et les catégories les plus diplômées rejoint le constat fait de la surreprésentation des individus les plus diplômés dans certaines pratiques de consommation engagées, notamment l'achat de produits issus de l'agriculture biologique (Dubuisson-Quellier, 2018 ; Kennedy, Baumann et Johnston, 2019). Plus largement, elle renouvelle le constat de l'appropriation privilégiée par certaines catégories moyennes et supérieures des normes de comportement institutionnellement valorisées (Boltanski, 2018[1969] ; Régnier et Masullo, 2009 ; Barrey *et al.*, 2016). Les composantes au cœur des discours et dispositifs publics de promotion de l'écocitoyenneté font l'objet d'une appropriation privilégiée de la part des catégories sociales moyennes et supérieures (cadres et professions intermédiaires) particulièrement dotées en capital culturel. Elles s'approprient et adhèrent ainsi le plus systématiquement au cadrage individualisant de la question environnementale et aux pratiques les plus immédiatement liées. Il apparaît cependant difficile de distinguer ces mécanismes d'adhésion à la norme des dispositions traditionnellement associées à ces populations. En particulier, les fractions les plus dotées en capitaux culturels partageraient un rejet de la dimension purement matérielle pour privilégier la dimension symbolique et immatérielle de la consommation (Holt, 1998). Le coût des produits issus de l'agriculture biologique et les pertes de temps ou de confort induites par certaines pratiques domestiques « vertes » seraient ainsi rendus acceptables — voire valorisés — par les catégories les plus dotées en ressources culturelles, par le bénéfice moral qui peut en être retiré, au cœur d'une forme spécifique et

---

[181] Comme on le constate sur la Figure 75, la dispersion des modalités pour les variables sociodémographiques est plus faible le long de l'axe 1 que de l'axe 2. Cela témoigne de la nécessité, dans les enquêtes ultérieures, d'inclure un plus grand nombre de variables (relatives aux pratiques culturelles, par exemple) afin de mieux comprendre les logiques sociales à l'œuvre dans cette *écologie du geste*. Néanmoins, l'ANOVA multifactorielle présentée dans l'Annexe 33Annexe 33, témoigne de la forte significativité du lien entre la position sur l'axe 1 et le sexe, le diplôme et l'âge.

renouvelée d'ascétisme[182]. À l'inverse, les catégories les moins diplômées, notamment les ouvriers (plus souvent des hommes) apparaissent à distance de cette *écologie du geste*. La « bienséance écologique » que l'on retrouve dans cette conformité à la norme d'écocitoyenneté apparaît éloignée des « principes à partir desquels s'organisent les modes de vie économiquement contraints » (Comby, 2015b, p. 25). L'écart vis-à-vis de cette forme d'écologie semble ainsi renvoyer à une posture distante de ces individus par rapport aux normes de « bonne conduite » et aux institutions chargées de les diffuser (institutions scolaires, médias, administrations publiques).

L'appropriation de l'*écologie du geste* est en même temps plutôt le fait de femmes relativement âgées, en particulier les 60-66 ans (en 2016). Il semble que ces affinités soient redevables des contextes de socialisation de ces populations, ainsi que de leurs contraintes et ressources matérielles et temporelles spécifiques. Ces résultats rejoignent le constat selon lequel l'âge induirait — par le dégagement des contraintes professionnelles — une autonomie plus forte dans la gestion du temps et un investissement temporel et matériel dans l'espace domestique favorisant les pratiques de tri sélectif, mais aussi l'attention au respect de gestes quotidiens, notamment relatifs aux économies d'énergie (Southerton, 2006 ; Mathe *et al.*, 2012). À cela s'ajoute une socialisation féminine à la prise en charge du travail domestique qui semble octroyer aux femmes une place centrale dans l'appropriation des pratiques associées à l'*écologie du geste*[183] *:* tri des déchets, alimentation plus « saine » et moins carnée[184], gestion des économies d'énergie liées à certaines tâches ménagères telles que la diminution de la température de lavage du linge. Enfin, les plus de 66 ans apparaissent légèrement plus distants de la norme que les 60-66 ans. Il est probable que ce décalage soit lié à un effet de génération :

---

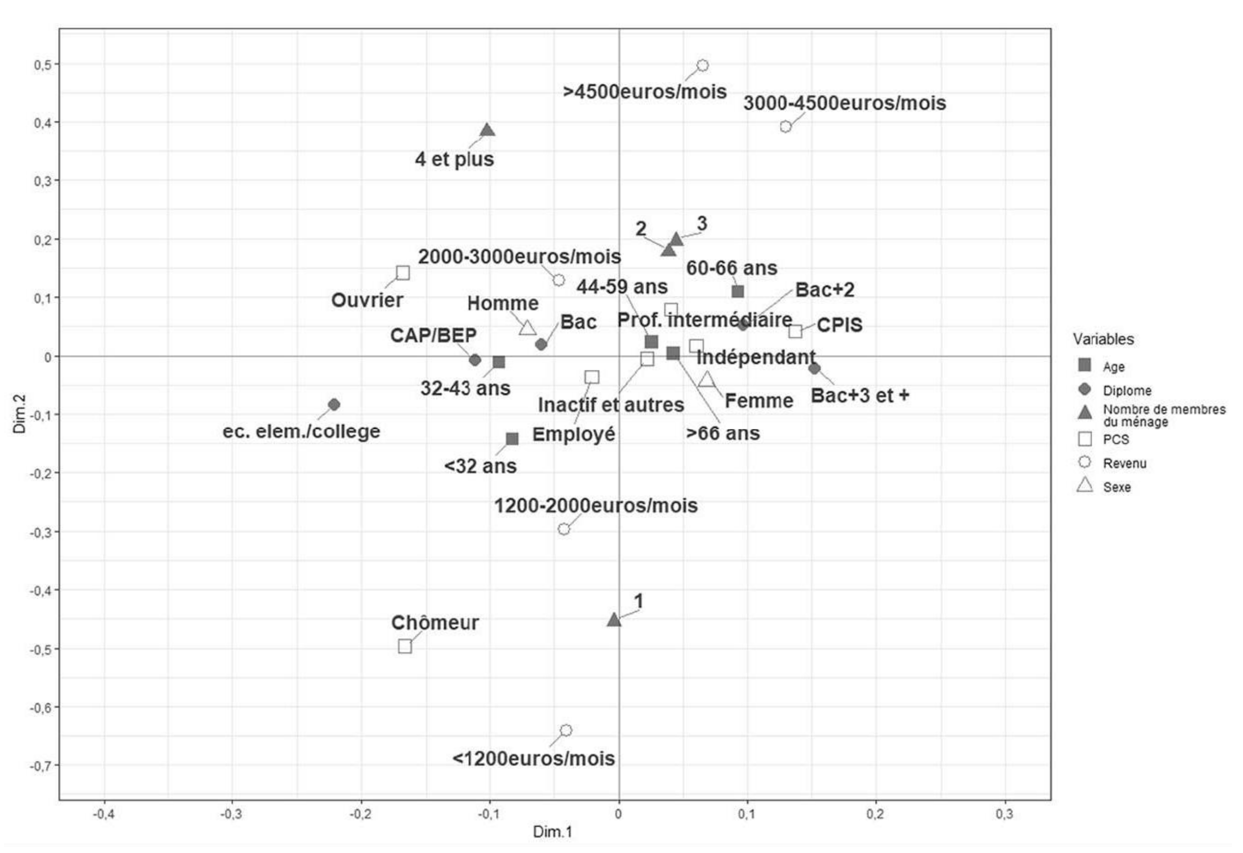
[182] Ces pratiques rejoindraient ainsi les pratiques telles que la marche ou le footing (Bourdieu, 1979a).

[183] Cette place se retrouve chez les personnes interrogées dans le 13e arrondissement parisien. Lili et sa fille Maï décrivent notamment la manière dont la première est en charge d'orchestrer la mise en place du tri sélectif dans son foyer :

> « Q. : Et votre mari, il est investi aussi là-dedans pour faire le tri ?
> Lili : Oui oui oui.
> Maï : Ben tout le monde le fait parce que c'est toi qui… enfin c'est toi qui organise les trucs en fait, donc bon…
> Q. : Oui, ben j'ai organisé les trucs, déjà.
> Maï. : Après c'est à nous de (rire)…
> Lili : Après c'est à eux de les suivre, »
>
> **Lili, pharmacienne, née en 1960 et sa fille, Maï, née en 1995**

[184] Éprouvée par les femmes du fait de la socialisation différentielle et par les plus âgés, la nécessité de prendre soin de son corps expliquerait ainsi en partie le recours particulièrement accru de ces individus aux « aliments-santé » (Régnier *et al.*, 2009) et donc la faible consommation de viande et la plus forte consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique.

celles nées après 1950 ont été sensibilisées dans leur jeunesse à une question environnementale mise sur l'agenda politique et médiatique depuis les années 1970 (Comby, 2015a). Toutefois, cet effet de génération potentiel ne semble avoir qu'une place secondaire dans la compréhension de la distance à l'*écologie du geste* : bien qu'ayant été témoin de l'affirmation, depuis les années 1990, du cadrage individualisant, les plus jeunes apparaissent éloignés de cette *écologie du geste*. Ce constat — surprenant au regard de l'ampleur de l'exposition aux enjeux écologiques dont ils ont fait l'objet — est corroboré par d'autres travaux (par exemple Stanes, Klocker et Gibson, 2015 ; Johnson et Schwadel, 2019). Les mécanismes liés au cycle de vie apparaissent globalement plus adéquats pour interpréter l'association entre âge et *écologie du geste*. Une analyse longitudinale permettrait de confirmer la supériorité du rôle du cycle de vie et des configurations matérielles sur celui des générations et des contextes de socialisation spécifiques. Dans l'analyse du rapport à l'*écologie du geste*, les trois mécanismes évoqués (rapport à la norme, contraintes matérielles et dispositions) semblent jouer un rôle primordial.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Note : Chaque modalité des variables supplémentaires relatives aux caractéristiques sociodémographiques est représentée sous la forme d'un point, dont les coordonnées sur les deux axes sont au barycentre des coordonnées des individus qui déclarent de telles modalités.
Lecture : La position moyenne sur l'axe 1 des individus ayant un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur est 0,15.

Figure 75 : Représentation des variables supplémentaires 1 — Axes 1 et 2

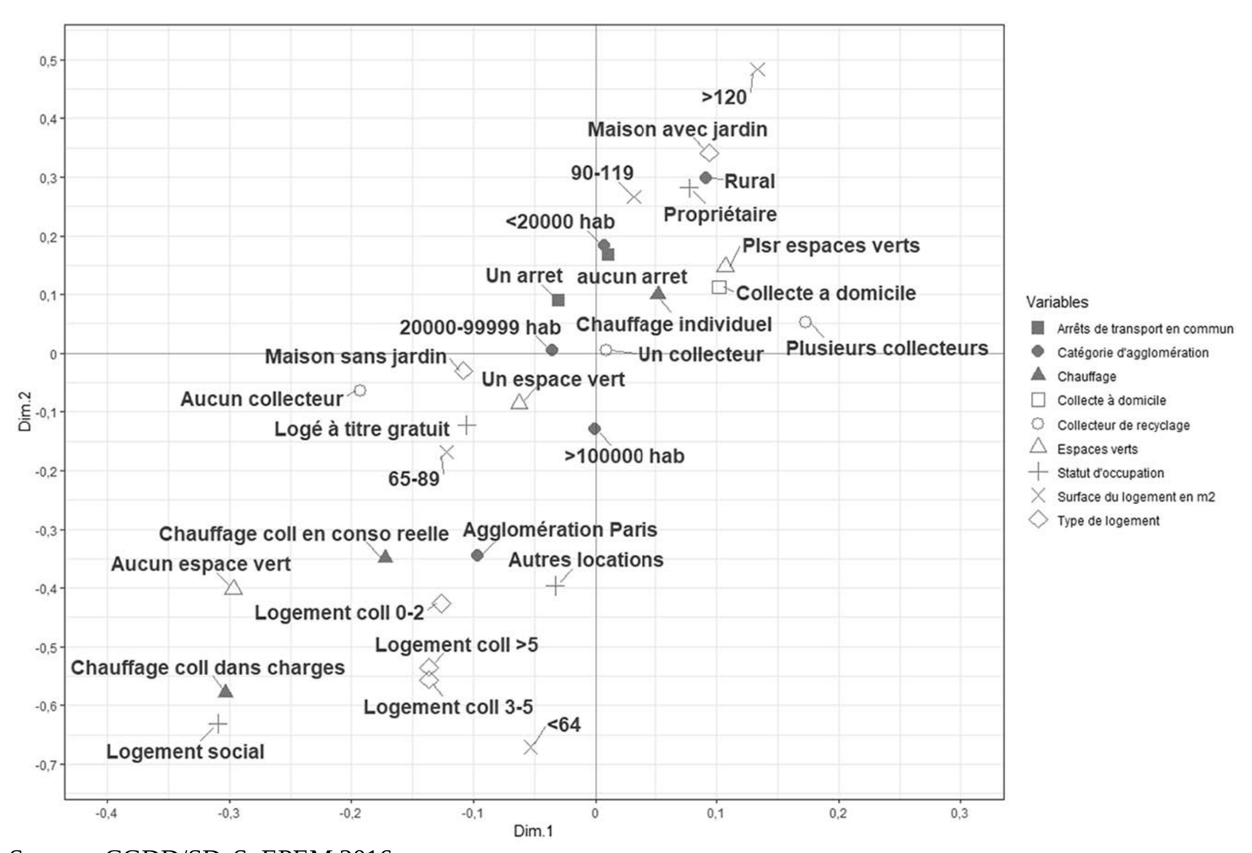
L’axe nord-sud de la frugalité critique recouvre quant à lui une opposition en matière de revenu, de profession, de structure du ménage et d’âge. Au nord, les individus les plus confiants dans la modernité et l’état de l’environnement, et les plus dépensiers, sont ainsi les ménages de grande taille — aux besoins décuplés — et les plus aisés — ayant des ressources importantes pour satisfaire ces besoins. Au sud, les individus vivant seuls et disposant d’un faible revenu sont au contraire les plus frugaux et les plus pessimistes concernant l’état de l’environnement et les effets de la modernité. La plupart des comportements impliquant des dépenses étant déclarés par les individus pour l’ensemble de leur ménage (consommation de carburants ou d’équipement ménager en particulier), il apparaît peu surprenant que l’augmentation de la taille et des ressources du ménage aille de pair avec des pratiques de transport et de consommation d’équipement plus importantes. Cependant, cette association entre, d’une part, posture critique et mode de vie plus frugal et, d’autre part, jeunesse, vie seule et faible revenu peut s’interpréter comme étant liée à la plus faible intégration sociale de tels individus. Cette hypothèse semble confirmée par la position des chômeurs sur cet axe (au sud de l’espace). Comme l’écrivent Christian Baudelot et Roger Establet à la suite de Maurice Halbwachs, « Consommer, ce n’est pas seulement dépenser ni acquérir des biens matériels, c’est bel et bien prendre sa part de la vie sociale » (1994, p. 38). Or, la plus faible participation de ces individus à la vie sociale tant sur le versant du marché du travail, de la famille que de la consommation peut se traduire par un rapport plus contraint, déçu et pessimiste à l’égard d’un environnement perçu comme en mauvais état et à l’égard d’une modernité qui les exclut.

Les ouvriers sont quant à eux situés au nord-ouest de l’espace. S’ils ont le plus souvent un rapport distancié à l’égard de l’*écologie du geste* (à l’ouest), ce rapport ne se double généralement pas d’un mode de vie frugal et d’une forme d’exclusion des différentes sphères de la vie sociale. Plus encore, la consommation permet aux franges intégrées des catégories populaires (dont font majoritairement partie les ouvriers) de se distinguer des franges les plus jeunes et les plus précaires. Comme l’écrit Olivier Schwartz en 1990 dans *Le monde privé des ouvriers*, « c’est peu dire que les individus [les familles ouvrières] s’autorisent à consommer : quand ils le peuvent − en termes de ressources économiques −, ils s’adonnent, non sans jubilation, à des formes redondantes et sophistiquées de consommation. C’est alors qu’on saisit la richesse des significations, et surtout l’intensité des investissements dont les “intérieurs” sont le théâtre et le statut central des objets dans cet espace » (2012, p. 101). Notre analyse du rapport à l’écocitoyenneté montre que la consommation demeure un axe de clivage majeur au sein des

catégories populaires, enserrée dans un faisceau de contraintes matérielles et de significations sociales qui paraissent encore très éloignées des préoccupations environnementales.

3.3. Rapport à la norme d'écocitoyenneté et position dans l'espace résidentiel

Le positionnement à l'égard des *écologies du geste* et *de la frugalité* est aussi très largement lié à la manière dont les individus et leurs modes de vie sont distribués dans l'espace résidentiel. Nous avons projeté sur le premier plan factoriel neuf variables liées aux caractéristiques du logement et à sa localisation. Les modalités paraissent globalement alignées le long d'une droite qui associe négativement *écologie du geste* et *de la frugalité* (allant du sud-ouest au nord-est de notre espace). Les deux axes paraissent ainsi largement associés à la position dans l'espace résidentiel et aux caractéristiques du logement (Figure 76).



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Note : Chaque modalité des variables supplémentaires relatives au logement et à sa localisation est représentée sous la forme d'un point, dont les coordonnées sur les deux axes sont au barycentre des coordonnées des individus qui déclarent de telles modalités.
Lecture : La position moyenne sur l'axe 1 des individus déclarant n'avoir aucun espace vert à proximité de leur logement est de -0,3.

Figure 76 : Représentation des variables supplémentaires 2 — Axes 1 et 2

Le pôle des dépensiers peu critiques vis-à-vis de la modernité et adhérant à l'*écologie du geste* correspond à des individus vivants plus souvent en zone rurale, dans de grandes maisons dont ils sont propriétaires. Le chauffage individuel y est très fréquent, de même que la proximité perçue de collecteurs pour le recyclage. La surface de la maison et l'éloignement ressenti des infrastructures de transport en commun sont associés à des pratiques moins frugales. La profusion d'espaces verts à proximité s'accompagne d'un regard positif et optimiste sur l'environnement. L'intensité du tri des déchets s'accroît lorsque les individus mentionnent la présence de multiples collecteurs de déchets recyclables, du ramassage à domicile, ou encore d'un jardin, qui est un débouché pour les déchets organiques et compostés.

À l'opposé de ce pôle, les frugaux percevant un environnement en mauvais état et distant à l'égard de l'*écologie du geste* vivent essentiellement dans la région parisienne, dans de petits appartements dont ils sont locataires. Ce pôle correspond aussi à celui de la précarité du logement, les locataires de logements sociaux y étant surreprésentés. L'éloignement perçu des collecteurs de déchets recyclables ou des espaces verts y est la norme, et le chauffage collectif y est largement surreprésenté. À l'extrême de ce pôle, on retrouve les milieux urbains les plus défavorisés, les zones dans lesquelles le chômage est le plus fréquent, les espaces verts plus absents, et où l'insécurité est médiatiquement présentée comme un problème majeur.

Même si cette droite nord-est/sud-ouest semble bien résumer l'association entre rapport à la norme d'écocitoyenneté et configuration matérielle et géographique, certaines nuances sont à apporter. D'abord, la taille de l'agglomération ne semble pas jouer le même rôle sur les deux axes. Sur l'axe est-ouest de la proximité avec l'*écologie du geste*, l'opposition se fait essentiellement entre les zones rurales et l'agglomération parisienne, l'ensemble des autres villes en région occupant une position centrale. Le fait de résider dans une zone très urbanisée, la région parisienne (où l'état des logements est souvent plus mauvais que dans le reste de la France [Herpin et Verger, 2008]), plutôt qu'à la campagne est — dans l'ensemble — associé à une forte distance vis-à-vis de cette forme d'écologie. À l'inverse, sur l'axe nord-sud de l'*écologie de la frugalité*, la taille de la ville croit de manière continue avec la position sur l'axe. La propension à la frugalité semble surtout associée à la faible taille du logement et à la disponibilité perçue de transports en commun, toutes deux liées à la taille et à la densité de la commune de résidence. Ainsi, le positionnement à l'égard de la norme d'écocitoyenneté est très fortement associé aux configurations matérielles dans lesquelles s'inscrivent les modes de vie des individus et de leurs ménages, en particulier la morphologie et le statut d'occupation des logements et les infrastructures et aménagements qui les entourent. En contraignant certains

types de consommation (d'équipement par exemple), en facilitant l'accès à certaines infrastructures — collecteurs de déchets, réseaux de transport en commun — ou en participant à générer une « atmosphère écocitoyenne »[185] facilitant l'appropriation des attitudes et pratiques valorisées, le lieu semble grandement participer à définir le rapport que les individus nouent avec la norme d'écocitoyenneté. Inversement, les choix résidentiels peuvent être conditionnés par les représentations qu'ont les individus de la nature (choix d'être à proximité d'un espace vert) et de certaines pratiques liées à l'environnement (choix d'un immeuble disposant d'un local à vélos par exemple).

Le rapport à la norme d'écocitoyenneté est, dans l'espace des ménages français, structuré autour de deux formes de distances tout à fait différentes : la distance à l'*écologie du geste*, moindre adhésion à la rhétorique des efforts quotidiens et moindre mise en place déclarée ; la distance à l'*écologie de la frugalité*, synonyme d'un haut niveau de consommation et d'une faible remise en question de la modernité et de ses supposés effets négatifs sur l'environnement. Ce dernier résultat confirme ceux de Nicolas Siounandan et ses coauteures (2013) sur la prédominance du poids de la contrainte — notamment budgétaire — dans les pratiques de frugalité. Les personnes situées au sud de notre espace peuvent, certes, associer les pratiques de réduction de la consommation à des motivations environnementales, mais nos analyses ne permettent pas de conclure sur le degré de choix que les individus associent à leurs pratiques de consommation. Il apparaît toutefois clair que ces pratiques restent, de manière générale, associées à des zones particulièrement contraintes de l'espace social et géographique.

4. Configurations d'attitudes et de pratiques et habitus écologique

Si ces deux modalités du rapport à l'écocitoyenneté sont, par construction et en moyenne, indépendantes l'une de l'autre, peut-on distinguer des groupes sociaux spécifiques qui tendent à s'approprier la norme d'écocitoyenneté dans son intégralité ? En particulier, les pratiques et attitudes de certains groupes sociaux ont-elles connu une réorganisation et une mise en cohérence dans un sens plus écologique, comme le concept d'*habitus* écologique le laisserait

[185] Nous adaptons l'hypothèse, évoquée par Pierre Bourdieu, de l'existence, dans les grandes villes, d'une « "atmosphère culturelle", c'est-à-dire […] les incitations exercées par un groupe de pairs que la résidence contribue à définir » (1979, p. 27). Dans le cas de l'écocitoyenneté, ces effets de lieu peuvent passer par les comparaisons et discussions entre voisins (Macias et Williams, 2016), mais aussi par la présence d'infrastructures et d'espaces verts pouvant contribuer à générer un certain rapport à l'environnement et à la norme de responsabilisation individuelle dans sa protection.

supposer (Haluza-DeLay, 2008 ; Carfagna *et al.*, 2014) ? À partir des coordonnées des différents individus sur les cinq premiers axes[186], nous réalisons une classification ascendante hiérarchique (CAH). Nous retenons une typologie en six classes dont la qualité est la meilleure[187]. Cette typologie offre un contrepoint intéressant à la dualité présentée entre *écologie du geste* et *écologie de la frugalité* et permet une approche complémentaire de l'espace des rapports à l'écocitoyenneté. Elle permet d'identifier, aux croisements des dimensions les plus structurantes des rapports des individus à l'écocitoyenneté, des « configurations » typiques et concrètes d'attitudes et de pratiques et de les interpréter au regard des caractéristiques sociales et résidentielles des personnes interrogées[188]. À chaque configuration sont associés des individus dont le rapport à l'écocitoyenneté est similaire, mais distinct de celui des individus associés aux autres configurations (se reporter à l'Annexe 37, pour la représentation des configurations dans l'espace des rapports à l'écocitoyenneté). Ainsi, nous tenterons de distinguer celles qui apparaissent particulièrement en adéquation avec la norme d'écocitoyenneté, interprétables en termes d'*habitus* écologique.

Classe 1 : Les urbains désengagés

Cette première classe regroupe des individus proches de l'*écologie de la frugalité,* mais distants de l'*écologie du geste*. Ils sont ainsi particulièrement éloignés des prescriptions à l'engagement individuel dans la protection de l'environnement : leurs pratiques de tri sont par exemple les plus faibles (seuls deux individus sur trois déclarent trier régulièrement le verre contre 86% dans la population) et ils adhèrent peu à l'intérêt de faire des efforts individuels lorsque ceux-ci demeurent isolés. Leur mode de vie est pour autant globalement frugal (48% n'ont pas de congélateur, 41% n'ont pas de lave-vaisselle, contre 43% et 36% de la population), même si leur consommation de viande et leur température de chauffage en hiver sont élevées. Plutôt jeune et masculin, ce groupe est composé en grande partie d'urbains, faiblement diplômés, notamment des chômeurs et des indépendants. Plus de 53% vivent en appartement, et près d'un cinquième vit en logement social (contre à peine plus d'un individu sur dix en moyenne). Ce groupe présente ainsi les traits d'une précarité critique et distante vis-à-vis des discours et des individus qui tentent de réformer leur façon de penser et de vivre. La frugalité

---

[186] La typologie proposée ici s'appuie sur les cinq premières dimensions (51,6%) et permet d'étendre l'analyse à des pratiques — telles que l'utilisation des transports aériens — peu associées aux deux logiques analysées ci-dessus.

[187] Pour plus de détail, voir l'Annexe 36Annexe 36.

[188] Sur l'intérêt de combiner analyse factorielle et classification, voir Ludovic Lebart *et al.* (2004, p. 185-221).

partielle de ce groupe semble être le résultat de configurations matérielles étroites qui délimitent le champ des pratiques possibles : équipement restreint en appartement, usage automobile restreint en ville, température élevée d'un chauffage souvent collectif et non maîtrisé.

4.1. Les six configurations de pratiques et d'attitudes écocitoyennes

	1 Urbains désengagés	2 Frugaux isolés	3 Consommateurs aisés	4 Petits locataires responsables	5 Propriétaires bien intentionnés	6 Urbains engagés
Effectif dans l'échantillon	787	664	919	878	661	148
Fréquence dans la population (%)	19,55	16,46	22,36	21,73	16,16	3,74
Indice de tri	− 0,94	− 0,06	0,32	0,24	0,39	0,21
Indice d'équipement	− 0,17	− 0,40	0,84	− 0,50	0,15	− 0,11
Indice de nouveauté des équipements	− 0,01	− 0,49	0,64	− 0,38	0,18	− 0,18
Indice de température	0,48	− 0,30	0,24	− 0,38	− 0,13	0,19
Indice de gestes d'économie d'énergie	− 0,88	0,16	− 0,11	0,48	0,41	− 0,03
Indice de consommation bio	− 0,53	− 0,45	− 0,02	0,33	0,52	0,75
Indice de consommation de viande	0,13	− 0,10	0,54	− 0,40	− 0,20	− 0,26
Indice kilométrique	− 0,11	− 0,18	0,48	− 0,37	0,17	-0,21
Indice de temps passé en avion	0,00	0,03	− 0,05	− 0,14	0,10	0,50
Indice d'état de l'environnement	0,23	− 0,81	− 0,18	0,66	− 0,15	0,27
Indice de nuisance	0,27	− 0,98	− 0,14	0,49	0,23	− 0,11
Indice d'intérêt de l'action individuelle	− 0,90	− 0,10	0,41	0,58	− 0,27	0,46
Indice de dépenses supplémentaires	− 0,31	− 0,25	− 0,17	− 0,05	0,07	3,72
Indice d'intention de modification de la PE	− 0,41	− 0,35	− 0,24	− 0,33	1,59	0,15
Caractéristiques surreprésentées	Logement social (19,3%) Agglo Paris (21,8%) < 43 ans (45,8%) CAP/BEP (27%)	Personne seule (48,3%) Surface < 64 m² (30,2%) Revenu < 2 000 € (47,8%) > 66 ans (22,4%)	Maison avec jardin (77,5%) Revenu > 3 000 € (48,9%) ≥ 4 personnes (29,3%)	Surface < 64 m² (34,7%) Femme (58,8%) Personne seule (46,6%)	Propriétaire (79,5%) Surface > 90 m² (69,8%) Homme (54,4%)	Bac + 3 et + (41,8%) Agglo Paris (22,1%) Revenu > 3 000 € (49%)

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Note : Pour chaque indice, la moyenne dans la population est 0 et l'écart-type 1.
Lecture : La moyenne de l'indice de tri dans le groupe 1 est de − 0,94.

Tableau 31 : Les six types de rapports à l'environnement

Classe 2 : Les frugaux isolés

Le deuxième profil semble renvoyer, de même que le premier, à une catégorie de personnes en situation d'exclusion sociale. Il est éloigné de l'*écologie du geste*, et occupe une position intermédiaire sur l'axe de la *frugalité critique*, car la frugalité générale du mode de vie des personnes qui y sont associées contraste avec leur faible critique des nuisances environnementales. Ce sont des personnes qui vivent très souvent seules : 48% d'entre elles sont dans cette situation alors que les personnes vivant seules ne représentent que 34% de notre échantillon. Elles vivent dans des logements plus petits (82 m² en moyenne contre 97 m² pour l'ensemble de notre population) et ont des revenus plus faibles. Cette classe réunit des populations plus âgées que la moyenne (28% des plus de 75 ans s'y retrouvent) dont le mode de vie est caractérisé par la frugalité et le souci de l'économie : leurs équipements sont peu nombreux et relativement anciens, leur consommation de viande et leur température de chauffage sont relativement faibles. Cette tendance à la sobriété va aussi de pair avec de faibles achats de produits bio (plus coûteux), une faible propension à dépenser plus pour protéger l'environnement et l'absence d'intention d'effectuer des travaux de rénovation énergétique. Cette classe est aussi caractérisée par des attitudes éloignées de l'écocitoyenneté : faible critique des effets de la modernité, faible inquiétude concernant l'état de l'environnement ou faible adhésion à l'utilité d'efforts individuels lorsqu'ils restent isolés. Effets d'échelle (taille du logement et du ménage), faiblesse du revenu et pratiques moins dépensières (Mathe *et al.*, 2012) et distance aux injonctions à l'écocitoyenneté des générations nées au lendemain de la Guerre peuvent expliquer ce mode de vie économe. Sous les traits d'un mode de vie frugal, mais distant à l'égard des injonctions à l'écocitoyenneté, on voit se dessiner une seconde forme d'exclusion sociale, qui n'est plus celle des jeunes urbains « en galère », mais plutôt celle de personnes souvent plus âgées, seules et plus pauvres.

Classe 3 : Les consommateurs aisés

Les individus de ce groupe sont très éloignés de l'*écologie de la frugalité*, et occupent une position intermédiaire vis-à-vis de l'*écologie du geste*. Ils sont plus fréquemment propriétaires que ceux des autres groupes, en particulier de grandes maisons avec jardin (plus d'un individu sur trois vit dans un logement de plus de 120 m² contre moins d'un quart de la population), situées en zone rurale, où ils vivent rarement seuls. Le revenu disponible dans leur ménage est plutôt élevé (plus de 3 000 € par mois pour près d'un ménage sur deux). Ces individus ont un mode de vie caractérisé par une consommation élevée : ils achètent régulièrement des équipements, consomment plus de viande que la moyenne, la température de

leur pièce à vivre et leur utilisation de l'automobile sont en moyenne plus élevées. S'ils déclarent une attitude positive à l'égard des efforts individuels et une tendance à trier les déchets, leurs attitudes sont, pour le reste, peu favorables aux pratiques valorisées. Ils n'envisagent notamment pas de modifier l'isolation ou le chauffage de leur logement et s'inquiètent peu de l'état de l'environnement. Leur mode de vie semble témoigner d'une forme de matérialisme très éloignée de la sobriété et peu inquiète de l'environnement.

Classe 4 : Les petits locataires responsables

Le quatrième groupe correspond à une forme plutôt féminine d'appropriation des normes écocitoyennes. Ses membres sont en forte conformité avec l'*écologie de la frugalité*, et plutôt en adéquation avec l'*écologie du geste*. Il regroupe près de 38% de femmes seules, disposant souvent de revenus modestes (moins de 2 000 € par mois pour 47% des individus du groupe). Plus urbains que la moyenne, les membres de cette classe ont des logements plus petits (près d'un tiers vivent dans un logement de moins de 64 m² contre 23% de la population) dont ils sont moins de 48% à être propriétaires, et portent une attention plus forte à l'espace domestique. Faible aisance financière et socialisation plus féminine semblent se conjuguer pour favoriser les gestes d'économie d'énergie et limiter la consommation de viande. Cette relative sobriété se retrouve dans la plus faible utilisation de la voiture et de l'avion ainsi que dans le plus faible équipement et la plus faible température des pièces. Ces individus se sentent, surtout, fortement engagés en faveur d'un environnement perçu comme en danger : ils s'inquiètent des dégradations que la modernité fait subir à un environnement déjà en relatif mauvais état, et perçoivent les efforts individuels comme efficaces, qu'ils soient isolés ou non. Outre une forte tendance au tri des déchets, ces attitudes s'accompagnent d'une consommation de bio plus forte que la moyenne, en lien avec des préférences alimentaires féminines pouvant plus facilement s'exprimer lorsqu'elles vivent seules. On note cependant une plus faible intention de modifier la performance énergétique du logement chez des individus plutôt modestes et souvent locataires.

Classe 5 : Les propriétaires bien intentionnés

Ce groupe présente des caractéristiques très proches des *consommateurs aisés*, individus aux revenus plutôt élevés et vivant en famille en zone rurale, dans des maisons avec jardin dont ils sont souvent propriétaires. Il est cependant plus masculin (54,4% contre 46,8%) et légèrement moins populaire (29% d'ouvriers, employés et chômeurs contre 33%). Ce groupe est composé d'acteurs centraux de la société de consommation et est marqué par un fort taux

d'équipement, par des équipements plutôt récents, et par un usage important de la voiture. Il est ainsi à distance de l'*écologie de la frugalité*. Cependant, les membres de cette catégorie investissent leur consommation d'une dimension environnementale importante les plaçant dans une assez forte adéquation à *l'écologie du geste*. Ils sont notamment près de 27% à déclarer que les labels environnementaux influencent leurs achats de textile (contre 16% en moyenne). Plus d'un sur cinq achète au moins une fois tous les quinze jours des paniers dans des associations du type AMAP (contre à peine plus de 10% en moyenne). Cette tendance à verdir leurs consommations et investissements se traduit aussi par une intention affichée d'effectuer des travaux permettant d'accroître l'efficacité énergétique de leur logement. Hommes (la socialisation genrée assigne plutôt aux hommes les travaux de bricolage), propriétaires et vivant rarement seuls, ils sont notamment plus de 90% à souhaiter modifier l'isolation de leur logement. Cette intention d'investir se double d'une attention aux gestes tels que le tri et d'une inquiétude forte à l'égard des dégâts que la modernité inflige à un environnement perçu comme en bon état.

Classe 6 : Les urbains engagés

Le dernier groupe représente un effectif très faible (moins de 150 personnes interrogées). Il est en très forte adéquation à l'*écologie du geste,* et occupe une position intermédiaire sur l'axe de l'*écologie de la frugalité*. Il est avant tout composé d'individus très diplômés (niveau supérieur ou égal à bac + 3 pour 42% d'entre eux contre 26% en moyenne) et aisés, habitant en région parisienne (probablement à Paris même) et vivant en appartement. De fait, leur mode de vie est caractérisé par un faible usage de la voiture. Leur faible contrainte budgétaire se traduit par des modes de consommations coûteux et distinctifs, orientés vers le loisir, le voyage et l'environnement. La consommation de bio est très importante et leur propension à payer plus pour protéger l'environnement l'est plus encore. Alors qu'ils jugent que les efforts individuels sont efficaces et que l'état de l'environnement est plutôt mauvais, leur usage intensif de l'avion (un membre sur trois a passé plus de cinq heures dans l'avion durant l'année passée, contre environ un sur six dans l'ensemble de la population) rappelle notamment la place périphérique de l'utilisation des transports aériens dans les discours et dispositifs publics de promotion des comportements écocitoyens. Leur souci de distinction se traduit ainsi dans des types de produit et des façons de consommer qu'ils valorisent (dans leur teneur culturelle et morale) nettement plus que par une adhésion matérialiste à la société de consommation, ce dont témoigne leur faible tendance à renouveler leurs équipements.

4.2. Deux formes d'*habitus* écologique ?

Les formes typiques de positionnement vis-à-vis de la norme d'écocitoyenneté confirment sa faible unicité : son appropriation ou son rejet n'est jamais complet. Les *urbains désengagés* et les *consommateurs aisés* semblent particulièrement éloignés de la norme. Pour autant, s'ils n'adhèrent pas aux solutions individuelles promues pour résoudre les problèmes environnementaux, les *urbains désengagés* ne sous-estiment pas leur importance. Ils utilisent par ailleurs peu leur véhicule, contrairement aux *propriétaires bien intentionnés* qui gardent des comportements très dépensiers. L'association avec le revenu est variable selon les types de rapport à l'environnement considérés. Un haut revenu, lorsqu'il est associé aux autres caractéristiques des individus des groupes 5 et 6, peut aller de pair avec une propension à consommer plus de produits « verts » et à investir dans des équipements plus économes en énergie. Cependant, le faible revenu des individus des groupes 2 et 4 est associé à des comportements plus sobres, les attitudes écocitoyennes pouvant accompagner (groupe 4) ou non (groupe 2) les contraintes budgétaires.

Deux groupes se distinguent par leur très forte appropriation de la norme d'écocitoyenneté : les *petits locataires responsables* et les *urbains engagés*. Urbains et très diplômés, les individus du groupe 6 semblent effectivement connaître une reconfiguration de leurs goûts, dispositions et représentations en affinité avec leur prise de conscience environnementale. Notre analyse rejoint les résultats qui attestent, en Amérique du Nord, de l'émergence d'une forme d'*habitus* écologique au sein d'une population spécifique, les urbains à fort capital culturel (Carfagna *et al.*, 2014 ; Kennedy *et al.*, 2019). Selon ces sociologues, les goûts de ces catégories ne seraient plus vraiment orientés vers le cosmopolitisme, l'idéalisme (ou refus du matérialisme) et l'expertise, comme le montrait Douglas B. Holt (1998), mais de plus en plus vers le local, le matériel et le travail manuel (Carfagna *et al.*, 2014). Ainsi, les attitudes des *urbains engagés* paraissent fortement orientées vers la protection de l'environnement et, outre leurs achats importants de produits bio, leur orientation vers la consommation locale transparaît dans leur tendance à déclarer faire systématiquement attention à la provenance des produits qu'ils achètent (pour plus de 60% d'entre eux contre 45% en moyenne). Cependant, parmi les enquêtés, la reconfiguration des pratiques et représentations dans le sens de leur verdissement semble double et inaboutie. D'abord, la tendance au localisme des *urbains engagés* continue de s'accompagner d'un fort cosmopolitisme dont témoigne la fréquence des déplacements en avion. Ceux-ci sont liés à la présence de voyages professionnels, qui concernent en priorité les salariés le plus qualifiés, et à la multiplicité des voyages

d'agrément qui permettent d'entretenir le capital culturel (Demoli et Subtil, 2019). Ensuite, s'ils peuvent représenter des pratiques plus légitimes, le travail manuel direct et l'autoproduction sont encore loin de donner lieu à des pratiques très répandues parmi cette catégorie. L'autoproduction de produits alimentaires ou la récupération d'eau de pluie n'y sont pas plus répandues que dans l'ensemble de la population (environ 7% et 45%). L'association croissante entre localisme, matérialisme, valorisation du manuel, et fort capital culturel est ainsi inaboutie au sein de catégories qui manifestent, par ailleurs, une très forte appropriation de la norme d'écocitoyenneté.

Par ailleurs, la propension à déclarer des pratiques et attitudes en conformité globale avec la norme d'écocitoyenneté paraît aussi très importante au sein d'une population très différente, celle du groupe 4, dans lequel les femmes célibataires, moins urbaines et aux ressources économiques et culturelles plus faibles sont surreprésentées. Leurs pratiques globalement sobres, leur haut degré de préoccupation environnementale et leur appropriation de l'*écologie du geste* en font une population particulièrement conforme à la norme d'écocitoyenneté. Bien que des différences subsistent — notamment dans les pratiques et attitudes qui demeurent éloignées de la norme d'écocitoyenneté (forte utilisation des transports aériens *vs.* faible intention de réaliser des travaux à domicile) —, les groupes 4 et 6 présentent tous deux une appropriation particulièrement forte de la norme d'écocitoyenneté, alors même que les principales caractéristiques sociodémographiques et résidentielles diffèrent grandement. Plus qu'ils ne remettent en question l'hypothèse d'un *habitus* écologique émergent, qui — bien que jeune et incomplet — semble caractériser une frange des catégories urbaines à fort capital culturel, nos résultats témoignent de la nécessité de considérer que cet *habitus* écologique pourrait être multiple, associé à des groupes sociaux et des contextes résidentiels très différents. En particulier, un groupe composé majoritairement de femmes, aux ressources culturelles plus faibles et issues de ménages de petite taille déclare des pratiques et des attitudes qui, dans l'ensemble, témoignent d'une appropriation de la norme d'écocitoyenneté tout aussi forte que celle des *urbains engagés*.

5. Incohérences dans le rapport à l'écocitoyenneté

5.1. Analyser les incohérences écologiques locales

L'analyse présentée ci-dessus permet de comprendre l'existence d'un hiatus entre attitudes et pratiques environnementales. Face aux théories de l'action planifiée et au postulat d'un lien fondamental entre attitudes et pratiques à l'égard de l'environnement, le constat est souvent fait de l'existence d'un « *attitude-behavior gap* » (Kollmuss et Agyeman, 2002), selon lequel ceux qui déclarent être les plus convaincus de la nécessité d'agir pour l'environnement sont aussi ceux dont les pratiques sont les plus nocives pour la planète (Wallenborn et Dozzi, 2007 ; Comby et Grossetête, 2012). La distinction entre *écologie du geste* et *écologie de la frugalité*, ainsi que le lien que nous avons montré entre ces deux dimensions du rapport à la norme et les caractéristiques sociales et résidentielles des individus, montrent que le « *gap* » théorique ne l'est que lorsque l'on considère de manière abstraite et indistincte des pratiques et des attitudes de nature variée.

Autrement dit, la contradiction qui émerge lorsque l'on considère le lien qui peut — ou devrait exister — entre attitudes et pratiques environnementales s'estompe dès lors qu'on les considère du point de vue de leur inégale centralité au sein de la norme écocitoyenne, et de leur ancrage dans des enjeux de conditions matérielles d'existence et de dispositions acquises. Un lien fort existe, dans la population française, entre les attitudes les plus proches de l'action individuelle et les gestes écocitoyens ayant fait l'objet d'un fort travail de prescription. Un lien existe également entre pratiques frugales et inquiétude critique vis-à-vis de l'environnement. Celui-ci résulte moins de leur association au sein de la norme que de la situation d'exclusion sociale souvent vécue par les personnes qui déclarent de telles attitudes et de telles pratiques. Dans cette perspective — et comme les configurations d'attitudes et de pratiques présentées ci-dessus l'illustrent, la « contradiction écologique » s'accompagne d'une forme de cohérence dans l'analyse sociologique.

Mais ces deux formes d'association entre attitudes et pratiques, l'*écologie du geste* et l'*écologie de la frugalité*, ne sont que des associations moyennes. Des incohérences locales persistent. Par exemple, en moyenne, la conviction que l'échelon individuel d'action pour protéger l'environnement est pertinent tend à accompagner une pratique intense du tri des déchets. Une telle association paraît statistiquement normale au regard de la population française. Mais il se peut que certains groupes sociaux tendent à pratiquer plus le tri que le laisserait supposer leur faible adhésion à l'échelon individuel d'action. À l'inverse, il se peut

que d'autres groupes tendent à moins pratiquer le tri que le laisserait supposer leur forte croyance dans l'intérêt de l'action individuelle. De manière plus générale, si un positionnement élevé sur l'axe de l'*écologie du geste* traduit en général des pratiques et des attitudes typiques de la bonne volonté écologique, certains groupes peuvent avoir des pratiques typiques de l'*écologie du geste*, mais sans adhérer particulièrement à la responsabilisation individuelle de l'action. Nous nommons « incohérences écologiques locales », de telles situations de décalage entre attitudes et pratiques par rapport aux liens moyens qui unissent de telles attitudes et de telles pratiques dans la population française (au sein de l'*écologie du geste* et de l'*écologie de la frugalité*).

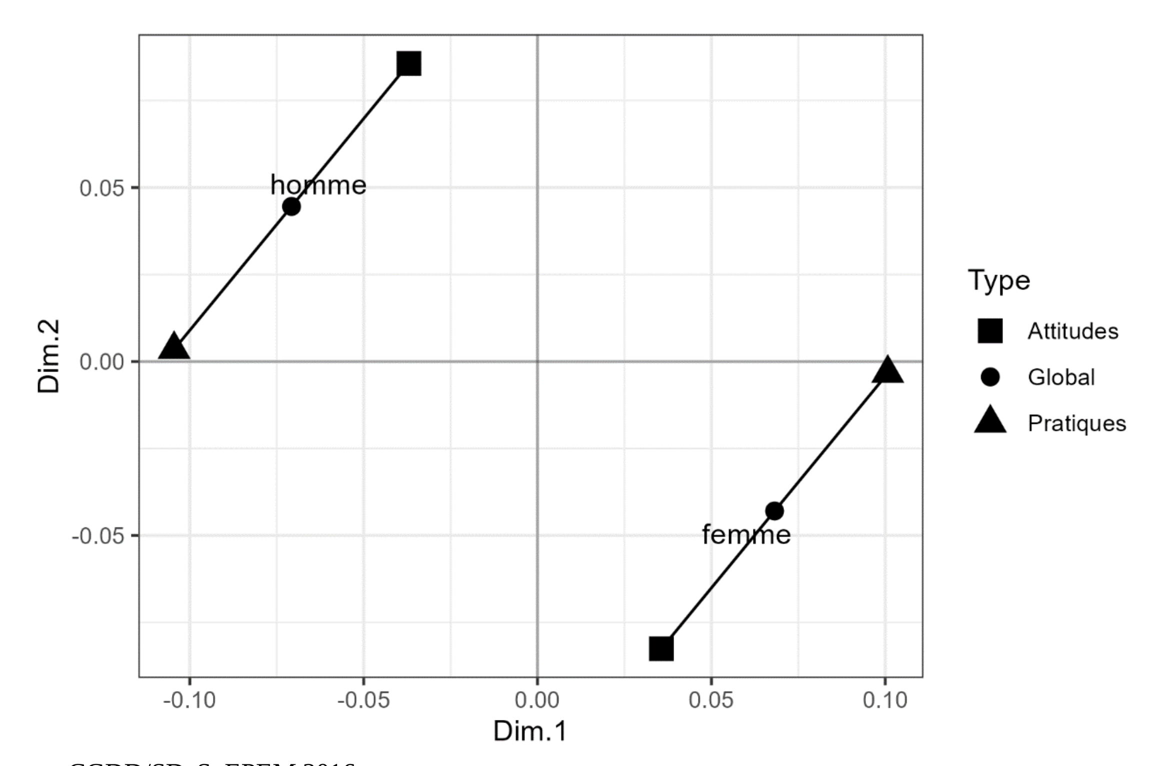
La méthode de l'Analyse Factorielle Multiple (Pagès, 2013) mobilisée dans ce chapitre est particulièrement propice à l'étude de telles incohérences écologiques locales. Elle permet d'analyser de manière relationnelle (en référence à ce que l'on observe pour l'ensemble des individus) les écarts observés, pour certains individus ou groupes sociaux, dans l'association entre différents groupes de variables. Dans l'analyse de l'espace des rapports à l'écocitoyenneté, elle permet de mettre en évidence, pour certains individus ou groupes sociaux, des écarts entre attitudes et pratiques le long d'un ou de plusieurs axes. En effet, elle rend possible la juxtaposition, au sein d'un même graphique, des « individus partiels » c'est-à-dire dont les coordonnées sont liées à la prise en compte des variables d'un seul groupe. En l'occurrence, on dira que, du « point de vue » des attitudes, l'individu ou le groupe social considéré se situe dans telle zone de l'espace des rapports à l'écocitoyenneté alors que « du point de vue » des pratiques, il se situe plutôt dans telle autre (la position globale dans l'espace étant à mi-chemin entre les deux points relatifs aux attitudes et aux pratiques).

Dans la suite de cette cinquième partie du chapitre, nous analysons les incohérences écologiques locales qui transparaissent selon le genre, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle des individus.

5.2. Des femmes inquiètes et adeptes des écogestes

Comme nous l'avons constaté dans la partie 3.2 de ce chapitre, les femmes tendent, en moyenne, à manifester une proximité plus importante que les hommes tant avec l'*écologie du geste* qu'avec l'*écologie de la frugalité*. Cependant, les pratiques écocitoyennes des femmes associées à l'*écologie du geste* (tri, consommation de bio, économie d'énergie) sont plus éloignées de celles des hommes que ne le sont les attitudes qui les accompagnent habituellement (en particulier la valorisation de l'action individuelle). Cet écart témoigne de l'inscription des

gestes d'économie d'énergie, de tri et d'achats d'aliments bio dans un ensemble de gestes domestiques dont l'appropriation revient le plus souvent aux femmes du fait de la division genrée du travail domestique. Toutefois, cet écart d'appropriation ne s'accompagne pas d'un écart équivalent dans la croyance dans l'efficacité de l'action individuelle. Les hommes peuvent en effet considérer que ces gestes sont utiles, mais que ce sont essentiellement à leurs conjointes de les mettre en œuvre.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Note : Les carrés et triangles représentent les coordonnées partielles des modalités étudiées dans l'espace des rapports à l'écocitoyenneté. Les ronds représentent les coordonnées globales dans l'espace.
Lecture : Les coordonnées des hommes sur l'axe 1 de l'*écologie du geste*, sont, du point de vue de leurs attitudes de -0,04 et du point de vue de leurs pratiques de -0,1. Du point de vue de l'ensemble des variables, les hommes occupent une position de -0,07 sur l'axe 1.

Figure 77 : Incohérences écologiques locales selon le sexe des personnes interrogées

Inversement, c'est davantage du côté des attitudes que l'écart de genre se cristallise sur l'axe de l'*écologie de la frugalité*. L'essentiel des pratiques de consommation qui contribuent à cet axe ayant lieu au niveau du ménage (en particulier celles relatives à l'équipement), il n'est pas étonnant que l'écart homme-femme soit très faible sur l'axe de l'*écologie de la frugalité* du point de vue des pratiques (Figure 77). Mais les attitudes évoquées sont bien plus genrées, les femmes manifestant une plus grande inquiétude environnementale et une défiance vis-à-vis de

la modernité et ses effets[189]. Ainsi, c'est au travers de leurs écogestes domestiques et de leur inquiétude environnementale élevée (plus que de leur consommation frugale et de leur adhésion à l'intérêt de l'action individuelle) que les femmes se montrent plus proches de la norme écocitoyenne.

5.3. Générations, cycles de vie et incohérences écologiques liées à l'âge

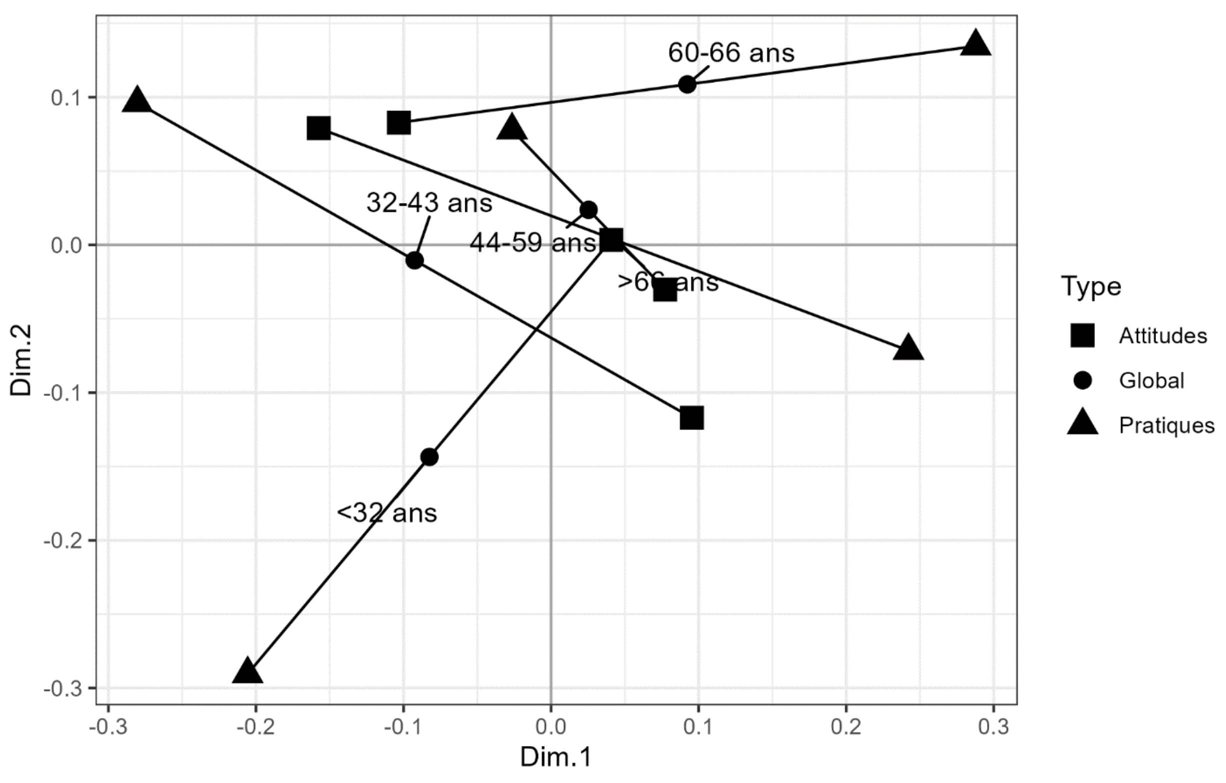
Les incohérences écologiques sont plus importantes encore en ce qui concerne les groupes d'âge auxquels appartiennent les enquêtés (Figure 78). En particulier, les 32-43 ans (soit les personnes nées entre 1973 et 1984) et dans une moindre mesure les 44-59 ans connaissent un écart attitudes-pratique manifeste tant du point de vue de l'*écologie du geste* que de l'*écologie de la frugalité*. Particulièrement en adéquation avec les attitudes associées à l'*écologie du geste* et avec l'inquiétude environnementale liée à l'*écologie de la frugalité,* leurs pratiques demeurent peu frugales et les écogestes y sont notablement absents. Les personnes les plus âgées (plus de 66 ans, donc nées avant 1950) présentent une incohérence symétrique : relativement peu convaincus de la nécessité d'agir individuellement ou inquiets des dégradations environnementales, ils combinent en revanche pratiques frugales et écogestes. Enfin, les plus jeunes, nés après 1985, se tiennent à distance de l'*écologie du geste* mais sont proches de l'*écologie de la frugalité,* essentiellement du fait de pratiques particulièrement sobres, mais peu ancrées dans l'espace domestique. À l'inverse, leurs attitudes sont beaucoup plus proches de celles de la moyenne des personnes interrogées dans l'enquête.

Ces écarts peuvent aisément se comprendre au regard des contradictions induites par la superposition d'effets de génération et d'âge contradictoires. Par exemple, les individus au cœur de leur cycle de vie combinent des conditions résidentielles, budgétaires et familiales (voir Chapitre 3) moins favorables à une consommation frugale alors même qu'ils font partie des générations sensibilisées aux détériorations de l'état de l'environnement.

---

[189] Ainsi, à titre d'exemple, 83,3% des femmes interrogées considèrent que « presque tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement » contre 78,9% des hommes. 27,2% des femmes considèrent également que l'environnement est en mauvais état en France contre 23,3% des hommes interrogés. Pour plus de détails sur ces écarts, voir Zelzeny *et al.* [2000], Hunter, Hatch et Johnson [2004]. La socialisation des jeunes filles (notamment à travers les jouets qui simulent plus fréquemment les rôles d'infirmière, d'institutrice ou de femme au foyer [Zegaï, 2010]) favorise l'adoption de valeurs altruistes et protectrices, pouvant les amener à prendre soin de leur environnement. À l'opposée, la socialisation masculine les encourage à adopter une position plus dominatrice à l'égard de la nature, et plus attachée au système économique dont ils sont censés être les acteurs centraux (Hunter, Hatch et Johnson, 2004).

Il n'en demeure pas moins que, du point de vue de l'âge, les différences dans les attitudes apparaissent bien moins marquées que celles affectant les pratiques (Figure 78), ce qui montre à quel point l'ancrage des styles de consommation ordinaires dans des conditions matérielles associées au parcours de vie (voir chapitres 3 et 4) exerce un effet puissant sur la conformité à la norme d'écocitoyenneté.

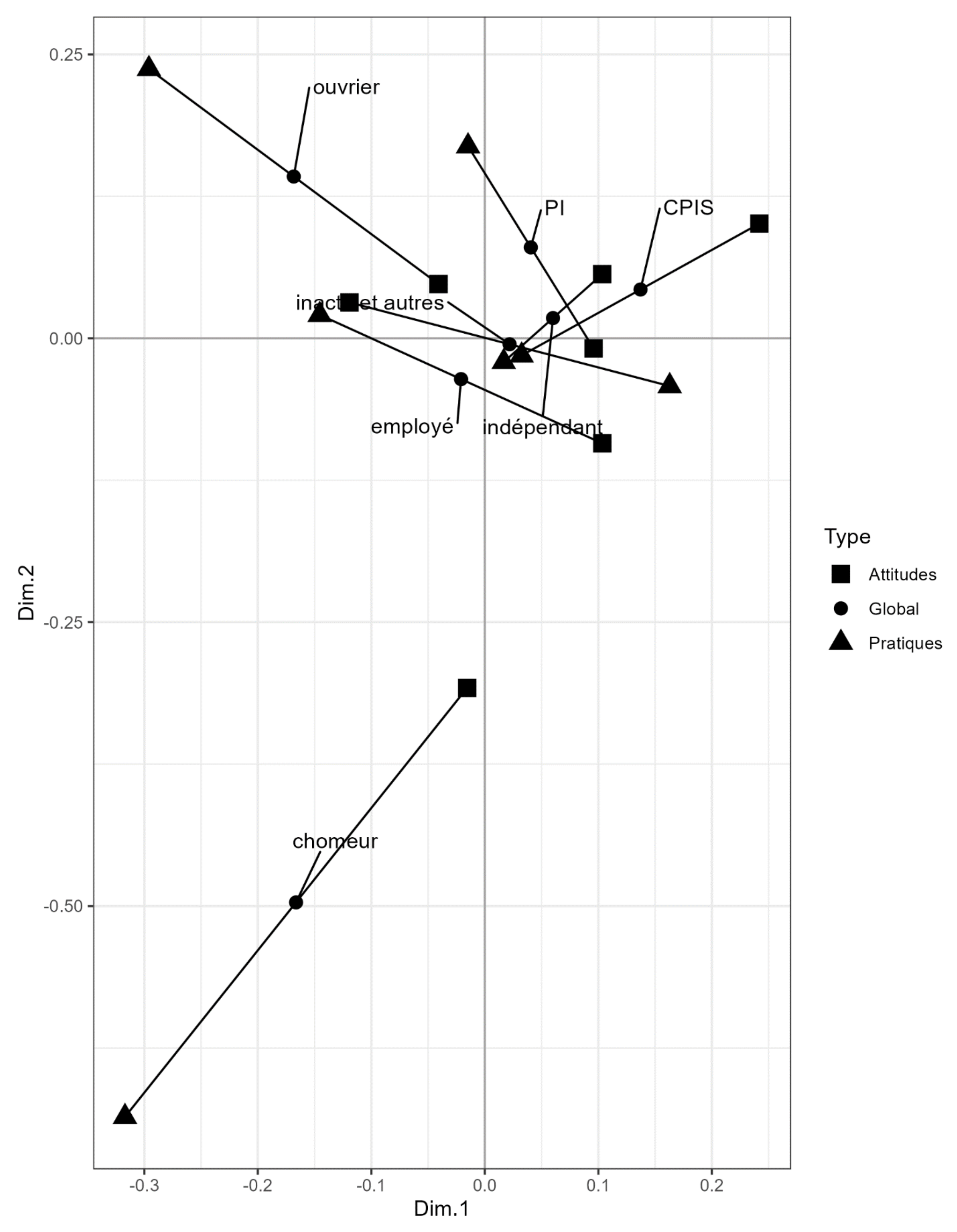


Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)
Note : Les carrés et triangles représentent les coordonnées partielles des modalités étudiées dans l'espace des rapports à l'écocitoyenneté. Les ronds représentent les coordonnées globales dans l'espace.
Lecture : Les coordonnées des personnes âgées de 32 à 43 ans sur l'axe 1 de l'*écologie du geste* sont, du point de vue de leurs attitudes de 0,1 et du point de vue de leurs pratiques de -0,28. Du point de vue de l'ensemble des variables, ces personnes occupent une position de -0,09 sur l'axe 1.

Figure 78 : Incohérences écologiques locales selon l'âge des personnes interrogées

5.4. Des incohérences liées à la profession

Du point de vue des catégories socioprofessionnelles et du statut d'emploi, les incohérences qui affectent certains groupes sont tout aussi prononcées (Figure 79). En particulier, la position occupée par les personnes au chômage dans l'espace des rapports à l'écocitoyenneté — éloignement marqué vis-à-vis de l'*écologie du geste*, mais très grande adéquation à l'*écologie de la frugalité* — est essentiellement liée à leurs pratiques.



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016

Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n=4057)

Note : Les carrés et triangles représentent les coordonnées partielles des modalités étudiées dans l'espace des rapports à l'écocitoyenneté. Les ronds représentent les coordonnées globales dans l'espace.

Lecture : Les coordonnées des ouvriers sur l'axe 1 de l'*écologie du geste* sont, du point de vue de leurs attitudes de -0,3 et du point de vue de leurs pratiques de -0,04. Du point de vue de l'ensemble des variables, les ouvriers occupent une position de -0,17 sur l'axe 1.

Figure 79 : Incohérences écologiques locales selon la PCS des personnes interrogées

Outre des pratiques de tri inférieures à la moyenne,[190] ces pratiques particulièrement frugales — ainsi que la faible propension à acheter des produits d'origine biologique — sont à mettre en relation avec la forte contrainte budgétaire qui pèse sur eux. Les épisodes de chômage transforment les habitudes de consommation : ils sont associés à une augmentation de la consommation d'alcool, de tabac et à une diminution de la consommation de fruits et légumes (Plessz *et al.*, 2020). L'analyse des écarts entre attitudes et pratiques suggère que les attitudes sont à ce titre plus rigides, moins sensibles à de tels épisodes transitoires.

Pour d'autres raisons, les cadres et professions intellectuelles supérieures rencontrent en moyenne une incohérence de nature similaire entre attitudes et pratiques — bien qu'elle soit de moindre ampleur. Les cadres affichent une bonne volonté écologique particulièrement marquée, manifestée par leur propension déclarée à effectuer des dépenses supplémentaires pour souscrire à une offre d'électricité verte[191] ou pour acheter des fruits et légumes d'origine biologique[192], ou par leur intention déclarée de modifier l'installation de chauffage ou l'isolation de leur logement[193]. Mais leurs pratiques demeurent dans la moyenne des Français, leur fréquente consommation d'aliments bio étant, par exemple, du point de vue de leur conformité à l'*écologie du geste*, compensée par une moindre mise en œuvre déclarée des gestes d'économie d'énergie.

Conclusion

La promotion par des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation de pratiques et gestes quotidiens peu néfastes pour l'environnement et d'attitudes supposées favoriser de telles actions s'est traduite par l'émergence d'une norme d'écocitoyenneté.

En s'appuyant sur l'individualisation de la gouvernance des conduites ainsi que sur un socle théorique faisant des croyances et des valeurs individuelles le principal vecteur d'action, ces discours et dispositifs supposent que l'écologie est l'affaire de chacun et que des actes

---

[190] 15,6% des personnes au chômage déclarent ainsi ne jamais effectuer le tri du verre contre une moyenne de 5,9% de personnes dans cette situation dans l'ensemble de l'échantillon.

[191] 48,3% des cadres déclarent être prêts à voir leur facture d'électricité augmenter contre 36,4% en moyenne dans la population.

[192] 69,2% des cadres déclarent être prêts à payer plus cher pour des fruits et légumes bio. Ce pourcentage n'est que de 56,2% dans la population.

[193] 26,4% des cadres déclarent avoir l'intention de modifier leur installation de chauffage contre 20,5% en moyenne dans la population.

jusqu'alors routiniers doivent devenir politiques. Cet article s'est donné pour objectif d'analyser la manière dont, par leurs attitudes déclarées et leurs pratiques, les Français se positionnent à l'égard de la norme d'écocitoyenneté. Nous avons ainsi tenté de répondre à trois questions : la norme d'écocitoyenneté se présente-t-elle comme une norme unifiée, les pratiques étant uniformément associées aux attitudes ? Quelles sont les principales logiques sociales et résidentielles à l'œuvre dans le positionnement vis-à-vis de cette norme ? Peut-on identifier, dans le cas français, l'existence d'un *habitus* écologique ?

De fait, la norme d'écocitoyenneté apparaît peu unifiée, avec une déconnexion entre les pratiques les moins institutionnalisées et souvent les plus polluantes et les attitudes supposées les favoriser. L'association des pratiques aux attitudes apparaît — du moins en partie — comme le produit de dispositifs spécifiques (campagnes de sensibilisation et d'information, labels), centrés sur certaines pratiques et dont la réception varie dans l'espace social.

À travers les notions d'*écologie du geste* et d'*écologie de la frugalité*, nous avons pu mettre en correspondance le degré de conformité à la norme d'écocitoyenneté, la position sociale et la situation résidentielle. Ainsi se croisent une logique d'adhésion aux gestes domestiques ayant fait l'objet d'un important travail de prescription de la part des pouvoirs publics, et d'adhésion à la rhétorique des efforts individuels — typique d'un pôle rural, diplômé, âgé et féminin de l'espace social, disposé au conformisme et à l'investissement temporel dans l'espace domestique — et une forme de frugalité, critique du fonctionnement de la société et de ses impacts environnementaux — typique d'un pôle urbain, jeune et précaire de l'espace social, aux fortes contraintes financières et résidentielles. Au croisement de ces deux modalités du rapport à la norme d'écocitoyenneté, l'exploration des combinaisons d'attitudes et de pratiques confirme, dans le cas français, l'existence d'un *habitus* écologique parmi des urbains très diplômés. Mais elle suggère qu'une population plutôt féminine, modeste et de personnes seules serait tout aussi — bien que différemment — en adéquation avec la norme d'écocitoyenneté, la traduisant dans un mode de vie sobre et des attitudes favorables à l'écocitoyenneté.

C'est à l'intersection, d'une part, des actions institutionnelles relativement récentes visant à les étiqueter comme « pro-environnementales » et d'autre part, des configurations matérielles et dispositions préexistantes qu'attitudes et pratiques écocitoyennes doivent être analysées. Nos analyses suggèrent que ces trois dimensions façonnent *écologie du geste* et *écologie de la frugalité* à des degrés divers, associant la première aux enjeux environnementaux tandis que la seconde semble rester encore largement associée à des contextes matériels très contraints.

Enfin, nous montrons que, loin de la cohérence abstraite entre attitudes et pratiques promues par la norme écocitoyenne, les deux formes de rapport à la norme analysées — *écologie du geste* et *écologie de la frugalité* — sont elles-mêmes source de contradictions dont la nature et l'ampleur varient selon l'âge, le genre et la classe sociale. En particulier, la bonne volonté écologique des cadres au cœur de leur cycle de vie reste en inadéquation avec des pratiques qui demeurent éloignées de l'*écologie du geste*.

Cette analyse de l'inégale conformité à la norme d'écocitoyenneté laisse dans l'ombre les profits symboliques que celle-ci génère. Dans le chapitre suivant, en nous appuyant sur le cas des pratiques d'allongement de la durée de vie des objets, nous explorons la manière dont l'appropriation de pratiques conformes aux prescriptions écocitoyennes par certains ménages aisés participe d'une renégociation des frontières de classes qui les distinguent des autres ménages.

Chapitre 9. Faire durer ses objets, une pratique distinctive ? Consommation et frontières de classe chez les ménages aisés

Introduction

Les deux chapitres précédents analysent la manière dont l'environnement renouvelle les significations associées à certaines pratiques de consommation ordinaire. Au travers des prescriptions de comportements qui émanent d'acteurs publics (mais aussi médiatiques ou marchands) et de leur réception différenciée par les individus, nous avons décrit les contours de la norme d'écocitoyenneté et la manière dont elle inclut inégalement les pratiques de consommation polluantes (Chapitre 7). Au travers de la mise en évidence des deux dimensions de l'*écologie du geste* et de l'*écologie de la frugalité* (Chapitre 8), nous avons aussi montré comment les différences observées dans le degré de conformité à la norme émergente d'écocitoyenneté reposent en large partie sur les clivages observés de longue date dans la consommation ordinaire (Chapitre 2). Le dernier chapitre[194] de cette partie aborde les rétributions symboliques que peuvent procurer, chez certains ménages, les pratiques prescrites pour leur vertu environnementale. Les pratiques écoresponsables, du tri sélectif jusqu'à la consommation de produits issus des filières courtes, ainsi que les justifications qui leur sont associées, peuvent en effet s'inscrire dans le cadre d'une forme de compétition statutaire, comme le suggère Rebecca Elliott (Elliott, 2013), et l'adoption de comportements respectueux de l'environnement peut être motivée par l'honorabilité et la considération attachées à ces pratiques (Kennedy et Horne, 2019).

Afin d'étudier ces enjeux statutaires liés à l'adoption de pratiques favorables à l'environnement, nous nous focalisons sur un ensemble de pratiques spécifiques : les pratiques permettant d'augmenter la durée de vie des biens durables. Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, ces pratiques ont longtemps occupé une place périphérique dans les prescriptions émanant d'institutions comme l'ADEME et dans les représentations que les individus ont des pratiques environnementales à adopter en priorité (Chapitre 7). Ces pratiques sont plutôt typiques de *l'écologie de la frugalité*, et prioritairement le fait de ménages peu aisés

[194] Ce chapitre s'appuie très largement sur l'article coécrit avec Julie Madon et portant le même nom (Ginsburger et Madon, 2023). Je remercie à nouveau Julie Madon pour le travail de recherche et de réflexion mené en sa compagnie et pour m'avoir permis de mobiliser dans le cadre de ce chapitre de thèse les matériaux qu'elle a collectés.

(Chapitre 8). Pourtant, nous montrons dans ce chapitre que leur adoption par des ménages aisés procure des rétributions symboliques, en partie — mais pas uniquement — car ces pratiques sont vues comme en adéquation avec un registre moral de protection de l'environnement.

Nous abordons ces rétributions symboliques en mobilisant les cadres conceptuels de la distinction (Bourdieu, 1979) et des frontières symboliques (Lamont, 1992), qui se sont montrés fructueux dans l'étude de la consommation et des styles de vie. À nouveau, ces mécanismes de distinction ont été essentiellement analysés au travers des pratiques culturelles et ostentatoires. Par la consommation différenciée de biens et services culturels, les individus manifestent des goûts et des jugements qui traduisent leur position dans la stratification sociale (Bourdieu, 1979 ; Coulangeon, 2011). La notion de consommation ostentatoire (Veblen, 1925) a quant à elle été développée pour désigner un ensemble de pratiques dont la fonction latente est de donner à voir les ressources économiques et temporelles dont disposent les classes aisées, et de matérialiser la frontière qui les sépare des autres groupes sociaux. Mais des travaux plus récents mettent également au jour des mécanismes de distinction dans l'analyse des pratiques de consommation ordinaire, notamment en lien avec leur plus ou moins grande conformité avec les prescriptions environnementales (Elliott, 2013 ; Kennedy, Baumann et Johnston, 2019). En étudiant les pratiques par lesquelles les individus font durer leurs objets, ce chapitre analyse la manière dont la consommation ordinaire permet à des ménages très aisés d'affirmer des formes de distinction alternatives à la consommation ostentatoire. Nous considérons ainsi ici, comme dans le cas des classes supérieures américaines étudiées par Elizabeth Currid-Halkett (2017), que les formes de consommation non ostentatoires peuvent constituer des supports renouvelés de mécanismes de distinction. Les ménages étudiés par Currid-Halkett consomment peu de biens de luxe, privilégiant les services et portant une attention croissante à l'origine des objets (artisanaux, de qualité, issus de petites boutiques locales). Ils composeraient ainsi une « classe aspirationnelle », se distinguant par des canaux non matériels.

Nous désignons les pratiques visant à faire durer les objets par l'expression « pratiques de longévité ». Celles-ci concernent l'acquisition des biens, mais aussi des enjeux liés à leur utilisation et leur « évacuation » (*disposal*) (Warde, 2016a) : réparation, entretien, stockage, recours au marché de l'occasion et à la récupération. Si les chapitres précédents ont largement étudié des enjeux de diversité et de volumes des biens et services consommés, celui-ci place en son centre la question des usages que les individus font de ces biens.

Les travaux qui analysent la consommation comme support d'affirmation de frontières symboliques entre classes sociales étudient généralement des pratiques fortement associées —

à la fois statistiquement et dans les représentations — au groupe social étudié. Ils ont appréhendé les ménages les plus aisés au sujet de pratiques de consommation onéreuses ou particulièrement légitimes (Bourdieu et Delsaut [1975] sur les vêtements de luxe, Halle [1992] sur l'art abstrait, Pulici [2012] sur les pratiques gastronomiques). À l'inverse, notre travail aborde les mécanismes statutaires qui sont à l'œuvre lorsque certains membres du groupe dans lequel des pratiques sont sous-représentées les déclarent tout de même[195]. Il en va ainsi pour les pratiques de longévité, qui ont essentiellement été associées à des situations de contrainte matérielle amenant à développer un surtravail domestique (Hoggart, 1970 ; Grignon et Grignon, 1980).

Si les franges des classes dominantes fortement dotées en capitaux économiques sont supposées manifester une consommation matérielle prolifique, orientée vers « les nouvelles modes, les dernières technologies, les produits et services les plus luxueux »[196] (Holt, 1998, p. 20), d'autres auteurs ont mis en évidence des formes de sous-consommation au sein des classes les plus aisées. D'abord, parce que le revenu n'est qu'un prédicteur partiel de la consommation, qui reste marquée par la trajectoire sociale des individus (Halbwachs, 2012). La sous-consommation est alors parfois redevable de socialisations dans des milieux plus modestes, qui, en perdurant au travers d'un effet d'*hysteresis* de l'*habitus* (Bourdieu, 1980), amènent les plus riches à conserver des pratiques de « non-dépense » (Herlin-Giret, 2019). Mais ces formes de sous-consommation ont également été analysées comme procurant des bénéfices symboliques, en particulier moraux, aux classes supérieures. Les familles des entrepreneurs capitalistes allemands du début du XXe siècle jugent négativement l'ostentation et valorisent une forme d'ascétisme, selon une éthique héritière de la doctrine luthérienne (Weber, 2013[1905]). Rachel Sherman (2017) a repéré un rapport similaire à la consommation ostentatoire au sein des classes aisées new-yorkaises. Elle montre comment le souci de ne pas faire étalage de sa puissance pécuniaire — en particulier devant des personnes moins aisées qu'eux — amène les enquêtés à cultiver une image de « consommateur prudent ».

L'essor de la préoccupation écologique dans la période contemporaine renouvelle l'enjeu de la moralisation de la consommation chez les classes supérieures. Particulièrement sensibles à la promotion de l'écologie des petits gestes par les pouvoirs publics (Comby, 2017), elles

---

[195] L'étude de ces situations minoritaires permet tantôt de mettre en évidence la force des mécanismes dominants (qui contournent les indicateurs utilisés habituellement pour les mesurer), tantôt les contradictions et incohérences intra-individuelles (Lahire, 2016), et tantôt l'hétérogénéité des pratiques, des significations et des catégories étudiées.

[196] Traduction personnelle depuis l'anglais.

peuvent faire des pratiques de consommation ascétique une source de distinction sociale (Elliott, 2013 ; Kennedy, Baumann et Johnston, 2019 ; Grossetête, 2019). De telles pratiques peuvent alors rejoindre d'autres pratiques souvent présentées par les individus comme l'expression de leurs plus grandes préoccupations éthiques et environnementales et la manifestation d'un mode de vie moralement bon (Van der Werff, Steg et Keizer, 2013)[197]. D'autres travaux documentent ainsi le fait que la dimension environnementale du mode de vie des individus, en particulier des plus aisés, apparaît comme centrale dans les jugements et les frontières morales émises — en particulier par des personnes se déclarant politiquement « libérales » dans le contexte nord-américain (Kennedy & Horne, 2020). Or, même si elles occupent une place moins centrale dans la norme d'écocitoyenneté que d'autres pratiques comme le tri des déchets, les pratiques de longévité sont aujourd'hui mises en avant par les pouvoirs publics comme une manière de limiter l'empreinte écologique des particuliers[198]. Par l'étude de ces pratiques au sein des ménages appartenant au dernier décile de niveau de vie en France, nous confrontons ce répertoire moral de distinction avec celui de l'ostentation matérielle.

Notre enquête questionne les différents répertoires par lesquels la consommation ordinaire devient distinctive. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux qui, comme celui de Douglas Holt (1998) sur les individus à fort capital culturel, cherchent à repérer les différentes catégories mobilisées par les classes supérieures pour se distinguer. Le cadre théorique des « frontières symboliques », développé par Michèle Lamont (Lamont, 1992 ; Lamont, Pendergrass et Pachucki, 2015) permet précisément d'étudier et de comparer ces différents répertoires de distinction. Les frontières symboliques sont les distinctions conceptuelles que font les individus entre ceux qui leur sont similaires (en termes d'âge, de classe, de race, de nationalité, de genre…) et ceux vis-à-vis de qui ils se différencient. Les individus peuvent travailler à ériger ces frontières pour se différencier les uns des autres, ce que Lamont désigne par l'expression « *boundary work* ». La notion de frontière symbolique permet surtout de confronter l'enjeu de la manifestation du statut socio-économique par la consommation à d'autres répertoires distinctifs. Nous nous appuyons sur les trois répertoires identifiés par Michèle Lamont dans *Money, morals, and manners* (1992). Le premier est celui du succès

---

[197] Nombre de travaux observent ces revendications morales concernant la consommation d'aliments biologiques ou le végétarisme (Andersen, 2011 ; Grauel, 2016 ; Stamer, 2018).

[198] Un exemple de cette promotion est la création du site « longuevieauxobjets.gouv.fr » par l'Ademe en décembre 2019.

matériel, qui permet de tracer une « frontière socio-économique » selon la puissance pécuniaire. Un deuxième répertoire permet aux individus de tracer des « frontières morales », et de se distinguer selon leur conformité aux bonnes mœurs ou à des critères éthiques. Dans le domaine de la consommation, l'adoption de pratiques de consommation éthique est, pour les classes supérieures à fort capital culturel, un support d'affirmation de frontières morales avec les groupes sociaux qu'elles perçoivent comme peu concernés par les enjeux sociaux ou environnementaux (Kennedy, Baumann et Johnston, 2019). Dernier répertoire identifié par Lamont, le répertoire de l'esthétique est mobilisé par les individus dans le traçage de « frontières culturelles », par lesquelles ils se distinguent selon leur conformité au « bon goût » et leurs compétences culturelles. D'autres répertoires ont été recensés par la suite, comme celui de la culture technique (distinction selon le degré d'expertise technique ou scientifique) sur lequel nous reviendrons (Vallas, 2001).

Certains travaux analysent la manière dont ces différentes logiques distinctives peuvent opérer simultanément au travers des pratiques de consommation. Par exemple, Emily Huddart Kennedy, Shyon Baumann et Josée Johnston (2019) montrent comment certaines pratiques alimentaires peuvent participer à affirmer des frontières esthétiques (en consommant des biens alimentaires raffinés, exotiques ou supposant des compétences culturelles élevées pour les apprécier) tandis que d'autres contribuent à l'affirmation de frontières morales liées à la consommation éthique et écologique (comme les achats dans les petites épiceries spécialisées ou dans les marchés fermiers). Ces travaux permettent également de concevoir l'existence de pratiques ambivalentes. Ces pratiques peuvent tout à la fois permettre aux individus d'affirmer certaines frontières symboliques et manifester la fragilité de leur positionnement vis-à-vis d'autres frontières.

Les pratiques de longévité regroupent tant des pratiques qui prolongent la « durée de détention », c'est-à-dire le temps que l'objet passe dans le foyer (pratiques d'achat durable, d'entretien, de réparation, de stockage) que des pratiques qui prolongent plus largement la « durée d'existence », soit le temps total de vie de l'objet (pratiques de seconde main pour se procurer et se débarrasser des objets) (Mudgal *et al.*, 2012). Nous concentrons ce chapitre sur les biens durables tels qu'ils sont délimités dans l'enquête « Budget de Famille » 2017 de l'INSEE. Cette catégorie comporte les biens électroménagers, audiovisuels et numériques, l'informatique et la téléphonie mobile, que nous regroupons sous le terme d'« équipements électriques et électroniques » (EEE), ainsi que les meubles et le matériel de jardinage et de

bricolage[199]. Ciblés en priorité par les campagnes médiatiques sur l'enjeu environnemental de la durabilité des objets, ces biens pour la plupart peu ostentatoires ont été largement sous-étudiés par la littérature, qui s'est surtout focalisée sur les vêtements et les véhicules (Demoli & Lannoy 2019 ; Crane & Bovone, 2006). Ils sont hétérogènes du point de vue des usages et du rapport à l'obsolescence, qui affecte en priorité les biens à fort contenu technologique. Cette hétérogénéité sera cruciale dans notre analyse pour saisir la manière dont ils cristallisent inégalement les différents répertoires symboliques présentés.

Nous mobilisons essentiellement des données issues de trois enquêtes. D'abord, les données des enquêtes Budget de Famille de l'INSEE (2011 et 2017) permettent de quantifier les flux de renouvellement de biens durables et de mesurer le recours au marché de l'occasion (achat ou vente). Elles sont accompagnées d'un volet « revenu » issu des données fiscales permettant de travailler de manière précise sur les plus hauts revenus. Elles permettent d'identifier, à l'aide d'un large échantillon de ménages au revenu élevé, les enjeux liés au ressenti du niveau de vie et la fragilité de l'identification comme ménage « aisé » chez les ménages aux pratiques de longévité.

Ces données sont complétées par celles issues de l'Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages (EPEM) du SDeS (2016), permettant à partir d'un échantillon représentatif de 4057 individus, d'avoir des données détaillées sur les pratiques de consommation autour de certains biens (ordinateur, télévision, lave-linge, téléphone portable).

Enfin, une campagne d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs menée par Julie Madon en Île-de-France avec des personnes déclarant chercher à faire durer leurs objets permettra d'analyser comment les pratiques de longévité se manifestent au cours de leur trajectoire sociale et matérielle, ainsi que les justifications dont elles sont le support. Plusieurs canaux ont été mobilisés : participants à des ateliers de réparation bénévole, signataires d'un manifeste contre l'obsolescence programmée, membres de groupes Facebook sur la réparation ou la seconde main, boule de neige. Les individus appartenant à ces structures, souvent associatives, pourraient être plus politisés que la moyenne. Toutefois, la plupart des enquêtés

[199] Nous mettons de côté les véhicules, qui sont souvent l'objet d'investissements à long terme et donnent lieu à des pratiques de réparation bien instituées. Nous ne prenons pas non plus en compte dans notre analyse les biens culturels, de décoration et mémoriels (souvenirs de vacances, bijoux de famille, etc.), pour lesquels la question de l'obsolescence se pose différemment, tant ils sont porteurs d'identité (Dassié, 2012 ; Gilliotte, 2021). Nous abordons l'achat de vêtements et chaussures, mais uniquement de manière secondaire, en ce qu'il s'agit de biens qui viennent souvent s'ajouter à la garde-robe existante, plutôt que la renouveler.

ont un lien distant à ces univers associatifs, qu'ils ne fréquentent que ponctuellement, et ne sont pas particulièrement impliqués dans une lutte militante pour la durée de vie des objets.

Ce travail porte sur les individus appartenant aux ménages aisés, délimités comme ceux dont le niveau de vie est supérieur à 3000 € par mois[200] (soit en 2017, selon l'enquête Budget de Familles de l'INSEE environ 10% des ménages, et une quinzaine d'enquêtés de l'enquête qualitative). Cette délimitation statistique ne prétend pas mesurer une frontière qui isolerait de manière tranchée la fraction économique des classes supérieures du reste de la population. Elle n'entend pas non plus dessiner les contours des classes supérieures en général, dont nous savons qu'elles combinent divers capitaux et différentes formes de pouvoir ou d'influence (Savage *et al.*, 2013 ; Lebaron, 2012). La mesure proposée ne prend pas en compte l'ensemble de la dotation en capital économique, excluant le patrimoine, qui participe grandement au creusement des inégalités depuis le milieu des années 1980 (Piketty 2019, p. 162). Elle entend surtout fournir un critère objectif et opérationnalisable dans les différents matériaux que nous mobilisons, afin de circonscrire un ensemble de ménages qualifiables d'aisés du fait de leurs hauts revenus.

Les quinze individus correspondant à ce critère des 3000 € par mois par unité de consommation dans l'enquête qualitative appartiennent à des ménages hétérogènes du point de vue de l'aisance matérielle (niveau de vie allant de 3000 € à 10 000 €). Ils sont plus âgés que la moyenne (de 40 à 83 ans, avec une moyenne à 59 ans contre 42 pour la population française [INSEE]). Cela s'explique en partie par la corrélation entre le niveau de revenu et l'âge — les individus les plus riches sont aussi souvent les plus âgés — et le type de ménage — le revenu ayant été calculé par unité de consommation, les familles avec des enfants à charge sont généralement exclues de ce sous-groupe d'enquêtés. Le capital culturel accompagne souvent, bien que pas systématiquement, l'aisance budgétaire, neuf des quinze enquêtés ayant un diplôme équivalent ou supérieur à un Bac+5. Huit d'entre eux vivent seuls, trois en couple sans enfant et quatre en couple avec deux enfants. Les professions sont également diversifiées, huit d'entre eux ayant essentiellement travaillé dans le secteur privé et sept dans le secteur public

---

[200] Le niveau de vie est calculé en divisant le revenu disponible par le nombre d'unités de consommation du ménage. Les unités de consommation sont calculées en attribuant une unité au premier adulte du ménage, 0,5 unité aux autres personnes de quatorze ans ou plus et 0,3 unité aux enfants de moins de quatorze ans.

(voir Annexe 42). Malgré ces différences objectives, ils partagent un éloignement de la contrainte budgétaire objective qui les prédispose à de forts niveaux de consommation[201].

Ce chapitre vise à montrer que les pratiques de longévité constituent, pour une frange limitée des ménages aisés, des pratiques ambivalentes du point de vue statutaire. Celles-ci témoignent de leur difficile positionnement le long de la frontière socio-économique, mais elles permettent en même temps d'affirmer d'autres frontières symboliques. La conformité à la norme d'écocitoyenneté permet notamment d'affirmer la frontière morale qui les sépare d'autres ménages — y compris parmi les plus aisés. En ce sens, ce chapitre confirme le fait que le respect des mêmes prescriptions et l'adoption de pratiques similaires génèrent « des profits symboliques différenciés selon les catégories sociales » (Comby et Grossetête, 2012). Si des pratiques comme celles concourant à allonger la vie des biens durables sont largement dévalorisantes pour les catégories populaires, elles peuvent permettre à certains membres des classes supérieures de se distinguer. Enfin ce chapitre invite à nuancer l'importance de la classe sociale et en particulier du revenu, en mettant en évidence les enjeux de genre et de génération liés aux différentes pratiques de longévité, aux différents objets et aux répertoires de distinction mobilisés.

Comment les pratiques de longévité peuvent-elles être distinctives pour des ménages aisés ? Nous montrons d'abord que les pratiques de longévité demeurent, dans leur ensemble, particulièrement rares chez les ménages les plus aisés, tant elles constituent, symboliquement et statistiquement, des pratiques budgétairement contraintes (Partie 1), même si les biens qui en sont la cible dépendent largement du sexe et de l'âge des enquêtés (Partie 2). Leur adoption par certains ménages parmi les plus aisés traduit la manière dont ils ne se reconnaissent pas comme riches, et leur refus de tracer une frontière socio-économique avec les ménages plus modestes (Partie 3). À travers ces pratiques, ils renforcent néanmoins d'autres frontières symboliques — morales, techniques et esthétiques — avec les autres ménages, qui les constituent en membres d'une élite anti-consumériste (Partie 4).

---

[201] Malgré les différences de revenu qui subsistent au sein des 10% les plus aisés, on ne constate pas dans les enquêtes Budget de Famille 2011 et 2017 de l'INSEE de différence significative dans la propension à renouveler les EEE entre les différents percentiles qui composent le dernier décile, que ce soit dans un modèle vide (Annexe 41) ou dans les modèles avec contrôles présentés dans la troisième partie du chapitre (Annexe 40). Autrement dit, au sein du groupe des 10% les plus aisés, les variations de revenu affectent peu les pratiques de renouvellement de biens durables.

1. Tolérer l'usure : une affaire de contrainte budgétaire

Dans leur majorité, les pratiques de longévité reflètent la frontière socio-économique qui sépare les ménages les plus aisés des ménages les plus pauvres. Plus fréquentes au sein des classes populaires, elles manifestent une tolérance à l'usure souvent liée à des situations de contrainte budgétaire importante. À l'inverse, rares au sein des ménages les plus aisés, elles y revêtent également des formes différentes, plus axées sur la revente de biens durables. À la représentation historique, mais aussi statistique des pratiques de longévité comme liées à la pauvreté font alors écho la réalité de la distribution de ces pratiques le long de l'échelle des revenus, ainsi que la prégnance de la contrainte budgétaire dans les mécanismes rendant compte de leur adoption.

1.1. La frugalité dans l'équipement en biens durables : un signe de pauvreté

La multiplication des achats en biens durables est un des traits centraux du développement de la société de consommation de masse au cours du XXe siècle (Daumas, 2018 ; Trentmann, 2016). Elle a eu pour corollaire la normalisation de certains biens et de certaines manières de les consommer. Ce phénomène d'escalade [« *upscaling* »] a été étudié aux États-Unis par Juliet Schor (1998), qui montre comment des pratiques de consommation (acheter de très beaux vêtements, une seconde télévision couleur ou un lave-vaisselle) ont, entre les années 1970 et les années 1990, acquis un statut de nécessité, garantissant un sentiment de vivre en adéquation avec un statut socio-économique et des aspirations décentes. Une conséquence de ce processus est le sentiment de pauvreté qui gagne ceux qui souhaitent suivre cette escalade, mais n'y parviennent pas. Celle-ci passe par le renouvellement régulier des biens durables par des produits neufs, en réponse à des phénomènes d'obsolescence technologique et à une dévalorisation sociale de l'usure qui favorise une forme d'obsolescence psychologique (Packard & McKibben, 1963 ; Guien, 2019).

Malgré une dévalorisation partielle de la recherche de statut social par la consommation matérielle spécifique aux personnes à fort capital culturel (Holt, 1998), la consommation matérielle, en particulier de mobiliers et d'EEE, s'est imposée comme désirable pour la majeure partie de la population, et notamment au sein des ménages ouvriers les plus aisés (Schwartz, 2012 ; Amossé & Cartier, 2019). Dans ce paysage où la consommation intensive constitue un objectif quasi hégémonique, les pratiques consistant à acheter peu de biens durables, à les acheter d'occasion et à les faire durer le plus longtemps possible, apparaissent comme des

résidus de la « société de pénurie » (Rochefort, 2002) d'avant les années 1950. Leur présence persiste néanmoins au sein de ménages en situation de consommation contrainte (Hoggart, 1970), qui développent un surtravail domestique, passant par le bricolage ou la recherche de seconde main (Grignon et Grignon, 1980). Dans les quartiers ouvriers, les « inactifs » passent du temps à entretenir et remettre en état des objets (Collectif Rosa Bonheur, 2017). Dans des zones rurales ou pavillonnaires, le bricolage demeure présent chez les classes populaires (Lambert, 2015 ; Renahy, 2005), souvent additionné à d'autres pratiques de « travail à côté », comme l'autoproduction alimentaire (Weber, 1996).

Une telle association entre pratiques de longévité et pauvreté est lisible dans la manière dont celle-ci est mesurée dans les enquêtes portant sur la pauvreté matérielle ou en « condition de vie ». Les mesures de la pauvreté se sont, depuis longtemps, adaptées à l'existence de cette norme de consommation d'équipement. Eurostat considère par exemple comme composante de la pauvreté le fait de ne pas pouvoir se permettre de remplacer des meubles usés par des neufs. Si de tels indicateurs font l'objet de nombreuses critiques, notamment sur la faible cohérence interne des composantes retenues et la nature subjective de certaines questions (voir Pan Ké Shon, 2015), ils sont le reflet d'une perception de ces pratiques comme constitutives de la pauvreté, allant au-delà d'une approche purement monétaire.

1.2. L'inégale diffusion sociale de l'usure matérielle

Au-delà de cette dimension symbolique et historique, la réalité statistique fait apparaître la plupart des pratiques de longévité comme fortement liées aux revenus les plus faibles. À partir des variables disponibles dans les enquêtes EPEM 2016 et Budget de Famille 2017, il est possible d'étudier l'association de différentes pratiques de longévité avec le revenu des personnes qui les déclarent (Tableau 32). Les équipements des ménages les plus riches sont en moyenne plus récents. En 2016, selon l'EPEM, parmi les ménages disposant de la télévision, seulement 28% de ceux touchant plus de 4500 € par mois avaient acheté leur dernier téléviseur depuis plus de cinq ans, contre 40% des ménages gagnant moins de 1200 €. Cette tendance s'observe pour d'autres appareils, tels que le lave-linge ou les équipements informatiques.

Outre la tendance des ménages les plus aisés à posséder plus d'appareils, cette faible ancienneté de leurs équipements s'explique par une tendance à les remplacer alors qu'ils sont encore fonctionnels. En 2016, parmi les ménages dont la dernière acquisition de téléviseur est un achat de renouvellement, seuls 57% des plus aisés expliquent ce remplacement par une panne, contre 76% des plus pauvres. De faibles revenus contraignent à espacer ces achats

onéreux ; mais les ménages pauvres ont aussi plus de chance d'acheter moins cher, et souvent des biens de faible qualité ou déjà usés (Caplovitz, 1963), plus susceptibles de tomber en panne. Les pratiques d'allongement de la « durée de détention » sont donc plus fréquentes dans les ménages aux faibles revenus.

			Revenu du ménage mensuel en euros					
			<1200	1200-2000	2000-3000	3000-4500	>4500	Ensemble
Nombre moyen d'EEE possédés (BDF2017)		Total	7	8,3	11	14,1	16,4	11,3
		Par UC	6,4	6,9	7,4	8	8,6	7,4
Durée de vie à l'intérieur du foyer	Dernier achat date de plus de cinq ans (EPEM2016)	TV	39,8%	39,5%	33,5%	33,3%	27,7%	38,4%
		Lave-linge	51,2%	49,4%	46,8%	46,7%	44,7%	52,7%
		PC/tablette	19,7%	21,8%	13,8%	11,6%	8,0%	16,3%
	Remplacement motivé par une panne (EPEM2016)	TV	75,5%	67,2%	66,8%	64,6%	56,5%	66,7%
		Lave-linge	94,9%	90,3%	93,8%	91,4%	89,5%	92,3%
		PC/tablette	84,5%	80,0%	80,1%	78,9%	68,0%	79,3%
Durée de vie hors foyer	Après remplacement, ancien appareil donné/rendu/laissé/ vendu/échangé (EPEM2016)	TV	22,4%	26,3%	24,2%	22,1%	26,8%	24,0%
		Lave-linge	11,0%	13,9%	9,5%	11,3%	10,7%	11,0%
		PC/tablette	28,4%	29,5%	25,0%	24,1%	34,5%	27,1%
	Achat d'occasion parmi les achats de biens durables (douze derniers mois) (BDF2017)		24,0%	19,3%	17,3%	19,8%	16,3%	18,9%
	Vente de biens durables au cours des douze derniers mois (BDF2017)		6,2%	6,5%	7,6%	11,8%	14,5%	9,1%

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016 ; INSEE, BDF 2017
Champs : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (EPEM) ; Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine (BDF).
Note : Le nombre d'EEE possédés est comptabilisé pour 19 catégories de biens : téléviseurs, home cinéma et vidéoprojecteurs, lecteurs DVD/Blue Ray de salon et magnétoscope, consoles de jeux vidéo, réfrigérateurs, congélateurs indépendants, lave-linges, sèche-linges indépendants, lave-vaisselles, appareils photo numériques, caméscopes numériques, baladeurs ou lecteurs CD/MP3 portables, lecteurs vidéo portables, cadres numériques, ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, netbooks et ultraportables, tablettes PC et iPads, téléphones portables. Les achats d'occasion incluent également les meubles, appareils de jardinage et bricolage ainsi que le petit électroménager (voir Chapitre 1).
Lecture : En France, en 2017, les ménages ayant un revenu inférieur à 1200 € mensuel possédaient en moyenne 7 équipements électriques et électroniques (parmi la liste ci-dessus). EN 2016, 39,8% des individus appartenant à un ménage gagnant moins de 1200 € par mois estiment avoir acheté leur dernier téléviseur plus de cinq ans avant la date d'enquête.

Tableau 32 : Revenu du ménage et pratiques relatives aux biens durables au sein du ménage

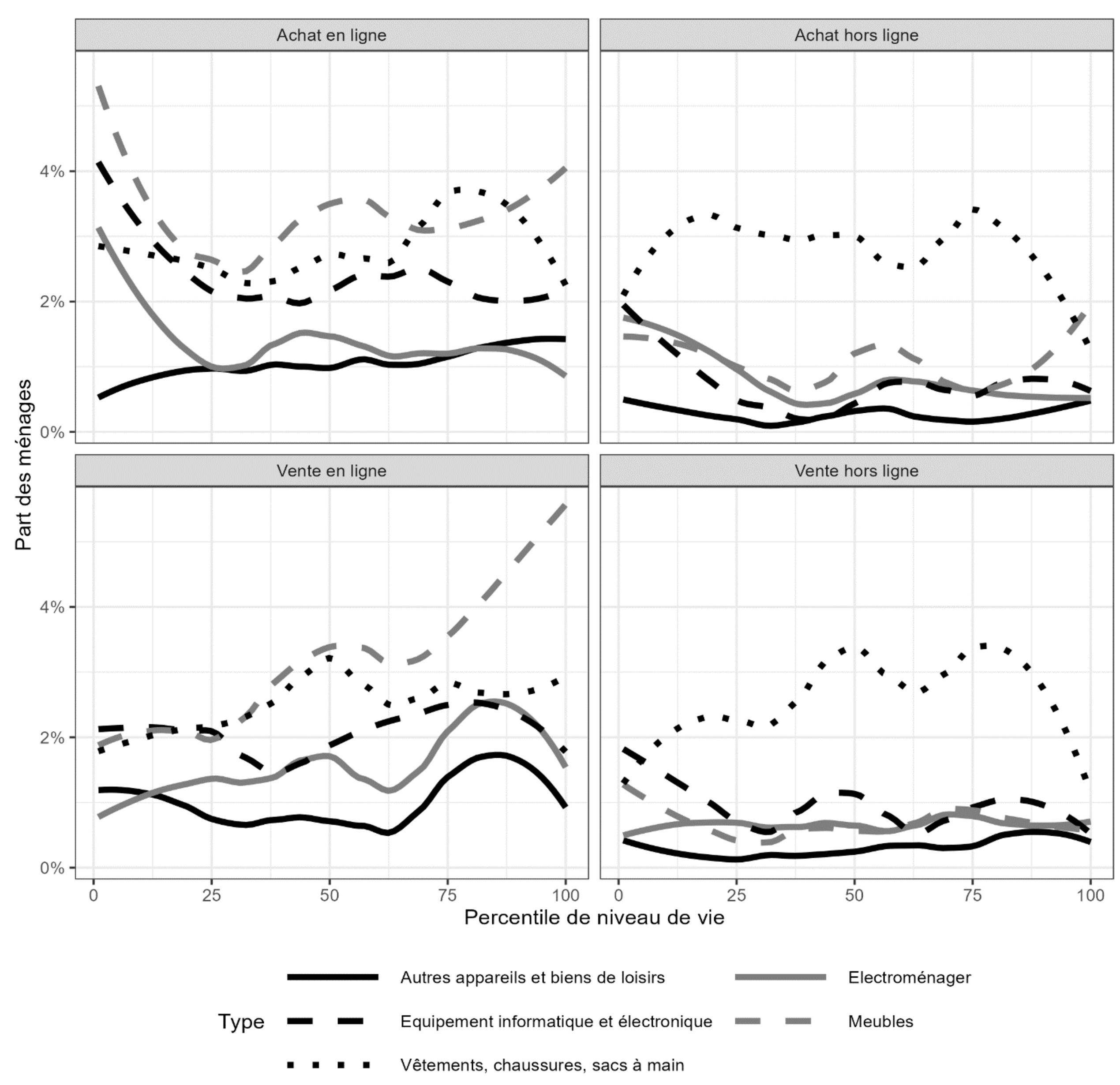
Un tel lien ne s'applique pas complètement aux pratiques d'allongement de la « durée d'existence ». La récupération et l'achat d'occasion sont plus fréquents au sein des ménages les plus pauvres : en 2017, parmi les ménages ayant acquis des biens durables durant les douze derniers mois, 24% des ménages les moins aisés ont eu recours à l'achat d'occasion contre 16,3% des ménages les plus aisés. Cependant, il n'en va pas de même des pratiques de don ou

de revente, plus fréquentes chez les ménages aisés[202]. En 2017, 14,5% des ménages les plus riches avaient vendu un ou plusieurs biens durables durant les douze derniers mois, contre seulement 6,2% des plus pauvres. Cette dissymétrie doit être analysée au regard de l'inégale durée d'usage des biens durables à l'intérieur du foyer. Épuisés jusqu'à la panne ou acquis déjà usés, les biens des ménages les plus pauvres ne sont plus en état d'être revendus lorsque ceux-ci souhaitent s'en débarrasser. Les pratiques de longévité associées à la pauvreté sont celles qui impliquent une plus grande usure matérielle des biens, qu'il s'agisse de l'acquisition de biens usés ou de l'utilisation de biens peu récents jusqu'à épuisement.

Lorsque l'on entre dans le détail des biens achetés de seconde main et vendus (Figure 80), on constate que ménages aisés et ménages pauvres n'ont pas recours au marché de seconde main selon les mêmes modalités et pour échanger les mêmes biens. Le module consacré à l'économie du partage inauguré par l'INSEE dans l'enquête Budget de Famille 2017 permet de documenter ces pratiques. Les ménages du premier quartile de niveau de vie sont surreprésentés dans les comportements d'achat d'équipements électriques et électroniques à d'autres ménages (courbes grises pleines et noires en tirets des cadrans supérieurs sur la Figure 80). En ligne, ces biens sont avant tout vendus par les ménages aisés, appartenant aux déciles 7, 8 et 9 (cadrant inférieur gauche). Hors ligne, ces pratiques sont très marginales, au point qu'il est difficile d'identifier une tendance claire. En 2017, les meubles sont aussi essentiellement échangés *via* des plateformes en lignes. Sur ces plateformes, les achats concernent prioritairement les 10% des ménages les plus pauvres et les 10% les plus riches (avec un rebond des achats autour des ménages ayant un niveau de vie médian). Les ventes, elles, progressent régulièrement avec le niveau de vie. L'usure des objets n'a pas la même valeur sociale selon le type d'objet concerné. Les appareils électriques, pour lesquels l'usure accompagne l'obsolescence, deviennent moins désirables en vieillissant et sont fréquemment vendus par les ménages les plus aisés (qui en achètent de nouveaux), aux ménages les plus pauvres pour qui le marché secondaire constitue parfois la seule voie d'acquisition possible. Pour certains meubles, vieillir donne de la patine, du cachet, ceux-ci devenant *vintage* ou prouvant ainsi leur solidité. On peut alors faire l'hypothèse que les meubles achetés par les ménages les plus pauvres et les plus riches ne sont pas les mêmes ni achetés aux mêmes prix. Les meubles qui gagnent de la valeur en vieillissant,

[202] Les enquêtés qui adoptent ces pratiques le font souvent pour que leurs objets ne soient pas gâchés ou perdus, alors qu'ils pourraient servir. Un des enquêtés, Thierry, a donné des costumes de marque qu'il n'utilisait plus à la Croix-Rouge, en se disant qu'« autant que ça profite » à d'autres.

s'assimilant de ce fait aux œuvres de collection[203], sont probablement prioritairement achetés par les ménages aisés alors que les plus pauvres acquièrent des meubles standard dévalorisés par l'usure.



Source : INSEE, BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.
Note : Les courbes représentent les résultats du lissage obtenu par la méthode loess (ajustement par régression locale — span = 0,5)
Lecture : En 2017 en France, environ 4% des 1% des ménages au niveau de vie le plus élevé (100e percentile) déclarent avoir acheté des meubles à d'autres particuliers en ligne.

Figure 80 : Type de bien acheté ou vendu à d'autres particuliers selon le niveau de vie

[203] Voire s'apparente à la « forme collection » de la marchandise distinguée par Luc Boltanski et Arnaud Esquerre de la « forme standard » de la marchandise à laquelle les meubles achetés par les ménages les plus pauvres s'apparentent probablement (Boltanski et Esquerre, 2017).

Les articles d'habillement font l'objet de dynamiques d'achats de seconde main et de ventes spécifiques. D'abord, contrairement aux autres biens étudiés, le marché hors ligne se maintient concernant ces biens, alors qu'il est largement dépassé par les échanges en ligne pour les autres objets. Ensuite, les ménages les plus pauvres achètent relativement peu fréquemment ces biens sur le marché d'occasion. Les ménages situés entre les 60 et les 90% les plus aisés (les catégories moyennes-supérieures) sont ceux qui achètent le plus fréquemment ces biens, auprès de ménages situés dans les mêmes tranches de niveau de vie ou dans les niveaux de vie légèrement inférieurs (40 à 90%). Ainsi, concernant les vêtements, dont l'aspect passé de mode ou *vintage* peut être recherché sans qu'ils deviennent toutefois des objets de collection assimilables à des œuvres d'art, le marché secondaire se structure essentiellement autour des catégories moyennes et supérieures. Enfin, l'achat des « autres appareils et biens de loisirs » — qui incluent essentiellement instruments de musique et appareils photo argentiques, soit des biens dont l'utilisation croît dans les classes supérieures — est de plus en plus fréquent à mesure que le niveau de vie croît (même si les taux demeurent particulièrement faibles). En somme, les pratiques d'achat d'occasion liées à la pauvreté sont celles qui impliquent les biens les plus fortement dévalorisés par le vieillissement et l'usure, soit les appareils électriques et électroniques, là où l'âge peut valoriser certains meubles de collection et, dans une moindre mesure, donner une touche *vintage* à certains vêtements, les rendant désirables pour des ménages au niveau de vie élevé.

1.3. Tolérance à l'usure et arrangement avec la contrainte

Peut-on conclure à un effet globalement négatif du revenu sur l'occurrence de pratiques permettant d'allonger la vie des objets possédés, et en particulier celle des équipements électriques et électroniques ? Nous construisons un *indice de tolérance à l'usure* en faisant une moyenne des réponses à trois variables de l'EPEM 2016 : « Quand avez-vous acheté pour la dernière fois ce type d'appareil ? », « Le nouvel appareil a-t-il été acheté d'occasion ? » et « L'appareil remplacé était-il défectueux ou en panne ? », appliquées à quatre équipements (télévision, lave-linge, téléphone portable, ordinateur/tablette) soit douze variables au total. Un ménage avec un score élevé sur cet indice tendra ainsi à posséder des objets à longue durée de vie, mais nous excluons la pratique de revente de biens durables, qui ne manifeste pas la même tolérance à l'usure et la même appropriation par les ménages les plus pauvres. Cet indice numérique standardisé, est utilisé comme variable dépendante dans un modèle de régression linéaire. Le revenu du ménage est mobilisé comme variable explicative, et contrôlé, dans un second modèle, par l'âge, le sexe, le diplôme de la personne interrogée, le nombre d'unités de

consommation, la catégorie d'agglomération et la surface d'habitation (Tableau 33). En Annexe 38, un troisième modèle inclut trois variables relatives aux opinions de l'individu interrogé à l'égard de l'environnement.

Les plus hauts revenus ont un plus faible score sur l'indice de tolérance à l'usure (Modèle 1 — Tableau 33). Toutes choses égales par ailleurs (Modèle 2), le revenu continue d'être associé négativement avec les pratiques de tolérance à l'usure. Loin de disparaître, cet effet tend même à se renforcer, dans la mesure où ces pratiques sont également associées à des caractéristiques sociales largement corrélées au revenu. En particulier, la taille de la famille et la taille du logement, toutes deux associées à un revenu élevé[204], sont favorables à une plus importante tolérance à l'usure : accroissant la surface à meubler ou les besoins d'équipement du ménage, elles peuvent inciter à se tourner vers le marché secondaire ou à conserver plus longuement les équipements. Ainsi, une fois que l'on contrôle par la taille du logement et de la famille, l'effet du revenu est renforcé. Il en va de même pour le fait de disposer d'un haut niveau de diplôme, qui à revenu égal tend à favoriser la tolérance à l'usure, notamment du fait de la tendance des personnes à fort capital culturel à manifester un rejet vis-à-vis d'une forme de matérialisme (Bourdieu, 1979a ; Holt, 1998). Si des opinions favorables à la protection de l'environnement par l'action individuelle favorisent également cette tolérance à l'usure, la prise en compte de telles variables n'augmente ni ne diminue l'association de l'indice étudié avec le revenu du ménage (voir Annexe 38). Il faut néanmoins nuancer l'impact du revenu en soulignant que d'autres variables, telles que le sexe ou l'âge, affectent également l'ampleur des pratiques de tolérance à l'usure. Ainsi, les femmes et les personnes les plus âgées déclarent plus fréquemment de telles pratiques (Modèle 2). L'ampleur de la contrainte budgétaire n'efface pas le poids des socialisations, en l'occurrence de genre et de génération, qui induisent un goût plus prononcé pour l'innovation technologique chez les plus jeunes et les hommes, qui préfèrent des biens plus récents (Mathe & Hebel, 2013, Mathe *et al.*, 2012).

Si les pratiques de longévité liées à une plus grande tolérance à l'usure sont symboliquement associées à la pauvreté, c'est avant tout car elles constituent souvent des formes d'adaptation à une situation de faible revenu. De telles adaptations peuvent s'accompagner d'appropriations culturelles et symboliques par les individus, exprimables en termes d'ascétisme ou de choix par les ménages concernés (Guien & Ramirez, 2017). Cette

[204] La taille du logement est contrainte par le revenu de l'accédant à la propriété ou du locataire. D'un autre côté, le revenu total s'accroît lorsque le ménage est plus important, car cela implique souvent un plus grand nombre de personnes contribuant au revenu.

reformulation de la consommation subie en consommation choisie a été observée par Anaïs Collet (2012) sur un autre terrain, celui des nouveaux habitants de Montreuil. Plus dotés en capital culturel qu'en capital économique, ceux-ci développent une « tolérance à l'inconfort matériel » qui leur permet d'accéder à la propriété en s'accommodant de logements industriels en friche. Malgré ces appropriations culturelles potentielles, les pratiques de faible consommation n'en sont pas moins adossées à l'existence d'une contrainte budgétaire puissante (Perrin-Heredia, 2013). Et de même qu'il importe de se dissocier de la notion de choix économique rationnel que la théorie microéconomique du consommateur a progressivement imposée (Perrin-Heredia, 2013), notons que, pour autant que celles-ci sont progressivement construites comme des pratiques de politisation de la consommation (Dubuisson-Quellier, 2018), les comportements amenant à des durées de vie des objets plus longues demeurent le plus souvent des arrangements sous contrainte.

Régressions linéaires portant sur l'indice standardisé de tolérance à l'usure (remplacement, car panne ; achat d'occasion, ancienneté des objets) à partir de quatre équipements (lave-linge, télévision, PC/tablette, téléphone portable)

	Modèle 1	Modèle 2
Constante	0,23***	-0,04
Revenu (euros/mois) (réf. = <1200)		
1200–2000	-0,12**	-0,12***
2000–3000	-0,24***	-0,3***
3000–4500	-0,32***	-0,39***
>4500	-0,52***	-0,61***
Age		0,002**
Sexe (réf. = Femme)		
Homme		-0,11***
Nombre d'unités de consommation		0,09***
Diplôme (réf. = Bac)		
école élémentaire/collège		0,09
CAP/BEP		0,04
Bac+2		0
Bac+3 ou sup		0,08**
Catégorie d'agglomération (réf. = <20 000 habitants)		
Zone rurale		0,1**
20 000-99 999 habitants		0,02
>100 000 habitants		-0,02
Agglomération parisienne		0,04
Surface d'habitation (en m²) (réf. = <64)		
65–89		0,07
90–119		0,08*
>120		0,11**
Nombre d'observations	3641	3641
AIC	2213	2187

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires de France métropolitaine (n=4 057)
Note : "***" = p <0,01 ; "**" = p<0,05 ; « * » = p <0,1
Lecture : En 2016 en France, le fait d'avoir un revenu supérieur à 4500 € par mois plutôt qu'inférieur à 1200 € par mois induit en moyenne une diminution de 0,52 de l'indice de tolérance à l'usure (Modèle 1).

Tableau 33 : Effet du revenu du ménage sur la tolérance à l'usure — régression linéaire

Ces trois dimensions, à la fois symbolique, statistique et causale, du lien entre faible revenu et pratiques de longévité situent ces pratiques d'un côté de la frontière socio-économique entre riches et pauvres : elles sont un signe de privation socio-économique liée à une contrainte budgétaire importante. Particulièrement rares, les pratiques de longévité déclarées par les ménages aisés semblent échapper à cette pression budgétaire et revêtir des formes différentes, notamment celle de la revente de biens sur le marché secondaire. Pourtant, chez ces ménages, comme nous le montrons dans la partie 3, la présence de pratiques de longévité révèle également un rapport ambivalent à la frontière socio-économique qui les sépare des ménages les plus pauvres. Mais avant cela, nous proposons dans une seconde partie d'approfondir le lien que l'on voit se dessiner dans le Tableau 33 entre genre, âge et comportements relatifs aux biens durables. Celui-ci nous paraît important pour nuancer le lien que nous montrons avec le revenu en présentant des mécanismes complémentaires concourant à la possession de biens durables et à l'allongement de leur durée de vie.

2. Biens durables, genre et âge : les couleurs de la contrainte

2.1. Le genre des objets

Les comportements relatifs à l'accumulation et au renouvellement des biens durables sont liés aux normes de genre et à la division du travail domestique qui conditionnent le style de consommation ordinaire des ménages. Dans leur rapport à la consommation et en particulier aux achats d'objets, la figure de la femme consommatrice impulsive a une histoire longue. Les manuels et ouvrages consacrés à la publicité et publiés dans la première moitié du XXe siècle consacrent les stéréotypes genrés associés aux comportements d'achat, l'homme étant décrit comme rationnel et mesuré tandis que la femme aurait tendance à enchaîner les achats de manière inconsidérée, en particulier de vêtements (Chessel, 2012). Ce faisant ils participent à construire le genre des objets.

Le produit d'un tel travail de construction des stéréotypes de genre se retrouve dans le constat selon lequel les objets ont un genre (Monjaret, 2016 ; Anstett et Gélard, 2012), qui semble empiriquement robuste. Celui-ci a été amplement documenté en ce qui concerne les jeux et les jouets, qui assignent dès la prime enfance aux garçons et aux filles des identités de genre hautement différenciées (voir notamment Vincent [2001], Cresson [2010] ; Delalande [2015]). Mais il se retrouve également en ce qui concerne les pratiques d'allongement ou de renouvellement intensif mises en œuvre par les individus. Le genre des objets peut s'étudier

dans les enquêtes Budget de Famille au sein des personnes vivant seules (Verger, 1984). Au sein des couples et des familles, si les pratiques de gestion de l'argent passent par des formes de négociation, les achats sont également sensibles à la composition sexuée du ménage. Comme le montre Delphine Roy, la structure budgétaire des ménages varie, par exemple, en fonction des inégalités de revenu au sein des couples : ainsi, à autres caractéristiques sociodémographiques égales par ailleurs, un ménage dépensera d'autant plus pour une voiture neuve que les inégalités de revenus sont au détriment de la femme relativement à son conjoint (Roy, 2006). On peut également l'observer lorsque l'on étudie les comportements d'achat de biens durables et d'articles d'habillement en fonction de la composition sexuée du ménage. Le Tableau 34 présente, à partir de modèles de régression de Poisson effectués sur les données de l'enquête BDF 2017, l'effet multiplicateur net d'une hausse du ratio de personnes de sexe féminin (le sex-ratio) dans le ménage sur l'achat de différents biens. Les coefficients s'interprètent comme la valeur par laquelle le nombre de biens achetés récemment est multiplié lorsque l'on passe d'un ménage composé exclusivement d'homme(s) à un ménage composé exclusivement de femme(s). Les biens sont ordonnés selon le signe de l'effet : dans la colonne de gauche sont situés les biens pour lesquels l'achat croît, *ceteris paribus*, avec la part d'hommes dans le ménage, et dans la colonne de droite les biens pour lesquels l'achat croît avec la part de femmes dans le ménage.

Le Tableau 34 illustre la manière dont le genre structure notre relation aux biens. La proportion de femmes accroît les achats dans de nombreuses catégories de vêtements (féminins comme mixtes : robes, jupes, sous-vêtements, chaussons, pull-overs) ainsi que de meubles divers. Inversement, une plus faible part de femmes va de pair avec des achats plus importants en matériel de jardinage, en appareils numériques divers (ordinateurs portables, disque dur externe) et en équipements audiovisuels (home cinéma, lecteur de DVD). Par exemple, les ménages entièrement masculins achètent en moyenne, toutes choses égales par ailleurs, trois fois plus de *home cinema*, d'appareils électriques de bricolage et de consoles de jeux que les ménages entièrement féminins. À l'inverse, les ménages entièrement féminins achètent environ 2,5 fois plus de sacs et de pyjamas et autres articles de nuit.

***Ceteris paribus*, une hausse de 1 du ratio de femmes dans le ménage induit une multiplication du nombre de… achetés récemment par le ménage**

Type d'objet	Coef.	Type d'objet	Coef.
Autre appareil de jardinage et bricolage	0,12**	Congélateur indépendant	1 (ns)
Motoculteur, motobineuse	0,19***	Tablette PC	1,02 (ns)
Netbook, ultraportable	0,23 (ns)	Lave-vaisselle	1,06 (ns)
Disque dur externe	0,23***	Micro-ordinateur portable	1,06 (ns)
Instrument de musique	0,28**	Appareil photo numérique	1,08 (ns)
Vêtements de travail (hors chaussures)	0,3***	Chapeaux, casquettes, bonnets, parapluies et cannes	1,09 (ns)
Home cinéma (installation complète)	0,32*	Jeans	1,12 (ns)
Perceuse, visseuse, ponceuse, scie-sauteuse, poste à souder, chalumeau,etc.	0,35***	Autres sous-vêtements	1,15*
		Lave-linge, lave-linge séchant	1,2 (ns)
Console de jeux vidéo, de salon ou portable.	0,36***	Tee-shirts	1,21**
Costumes et tailleurs	0,37***	Coupe-vent et vêtements de sport ou de loisir	1,23*
Chaîne hifi (complète ou éléments)	0,42**	Equipement numérique	1,25 (ns)
Lecteur DVD/Blue ray, lecteur-graveur de CD/DVD de salon, magnétoscope	0,51 (ns)	Meubles d'extérieur, de jardin	1,34*
Equipement de sport	0,51***	Vestes, blousons et anoraks	1,34***
Nombre de polos	0,56***	Autres meubles de salle à manger (buffet, vaisselier)	1,48*
Micro-ordinateur de bureau	0,61 (ns)	Autres meubles de cuisine ou de salle de bain	1,49**
Aspirateur, nettoyeur vapeur, shampouineuse	0,67**	Lecteur vidéo portable (MP4)	1,56 (ns)
Equipement audiovisuel	0,69**	Sandales, et autres chaussures de loisir ou de sport	1,67***
Chemises	0,7***	Pantalons	1,73***
Autre périphérique informatique (clef USB, souris, clavier, enceintes…)	0,74 (ns)	Paires de chaussons et de charentaises	1,74***
		Baladeur, lecteur MP3	1,88 (ns)
Téléviseur, combinés télé magnétoscope/DVD	0,74*	Manteaux et imperméables	1,94***
Réfrigérateur, réfrigérateur congélateur	0,79 (ns)	Pull-overs ou châles	2,15***
Caméscope numérique	0,8 (ns)	Escarpins, boots, mocassins et autres chaussures de ville ou de travail	2,17***
Equipement informatique	0,84**	Sacs à main, besaces et sacs à dos	2,41***
Paires de chaussettes	0,87*	Autres meubles	2,45***
Sèche-linge indépendant	0,9 (ns)	Pyjamas et articles de lingerie de nuit	2,51***
Téléphone portable	0,94 (ns)	Lot de plusieurs meubles	2,72**
Paires de baskets et de tennis	0,96 (ns)	Paires de bas et de collants	6,17***
Sweat-shirts	0,97 (ns)	Robes et jupes	6,93***

Source : INSEE, BDF 2017

Champ : Ménages ordinaires métropolitains dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.

Notes : Les coefficients sont obtenus à l'aide de modèles de régression de Poisson. La variable indépendante est la part de personnes de sexe féminin parmi les membres du ménage (de 0 à 1). Les variables de contrôle sont l'âge (moyenne des conjoints), la saison, le plus haut diplôme (parmi les conjoints), le nombre de personnes, le pourcentage d'adultes, la taille de la commune, le percentile de revenu disponible, l'évolution perçue du niveau de vie depuis 5 ans.

Les achats d'habillement sont mesurés sur les 2 derniers mois. Les achats des autres biens sont mesurés sur les 12 derniers mois. "***" = p <0,01 ; "**" = p<0,05 ; « * » = p <0,1 ; « (ns) » = p>0,1.

Lecture : En 2017 en France, toutes choses égales par ailleurs, les ménages composés uniquement de personnes de sexe féminin ont acheté en moyenne 6,93 fois plus de robes et de jupes durant les deux derniers mois que les ménages constitués uniquement de personnes de sexe masculin.

Tableau 34 : Effet multiplicateur net du *sex-ratio* du ménage sur le nombre de biens achetés récemment selon le type de bien

Outre l'exclusion des femmes des travaux de bricolage et de jardinage, amplement documentée (Weber, 1989), de telles différences illustrent d'autres dimensions de l'ordre du genre : les injonctions adressées aux femmes à prendre soin de leur apparence physique et l'importance du vêtement dans la construction de la féminité (Fischer, 2006 ; Court, 2010) ; l'importance du travail dans la construction de la masculinité — qu'illustre la plus forte propension des ménages masculins à acheter des vêtements de travail comme les costumes et tailleurs ; la délégation des pratiques informatiques et des compétences technologiques aux hommes (Octobre, 2010) ; ou encore la gestion féminine de la décoration de l'espace domestique, dont témoigne la propension féminine à acquérir des meubles variés (autres meubles ou en lot).

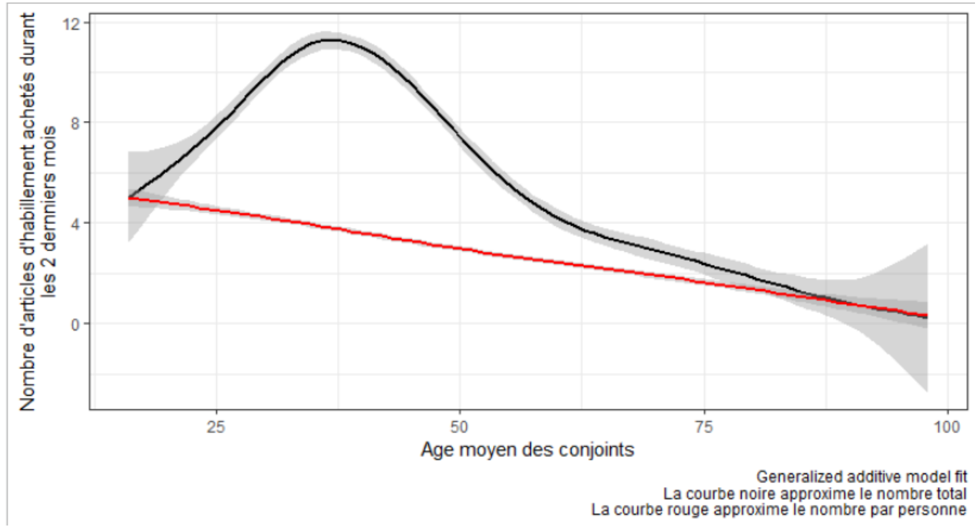
Toutefois, certains objets se distinguent par leur neutralité du point de vue du genre. Il en va ainsi du téléphone portable, du micro-ordinateur, de l'appareil photo numérique, ou encore du sèche-linge, du lave-linge, du congélateur ou du lave-vaisselle. Qu'ils soient fortement banalisés ou avant tout déterminés par des facteurs de taille du ménage et d'espace disponible, la fréquence d'achat de ces biens durables est peu liée au genre, à l'inverse de leur utilisation (voir par exemple Kaufmann [1992]). Le sweat-shirt, le jean, le tee-shirt ou les baskets semblent consacrer une culture vestimentaire plus jeune et dans laquelle les différences sexuées s'estompent, au point de parler d'esthétique unisexe (Guionnet et Neveu, 2021, p. 41-44).

2.2. Age, génération et vie des objets

La propension à posséder des objets usés évolue également au cours de la vie, comme nous l'observons déjà dans le Tableau 33. En complément des développements présentés dans le Chapitre 3 concernant l'ancrage des pratiques de consommation ordinaire dans le parcours de vie et les événements qui le jalonnent, nous approfondissons ici le lien entre parcours de vie des individus et cycle de vie des objets. La fréquence des achats de biens durables décline au long de la vie, même si le moment de la naissance des enfants est marqué par un ralentissement de cette tendance (Figure 81 et Figure 82). En moyenne et au total, les ménages tendent à accroître la fréquence de leurs achats de vêtement jusqu'à 37 ans[205] (où elle atteint 11 articles durant les deux derniers mois en moyenne), puis celle-ci diminue fortement jusqu'à 60 ans, la baisse continuant à un rythme plus faible passé cet âge. Mais la hausse marquée entre 16 et 37

[205] Age de la personne de référence ou moyenne des âges des conjoints dans le cas d'un couple.

ans puis la baisse marquée jusqu'à 60 ans s'expliquent en fait avant tout par l'évolution dans la composition du ménage, celui-ci s'agrandissant avant de rétrécir. Lorsque l'on considère les achats par personne, la tendance à la baisse est nettement plus régulière, le souci de renouveler ou d'agrandir sa garde-robe cédant régulièrement le pas à de moindres achats vestimentaires.



Source : INSEE, BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.
Note : Les courbes représentent les résultats du lissage obtenu par la méthode loess (ajustement par régression locale — span = 0,75). L'intervalle de confiance représenté est à 95%. Les articles d'habillement considérés excluent les vêtements et chaussures de travail.
Lecture : En 2017 en France, toutes choses égales par ailleurs, les ménages dont la personne de référence (ou la moyenne dans le couple le cas échéant) est âgée de 50 ans ont acheté 7,5 articles d'habillements durant les deux derniers mois en moyenne.

Figure 81 : Achats d'articles d'habillement et âge des personnes de référence du ménage

Cette tendance s'observe également concernant la part des équipements électriques et électroniques achetés parmi ceux possédés dans le ménage (Figure 82). Plus le ménage est jeune, et plus la part des équipements acquis au cours de l'année écoulée est grande, passant de 35% à 16 ans à 6% après 80 ans. Cette diminution n'est cependant pas linéaire, la part d'équipements nouveaux (âgés de moins d'un an) se stabilisant entre 35 et 45 ans (au moment où les enfants, alors souvent âgés de 5 à 18 ans, développent des besoins individualisés au sein du ménage [Verger, 1984]) avant de reprendre sa trajectoire à la baisse passé cet âge. Les ménages les plus âgés tendent à posséder des biens acquis moins récemment et plus usés. Un effet de génération peut contribuer à expliquer cette tendance. Comme l'observaient déjà Nicolas Herpin et Daniel Verger, « *les plus âgés se sont adaptés à vivre sans les équipements les plus récents. (…) la nouveauté des appareils peut effrayer les personnes âgées, qui appréhendent les accidents, à la suite de fausses manœuvres de leur part, et craignent de ne pas pouvoir apprendre à s'en servir.* » (Herpin et Verger, 2008). Cela s'accompagne souvent, dans les discours, d'une

critique du coût, des performances ou de l'esthétique des équipements technologiquement avancés (Caradec 2001). Mais l'effet relatif au cycle de vie est probablement encore plus important : relativement sous-équipés dans leur jeunesse, les ménages passent par des phases aiguës d'acquisitions de biens au moment où ils s'installent en couple, trouvent un logement plus grand ou ont des enfants (voir Chapitre 3). L'étude de Peter Lunt et Sonia Linvingstone sur les États-Unis montre que les ménages du « nid vide » (ceux dont les enfants ont quitté la maison, mais qui ne sont pas encore à la retraite) et ceux dont au moins un des conjoints est retraité sont les plus équipés du fait de l'accumulation progressive d'équipements dont les ménages ne se départissent pas après le départ des enfants du fait de leur intégration aux habitudes (même s'ils fonctionnent moins souvent : c'est le cas du lave-vaisselle par exemple). À ces âges, les équipements possédés vieillissent, faisant l'objet d'une utilisation moins intensive, et leur renouvellement en cas de panne devient moins prioritaire (Linvingstone et Lunt, 1991).

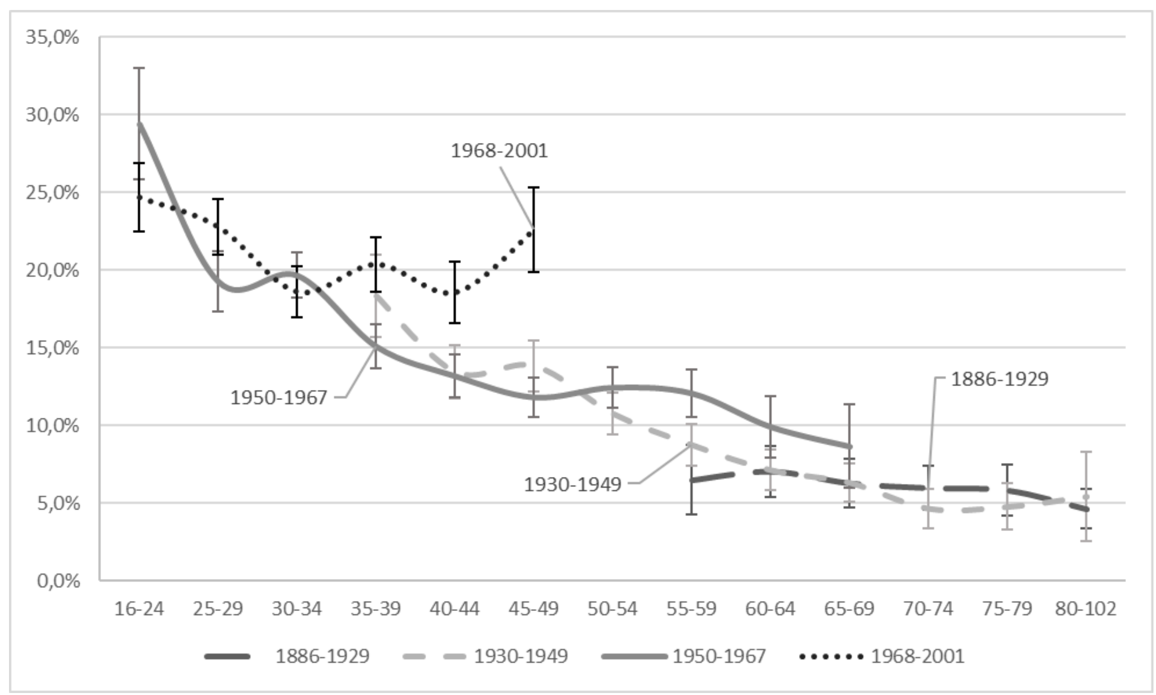


Source : INSEE, BDF 2017
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.
Notes : La courbe représente le résultat du lissage obtenu par la méthode loess (ajustement par régression locale — span = 0,75). L'intervalle de confiance représenté est à 95%.
Lecture : En 2017 en France, toutes choses égales par ailleurs, les ménages dont la personne de référence (ou la moyenne dans le couple le cas échéant) est âgée de 50 ans ont acheté 13% de leurs équipements électriques et électroniques durant les 12 derniers mois.

Figure 82 : Nouveauté des équipements électriques et électroniques et âge des personnes de référence du ménage

La propension à effectuer des achats d'occasion est également d'abord liée à la position dans le parcours de vie et ensuite — de manière secondaire et uniquement pour les générations les plus récentes — à l'année de naissance (Figure 83). Ainsi, la part des équipements électriques et électroniques achetés d'occasion parmi les achats effectués durant les 12 derniers mois décline régulièrement avec l'avancée en âge, et ce quelle que soit l'année de naissance. Elle passe de

25 à 30% des achats effectués par les 16-24 ans à 5% des achats des plus de 80 ans (ceux-ci effectuant de toute façon peu d'achats — voir Figure 82). Toutefois, cette tendance à la baisse semble ralentir au sein des ménages dont les conjoints sont nés entre 1968 et 2001, cette part se maintenant autour de 20% à partir de 30 ans.



Source : INSEE, BDF 1985, 1989, 1995, 2000, 2001, 2006, 2011 et 2017
Champ : Ménages ordinaires situés en France métropolitaine ayant effectué au moins un achat d'équipement électronique ou électroménager durant les douze derniers mois (neuf ou d'occasion).
Note : L'âge et la cohorte de naissance sont ceux de la personne interrogée si celle-ci vit seule, ou sont égaux aux moyennes de l'âge ou de la cohorte de naissance des deux conjoints lorsque ceux-ci vivent en couple.
Lecture : En France, parmi les ménages nés entre 1950 et 1967 âgés de 16 à 24 ans et ayant effectué au moins un achat de bien électronique ou électroménager durant les douze derniers mois, 29,4% des biens achetés étaient d'occasion. Au même âge, 24,7% des biens achetés par les ménages de la cohorte 1968 2001 étaient d'occasion.

Figure 83 : Part des achats d'occasion parmi les achats d'équipements électroniques ou électroménagers durant les douze derniers mois selon l'âge et la cohorte de naissance

Alors que dans les générations précédentes, la seconde main était presque exclusivement un moyen pour les jeunes ménages, dont les besoins d'équipement dépassent les ressources budgétaires, de s'équiper, cette tendance à la seconde main semble se maintenir au-delà de 30 ans pour les personnes nées après 1968 (Figure 83). L'enquête EPEM permet également d'illustrer l'articulation des phénomènes générationnel et de cycle de vie dans les logiques d'acquisition de deux biens, la télévision et le téléphone portable. Ainsi, le dernier téléviseur acheté est aussi le premier acquis pour 32% des individus les plus jeunes (moins de 34 ans) contre 2% des personnes de 65 à 75 ans, ces derniers étant en général déjà équipés de longue date de téléviseurs. À l'inverse, la tendance au primoéquipement est bien plus forte chez les personnes âgées concernant le téléphone portable (15% des 65-75 ans contre 8% des moins de 34 ans), bien récent se diffusant progressivement vers les générations les plus anciennes.

2.3. Donner et récupérer au prisme de l'âge, du genre et du revenu

Le don des objets usagés est une pratique assez rare, dont l'occurrence est très hétérogène selon les biens durables considérés. Ainsi, selon les données issues de l'EPEM 2016[206], seuls 6% des ménages ayant acquis un lave-linge pour remplacer le précédent ont donné celui-ci à un proche ou à une structure associative. À l'inverse, ce comportement de don d'objet usagé s'est produit dans 43% des cas de remplacement de téléphone portable. Pour un appareil volumineux, à contenu technologique modéré tel que le lave-linge, l'obsolescence et le remplacement sont avant tout associés à l'occurrence d'une panne (dans plus de 92% des cas de remplacement) tandis qu'il en va tout autrement pour le téléphone portable (le remplacement n'est lié à une panne que dans 59% des cas), pour lequel les effets de mode et les enjeux de progrès technologique induisent une forme d'obsolescence plus rapide. Lors du remplacement, la capacité de l'objet remplacé à « avoir une seconde vie » dépend donc fortement de son état à ce moment, et donc de la nature de l'obsolescence ayant conduit à une nouvelle acquisition. Cela affecte directement l'ampleur et la distribution sociale des comportements de dons d'objets, ceux-ci devant être perçus comme utiles au moment où ils sont donnés.

Outre leurs fréquences, les motifs et personnes mobilisées lors de ces dons dépendent des objets concernés. De tels dons s'inscrivent souvent dans des relations familiales (ou plus rarement amicales) comportant une dimension générationnelle et genrée. Ainsi, le lave-linge étant un bien symbolique de la mise en ménage (Kaufmann, 1992) dont l'utilisation est peu individualisée en son sein (Verger, 1983), les situations de séparation ou de divorce favorisent le remplacement du lave-linge alors que celui-ci fonctionne encore, ce dernier étant alors donné ou laissé à l'ex-conjoint. La télévision est remplacée alors qu'elle fonctionne encore chez un tiers des Français et fait l'objet d'un don 1 fois sur 8 (EPEM 2016). De tels dons se font alors souvent au sein de la famille, généralement des ainés vers les plus jeunes. Le téléviseur occupe alors des pièces secondaires ou plus individualisées (meubler la chambre d'un petit-fils ou d'une petite-fille afin qu'il puisse y jouer à des jeux vidéo, meubler l'appartement d'un enfant ou petit-enfant étudiant, sont des situations évoquées dans l'enquête EPEM 2016).

---

[206] Le questionnaire de l'EPEM 2016 comprend une question ouverte, dans laquelle les répondants évoquent avec leurs propres mots le destin du bien ayant fait l'objet d'un achat de remplacement (téléviseur, lave-linge, ordinateur ou téléphone portable). Certains des éléments évoqués ci-dessous s'appuient sur l'examen de ces réponses textuelles.

Cette dimension familiale et surtout générationnelle du don est présente, mais d'une autre manière, avec un bien tel que l'ordinateur. Si ces appareils sont remplacés pour motif de panne dans 79% des cas, la panne perçue ne rend pas nécessairement l'objet inutilisable pour tout le monde. Ainsi, le don des ordinateurs a souvent à voir avec la capacité supposée des personnes qui le reçoivent à en tirer tout de même partie, soit en le réparant, soit en y récupérant des pièces, ou encore en continuant à l'utiliser pour des tâches précises. Le don se fait alors en direction d'individus souvent plus jeunes, plus masculins, présentés dans les réponses à la question ouverte comme plus aptes à réparer ou du moins à « bidouiller ». Ainsi, le don du précédent ordinateur ou de la précédente tablette survient dans 22% des achats pour motifs de remplacements chez les plus de 70 ans, contre 12% chez les moins de 45 ans. Ce même sentiment d'incompétence à l'origine du don d'un ordinateur perçu comme « sans doute réparable par un proche compétent » peut également expliquer la faible occurrence du don de tels équipements informatiques chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (il ne survient que dans 11% des achats pour motif de remplacement).

La récupération gratuite de biens durables obéit à des mécanismes très similaires à ceux régissant l'achat d'occasion, mais les clivages évoqués en termes de niveau de vie du ménage, de genre et de position dans le cycle de vie sont encore plus marqués. Ainsi, la récupération est, encore plus que l'achat d'occasion, une pratique de nécessité, particulièrement liée à des moments spécifiques du cycle de vie (de la jeunesse à l'arrivée des enfants), et à des situations de précarité particulièrement fortes. Le genre se combine à ces phénomènes en colorant différemment l'adaptation à ces contraintes de vie selon le sexe et selon le type d'objet (vêtements ou appareils électroniques et électroménager). L'achat de vêtements d'occasion est une pratique hautement différenciée selon le niveau de vie du ménage auquel l'individu acheteur appartient. Ainsi, selon l'enquête SVEN du Panel ELIPSS (2017), les ménages au niveau de vie inférieur à 950 € par mois sont 36% à déclarer y recourir, et 19% à déclarer le faire souvent ou toujours, tandis que ces ratios sont de 14% et 4% pour les ménages les plus aisés (plus de 3200 € par mois). En comparaison, la récupération de vêtements concerne une plus large part des ménages les plus pauvres (48% d'entre eux), mais une plus faible part des ménages les plus aisés (13% d'entre eux). La récupération, aujourd'hui réinterprétée comme pratique écologique d'allongement de la vie des objets, demeure avant tout une pratique de nécessité, témoignant de logiques d'entraide et d'échange non pas entre catégories populaires (celle-ci ne donnant pas forcément plus leurs anciens objets que les plus aisés), mais qui leur sont prioritairement destinées. Ce même constat se retrouve concernant les appareils

électroménagers : l'obtention du dernier réfrigérateur ou congélateur par récupération a concerné 23% des ménages les plus pauvres, contre seulement 4% des ménages les plus aisés. Cependant, cette forme particulière d'adaptation à la nécessité reste médiatisée par les socialisations et goûts des individus. Ainsi, le lien entre récupération gratuite de vêtements et niveau de vie est particulièrement intense chez les femmes, les plus pauvres d'entre elles déclarant la pratiquer « toujours ou souvent » dans 23% des cas contre 8% chez les hommes au niveau de vie le plus faible. À l'inverse, au sein des ménages les plus aisés, la différence entre homme et femme est très faible, voire légèrement au profit des hommes (la récupération régulière de vêtements concerne 3% d'entre eux contre 1% des femmes). À l'inverse, la possession d'un réfrigérateur récupéré concerne 20% des femmes contre 28% des hommes au niveau de vie inférieur à 950 € mensuels. La relation avec le revenu est ici particulièrement intense chez les hommes, qui, lorsqu'ils sont très aisés possèdent légèrement moins fréquemment que les femmes un réfrigérateur récupéré (2% contre 6%). Les pratiques de récupération de biens durables semblent donc refléter à la fois une adaptation à la nécessité budgétaire, mais aussi une attention particulièrement forte portée à la consommation de certains objets, notamment liée au genre, qui vient amplifier ce lien avec le niveau de vie.

Nous avons observé la manière dont le sexe et l'âge des membres du ménage affectent les comportements relatifs aux biens durables, ainsi que le lien observé avec le revenu dans la partie précédente. L'intensité des pratiques de renouvellement varie selon les biens et selon la composition sexuée du ménage. D'autre part, les plus jeunes ont des pratiques de renouvellement et d'achat plus intenses, mais ont également plus facilement recours à l'achat d'occasion. La position dans le parcours de vie des individus et de leurs ménages détermine ainsi grandement la position occupée par les objets qu'ils acquièrent ou possèdent dans leur propre cycle de vie. En réinscrivant enfin les pratiques de dons et de récupération dans les logiques familiales et genrées spécifiques à chaque objet, nous avons montré comment l'emprise de la contrainte budgétaire sur la propension à récupérer des objets est médiatisée par les préférences genrées exprimées à l'égard de ces objets, les écarts entre riches et pauvres se cristallisant sur les objets les plus désirables.

3. Ne pas se vivre comme riche : le rapport ambivalent à la frontière socio-économique chez les ménages aisés tolérants à l'usure

Les individus aisés qui déclarent faire durer leurs objets ne tracent pas de frontière socio-économique claire entre eux et les membres des classes moins aisées. Les pratiques de longévité accompagnent un vécu ambivalent de l'aisance et de la contrainte matérielle, dans lequel les individus pourtant objectivement aisés se vivent subjectivement moins comme « riches ». Ce vécu ambivalent de leur statut socio-économique a également, chez de nombreux enquêtés, partie liée avec le sentiment qu'ils ont d'une transmission familiale de valeurs et d'habitudes liées aux contextes de contrainte matérielle connus par leurs ascendants ou durant leur enfance.

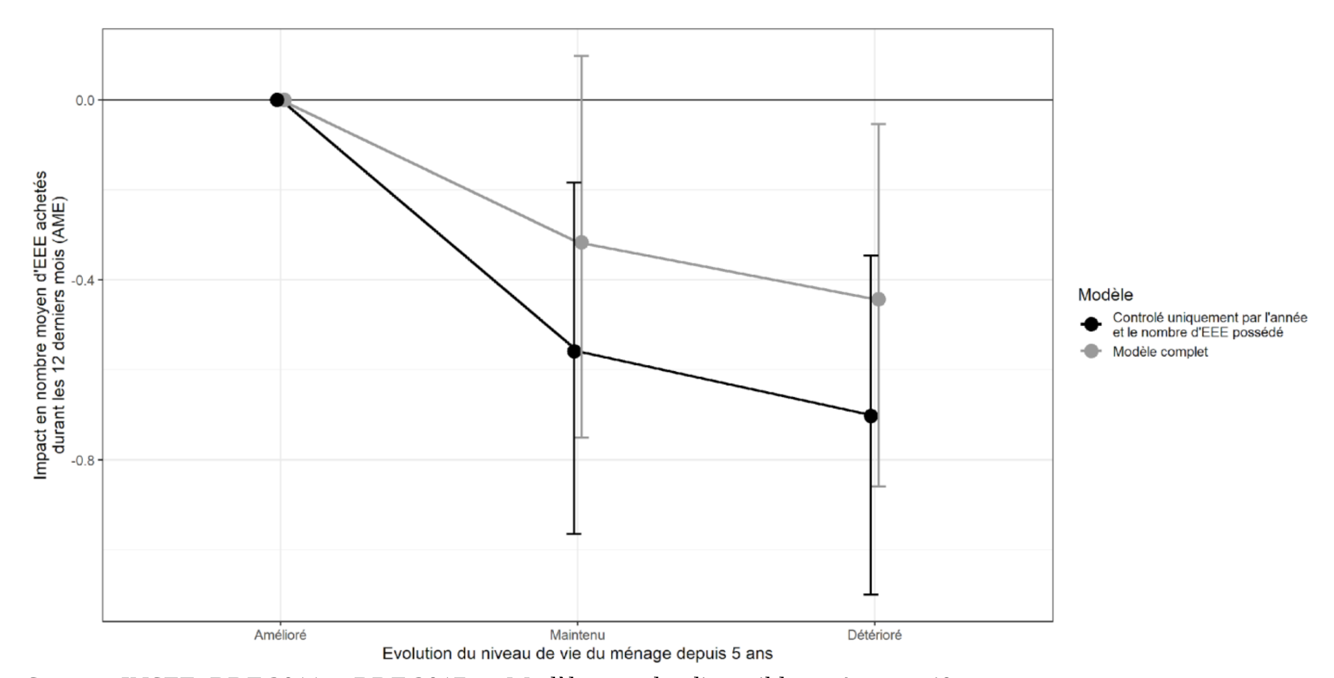
3.1. « On fait attention quand même » : richesse objective et sentiment de contrainte budgétaire

Nous mettons ce phénomène en évidence à partir des données des enquêtes Budget de Famille, réunissant 2265 ménages ayant un niveau de vie mensuel supérieur à 3000 €. Nous disposons pour ces ménages du nombre de biens électriques et électroniques possédés, ainsi que du nombre de biens achetés durant la dernière année, parmi une liste de dix-neuf types de biens. L'enquête fournit aussi un ensemble de variables mesurant les perceptions subjectives relatives à l'aisance financière au travers de quatre variables : l'évolution estimée du niveau de vie depuis cinq ans, depuis un an, et durant les cinq années à venir, ainsi que la perception de son niveau de vie. Nous réalisons deux séries de quatre modèles de régression sur les ménages du dernier décile de niveau de vie, afin d'évaluer la relation entre chacune des quatre variables de perception subjective du niveau de vie et le nombre de biens durables achetés, à nombre d'équipements possédés égal. En contrôlant par le nombre d'équipements possédés, nous mesurons la propension à disposer d'équipements de moins d'un an en éliminant les achats liés à l'accroissement du nombre d'équipements possédés[207]. L'année est également prise en compte comme variable de contrôle. Dans la deuxième série de modèles, nous contrôlons également par le nombre de personnes, la part de femmes, le plus haut diplôme parmi les membres du ménage, le percentile de niveau de vie, l'âge moyen des conjoints, l'année d'emménagement, la taille du logement, ainsi que la taille de la commune d'habitation. La Figure 84, la Figure 85 et la Figure 86 permettent de documenter le lien entre le niveau de vie

---

[207] L'utilisation d'une variable de proportion des équipements achetés durant la dernière année (en divisant les achats par le nombre possédé) laisse inchangés ces résultats.

perçu ou ses variations, et la propension à disposer d'équipements récents, toutes choses égales par ailleurs. Comme on l'observe (Figure 84), le sentiment d'une dégradation du revenu durant les cinq dernières années est corrélé à un plus faible nombre d'achats de biens d'équipement (près d'un équipement de moins acheté), à nombre de biens d'équipement possédé égal[208]. Les ménages qui perçoivent un déclin de leur niveau de vie, alors même qu'ils sont parmi les 10% les plus aisés, ont tendance à posséder moins d'équipements récents et à faire durer les équipements plus anciens. Cette situation est assez fréquente, avec près de 32% des ménages aisés déclarant avoir connu une telle dégradation (contre 45% en moyenne — voir Annexe 39).

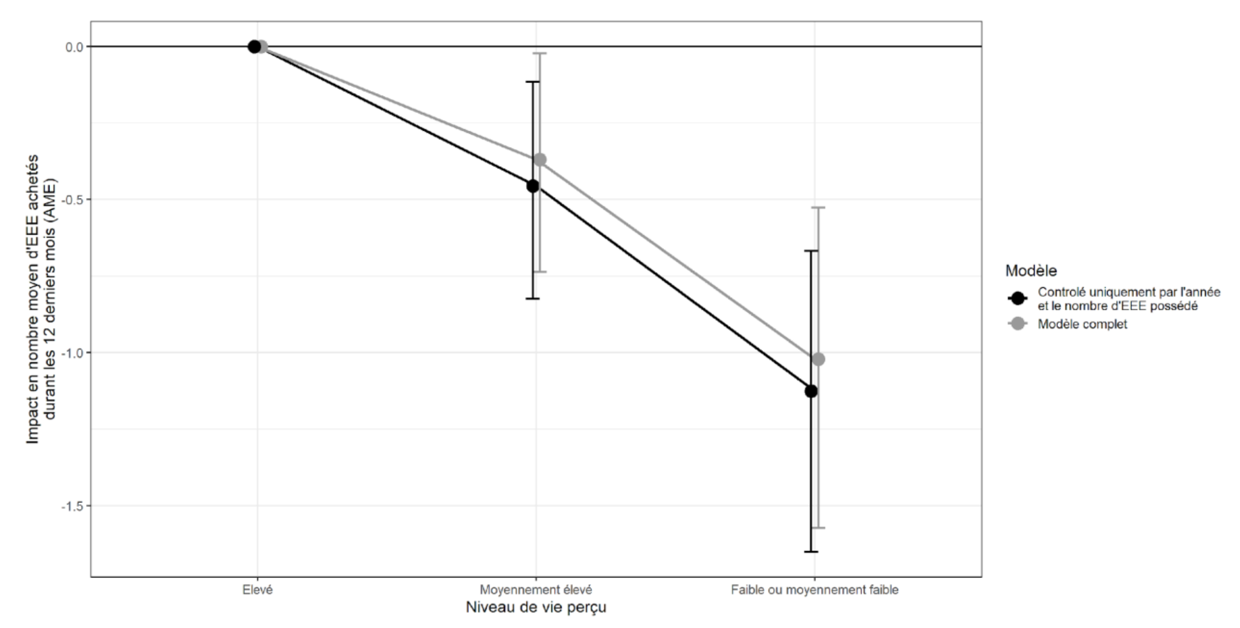


Source : INSEE, BDF 2011 et BDF 2017 — Modèle complet disponible en Annexe 40
Champ : Ménages de France métropolitaine dont le niveau de vie mensuel est supérieur ou égal à 3000 € de 2017.
Lecture : En moyenne entre 2011 et 2017 en France, le fait d'avoir ressenti une baisse de son niveau de vie depuis cinq ans plutôt qu'une hausse est associé, à nombre d'équipements possédés égal et autres caractéristiques sociodémographiques égales, à une baisse de 0,4 du nombre d'EEE achetés durant les douze derniers mois.

Figure 84 : Lien entre l'évolution du niveau de vie du ménage depuis cinq ans et la nouveauté des EEE — Effets marginaux extraits d'un modèle de régression de Poisson

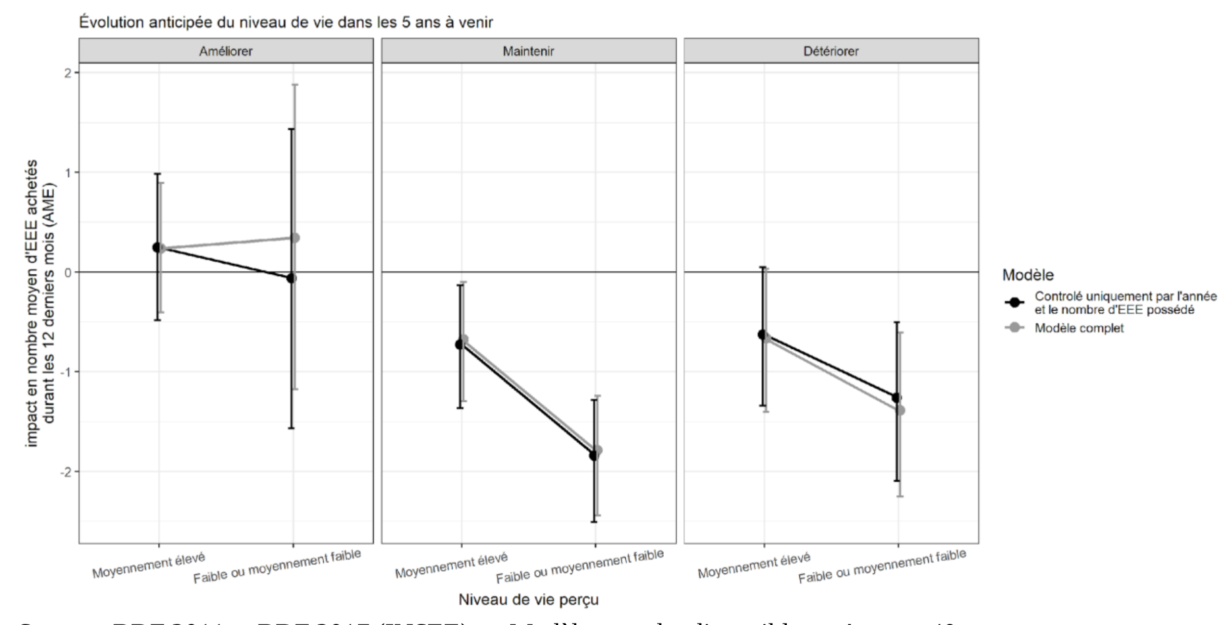
De même (Figure 85), percevoir son niveau de vie comme moyen ou faible est significativement associé au fait de moins renouveler les biens durables. 63% des ménages aisés déclarent ainsi avoir un niveau de vie moyennement élevé et 6% un niveau de vie faible à moyennement faible (contre respectivement 46% et 47% en moyenne — voir Annexe 39).

[208] Ce résultat s'observe également lorsque l'évolution du niveau de vie est évaluée pour la dernière année seulement (Annexe 38).



Source : BDF 2011 et BDF 2017 (INSEE) — Modèle complet disponible en Annexe 40
Champ : Ménages de France métropolitaine dont le niveau de vie mensuel est supérieur ou égal à 3000 € de 2017.
Lecture : En moyenne entre 2011 et 2017 en France, le fait de percevoir son niveau de vie comme faible à moyen plutôt qu'élevé est associé, à nombre d'équipements possédés égal et autres caractéristiques sociodémographiques égales, à une baisse de 1 du nombre d'EEE achetés durant les douze derniers mois.

Figure 85 : Lien entre l'opinion du ménage quant à son niveau de vie et la nouveauté des équipements électriques et électroniques (EEE) — Effets marginaux extraits d'un modèle de régression de Poisson



Source : BDF 2011 et BDF 2017 (INSEE) — Modèle complet disponible en Annexe 40
Champ : Ménages de France métropolitaine dont le niveau de vie mensuel est supérieur ou égal à 3000 € de 2017.
Lecture : En moyenne entre 2011 et 2017 en France, chez les personnes anticipant une détérioration de leur niveau de vie dans les cinq ans à venir, le fait de percevoir son niveau de vie comme faible à moyen plutôt qu'élevé est associé, à nombre d'équipements possédés égal et autres caractéristiques sociodémographiques égales, à une baisse de 1,5 du nombre d'EEE achetés durant les douze derniers mois.

Figure 86 : Lien entre l'opinion du ménage quant à son niveau de vie, anticipation de l'évolution de celui-ci et nouveauté des EEE — Effets marginaux extraits d'un modèle de régression de Poisson

Lorsque l'on ajoute au modèle un effet d'interaction entre niveau de vie perçu et anticipation d'évolution du revenu sur les cinq années à venir (Figure 86), nous voyons que ce lien ne s'observe que lorsque les ménages n'anticipent pas d'amélioration du niveau de vie. Les pratiques de longévité vont de pair avec le fait de se percevoir comme ayant un niveau de vie moyennement élevé à faible et de penser que celui-ci va se maintenir ou se détériorer. Le fait de se vivre comme « juste » ou de sentir qu'il faudra « faire plus attention » dans les années à venir est hétérogène et intimement lié au rapport aux objets et au confort matériel. Il pourrait également refléter, même chez ces ménages aisés, une forme d'insécurité sociale (Duvoux & Papuchon, 2018), liée aux évolutions passées et anticipées du niveau de vie.

Un tel décalage entre niveau de vie objectif et subjectif s'observe dans les entretiens. Sylvie et Patrice ont un revenu élevé. Patrice gagne environ 4000 € par mois, et Sylvie 2700 €, ce qui fait un total de 6700 €. Ils reçoivent souvent des amis à dîner et privilégient une nourriture « saine », achetée au marché et en magasin bio. Ils estiment à environ 1000 € par mois les dépenses liées aux repas. Ils ne se privent pas non plus d'aller au cinéma, au musée ou au restaurant, ni d'être abonnés à des plateformes de streaming. Malgré cela, Sylvie et Patrice se considèrent comme limités financièrement[209] :

> « On se débrouille, mais c'est vrai que franchement il ne reste pas à la fin du mois. On n'a pas un salaire qui fait qu'on peut vivre… et on fait attention quand même. On n'est pas des gens qui… on n'achète pas pour acheter, quoi, on n'est pas dépensiers… Patrice ne change pas beaucoup de fringues… »
>
> **Sylvie, 58 ans, assistante commerciale dans une société d'agroalimentaire, vit en couple à Châtillon avec Patrice, 54 ans, chef de projet événementiel dans un centre de congrès, env. 4470 € net/mois par UC**

Le sentiment d'avoir vécu une baisse du niveau de vie accompagne également, malgré leur aisance budgétaire, le moindre renouvellement des biens durables. Aucun des ménages étudiés ne décrit une amélioration sensible du revenu ces dernières années, mais plutôt une

[209] Patrice et Sylvie se considèrent en particulier limités par des dépenses qu'ils jugent contraintes, telles que le crédit pour la maison, les prêts étudiants de leurs enfants et les impôts. Cependant, l'inclusion d'une variable mesurant la part des dépenses pré-engagées (crédit, loyers, charges, abonnements, assurances, impôts) dans le revenu total du ménage dans les modèles économétriques présentés dans la Figure 84, la Figure 85 et la Figure 86 ne modifie ni l'ampleur ni la significativité de l'effet des variables de mesure subjective du niveau de vie. Si de telles dépenses fournissent un support de justification au fait de se sentir contraint pour certains enquêtés, elles ne semblent pas, au niveau agrégé des ménages aisés étudiés, pouvoir s'y substituer.

stagnation voire une détérioration par un allègement du temps de travail rémunéré : départ à la retraite, chômage, année sabbatique, ou passage à temps partiel.

La propension à tolérer des objets anciens et usés accompagne, chez les ménages aisés, un sentiment de pauvreté ou d'appauvrissement relatifs. L'identification à un style de vie associé à celui des riches, impliquant de faire des dépenses fréquentes, coûteuses et potentiellement ostentatoires, opère moins chez ces individus qui n'associent pas clairement leur revenu élevé à un statut socio-économique supérieur.

3.2. Souvenirs d'enfance et transmission d'une identité de « non-riche »

La contrainte budgétaire ressentie fait écho au discours des enquêtés, lorsqu'est abordée la question de leur enfance et de leur socialisation. Ceux-ci ont souvent hérité d'une forme d'hostilité vis-à-vis de formes de distinction passant par une consommation riche et abondante. En s'identifiant à des racines modestes ou à une histoire familiale emplie du poids de la contrainte budgétaire, ils assument un décalage par rapport à leur revenu actuel. Ils mobilisent les pratiques de longévité comme des éléments de cette transmission, qui les maintiennent à distance de formes de démonstration pécuniaire par la consommation. Ils évoquent deux ensembles de pratiques : une sobriété dans la consommation (réfléchir avant d'acheter, ne pas avoir beaucoup d'objets) ; et un soin porté aux objets pour les préserver.

Souvent, les enquêtés lient cet héritage à une origine sociale populaire. Serge, 62 ans, cadre (directeur de rédaction) au revenu élevé (4000 € par mois par unité de consommation) se présente comme issu d'une famille modeste (père ouvrier d'imprimerie et mère agent de maîtrise) et non diplômée dans laquelle son père et son oncle, très bricoleurs, réparaient souvent l'électroménager. Le travail manuel de production et d'entretien des objets y était fortement valorisé. Il fallait faire « attention » à ces objets, car ils avaient une valeur monétaire dont ses parents avaient fortement conscience du fait de leur bas revenu.

Sans mentionner un milieu populaire, la plupart des enquêtés s'inscrivent dans un héritage, sur plusieurs générations, de valeurs d'économie liées aux situations de contrainte matérielle connues par leurs aïeuls. Le cas de Colette l'illustre bien. Cette retraitée vient d'un milieu aisé : son père était cadre à la fin de sa carrière, chef comptable, tandis que sa mère était employée dactylo. Toutefois, son père était pupille de la nation et sa mère issue d'un milieu « extrêmement modeste ». Même aujourd'hui, alors qu'elle dispose de ressources importantes, elle remplace rarement un objet en panne sans tenter de le réparer.

> « J'ai connu des grands-parents, et puis mon milieu aussi, qui ont fait toujours très attention parce qu'ils n'avaient pas beaucoup d'argent, et ça c'est à mon avis quand même un peu ancré dans ma tête ! [rire] Et c'est ce que je dis toujours à mes petits-enfants : "N'oubliez jamais d'où vous venez". »
>
> **Colette, 83 ans, enseignante-chercheuse à la retraite, vit seule à Paris 14e, env. 3300 € net/mois par UC (source de revenus : pension retraite)**

Colette s'identifie à son milieu d'origine, incarné par des grands-parents dont elle présente le revenu comme faible. Elle revendique une forme de vigilance à l'égard de l'argent et des objets possédés, qu'elle souhaite elle-même transmettre à ses petits-enfants. Ainsi, elle garde une distance vis-à-vis du confort apporté par son revenu et refuse de tracer une frontière symbolique entre elle et les personnes aux revenus modestes.

De tels récits sont également rapportés en lien avec les conditions de vie de l'époque durant laquelle les enquêtés — qui sont, rappelons-le, plus âgés que la moyenne des Français — ont grandi. D'après eux, le confort matériel est devenu la norme, par contraste avec la cherté des biens durables avant les années 1960. La présence de ces discours et pratiques mettant l'accent sur le souci d'économie peut être analysée comme la manifestation de l'*hysteresis* de l'*habitus* des personnes rencontrées, qui conservent des dispositions propres à des conditions économiques révolues (Bourdieu, 1980). Mireille, née en 1945, raconte que sa mère a vécu la guerre, reprisait ses vêtements et l'a éduquée à ne pas gaspiller. Elle explique aussi que le rapport à la consommation était différent à cette époque.

> « Nous, acheter un truc c'était exceptionnel. On essayait de trouver le moins cher, qui dure longtemps justement… Parce qu'on n'avait pas les moyens de racheter tout le temps. Mais la vie a complètement changé, hein. […] On n'était pas malheureux. On avait un rapport aux objets, je pense, qui n'était pas du tout le même que maintenant. Et moi j'ai un peu gardé ça… »
>
> **Mireille, 74 ans, chargée d'études à la retraite, vit seule à Saint-Germain-en-Laye, env. 5100 € net/mois par UC (source de revenus : pension retraite 3500 € + loyer 1600 €)**

Mireille comme Colette ont gardé un rapport de sobriété et de soin aux objets, que toutes deux associent à leur éducation. Pour Mireille, c'est avant tout le contexte historique de pénurie qui est en cause. Loin de rejeter le rapport spécifique des générations les plus anciennes à la sobriété, elle tend même à le valoriser. À travers ces extraits, on observe combien, malgré leur aisance budgétaire objective, les enquêtés refusent de s'identifier au pôle aisé de l'espace social. On pourrait penser que le diplôme élevé de nombre d'entre eux les amène à s'identifier plus volontiers au pôle culturel de l'espace social, et à accorder une importance moindre à

l'affirmation de leur statut socio-économique. Néanmoins, cette propension de certains des individus les plus riches à « dénier leur affiliation à la catégorie de “riches” » (Herlin-Giret, 2018) a également été observée dans des franges plus faiblement diplômées ou particulièrement fortunées (top 3%) de l'espace social (Bozouls, 2020 ; Herlin-Giret, 2018). Les discours des enquêtés font ainsi largement écho aux discours de privation tenus par de nombreux ménages aisés de New York et de la banlieue parisienne rencontrés par Rachel Sherman ou Loraine Bozouls, qui considèrent que les « vrais riches » sont ailleurs (Sherman, 2017b ; Bozouls, 2020). Les pratiques de longévité agissent ainsi à la fois comme révélateur et comme catalyseur d'une impossibilité, pour les ménages aisés qui les déclarent, de se positionner clairement le long de la frontière socio-économique.

4. Environnement, technique et patrimoine : des significations hautement distinctives

La frontière socio-économique n'est pas la seule frontière symbolique en jeu dans la consommation de biens durables. Comme les pratiques alimentaires (Kennedy, Baumann et Johnston, 2019), les biens durables constituent un domaine où s'entrecroisent différents répertoires distinctifs. Ces répertoires transmettent et reproduisent des jugements alternativement moraux, culturels ou esthétiques. Mobilisés dans les discours des personnes aisées interviewées[210] afin de justifier ou présenter leurs pratiques de longévité, ces répertoires permettent de comprendre les bénéfices symboliques que les pratiques de longévité leur procurent. Ils montrent en particulier que si les pratiques conformes à la norme d'écocitoyenneté procurent un profit symbolique, le répertoire distinctif moral et environnemental n'est pas le seul — ni même sans doute le principal — répertoire mobilisé.

4.1. Résistance et éthique : la valorisation des enjeux environnementaux et de l'anti-consumérisme

Le répertoire éthique et moral de délimitation de frontières symboliques est celui dont on pouvait présupposer l'existence avec le plus de certitude, d'abord parce que l'importance des injonctions et préceptes moraux dans la détermination des conduites économiques est bien

---

[210] Il n'est ici pas question d'affirmer que de tels répertoires distinctifs associés aux pratiques de longévité seraient spécifiques aux classes supérieures aisées. Les travaux sur l'arbitraire culturel (Bourdieu et Passeron, 2018) et sur les frontières symboliques (Jarness, 2017) ont montré comment les répertoires d'évaluation et de valorisation symboliques de pratiques distinctives sont manipulés par différents groupes sociaux. Mais ils ont aussi mis en avant l'aisance que les classes supérieures ont pour les formuler, les promouvoir et les mobiliser discursivement afin d'affirmer leur supériorité.

connue depuis les travaux de Max Weber (2013 [1905]). Plus récemment, Rachel Sherman (2017b) a montré comment les classes aisées new-yorkaises s'évertuent à rester, malgré leurs privilèges, de « bonnes personnes », moralement dignes. Avec Sherman, on peut interpréter les injonctions — décrites dans la partie précédente — à savoir se satisfaire de peu comme des manières de se distinguer non pas des pauvres, mais des « mauvais riches » qui n'auraient pas cette éthique de la modération et ce respect des personnes vivant plus difficilement qu'eux.

L'importance de ce répertoire moral ne surprend pas non plus lorsque l'on considère la manière dont ces pratiques de longévité se sont chargées d'une signification environnementale. D'abord évoquées par les controverses autour de l'obsolescence programmée qui agitent la scène médiatique depuis les années 2010 (Guien, 2019), les pratiques de longévité sont aujourd'hui progressivement mises en avant, par les acteurs gouvernementaux notamment, comme une des manières de limiter l'impact négatif des modes de vie individuels sur l'environnement. Un tel phénomène se traduit chez la plupart des individus interrogés par une volonté croissante d'investir d'une dimension politique et éthique sa consommation — faisant écho à la figure du « consommateur-citoyen » (Clarke *et al.*, 2007) — voire de manifester une forme de contestation à travers les pratiques de longévité. Les enquêtés mettent ainsi en avant les impacts écologiques de la production et de la destruction des objets, que les pratiques de longévité limitent.

Or, la manière dont la question environnementale fournit, en particulier en ce qui concerne les plus riches, un support de traçage d'une frontière morale entre « élites éthiques » et « riches égoïstes » est connue (Kennedy et Horne, 2020). On retrouve ce registre distinctif dans le discours de Béatrice. Chez cette directrice générale des services d'une commune, diplômée d'un Master en environnement, semble transparaître un « éco-*habitus* » (Carfagna *et al.*, 2014). Cette notion a été conceptualisée par la littérature nord-américaine récente, héritière de la tradition bourdieusienne, pour désigner un ensemble de goûts et de dispositions fréquent chez les individus urbains à fort capital culturel, qui se caractérise par une sensibilité écologique et une tendance à la consommation engagée.

> « Quand on va arriver à la partie deux sur la qualification de ma personne par rapport à votre analyse, je pense que je ne suis pas un super méga exemple non plus. Pourquoi ? Parce que j'ai une certaine conscience environnementale, donc je ne suis pas forcément madame tout le monde ; que j'ai un bagage universitaire, donc là aussi je m'éloigne des catégories un peu plus classiques, et en plus j'ai une formation en environnement. Et du coup, c'est assez drôle parce

que dans mon entourage j'ai plutôt des gens conscientisés ou qui ont fait les mêmes études que moi, et l'autre jour ils m'ont dit : "Ah non, mais toi, t'es trop décroissante". »

Béatrice, 40 ans, directrice générale des services d'une commune rurale, vit seule à Forcalquier, env. 3000 € net/mois par UC (source de revenus : salaire)

Béatrice rend ici explicite le sentiment d'appartenir à une « élite éthique », l'environnement étant un élément qui la distingue à la fois du reste de la population et de son entourage. Les pratiques de longévité, rendues visibles comme des pratiques de « décroissance », deviennent ainsi des supports par lesquels la frontière morale se manifeste.

Les jugements éthiques déployés dans les discours dépassent parfois la question environnementale pour mettre en lumière un rejet plus global du consumérisme. Le discours de Claudie illustre cette logique. Au moment où intervient l'extrait, cette professeure en lycée parle des émissions télévisées de décoration, qui incitent les téléspectateurs à renouveler leur équipement.

« Toutes ces émissions, moi je regarde par curiosité… Qu'on jette ce qu'on a, qu'on renouvelle, et que des choses qu'on a aimées, qu'on a désirées, tout d'un coup on les regarde comme des choses qui sont ringardes et qu'on n'aime plus… c'est insupportable ! Et c'est de plus en plus rapide ! Moi ça m'amuse quand je regarde ces émissions. Le carrelage qui était à la mode, ah ben l'année suivante, il faut le changer. C'est fou ! […] Comme on est esclaves du goût dominant. Ou enfin, qu'on nous impose, tout ça pour qu'il y ait de la vente et du commerce, hein. »

Claudie, 60 ans, professeure d'arts plastiques et histoire de l'art en lycée, vit seule à Paris 5e, env. 3500 € net/mois par UC (source de revenus : salaire)

Les présentateurs des émissions de décoration diffusent ce que Claudie considère comme des « injonctions » à la mode, qu'elle refuse. Cette politisation de la consommation laisse transparaître des jugements moraux par lesquels elle déprécie les autres, ceux qui dans son entourage suivent cette mode. Le répertoire moral se conjugue, chez cette professeure d'arts plastiques, avec des jugements esthétiques : les pratiques de longévité manifestent aussi ici un rejet de la consommation des masses dépourvue de bon goût.

4.2. L'affirmation d'une culture technique

Les enquêtés mobilisent un second répertoire distinctif. Celui-ci consiste en un rapport expert et technique aux objets. Il est surtout présent dans le discours des hommes enquêtés, à propos de pratiques de réparation et d'entretien d'EEE. Les actes de bricolage et de réparation

demeurent associés à la masculinité dans les représentations. En témoigne la répartition de l'espace au sein du foyer, le garage et l'atelier étant souvent des pièces exclusivement fréquentées par les hommes (Gelber, 1997). Pour les enquêtés mobilisant le répertoire technique, être capable de démonter et remonter est une question de savoir et de compétences, rattachée à ce que l'un d'entre eux appelle une « culture technique », dont ils revendiquent la maîtrise. Ce savoir peut faire l'objet d'un désir de transmission. Brieuc, enseignant-chercheur en physique et fondateur d'un Repair Café, met en avant ce désir lorsqu'il parle d'apprentissage, de pédagogie, qu'il déploie en Repair Café, mais aussi ailleurs, notamment sur internet en alimentant des pages *Wikipedia*.

Chez ces individus, souvent ingénieurs, la technique est — tout comme dans le contexte d'usine étudié par Vallas (2001) — un moyen de tracer une frontière symbolique. Cette frontière sépare d'un côté ceux qui savent faire, connaissent le fonctionnement des objets et ainsi « ne se laissent pas faire » par eux, et de l'autre ceux qui ne disposent pas de cette compétence. Pour Bernard, 60 ans, ancien ingénieur désormais au chômage, il est important d'être « indépendant » vis-à-vis des fabricants, et seule la connaissance des objets permet cela. Il décrit la manière dont il cherche à mettre au jour les intentions qui ont guidé l'élaboration de tel ou tel produit, distinguant les objets « bien pensés », supérieurs techniquement et ergonomiquement, des objets « mal pensés ». La « culture technique », dont les Allemands seraient les principaux tenants, s'opposerait ainsi à une culture poussant à la « consommation de bas niveau, donc acheter Chinois », qui serait typique de la « culture française » de laquelle il se dissocie. L'association que Bernard, dans l'extrait qui suit, fait entre autonomie, culture, intelligence et maîtrise des objets donne les contours de cette frontière technique.

> J'ai un esprit cartésien. Je suis très autonome. Je ne fais pas réparer, je répare moi. Donc c'est une différence. Et surtout je ne casse pas ; donc c'est encore mieux. […] Les gens ont une utilisation qui favorise le gaspillage, alors qu'ils pourraient faire autrement.
>
> Enquêtrice : C'est quoi les astuces très pratiques ?
>
> Sur la voiture de ma femme, c'est une Scenic allemande. Quand on coupe le contact, les phares restent allumés. Sauf si on ouvre la porte. Ma femme est juriste, pas ingénieure ; donc ça fait trois fois qu'elle change de batterie. Donc voyez, ce n'est plus de l'obsolescence programmée, on favorise ça. C'est vente forcée, vente cachée, enfin il y a tout un pan comme ça qui n'est pas visible. Ce que je fais moi, c'est que je coupe le contact et j'ouvre la porte tout de suite, et les phares s'éteignent. […] Après je ne veux pas me mettre en avant, mais il se trouve que je connais

beaucoup d’ingénieurs et ils font tous attention à ça. On a tous le petit truc… Mais c’est normal, on est formés à avoir…

Bernard, 60 ans, ancien ingénieur système au chômage, vit en couple avec sa femme à Munich, âge inconnu, juriste, env. 10 000 € net/mois par UC (source de revenus : salaire de sa femme)

Par sa maîtrise des objets, Bernard se distingue des « gens » ordinaires tout en s’associant lui-même aux ingénieurs qu’il revendique de compter parmi ses relations (préservant une appartenance à ce groupe mise à mal par la situation de chômage dans laquelle il se trouve). La frontière technique recouvre, pour Bernard, une frontière professionnelle et scolaire : son appartenance à un métier, avec l’apprentissage que cela a impliqué, rend son rapport aux objets supérieur à ses yeux. Elle recouvre également une frontière de genre : en racontant une anecdote centrée sur l’automobile, objet longtemps réservé aux hommes (Demoli & Lannoy, 2019), et en s’opposant dans ce récit à sa femme qui ne sait pas utiliser correctement l’objet dont elle est propriétaire, il réactive des stéréotypes de genre faisant de la maîtrise technique un trait masculin.

Cette mise en valeur des compétences techniques va souvent de pair avec le récit d’un parcours précoce d’apprentissage de la réparation, soit auprès de membres de la famille (souvent des pères ou des oncles), soit le plus fréquemment seul, en autodidacte. Les enquêtés avancent qu’ils ont commencé à démonter leurs propres jouets alors qu’ils étaient encore de jeunes enfants, naturalisant une curiosité technique qu’ils présentent comme innée. L’image d’eux-mêmes ainsi donnée apparaît d’autant plus cohérente et distinctive : les « vrais » sont ceux qui sont nés avec la fibre bricoleuse.

4.3. Le goût de l’ancien et la patrimonialisation des objets

Un troisième type de répertoire consiste en une valorisation des objets esthétiques, anciens et atypiques, dont il s’agit d’apprécier, en plus de leur originalité, l’inscription dans un héritage à préserver. Les pratiques de longévité s’inscrivent alors dans une logique de reproduction du groupe au travers de la transmission d’objets manifestant son capital économique, mais aussi culturel (Jourdain & Naulin, 2011). Cette logique de patrimonialisation est au cœur d’une économie de l’enrichissement profitant aux plus riches, au sein de laquelle les marchandises qui ont déjà circulé font l’objet d’une (re)valorisation *via* des narrations (Boltanski & Esquerre, 2017).

Les pratiques de longévité s'accompagnent, dans ce répertoire, d'un goût pour la petite boutique, l'objet artisanal et les matériaux « nobles ». Par contraste, les grandes enseignes, le plastique, le formica et les produits chinois font souvent figure de repoussoirs. Pour Pauline, anesthésiste de 47 ans, l'objectif de distinguer son style d'ameublement de celui du reste de la population devance même les motivations écologiques qu'elle valorise par ailleurs :

> « Dans l'ancien appartement […] on avait quand même pas mal de mobilier Ikea comme beaucoup. Alors après, pas tant que ça, parce qu'en fait, on n'avait pas envie de rentrer… pour des histoires de goût. À Paris, tout le monde a le même intérieur. Donc on voulait avoir un intérieur un peu différent. Au départ c'était ça, la motivation, et après s'est rajoutée la motivation écologique. »
>
> **Pauline, 47 ans, anesthésiste, vit en couple avec deux enfants à Paris 5e, env. 5040 € net/mois par UC (source de revenus : salaires 9700 € + loyer 1895 €)**

Pour ces individus, les pratiques de longévité permettent de tracer une frontière esthétique. Citons à nouveau Sylvie et Patrice qui brandissent l'ancienneté des objets comme un étendard. Au fil de l'entretien, ils présentent leurs meubles de « récup' » et le travail de restauration qu'ils ont dû accomplir pour les mettre au goût du jour. Par ce détournement d'objets, Sylvie et Patrice se rapprochent du style de vie des individus urbains à fort capital culturel qui participent à la gentrification de certains quartiers (Chalvon-Demersay, 1998 ; Collet, 2012). Dès les années 1990, Sabine Chalvon-Demersay relevait que les nouveaux habitants du 14e arrondissement parisien détournaient des « objets hétéroclites » pour leur logement, dans une recherche d'originalité : elle donne l'exemple de cagettes récupérées sur les marchés, peintes et transformées en rangements. Anaïs Collet parle d'« esthétique de l'hybridation » pour décrire le mélange d'objets « entre le populaire et le distingué » qu'elle observe dans les lofts des gentrifieurs de Montreuil (Collet, 2012, p. 31-32).

Une partie de l'ameublement de Sylvie et Patrice provient aussi de leurs familles. Le critère esthétique est renforcé par un critère affectif : un beau meuble est, pour eux, un meuble qui a une mémoire.

> « Sylvie : Il y a ce fauteuil qui vient de chez ma mère ; là-haut on a surtout des buffets, des vieilles armoires… voilà. On mélange un petit peu, on aime bien mélanger un peu l'ancien et le plus récent.
>
> Patrice : Donc ce sont des objets pleins d'histoire, pleins de souvenirs… que t'as vus, toi, chez tes grands-parents, qui ont vécu, qui ont une trace. Une trace émotionnelle. »

Sylvie, 58 ans, assistante commerciale dans une société d'agroalimentaire, vit en couple à Châtillon avec Patrice, 54 ans, chef de projet événementiel dans un centre de congrès, env. 4470 € net/mois par UC

Sylvie et Patrice évoquent des significations accordées aux meubles habituellement typiques d'un autre milieu social que celui des gentrifieurs : la grande bourgeoisie. Les meubles y sont parfois moins valorisés pour leur fonction que pour leurs qualités historiques et leur capacité à faire perdurer l'identité familiale (Le Wita, 1988 ; Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). Valorisées par de nombreux enquêtés, les manières d'acquérir le mobilier par des héritages familiaux et des achats chez des antiquaires ou dans des boutiques spécialisées sont également typiques des ménages de la classe dominante (Bourdieu, 1979). Néanmoins, dans les univers grands bourgeois, les meubles sont généralement acquis auprès d'autres membres de la haute bourgeoisie, se maintenant au sein de la même classe sociale (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). À l'inverse, dans les ménages étudiés, les meubles valorisés ont plutôt une origine rurale ou populaire. Ghyslaine, ingénieure cartographe, le décrit en évoquant ses parents. Elle a grandi à Lyon, auprès d'un père responsable technique en bâtiment et d'une mère enseignante. Dans les années 1970, ses parents louaient une pièce dans une ferme à la campagne pour y venir en vacances. Elle décrit l'interaction qui s'est déroulée entre eux et le propriétaire, Benoît, autour d'une armoire :

> « Un jour mes parents arrivent, on était dans la cour, et le gars commençait à brûler une corniche d'une armoire. Il était en train de brûler l'armoire, c'était là où il mettait la vaisselle, et il la virait et il s'était commandé un ensemble de cuisine en formica ! Pour eux c'était le summum de la modernité ! Et là ils ont dit : "Oulala, Benoît, mais qu'est-ce que tu fais ?!". "Oh, mais c'est un vieux machin, on s'en débarrasse !". "Arrête-toi" et tout. Donc sa corniche c'était mort, et les parents ont dit : "Mais t'es sûr de ton coup ?", et en fait c'était une armoire de style Louis XVI ! Mais après ils n'ont jamais regretté de l'avoir donnée à mes parents, au contraire ils étaient contents. »
>
> **Ghyslaine, 57 ans, ingénieure cartographe, vit seule à Paris 14e, env. 4100 € net/mois par UC (source de revenus : salaire)**

La famille de Ghislaine accordait de la valeur au mobilier ancien que l'on pouvait trouver dans les campagnes. La figure-repoussoir est celle du « formica » considéré comme le « summum de la modernité » par les voisins « ruraux » desquels elle se distingue ainsi que ses parents, qui savent reconnaître et respecter un objet de valeur doté d'une certaine noblesse (« armoire de style Louis XVI »). Son cas évoque celui de la bourgeoisie du XIXe siècle étudiée

par Manuel Charpy (2007), qui valorisait des objets porteurs de « pittoresque » qui puissent les « faire rêver », et manifestait une volonté « d'échapper au commerce et à la tyrannie de la nouveauté, à la modernité ». On reconnaît, dans les comportements de la bourgeoisie d'alors comme ceux des ménages interviewés, un attrait pour une forme d'authenticité qui se distinguerait du goût des masses pour la nouveauté. Les pratiques de longévité et les discours dont elles sont le support permettent de tracer une frontière esthétique : celle du bon goût, de l'originalité, de l'authenticité et de l'appréciation du patrimoine.

Si le rejet des meubles standardisés au profit du meuble atypique est présent dans la plupart des entretiens, la manière de valoriser le patrimoine familial varie. Hommes et femmes n'accordent pas la même importance à la dimension mémorielle des objets, les premières évoquant une volonté de conserver les objets hérités tandis que les seconds présentent un rapport plus utilitaire aux objets, rejetant une forme de sentimentalisme. Cet écart renvoie à la différence de rôles genrés dans la famille : aux hommes le rôle de « bâtisseurs », la responsabilité de fonder un patrimoine et de l'accumuler ; aux femmes, le rôle de « gardiennes », celui de l'entretien et de la conservation des objets présents (Billaud *et al.*, 2015). Cette tâche proprement féminine s'inscrit dans une division sexuée du travail de reproduction sociale, dans lesquelles les femmes de classes supérieures sont en charge de convertir le capital économique en capital culturel (Albenga, 2015) et d'assurer l'entretien de ce dernier « dans sa forme traditionnelle » et désintéressée (Bourdieu, 1979, p. 361). Si les femmes ont, de manière générale, une propension plus importante à faire durer les objets, celle-ci s'accompagne, dans les ménages rencontrés, de la prise en charge d'un travail émotionnel et esthétique, en particulier pour les meubles et autres objets à faible contenu technologique.

Ces répertoires moraux, techniques et esthétiques ne sont pas nouveaux. Le répertoire éthique, valorisant la moralisation de la consommation, a été identifié au moins dès le XXe siècle, avec l'avènement des associations de consommateurs (Chessel, 2012), et prend récemment une dimension écologique importante (Dubuisson-Quellier, 2018). Concernant le répertoire technique, la valorisation de la figure du bricoleur, associée à la figure du père et chef de famille, était déjà présente dans les années 1900 (Gelber, 1997). Le répertoire esthétique faisait déjà partie des discours bourgeois au XIXe siècle (Charpy, 2010), et se retrouve chez les *gentrifieurs* de certains quartiers franciliens, dès les années 1990 (Chalvon-Demersay, 1998). Ces répertoires sont aussi associés à des biens différents. Si les individus mobilisent le répertoire éthique pour tout type d'objets, promouvant une résistance à la consommation de biens en général, ils mobilisent davantage le répertoire technique pour des objets à forte

technologie, mécanique (voiture) ou électronique (EEE). Enfin, ils s'inscrivent davantage dans le répertoire patrimonial au sujet des meubles et autres objets à fort potentiel mémoriel et esthétique.

Les frontières symboliques ainsi tracées ne recouvrent pas complètement des frontières de classes sociales. Certes, le rejet de matériaux tels que le formica, de commerces bon marché tels que les magasins Ikea ou de lieux de fabrication de produits à bas coût comme la Chine témoigne de l'effort fourni par nombre de ces ménages pour se distinguer des ménages des classes populaires et de leurs pratiques de consommation supposées. Mais les frontières symboliques qui se dessinent dans les discours de ces individus parcourent également la classe dominante. Celles-ci sont en partie des frontières de genre, comme nous l'avons vu au sujet des répertoires technique et esthétique. Mais plus généralement, les ménages aisés qui se considèrent comme dotés d'une certaine « force morale » et d'un goût de l'« authentique » se distinguent de ceux qui, d'après eux, se soumettent à la consommation de masse. Les ménages aisés rencontrés se perçoivent comme membres d'une petite élite de consommateurs-citoyens, de connaisseurs, ou d'héritiers d'un patrimoine qui n'est pas réellement monétisable.

Conclusion

À travers l'étude des pratiques de longévité, nous avons exploré trois répertoires de distinction alternatifs à la consommation ostentatoire mais mobilisés par les classes supérieures aisées : la morale, qui s'incarne progressivement dans une mise en valeur d'une consommation éthique ; la technique, qui s'appuie sur la mise en évidence de savoir-faire et compétences masculines ; et l'esthétique patrimoniale, qui valorise l'objet ancien, unique et transmissible. Le croisement des méthodes et matériaux permet de mieux comprendre dans quelles configurations apparaît un tel recul du registre de la consommation ostentatoire au profit de l'affirmation d'un statut d'élite anti-consumériste. En effet, à l'échelle de la population française, la tolérance à l'usure demeure un phénomène social fortement associé à des situations de pauvreté, tandis que les ménages les plus aisés tendent toujours à accumuler et renouveler leurs biens durables, consommant des objets neufs et récents. Si les ménages enquêtés mettent en avant des répertoires distinctifs alternatifs à l'ostentation matérielle, la composante consumériste du style de vie de la plupart des ménages aisés ne permet pas de généraliser au cas français la thèse d'Elizabeth Currid-Halkett sur la transformation de la classe supérieure en « classe aspirationnelle » (Currid-Halkett, 2017), peu soucieuse de manifester son statut par la consommation matérielle. Les ménages aisés qui manifestent ce rejet de formes de

consommation matérielle intensive au profit d'autres formes de distinction peinent à clairement se situer — et à assumer cette position — dans le pôle aisé de l'espace social. Le sentiment d'hériter d'une identité de « pauvre » et le ressenti de leurs conditions matérielles et de leurs évolutions récentes les amènent à ne pas revendiquer un statut socio-économique aussi élevé que leurs revenus le laisseraient penser. L'étude de ces ménages permet alors de souligner la place centrale de la consommation ordinaire dans la construction, l'affirmation et parfois les paradoxes du statut social.

Conclusion

En analysant de manière dynamique l'appropriation différenciée que les ménages font des pratiques de consommation ordinaire (liées aux déplacements, à l'alimentation, à l'équipement, l'habillement et aux consommations d'énergie), cette thèse s'est efforcée de contribuer à la compréhension des inégalités dans les rapports qu'ont les individus à l'écologie. En introduction, nous proposions plusieurs questions, auxquelles nous avons répondu tout au long de cette thèse :

(1) Les pratiques de consommation ciblées pour leurs vertus ou leur nocivité environnementale font-elles l'objet d'appropriations différenciées de la part des individus selon leur milieu social ?
(2) Les différences dans les manières de consommer, de polluer et de se conformer aux injonctions au verdissement des modes de vie reproduisent-elles ou renouvellent-elles des mécanismes de stratification et de différenciation sociale antérieurs ?
(3) Les conditions matérielles vécues par les individus sous le sceau de la ressource ou de la contrainte supplantent-elles les dispositions acquises dès l'enfance dans la compréhension de tels clivages ?

Dans cette conclusion générale, nous souhaitons revenir sur les réponses que nous avons apportées à ces questions. Ce travail contribue de trois manières à la sociologie de l'environnement, de la consommation et des inégalités sociales : (1) de manière empirique, en documentant les inégalités dans la consommation ordinaire et dans l'appropriation des enjeux environnementaux ; (2) de manière théorique, en contribuant à l'analyse des styles de vie et des mécanismes qui en expliquent l'inégale distribution — conditions matérielles d'existence et dispositions acquises ; (3) de manière méthodologique, en renouvelant l'exploitation des enquêtes Budget de Famille et en apportant des innovations dans l'utilisation des méthodes d'analyse géométrique des données.

1. Apports empiriques : inégalités dans la consommation ordinaire et appropriation des enjeux environnementaux

Cette thèse a permis de documenter les inégalités dans l'appropriation de l'écologie et des pratiques de consommation particulièrement polluantes ou étiquetées comme telles. Pour cela, nous avons opté pour un détour historique, afin de comprendre comment les inégalités actuelles dans l'appropriation de l'écologie sont redevables de clivages dans la consommation

ordinaire préexistants à la diffusion d'une norme d'écocitoyenneté. Ce faisant, cette thèse apporte trois contributions empiriques.

La thèse contribue à la sociologie de la consommation tout d'abord, en analysant des pratiques de consommation ordinaire qui — du moins dans la sociologie française — avaient été plutôt délaissées au profit de pratiques de consommation culturelle et de loisirs. Notre analyse met en évidence les évolutions majeures depuis les années 1980 en France, marquées par la diffusion de certaines pratiques (comme la motorisation au diesel) et la raréfaction d'autres (comme l'autoconsommation). Elle souligne surtout la stabilité des grands clivages structurant l'espace de la consommation ordinaire : les oppositions entre *intégration et exclusion de la consommation ordinaire* et entre *consommation connectée et consommation autonome* demeurent structurantes sur plus de 30 ans, malgré le constat d'évolutions dans les pratiques les plus clivantes et celui du déplacement général de la population vers les pôles intégrés et connectés de l'espace de la consommation ordinaire.

Cette thèse contribue également à la sociologie de l'environnement, en analysant la manière dont la norme de responsabilisation écologique individuelle au quotidien, que nous nommons norme d'écocitoyenneté, fait l'objet d'appropriations différenciées. Nous montrons ainsi comment cette norme mobilise, selon les pratiques, des registres incitatifs multiples : sollicitations par les intérêts économiques, par les valeurs ou par les injonctions. Sa réception par les individus et sa mise en pratique au quotidien restent conditionnées par le genre, l'âge, le milieu social et les conditions résidentielles. Surtout, loin du lien postulé comme naturel entre attitudes et pratiques pro-environnementales, l'analyse fait ressortir deux formes d'association entre attitudes et pratiques, *l'écologie du geste et l'écologie de la frugalité*, qui renvoient à la fois à des pratiques, à des groupes sociaux et à des mécanismes sociaux différents. Ces deux formes d'écologie héritent des clivages observés en longue période dans la consommation ordinaire, montrant la rigidité et l'ancrage des pratiques écocitoyennes dans des logiques sociales inégalitaires plus anciennes. Toutefois, la faiblesse des données temporelles portant sur les pratiques relatives à l'*écologie du geste* constitue une limite à cette mise en perspective historique. Tri, consommation d'aliments biologiques et gestes d'économie d'énergie sont par exemple absents des enquêtes Budget de Famille de l'INSEE. Périphériques dans la composition des budgets, mais centrales dans la norme d'écocitoyenneté, de telles pratiques gagneraient à faire l'objet d'un travail d'analyse historique comparable afin de mettre en évidence la manière dont les groupes sociaux qui les adoptent ont évolué au cours du temps. Nous mettons également en évidence la manière dont l'appropriation de cette norme participe

à procurer des profits symboliques. Dans le cas des pratiques de longévité, plutôt typique de ménages pauvres, et constitutives de l'*écologie de la frugalité*, la conformité aux prescriptions écocitoyennes permet à des membres des catégories supérieures qui se vivent comme peu aisés de revendiquer une supériorité morale vis-à-vis des autres ménages. Mais l'affirmation de cette frontière éthique autour de l'environnement ne doit en aucun cas faire oublier la manière dont des significations distinctives alternatives ou complémentaires à l'écologie continuent de traverser ces pratiques et permettent de manifester des frontières symboliques d'autre nature (esthétique, technique, ou pécuniaire).

Ces apports empiriques en sociologie de l'environnement et de la consommation ouvrent sur deux prolongements. Le premier consiste à nouer un dialogue plus nourri entre l'approche par les pratiques de consommation — qui est au cœur de cette thèse — et l'approche par les politiques et les dispositifs qui cadrent la consommation. Si le Chapitre 7, qui porte sur les contours de la norme d'écocitoyenneté, traite des discours émis par une agence publique, l'Ademe, d'autres développements gagneraient à être mis en perspective avec les dispositifs publics et privés qui encadrent la consommation. Par exemple, le Chapitre 6, qui analyse le changement social dans la consommation de viande bovine, adopte *de facto*, une approche dite *bottom-up* (du bas vers le haut) qui laisse de côté la manière dont les politiques agricoles ont encouragé ou freiné la consommation des divers types de viande. Inclure une analyse de la manière dont les politiques publiques et le marketing ciblent inégalement différents groupes sociaux dans les développements présentés dans cette thèse permettrait aussi de mieux comprendre la manière dont la consommation ordinaire est associée aux inégalités sociales et résidentielles.

Le second prolongement a partie liée avec les matériaux déployés dans cette thèse. La priorité donnée, en particulier dans la première partie de cette thèse, aux matériaux quantitatifs, laisse de côté la question des actes et significations ordinaires associés à la consommation, ainsi que les caractéristiques (taille, couleur, marque) des biens consommés. En ce sens, une campagne d'entretiens plus complète auprès de membres des ménages français permettrait d'analyser la manière dont les actes ordinaires constitutifs des pratiques de consommation ordinaire varient également selon les milieux sociaux. Elle permettrait aussi de mieux rendre compte des styles de consommation ordinaire, en analysant les liens de collaboration ou de compétition qui unissent différentes pratiques. En ce sens, ces entretiens permettraient d'approfondir le dialogue entre les analyses développées ici et les apports de la théorie des

pratiques. Enfin, ils permettraient d'étendre l'analyse des significations distinctives associées à la consommation ordinaire au-delà des pratiques de longévité documentées dans le Chapitre 9.

Cette thèse contribue enfin à l'analyse sociologique de la stratification et des inégalités. D'abord, elle souligne chapitre après chapitre, l'intrication des inégalités sociales et des inégalités géographiques et résidentielles. En ce sens, elle s'inscrit dans la continuité de travaux qui appellent à mieux prendre en compte la dimension spatiale des inégalités sociales (Backouche *et al.*, 2011 ; Laferté, 2014), en faisant dialoguer sociologie rurale, sociologie urbaine et sociologie de la stratification sociale. Ce dialogue est essentiel pour comprendre la transmission du style de vie des parents aux enfants, tant l'ampleur des mobilités sociales et résidentielles conditionne la réalisation des dispositions à consommer acquises durant l'enfance en des styles de consommation ordinaire une fois que les individus sont devenus adultes. Un tel dialogue est également crucial pour comprendre les clivages, anciens ou émergents, autour des questions environnementales. Ensuite, l'analyse de l'évolution des styles de consommation ordinaire renouvelle des constats centraux pour la compréhension des évolutions des inégalités sur la période contemporaine : l'impact toujours plus structurant des inégalités économiques (notamment des inégalités de revenu) sur les styles de vie ; la tendance à la relative paupérisation des plus jeunes, des populations urbaines (voir Chapitre 2) et des habitants de HLM (Chapitre 4). On ne peut à ce titre que regretter la mesure insuffisante des inégalités de patrimoine (notamment dans les enquêtes les plus anciennes), d'origine sociale (notamment dans les enquêtes les plus récentes) et relatives aux caractéristiques ethnoraciales. Le constat de la proximité relativement forte des ouvriers et des cadres en matière de style de consommation ordinaire plaide pour une représentation de la stratification sociale dans laquelle les ménages agricoles ou d'origine agricole conservent une spécificité, et où l'exclusion sociale liée à la privation d'emploi et à l'isolement familial occupe une place structurante. Enfin, l'environnement fournit une porte d'entrée privilégiée pour analyser les rapports entre classes sociales et fractions de classe, comme nous le montrons dans le Chapitre 9. Les analyses présentées dans ce chapitre démontrent la richesse des perspectives en termes de frontières symboliques, et plaident pour une meilleure prise en compte de la manière dont différents registres distinctifs s'articulent et sont inégalement mobilisés selon la position occupée dans l'espace social.

2. Apports théoriques : styles de vie, structure et mécanismes sociaux

Notre travail contribue également théoriquement à l'analyse des inégalités, des styles de vie et du changement social. À ce titre, il tente d'aborder la stratification sociale par deux entrées complémentaires : une analyse de la structure et de la morphologie des inégalités en nous appuyant sur l'approche configurationnelle (0) sous-tendue par la notion d'espace social ; et une analyse des mécanismes desquels ces inégalités procèdent, en nous efforçant d'identifier, au-delà de l'inférence des variations observées à des caractéristiques sociales (âge, sexe, diplômes, revenu, etc.), les mécanismes par lesquels ces variables transitent.

Cette complémentarité entre structure et mécanismes est au cœur de l'analyse que nous faisons du changement social. Le Chapitre 2 permet d'appréhender les évolutions qui affectent la structure des inégalités dans la consommation ordinaire. Nous mettons ainsi en évidence la manière dont la reproduction de la structure de l'espace de la consommation ordinaire implique le renouvellement des pratiques de consommation les plus clivantes et des ménages qu'elles recrutent. La citation de Giuseppe Tomasi di Lampedusa « *Si nous voulons que tout reste pareil, il faut que tout change* » (Lampedusa, 1959) résume cette intrication entre changement et reproduction. Le Chapitre 4 revisite la notion d'« homologie structurale » développée par Pierre Bourdieu (1979). Il montre comment les clivages stables observés dans l'espace de la consommation ordinaire se superposent à des clivages plus mouvants observés dans l'espace des configurations socio-matérielles (au sein duquel les ménages se situent selon les conditions matérielles d'existence qui sont les leurs). Mais cette approche configurationnelle du changement et de la reproduction sociale est complétée par une approche par les mécanismes, déployée dans les Chapitres 5 et 6. Dans le Chapitre 5, l'énigme de la stabilité de la structure est abordée au regard de la question de la transmission intergénérationnelle du style de consommation. Cette transmission intergénérationnelle est analysée en nous concentrant sur la socialisation à la consommation vécue par les enfants d'agriculteurs. Dans le Chapitre 6, cette approche par les mécanismes est déployée afin d'identifier la nature du changement social affectant une pratique en particulier : la consommation de viande bovine. L'identification des effets de période et de génération apporte une première réponse à la question des mécanismes par lesquels le changement social survient. Mais nous tentons d'approfondir ce questionnement sur les mécanismes, en nous efforçant d'identifier les phénomènes sociaux sous-jacents aux effets de période, d'âge et de génération. À notre sens, cette complémentarité entre *structure* et

mécanismes est centrale dans la compréhension de phénomènes sociaux, en particulier lorsque ceux-ci sont analysés en population générale.

Le second apport théorique s'inscrit plus précisément dans la question des mécanismes générateurs d'inégalités dans la consommation ordinaire. En particulier, notre thèse s'efforce de distinguer analytiquement et de hiérarchiser les mécanismes générateurs d'inégalités dans la consommation ordinaire liés aux conditions matérielles (1), aux dispositions acquises (2) et aux normes — émanant notamment des acteurs publics (3). En nous focalisant sur leur composante matérielle et ordinaire, nous montrons que les clivages observés dans les styles de vie sont d'abord redevables des conditions matérielles d'existence, puis, et de manière plus circonscrite, des inégalités dans les dispositions acquises et enfin, et seulement dans un troisième temps, de l'hétérogénéité des rapports à la norme — en prenant comme objet les rapports à la norme d'écocitoyenneté.

Le Tableau 35, repris du Chapitre 3, rappelle les différences entre conditions matérielles d'existence et dispositions acquises. L'opérationnalisation de ces deux mécanismes au travers des variables sociodémographiques et résidentielles classiques disponibles dans les enquêtes statistiques a permis d'offrir un premier aperçu de l'intérêt qu'il y a à les différencier et hiérarchiser. Elle a néanmoins aussi démontré la difficulté de traduire ces concepts en des mesures quantitatives, tant les variables disponibles sont souvent révélatrices, bien qu'à des degrés divers, des deux phénomènes (la catégorie socioprofessionnelle en est un bon exemple). Soumettre d'autres dimensions de l'analyse des styles de vie à un tel exercice de décomposition entre conditions matérielles et dispositions nous paraît néanmoins intéressant. Il remettrait peut-être également en question l'hégémonie des enjeux de goûts et d'*habitus* dans la structuration des styles de vie culturels, bien que, comme l'illustre le rôle plus important des dispositions dans l'analyse des inégalités relatives aux pratiques alimentaires (Chapitre 5 et Chapitre 6), la question de la formation et de la transmission des goûts reste essentielle à la compréhension des styles de vie.

Conditions matérielles d'existence	Dispositions acquises
Action immédiate sur les pratiques	Action différée et durable sur les pratiques
Génèrent des besoins, ressources, ou contraintes extérieures, facilitent des pratiques	Génèrent des goûts, préférences, valeurs et des manières incorporées d'agir
Dépend de la distribution inégale des ressources économiques et résidentielles, et des différences dans la composition du ménage et dans le rapport à l'activité professionnelle	Dépend des trajectoires et socialisations situées selon la classe sociale et le métier, la race, le genre, la génération, l'origine géographique
Font système au sein de configurations socio-matérielles	Font système au sein d'*habitus* de classe, d'identités de genre, etc.

Tableau 35 : Conditions matérielles d'existence et dispositions acquises

Nous considérons toutefois que la primauté des conditions matérielles d'existence dans la genèse d'une partie essentielle des styles de vie invite à repenser la notion de styles de vie en faisant dialoguer la conception wébérienne de la *classe* et du *statut* (Weber, 1995) et la théorie marxienne de la relation entre *infrastructure* et *superstructure*[211] (Marx, 1972). Les conditions matérielles d'existence chez Marx, qui constituent une composante de l'*infrastructure*, ou la situation de *classe* chez Weber renvoient ainsi à une dimension objective : la position occupée dans le système économique et les chances objectives, liées à cette position, d'accéder à certains types de biens. À l'inverse, chez Weber, le *statut* renvoie à des délimitations symboliques, liées au prestige, et notamment lisibles à travers les styles de vie des différents groupes sociaux. Sa dimension symbolique, les jugements, valeurs et classements qu'il charrie associent le statut à la notion marxiste de *superstructure* (même si Marx n'évoque pas directement la notion de *statut*). La notion de frontière symbolique (Lamont, 1992), permet d'identifier précisément ces enjeux statutaires et les interactions au travers desquelles la position de statut est affirmée.

La primauté de la dimension objective (incarnée par les conditions matérielles) dans la genèse des styles de vie suggère que c'est notamment au travers de la consommation ordinaire que les frontières symboliques reproduisent, tout en les dissimulant, les inégalités dans les conditions matérielle d'existence. En effet, si les différences dans les styles de vie émanent en large partie des conditions matérielles d'existence, de telles différences sont socialement lues comme manifestant des choix, des affinités électives, des goûts et des valeurs. Elles participent alors à dissimuler la prégnance des inégalités dans les conditions matérielles d'existence desquelles de telles différences procèdent pourtant. En des termes marxistes, on peut considérer que la consommation ordinaire constitue un des outils par lesquels la superstructure légitime tout en dissimulant l'infrastructure matérielle. En des termes wébériens, si le style de vie participe à affirmer et identifier le statut, nous considérons qu'il révèle prioritairement la situation de classe, amenant à superposer le statut à la classe. Cette conclusion généralise l'analyse que Charles Wright Mills faisait des cols blancs aux États-Unis à la fin des années 1940 : « Les revendications de prestige sont fondées sur la consommation ; mais comme la consommation est limitée par le revenu, la position de classe et la position de statut se

[211] Dans l'œuvre de Karl Marx, l'infrastructure renvoie au « mode de production de la vie matérielle » (les conditions de production, la place occupée dans les rapports de production et de fait les conditions matérielles d'existence), tandis que la superstructure, qui est permise et produite par l'infrastructure, renvoie aux relations non-matérielles, l'ensemble des idées, des us et coutumes, des lois, des institutions et *in fine,* de la manière dont les individus se perçoivent et perçoivent les autres (Marx, 1972).

recoupent »[212]. Et à l'inverse de l'interprétation bourdieusienne du style de vie, selon laquelle celui-ci émanerait principalement d'une forme d'intériorisation de la structure sociale (l'*habitus*), nous formulons, à travers l'analyse de la consommation ordinaire, l'hypothèse selon laquelle le style de vie émanerait d'abord des conditions objectives extérieures à l'individu. Il n'empêche que les frontières symboliques que ce même style de vie participe à tracer sont ensuite perçues (par l'individu lui-même et par les autres) comme révélatrice de goûts, de valeurs, ou d'une moralité individuelle.

Le logement joue un rôle central dans ce lien entre conditions matérielles d'existence, style de vie et frontières symboliques. Dans cette thèse, nous avons considéré cet élément comme une composante des conditions matérielles d'existence, en ce qu'il cadre et contraint les pratiques de consommation ordinaire qui peuvent s'y dérouler. Mais dans l'approche plus globale des styles de vie que nous appelions de nos vœux dans l'introduction de cette thèse, le logement fait également partie du style de vie et fait l'objet d'une lecture statutaire claire. Cette dualité du logement, que Fanny Bugeja-Bloch qualifie de « dépense contrainte et contraignante » (Bugeja-Bloch, 2013, p. 6), montre qu'il constitue sans aucun doute une des clefs de voute de la traduction des conditions matérielles en styles de vie sur lesquels s'appuient les frontières symboliques. À nouveau, la mobilisation de matériaux complémentaires — notamment qualitatifs — portant sur la consommation et sur le logement permettrait de mieux mettre en lien les différences observées dans les conditions de vie (et leurs évolutions), dans les styles de vie, et les discours distinctifs révélateurs d'enjeux statutaires liés à ces styles de vie. Cette ambition guidera les travaux ultérieurs que nous souhaitons réaliser.

3. Apports méthodologiques : Consommation et Analyse Géométrique des Données

La troisième contribution de cette thèse est méthodologique. D'abord, si cette thèse s'inscrit dans la tradition d'étude des budgets « à la française » (voir Chapitre 1), elle tente de faire dialoguer cette tradition avec d'autres approches de la consommation, particulièrement développées dans le monde anglo-saxon. Cela se traduit par une volonté de mobiliser, dès que cela est possible et pertinent, des indicateurs alternatifs aux dépenses et aux coefficients budgétaires (possessions, volumes, fréquences, pratiques d'autoconsommation) afin

[212] *« Claims for prestige are raised on the basis of consumption; but since consumption is limited by income, class position and status position intersect. »* (Wright Mills, 1966, p. 245).

d'appréhender la consommation de manière plus complète que sa mesure au travers de la structure du budget. Cela se traduit également par la nécessité de faire dialoguer les enquêtes Budget de Famille de l'INSEE avec d'autres types de matériaux : enquêtes portant sur les pratiques environnementales, données du web et entretiens. Les entretiens permettent d'analyser les significations — notamment environnementales — données aux pratiques de consommation mesurées dans les enquêtes BDF. La forte teneur quantitative de cette thèse soulève toutefois inévitablement la question des mesures utilisées pour appréhender l'objet que constitue la consommation ordinaire, et de leurs limites. Les choix que nous avons faits sont susceptibles de renforcer l'apparence de stabilité dans la consommation, dans la mesure où ils amènent à exclure des pratiques ayant connu des changements de mesure trop importants. La modalité « chauffage au bois et au charbon » mobilisée dans cette thèse fournit l'exemple d'une pratique de consommation dont la mesure a évolué (marquée notamment par la séparation du bois et du charbon dans les enquêtes BDF les plus récentes) afin de s'adapter à des changements technologiques et symboliques (dévalorisation écologique du charbon, diffusion du chauffage central alimenté au bois, etc.). Pour autant, la mise en série des données, nécessaire pour permettre de mener une analyse des pratiques de consommation dans le temps, oblige à conserver la modalité « chauffage au bois et au charbon » dans les enquêtes récentes. En apparence anecdotique, cet exemple est révélateur de la difficulté de concilier comparabilité temporelle des données d'enquête et adaptation aux changements dans les pratiques de consommation et dans leur mesure par l'INSEE.

D'autre part, l'articulation entre l'individu et le ménage constitue une limite des analyses présentées dans cette thèse. Les enjeux de négociation, de conciliation, de répartition des tâches et activités de consommation entre les membres d'un même ménage sont centraux dans la réalisation du style de consommation ordinaire abordé au niveau du ménage. De plus, les représentations de la norme d'écocitoyenneté (Chapitre 7) et l'expression d'attitudes plus ou moins conformes à cette norme (Chapitre 8) sont étudiées au niveau de l'individu, mais mises en relation avec des pratiques de consommation ordinaire souvent réalisées au niveau du ménage (Chapitre 8). Approfondir l'analyse de l'articulation entre les rapports à la consommation des membres des ménages permettrait ainsi de mieux analyser les mécanismes par lesquels les styles de consommation ordinaires se maintiennent ou évoluent en rapport avec les prescriptions.

Ensuite, cette thèse s'inscrit dans la tradition d'étude des styles de vie au travers des méthodes d'Analyse Géométrique des données (AGD — voir Rouanet et Le Roux [1993], Le

Roux et Lebaron [2015], Hjellbrekke [2018]). En ce sens, elle contribue à approfondir l'utilisation de ces méthodes pour l'analyse des espaces sociaux. Nous avons, par ce travail, souhaité contribuer au développement des méthodes d'AGD pour l'analyse sociologique à trois niveaux, permettant de faire varier le regard du sociologue de la structure d'ensemble des inégalités observées à la position de groupes sociaux voire d'individus particuliers dans cette structure.

(1) Le premier niveau est macrosociologique, en s'efforçant d'opérationnaliser l'ambition de comparer la structure de différents espaces sociaux. Nous prolongeons en cela les efforts déployés afin de rendre comparables des espaces entre périodes, entre pays ou entre domaines du monde social[213]. Les Chapitres 2 et 4 sont particulièrement significatifs des efforts déployés dans cette direction, en proposant d'une part une méthode d'analyse des variations temporelles d'un espace social (Chapitre 2) et d'autre part des indicateurs afin de mesurer le degré d'homologie structurale entre espaces définis par des domaines différents du monde social (Chapitre 4). S'ils se sont avérés utiles pour l'analyse des styles de consommation ordinaire, il sera intéressant de mettre ces propositions méthodologiques à l'épreuve d'autres objets d'étude.

(2) Le deuxième niveau est plus mésosociologique et vise à rendre compte de la position de certains groupes sociaux relativement à d'autres au sein de cet espace. Le Chapitre 5 propose à ce titre de tirer parti des propriétés géométriques de l'espace produit par une Analyse des Correspondances Multiples (plutôt que de l'analyse des clivages qu'elle met en évidence) afin de mesurer la distance relative entre la position moyenne occupée par une catégorie de population (les ménages agricoles) et chacun des ménages analysés. La logique relationnelle d'analyse des espaces sociaux (Bourdieu, 1979 ; Lebaron et le Roux, 2015) est au cœur de cette démarche, qui permet d'aller au-delà de l'usage classique des variables sociodémographiques comme variables dites « supplémentaires », et de caractériser finement la place occupée dans l'espace étudié par une catégorie de population. Le Chapitre 8 mobilise la méthode de l'Analyse Factorielle Multiple afin d'aller au-delà des relations « moyennes » observées entre variables pour mettre en évidence des *incohérences locales* typiques de certaines catégories de population. Cette méthode fournit une alternative à l'Analyse Spécifique de Classe (Le Roux, 2014) afin d'appréhender la manière dont les

---

[213] Voir en particulier les travaux de Frédéric Lebaron et Brigitte Le Roux (2015), Yannick Lemel (Lemel et Noll, 2002 ; Gayo, Joye et Lemel, 2018), Philippe Coulangeon (2013), Olivier Roueff et Nicolas Robette (2017), Lennart Rosenlund, Magne Flemmen et Vegard Jarness (Rosenlund, 2000, 2019 ; Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019).

associations mesurées en moyenne entre différents groupes de variables (qu'incarnent les axes factoriels ou dimensions) peuvent varier pour des catégories spécifiques de la population. Appliquée à l'étude des pratiques culturelles, cette méthode permettrait peut-être de mettre en évidence que les phénomènes de dissonances culturelles (Lahire, 2006) prennent une allure différente selon les groupes sociaux chez lesquels ils s'observent.

(3) Le dernier niveau se situe à l'échelle microsociologique, et s'intéresse à la manière dont la place occupée dans l'espace analysé s'incarne dans un vécu, dans des processus et des histoires de vie particulières. En l'absence d'une post-enquête par entretiens, qui permettrait de resituer les enquêtés et leurs récits de vie dans l'espace social étudié (voir Bennett *et al.*, 2009 ; Ganault, 2022), nous avons montré qu'il était possible de tirer profit d'une enquête aussi riche que l'enquête Budget de Famille afin de décrire des ménages particuliers, et aller au plus près de leur mode de vie. Cette approche plus qualitative des données statistiques permet, selon nous, de limiter le risque de réification des catégories et mesures observées par des méthodes statistiques élaborées (en particulier les méthodes d'AGD déployées dans cette thèse) et de montrer comment les liens statistiques abstraits s'inscrivent concrètement dans des modes de vie.

Chacune des propositions méthodologiques devra faire l'objet d'un travail de raffinement statistique et de mise l'épreuve d'autres jeux de données. Nous considérons pourtant que la contribution méthodologique centrale de cette thèse tient à ce souci de naviguer entre les échelles d'analyse du monde social, dans et par l'AGD. Cela permet de limiter les risques inhérents à toute analyse macrosociale par de grandes enquêtes — l'abstraction, la réification de catégories statistiques ou de mesures (telles que les premiers axes issus des méthodes d'AGD) et le biais consistant à généraliser, par défaut, les tendances nationales observées (y compris l'association tendancielle entre variables) à l'ensemble des différentes catégories de population étudiées.

Bibliographie

ABEL, Thomas et William C. COCKERHAM. « Lifestyle or Lebensfuhrung? », *The Sociological Quarterly*. 1993, vol.34 nº 3. p. 551–556.

AGRAWAL, Arun. « Technologies of Government and the Making of Subjects », *London : Duke University*. 2005.

AJZEN, Icek et Martin FISHBEIN. *Understanding attitudes and predicting social behavior*. Englewood Cliffs, N.J: Prentice-Hall. 1980. 278 p.

AKRICH, Madeleine, Michel CALLON, et Bruno LATOUR. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. [s.l.] : Presses des MINES. 2006. 69 p.

ALBENGA, Viviane. « Le féminisme entre genre, classe et capital culturel : À propos de Des femmes respectables de Beverley Skeggs », *Politix*. 2015 nº 1. p. 159–165.

AMOSSE, Thomas et Marie CARTIER. « Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix ! », *Sociétes contemporaines*. 2019 nº 2. p. 89–122.

AMOSSE, Thomas et J CAYOUETTE-REMBLIERE. « La construction d'une PCS ménage », *Réunion plénière du groupe de travail pour la rénovation de la nomenclature PCS (2018-2019), Paris, Cnis*. 2019, vol.5.

ANDERSEN, Anne Holst. « Organic food and the plural moralities of food provisioning », *Journal of Rural Studies*. 2011, vol.27 nº 4. p. 440–450.

ANSTETT, Élisabeth et Marie-Luce GELARD. *Les objets ont-ils un genre ? Culture matérielle et production sociale des identités sexuées*. Paris : Armand Colin. 2012. 248 p. (Recherches).

ARO, Riikka. « 'A bigger living room required a bigger TV': Doing and negotiating necessity in well-to-do households », *Journal of Consumer Culture*. 1 novembre 2020, vol.20 nº 4. p. 498–520.

ASTON, Louise M., James N. SMITH, et John W. POWLES. « Meat intake in Britain in relation to other dietary components and to demographic and risk factor variables: analyses based on the National Diet and Nutrition Survey of 2000/2001 », *Journal of Human Nutrition and Dietetics: The Official Journal of the British Dietetic Association*. février 2013, vol.26 nº 1. p. 96–106.

ATKINSON, Will. *The class structure of capitalist societies, volume 2: Social space and symbolic domination in three nations*. [s.l.]: Routledge. 2021a.

ATKINSON, Will. « The structure of food taste in 21st century Britain », *The British Journal of Sociology*. 2021b, vol.72 nº 4. p. 891–908.

ATKINSON, Will. « The Swedish space of lifestyles and symbolic domination », *Social Science Information*. 2021c, vol.60 nº 1. p. 63–85.

ATKINSON, Will. *Class in the new millennium: The structure, homologies and experience of the British social space*. [s.l.]: Taylor & Francis. 2017.

ATKINSON, Will. *Class, individualization and late modernity: In search of the reflexive worker*. [s.l.]: Springer. 2010.

ATKINSON, Will et Christopher DEEMING. « Class and cuisine in contemporary Britain: the social space, the space of food and their homology », *The Sociological Review*. 2015, vol.63 nº 4. p. 876–896.

ATKINSON, Will et Piotr MARZEC. « The German space of lifestyles: A multidetermined structure », *Journal of Consumer Culture*. 2023. p. 14695405221149116.

BACKOUCHE, Isabelle, Fabrice RIPOLL, Sylvie TISSOT, *et al. Dimension spatiale des inégalités*. [s.l.] : Presses universitaires de Rennes. 2016.

BAMBERG, Sebastian. « How does environmental concern influence specific environmentally related behaviors? A new answer to an old question », *Journal of environmental psychology*. 2003, vol.23 nº 1. p. 21–32.

BARREY, Sandrine, Sophie DUBUISSON-QUELLIER, Séverine GOJARD, *et al.* « Chapitre 11/Les effets du gouvernement sur les conduites. Le rôle des bifurcations des trajectoires de vie dans les changements de conduite de consommation » *Gouverner les conduites*. Paris : Presses de Sciences Po. 2016, p. 399— 448. (Académique).

BARTHEZ, Alice. « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*. 2005 nº 289–290. p. 30–43.

BARTHEZ, Alice. *Famille, travail et agriculture*. [s.l.] : FeniXX. 1982.

BAUDELOT, Christian et Roger ESTABLET. « Introduction. Les deux sources de la sociologie de la classe ouvrière et de la consommation » *Le destin de la classe ouvrière*. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. 2012, p. XI-XXXVIII. (Le Lien social).

BAUDELOT, Christian et Roger ESTABLET. *Maurice Halbwachs : consommation et société*. [s.l.] : FeniXX. 1994.

BAUDRILLARD, Jean. *La société de consommation. Ses mythes, ses structures*. Paris, France : S.G.P.P. 1970. 299 p.

BAUMAN, Zygmunt. « Collateral Casualties of Consumerism », *Journal of Consumer Culture*. 1 mars 2007, vol.7 nº 1. p. 25–56.

BAUMAN, Zygmunt. « Consuming life », *Journal of consumer culture*. 2001, vol.1 nº 1. p. 9–29.

BAUMANN, Shyon, Athena ENGMAN, Emily HUDDART-KENNEDY, *et al.* « Organic vs. Local: Comparing individualist and collectivist motivations for “ethical” food consumption », *Canadian Food Studies/La Revue canadienne des études sur l’alimentation*. 26 mai 2017, vol.4 nº 1. p. 68— 86.

BECK, Ulrich. *Risk Society*. [s.l.]: London: Sage. 1992.

BECKER, Gary S. « A theory of social interactions », *Journal of political economy*. 1974, vol.82 nº 6. p. 1063–1093.

BECKER, Howard S. *Outsiders*. [s.l.]: Simon and Schuster. 2008. 230 p.

BELL, Andrew. *Age, Period and Cohort Effects: Statistical Analysis and the Identification Problem*. [s.l.]: Routledge. 2020. 245 p.

BELL, Andrew et Kelvyn JONES. « Should age-period-cohort analysts accept innovation without scrutiny? A response to Reither, Masters, Yang, Powers, Zheng and Land », *Social Science & Medicine*. 2015, vol.128. p. 331–333.

BELL, Andrew et Kelvyn JONES. « Another 'futile quest'? A simulation study of Yang and Land's hierarchical age-period-cohort model », *Demographic Research*. 2014a, vol.30. p. 333–360.

BELL, Andrew et Kelvyn JONES. « Don't birth cohorts matter? A commentary and simulation exercise on Reither, Hauser, and Yang's (2009) age—period—cohort study of obesity », *Social Science & Medicine*. 2014b, vol.101. p. 176–180.

BELLAMY, Vanessa et Dominique PLATEAU. « "Consommation et modes de vie des agriculteurs", L'agriculture, nouveaux défis », *INSEE Références*. 2007.

DE BELLEFON, Marie-Pierre, Pascal EUSEBIO, Jocelyn FOREST, *et al.* « En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », *sur INSEE. fr*. 2020, vol.21.

BELLER, Emily. « Bringing intergenerational social mobility research into the twenty-first century: Why mothers matter », *American Sociological Review*. 2009, vol.74 nº 4. p. 507–528.

BELLOTTI, Elisa et Emanuela MORA. « Networks of practices in critical consumption », *Journal of Consumer Culture*. 2016, vol.16 nº 3. p. 718–760.

BENEDIKTSSON, Mike Owen. « The deviant organization and the bad apple CEO: Ideology and accountability in media coverage of corporate scandals », *Social Forces*. 2010, vol.88 nº 5. p. 2189–2216.

BENNETT, Tony, Mike SAVAGE, Elizabeth Bortolaia SILVA, *et al. Culture, Class, Distinction*. [s.l.] : Routledge. 2009. 340 p.

BEREND, Ivan T. *An Economic History of Twentieth-Century Europe: Economic Regimes from Laissez-Faire to Globalization*. [s.l.]: Cambridge University Press. 2016. 371 p.

VAN DEN BERG, Lonneke et Ellen VERBAKEL. « Trends in singlehood in young adulthood in Europe », *Advances in Life Course Research*. 2022, vol.51. p. 100449.

BERGERON, Henri, Patrick CASTEL, et Étienne NOUGUEZ. « Un entrepreneur privé de politique publique : la lutte contre l'obésité, entre santé publique et intérêt privé », *Revue française de science politique*. 2011, vol.61 nº 2. p. 201–229.

BERNARD, Lise. *La précarité en col blanc : Une enquête sur les agents immobiliers*. [s.l.] : PUF. 2017.

BESSIERE, Céline. *De génération en génération : arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*. [s.l.] : Liber/Raisons d'agir. 2010.

BESSIERE, Céline, Ivan BRUNEAU, et Gilles LAFERTE. « Introduction. Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*. 2014, vol.96 nº 4. p. 5–26.

BESSIERE, Céline, Christophe GIRAUD, et Nicolas RENAHY. « Introduction-Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement-Review of agricultural and environmental studies*. 2008, vol.88. p. 5— 19.

BIDART, Claire. « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*. 2006, vol.120 nº 1. p. 29–57.

BIHAGEN, Erik et Tally KATZ-GERRO. « Culture consumption in Sweden: The stability of gender differences », *Poetics*. 1 juin 2000, vol.27 nº 5. p. 327–349.

BIJLSMA, Maarten J, Rhian M DANIEL, Fanny JANSSEN, *et al.* « An assessment and extension of the mechanism-based approach to the identification of age-period-cohort models », *Demography*. 2017, vol.54 nº 2. p. 721–743.

BILLAUD, Solène, Sybille GOLLAC, Alexandra OESER, *et al. Histoires de famille. Les récits du passé dans la parenté contemporaine*. [s.l.] : Rue d'Ulm. 2015.

BIRKELUND, Elisabeth Gunn et Yannick LEMEL. « Lifestyles and social stratification: An explorative study of France and Norway ». 2013.

BLAVIER, Pierre. *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints : La révolte des budgets contraints*. [s.l.] : Humensis. 2021. 168 p.

BLAVIER, Pierre. « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*. 2018 nº 1. p. 7–36.

BOICHARD, Jean. « Le niveau de vie du paysan français, état actuel et conséquences géographiques », *Géocarrefour*. 1958, vol.33 nº 1. p. 25–55.

BOLTANSKI, Luc. *Prime éducation et morale de classe*. [s.l.] : Walter de Gruyter GmbH & Co KG. 2018. 152 p.

BOLTANSKI, Luc et Arnaud ESQUERRE. *Enrichissement. Une critique de la marchandise*. [s.l.] : Gallimard. 2017.

BOSQUET, Michel et Andre GORZ. *Écologie et politique*. [s.l.] : Éditions Galilée. 1975.

BOTTON, Hugo, Pierre-Yves CUSSET, Clément DHERBECOURT, *et al.* « L'évolution de la ségrégation résidentielle en France : 1990-2015 », *Document de travail*. 2020 nº 2020-09.

BOUCHET-VALAT, Milan et Gilles BASTIN. « RcmdrPlugin. temis, a graphical integrated text mining solution in R », *The R Journal*. 2013, vol.5 nº 1. p. 188–196.

BOURDIEU, Pierre. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. [s.l.] : Média Diffusion. 2016a.

BOURDIEU, Pierre. *Les structures sociales de l'économie*. [s.l.] : Média Diffusion. 2016b.

BOURDIEU, Pierre. *Questions de sociologie*. Paris, France : les Éditions de Minuit. 2002. 276 p.

BOURDIEU, Pierre. « Le champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1997, vol.119 nº 1. p. 48–66.

BOURDIEU, Pierre. *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*. [s.l.] : Les Editions de minuit Paris. 1989.

BOURDIEU, Pierre. *Le sens pratique*. Paris, France : Les Éditions de Minuit. 1980. 474 p.

BOURDIEU, Pierre. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Editions de minuit. 1979. viii+670 p.

BOURDIEU, Pierre. « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*. 1973, vol.29. p. 318.

BOURDIEU, Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève, Suisse, France : [s.n.]. 1972. 12 p.

BOURDIEU, Pierre. *Sociologie de l'Algérie*. Paris, France : Presses Universitaires de France. 1958. 127 p.

BOURDIEU, Pierre et Yvette DELSAUT. « Le couturier et sa griffe : contribution à une théorie de la magie », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1975, vol.1 nº 1. p. 7–36.

BOURDIEU, Pierre et Jean Claude PASSERON. « La reproduction éléments pour une théorie du système d'enseignement ». 1970.

BOURDIEU, Pierre et Loïc WACQUANT. *Réponses*. [s.l.] : Paris : Seuil. 1992. vol.4.

BOVE, Caron F, Jeffery SOBAL, et Barbara S RAUSCHENBACH. « Food choices among newly married couples: convergence, conflict, individualism, and projects », *Appetite*. 2003, vol.40 nº 1. p. 25–41.

BOZONNET, Jean-Paul. « 6. Les préoccupations environnementales en Europe » *L'opinion européenne 2001*. [s.l.] : Presses de Sciences Po. 2001, p. 123— 158.

BOZOULS, Lorraine. « "Après vous allez penser qu'on est des nantis ou des privilégiés !". Saisir la position des classes supérieures du pôle privé dans l'espace social », *SociologieS*. 2020.

BOZOULS, Lorraine. *« Pour vivre heureux, vivons cachés » : pratiques résidentielles, styles de vie et rapports de genre chez les classes supérieures du pôle privé*, These de doctorat. [s.l.] : Paris, Institut d'études politiques. 2019.

BROOKS, Clem et Catherine BOLZENDAHL. « The transformation of US gender role attitudes: Cohort replacement, social-structural change, and ideological learning », *Social Science Research*. 2004, vol.33 nº 1. p. 106–133.

BROOKS, Clem et Jeff MANZA. « Social cleavages and political alignments: US presidential elections, 1960 to 1992 », *American Sociological Review*. 1997. p. 937–946.

BRUNDTLAND, Rapport. « Commission mondiale sur l'environnement et le développement », *Notre avenir*. 1987.

BRUNEAU, Ivan. *La Confédération Paysanne : s'engager à « juste » distance*, PhD Thesis. [s.l.] : thèse de doctorat en science politique, Université Paris X. 2006.

BUGEJA-BLOCH, Fanny. *Logement, la spirale des inégalités. Une nouvelle dimension de la fracture sociale et générationnelle*. [s.l.] : Puf. 2013.

BUNTON, Robin, Roger BURROWS, et Sarah NETTLETON. *The sociology of health promotion: Critical analyses of consumption, lifestyle and risk*. [s.l.]: Routledge. 2003.

BURGESS, Jacquelin, Carolyn M HARRISON, et Petra FILIUS. « Environmental communication and the cultural politics of environmental citizenship », *Environment and planning A*. 1998, vol.30 nº 8. p. 1445–1460.

BURNINGHAM, Kate et Susan VENN. « Are lifecourse transitions opportunities for moving to more sustainable consumption? », *Journal of Consumer Culture*. 2020, vol.20 nº 1. p. 102–121.

BÜSSER, Sybille et Niels JUNGBLUTH. « The role of flexible packaging in the life cycle of coffee and butter », *The International Journal of Life Cycle Assessment*. 2009, vol.14. p. 80–91.

BUTTEL, Frederick H. « Age and environmental concern: a multivariate analysis », *Youth & Society*. 1979, vol.10 nº 3. p. 237–256.

CAMPBELL, Colin. « The Sociology of Consumption » in Daniel MILLER (ed.). *Acknowledging consumption: A review of new studies*. London: Routledge. 1995, p. 96–126.

CAMPBELL, Colin. « The Craft Consumer: Culture, craft and consumption in a postmodern society », *Journal of Consumer Culture*. 1 mars 2005, vol.5 nº 1. p. 23–42.

CAPLOVITZ, David. *The poor pay more: Consumer practices of low-income families*. [s.n.]. 1963.

CARADEC, Vincent. « "Personnes âgées" et » objets technologiques » : Une perspective en termes de logiques d'usage », *Revue française de sociologie*. 2001. p. 117— 148.

CARDON, Philippe, Thomas DEPECKER, et Marie PLESSZ. *Sociologie de l'alimentation*. Malakoff, France : Armand Colin. 2019. 231 p.

CARFAGNA, Lindsey B, Emilie A DUBOIS, Connor FITZMAURICE, *et al.* « An emerging eco-*habitus*: The reconfiguration of high cultural capital practices among ethical consumers », *Journal of consumer culture*. 2014, vol.14 nº 2. p. 158–178.

CARON, Francois. *An Economic History of Modern France*. [s.l.]: Routledge. 2014. 399 p.

CEZARD, Florian, Marie MOURAD, et Agence de l'environnement et de la maîtrise de L'ENERGIE. *Panorama sur la notion de sobriété : définitions, mises en oeuvre, enjeux : rapport final*. Angers : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. 2019. 51 p. p. (Expertises).

CHALVON-DEMERSAY, Sabine. *Le triangle du XIVe : Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*. [s.l.] : Les Editions de la MSH. 1998. vol.1.

CHAMBOREDON, Jean-Claude et Madeleine LEMAIRE. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*. 1970. p. 3— 33.

CHAMPAGNE, Patrick. *L'héritage refusé : la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française : 1950-2000*. [s.l.] : Ed. du Seuil. 2002.

CHAMPAGNE, Patrick. « Capital culturel et patrimoine économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1987, vol.69 nº 1. p. 51–66.

CHAMPAGNE, Patrick. « Jeunes agriculteurs et vieux paysans », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1979, vol.26 nº 1. p. 83–107.

CHAMPAGNE, Patrick. « Les paysans à la plage », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1975, vol.1 nº 2. p. 21–24.

CHANCEL, Lucas. « Are younger generations higher carbon emitters than their elders? : Inequalities, generations and CO2 emissions in France and in the USA », *Ecological Economics*. 1 avril 2014, vol.100. p. 195— 207.

CHANCEL, Lucas et Thomas PIKETTY. « Carbon and inequality: From Kyoto to Paris Trends in the global inequality of carbon emissions (1998–2013) & prospects for an equitable adaptation fund World Inequality Lab ». 2015.

CHARPY, Manuel. « L'ordre des choses. Sur quelques traits de la culture matérielle bourgeoise parisienne, 1830-1914 », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*. 2007 nº 34. p. 105–128.

CHAUVEL, Louis. « Spécificité et permanence des effets de cohorte : le modèle APCD appliqué aux inégalités de générations, France/États-Unis, 1985-2010 », *Revue française de sociologie*. 2013 nº 4. p. 665–705.

CHAUVEL, Louis. « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? », *Revue française de sociologie*. 1999. p. 79— 96.

CHAVENT, Marie, Vanessa KUENTZ-SIMONET, Amaury LABENNE, *et al.* « Multivariate analysis of mixed data: The R package PCAmixdata », *arXiv preprint arXiv:1411.4911*. 2014.

CHESSEL, Marie-Emmanuelle. *Histoire de la consommation*. Paris : La Découverte. 2012. 128 p. (Repères).

CHESSEL, Marie-Emmanuelle, Thomas DEPECKER, Anthony FAVIER, *et al.* « La “matrice catholique” des enquêtes de consommation à l'Institut national d'hygiène (1945-1964) », *Archives de sciences sociales des religions*. 2021, vol.195 nº 3. p. 131–162.

CHESSEL, Marie-Emmanuelle et Sophie DUBUISSON-QUELLIER. « La consommation au XX e siècle : enquêtes, savoirs, pratiques », *Les Études sociales*. 2019 nº 1. p. 5–19.

CHICHE, Jean et Florence HAEGEL. « Chapitre 9. Les connaissances politiques » *La démocratie à l'épreuve*. [s.l.] : Presses de Sciences po. 2002, p. 273— 292.

CHRISTIN, Angèle. « Gender and highbrow cultural participation in the United States », *Poetics*. 2012, vol.40 nº 5. p. 423–443.

CLARKE, John, Janet NEWMAN, Nick SMITH, *et al. Creating citizen-consumers: Changing publics and changing public services*. [s.l.]: Pine Forge Press. 2007.

CLONAN, Angie, Katharine E ROBERTS, et Michelle HOLDSWORTH. « Socioeconomic and demographic drivers of red and processed meat consumption: implications for health and environmental sustainability », *Proceedings of the Nutrition Society*. 2016, vol.75 nº 3. p. 367–373.

COCK, Peter H. « Partnerships for sustainability: psychology for ecology » *Psychology of sustainable development*. [s.l.]: Springer. 2002, p. 175–195.

COHEN, Jacob. *Statistical power analysis for the behavioral sciences*. [s.l.]: Academic press. 2013.

COLLET, Anaïs. « Montreuil,"le 21e arrondissement de Paris" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2012, vol.195 nº 5. p. 12–37.

COMBY, Jean-Baptiste. « Dépolitisation du problème climatique : Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*. 2017 nº 4. p. 20–27.

COMBY, Jean-Baptiste. « La question climatique », *Genèse et dépolitisation d'un problème public, Paris, Raisons d'agir*. 2015a.

Comby, Jean-Baptiste. « À propos de la dépossession écologique des classes populaires », *Savoir/Agir*. 2015b, vol.33 nº 3. p. 23–30.

COMBY, Jean-Baptiste. « Faire du bruit sans faire de vagues. Une analyse sociologique de la communication de l'État sur les questions climatiques », *Communication. Information médias théories pratiques*. 2013, vol.31 nº 2.

COMBY, Jean-Baptiste et Matthieu GROSSETETE. « "Se montrer prévoyant" : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*. 2012, vol.3 nº 3. p. 251–266.

COMBY, Jean-Baptiste et Hadrien MALIER. « Les classes populaires et l'enjeu écologique », *Societes contemporaines*. 2021, vol.124 nº 4. p. 37–66.

COTTEREAU, Alain et Mokhtar Mohatar MARZOK. « Une famille andalouse », *Ethnocomptabilité d'une économie invisible, Paris, Bouchene*. 2012.

COULANGEON, Philippe. « Changing policies, challenging theories and persisting inequalities: Social disparities in cultural participation in France from 1981 to 2008 », *Poetics*. 2013, vol.41 nº 2. p. 177–209.

COULANGEON, Philippe. *Les métamorphoses de la distinction*. [s.l.] : Grasset. 2011.

COULANGEON, Philippe, Yoann DEMOLI, Maël GINSBURGER, *et al. La conversion écologique des Français : Contradictions et clivages*. [s.l.] : PUF. 2023.

COULANGEON, Philippe, Yoann DEMOLI, et Ivaylo D PETEV. « Cultural distinction and material consumption: The case of cars in contemporary France » *The Routledge Companion to Bourdieu's "Distinction"*. [s.l.] : Routledge. 2014, p. 119–131.

COULANGEON, Philippe et Yannick LEMEL. « The Homology Thesis: Distinction Revisited » *Quantifying Theory: Pierre Bourdieu*. [s.l.] : Springer. 2009, p. 47–60.

COULANGEON, Philippe et Yannick LEMEL. « Is 'distinction'really outdated? Questioning the meaning of the omnivorization of musical taste in contemporary France », *Poetics*. 2007, vol.35 nº 2–3. p. 93–111.

COULANGEON, Philippe et Ivaylo D PETEV. « L'équipement automobile, entre contrainte et distinction sociale », *Économie et statistique*. 2012, vol.457 nº 1. p. 97–121.

COUPPIE, Thomas et Dominique EPIPHANE. « La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*. 2006 nº 93. p. 11–27.

COURT, Martine. « "Faut pas que ça fasse fille". les enfants, les vêtements et la couleur », *Vacarme*. 2010, vol.52 nº 3. p. 27–29.

COURT, Martine, Julien BERTRAND, Géraldine BOIS, *et al.* « Qui débarrasse la table ? Enquête sur la socialisation domestique primaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2016 nº 5. p. 72–89.

COURT, Martine, Christine MENNESSON, Émilie SALAMERO, *et al.* « Habiller, nourrir, soigner son enfant : la fabrication de corps de classes », *Recherches familiales*. 2014, vol.11 nº 1. p. 43–52.

CRANE, Diana et Laura BOVONE. « Approaches to material culture: The sociology of fashion and clothing », *Poetics*. 2006, vol.34 nº 6. p. 319–333.

CRESSON, Geneviève. « Indicible, mais omniprésent : le genre dans les lieux d'accueil de la petite enfance », *Cahiers du Genre*. 2010, vol.49 nº 2. p. 15–33.

CRESSON, Geneviève et Nicole GADREY. « Entre famille et métier : le travail du care », *Nouvelles questions féministes*. 2004, vol.23 nº 3. p. 26–41.

CURRID-HALKETT, Elizabeth. *The sum of small things*. [s.l.]: Princeton University Press. 2017.

CURTIS, Richard F. « Household and family in theory on inequality », *American sociological review*. 1986. p. 168–183.

DAMON, Julien. *L'exclusion*. [s.l.]: Que sais-je. 2018.

DARRAS, Collectif. *Le partage des bénéfices : expansion et inégalité en France*. Paris, France : Ed. de Minuit. 1966. 444 p.

DASSIE, Véronique. « Les souvenirs domestiques, un retournement affectif », *Socio-anthropologie*. 2014 nº 30. p. 33–46.

DAUMAS, Jean-Claude. *La révolution matérielle : une histoire de la consommation*. Paris, France : Flammarion. 2018. 593 p.

DAUNTON, Martin et Matthew HILTON. *The politics of consumption: Material culture and citizenship in Europe and America*. [s.l.]: Bloomsbury Publishing. 2001.

DE SILGUY, Catherine. *Histoire des hommes et de leurs ordures : du Moyen Âge à nos jours*. [s.l.] : Companyédition Le Cherche-Midi/ADEME. 2009.

DEFFONTAINES, Nicolas. « La souffrance sociale chez les agriculteurs. Quelques jalons pour une compréhension du suicide », *Études rurales*. 2014, vol.193 nº 1. p. 13–24.

DELALANDE, Julie. *La cour de récréation : pour une anthropologie de l'enfance*. [s.l.] : Presses universitaires de Rennes. 2015.

DELDREVE, Valérie. *Pour une sociologie des inégalités environnementales*. Bruxelles etc., Belgique : P.I.E. Peter Lang. 2015. 243 p.

DEMOLI, Yoann. « Carbone et tôle froissée : L'espace social des modèles de voitures », *Revue française de sociologie*. 2015 nº 2. p. 223–260.

DEMOLI, Yoann. « Les femmes prennent le volant : Diffusion du permis et usage de l'automobile auprès des femmes au cours du xx e siècle », *Travail genre et sociétés*. 2014 nº 2. p. 119–140.

DEMOLI, Yoann et Pierre LANNOY. *Sociologie de l'automobile*. Paris : La Découverte. 2019. 128 p. (Repères).

DEMOLI, Yoann et Jeanne SUBTIL. « Boarding Classes. Mesurer la démocratisation du transport aérien en France (1974-2008) », *Sociologie*. 2019 nº 2. p. 131–151.

DEPECKER, Thomas, Anne LHUISSIER, et Aurélie MAURICE. *La juste mesure. Une sociologie historique des normes alimentaires*. [s.l.] : Rennes (Presses universitaires de). 2013.

DESRIERS, Maurice. « L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique », *Agreste cahiers*. 2007, vol.2. p. 3— 14.

DESROSIERES, Alain. « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*. 2005 nº 1. p. 004-027.

DESROSIERES, Alain. « Du travail à la consommation : l'évolution des usages des enquêtes sur le budget des familles », *Journal de la Société française de statistique*. 2003, vol.144 nº 1–2. p. 75–111.

DIEKMANN, Andreas et Axel FRANZEN. « The Wealth of Nations and Environmental Concern », *Environment and Behavior*. 1 juillet 1999, vol.31 nº 4. p. 540— 549.

DIETZ, Thomas, Gerald T GARDNER, Jonathan GILLIGAN, *et al.* « Household actions can provide a behavioral wedge to rapidly reduce US carbon emissions », *Proceedings of the national academy of sciences*. 2009, vol.106 nº 44. p. 18452–18456.

DIMAGGIO, Paul. « Culture and cognition », *Annual review of sociology*. 1997, vol.23.

DONNI, Olivier et Sophie PONTHIEUX. « Approches économiques du ménage : du modèle unitaire aux décisions collectives », *Travail genre et sociétés*. 2011 nº 2. p. 67–83.

DOUGLAS, Mary et Baron ISHERWOOD. *The world of goods*. [s.l.] : Routledge. 2021.

DUBAR, Claude. *La socialisation-5e éd. : Construction des identités sociales et professionnelles*. [s.l.] : Armand Colin. 2022.

DUBUISSON-QUELLIER, Sophie. « How does affluent consumption come to consumers? A research agenda for exploring the foundations and lock-ins of affluent consumption », *Consumption and Society*. 1 août 2022, vol.1 nº 1. p. 31–50.

DUBUISSON-QUELLIER, Sophie. *La consommation engagée*. Paris (117 Boulevard Saint-Germain 75006), France : Presses de Sciences Po. 2018.

DUBUISSON-QUELLIER, Sophie. *Gouverner les conduites*. Paris (117 Boulevard Saint-Germain 75006), France : Presses de Sciences Po. 2016.

DUBUISSON-QUELLIER, Sophie et Séverine GOJARD. « Why are food practices not (more) environmentally friendly in France? The role of collective standards and symbolic boundaries in food practices », *Environmental Policy and Governance*. 2016, vol.26 nº 2. p. 89–100.

DUBUISSON-QUELLIER, Sophie et Marie PLESSZ. « La théorie des pratiques », *Sociologie*. 8 décembre 2013 N°4, vol. 4.

DUCOURANT, Hélène et Ana PERRIN-HEREDIA. *Sociologie de la consommation*. [s.l.] : Armand Colin. 2019.

DUCPETIAUX, Edouard. *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*. [s.l.] : M. Hayez. 1855.

DUESENBERRY, James Stemble. *Income, saving and the theory of consumer behaviour*. Cambridge (Mass.), États-Unis d'Amérique : Harvard university press. 1967. 128 p.

DUNLAP, Riley E et Robert Emmet JONES. « Environmental concern: Conceptual and measurement issues », *Handbook of environmental sociology*. 2002, vol.3 nº 6. p. 482–524.

DUNLAP, Riley E. et Angela G. MERTIG. « Global Concern for the Environment: Is Affluence a Prerequisite? », *Journal of Social Issues*. 1995, vol.51 nº 4. p. 121–137.

DUPIN, Henri, Serge HERCBERG, et Véronique LAGRANGE. « Evolution of the French diet: Nutritional aspects », *Nutritional Considerations in a Changing World*. 1984, vol.44. p. 57–84.

DURHAM, Catherine A. « The impact of environmental and health motivations on the organic share of produce purchases », *Agricultural and Resource Economics Review*. 2007, vol.36 nº 2. p. 304–320.

DURKHEIM, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*. [s.l.] : République des lettres. 2019.

DUVAL, Julien et Marie-France GARCIA-PARPET. « Les enjeux symboliques des échanges économiques », *Revue française de socio-économie*. 2012 nº 2. p. 13–28.

DUVOUX, Nicolas et Adrien PAPUCHON. « Qui se sent pauvre en France ? », *Revue française de sociologie*. 2018, vol.59 nº 4. p. 607–647.

ELLIOTT, Rebecca. « The 'Boomer remover': Intergenerational discounting, the coronavirus and climate change », *The Sociological Review*. 2022, vol.70 nº 1. p. 74–91.

ELLIOTT, Rebecca. « The taste for green: The possibilities and dynamics of status differentiation through "green" consumption », *Poetics*. 2013, vol.41 nº 3. p. 294–322.

ENGEL, Ernst. « Les Conditions de la production et de la consommation du royaume de Saxe ». 1857.

EVANS, David. « Thrifty, green or frugal: Reflections on sustainable consumption in a changing economic climate », *Geoforum*. 2011, vol.42 nº 5. p. 550–557.

FAIRCHILDS, Cissie. « Consumption in early modern Europe. A review article », *Comparative studies in society and history*. 1993, vol.35 nº 4. p. 850–858.

FAOSTAT, FAO. « Statistics database ».

FARD, Narges Azizi, Gianmarco De Francisci MORALES, Yelena MEJOVA, *et al.* « On the interplay between educational attainment and nutrition: a spatially-aware perspective », *EPJ Data Science*. 2021, vol.10 nº 1. p. 18.

FAURE, Laurence. « Quand les enfants naissent. choix résidentiels, transformations de l'espace domestique et redéfinition de la conjugalité chez les classes moyennes supérieures anglaises », *Recherches familiales*. 2009, vol.6 nº 1. p. 27–41.

FEATHERSTONE, Mike. *Consumer culture and postmodernism*. [s.l.]: Sage. 2007.

FEATHERSTONE, Mike. *Consumer culture and postmodernism*. [s.l.]: Sage. 1991.

FELDMAN, Barry E. « Relative importance and value », *Available at SSRN 2255827*. 2005.

FERRANT, Coline et Marie PLESSZ. « Structure des budgets alimentaires dans l'enquête Budget de famille 2011 ». 2015.

FERRY, Mathieu. *What goes around meat eating, comes around*, PhD Thesis. [s.l.]: Institut d'études politiques de Paris-Sciences Po. 2021.

FIENBERG, Stephen E. « Cohort analysis' unholy quest: A discussion », *Demography*. 2013, vol.50 nº 6. p. 1981–1984.

FIENBERG, Stephen E et William M MASON. *Specification and implementation of age, period and cohort models*. [s.l.] : Springer. 1985.

FIENBERG, Stephen E et William M MASON. « Identification and estimation of age-period-cohort models in the analysis of discrete archival data », *Sociological methodology*. 1979, vol.10. p. 1–67.

FIREBAUGH, Glenn. « Methods for estimating cohort replacement effects », *Sociological methodology*. 1989. p. 243–262.

FISCHER, Elizabeth. « Robe et culottes courtes : l'habit fait-il le sexe ? » in Anne DAFFLON NOVELLE (ed.). *Filles-garçons. Socialisation différenciée ?* [s.l.] : PUG. 2006, p.

FISHBEIN, Martin et Icek AJZEN. *Intention and Behavior: An introduction to theory and research*. [s.l.]: Addison-Wesley, Reading, MA. 1975.

FISKE, John. *Understanding Popular Culture*. [s.l.]: Routledge. 2010. 231 p.

FLEMMEN, Magne. « Putting B ourdieu to work for class analysis: reflections on some recent contributions », *The British journal of sociology*. 2013a, vol.64 nº 2. p. 325–343.

FLEMMEN, Magne. « Putting Bourdieu to work for class analysis: reflections on some recent contributions », *The British journal of sociology*. 2013b, vol.64 nº 2. p. 325–343.

FLEMMEN, Magne, Johs HJELLBREKKE, et Vegard JARNESS. « Class, culture and culinary tastes: Cultural distinctions and social class divisions in contemporary Norway », *Sociology*. 2018, vol.52 nº 1. p. 128–149.

FLEMMEN, Magne Paalgard, Vegard JARNESS, et Lennart ROSENLUND. « Class and status: On the misconstrual of the conceptual distinction and a neo-Bourdieusian alternative », *The British Journal of Sociology*. 2019, vol.70 nº 3. p. 816–866.

FOSSE, Ethan. « Bayesian age—period—cohort models » *Age, Period and Cohort Effects*. [s.l.]: Routledge. 2020, p. 142–175.

FOSSE, Ethan et Christopher WINSHIP. « Analyzing age-period-cohort data: A review and critique », *Annual Review of Sociology*. 2019a, vol.45. p. 467–492.

FOSSE, Ethan et Christopher WINSHIP. « Bounding analyses of age-period-cohort effects », *Demography*. 2019b, vol.56 nº 5. p. 1975–2004.

FOSSE, Ethan et Christopher WINSHIP. « Moore—Penrose estimators of age—period—cohort effects: Their interrelationship and properties », *Sociological Science*. 2018, vol.5. p. 304.

FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris, France : Gallimard. 1975. 318 ; 24 p.

FOUQUET, Annie. « L'évolution de la demande viande en quantité et en qualité », *Économie rurale*. 1970, vol.85 nº 1. p. 165–176.

FRANZEN, Axel et Reto MEYER. « Environmental attitudes in cross-national perspective: A multilevel analysis of the ISSP 1993 and 2000 », *European sociological review*. 2010, vol.26 nº 2. p. 219–234.

FU, Wenjiang J. « Ridge estimator in singulah oesiun with application to age-period-cohort analysis of disease rates », *Communications in statistics-Theory and Methods*. 2000, vol.29 nº 2. p. 263–278.

FU, Wenjiang J, Kenneth C LAND, et Yang YANG. « On the intrinsic estimator and constrained estimators in age-period-cohort models », *Sociological methods & research*. 2011, vol.40 nº 3. p. 453–466.

GALLET, Craig A. « The income elasticity of meat: a meta-analysis », *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*. 2010, vol.54 nº 4. p. 477–490.

GANAULT, Jeanne. *L'autonomie temporelle et ses usages : un révélateur des inégalités sociales devant le temps*, PhD Thesis. [s.l.] : Institut polytechnique de Paris. 2022.

GARTMAN, David. « Culture as class symbolization or mass reification? A critique of Bourdieu's distinction », *American Journal of Sociology*. 1991, vol.97 nº 2. p. 421–447.

GATERSLEBEN, Birgitta, Niamh MURTAGH, et Wokje ABRAHAMSE. « Values, identity and pro-environmental behaviour », *Contemporary Social Science*. 2014, vol.9 nº 4. p. 374–392.

GAXIE, Daniel. « Au-delà des apparences… », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1990, vol.81 nº 1. p. 97–112.

GAYO, Modesto, Dominique JOYE, et Yannick LEMEL. « Testing the universalism of Bourdieu's homology: Structuring patterns of lifestyle across 26 countries », *Working Papers*. 3 avril 2018. (Working Papers).

GAYO, Modesto, Dominique JOYE, Yannick LEMEL, *et al. Testing the universalism of Bourdieu's homology: Structuring patterns of lifestyle across 26 countries*. [s.n.]. 2018.

GELBER, Steven M. « Do-it-yourself: Constructing, repairing and maintaining domestic masculinity », *American quarterly*. 1997, vol.49 nº 1. p. 66–112.

GERBER, PJ, Henning STEINFELD, B HENDERSON, *et al.* « Lutter contre le changement climatique grâce à l'élevage–Une évaluation des émissions et des opportunités d'atténuation au niveau mondial », *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome*. 2014.

GERSHUNY, Jonathan. *Changing times: Work and leisure in postindustrial society*. [s.l.]: Oxford University Press on Demand. 2003.

GIDDENS, Anthony. *Modernity and self-identity: Self and society in the late modern age*. [s.l.]: Stanford university press. 1991.

GIDDENS, Anthony. *Elements of the theory of structuration*. [s.l.]: Routledge. 1984.

GILLIOTTE, Quentin. « La persistance de l'attachement aux biens culturels physiques », *Biens Symboliques/Symbolic Goods. Revue de sciences sociales sur les arts, la culture et les idées*. 2021 nº 9.

GINSBURGER, Maël. « The more it changes the more it stays the same: The French social space of material consumption between 1985 and 2017 », *The British Journal of Sociology*. 2022, vol.73 nº 4. p. 706–753.

GINSBURGER, Maël. « De la norme à la pratique écocitoyenne », *Revue française de sociologie*. 2020, vol.61 nº 1. p. 43–78.

GINSBURGER, Maël et Julie MADON. « Faire durer ses objets, une pratique distinctive ? Consommation et frontières de classe chez les ménages aisés », *Sociologie*. 2023, vol.14 nº 1. p. 29–48.

GIRAUD, Christophe et Jacques REMY. « Être ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs » *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*. [s.l.] : EDP Sciences. 2021, p. 305— 326.

GOJARD, Séverine. « L'alimentation dans la prime enfance : Diffusion et réception des normes de puériculture », *Revue française de sociologie*. 2000. p. 475— 512.

GOJARD, Séverine et Anne LHUISSIER. « Monotonie ou diversité de l'alimentation : les effets du vieillissement », *INRA Sciences sociales*. 2003, vol.2002 nº 910-2016-71723.

GOLDTHORPE, John H, David LOCKWOOD, Frank BECHHOFER, *et al. The affluent worker: political attitudes and behaviour*. [s.l.]: CUP Archive. 1971. vol.2.

GORSKI, Philip S. *Bourdieu and historical analysis*. [s.l.] : Duke University Press. 2013.

GOSSARD, Marcia Hill et Richard YORK. « Social structural influences on meat consumption », *Human Ecology Review*. 2003. p. 1— 9.

GRAFMEYER, Yves. « Approches sociologiques des choix résidentiels », *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*. 2010. p. 35— 52.

GRAM-HANSSEN, Kirsten. « Understanding change and continuity in residential energy consumption », *Journal of consumer culture*. 2011, vol.11 nº 1. p. 61–78.

GRAUEL, Jonas. « Being authentic or being responsible? Food consumption, morality and the presentation of self », *Journal of Consumer Culture*. 2016, vol.16 nº 3. p. 852–869.

GRIFFITH, Rachel et Lars NESHEIM. « Household willingness to pay for organic products ». 2008.

GRIGNON, Claude et Christiane GRIGNON. « Long-term trends in food consumption: A French portrait », *Food and Foodways*. 1999, vol.8 nº 3. p. 151–174.

GRIGNON, Claude et Christiane GRIGNON. « Styles d'alimentation et goûts populaires », *Revue française de sociologie*. 1980. p. 531— 569.

GRÖMPING, Ulrike. « Estimators of Relative Importance in Linear Regression Based on Variance Decomposition », *The American Statistician*. 2007, vol.61 nº 2. p. 139–147.

GRÖMPING, Ulrike et Lehrkamp MATTHIAS. « Package 'relaimpo' », *Relative importance of regressors in linear models (R package version)*. 2018.

GRONOW, Jukka et Alan WARDE. *Ordinary consumption*. [s.l.] : Psychology Press. 2001. vol.2.

GROSSETETE, Matthieu. « Quand la distinction se met au vert : Conversion écologique des modes de vie et démarcations sociales », *Revue française de socio-économie*. 2019 nº 1. p. 85–105.

GRUNERT, Suzanne C et Hans Jørn JUHL. « Values, environmental attitudes, and buying of organic foods », *Journal of economic psychology*. 1995, vol.16 nº 1. p. 39–62.

GUAGNANO, Gregory A., Paul C. STERN, et Thomas DIETZ. « Influences on attitude-behavior relationships: A natural experiment with curbside recycling », *Environment and behavior*. 1995, vol.27 nº 5. p. 699–718.

GUIEN, Jeanne. *Obsolescences : philosophie des techniques et histoire économique à l'épreuve de la réduction de la durée de vie des objets*, PhD Thesis. [s.l.] : Université Panthéon-Sorbonne-Paris I. 2019.

GUIEN, Jeanne et Violeta RAMIREZ. « Travailler à consommer : Expérimentation et émancipation dans les pratiques de consommation alternative », *Terrains & Travaux*. 2017 nº 2. p. 45–62.

GUILLOU, Anne et Pascal GUIBERT. « Le froid domestiqué : l'usage du congélateur », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*. 1989 nº 12. p. 7–14.

GUIONNET, Christine et Érik NEVEU. « Chapitre 1. Aux sources des identités masculines et féminines » *Féminins/Masculins*. Paris : Armand Colin. 2021, vol.3e éd., p. 35— 92. (Collection U).

HALBWACHS, Maurice. *Le destin de la classe ouvrière*. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. 2012. 618 p. (Le Lien social).

HALKIER, Bente. « Methods and methods' debates within consumption research » *Routledge Handbook on Consumption*. [s.l.]: Routledge. 2017, p. 36–46.

HALKIER, Bente et Lotte HOLM. « Linking socioeconomic disadvantage to healthiness of food practices: Can a practice-theoretical perspective sharpen everyday life analysis? », *Sociology of Health & Illness*. 2021, vol.43 nº 3. p. 750–763.

HALLE, David. « The audience for abstract art: Class, culture, and power », *Cultivating differences: Symbolic boundaries and the making of inequality*. 1992. p. 131–151.

HALUZA-DELAY, Randolph. « A theory of practice for social movements: Environmentalism and ecological *habitus* », *Mobilization: An International Quarterly*. 2008, vol.13 nº 2. p. 205–218.

HARRISON, Carolyn et Gail DAVIES. « Lifestyles and the Environment ». 1998.

HARRISON, John et Ju Yeong KIM. « Package "RSelenium" ».

HAUPT, Heinz-Gerhard. *Konsum und Handel : Europa im 19. und 20. Jahrhundert*. [s.l.]: Vandenhoeck & Ruprecht. 2003.

HERAN, François. « Les mots de la démographie des origines à nos jours : une exploration numérique », *Population*. 2015, vol.70 nº 3. p. 525–566.

HERCBERG, Serge et Anne TALLEC. *Rapport » Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France »* , PhD Thesis. [s.l.]: Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). 2000.

HERLIN-GIRET, Camille. *Rester riche. Enquête sur les gestionnaires de fortune et leurs clients*. [s.l.] : Bord de l'eau (Le). 2019.

HERLIN-GIRET, Camille. « En quête de richesse. Comment faire parler d'argent ? », *Genèses*. 2018, vol.111 nº 2. p. 137–155.

HERPIN, Nicolas. « L'habillement, la classe sociale et la mode », *Economie et statistique*. 1986, vol.188 nº 1. p. 35–54.

HERPIN, Nicolas et Daniel VERGER. « Consommation : un lent bouleversement de 1979 à 1997 », *Économie et statistique*. 1999, vol.324 nº 1. p. 19–56.

HERTWICH, Edgar G. et Glen P. PETERS. « Carbon footprint of nations: A global, trade-linked analysis », *Environmental science & technology*. 2009, vol.43 nº 16. p. 6414–6420.

HERVIEU, Bertrand. « De la fin des paysans au renouveau des sociétés rurales françaises », *Recherches sociologiques*. 1989, vol.20 nº 3. p. 351–366.

HERVIEU, Bertrand, Nonna MAYER, Pierre MULLER, *et al. Les mondes agricoles en politique*. Paris : Presses de Sciences Po. 2010. 456 p. (Académique).

HERVIEU, Bertrand et François PURSEIGLE. *Sociologie des mondes agricoles*. [s.l.] : Armand Colin. 2013.

HINES, Jody M, Harold R HUNGERFORD, et Audrey N TOMERA. « Analysis and synthesis of research on responsible environmental behavior: A meta-analysis », *The Journal of environmental education*. 1987, vol.18 nº 2. p. 1–8.

HJELLBREKKE, Johs. *Multiple correspondence analysis for the social sciences*. [s.l.]: Routledge. 2018.

HOGGART, Richard. *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris, France : Les Éditions de Minuit. 1970. 420 p.

HOLT, Douglas B. « Does cultural capital structure American consumption? », *Journal of consumer research*. 1998, vol.25 nº 1. p. 1–25.

HONDERMARCK, Alexandra. *« La bonne digestion et l'hygiène alimentaire » : sociologie historique d'un mouvement réformateur en faveur du végétarisme en France (1880-1914)*, PhD Thesis. [s.l.] : [s.n.]. 2018.

HUNEKE, Mary E. « The face of the un-consumer: An empirical examination of the practice of voluntary simplicity in the United States », *Psychology & Marketing*. 2005, vol.22 nº 7. p. 527–550.

HUNTER, Lori M., Alison HATCH, et Aaron JOHNSON. « Cross-National Gender Variation in Environmental Behaviors* », *Social Science Quarterly*. 2004, vol.85 nº 3. p. 677–694.

INGLEHART, Ronald. « The silent revolution in Europe: Intergenerational change in post-industrial societies », *American political science review*. 1971, vol.65 nº 4. p. 991-1017.

JACOBSEN, Mette Hove. « Social bases of material consumption: The relationship between social groups and possession of household appliances in Denmark », *Journal of Consumer Culture*. 2019, vol.19 nº 1. p. 47–66.

JACQUOT, Alain. « L'occupation du parc Hlm : éclairage à partir des enquêtes Logement de l'INSEE », *Document de travail INSEE F*. 2007, vol.708.

JAMES, Allison. « Confections, concoctions and conceptions » *Popular culture: Past and present*. [s.l.]: Routledge. 2013, p. 294–307.

JANSZ, Jeroen et OTHERS. « Masculine identity and restrictive emotionality », *Gender and emotion: Social psychological perspectives*. 2000. p. 166–186.

JARNESS, Vegard. « Cultural vs economic capital: Symbolic boundaries within the middle class », *Sociology*. 2017, vol.51 nº 2. p. 357–373.

JOHNSON, Erik W et Philip SCHWADEL. « It is not a cohort thing: interrogating the relationship between age, cohort, and support for the environment », *Environment and Behavior*. 2019, vol.51 nº 7. p. 879–901.

JOHNSTON, Josée. « The citizen-consumer hybrid: ideological tensions and the case of Whole Foods Market », *Theory and society*. 2008, vol.37 nº 3. p. 229–270.

JOHNSTON, Josee, Michelle SZABO, et Alexandra RODNEY. « Good food, good people: Understanding the cultural repertoire of ethical eating », *Journal of consumer culture*. 2011, vol.11 nº 3. p. 293–318.

JOSSE, Julie et François HUSSON. « missMDA: a package for handling missing values in multivariate data analysis », *Journal of statistical software*. 2016, vol.70. p. 1–31.

JOURDAIN, Anne et Sidonie NAULIN. « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*. 2011 nº 4. p. 6–14.

KASSAMBARA, Alboukadel et Fabian MUNDT. « Package 'factoextra' », *Extract and visualize the results of multivariate data analyses*. 2017, vol.76 nº 2.

KATZ-GERRO, Tally. « Consumption of culture and lifestyles » *Routledge Handbook on Consumption*. [s.l.]: Routledge. 2017, p. 409–419.

KATZ-GERRO, Tally et Ilan TALMUD. « Structural analysis of a consumption-based stratification indicator: Relational proximity of household expenditures », *Social Indicators Research*. 2005, vol.73. p. 109–132.

KAUFMANN, Jean-Claude. *La trame conjugale : analyse du couple par son linge*. Paris, France : Nathan. 1992. 216 p.

KELLER, Margit, Bente HALKIER, Terhi-Anna WILSKA, *et al. Routledge handbook on consumption*. [s.l.] : Routledge London. 2017.

KENNEDY, Emily Huddart. *Eco-Types: Five Ways of Caring about the Environment*. [s.l.]: Princeton University Press. 2022.

KENNEDY, Emily Huddart, Shyon BAUMANN, et Josée JOHNSTON. « Eating for taste and eating for change: Ethical consumption as a high-status practice », *Social Forces*. 2019, vol.98 nº 1. p. 381–402.

KENNEDY, Emily Huddart, Maurie J COHEN, et Naomi T KROGMAN. « Social practice theories and research on sustainable consumption » *Putting sustainability into practice*. [s.l.]: Edward Elgar Publishing. 2015, p. 3–22.

KENNEDY, Emily Huddart et Jennifer E GIVENS. « Eco-*habitus* or eco-powerlessness? Examining environmental concern across social class », *Sociological Perspectives*. 2019, vol.62 nº 5. p. 646–667.

KENNEDY, Emily Huddart et Christine HORNE. « Accidental environmentalist or ethical elite? The moral dimensions of environmental impact », *Poetics*. 2020, vol.82. p. 101448.

KENNEDY, Emily Huddart, Harvey KRAHN, et Naomi T KROGMAN. « Egregious emitters: Disproportionality in household carbon footprints », *Environment and Behavior*. 2014, vol.46 nº 5. p. 535–555.

KENNEDY, Emily Huddart, Harvey KRAHN, et Naomi T KROGMAN. « Downshifting: An exploration of motivations, quality of life, and environmental practices », *Sociological Forum*. 2013, vol.28 nº 4. p. 764–783.

KEUCHEYAN, Razmig. *La nature est un champ de bataille : essai d'écologie politique*. [s.l.] : La Découverte. 2018.

KOLLMUSS, Anja et Julian AGYEMAN. « Mind the gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? », *Environmental education research*. 2002, vol.8 nº 3. p. 239–260.

KOSKINEN, Outi. « Moderating contentious care relations: Meat consumption among Finnish consumers », *Sociology*. 2023, vol.57 nº 1. p. 120–136.

KRAAYKAMP, Gerbert et Koen VAN EIJCK. « The intergenerational reproduction of cultural capital: A threefold perspective », *Social forces*. 2010, vol.89 nº 1. p. 209–231.

LACASSE, Katherine. « The importance of being green: the influence of green behaviors on Americans' political attitudes toward climate change », *Environment and Behavior*. 2015, vol.47 nº 7. p. 754–781.

LAFERRERE, Anne. « Comment attribuer les HLM ? », *Regards croisés sur l'économie*. 2011, vol.9 nº 1. p. 231–243.

LAFERTE, Gilles. « Des revenus à la position sociale : reclasser les agriculteurs », *Économie rurale*. 2021. p. 159— 174.

LAFERTE, Gilles. « L'impossible sociologie de la consommation dans les études rurales françaises », *Les Études Sociales*. 2019, vol.169 nº 1. p. 109–131.

LAFERTE, Gilles. *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*. [s.l.] : Raisons d'agir. 2018.

LAFERTE, Gilles. « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*. 2014, vol.5 nº 4. p. 423–439.

LAGRAVE, Rose-Marie. « Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France », *Études rurales*. 1983. p. 9— 40.

LAHIRE, Bernard. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. [s.l.] : La découverte. 2016.

LAHIRE, Bernard. *Dans les plis singuliers du social : individus, institutions, socialisations*. Paris, France : La Découverte. 2013. 173 p.

LAHIRE, Bernard. *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris, France : Hachette Littératures. 2006. 392 p.

LAHIRE, Bernard. *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris, France : Nathan. 2002. xii+431 p.

LAISNEY, Céline. « Les agriculteurs dans la société française », *Ministère de l'Agriculture — Centre D'études et de Prospective*. avril 2010, vol.14.

LAMBERT, Anne. *« Tous propriétaires ! ». L'envers du décor pavillonnaire : L'envers du décor pavillonnaire*. [s.l.] : Média Diffusion. 2015.

LAMONT, Michèle. *Money, morals, and manners: The culture of the French and the American upper-middle class*. [s.l.]: University of Chicago Press. 1992.

LAMONT, Michèle, Sabrina PENDERGRASS, et Mark PACHUCKI. « Symbolic boundaries », *International encyclopedia of social and behavioral sciences*. 2015, vol.2. p. 850— 855.

LANDOUR, Julie. *Sociologie des Mompreneurs : entreprendre pour concilier travail et famille ?* [s.l.] : Presses universitaires du Septentrion. 2020.

LANG, Duncan Temple. « R as a Web Client—the RCurl package », *Journal of Statistical Software*. 2007, vol.10 nº 2.

LASH, Scott et John URRY. *The end of organized capitalism*. [s.l.]: Univ of Wisconsin Press. 1987.

LAZARUS, Jeanne. « Les pauvres et la consommation », *Vingtième siècle*. 2006 nº 3. p. 137–152.

LE BLANC, Daniel, Anne LAFERRERE, et Rémy PIGOIS. « Les effets de l'existence du parc HLM sur le profil de consommation des ménages », *Économie et statistique*. 1999, vol.328 nº 1. p. 37–60.

LE PLAY, Frédéric. *Les ouvriers européens...*. [s.l.] : A. Mame et fils. 1877. vol.2.

LE ROUX, Brigitte. « Chapitre 8. Analyse des correspondances multiples » *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*. Paris : Dunod. 2014, p. 237— 302. (Psycho Sup).

LE ROUX, Brigitte et Henry ROUANET. *Geometric data analysis: from correspondence analysis to structured data analysis*. [s.l.]: Springer Science & Business Media. 2004.

LE, Sébastien, Julie JOSSE, et François HUSSON. « FactoMineR : an R package for multivariate analysis », *Journal of statistical software*. 2008, vol.25. p. 1— 18.

LE WITA, Béatrix. *Ni vue, ni connue : Approche ethnographique de la culture bourgeoise*. [s.l.] : Les Editions de la MSH. 1988. vol.9.

LEACH, Rebecca, Chris PHILLIPSON, Simon BIGGS, *et al.* « Baby boomers, consumption and social change: the bridging generation? », *International Review of Sociology*. 1 mars 2013, vol.23 nº 1. p. 104–122.

LEBARON, Frédéric. « Chapitre 3. L'espace social. Statistique et analyse géométrique des données dans l'œuvre de Pierre Bourdieu » *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action*. Paris : Dunod. 2015, p. 43— 58. (Psycho Sup).

LEBARON, Frédéric. « L'éternel retour du "retour des classes sociales" », *Revue française de socio-économie*. 2012 nº 2. p. 281–287.

LEBARON, Frédéric. « Geometric data analysis in an social science research program: The case of Bourdieu's sociology », *Statistical learning and data science*. 2011. p. 77–89.

LEBARON, Frédéric et Brigitte LE ROUX. *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*. Paris : Dunod. 2015. 272 p. (Psycho Sup).

LEBART, Ludovic, Alain MORINEAU, et Marie PIRON. *Statistique exploratoire multidimensionnelle : cours*. [s.l.] : Dunod. 2004.

LELIEVRE, Eva, Géraldine VIVIER, et Catherine BONVALET. « L'approche de la mobilité à partir des données de l'enquête Biographies et entourage », *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions, Paris, L'Harmattan*. 2002. p. 383— 398.

LEMARQUIS, Danielle et Françoise BEAUFILS. « Consommation alimentaire. En France, la consommation de viande se modifie fortement entre 1960 et 2018 », *Primeur, Ministère de l'agriculture de la pêche et de l'alimentation*. 2020.

LEMEL, Yannick et Heinz-Herbert NOLL *(dir.). Changing Structures of Inequality: A Comparative Perspective*. [s.l.]: McGill-Queen's University Press. 2002.

LEMEL, Yannick et Tally KATZ-GERRO. « The stratification of leisure: Variation in the salience of socioeconomic dimensions in shaping leisure participation in two consumer societies », *Loisir et Société/Society and Leisure*. 2015, vol.38 nº 3. p. 399–422.

LEONARD, Tammy, Caitlin MCKILLOP, Jo Ann CARSON, *et al.* « Neighborhood effects on food consumption », *Journal of Behavioral and Experimental Economics*. 2014, vol.51. p. 99— 113.

LEPAGE, Yvan G. « Evolution de la consommation d'aliments carnés aux XIXe et XXe siècles en Europe occidentale », *Revue belge de philologie et d'histoire*. 2002, vol.80 nº 4. p. 1459–1468.

LEPILLER, Olivier. « La bouffe industrielle à la casserole. Les effets de la critique de l'alimentation industrielle par la nutrition et les diététiques alternatives (1965-1985) ». 2013.

LETEUX, Sylvain. « La boucherie parisienne, un exemple singulier de marché régulé à une époque réputée » libérale"(1791-1914) ». [s.l.] : Chronos. 2009. vol.26.

LETEUX, Sylvain. « Le commerce de la viande à Paris sous Vichy ». [s.l.] : Presses Universitaires Français Rabelais. 2007.

LEYNSE, Wendy. « Learning to taste: Child socialization and food habits in France », *Appetite*. 2006, vol.47 nº 3. p. 393.

LHUISSIER, Anne. *Alimentation populaire et réforme sociale, les consommations ouvrières dans le second XIXe siècle*. [s.l.] : Editions Quae. 2007.

LIGNERES, Ingrid. *Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon*, PhD Thesis. [s.l.] : Université de Perpignan. 2015.

LINDEMAN, Richard Harold, Peter Francis MERENDA, et Ruth Z. GOLD. *Introduction to bivariate and multivariate analysis*. Glenview, Ill., États-Unis d'Amérique : Scott, Foresman. 1980. 444 p.

LIVINGSTONE, Sonia M et Peter K LUNT. « Generational and life cycle differences in experiences of ownership », *Journal of Social Behavior and Personality*. 1991, vol.6 nº 6. p. 229.

LIZARDO, Omar. « Embodied culture as procedure: Cognitive science and the link between subjective and objective culture », *The Habits of Consumption*. 2012, vol.12. p. 70–86.

LIZARDO, Omar. « The puzzle of women's "highbrow" culture consumption: Integrating gender and work into Bourdieu's class theory of taste », *Poetics*. 2006, vol.34 nº 1. p. 1–23.

LIZARDO, Omar. « The cognitive origins of Bourdieu's *habitus* », *Journal for the theory of social behaviour*. 2004, vol.34 nº 4. p. 375–401.

LOLLIVIER, Stéfan et Daniel VERGER. « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et statistique*. 1998, vol.308 nº 1. p. 113–142.

LONGUAR, Zahia, Jean-Pierre NICOLAS, et Damien VERRY. « Chaque Français émet en moyenne deux tonnes de CO2 par an pour effectuer ses déplacements », *La Revue du CGDD*. 2010.

LUO, Liying. « Assessing validity and application scope of the intrinsic estimator approach to the age-period-cohort problem », *Demography*. 2013, vol.50 nº 6. p. 1945–1967.

MACIAS, Thomas et Kristin WILLIAMS. « Know your neighbors, save the planet: Social capital and the widening wedge of pro-environmental outcomes », *Environment and Behavior*. 2016, vol.48 nº 3. p. 391–420.

MAILLOCHON, Florence. « Le cøeur et la raison. Amis et parents invités au mariage », *Genèses*. 2011 nº 2. p. 93–117.

MALIER, Hadrien. *Populariser l'écologie, éduquer les classes populaires ? : ethnographie critique d'interventions publiques et militantes en France et en Argentine*, PhD Thesis. [s.l.]: Paris, EHESS. 2022.

MALIER, Hadrien. « Greening the poor: the trap of moralization », *The British Journal of Sociology*. 2019, vol.70 nº 5. p. 1661–1680.

MANIATES, Michael F. « Individualization: Plant a tree, buy a bike, save the world? », *Global environmental politics*. 2001, vol.1 nº 3. p. 31–52.

MARCUSE, Herbert. *L'homme unidimensionnel*. [s.l.] : Éditions de minuit Paris. 1968.

MARQUIS, Christopher et András TILCSIK. « Imprinting: Toward a multilevel theory », *The Academy of Management Annals*. 2013, vol.7 nº 1. p. 195–245.

MARX, Karl. *Contribution à la critique de l'économie politique*. Paris, France : Éditions sociales. 1972. xvii+309 p.

MATHE, Thierry et P HÉBEL. « Comment consomment les hommes et les femmes », *Cahier de recherche*. 2013, vol.309.

MATHE, Thierry, Pascale HEBEL, Martyne PERROT, *et al.* « Comment consomment les seniors », *Cahier de recherche*. 2012 nº 296.

MAURICE, Aurélie. « Manger à la maison sous le poids des normes. Les négociations familiales autour de l'alimentation », *Revue Internationale de l'éducation familiale*. 2015 nº 1. p. 115–136.

MCCORMICK, John. *The global environmental movement: Reclaiming paradise*. [s.l.]: Belhaven Press. 1989.

MCCRACKEN, Grant David. *Culture and consumption: new approaches to the symbolic character of consumer goods and activities*. Bloomington, États-Unis d'Amérique : Indiana University Press. 1988. xv+174 p.

MCKENZIE, Evan. *Privatopia: Homeowner associations and the rise of residential private government*. [s.l.]: Yale University Press. 1994.

MENDRAS, Henri. « La Fin des paysans (1967), Arles, Actes sud, coll.« », *Babel*. 1992.

MENDRAS, Henri. *La fin des paysans : innovations et changement dans l'agriculture française*. Paris, France : SÉDÉIS. 1967. 358 p.

MENDRAS, Henri et Laurence Duboys FRESNEY. *La seconde révolution française : 1965-1984*. [s.l.] : Gallimard Paris. 1988. vol.12.

MENDRAS, Henri et Marcel JOLLIVET. *Les collectivités rurales françaises*. Paris, France : Librairie Armand Colin. 1971. vol. 2/. 222+266 ; 2 p.

MENNESSON, Christine, Sarah NICAISE, Julien BERTRAND, *et al.* « Des corps de classe ? Stratégies éducatives familiales et inscription corporelle des inégalités sociales » *Socialisation familiale des jeunes enfant*. Toulouse : Érès. 2021, p. 63— 74. (Enfance & parentalité).

MICHEL, Jean-Baptiste, Yuan Kui SHEN, Aviva Presser AIDEN, *et al.* « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *science*. 2011, vol.331 nº 6014. p. 176–182.

MICHEL, Marion. « Vendre sans être une vendue : Écoresponsabilité et mise à distance de la prescription marchande sur les réseaux sociaux numériques », *Réseaux*. 2022 nº 4. p. 95–125.

MICHELAT, Guy et Michel SIMON. "Les « sans réponse » aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps", *L'Année sociologique (1940/1948—)*. 1982, vol.32. p. 81— 114.

MILLER, Daniel. *A theory of shopping*. [s.l.] : Cornell University Press. 1998.

MILLOCK, Katrin et Céline NAUGES. « Comportement des ménages et consommation alimentaire », *Vers des comportements plus environnementaux : Vue d'ensemble de l'enquête*. 2011. p. 203— 240.

MILLS, Charles Wright. *Les cols blancs : les classes moyennes aux États-Unis/C. Wright Mills; traduit de l'américain par André Chassigneux*. traduit par CHASSIGNEUX ANDRE. Paris : François Maspero. 1966. (Textes à l'appui).

MINTON, Jon. « The Lexis surface: a tool and workflow for better reasoning about population data » *Age, Period and Cohort Effects*. [s.l.]: Routledge. 2020, p. 41–69.

MIRAN, Bülent et Sedef AKGÜNGÖR. « The effect of mad cow (BSE) scare on beef demand and sales loss: The case of Izmir », *Turkish Journal of Veterinary & Animal Sciences*. 2005, vol.29 nº 2. p. 225–231.

MIROWSKY, John et Catherine E ROSS. « Sex differences in distress: Real or artifact? », *American sociological review*. 1995. p. 449— 468.

MISCHI, Julian. "Des « paysans » chez les cheminots : Sorties partielles de l'agriculture et logiques distinctives en milieu industriel", *Sociétés contemporaines*. 2015 nº 4. p. 109–136.

MONEY, Annemarie. « Material culture and the living room: The appropriation and use of goods in everyday life », *Journal of Consumer Culture*. 2007, vol.7 nº 3. p. 355–377.

MONJARET, Anne. « Objets » *Encyclopédie critique du genre*. Paris : La Découverte. 2016, p. 418— 427. (Hors collection Sciences Humaines).

MONNOT, Elisa et Fanny RENIOU. "« Ras le bol d'entendre parler d'écologie ! » : comprendre la contestation des discours écologiques par les consommateurs", *Décisions Marketing*. 2013. p. 93— 109.

MOORE, Latetia V, Ana V DIEZ ROUX, Jennifer A NETTLETON, *et al.* « Fast-food consumption, diet quality, and neighborhood exposure to fast food: the multi-ethnic study of atherosclerosis », *American journal of epidemiology*. 2009, vol.170 nº 1. p. 29–36.

MORDUCH, Jonathan et Rachel SCHNEIDER. *The financial diaries: How American families cope in a world of uncertainty*. [s.l.]: Princeton University Press. 2017.

MORIN, Edgar. *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*. Paris, France : Fayard, 1967. 1967. 287 p.

MORREN, Meike et Amir GRINSTEIN. « Explaining environmental behavior across borders: A meta-analysis », *Journal of Environmental Psychology*. 2016, vol.47. p. 91–106.

MOSCHION, Julie. « Offre de travail des mères en France : l'effet causal du passage de deux à trois enfants », *Economie et statistique*. 2009, vol.422 nº 1. p. 51–78.

MUGDAL, Shailendra, Benoît TINETTI, Thibault FANINGER, *et al. Étude sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques*. Ademe. 2012.

NAGEL, Ineke et Harry BG GANZEBOOM. « Participation in legitimate culture: Family and school effects from adolescence to adulthood », *Netherlands Journal of Social Sciences*. 2002, vol.38 nº 2. p. 102–120.

NOLAN, Deborah et Duncan Temple LANG. *XML and web technologies for data sciences with R*. [s.l.]: Springer. 2014. vol.1.

O'BRIEN, Robert M. « Age—period—cohort models and the perpendicular solution », *Epidemiologic Methods*. 2015, vol.4 nº 1. p. 87–99.

O'BRIEN, Robert M. « Constrained estimators and age-period-cohort models », *Sociological Methods & Research*. 2011, vol.40 nº 3. p. 419–452.

OCTOBRE, Sylvie. « La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille », *Cahiers du genre*. 2010, vol.49 nº 2.

O'DOHERTY JENSEN, Katherine et Lotte HOLM. « Preferences, quantities and concerns: socio-cultural perspectives on the gendered consumption of foods », *European journal of clinical nutrition*. 1999, vol.53 nº 5. p. 351–359.

OLLITRAULT, Sylvie. *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*. [s.l.] : PU Rennes. 2008.

ONCINI, Filippo et Moris TRIVENTI. « Ascent of the herbivores, decline of the carnivores: The social stratification of eating profiles in Italy, 1997–2016 », *Poetics*. 2021, vol.87. p. 101533.

O'NEILL, Kirstie J., Adrian K. CLEAR, Adrian FRIDAY, *et al.* « 'Fractures' in food practices: exploring transitions towards sustainable food », *Agriculture and Human Values*. 1 juin 2019, vol.36 nº 2. p. 225–239.

OUEDRAOGO, Arouna P. « De la Secte Religieuse à L'Utopie Philanthropique : Genèse sociale du végétarisme occidental ». nº 4. [s.l.]: Cambridge University Press. 2000. vol.55.

OWENS, Susan. « 'Engaging the public': Information and deliberation in environmental policy », *Environment and planning A*. 2000, vol.32 nº 7. p. 1141–1148.

PACKARD, Vance et Bill MCKIBBEN. *The waste makers*. [s.l.]: Penguin books Harmondsworth. 1963.

PAGANI, Victoria, François ALLA, Linda CAMBON*, *et al.* « Élaboration des normes de prévention : une réflexion éthique nécessaire », *Santé publique*. 2018, vol.30 nº 3. p. 321–331.

PAGES, Jérôme. *Analyse factorielle multiple avec R*. Les Ulis, France : EDP Sciences. 2013. xiii+253 p.

PAMPEL, Fred C et Lori M HUNTER. « Cohort change, diffusion, and support for environmental spending in the United States », *American journal of sociology*. 2012, vol.118 nº 2. p. 420–448.

PAN KE SHON, Jean-Louis. *Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise économique ouverte en 2008 ?* [s.l.] : INSEE. 2015.

PANTZAR, Mika, Elizabeth SHOVE, Dale SOUTHERTON, *et al.* « Configuring domestic technologies: the normalisation of freezers in Finland, Norway and the UK ». [s.l.]: [s.n.]. 1999.

PATUREL, Dominique, Elodie MARAJO-PETITZON, et Yuna CHIFFOLEAU. « La précarité alimentaire des agriculteurs », *Pour*. 2015 nº 1. p. 77–81.

PERGER, Nina. « Bourdieu's hammer: on the relations between *habitus* and fields », *Družboslovne razprave*. 2020, vol.36 nº 94–95. p. 169–190.

PERRIN-HEREDIA, Ana. "Le « choix » en économie : Le cas des consommateurs pauvres", *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2013 nº 4. p. 46–67.

PETERSON, Richard A et Roger M KERN. « Changing highbrow taste: From snob to omnivore », *American sociological review*. 1996. p. 900–907.

PETEV, Ivaylo D. *Essays on the social stratification of consumption in Postwar United States and France*. [s.l.] : Stanford University. 2011.

PEUGNY, Camille. « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Economie et Statistique/Economics and Statistics*. 2007, vol.410 nº 1. p. 23–45.

PIKETTY, Thomas. *Capital et idéologie*. Paris, France : Éditions du Seuil. 2019. 1197 p.

PINÇON, Michel et Monique PINÇON-CHARLOT. *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris, France : la Découverte. 2016. 126 p.

PINÇON, Michel et Monique PINÇON-CHARLOT. *Les ghettos du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Paris, France : Éditions du Seuil. 2007. 294 p.

PLESSZ, Marie. *La Dynamique sociale des pratiques : stratification sociale, changement social et consommation alimentaire*, PhD Thesis. [s.l.] : Ecole des hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS). 2021.

PLESSZ, Marie, Sophie DUBUISSON-QUELLIER, Séverine GOJARD, *et al.* « How consumption prescriptions affect food practices: Assessing the roles of household resources and life-course events », *Journal of Consumer Culture*. 2016, vol.16 nº 1. p. 101–123.

PLESSZ, Marie et Fabrice ÉTILÉ. « Is cooking still a part of our eating practices? Analysing the decline of a practice with time-use surveys », *Cultural Sociology*. 2019, vol.13 nº 1. p. 93–118.

PLESSZ, Marie, Sehar EZDI, Guillaume AIRAGNES, *et al.* « Association between unemployment and the co-occurrence and clustering of common risky health behaviors: Findings from the Constances cohort », *Plos one*. 2020, vol.15 nº 5. p. e0232262.

POTTIER, Antonin, Emmanuel COMBET, Jean-Michel CAYLA, *et al.* « Qui émet du CO2 ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*. 2020, vol.169 nº 5. p. 73–132.

PRUVOST, Geneviève. « Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte », *Revue des politiques sociales et familiales*. 2016, vol.123 nº 1. p. 105–119.

PULICI, Carolina. « Le solennel et le parcimonieux dans l'alimentation », *Les pratiques gastronomiques comme source de distinction des élites brésiliennes. IdeAs*. 2012, vol.3.

PURHONEN, Semi, Adrian LEGUINA, et Riie HEIKKILÄ. « The space of media usage in Finland, 2007 and 2018: The impact of online activities on its structure and its association with sociopolitical divisions », *Nordicom Review*. 1 avril 2021, vol.42 nº s3. p. 111–128.

RAULT, Wilfried et Arnaud REGNIER-LOILIER. « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population & sociétés*. 2015 nº 4. p. 1–4.

RECKWITZ, Andreas. « Toward a Theory of Social Practices: A Development in Culturalist Theorizing », *European Journal of Social Theory*. 1 mai 2002, vol.5 nº 2. p. 243–263.

REGNIER, Faustine, Anne LHUISSIER, et Séverine GOJARD. *Sociologie de l'alimentation*. Paris : La Découverte. 2009. 128 p. (Repères).

REGNIER, Faustine et Ana MASULLO. « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*. 2009, vol.50 nº 4. p. 747–773.

REITHER, Eric N, Ryan K MASTERS, Yang Claire YANG, *et al.* « Should age-period-cohort studies return to the methodologies of the 1970s? », *Social science & medicine*. 2015, vol.128. p. 356–365.

RENAHY, Nicolas. « Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale ».

RINKER, Tyler. « textreadr : Read text documents into R », *Buffalo, New York, USA. See http ://github. com/trinker/textreadr*. 2017.

RIPOLL, Fabrice. « 25. Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu ? Localisations résidentielles et jeux d'échelles dans La Distinction » *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*. Paris : La Découverte. 2013, p. 365— 377. (Recherches).

ROBETTE, Nicolas. « Package “GDAtools” ». 2022.

ROBETTE, Nicolas et Olivier ROUEFF. « L’espace contemporain des goûts culturels. Homologies structurales entre domaines de pratiques et entre classes sociales », *Sociologie*. 2017, vol.8 nº 4. p. 369–394.

ROCHEFORT, Robert. « Modes de vie », *Revue Projet*. 2002 nº 3. p. 45–53.

ROSA BONHEUR, Collectif, Anne BORY, José-Angel CALDERON, *et al.* « Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d’un travail informel », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2017 nº 1. p. 80–103.

ROSENLUND, Lennart. « The persistence of inequalities in an era of rapid social change. Comparisons in time of social spaces in Norway », *Poetics*. 2019, vol.74. p. 101323.

ROSENLUND, Lennart. *Social Structures and Change: Applying Pierre Bourdieu’s Approach and Analytic Framework*. [s.l.]: Høgskolen i Stavanger. 2000. 390 p.

ROUANET, Henry et Brigitte LE ROUX. *Analyse des données multidimensionnelles : statistique en sciences humaines*. [s.l.] : Dunod. 1993.

ROUEFF, Olivier. « Les homologies structurales : une magie sociale sans magiciens ? La place des intermédiaires dans la fabrique des valeurs », *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte*. 2013. p. 153— 164.

ROY, Delphine. « L’argent du “ménage”, qui paie quoi ? », *Travail, genre et sociétés*. 2006 nº 1. p. 101–119.

RUIZ, Émilien. « Google Books Ngram Viewer: un nouvel outil pour les historiens ? », *La Boîte à outils des historiens, http ://www. boiteaoutils. info/2010/12/google-labs-books-ngram-viewer-un. html*. 2010.

RUMPALA, Yannick. « La “consommation durable” comme nouvelle phase d’une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*. 2009, vol.59 nº 5. p. 967–996.

RYDER, Norman B. *The cohort as a concept in the study of social change*. [s.l.] : Springer. 1985.

RYOO, Yuhosua et WooJin KIM. « Using descriptive and injunctive norms to encourage COVID-19 social distancing and vaccinations », *Health Communication*. 2021. p. 1–10.

SAHAKIAN, Marlyne, Laurence GODIN, et Irène COURTIN. « Promoting ‘pro’,‘low’, and ’no’meat consumption in Switzerland: The role of emotions in practices », *Appetite*. 2020, vol.150. p. 104637.

SAINT-POL (DE), Thibaut. *Le corps désirable : hommes et femmes face à leur poids*. Paris, France : Presses universitaires de France. 2010. 222 p.

SAMUELSON, Paul A. « Social indifference curves », *The quarterly journal of economics*. 1956, vol.70 nº 1. p. 1–22.

SAUNDERS, Peter. *Social Theory and the Urban Question*. [s.l.]: Holmes & Meier. 1986. 422 p.

SAUNDERS, Peter et Colin HARRIS. « Privatization and the Consumer », *Sociology*. 1990, vol.24 nº 1. p. 57–75.

SAVAGE, Michael. *Class analysis and social transformation*. [s.l.]: Open University Press. 2000.

SAVAGE, Mike, Fiona DEVINE, Niall CUNNINGHAM, *et al.* « A new model of social class? Findings from the BBC's Great British Class Survey experiment », *Sociology*. 2013, vol.47 nº 2. p. 219–250.

SCHATZKI, Theodore R. *The site of the social: A philosophical account of the constitution of social life and change*. [s.l.]: Penn State University Press. 2002.

SCHATZKI, Theodore R. « Practice theory: An introduction » *The practice turn in contemporary theory*. London: Routledge. 2001, p. 1–14.

SCHLENKER, Wolfram et Sofia B VILLAS-BOAS. « Consumer and market responses to mad cow disease », *American Journal of Agricultural Economics*. 2009, vol.91 nº 4. p. 1140–1152.

SCHMIDT, Luísa, Ana HORTA, Augusta CORREIA, *et al.* « Generational Gaps and Paradoxes Regarding Electricity Consumption and Saving », *Nature and Culture*. 2014, vol.9 nº 2. p. 183–203.

SCHOR, Juliet B. « Prices and quantities: Unsustainable consumption and the global economy », *Ecological Economics*. 2005, vol.55 nº 3. p. 309–320.

SCHOR, Juliet B. *The overspent American: upscaling, downshifting, and the new consumer*. New York, NY, États-Unis d'Amérique : Basic Books. 1998. xv+253 p.

SCHOR, Juliet et Karen Elizabeth WHITE. *Plenitude: The new economics of true wealth*. [s.l.]: Penguin Press New York. 2010.

SCHWARTZ, Olivier. *Le monde privé des ouvriers*. [s.l.]: Presses universitaires de France. 2012.

SCHWEITZER, Sylvie. *Femmes ont toujours travaillé (Les) : Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*. [s.l.] : Odile Jacob. 2002.

SEN, Amartya. *Development as freedom*. New York, États-Unis d'Amérique : Anchor books. 1999. xvi+366 p.

SERRE, Delphine. « Le bébé » superbe » : la construction de la déviance corporelle par les professionnel (le) s de la petite enfance », *Sociétés contemporaines*. 1998, vol.31 nº 1. p. 107–127.

SETBON, Michel, Jocelyn RAUDE, Claude FISCHLER, *et al.* « Risk perception of the "mad cow disease" in France: Determinants and consequences », *Risk Analysis: An International Journal*. 2005, vol.25 nº 4. p. 813–826.

SHERMAN, Rachel. « Conflicted cultivation: Parenting, privilege, and moral worth in wealthy New York families », *American Journal of Cultural Sociology*. 2017a, vol.5. p. 1–33.

SHERMAN, Rachel. « Uneasy street » *Uneasy Street*. [s.l.]: Princeton University Press. 2017, b, p.

SHOVE, Elizabeth. « Beyond the ABC: climate change policy and theories of social change », *Environment and planning A*. 2010, vol.42 nº 6. p. 1273–1285.

SHOVE, Elizabeth. *Comfort, Cleanliness and Convenience: The Social Organization of Normality.* [s.l.]: Berg. 2003.

SHOVE, Elizabeth et Mika PANTZAR. « Consumers, Producers and Practices: Understanding the invention and reinvention of Nordic walking », *Journal of Consumer Culture*. 1 mars 2005, vol.5 nº 1. p. 43–64.

SHOVE, Elizabeth, Mika PANTZAR, et Matt WATSON. « The dynamics of social practice: Everyday life and how it changes », *The dynamics of social practice*. 2012. p. 1–208.

SHOVE, Elizabeth et Dale SOUTHERTON. « Defrosting the freezer: From novelty to convenience: A narrative of normalization », *Journal of Material Culture*. 2000, vol.5 nº 3. p. 301–319.

SHOVE, Elizabeth et Gordon WALKER. « What is energy for? Social practice and energy demand », *Theory, culture & society*. 2014, vol.31 nº 5. p. 41–58.

SHOVE, Elizabeth et Alan WARDE. « Inconspicuous consumption: the sociology of consumption, lifestyles and the environment », *Sociological theory and the environment: classical foundations, contemporary insights*. 2002, vol.230 nº 51. p. 230–251.

SIOUNANDAN, Nicolas, Pascale HEBEL, et Justine COLIN. *Va-t-on vers une frugalité choisie ?* Rapport N° 302. CREDOC. 2013. (Cahier de Recherche).

SMIL, Vaclav. « Eating meat: evolution, patterns, and consequences », *Population and development review*. 2002, vol.28 nº 4. p. 599–639.

SMITH, Lindsey P, Shu Wen NG, et Barry M POPKIN. « Trends in US home food preparation and consumption: analysis of national nutrition surveys and time use studies from 1965–1966 to 2007–2008 », *Nutrition journal*. 2013, vol.12 nº 1. p. 1–10.

SOBEL, Michael E. *Lifestyle and social structure: Concepts, definitions, analyses*. [s.l.]: Elsevier. 2013.

SOPJANI, Liridona, Jenny Janhager STIER, Mia HESSELGREN, *et al.* « Shared mobility services versus private car: Implications of changes in everyday life », *Journal of Cleaner Production*. 2020, vol.259. p. 120845.

SØRENSEN, Annemette. « Women, family and class », *Annual review of sociology*. 1994, vol.20 nº 1. p. 27–45.

SOUTHERTON, Dale. « Analysing the temporal organization of daily life: Social constraints, practices and their allocation », *Sociology*. 2006, vol.40 nº 3. p. 435–454.

STAMER, Naja Buono. « Moral conventions in food consumption and their relationship to consumers' social background », *Journal of Consumer Culture*. 2018, vol.18 nº 1. p. 202–222.

STANES, Elyse, Natascha KLOCKER, et Chris GIBSON. « Young adult households and domestic sustainabilities », *Geoforum*. 2015, vol.65. p. 46–58.

STAUNTON, Mina, Winnifred R LOUIS, Joanne R SMITH, *et al.* « How negative descriptive norms for healthy eating undermine the effects of positive injunctive norms », *Journal of Applied Social Psychology*. 2014, vol.44 nº 4. p. 319–330.

STERN, Paul C. « Contributions of psychology to limiting climate change. », *American Psychologist*. 2011, vol.66 nº 4. p. 303.

STERN, Paul C. « New environmental theories: toward a coherent theory of environmentally significant behavior », *Journal of social issues*. 2000, vol.56 nº 3. p. 407–424.

STOETZEL, Jean. « L'âge et le revenu », *Revue française de sociologie*. 1973. p. 151— 163.

SULLIVAN, Oriel et Tally KATZ-GERRO. « The omnivore thesis revisited: Voracious cultural consumers », *European sociological review*. 2007, vol.23 nº 2. p. 123–137.

SWEDBERG, Richard et Ola AGEVALL. « The Max Weber Dictionary. Part 2 » *The Max Weber Dictionary*. [s.l.] : Stanford University Press. 2016, p. 200–400.

SWIDLER, Ann. « Culture in action: Symbols and strategies », *American sociological review*. 1986. p. 273–286.

TALLMAN, Irving. « "Michael E. Sobel": Lifestyle and Social Structure (Book Review) », *Social Forces*. 1984, vol.62 nº 4. p. 1121.

TAVERNIER, Yves, Michel GERVAIS, et Marcel JOLLIVET. « Histoire de la France rurale, tome 4 ».

TEUTEBERG, Hans Jurgen et Jean-Louis FLANDRIN. « Transformation de la consommation alimentaire », *Histoire de l'alimentation*. 1996. p. 779— 794.

THIJS, Paula, Manfred TE GROTENHUIS, et Peer SCHEEPERS. « The pros and cons of constraining variables » *Age, Period and Cohort Effects*. [s.l.] : Routledge. 2020, p. 9— 22.

TOMASI DI LAMPEDUSA, Giuseppe. *Le Guépard, roman traduit de l'italien par Fanette Pézard*. Paris, France : Éditions du Seuil. 1959. 254 p.

TOUTAIN, Jean-Claude. *La consommation alimentaire en France de 1789 à 1964*. [s.l.] : Droz. 1971. ; n° 12).

TRENTMANN, Frank. « Beyond consumerism: new historical perspectives on consumption », *Journal of contemporary history*. 2004, vol.39 nº 3. p. 373–401.

TURNER, Katherine Leonard. « Buying, not cooking: Ready-to-eat food in American urban working-class neighborhoods, 1880–1930 », *Food, Culture & Society*. 2006, vol.9 nº 1. p. 13–39.

URRY, John. *The tourist gaze: leisure and travel in contemporary societies*. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique : [s.n.]. 1990. 176 p.

VAISEY, Stephen et Omar LIZARDO. « Cultural Fragmentation or Acquired Dispositions? A New Approach to Accounting for Patterns of Cultural Change », *Socius*. 1 janvier 2016, vol.2. p. 2378023116669726.

VALLAS, Steven Peter. « Symbolic boundaries and the new division of labor: Engineers, workers and the restructuring of factory life », *Research in Social Stratification and Mobility*. 2001, vol.18. p. 3–37.

VAN DER WERFF, Ellen, Linda STEG, et Kees KEIZER. « The value of environmental self-identity: The relationship between biospheric values, environmental self-identity and environmental preferences, intentions and behaviour », *Journal of Environmental Psychology*. 2013, vol.34. p. 55–63.

VAN DIJK, Jan AGM. *The deepening divide: Inequality in the information society*. [s.l.]: Sage publications. 2005.

VAN EIJCK, Koen. « The impact of family background and educational attainment on cultural consumption: A sibling analysis », *Poetics*. 1997, vol.25 nº 4. p. 195–224.

VANGREVELINGHE, Gabriel. « Les niveaux de vie en France, 1956 et 1965 », *Économie et statistique*. 1969, vol.1 nº 1. p. 7–21.

VEBLEN, Thorstein. *The theory of the leisure class: an economic study of institutions*. London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : George Allen and Unwin. 1925. viii+404 p.

VELASCO, Kristopher. « Opposition Avoidance or Mutual Engagement? The Interdependent Dynamics between Opposing Transnational LGBT+ Networks », *Social Forces*. 2022. p. soac068.

VERGER, Daniel. « Équipement du foyer ou équipement dans le foyer ? », *Économie et statistique*. 1984, vol.168 nº 1. p. 77–92.

VERGER, Daniel. « L'achat d'un logement ne va pas sans achats d'équipements », *Economie et statistique*. 1983, vol.161 nº 1. p. 23–32.

VERGER, Daniel et Nicolas HERPIN. *Consommation et modes de vie en France : Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*. [s.l.] : Éditions La Découverte. 2008.

VILLERME, Louis-René. *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*. [s.l.] : J. Renouard. 1840.

VINCENT, Sandrine. « Le jouet et ses usages sociaux ».

VOAS, David. « Towards a sociology of attitudes », *Sociological Research Online*. 2014, vol.19 nº 1. p. 12.

VOAS, David et Mark CHAVES. « Is the United States a counterexample to the secularization thesis? », *American Journal of Sociology*. 2016, vol.121 nº 5. p. 1517–1556.

VRIGNON, Alexis. « Écologie et politique dans les années 1970 : les Amis de la Terre en France », *Vingtième siècle*. 2012 nº 1. p. 179–190.

WACQUANT, Loïc JD. *Body & soul: Notebooks of an apprentice boxer*. [s.l.]: Oxford University Press, USA. 2004.

WAHLEN, Stefan et Mikko LAAMANEN. « Consumption, lifestyle and social movements », *International Journal of Consumer Studies*. 2015, vol.39 nº 5. p. 397–403.

WALKER, Gordon. « Inequality, sustainability and capability: Locating justice in social practice » *Sustainable practices*. [s.l.]: Routledge. 2013, p. 197— 212.

WALLENBORN, Grégoire et Joël DOZZI. « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé », *Environnement et inégalités sociales, Editions de l'Université de Bruxelles*. 2007.

WANG, Yingyao. « Homology and isomorphism: Bourdieu in conversation with New Institutionalism », *The British Journal of Sociology*. 2016, vol.67 nº 2. p. 348–370.

WARDE, Alan. *The Practice of Eating*. [s.l.]: John Wiley & Sons. 2016a. 275 p.

WARDE, Alan. *Consumption: A sociological analysis*. [s.l.]: Springer. 2016b.

WATSON, Matt, Mika PANTZAR, et Elizabeth SHOVE. « The dynamics of social practice: Everyday life and how it changes », *The dynamics of social practice*. 2012. p. 1–208.

WEBER, Florence. *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du 20e siècle*. [s.l.] : Editions Belin. 1998.

WEBER, Florence. « Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Comment mesurer l'économie domestique ? », *Genèses*. 1996. p. 5— 28.

WEBER, Florence. « Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière ».

WEBER, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. [s.l.] : Presses éléctroniques de France. 2013.

WEBER, Max. *Économie et société*. Paris, France : Pocket. 1995. vol. 2/. 410+424 p.

WEINGARTNER, Sebastian et Jörg RÖSSEL. « Changing dimensions of cultural consumption? The space of lifestyles in Switzerland from 1976 to 2013 », *Poetics*. 1 juin 2019, vol.74. p. 101345.

WHITMARSH, Lorraine et Saffron O'NEILL. « Green identity, green living? The role of pro-environmental self-identity in determining consistency across diverse pro-environmental behaviours », *Journal of environmental psychology*. 2010, vol.30 nº 3. p. 305–314.

WICKHAM, Hadley. « Package 'rvest' », *URL: https ://cran. r-project. org/web/packages/rvest/rvest. pdf*. 2016. p. p156.

WICKHAM, Hadley. « ggplot2 », *Wiley interdisciplinary reviews: computational statistics*. 2011, vol.3 nº 2. p. 180–185.

WIER, Mette, Laura Mørch ANDERSEN, et Katrin MILLOCK. « Information provision, consumer perceptions and values: The case of organic foods », *Environment, information and consumer behaviour*. 2005. p. 161–178.

WILLIAMS, Colin C et Jan WINDEBANK. « The ‘excluded consumer’: a neglected aspect of social exclusion? », *Policy & Politics*. 2002, vol.30 nº 4. p. 501–513.

WINSHIP, Christopher et David J HARDING. « A mechanism-based approach to the identification of age—period—cohort models », *Sociological methods & research*. 2008, vol.36 nº 3. p. 362–401.

WONG, Phoebe, Margaret K HOGG, et Markus VANHARANTA. « Couples’ narratives of shared-self, possessions and consumption experiences », *Journal of Consumer Behaviour*. 2017, vol.16 nº 1. p. 72–81.

WOODWARD, Ian. « Domestic objects and the taste epiphany: A resource for consumption methodology », *Journal of Material Culture*. 2001, vol.6 nº 2. p. 115–136.

WRIGHT, Erik Olin. *Classes*. [s.l.]: Verso. 1985. 366 p.

WRIGHT, Jan et Christine HALSE. « The healthy child citizen: Biopedagogies and web-based health promotion », *British Journal of Sociology of Education*. 2014, vol.35 nº 6. p. 837–855.

WYLIE, Laurence William et Céline ZINS. *Un village du Vaucluse*. Paris, France: Gallimard. 1969. 432; 14 p.

YAISH, Meir et Tally KATZ-GERRO. « Disentangling ‘cultural capital’: The consequences of cultural and economic resources for taste and participation », *European Sociological Review*. 2012, vol.28 nº 2. p. 169–185.

YANG, Yang et Kenneth C LAND. *Age-period-cohort analysis: New models, methods, and empirical applications*. [s.l.]: Taylor & Francis. 2013.

YANG, Yang et Kenneth C LAND. « A mixed models approach to the age-period-cohort analysis of repeated cross-section surveys, with an application to data on trends in verbal test scores », *Sociological methodology*. 2006, vol.36 nº 1. p. 75–97.

YANG, Yang, Sam SCHULHOFER-WOHL, Wenjiang J FU, *et al.* « The intrinsic estimator for age-period-cohort analysis: what it is and how to use it », *American Journal of Sociology*. 2008, vol.113 nº 6. p. 1697–1736.

ZEGAÏ, Mona. « La mise en scène de la différence des sexes dans les jouets et leurs espaces de commercialisation », *Cahiers du genre*. 2010 nº 2. p. 35–54.

ZHANG, Zhongheng. « Multiple imputation with multivariate imputation by chained equation (MICE) package », *Annals of translational medicine*. 2016, vol.4 nº 2.

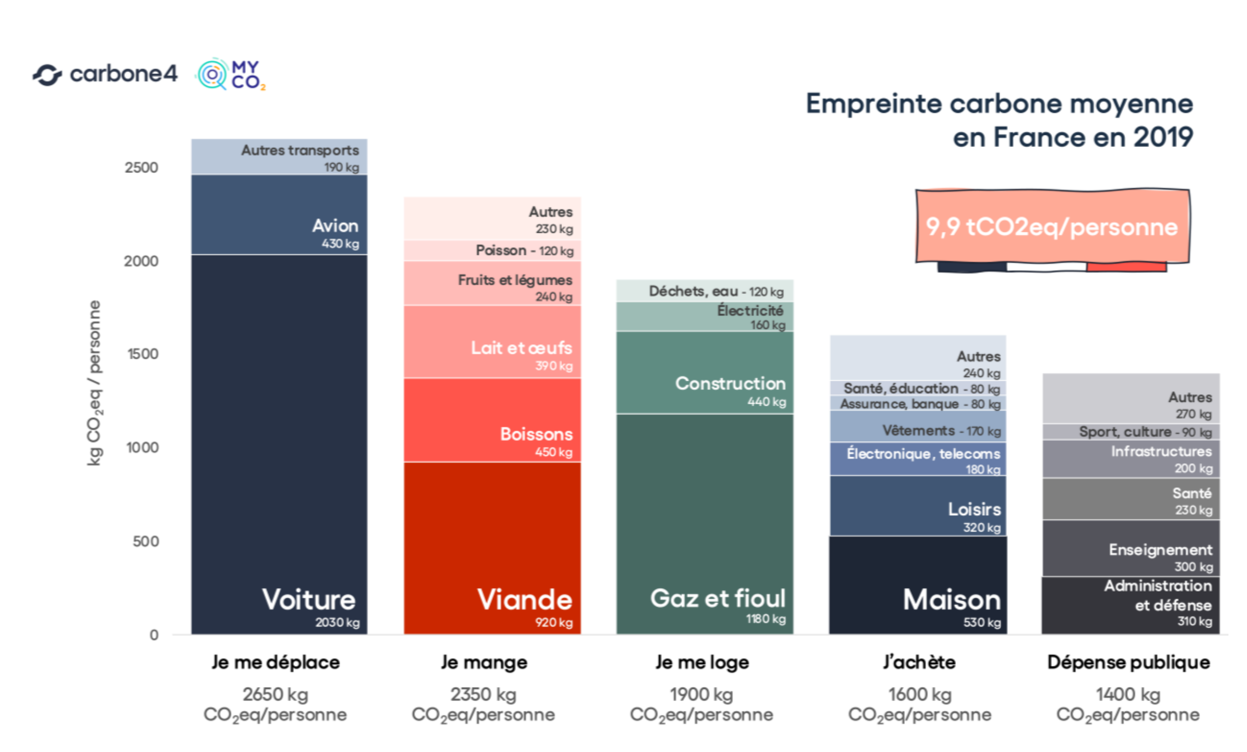
ZIĘBA, Anna. « Google Books Ngram Viewer in socio-cultural research », *Research in Language (RiL)*. 2018, vol.16 nº 3. p. 357–376.

ZOLESIO, Emmanuelle. « Marie Laborie, un cas de socialisation chirurgicale ratée », *Sociétés contemporaines*. 2009, vol.74 nº 2. p. 147–165.

ZWEIG, Ferdynand. *The worker in an affluent society: family life and industry*. [s.l.]: Free Press of Glencoe. 1961.

Annexes

Annexe 1 : L'empreinte carbone des Français par domaine de pratique selon le cabinet de conseil Carbone 4

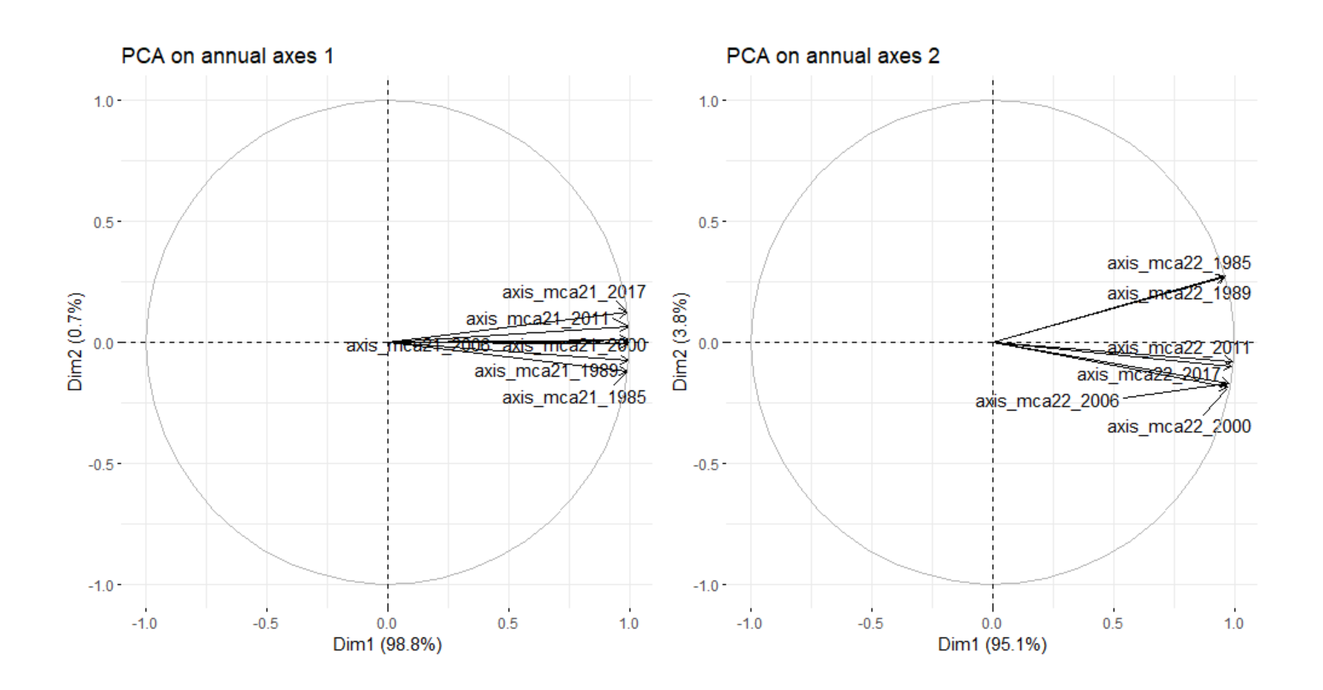


Annexe 2 : Valeurs propres des 10 premiers axes des ACM annuelles

Dim	1985			1989			2000		
	Valeur propre	% variance	Taux modifié	Valeur propre	% variance	Taux modifié	Valeur propre	% variance	Taux modifié
1	0,118	5,42%	56%	0,125	5,73%	60%	0,119	5,46%	56%
2	0,094	4,32%	28%	0,092	4,24%	24%	0,088	4,05%	22%
3	0,062	2,85%	6%	0,063	2,87%	6%	0,072	3,29%	11%
4	0,057	2,63%	4%	0,060	2,74%	4%	0,061	2,78%	5%
5	0,054	2,47%	3%	0,054	2,5%	3%	0,053	2,45%	3%
6	0,047	2,15%	1%	0,047	2,14%	1%	0,048	2,22%	1%
7	0,045	2,08%	1%	0,046	2,11%	1%	0,046	2,11%	1%
8	0,044	2,04%	1%	0,044	2,02%	1%	0,044	2%	1%
9	0,043	1,98%	1%	0,042	1,94%	0%	0,042	1,94%	0%
10	0,041	1,89%	0%	0,042	1,91%	0%	0,041	1,9%	0%
Dim	**2006**			**2011**			**2017**		
	Valeur propre	**Taux d'inertie**	**Taux modifié**	**Valeur propre**	**% variance**	**Taux modifié**	**Valeur propre**	**% variance**	**Taux modifié**
1	0,124	5,69%	60%	0,124	5,67%	55%	0,121	5,54%	55%
2	0,091	4,2%	24%	0,094	4,34%	25%	0,093	4,28%	25%
3	0,068	3,13%	8%	0,074	3,39%	10%	0,073	3,36%	11%
4	0,057	2,61%	3%	0,060	2,76%	4%	0,056	2,55%	3%
5	0,050	2,3%	2%	0,053	2,42%	2%	0,053	2,42%	2%
6	0,047	2,16%	1%	0,047	2,15%	1%	0,047	2,14%	1%
7	0,046	2,1%	1%	0,045	2,07%	1%	0,046	2,1%	1%
8	0,044	2,03%	1%	0,045	2,04%	1%	0,045	2,04%	1%
9	0,043	1,97%	0%	0,044	2,03%	1%	0,044	2,01%	1%
10	0,042	1,91%	0%	0,042	1,91%	0%	0,042	1,93%	0%

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Les taux d'inertie correspondent aux parts du total de l'inertie total du nuage des modalités résumées par chacune des dimensions de l'ACM. Le taux modifié de Benzécri est une transformation du taux d'inertie permettant de mieux prendre en compte la manière dont les différents axes résument les liens observés entre les modalités.

Annexe 3 : Cercles des corrélations issus des ACP réalisés sur l'ensemble des axes 1 annuels (cercle de gauche) et des axes 2 annuels (cercle de droite)



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : À chaque axe annuel est associée une flèche. La direction de celle-ci indique la force de l'association entre cet axe annuel et chacun des axes des ACP. La longueur de la flèche (proximité avec le cercle) donne la qualité de représentation de cet axe annuel sur le premier plan factoriel de chaque ACP.

Annexe 4 : Coefficients de corrélation de Pearson entre les axes 1 de longue période et entre les axes 2 de longue période selon la méthode utilisée pour les calculer

	Premier axe de l'ACP sur les axes 1 annuels	**Premier axe de l'ACP sur les axes 2 annuels**
ACP avec rotation Varimax sur les axes annuels 1 à 5 axes—deuxième axe (package *PCAmixdata*)	0,999	0,014
ACP avec rotation promax sur les axes annuels 1 à 5 — premier axe (package *psych*)	1	0,039
Moyenne des axes 1 annuels	1,00000	0,042
ACP avec rotation Varimax sur les axes annuels 1 à 5 axes—premier axe (package *PCAmixdata*)	0,01	0,997
ACP avec rotation promax sur les axes annuels 1 à 5 — deuxième axe (package *psych*)	0,038	0,999
Moyenne des axes 1 annuels	0,042	1

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Annexe 5 : Coefficients de corrélation de Pearson entre les coordonnées des 63 983 ménages sur chacun des deux premiers axes des 6 espaces annuels de la consommation ordinaire

	Dim_1 _1985	Dim_1 _1989	Dim_1 _2000	Dim_1 _2006	Dim_1 _2011	Dim_1 _2017	Dim_2 _1985	Dim_2 _1989	Dim_2 _2000	Dim_2 _2006	Dim_2 _2011	Dim_2 _2017
Dim_1 _1985	1	1,00	0,98	0,99	0,98	0,97	0,10	0,12	0,15	0,04	0,03	0,05
Dim_1 _1989		1	0,99	0,99	0,99	0,98	0,06	0,08	0,13	0,01	-0,01	0,02
Dim_1 _2000			1	0,99	0,99	0,98	0,01	0,04	0,07	-0,05	-0,06	-0,04
Dim_1 _2006				1	0,99	0,99	0,10	0,12	0,15	0,03	0,02	0,05
Dim_1 _2011					1	0,99	0,06	0,08	0,12	0,01	-0,02	0,02
Dim_1 _2017						1	0,00	0,03	0,07	-0,05	-0,07	-0,03
Dim_2 _1985							1	0,99	0,88	0,90	0,93	0,92
Dim_2 _1989								1	0,89	0,89	0,93	0,92
Dim_2 _2000									1	0,98	0,97	0,97
Dim_2 _2006										1	0,98	0,98
Dim_2 _2011											1	0,99
Dim_2 _2017												1

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Le coefficient de corrélation entre la position occupée par les 63 983 ménages sur l'axe 1 de 1985 et la position occupée sur l'axe 1 de 1989 est de 1.

Annexe 6 : Coefficients de corrélation de Pearson entre les coordonnées des 89 modalités sur chacun des deux premiers axes des 6 espaces annuels de la consommation ordinaire

	Dim_1 _1985	Dim_1 _1989	Dim_1 _2000	Dim_1 _2006	Dim_1 _2011	Dim_1 _2017	Dim_2 _1985	Dim_2 _1989	Dim_2 _2000	Dim_2 _2006	Dim_2 _2011	Dim_2 _2017
Dim_1 _1985	1	0,98	0,91	0,89	0,85	0,82	0,03	0,04	0,07	0,00	-0,03	-0,01
Dim_1 _1989		1	0,94	0,93	0,89	0,87	-0,01	-0,01	0,04	-0,03	-0,06	-0,04
Dim_1 _2000			1	0,95	0,93	0,92	-0,04	-0,04	-0,03	-0,11	-0,14	-0,11
Dim_1 _2006				1	0,96	0,96	0,07	0,06	0,07	-0,03	-0,03	0,00
Dim_1 _2011					1	0,97	-0,01	-0,01	0,01	-0,08	-0,10	-0,06
Dim_1 _2017						1	-0,08	-0,08	-0,05	-0,16	-0,17	-0,12
Dim_2 _1985							1	0,99	0,82	0,82	0,85	0,84
Dim_2 _1989								1	0,84	0,84	0,87	0,86
Dim_2 _2000									1	0,95	0,94	0,94
Dim_2 _2006										1	0,96	0,96
Dim_2 _2011											1	0,99
Dim_2 _2017												1

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Le coefficient de corrélation entre les coordonnées des 89 modalités sur l'axe 1 de 1985 et les coordonnées des modalités sur l'axe 1 de 1989 est de 0,98.

Annexe 7 : Coordonnées et contributions des modalités actives sur les axes 1 des espaces annuels de la consommation ordinaire, 1985–2017

Variables		Categories	1985		1989		2000		2006		2011		2017	
			contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.
Part dans le budget alimentaire à domicile	Viande bovine fraîche ou surgelée	0–3%	0,33	-0,18	0,61	-0,24	0,44	-0,16	0,44	-0,16	0,66	-0,19	0,76	-0,20
		3–8%	0,22	0,21	0,38	0,29	0,68	0,38	0,61	0,38	0,87	0,48	1,11	0,56
		8–14%	0,19	0,18	0,09	0,13	0,31	0,30	0,41	0,35	0,49	0,39	0,55	0,42
		>14%	0,01	-0,03	0,04	0,07	0,00	0,00	0,00	-0,02	0,03	0,08	0,08	0,15
	Viande porcine et de volaille fraîche ou surgelée	0–3%	1,16	-0,37	1,42	-0,41	0,71	-0,21	0,52	-0,17	0,87	-0,22	0,94	-0,23
		3–8%	0,08	0,12	0,14	0,16	0,77	0,38	0,88	0,42	0,95	0,47	1,26	0,53
		8–14%	0,23	0,19	0,37	0,25	0,34	0,28	0,37	0,33	0,60	0,41	0,63	0,43
		>14%	0,18	0,13	0,16	0,13	0,01	0,05	0,01	-0,07	0,04	0,11	0,03	0,09
	Fromage/beurre	0–3%	0,45	-0,26	0,74	-0,33	1,39	-0,40	1,09	-0,33	1,53	-0,37	1,50	-0,36
		3–8%	0,08	0,10	0,15	0,14	0,50	0,25	0,41	0,23	0,70	0,31	0,63	0,29
		8–14%	0,19	0,14	0,30	0,19	0,42	0,24	0,46	0,26	0,63	0,32	0,59	0,32
		>14%	0,03	-0,08	0,03	-0,07	0,02	-0,06	0,02	-0,06	0,00	-0,02	0,01	0,04
	Légumes	0–3%	0,80	-0,45	0,95	-0,49	0,76	-0,28	0,69	-0,31	1,18	-0,36	1,21	-0,37
		3–8%	0,34	0,22	0,46	0,26	1,05	0,33	0,73	0,31	0,72	0,32	0,71	0,32
		8–14%	0,21	0,15	0,28	0,18	0,12	0,14	0,32	0,21	0,45	0,25	0,67	0,31
		>14%	0,13	-0,11	0,21	-0,15	0,39	-0,29	0,43	-0,26	0,09	-0,12	0,18	-0,16
	Féculents et produits issus de céréales	0–6%	0,05	-0,11	0,21	-0,25	0,40	-0,37	0,51	-0,40	0,15	-0,20	0,37	-0,29
		6–10%	0,11	0,13	0,04	0,09	0,05	0,11	0,01	0,04	0,08	0,14	0,26	0,26
		10–20%	0,04	0,06	0,27	0,14	0,56	0,21	0,44	0,20	0,84	0,29	0,71	0,26
		>20%	0,24	-0,20	0,32	-0,21	0,42	-0,20	0,10	-0,10	0,69	-0,25	0,55	-0,22
Diversité des aliments autoconsommés		Aucun	0,70	-0,19	0,44	-0,15	0,56	-0,17	0,21	-0,10	0,39	-0,13	0,44	-0,13
		1 catégorie	0,55	0,36	0,51	0,36	0,43	0,30	0,38	0,35	0,85	0,53	1,10	0,59
		Au moins 2 catégories	0,79	0,36	0,53	0,34	0,74	0,39	0,43	0,38	0,65	0,47	0,84	0,60
Dépenses dédiées aux bouteilles d'eau (en euros par UC)		0	0,02	-0,03	0,26	-0,12	0,96	-0,24	0,79	-0,22	0,57	-0,18	0,59	-0,18
		0.01-50	0,03	0,13	0,12	0,25	0,21	0,26	0,47	0,38	0,39	0,37	0,29	0,30
		50-100	0,05	0,14	0,48	0,42	0,52	0,38	0,58	0,42	0,34	0,34	0,65	0,47
		>100	0,00	0,00	0,06	0,11	0,45	0,26	0,15	0,16	0,32	0,26	0,24	0,23
Possession d'un…	Congélateur	Non	2,38	-0,35	3,01	-0,42	3,41	-0,49	2,77	-0,46	2,52	-0,43	2,62	-0,42
		Oui	4,19	0,62	4,45	0,62	3,01	0,43	2,37	0,39	2,29	0,39	2,55	0,41
	Lave-vaisselle	Non	1,76	-0,27	2,44	-0,34	3,94	-0,47	3,95	-0,50	4,77	-0,58	5,69	-0,68

		Oui	6,17	0,96	6,40	0,90	5,78	0,69	4,82	0,61	4,73	0,57	4,11	0,49
	Lave-linge	Non	7,53	-1,18	7,03	-1,26	4,99	-1,35	3,56	-1,18	3,38	-1,26	2,85	-1,29
		Oui	1,64	0,26	1,28	0,23	0,50	0,14	0,35	0,12	0,27	0,10	0,18	0,08
Achat durant les 12 derniers mois d'équipements	Informatiques	Non	0,02	-0,03	0,01	-0,02	0,39	-0,12	0,60	-0,16	1,77	-0,32	1,57	-0,30
		Oui	0,91	1,15	0,47	0,84	2,01	0,64	1,92	0,53	2,59	0,47	2,36	0,45
	Audiovisuels	Non	0,05	-0,04	0,18	-0,09	0,10	-0,06	0,23	-0,10	0,31	-0,12	0,09	-0,06
		Oui	0,37	0,33	0,92	0,45	0,72	0,44	1,07	0,46	1,10	0,42	0,63	0,42
	Electroménagers	Non	0,30	-0,11	0,38	-0,13	0,31	-0,11	0,24	-0,10	0,37	-0,13	0,30	-0,11
		Oui	1,54	0,56	1,53	0,52	1,43	0,52	1,17	0,49	1,39	0,48	1,19	0,45
Acquisition de biens d'équipement d'occasion durant les 12 derniers mois		Pas d'achat	3,56	-0,56	3,83	-0,63	3,70	-0,56	4,71	-0,74	5,25	-0,90	4,47	-0,78
		Neuf uniquement	1,81	0,33	1,72	0,32	2,37	0,38	1,74	0,31	1,21	0,25	1,00	0,24
		En partie	0,61	0,70	0,58	0,65	0,26	0,54	0,66	0,73	0,46	0,46	0,91	0,60
		En majorité	0,00	0,04	0,02	-0,12	0,01	-0,11	0,03	-0,20	0,00	0,00	0,00	-0,02
Réparation/revente de biens durables		Oui	0,80	0,58	0,68	0,55	0,42	0,55	0,30	0,60	1,54	0,74	1,24	0,60
		Non	0,07	-0,05	0,06	-0,05	0,02	-0,03	0,01	-0,02	0,16	-0,08	0,16	-0,08
Nombre d'achats, par personne, durant les 2 derniers mois, de…	Paires de chaussures	0	2,93	-0,44	2,62	-0,43	1,53	-0,31	2,94	-0,45	2,65	-0,44	2,35	-0,40
		1 ou moins	2,75	0,45	2,40	0,43	1,97	0,39	2,24	0,44	1,78	0,40	1,98	0,42
		>1	0,15	0,30	0,12	0,26	0,01	-0,11	0,67	0,49	0,66	0,41	0,37	0,31
	Pantalons, jeans, robes ou jupes	0	3,51	-0,50	3,23	-0,49	1,97	-0,36	3,50	-0,50	2,82	-0,46	2,49	-0,42
		1 ou moins	2,61	0,45	2,67	0,47	2,21	0,41	2,18	0,49	1,45	0,39	1,71	0,43
		>1	0,41	0,35	0,23	0,27	0,01	0,08	1,20	0,47	0,91	0,39	0,58	0,30
	Autres vêtements (costumes/sport/extérieur)	0	2,43	-0,37	2,42	-0,39	1,08	-0,23	1,68	-0,30	1,36	-0,26	1,22	-0,25
		>0	3,54	0,54	2,93	0,48	2,21	0,47	3,29	0,58	2,96	0,57	2,65	0,53
Dépenses de réparation ou d'entretien des vêtements		Non	0,26	-0,10	0,14	-0,08	0,05	-0,04	0,03	-0,03	0,01	-0,02	0,01	-0,02
		Oui	0,99	0,39	0,68	0,37	0,45	0,39	0,32	0,38	0,32	0,52	0,24	0,45
Type d'énergie utilisée pour se chauffer		Bois/charbon	0,58	-0,35	0,20	-0,22	0,00	-0,02	0,03	0,11	0,25	0,34	1,13	0,62
		Electricité	0,06	0,10	0,07	0,11	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,02	0,02	-0,05
		Fioul/mazout	1,03	0,41	1,11	0,47	0,93	0,43	0,59	0,36	0,69	0,45	0,50	0,42
		Gaz/GPL	0,21	0,18	0,08	0,11	0,27	0,17	0,19	0,15	0,15	0,14	0,20	0,16
		Collectif	0,96	-0,37	1,28	-0,44	2,24	-0,60	1,74	-0,53	1,92	-0,54	2,31	-0,61
Dépenses en eau courante (en euros par UC)		<100	0,56	-0,16	0,84	-0,21	0,02	-0,08	0,04	-0,11	0,01	0,06	0,16	0,24
		100-150	0,82	0,43	0,81	0,40	0,10	-0,13	0,70	0,36	0,56	0,38	0,43	0,34
		150-225	0,52	0,45	0,53	0,41	0,01	-0,03	0,09	0,10	0,82	-0,28	0,35	0,23
		> 225	0,19	0,41	0,24	0,37	0,23	0,16	0,49	-0,21	0,13	0,11	0,73	-0,21
		<1500	1,27	-0,42	1,42	-0,50	1,22	-0,54	0,93	-0,53	1,16	-0,53	1,68	-0,61
		1500–2750	0,20	-0,17	0,17	-0,16	0,46	-0,27	0,40	-0,29	0,86	-0,40	0,21	-0,19

Volume estimé d'achats énergétiques par unité de consommation (en Kilowattheure PCI)		2750–4750	0,02	0,06	0,06	0,10	0,06	0,10	0,03	0,07	0,33	0,21	0,42	0,22
		4750–9000	0,49	0,33	0,44	0,31	0,08	0,12	0,28	0,19	0,51	0,26	0,28	0,20
		>9000	0,91	0,37	0,65	0,35	0,99	0,38	0,20	0,17	0,15	0,19	0,08	0,16
Nombre de véhicules automobiles		0	9,79	-1,13	8,57	-1,10	8,58	-1,22	6,99	-1,17	6,46	-1,07	6,37	-1,07
		1	0,35	0,15	0,10	0,08	0,09	-0,08	0,46	-0,18	0,23	-0,13	0,62	-0,21
		>1	6,04	0,96	6,38	0,96	7,22	0,88	7,27	0,86	6,36	0,82	7,51	0,85
Motorisation		Essence ou autre	0,03	-0,03	0,16	-0,08	2,96	-0,40	4,57	-0,57	3,46	-0,60	2,81	-0,58
		Diesel ou mixte	0,87	0,94	1,99	0,97	4,60	0,63	4,41	0,55	1,71	0,30	1,10	0,23
Volume d'essence/gasoil consommé (en litres par UC)		<50	5,02	-0,56	4,22	-0,52	3,73	-0,49	2,76	-0,41	2,34	-0,38	2,56	-0,38
		50–850	2,59	0,64	2,61	0,71	0,95	0,46	0,94	0,52	0,43	0,40	0,85	0,53
		850-1300	1,23	0,55	1,06	0,54	1,43	0,57	1,24	0,61	0,70	0,48	1,26	0,64
		>1300	1,62	0,63	1,38	0,57	1,48	0,50	1,52	0,52	1,90	0,53	1,62	0,52
Dépenses en transports en commun (en euros par UC)		0	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,01	0,02	0,01	-0,02	0,01	-0,02	0,00	-0,01
		<150	0,18	0,40	0,08	0,29	0,03	0,22	0,28	0,30	0,54	0,47	0,65	0,49
		150-450	0,00	-0,03	0,00	0,05	0,00	-0,04	0,01	0,07	0,01	0,06	0,07	0,17
		>450	0,02	-0,10	0,01	-0,06	0,13	-0,26	0,16	-0,20	0,16	-0,19	0,49	-0,33
Séjours effectués durant les 12 derniers mois	À l'étranger	0	0,06	-0,05	0,09	-0,06	0,23	-0,10	0,21	-0,10	0,15	-0,08	0,15	-0,08
		1	0,27	0,26	0,23	0,23	0,41	0,29	0,61	0,36	0,29	0,23	0,23	0,21
		>1	0,03	0,19	0,12	0,31	0,42	0,48	0,17	0,36	0,19	0,31	0,21	0,30
	En France	0	1,92	-0,38	1,64	-0,36	1,47	-0,32	1,11	-0,26	1,61	-0,33	1,18	-0,27
		1	0,37	0,20	0,24	0,17	0,25	0,17	0,48	0,26	0,77	0,32	0,67	0,30
		2	0,52	0,35	0,69	0,40	0,68	0,41	0,67	0,48	0,70	0,47	0,46	0,39
		>2	0,75	0,44	0,53	0,37	0,61	0,43	0,48	0,47	0,31	0,31	0,28	0,29

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.

Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Lecture : La modalité « viande bovine = 0 à 3% du budget alimentaire à domicile » contribue à la construction de l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire de 1985 à hauteur de 0,33%. La coordonnée moyenne sur cet axe des ménages dans cette situation est de - 0,18.

Annexe 8 : Coordonnées et contributions des modalités actives sur les axes 2 des espaces annuels de la consommation ordinaire, 1985–2017

Variables		Categories	1985		1989		2000		2006		2011		2017	
			contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.
Part dans le budget alimentaire à domicile	Viande bovine fraîche ou surgelée	0–3%	0,78	0,25	0,77	0,23	0,06	0,05	0,03	0,03	0,17	0,09	0,05	0,05
		3–8%	0,05	-0,09	0,10	-0,13	0,04	0,08	0,04	0,08	0,01	-0,03	0,00	0,02
		8–14%	0,21	-0,17	0,10	-0,12	0,00	0,01	0,00	-0,02	0,04	-0,09	0,01	-0,04
		>14%	0,13	-0,10	0,27	-0,16	0,52	-0,30	0,22	-0,19	0,37	-0,26	0,26	-0,23
	Viande porcine et de volaille fraîche ou surgelée	0–3%	1,58	0,38	1,91	0,41	0,00	-0,01	0,01	0,02	0,12	0,07	0,06	0,05
		3–8%	0,01	0,04	0,01	-0,03	0,16	0,15	0,05	0,09	0,01	-0,03	0,00	0,00
		8–14%	0,05	-0,08	0,08	-0,10	0,00	0,03	0,00	0,01	0,10	-0,15	0,04	-0,10
		>14%	1,14	-0,30	1,11	-0,30	0,17	-0,18	0,27	-0,26	0,13	-0,17	0,13	-0,17
	Fromage/beurre	0–3%	1,02	0,35	0,79	0,29	0,02	0,04	0,07	0,07	0,34	0,15	0,20	0,11
		3–8%	0,12	-0,11	0,10	-0,10	0,18	0,13	0,04	0,06	0,00	-0,01	0,00	0,01
		8–14%	0,31	-0,16	0,13	-0,11	0,01	0,03	0,00	-0,02	0,12	-0,12	0,05	-0,08
		>14%	0,00	0,01	0,03	-0,06	0,60	-0,28	0,38	-0,26	0,23	-0,20	0,23	-0,19
	Légumes	0–3%	1,94	0,62	2,55	0,69	0,55	-0,20	0,41	-0,20	0,00	0,00	0,02	-0,04
		3–8%	0,01	0,04	0,01	0,04	0,07	0,08	0,01	-0,03	0,08	-0,09	0,06	-0,08
		8–14%	0,05	-0,07	0,04	-0,06	0,14	0,13	0,09	0,09	0,00	-0,02	0,00	0,00
		>14%	0,59	-0,22	0,92	-0,27	0,07	0,11	0,25	0,17	0,14	0,13	0,16	0,13
	Féculents et produits issus de céréales	0–6%	0,34	0,26	0,01	0,04	0,00	0,01	0,02	0,07	0,01	0,04	0,10	0,13
		6–10%	0,16	-0,14	0,32	-0,21	0,04	-0,08	0,01	-0,05	0,10	-0,14	0,01	-0,04
		10–20%	0,31	-0,13	0,31	-0,13	0,03	0,04	0,00	0,00	0,11	-0,09	0,15	-0,11
		>20%	0,62	0,29	1,40	0,38	0,01	-0,02	0,00	-0,01	0,21	0,12	0,06	0,06
Diversité des aliments autoconsommés		Aucun	4,16	0,41	3,64	0,37	2,82	0,32	1,62	0,23	1,36	0,21	0,89	0,17
		1 catégorie	1,50	-0,52	1,95	-0,61	1,72	-0,51	2,37	-0,75	1,63	-0,64	1,61	-0,63
		Au moins 2 catégories	7,17	-0,98	7,12	-1,06	4,36	-0,81	3,98	-1,01	3,82	-1,00	2,46	-0,90
Dépenses dédiées aux bouteilles d'eau (en euros par UC)		0	0,00	0,01	0,01	0,01	0,17	-0,09	0,01	-0,02	0,01	0,02	0,00	0,01
		0.01-50	0,11	0,21	0,10	0,20	0,29	0,26	0,33	0,27	0,17	0,21	0,24	0,24
		50-100	0,07	0,15	0,01	0,06	0,13	0,17	0,00	0,01	0,02	-0,07	0,01	0,06
		>100	0,26	-0,20	0,16	-0,15	0,00	0,00	0,08	-0,10	0,18	-0,17	0,38	-0,26
Possession d'un…	Congélateur	Non	1,90	0,28	1,61	0,26	3,39	0,42	4,10	0,48	4,06	0,47	3,60	0,44
		Oui	3,34	-0,49	2,39	-0,39	2,99	-0,37	3,51	-0,41	3,70	-0,43	3,50	-0,42

	Lave-vaisselle	Non	0,06	-0,05	0,04	-0,04	0,05	0,05	0,23	0,10	0,50	0,16	0,58	0,19
		Oui	0,22	0,16	0,10	0,10	0,08	-0,07	0,28	-0,13	0,50	-0,16	0,42	-0,14
	Lave-linge	Non	0,97	0,38	1,06	0,42	0,87	0,49	0,95	0,52	1,83	0,81	1,01	0,67
		Oui	0,21	-0,08	0,19	-0,08	0,09	-0,05	0,09	-0,05	0,15	-0,06	0,06	-0,04
Achat durant les 12 derniers mois d'équipements	Informatiques	Non	0,02	-0,02	0,01	-0,02	0,56	-0,13	1,41	-0,22	2,92	-0,36	2,61	-0,34
		Oui	0,65	0,87	0,52	0,75	2,91	0,67	4,52	0,70	4,27	0,53	3,92	0,51
	Audiovisuels	Non	0,05	-0,04	0,18	-0,07	0,19	-0,07	0,29	-0,09	0,17	-0,08	0,06	-0,04
		Oui	0,36	0,29	0,94	0,39	1,30	0,51	1,36	0,45	0,60	0,27	0,41	0,30
	Electroménagers	Non	0,12	-0,06	0,13	-0,07	0,25	-0,09	0,09	-0,05	0,15	-0,07	0,16	-0,07
		Oui	0,64	0,32	0,54	0,27	1,12	0,39	0,44	0,26	0,56	0,26	0,64	0,29
Acquisition de biens d'équipement d'occasion durant les 12 derniers mois		Pas d'achat	1,73	-0,35	2,64	-0,45	3,00	-0,44	3,64	-0,56	4,16	-0,70	4,56	-0,69
		Neuf uniquement	0,57	0,17	0,60	0,16	1,37	0,25	0,91	0,19	0,40	0,13	0,36	0,12
		En partie	0,51	0,57	0,77	0,64	0,72	0,79	1,00	0,77	1,86	0,80	2,23	0,82
		En majorité	0,23	0,35	0,54	0,54	0,15	0,33	0,21	0,44	0,14	0,32	0,45	0,46
Réparation/revente de biens durables		Oui	1,16	0,62	0,46	0,39	0,35	0,43	0,15	0,37	1,37	0,61	2,19	0,70
		Non	0,10	-0,05	0,04	-0,03	0,02	-0,02	0,00	-0,01	0,15	-0,07	0,29	-0,09
Nombre d'achats, par personne, durant les 2 derniers mois, de…	Paires de chaussures	0	2,43	-0,36	2,71	-0,38	1,89	-0,29	1,82	-0,31	2,49	-0,37	3,03	-0,40
		1 ou moins	1,22	0,27	1,28	0,27	1,68	0,31	0,80	0,22	0,53	0,19	0,96	0,26
		>1	2,25	1,03	2,40	1,00	0,77	0,79	1,49	0,63	2,98	0,76	3,09	0,79
	Pantalons, jeans, robes ou jupes	0	1,97	-0,34	2,31	-0,36	2,00	-0,31	1,78	-0,30	2,77	-0,40	2,95	-0,40
		1 ou moins	0,39	0,15	0,55	0,18	1,52	0,29	0,26	0,14	0,20	0,13	0,23	0,14
		>1	2,68	0,80	2,72	0,79	0,70	0,56	2,22	0,55	3,53	0,66	3,93	0,70
	Autres vêtements (costumes/sport/extérieur)	0	1,82	-0,28	2,46	-0,34	1,08	-0,20	1,49	-0,24	1,76	-0,26	2,21	-0,29
		>0	2,65	0,41	2,98	0,41	2,20	0,41	2,93	0,47	3,84	0,57	4,78	0,63
Dépenses de réparation ou d'entretien des vêtements		Non	0,30	-0,10	0,11	-0,06	0,05	-0,04	0,02	-0,02	0,01	-0,01	0,00	-0,01
		Oui	1,13	0,38	0,56	0,29	0,48	0,35	0,18	0,25	0,13	0,29	0,11	0,27
Type d'énergie utilisée pour se chauffer		Bois/charbon	4,03	-0,83	4,46	-0,91	1,87	-0,73	1,99	-0,83	1,68	-0,77	1,45	-0,62
		Electricité	0,02	0,06	0,20	0,15	0,93	0,31	0,36	0,19	0,59	0,23	0,44	0,19
		Fioul/mazout	4,97	-0,80	5,13	-0,87	13,04	-1,39	7,63	-1,10	6,74	-1,23	6,36	-1,31
		Gaz/GPL	0,26	0,18	0,20	0,15	0,54	0,21	0,02	0,04	0,00	-0,01	0,00	-0,02
		Collectif	9,28	1,01	7,47	0,92	4,89	0,76	5,81	0,84	3,15	0,60	3,12	0,62
Dépenses en eau courante (en euros par UC)		<100	0,91	0,18	1,24	0,22	2,24	-0,67	1,96	-0,62	1,03	-0,46	0,57	-0,39
		100-150	1,29	-0,48	1,04	-0,39	0,97	-0,34	0,40	-0,23	1,41	-0,52	1,05	-0,47
		150-225	0,71	-0,47	0,79	-0,43	1,35	0,30	0,36	-0,18	0,53	0,20	0,11	-0,11
		> 225	0,51	-0,60	0,51	-0,47	0,23	0,14	2,97	0,43	0,35	0,15	1,01	0,22
		<1500	4,17	0,67	3,17	0,65	1,54	0,52	2,55	0,75	3,17	0,76	2,26	0,62

Volume estimé d'achats énergétiques par unité de consommation (en Kilowattheure PCI)	1500–2750	0,24	0,17	0,66	0,27	1,68	0,44	1,97	0,56	1,33	0,44	1,48	0,44
	2750–4750	0,01	-0,04	0,00	0,01	1,23	0,36	0,68	0,29	0,30	0,18	0,22	0,14
	4750–9000	0,08	-0,12	0,12	-0,14	0,09	0,11	0,07	-0,08	0,79	-0,28	1,19	-0,36
	>9000	5,50	-0,82	5,93	-0,90	13,03	-1,19	7,22	-0,86	6,70	-1,09	6,54	-1,23
Nombre de véhicules automobiles	0	0,00	-0,02	0,01	-0,04	0,26	0,18	1,16	0,41	0,90	0,35	1,56	0,46
	1	0,07	0,06	0,01	0,03	0,00	0,00	0,05	-0,05	0,01	-0,02	0,11	-0,08
	>1	0,12	-0,12	0,00	-0,02	0,15	-0,11	0,27	-0,14	0,38	-0,17	0,29	-0,15
Motorisation	Essence ou autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,10	0,42	0,15	0,03	-0,05	0,01	-0,02
	Diesel ou mixte	0,00	0,03	0,00	0,02	0,35	-0,15	0,41	-0,14	0,01	0,02	0,00	0,01
Volume d'essence/gasoil consommé (en litres par UC)	<50	0,00	-0,01	0,02	-0,03	0,00	0,01	0,08	0,06	0,12	0,08	0,05	0,05
	50–850	0,14	-0,13	0,05	-0,09	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,15	0,20
	850-1300	0,00	0,01	0,01	-0,05	0,07	-0,11	0,09	-0,14	0,04	-0,10	0,02	-0,06
	>1300	0,26	0,23	0,38	0,26	0,02	0,05	0,09	-0,11	0,17	-0,14	0,32	-0,20
Dépenses en transports en commun (en euros par UC)	0	0,98	-0,18	0,81	-0,16	0,57	-0,13	3,47	-0,37	2,56	-0,31	3,07	-0,35
	<150	0,37	0,52	0,64	0,69	0,47	0,71	0,40	0,30	0,28	0,30	0,35	0,32
	150-450	1,47	0,73	1,17	0,71	0,93	0,82	1,86	0,70	1,14	0,60	1,30	0,62
	>450	2,46	0,90	2,17	0,86	2,67	0,99	5,41	1,00	5,15	0,97	5,53	0,98
Séjours effectués durant les 12 derniers mois – À l'étranger	0	0,35	-0,11	0,52	-0,13	0,54	-0,13	0,54	-0,13	0,86	-0,17	0,95	-0,18
	1	1,08	0,47	1,19	0,45	0,81	0,35	1,08	0,41	1,47	0,46	1,54	0,48
	>1	0,94	0,89	1,07	0,79	1,24	0,70	1,15	0,79	1,24	0,70	1,28	0,66
Séjours effectués durant les 12 derniers mois – En France	0	2,79	-0,41	2,65	-0,40	1,82	-0,31	1,15	-0,23	1,01	-0,23	0,83	-0,20
	1	0,01	0,02	0,06	0,07	0,14	0,11	0,31	0,18	0,07	0,09	0,09	0,10
	2	1,08	0,45	0,85	0,38	0,93	0,41	0,71	0,42	0,39	0,31	0,38	0,31
	>2	3,52	0,85	2,65	0,72	1,26	0,54	0,91	0,56	1,23	0,53	0,92	0,46

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : La modalité « viande bovine = 0 à 3% du budget alimentaire à domicile » contribue à la construction de l'axe 2 de l'espace de la consommation ordinaire de 1985 à hauteur de 0,78%. La coordonnée moyenne sur cet axe des ménages dans cette situation est de 0,25.

Annexe 9 : Coordonnées des modalités actives sur les axes 1 à 3 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période, 1985 – 2017

Variables		Categories	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Part dans le budget alimentaire à domicile	Viande bovine fraîche ou surgelée	0–3%	-0,04	0,04	-0,13
		3–8%	0,12	-0,01	0,18
		8–14%	0,08	-0,03	0,18
		>14%	-0,01	-0,07	0,10
	Viande porcine et de volaille fraîche ou surgelée	0–3%	-0,06	0,04	-0,13
		3–8%	0,12	0,00	0,17
		8–14%	0,09	-0,03	0,16
		>14%	0,00	-0,09	0,09
	Fromage/beurre	0–3%	-0,09	0,06	-0,19
		3–8%	0,07	-0,01	0,13
		8–14%	0,07	-0,03	0,12
		>14%	-0,02	-0,05	-0,01
	Légumes	0–3%	-0,09	0,03	-0,27
		3–8%	0,10	-0,01	0,08
		8–14%	0,06	-0,01	0,13
		>14%	-0,06	-0,01	0,06
	Féculents et produits issus de céréales	0–6%	-0,09	0,03	-0,06
		6–10%	0,03	-0,04	0,15
		10–20%	0,06	-0,03	0,11
		>20%	-0,04	0,04	-0,18
Diversité des aliments autoconsommés		Aucun	-0,04	0,08	0,02
		1 catégorie	0,13	-0,18	-0,01
		Au moins 2 catégories	0,12	-0,29	-0,09
Dépenses dédiées aux bouteilles d'eau (en euros par UC)		0	-0,06	0,00	-0,08
		0.01-50	0,11	0,07	0,08
		50-100	0,13	0,02	0,12
		>100	0,06	-0,05	0,15
Possession d'un…	Congélateur	Non	-0,15	0,11	0,05
		Oui	0,17	-0,12	-0,05
	Lave-vaisselle	Non	-0,16	0,00	0,02
		Oui	0,24	-0,01	-0,03
	Lave-linge	Non	-0,44	0,13	-0,03
		Oui	0,05	-0,02	0,00
Achat durant les 12 derniers mois d'équipements	Informatiques	Non	-0,06	-0,06	0,03
		Oui	0,22	0,22	-0,12
	Audiovisuels	Non	-0,03	-0,02	0,01
		Oui	0,15	0,12	-0,04
	Electroménagers	Non	-0,04	-0,02	0,01
		Oui	0,18	0,09	-0,05
Acquisition de biens d'équipement d'occasion durant les 12 derniers mois		Pas d'achat	-0,24	-0,16	0,07
		Neuf uniquement	0,11	0,06	-0,02
		En partie	0,22	0,24	-0,13
		En majorité	-0,02	0,12	-0,09
Réparation/revente de biens durables		Oui	0,21	0,18	-0,02
		Non	-0,02	-0,01	0,00
Nombre d'achats, par personne, durant les 2 derniers mois, de…	Paires de chaussures	0	-0,14	-0,11	0,02
		1 ou moins	0,14	0,07	0,00
		>1	0,13	0,27	-0,11
	Pantalons, jeans, robes ou jupes	0	-0,16	-0,11	0,02
		1 ou moins	0,15	0,05	0,00
		>1	0,13	0,23	-0,09
		0	-0,10	-0,08	0,01

	Autres vêtements (costumes/sport/extérieur)	>0	0,17	0,14	-0,02
Dépenses de réparation ou d'entretien des vêtements		Non	-0,01	-0,01	-0,01
		Oui	0,10	0,07	0,12
Type d'énergie utilisée pour se chauffer		Bois/charbon	-0,01	-0,23	-0,09
		Electricité	0,02	0,07	-0,03
		Fioul/mazout	0,13	-0,34	-0,05
		Gaz/GPL	0,06	0,03	0,06
		Collectif	-0,18	0,23	0,05
Dépenses en eau courante (en euros par UC)		<100	0,00	-0,14	0,00
		100-150	0,11	-0,12	-0,03
		150-225	0,11	-0,07	-0,01
		> 225	0,12	-0,04	-0,01
Volume estimé d'achats énergétiques par unité de consommation (en Kilowattheure PCI)		<1500	-0,18	0,19	0,01
		1500–2750	-0,09	0,11	0,02
		2750–4750	0,05	0,06	-0,01
		4750–9000	0,09	-0,03	0,01
		>9000	0,09	-0,31	-0,03
Nombre de véhicules automobiles		0	-0,39	0,05	0,06
		1	-0,02	-0,01	0,02
		>1	0,31	-0,03	-0,07
Motorisation		Essence ou autre	0,00	-0,03	0,06
		Diesel ou mixte	0,23	0,00	-0,12
Volume d'essence/gasoil consommé (en litres par UC)		<50	-0,15	0,01	0,02
		50–850	0,17	-0,02	0,04
		850-1300	0,19	-0,03	-0,01
		>1300	0,20	0,01	-0,11
Dépenses en transports en commun (en euros par UC)		0	-0,01	-0,08	-0,01
		<150	0,15	0,15	-0,02
		150-450	0,03	0,21	0,05
		>450	-0,05	0,30	0,02
Séjours effectués durant les 12 derniers mois	À l'étranger	0	-0,03	-0,04	0,00
		1	0,10	0,13	0,00
		>1	0,13	0,23	-0,01
	En France	0	-0,10	-0,08	-0,01
		1	0,08	0,02	0,01
		2	0,13	0,11	0,01
		>2	0,13	0,18	0,02

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : La coordonnée occupée par la modalité « viande bovine = 0 à 3% du budget alimentaire à domicile » sur l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période est de -0,04.

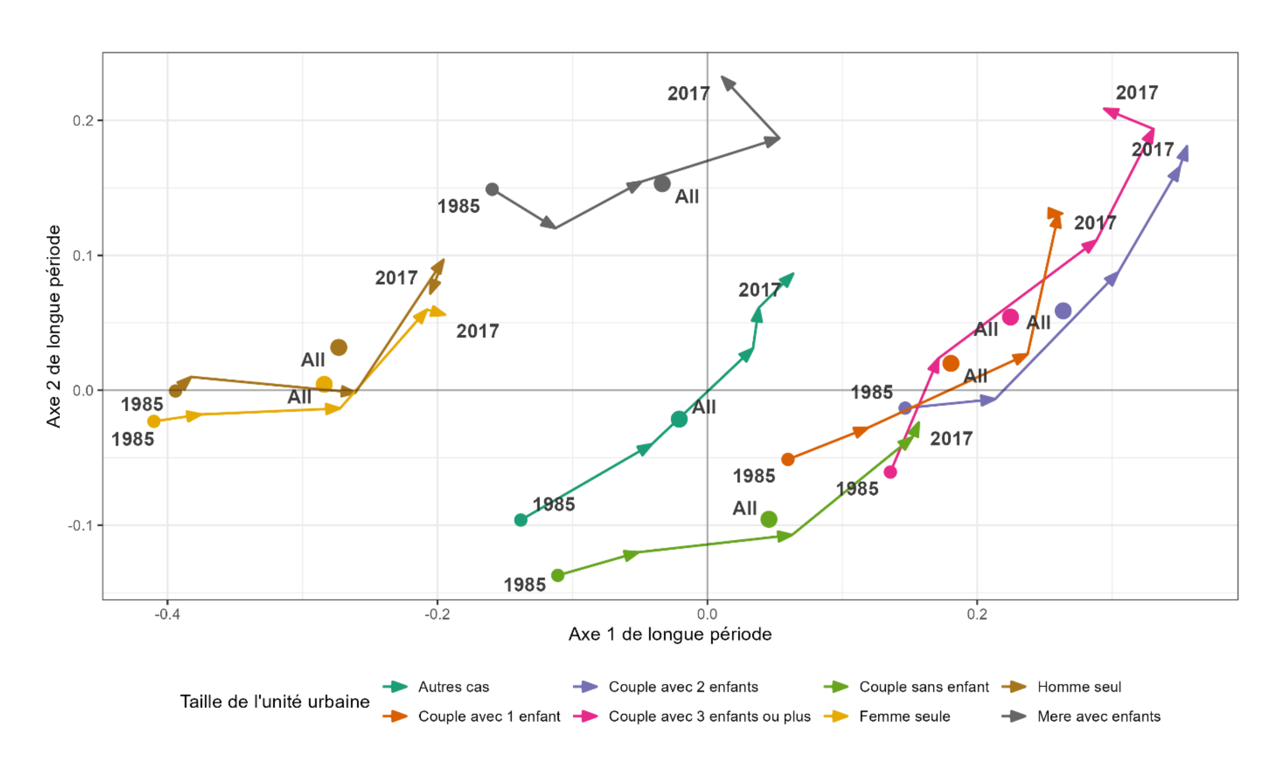
Annexe 10 : Coordonnées et tests de typicité associés aux variables supplémentaires pour les axes 1 à 3 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période

Variable	Modalité	Axe 1		Axe 2		Axe 3	
		Coord.	Typic.	Coord.	Typic.	Coord.	Typic.
Age (Moyenne des conjoints)	16—28 ans	-0,12	-29,2	0,22	63,9	-0,10	-31,7
	29—38 ans	0,09	30,5	0,11	45,5	-0,04	-19,3
	39—48 ans	0,15	53,2	0,07	27	-0,01	-6,7
	49—58 ans	0,08	26,2	-0,03	-12,8	0,01	4,8
	59—68 ans	-0,02	-7,4	-0,12	-43,5	0,05	17,9
	69—78 ans	-0,16	-43,3	-0,17	-53,6	0,07	24,3
	>78 ans	-0,33	-66,8	-0,17	-40,4	0,06	15,1
	Eta2	16%		18%		4%	
Type de ménage	Couple avec plus de deux enfants	0,18	45,4	0,02	12,9	0,01	1,9^{NS}
	Couple avec deux enfants	0,26	75,8	0,06	19,8	-0,01	-3,7
	Couple avec un enfant	0,22	50,6	0,05	6,5	0	0,8^{NS}
	Couple sans enfant	0,05	19,9	-0,10	-49	0,03	15,4
	Mère avec enfant(s)	-0,03	-5,6	0,15	29,9	-0,01	-2,3^{NS}
	Père avec enfant(s)	0	-0,2^{NS}	0,05	4,7	-0,08	-8,3
	Femme seule	-0,28	-97,9	0	1,8^{NS}	0,02	8,41
	Homme seul	-0,27	-72,7	0,03	9,9	-0,1	-33,7
	Autres situations	-0,03	-4	-0,04	-7,3	0,06	12,6
	Eta2	34%		5%		2%	
Diplôme le plus élevé (parmi les conjoints)	Certificat d'études ou moins	-0,18	-85,7	-0,13	-77,1	0,05	31,1
	Brevet/CAP/BEP	0,05	23,5	-0,03	-15	0	-0,8^{NS}
	Bac	0,07	22,4	0,08	27,3	-0,03	-12,7
	BTS/DUT/Bac+2	0,14	32,9	0,11	31,1	-0,06	-17,4
	Bac+3 ou plus	0,12	36,3	0,19	65,7	-0,03	-11,1
	Eta2	12%		15%		2%	
Surface habitable	0—50 m²	-0,30	-99,4	0,14	54,7	-0,02	-7
	50—70 m²	-0,13	-45,4	0,06	24,1	0,03	14
	70—90 m²	0,01	5	-0,01	-6,6	0,02	11,9
	90—130 m²	0,16	71,1	-0,07	-38,4	-0,01	-5
	>130 m²	0,27	70,4	-0,08	-26,1	-0,05	-17,1
	Eta2	28%		7%		1%	
Années passées dans le logement	[0,3]	-0,03	-12,1	0,15	68,7	-0,04	-19,4
	(3,7]	0,05	16,4	0,07	26,7	-0,01	-4,1
	(7,14]	0,07	24	0,01	5,7	0,01	6
	(14,26]	0,05	17,8	-0,08	-31,8	0,03	12,8
	(26,111]	-0,08	-26	-0,20	-82,7	0,02	9,1
	Eta2	3%		17%		1%	
Percentile de niveau de vie	1-10	-0,17	-42,4	-0,02	-5,1	-0,04	-13,1
	11-25	-0,14	-42,8	-0,06	-20,3	-0,01	-2,2^{NS}
	26-50	-0,04	-17,1	-0,04	-18,5	0,01	4,5
	50-75	0,06	26,4	0,01	4,1	0	-0,3^{NS}
	76-90	0,12	36,9	0,06	21,1	0,01	3
	91-99	0,16	36,3	0,09	25	0,02	5
	100	0,14	10,4	0,13	10,9	-0,01	-0,5^{NS}
	Eta2	10%		3%		0%	
Statut d'occupation	HLM	-0,15	-47,3	0,15	56,1	0,04	15,2
	(Sous-)locataire	-0,12	-46,1	0,12	56,8	-0,03	-12,9
	Accédant à la propriété	0,23	84,9	0,02	8,3	-0,02	-11,6
	Propriétaire	0,03	16,2	-0,15	-95,3	0,01	9,7
	Logé gratuitement	-0,13	-23,6	-0,05	-10,6	0	-0,4^{NS}
	Eta2	15%		18%		1%	
Taille de l'aire urbaine	Communes rurales	0,10	39,4	-0,20	-98	-0,08	-41,6
	Moins de 20 000 habitants	0,05	17,2	-0,08	-30,8	-0,01	-5,8

	20 000 à 100 000 habitants	-0,01	-1,6 NS	0,01	3,2	0,02	7
	Plus de 100 000 habitants	-0,04	-21,1	0,09	50	0,03	17,8
	Agglomération parisienne	-0,11	-35	0,21	79	0,06	25,3
	Eta2	4%		24%		3%	
Type d'habitat	Immeuble	-0,15	-96,4	0,17	130,8	0,03	24,5
	Maison individuelle	0,12	96,9	-0,13	-131,1	-0,02	-24,2
	Eta2	15%		27%		3%	
PCS Ménage	Couples à dominante cadre	0,28	50	0,16	32,4	0,01	1,2 NS
	Ménages à dominante intermédiaire et cadre	0,12	36,9	0,09	32	0,01	2,1 NS
	Ménages à dominante employée et intermédiaire	0,07	26,9	0,04	18,5	0	0,3 NS
	Ménages à dominante indépendante	0,00	-0,6 NS	-0,12	-27	0,01	3,1
	Couples à dominante ouvrière	0,11	28,5	-0,05	-15,5	0	0,7 NS
	Ménages d'employés ou ouvriers avec inactifs ou vivant seuls	-0,16	-77,2	-0,01	-5,4	0,02	11,7
	Agricoles	-0,05	-10	-0,29	-65,3	-0,09	-21,5
	Ménages avec uniquement des inactifs	-0,33	-41,6	0,15	22,1	-0,08	-12,6
	Eta2	17%		12%		1%	
Statut d'emploi du ménage	Actif(s) occupé(s) uniquement	0,10	62,1	0,08	64,1	-0,04	-34,7
	Actif occupé et autre inactif	0,14	38,2	-0,03	-9,3	0,04	15,5
	Chômeur et actif occupé	0,13	19,2	0,08	13,2	-0,02	-4,1
	Chômeur(s) avec ou sans inactif	-0,19	-32,9	0,03	5,7	0	0 NS
	Au moins un étudiant(s)	-0,27	-31,3	0,34	45	-0,13	-19
	Retraité(s) uniquement	-0,16	-64,9	-0,15	-72,8	0,05	25,8
	Autres inactifs	-0,13	-27,7	-0,13	-31,4	0,07	18,1
	Eta2	15%		15%		3%	

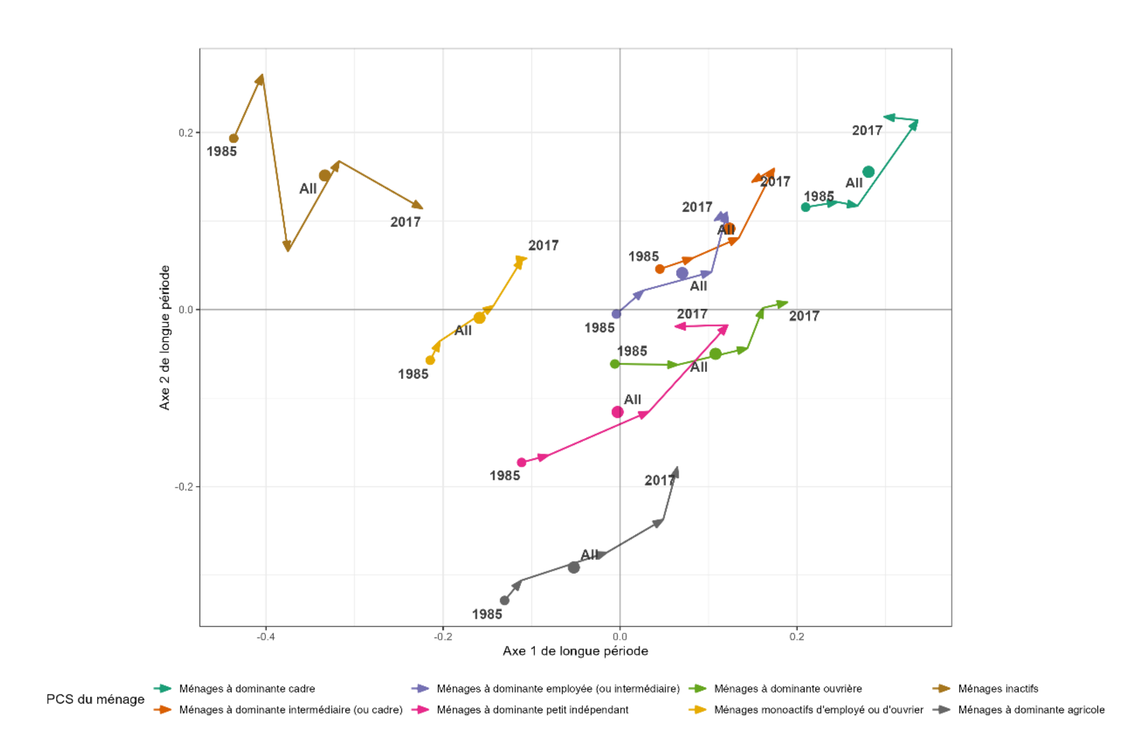
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : « NS » renvoie à des p-values associées à la statistique du test de typicité qui sont supérieures au seuil de .01.
Lecture : Les ménages dans lesquels l'âge de la personne de référence (ou la moyenne des âges des conjoints le cas échéant) est compris entre 16 et 28 ans occupent une position moyenne de -0,12 sur l'axe 1 de l'espace de la consommation ordinaire de longue période.

Annexe 11 : Evolution de la position dans l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon le type de ménage — 1985 – 2017



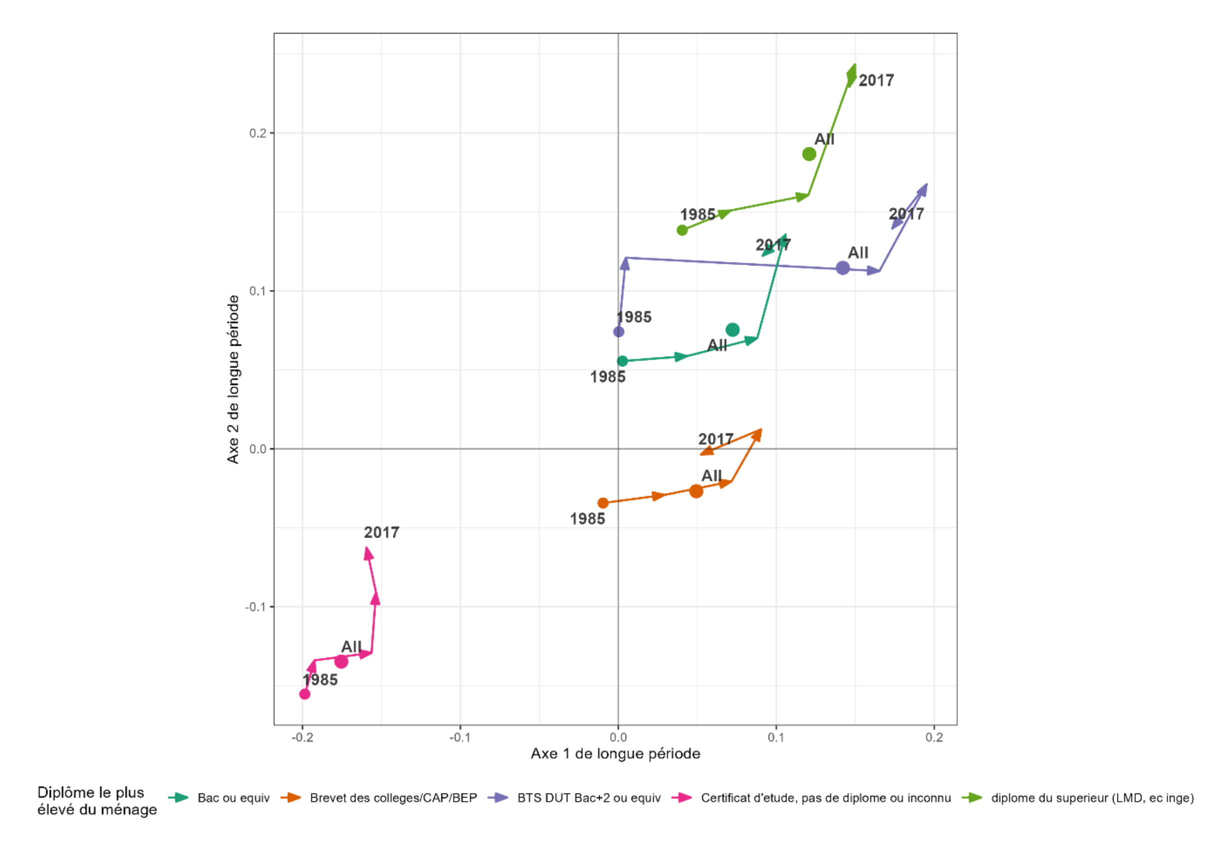
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Annexe 12 : Evolution de la position dans l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon la PCS Ménage — 1985 – 2017



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Annexe 13 : Evolution de la position dans l'espace de long terme de la consommation ordinaire selon le diplôme le plus élevé — 1985 – 2017



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine

Annexe 14 : Coordonnées et contributions des modalités actives sur les axes 3 des espaces annuels de la consommation ordinaire, 1985 – 2017

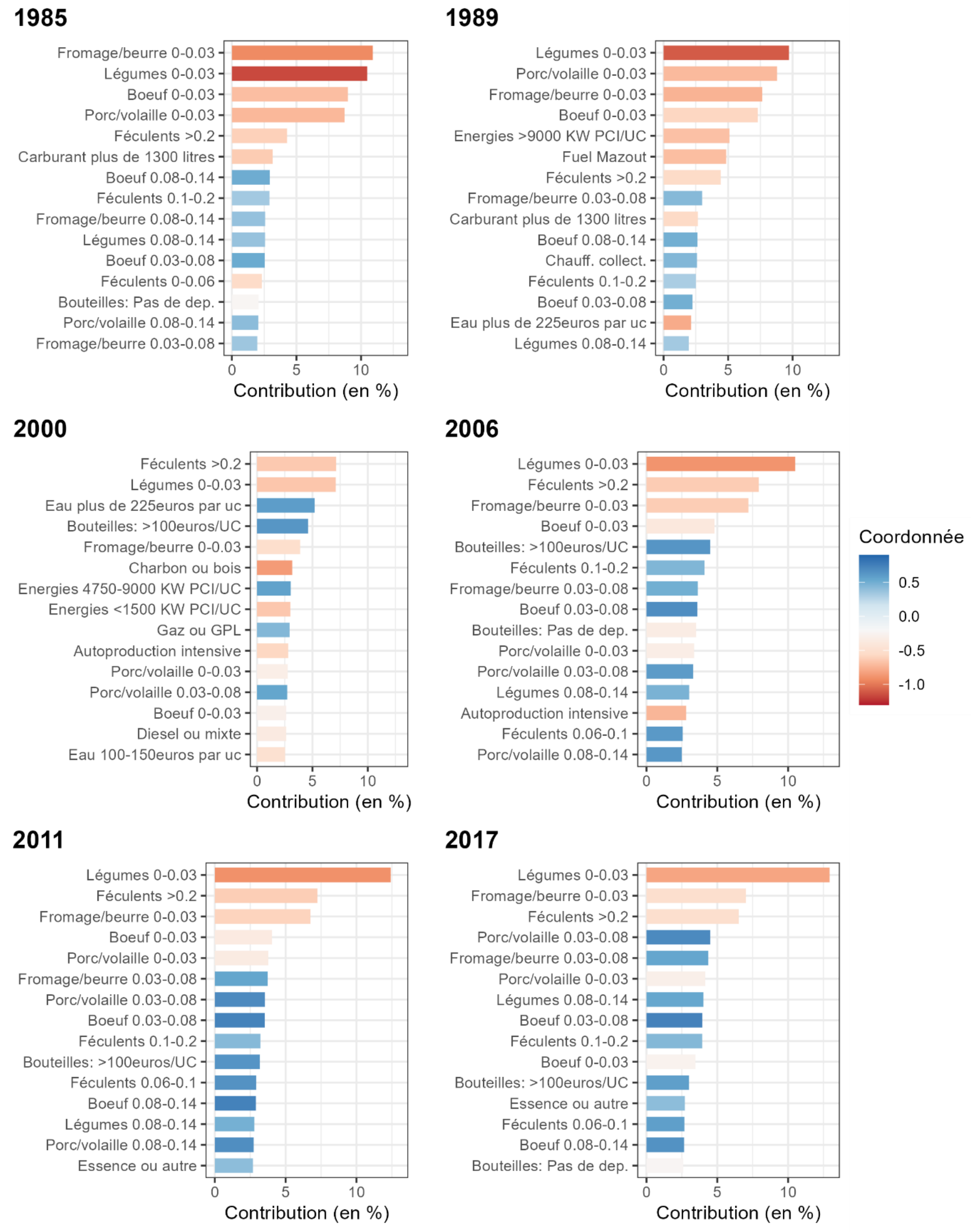
Variables		Categories	1985		1989		2000		2006		2011		2017	
			contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.	contrib.	coord.
Part dans le budget alimentaire à domicile	Viande bovine fraîche ou surgelée	0–3%	8,98	0,70	7,30	0,58	2,61	0,30	4,82	-0,40	4,02	-0,37	3,47	-0,33
		3–8%	2,53	-0,52	2,25	-0,50	1,86	-0,49	3,60	0,68	3,52	0,74	3,95	0,82
		8–14%	2,93	-0,51	2,63	-0,50	1,55	-0,52	2,37	0,62	2,90	0,74	2,66	0,72
		>14%	0,29	-0,12	0,46	-0,17	0,58	-0,29	1,12	0,38	0,74	0,32	0,67	0,33
	Viande porcine et de volaille fraîche ou surgelée	0–3%	8,72	0,73	8,79	0,72	2,77	0,32	3,37	-0,33	3,78	-0,36	4,15	-0,37
		3–8%	1,47	-0,39	1,18	-0,34	2,72	-0,55	3,31	0,61	3,53	0,70	4,50	0,77
		8–14%	2,04	-0,41	1,57	-0,37	1,51	-0,47	2,50	0,63	2,74	0,68	2,12	0,61
		>14%	0,55	-0,17	1,15	-0,25	0,04	-0,08	0,16	0,17	0,31	0,23	0,72	0,37
	Fromage/beurre	0–3%	10,91	0,93	7,65	0,75	3,88	0,52	7,20	-0,63	6,74	-0,60	7,03	-0,60
		3–8%	1,97	-0,35	2,99	-0,44	1,61	-0,34	3,62	0,50	3,73	0,55	4,36	0,60
		8–14%	2,58	-0,38	1,51	-0,30	1,02	-0,29	1,65	0,37	2,09	0,46	2,10	0,46
		>14%	0,03	0,05	0,24	0,15	0,06	0,08	0,01	-0,04	0,00	-0,01	0,00	-0,02
	Légumes	0–3%	10,48	1,17	9,71	1,11	7,10	0,66	10,50	-0,89	12,42	-0,90	12,93	-0,95
		3–8%	0,48	-0,19	0,86	-0,25	0,98	-0,25	0,89	0,25	1,46	0,35	1,15	0,32
		8–14%	2,57	-0,38	1,95	-0,33	1,37	-0,36	3,02	0,48	2,79	0,49	4,02	0,59
		>14%	0,01	0,02	0,01	0,03	1,21	-0,40	0,33	0,17	1,57	0,40	0,92	0,28
	Féculents et produits issus de céréales	0–6%	2,31	0,55	1,14	0,41	0,14	-0,17	0,08	-0,11	0,02	-0,05	0,32	-0,21
		6–10%	0,49	-0,20	0,66	-0,25	2,29	-0,58	2,56	0,62	2,92	0,66	2,68	0,64
		10–20%	2,91	-0,33	2,50	-0,31	1,88	-0,30	4,10	0,45	3,22	0,43	3,94	0,48
		>20%	4,27	0,61	4,43	0,56	7,15	0,65	7,93	-0,63	7,24	-0,63	6,52	-0,60
Diversité des aliments autoconsommés		Aucun	0,06	-0,04	0,01	-0,01	0,74	-0,15	0,40	0,10	0,57	0,12	0,32	0,09
		1 catégorie	0,01	0,03	0,04	0,07	0,00	0,02	0,01	-0,04	0,42	-0,29	0,18	-0,19
		Au moins 2 catégories	0,14	0,11	0,00	0,00	2,80	0,58	2,81	-0,73	2,08	-0,65	1,76	-0,67
Dépenses dédiées aux bouteilles d'eau (en euros par UC)		0	2,06	0,23	1,37	0,19	2,47	0,30	3,50	-0,35	2,65	-0,29	2,60	-0,29
		0.01-50	1,49	-0,62	0,89	-0,48	0,00	-0,01	0,24	0,20	0,53	0,33	0,72	0,38
		50-100	1,56	-0,60	1,77	-0,57	0,12	-0,14	0,61	0,32	1,32	0,52	1,24	0,51
		>100	1,73	-0,43	0,43	-0,20	4,60	-0,63	4,49	0,64	3,17	0,64	3,00	0,64
Possession d'un…	Congélateur	Non	1,02	-0,17	0,51	-0,12	0,10	-0,06	0,17	0,08	0,70	0,17	0,78	0,18
		Oui	1,81	0,29	0,76	0,18	0,08	0,06	0,14	-0,07	0,64	-0,16	0,76	-0,18
	Lave-vaisselle	Non	0,36	-0,09	0,52	-0,11	0,16	0,07	0,19	-0,08	0,02	0,03	0,04	0,04

		Oui	1,26	0,31	1,37	0,30	0,23	-0,11	0,23	0,10	0,02	-0,03	0,03	-0,03
	Lave-linge	Non	0,06	0,08	0,09	0,10	1,35	0,55	0,51	-0,33	0,27	-0,27	0,07	-0,16
		Oui	0,01	-0,02	0,02	-0,02	0,14	-0,05	0,05	0,03	0,02	0,02	0,00	0,01
Achat durant les 12 derniers mois d'équipements	Informatiques	Non	0,01	-0,01	0,00	0,00	0,37	-0,09	0,38	0,10	0,47	0,13	0,28	0,10
		Oui	0,26	0,45	0,00	0,00	1,94	0,49	1,21	-0,31	0,69	-0,19	0,42	-0,15
	Audiovisuels	Non	0,00	0,00	0,04	0,03	0,11	-0,05	0,09	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03
		Oui	0,00	0,02	0,20	-0,15	0,79	0,35	0,40	-0,21	0,09	-0,09	0,21	-0,19
	Electroménagers	Non	0,05	-0,03	0,00	-0,01	0,25	-0,08	0,06	0,04	0,09	0,05	0,05	0,03
		Oui	0,28	0,17	0,02	0,04	1,15	0,36	0,29	-0,18	0,35	-0,19	0,18	-0,14
Acquisition de biens d'équipement d'occasion durant les 12 derniers mois		Pas d'achat	0,10	-0,07	0,00	0,00	1,99	-0,32	0,77	0,22	0,91	0,29	0,72	0,24
		Neuf uniquement	0,02	0,02	0,03	0,03	0,60	0,15	0,07	-0,04	0,02	-0,02	0,00	-0,01
		En partie	0,08	0,18	0,12	-0,21	1,13	0,89	0,57	-0,50	0,70	-0,43	0,61	-0,38
		En majorité	0,03	0,10	0,05	-0,14	0,47	0,52	0,50	-0,58	0,31	-0,42	0,40	-0,38
Réparation/revente de biens durables		Oui	0,85	-0,43	0,01	-0,05	0,00	-0,01	0,01	-0,07	0,21	-0,21	0,47	-0,29
		Non	0,07	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02	0,06	0,04
Nombre d'achats, par personne, durant les 2 derniers mois, de…	Paires de chaussures	0	0,13	0,07	0,27	0,10	0,82	-0,17	0,79	0,17	0,27	0,11	0,45	0,14
		1 ou moins	0,29	-0,11	0,75	-0,17	0,69	0,18	0,29	-0,12	0,07	-0,06	0,28	-0,12
		>1	0,21	0,26	0,79	0,47	0,45	0,55	0,82	-0,40	0,27	-0,20	0,17	-0,16
	Pantalons, jeans, robes ou jupes	0	0,11	0,06	0,11	0,06	0,77	-0,17	0,81	0,18	0,17	0,09	0,37	0,13
		1 ou moins	0,31	-0,11	0,53	-0,15	0,66	0,17	0,10	-0,08	0,01	-0,03	0,03	-0,04
		>1	0,19	0,17	0,55	0,29	0,16	0,24	1,10	-0,33	0,22	-0,15	0,52	-0,23
	Autres vêtements (costumes/sport/extérieur)	0	0,06	0,04	0,16	0,07	0,20	-0,08	0,43	0,11	0,18	0,07	0,20	0,08
		>0	0,08	-0,06	0,19	-0,09	0,41	0,16	0,85	-0,22	0,40	-0,16	0,44	-0,17
Dépenses de réparation ou d'entretien des vêtements		Non	0,41	0,10	0,02	0,02	0,04	0,03	0,05	-0,03	0,01	-0,01	0,01	-0,01
		Oui	1,55	-0,36	0,12	-0,11	0,38	-0,28	0,61	0,39	0,17	0,29	0,17	0,29
Type d'énergie utilisée pour se chauffer		Bois/charbon	0,02	-0,05	0,71	-0,30	3,17	0,86	1,99	-0,72	1,69	-0,68	2,00	-0,64
		Electricité	0,35	0,18	0,24	0,14	0,05	-0,07	0,00	0,00	0,20	-0,12	0,12	-0,09
		Fioul/mazout	1,70	0,38	4,85	0,70	0,02	0,05	0,12	-0,12	0,53	-0,31	0,26	-0,24
		Gaz/GPL	0,09	-0,09	0,02	-0,04	2,94	-0,44	1,12	0,26	0,56	0,20	0,50	0,19
		Collectif	1,76	-0,36	2,59	-0,45	1,04	0,32	0,02	-0,04	0,90	0,29	0,89	0,29
Dépenses en eau courante (en euros par UC)		<100	0,32	-0,09	0,95	-0,16	1,82	0,55	1,55	-0,48	1,62	-0,51	0,61	-0,36
		100-150	0,11	0,11	0,31	0,17	2,53	0,49	1,26	-0,35	0,43	-0,25	0,59	-0,31
		150-225	0,58	0,35	0,34	0,23	0,01	0,02	0,21	0,12	0,00	0,01	0,45	-0,20
		> 225	0,51	0,49	2,14	0,79	5,21	-0,59	1,22	0,24	1,16	0,25	1,24	0,21
		<1500	0,80	-0,24	1,70	-0,39	3,00	0,66	0,46	-0,27	0,06	0,10	0,21	0,17
		1500–2750	0,73	-0,24	1,45	-0,33	0,71	0,26	0,08	-0,10	0,01	0,03	0,01	-0,04

Volume estimé d'achats énergétiques par unité de consommation (en Kilowattheure PCI)		2750–4750	0,01	0,03	0,12	-0,10	0,23	-0,14	0,08	-0,08	0,21	-0,13	0,05	-0,06
		4750–9000	0,21	0,16	0,75	0,29	3,04	-0,57	0,34	0,16	0,15	0,11	0,02	0,04
		>9000	1,84	0,39	5,10	0,69	0,01	-0,03	0,11	0,09	0,06	-0,09	0,06	-0,10
Nombre de véhicules automobiles		0	0,25	-0,13	0,74	-0,23	0,84	-0,30	0,09	0,10	0,34	0,19	0,10	0,10
		1	0,11	-0,06	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,12	0,07	0,13	0,08	0,26	0,11
		>1	1,12	0,30	0,79	0,24	0,61	0,20	0,39	-0,15	0,78	-0,22	0,65	-0,19
Motorisation		Essence ou autre	0,03	-0,02	0,04	-0,03	1,68	-0,24	1,39	0,23	2,69	0,41	2,71	0,44
		Diesel ou mixte	0,76	0,64	0,46	0,33	2,61	0,37	1,35	-0,22	1,33	-0,20	1,06	-0,17
Volume d'essence/gasoil consommé (en litres par UC)		<50	0,16	-0,07	0,31	-0,10	0,86	-0,19	0,24	0,09	0,38	0,12	0,20	0,08
		50–850	1,03	-0,29	0,84	-0,28	0,18	0,16	0,14	-0,15	0,11	0,15	0,00	0,02
		850-1300	0,08	0,10	0,25	0,18	0,10	0,12	0,00	-0,01	0,02	-0,05	0,01	0,05
		>1300	3,15	0,64	2,66	0,56	0,71	0,27	0,29	-0,17	1,15	-0,32	0,75	-0,28
Dépenses en transports en commun (en euros par UC)		0	0,12	0,05	0,08	0,04	0,00	0,00	0,01	-0,01	0,28	-0,09	0,15	-0,07
		<150	0,16	-0,28	0,36	-0,43	0,00	-0,01	0,17	-0,17	0,00	0,01	0,05	-0,11
		150-450	0,57	-0,37	0,64	-0,43	0,01	-0,09	0,01	0,04	0,14	0,19	0,07	0,13
		>450	0,01	-0,05	0,03	0,09	0,00	0,04	0,23	0,18	0,70	0,32	0,62	0,29
Séjours effectués durant les 12 derniers mois	À l'étranger	0	0,02	-0,02	0,08	-0,04	0,01	0,02	0,01	-0,02	0,07	-0,04	0,06	-0,04
		1	0,03	0,06	0,15	0,13	0,03	-0,06	0,01	0,04	0,09	0,10	0,05	0,08
		>1	0,12	0,26	0,20	0,28	0,02	-0,07	0,04	0,13	0,16	0,23	0,17	0,21
	En France	0	0,03	0,03	0,20	-0,09	0,00	0,00	0,10	-0,06	0,00	-0,01	0,01	-0,02
		1	0,01	-0,02	0,01	0,02	0,00	0,00	0,02	0,04	0,05	-0,06	0,00	0,01
		2	0,02	-0,05	0,09	0,11	0,00	0,01	0,11	0,15	0,00	-0,01	0,11	-0,14
		>2	0,00	-0,01	0,14	0,14	0,01	-0,03	0,04	0,10	0,21	0,19	0,19	0,19

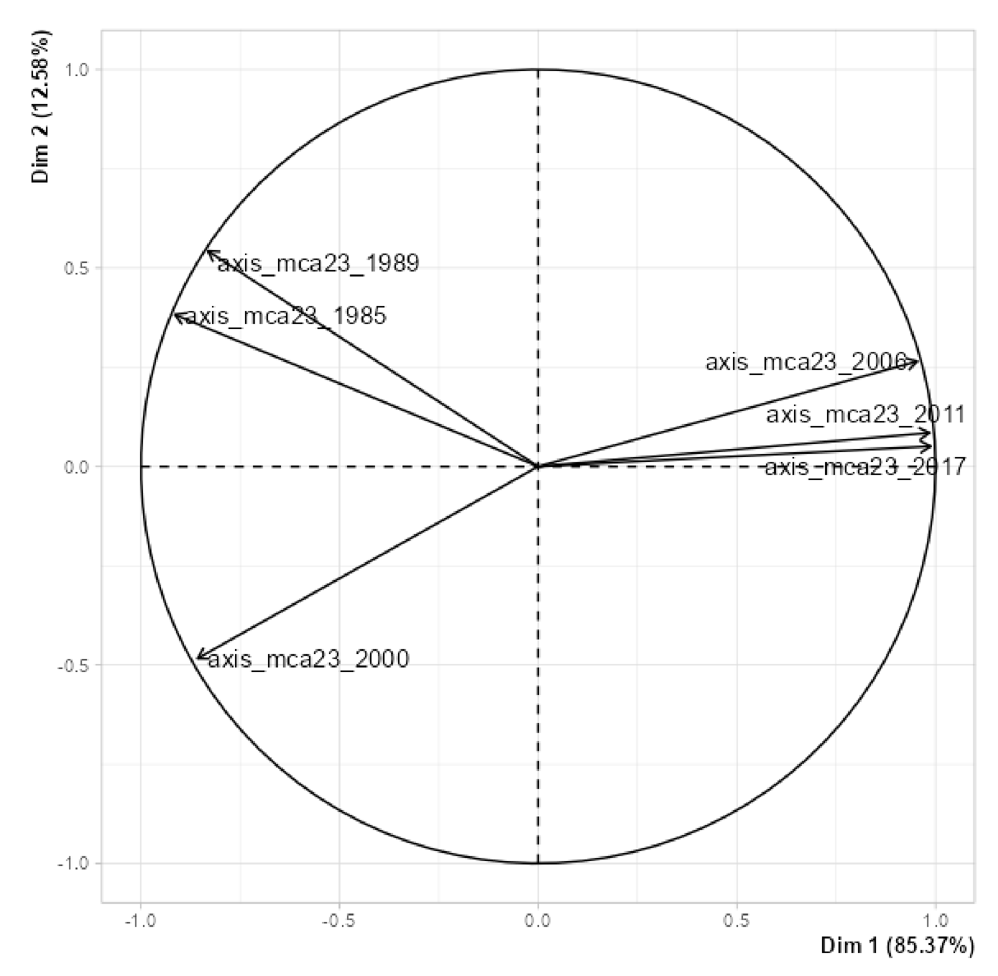
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : La modalité « viande bovine = 0 à 3% du budget alimentaire à domicile » contribue à la construction de l'axe 3 l'espace de la consommation ordinaire de 1985 à hauteur de 8,98%. La coordonnée moyenne sur cet axe des ménages dans cette situation est de 0,7.

Annexe 15 : Coordonnées et contributions des modalités les plus contributives sur les axes 3 des espaces de la consommation ordinaire entre 1985 et 2017.



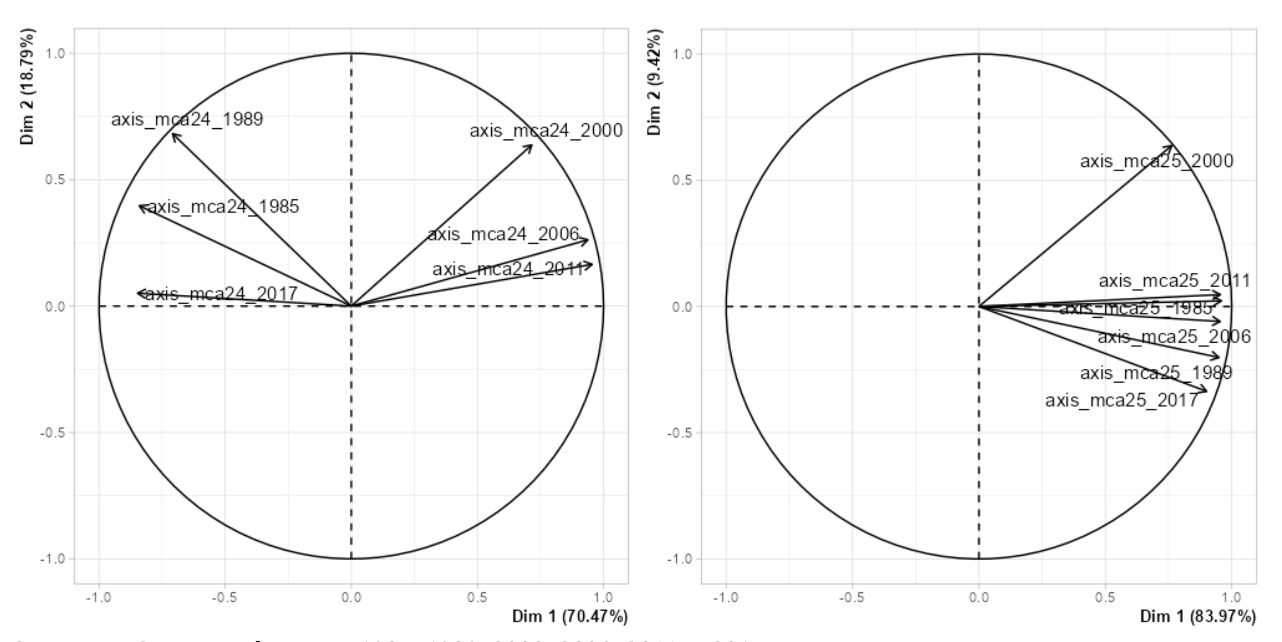
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : La modalité « Fromage et beurre = 0 à 3% du budget alimentaire à domicile » contribue à la construction de l'axe 3 l'espace de la consommation ordinaire de 1985 à hauteur de 10,91%. La coordonnée moyenne sur cet axe des ménages dans cette situation est de 0,93.

Annexe 16 : Cercles des corrélations issus des ACP réalisés sur l'ensemble des axes 3 annuels



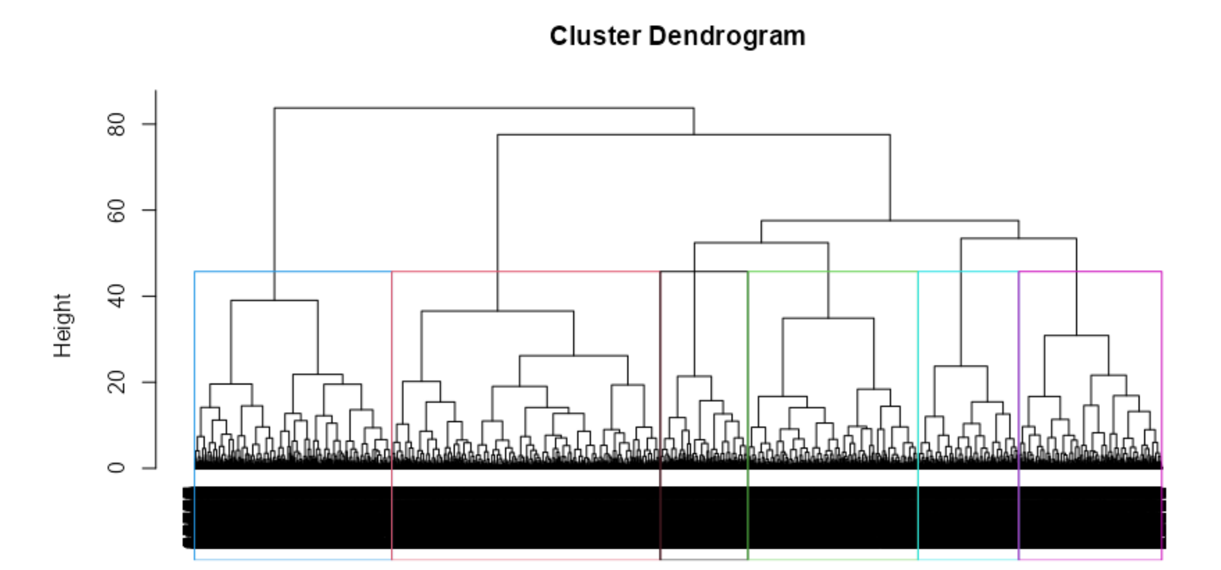
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : À chaque axe annuel est associée une flèche. La direction de celle-ci indique la force de l'association entre cet axe annuel et chacun des deux premiers axes de l'ACP. La longueur de la flèche (proximité avec le cercle) donne la qualité de représentation de cet axe annuel sur le premier plan factoriel de l'ACP.

Annexe 17 : Cercles des corrélations issus des ACP réalisés sur l’ensemble des axes 4 annuels (cercle de gauche) et des axes 5 annuels (cercle de droite)



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : À chaque axe annuel est associée une flèche. La direction de celle-ci indique la force de l’association entre cet axe annuel et chacun des axes des ACP. La longueur de la flèche (proximité avec le cercle) donne la qualité de représentation de cet axe annuel sur le premier plan factoriel de chaque ACP.

Annexe 18 : Dendrogramme de la classification ascendante hiérarchique sur les 5 axes de l’espace de la consommation ordinaire de longue période



Annexe 19 : Coefficients de corrélation de Pearson entre les coordonnées des 63 983 ménages sur chacun des axes 4 des 6 espaces annuels de la consommation ordinaire et de l'axe global issu de l'ACP sur ces 6 axes annuels

Axes 4	1989	2000	2006	2011	2017	Global (issu de l'ACP)
1985	0,86	-0,43	-0,68	-0,70	0,58	-0,84
1989		-0,10	-0,48	-0,58	0,58	-0,71
2000			0,81	0,78	-0,44	0,72
2006				0,90	-0,80	0,94
2011					-0,81	0,95
2017						-0,85

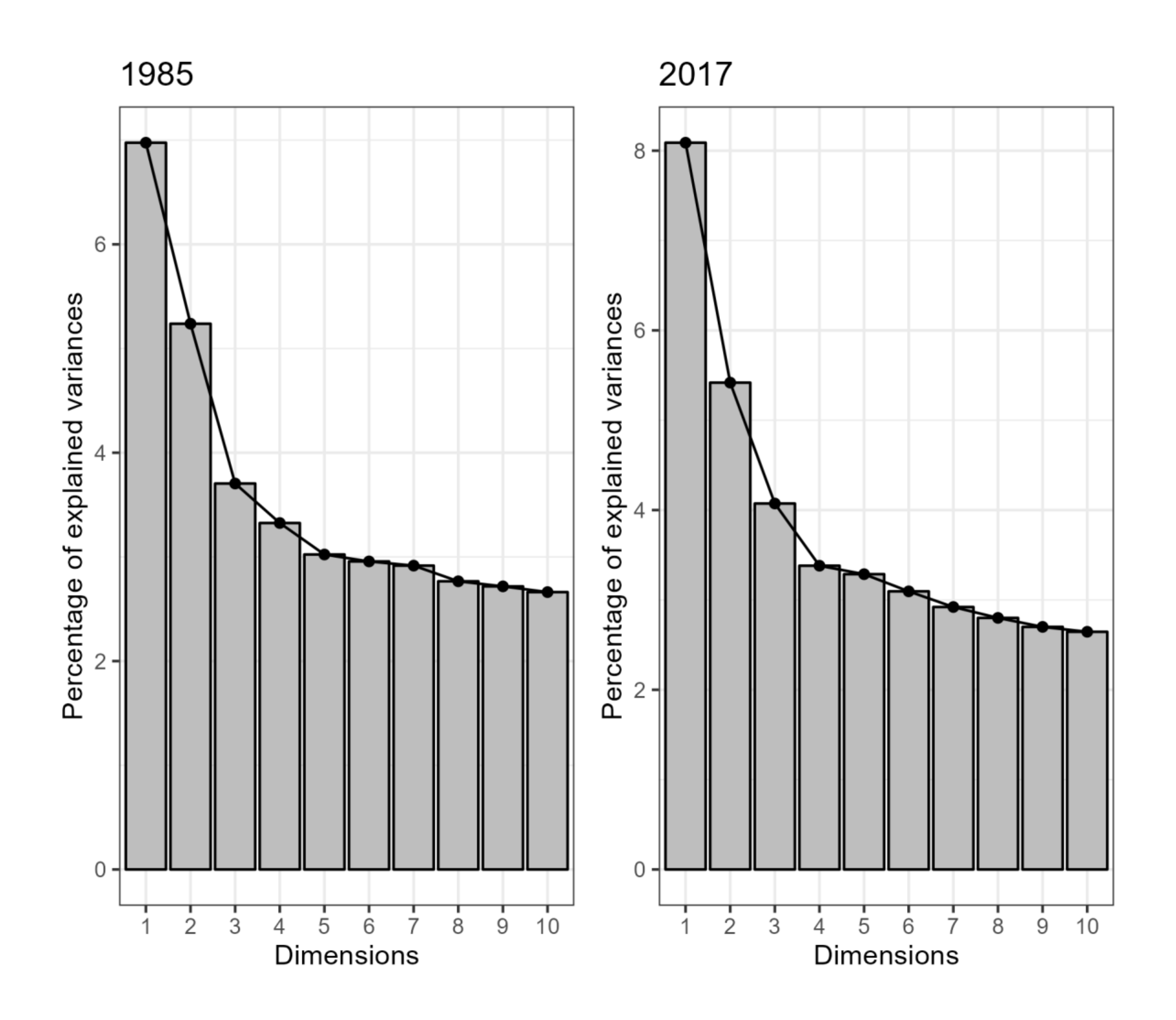
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Le coefficient de corrélation entre la position occupée par les 63 983 ménages sur l'axe 4 de 1985 et la position occupée sur l'axe 4 de 1989 est de 0,86.

Annexe 20 : Coefficients de corrélation de Pearson entre les coordonnées des 63 983 ménages sur chacun des axes 5 des 6 espaces annuels de la consommation ordinaire et de l'axe global issu de l'ACP sur ces 6 axes annuels

Axes 5	**1989**	**2000**	**2006**	**2011**	**2017**	**Global (issu de l'ACP)**
1985	0,93	0,73	0,88	0,89	0,82	0,96
1989		0,59	0,90	0,88	0,88	0,95
2000			0,69	0,74	0,50	0,76
2006				0,89	0,87	0,95
2011					0,84	0,96
2017						0,90

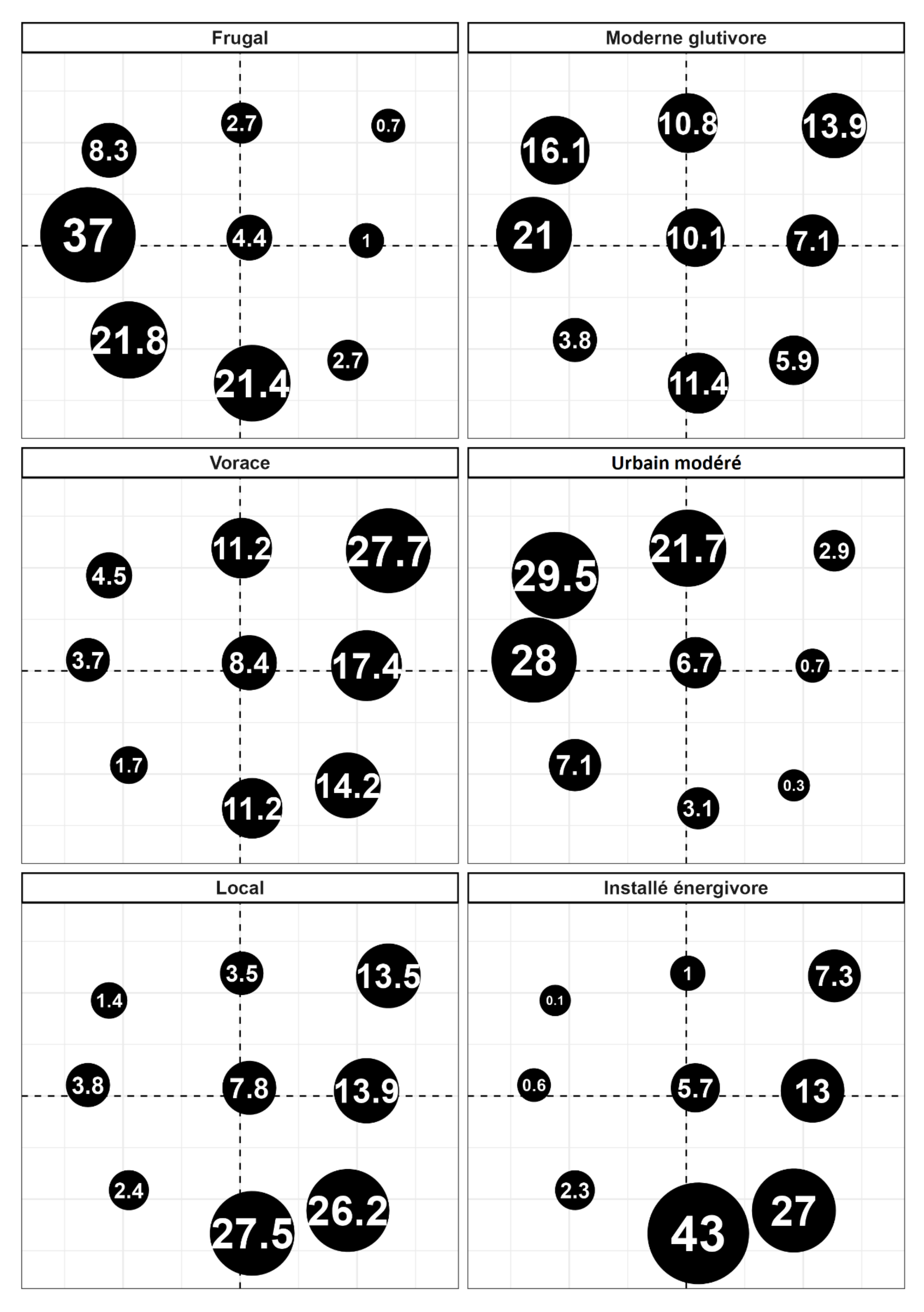
Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : Le coefficient de corrélation entre la position occupée par les 63 983 ménages sur l'axe 5 de 1985 et la position occupée sur l'axe 5 de 1989 est de 0,93.

Annexe 21 : Espace de configuration socio-matérielles de 1985 et de 2017 — Diagramme des valeurs propres



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

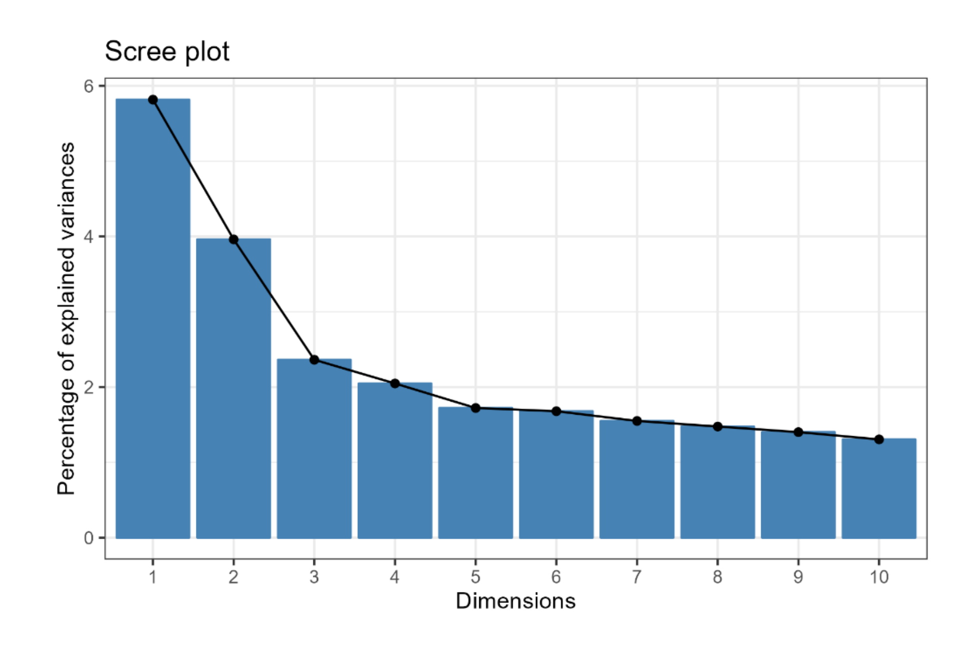
Annexe 22 : Répartition des styles de consommation ordinaires dans l'espace des configurations socio-matérielles de 2017 — Diagrammes des valeurs propres (en %, selon le cadran de l'espace)



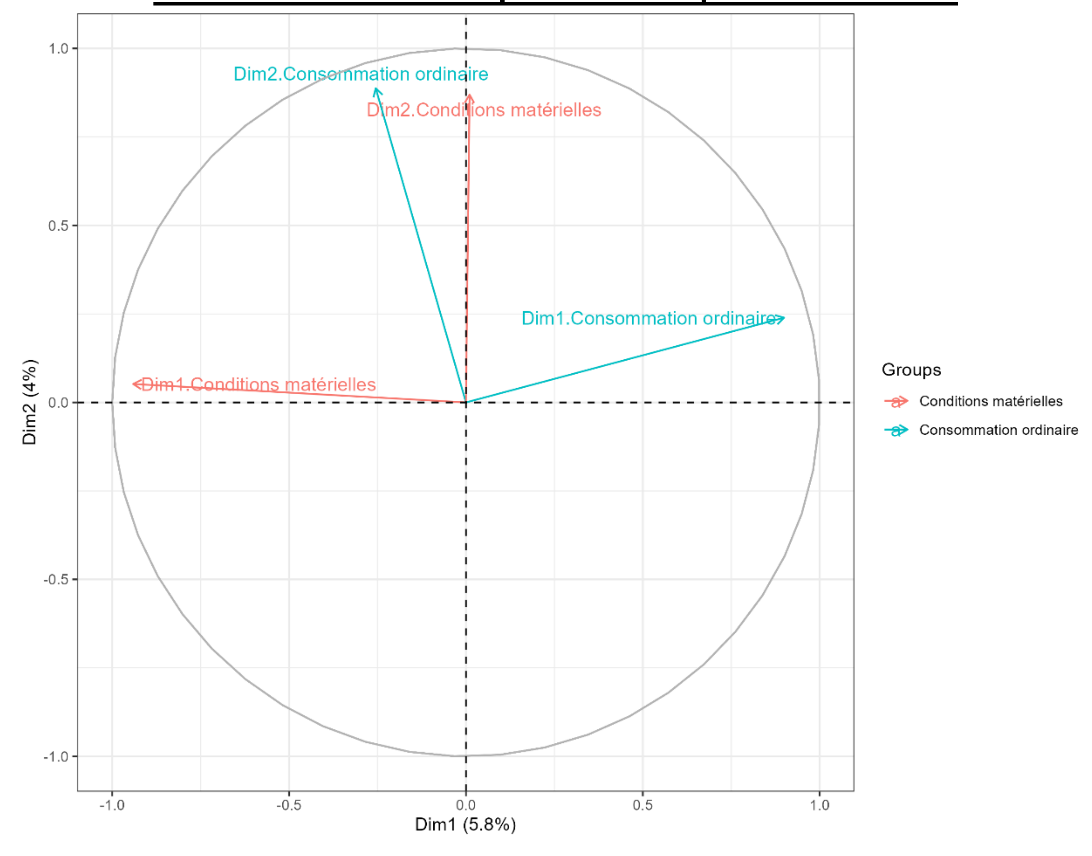
Source : INSEE, Enquête BDF 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Lecture : 8,3% des ménages de 1985 associés au style de consommation « Frugal » sont situés dans le cadran nord-ouest de l'espace des configurations socio-matérielles de 2017.

Annexe 23 : AFM sur les 28 variables de consommation ordinaire (groupe 1) et sur les 9 variables liées aux conditions matérielles d'existence (groupe 2) en 2017 — résultats

Diagramme des valeurs propres



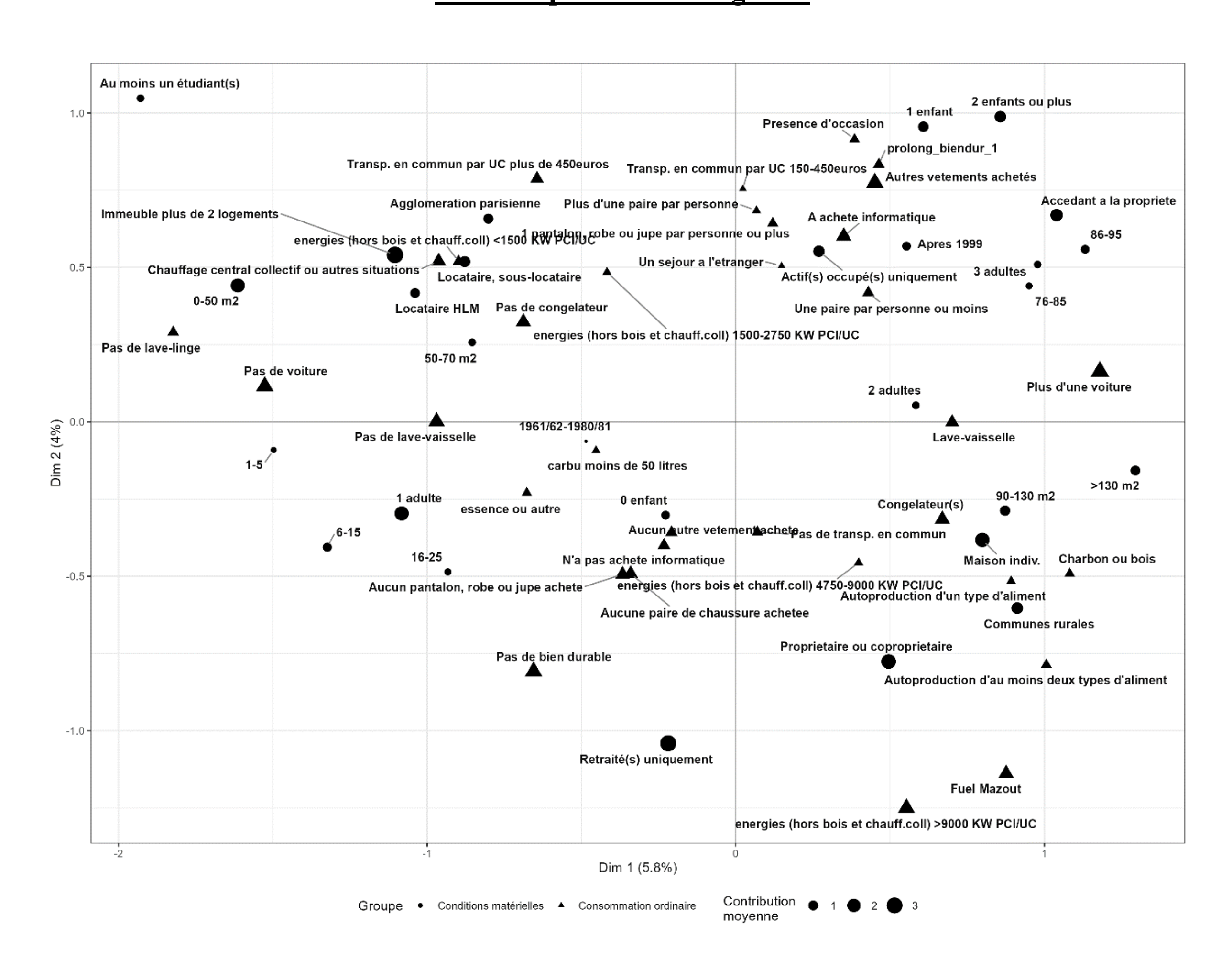
Représentation des deux premières composantes principales de chaque groupe par leur corrélation avec les deux premières composantes de l'AFM



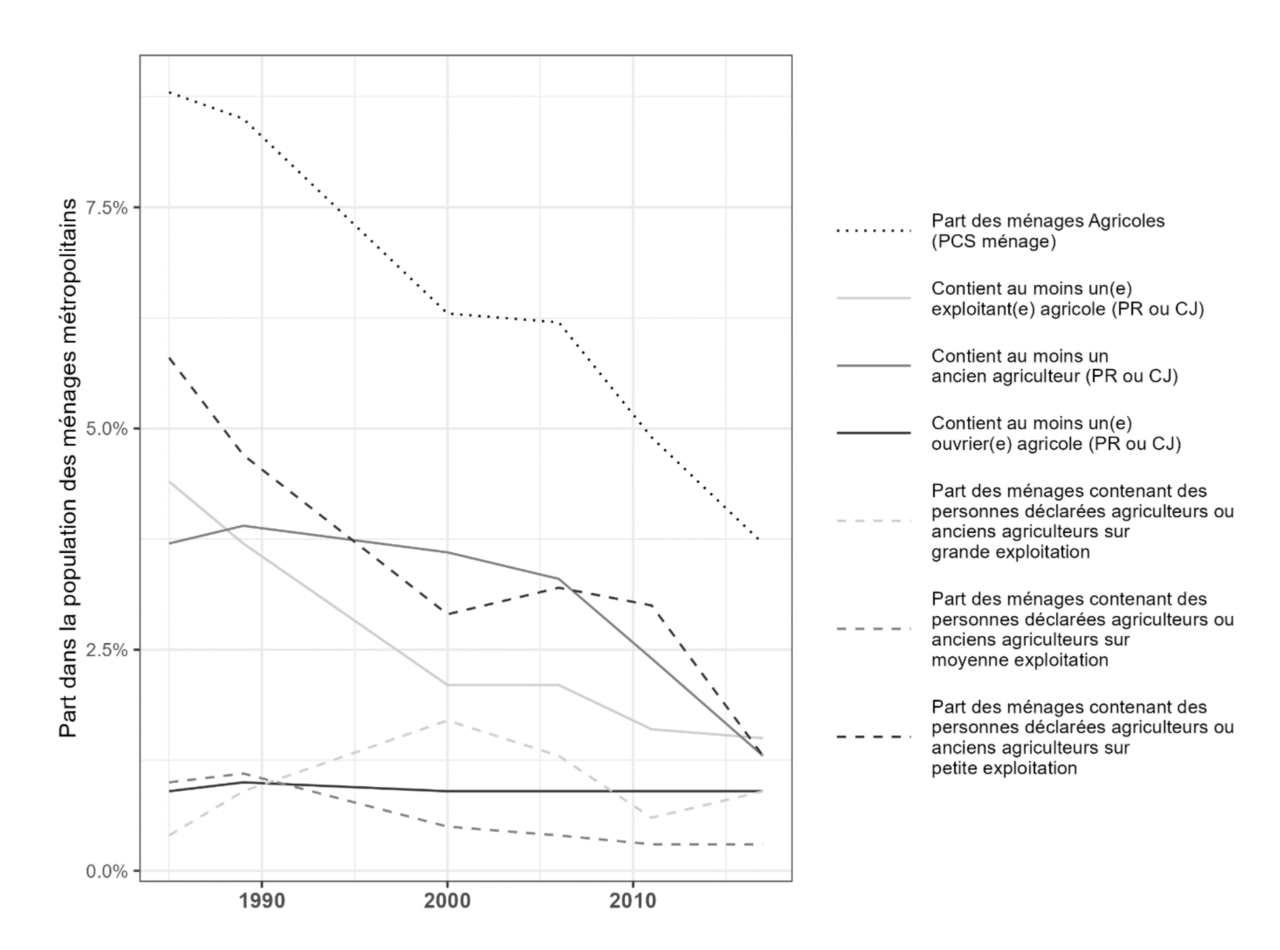
Association entre les groupes (RV) et contribution aux axes globaux 1 et 2

	Coefficient RV			Contribution aux axes globaux	
	Consommation ordinaire	Conditions matérielles	MFA	Dim.1	Dim.2
Consommation ordinaire	1	0,18	0,81	49,4%	56,6%
Conditions matérielles	0,19	1	0,72	50,56%	43,4%

Premier plan factoriel global

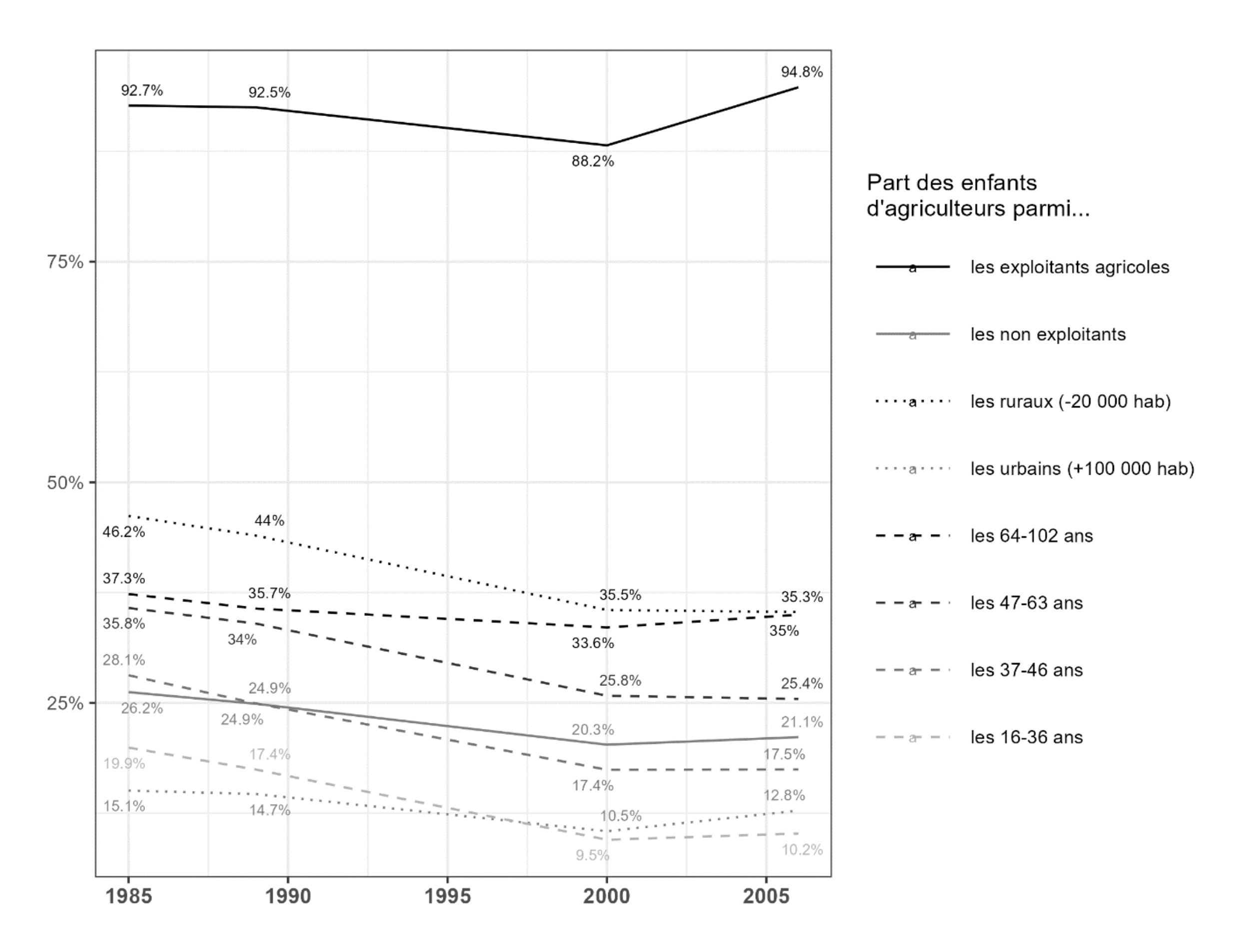


Annexe 24 : Part des ménages agricoles dans la population des ménages français de 1985 à 2017



Source : INSEE, Enquête BDF 1985, 1989, 2000, 2006, 2011 et 2017
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus.
Lecture : En France, en 1985, 8,8% des ménages comportaient au moins, parmi les conjoints, un·e agriculteur·trice exploitant·e, un·e ancien·ne agriculteur·trice exploitant·e ou un·e ouvrier·e agricole.

Annexe 25 : Ménages comptant des agriculteurs parmi les parents des conjoints, dans différentes sous-populations — 1985 – 2006



Source : INSEE, Enquête BDF 1985, 1989, 2000, 2006
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus
Lecture : En France, en 1985, parmi les ménages comportant au moins un conjoint exploitant agricole, 92,7% comptaient au moins un ou une agriculteur·trice exploitant·e dans le(s) parent(s) du ou des conjoint(s).

Annexe 26 : Budgets des ménages agricoles et non agricoles — 1985 *vs* 2017

Poste budgétaire	Année	Ménages agricoles (20-65 ans)	Autres ménages (20-65 ans)	Ménages agricoles (+ 65 ans)	Autres ménages (+ 65 ans)
Nourriture	1985	30,2%	22,7%	34,0%	27,6%
	2017	17,0%	16,4%	18,8%	18,0%
Boissons	1985	1,3%	1,1%	2,0%	1,7%
	2017	1,2%	1,1%	1,2%	1,2%
Alcools	1985	2,3%	1,6%	3,1%	2,1%
	2017	1,5%	1,0%	1,4%	1,4%
Vêtements	1985	5,4%	6,2%	5,9%	4,7%
	2017	4,0%	4,4%	2,1%	2,2%
Apparence (hygiène, bijoux…)	1985	1,4%	2,1%	1,6%	2,2%
	2017	2,0%	2,5%	2,4%	2,7%
Santé	1985	5,1%	4,1%	10,0%	8,1%
	2017	1,3%	1,4%	1,6%	1,8%
Logement	1985	18,9%	21,3%	20,4%	24,5%
	2017	26,3%	27,4%	27,7%	29,1%
Services à domicile	1985	0,4%	1,1%	1,5%	2,0%
	2017	0,9%	1,1%	1,7%	1,9%
Mobilier	1985	4,7%	5,1%	3,5%	4,1%
	2017	2,7%	3,1%	3,8%	3,2%
Transports	1985	14,8%	15,0%	6,5%	5,6%
	2017	15,1%	13,6%	9,5%	9,4%
Loisirs	1985	5,0%	7,7%	4,3%	6,9%
	2017	7,0%	7,5%	6,3%	6,4%
Tabac	1985	0,6%	0,9%	0,3%	0,3%
	2017	1,5%	1,8%	0,1%	0,7%
Assurances	1985	3,2%	2,0%	1,6%	0,9%
	2017	4,3%	2,9%	11,6%	7,4%
Impôts	1985	3,1%	5,4%	1,2%	4,7%
	2017	2,8%	4,3%	2,3%	4,4%
Telecom	1985	1,7%	1,7%	2,3%	2,4%
	2017	3,5%	2,9%	3,1%	2,5%
Autres	1985	2,1%	1,9%	1,9%	2,1%
	2017	8,8%	8,6%	6,6%	7,7%
Dépense totale par UC (en euros de 2017)	1985	15 523	21 894	10 256	15 806
	2017	19 489	25 172	14 114	22 301
Dépense totale (en euros de 2017)	1985	30 504	38 795	14 106	20 696
	2017	33 381	40 377	18 282	28 414

Source : INSEE, Enquête BDF 1985 et 2017
Champ : Ménages ordinaires vivant en France métropolitaine dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus
Note : Postes budgétaires homogénéisés inspirés du travail de Remi Sinthon (projet CLASPOP/ANR)
Lecture : En France, en 1985, les ménages agricoles consacraient en moyenne 30,2% de leur budget à des achats alimentaires (hors boissons). Ces ménages dépensaient alors en moyenne 15 523 € par an et par unité de consommation.

Annexe 27 : Entre les agriculteurs et leurs enfants, une transmission plus forte de certaines pratiques de consommation ordinaire

Le style de consommation agrège des pratiques et domaines de pratiques variés, dont certains plus que d'autres sont susceptibles d'être transmis des parents aux enfants. Selon les domaines de consommation — équipement, habillement, énergie, alimentation et transports — existe-t-il des différences dans l'ampleur de la transmission des habitudes de consommation des parents agriculteurs à leurs enfants. Pour répondre à cette interrogation, nous appliquons la méthode présentée dans le Chapitre 5 afin de calculer de la proximité relative avec le style de consommation agricole à cinq nuages factoriels issus de cinq domaines de pratiques : l'équipement, l'habillement, l'énergie, l'alimentation et les transports. Par exemple, pour l'équipement, nous effectuons une ACM sur l'ensemble des 8 variables relatives à l'équipement présentes dans l'ACM globale et sur les 11 977 ménages de 1985, en projetant en supplémentaire les ménages des autres années. Puis nous calculons la proximité avec le style d'équipement agricole de 1985 de la manière suivante

$$PR_{i,SEA} = Dist_{i,SENA} - Dist_{i,SEA}$$

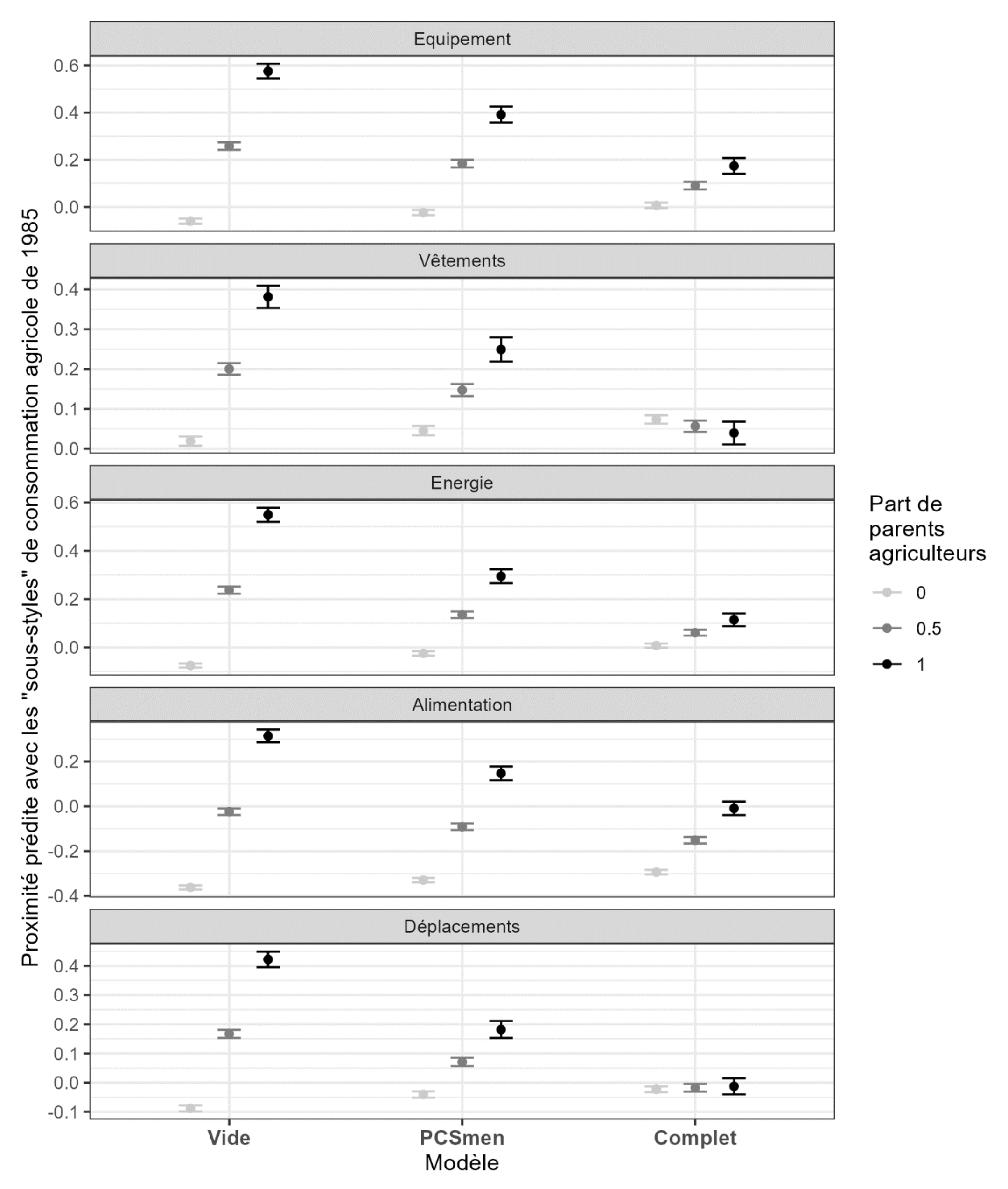
$Dist_{i,SEA}$ étant la distance du ménage i au style d'équipement agricole de 1985, $Dist_{i,SENA}$ étant la distance du ménage i au style d'équipement non-agricole de 1985 et $PR_{i,SEA}$ étant la proximité relative du ménage i avec le style d'équipement agricole de 1985.

Nous faisons de même pour les quatre autres domaines de pratiques et répliquons les modèles linéaires sur les 5 indicateurs standardisés de proximité par domaine de pratiques.

Lorsque l'on se focalise sur chaque domaine de consommation de manière séparée, les pratiques identifiées comme associées à une forte proximité avec le style de consommation agricole en 1985 se trouvent également associées à la proximité avec chacun des styles — d'équipement, d'habillement, de consommation d'énergie, d'alimentation et de mobilité — identifiés séparément en 1985 (Chapitre 5). Le style d'équipement des ménages agricoles est prioritairement caractérisé par la conjonction de la possession d'un congélateur et de l'absence de biens durables (électriques et électroniques) achetés durant l'année passée. Leur style d'habillement renvoie avant tout à l'absence d'achat d'articles d'habillement (surtout les paires de chaussures et les pantalons, jeans, robes et jupes) durant les deux derniers mois. Du côté de l'énergie, on retrouve prioritairement le chauffage au charbon ou au bois, mais également, dans une moindre mesure, une consommation très élevée de combustibles ainsi qu'une consommation très élevée ou très faible d'eau courante. Le style d'alimentation agricole de 1985 est avant tout caractérisé par l'intense autoconsommation mais également, dans une moindre mesure, par la forte consommation de légumes et de viande porcine ou de volaille, et

la consommation plus faible de viande bovine. Enfin, les ménages ayant la mobilité la moins forte (qu'il s'agisse des déplacements de longue distance ou de courte distance en voiture ou en transports en commun) sont particulièrement proches du style de mobilité des ménages agricoles de 1985.

Proximité prédite avec les « sous-styles » de consommation agricole par domaine de 1985, selon la part de parents agriculteurs (1985-2006).



Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 2000 et 2006.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : Estimations réalisées avec la fonction margins du logiciel Stata à partir de cinq modèles linéaires vides (contrôlés uniquement par l'année d'enquête), cinq modèles linéaires contrôlés également par la PCS du ménage et cinq modèles linéaires avec l'ensemble des variables de contrôle. Graphiques réalisés à l'aide du logiciel R.
Lecture : Parmi les ménages pour lesquels les parents de la personne de référence (et de son conjoint le cas échéant) sont déclarés agriculteurs exploitants, la proximité relative prédite, à année d'enquête égale, avec le style d'équipement agricole de 1985 est de 0,58 (modèle Vide — contrôlé uniquement par l'année d'enquête).

L'effet brut de l'origine sociale sur la proximité relative prédite avec le sous-style de consommation agricole considéré est important et significatif pour l'ensemble des 5 domaines de consommation et se maintient également lorsque l'on contrôle par la PCS du ménage. Mais une fois l'ensemble des autres contrôles ajoutés (notamment ceux relatifs aux caractéristiques résidentielles), l'effet de l'origine agricole devient non significatif sur la proximité avec les styles d'habillement et de déplacement agricoles. À l'inverse, il demeure significatif dans les domaines de l'énergie, de l'équipement et surtout de l'alimentation.

Cette distinction par domaines de consommation permet ainsi de différencier des pratiques ancrées dans des habitudes et goûts et répondant à des dispositions partiellement héritées de l'éducation familiale (comme les pratiques alimentaires), de pratiques faiblement « incorporées » et liées avant tout à des contextes matériels (dont les pratiques de déplacement). Il est possible que cet effet de socialisation en ce qui concerne l'équipement soit en quelque sorte induit par celui qui porte sur l'alimentation. Rappelons à ce titre que la proximité avec le style d'équipement des agriculteurs de 1985 est en grande partie liée à la possession d'un congélateur, qui accompagne les habitudes d'autoconsommation alimentaire. La distinction par sous-domaine de consommation montre ainsi ses limites, tant les pratiques appartenant à différents domaines de consommation se trouvent articulées au sein des styles de consommation ordinaires. La non-significativité de l'effet de socialisation dans le cas de la proximité avec le style d'habillement agricole interroge, dans la mesure où l'habillement pourrait être considéré comme un lieu privilégié d'exercice du goût et de la transmission de dispositions (Bourdieu, 1979 ; Court *et al.*, 2014).

Rappelons à ce titre que le style d'habillement agricole se définit — en partie du fait du faible nombre de variables d'habillement considérées et de leur nature quantitative — par la rareté des achats : il apparaît alors comme exprimant probablement moins un goût que la faiblesse des revenus et l'éloignement des commerces vestimentaires qui caractérisait encore les zones rurales en 1985. Enfin, l'effet de l'origine agricole dans le cas de l'énergie montre que dans cette transmission des parents aux enfants, la socialisation n'est sans doute pas le seul mécanisme à l'œuvre. Le maintien d'une tendance à chauffer au bois ou au charbon — qui, rappelons-le, est la caractéristique clef du style de consommation énergétique des ménages agricoles en 1985 — a sans doute partie liée avec la transmission du logement des parents aux enfants, et ainsi du système de chauffage qui l'accompagne si celui-ci ne fait pas l'objet de rénovation. Rappelons que si le type de logement est inclus comme variable de contrôle, le fait que le logement ait auparavant hébergé les parents d'un des conjoints n'est pas mesuré.

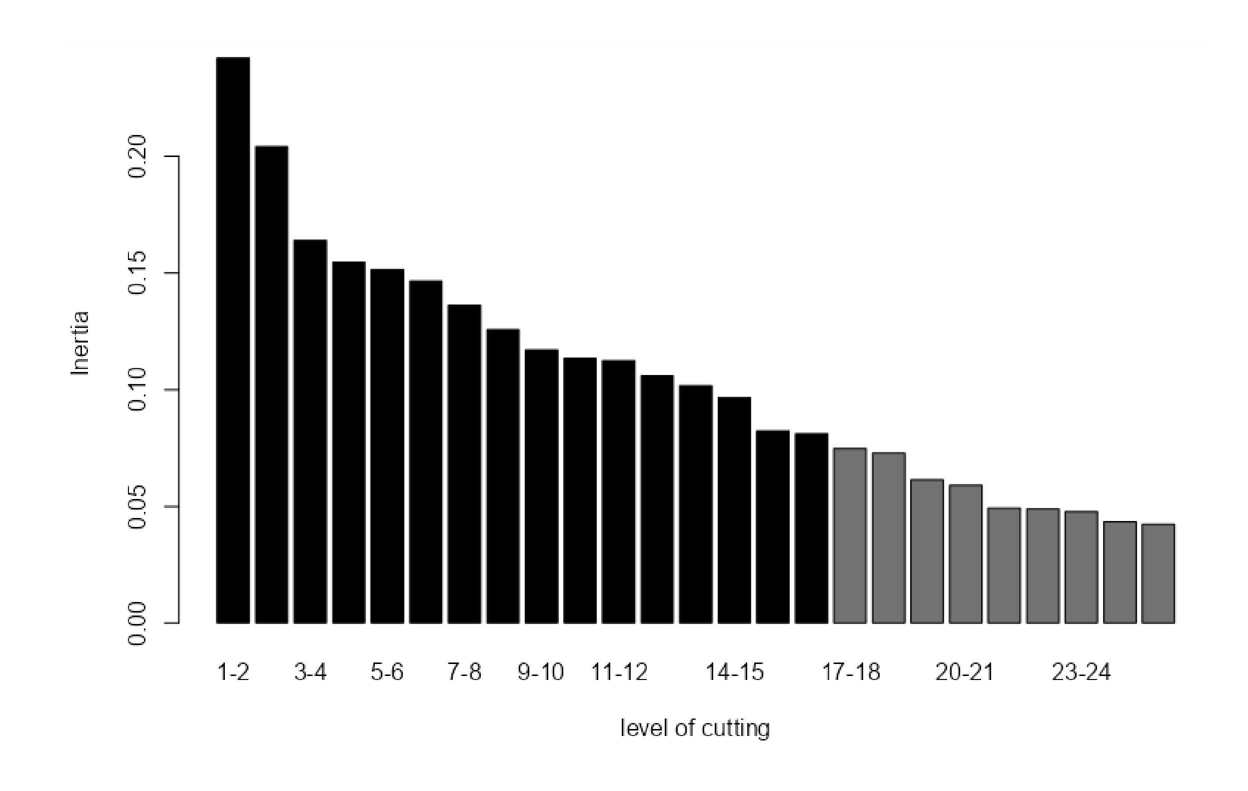
Annexe 28 : Résultats des régressions ayant comme variables dépendantes les différents mécanismes

Modèle de régression N°	Variable dépendante	Variables indépendantes	Coeff.	Sign.
1	Bien_être_animal	Constante	-144598	***
		Période	73	***
2	ESB_VF	Constante	-3,38E-05	***
		Période	1,71E-08	***
3	Part de boucheries créées dans les 3 années précédentes	Constante	16,250	***
		Période	-0,008	***
4	Prix relatif de la viande bovine	Constante	-12,646	***
		Période	0,007	***
		Part de boucheries créées dans les 3 années précédentes	-0,074	***
5	Diplôme	Constante	-114,399	***
		Cohorte	0,060	***
		Age	0,006	***
6	Volume de viande bovine à 10 ans	Constante	-438,810	***
		Cohorte	0,238	***
7	Type de ménage = Couple sans enfant	Constante	-0,261	
		Cohorte	0,0001	
		Age	0,007	***
8	Type de ménage = Couple avec 2 enfants	Constante	1,653	***
		Cohorte	-0,001	***
		Age	-0,006	***
9	Type de ménage = Femme seule	Constante	-0,805	***
		Cohorte	0,0003	**
		Age	0,006	***
10	Type de ménage = Couple avec 3 enfants ou plus	Constante	3,464	***
		Cohorte	-0,002	***
		Age	-0,004	***
11	Type de ménage = Homme seul	Constante	-4,859	***
		Cohorte	0,002	***
		Age	0,002	***
12	Type de ménage = Mère avec enfants	Constante	-3,633	***
		Cohorte	0,002	***
		Age	0,001	***
13	Type de ménage = Père avec enfants	Constante	-1,253	***
		Cohorte	0,001	***
		Age	0,0005	***
14	Type de ménage = Autres cas	Constante	3,788	***
		Cohorte	-0,002	***
		Age	-0,002	***
15	Gros consommateur de santé (dépense/pers > 1000euros de 2011)	Constante	15,305	***
		Age	0,002	***
		Période	-0,008	***
		Type de ménage = Couple avec 2 enfants	-0,021	***
		Type de ménage = Couple avec 3 enfants ou plus	-0,043	***
		Type de ménage = Couple sans enfant	0,038	***
		Type de ménage = Femme seule	0,064	***
		Type de ménage = Homme seul	0,002	
		Type de ménage = Mère avec enfants	0,016	***
		Type de ménage = Père avec enfants	-0,014	
		Type de ménage = Autres cas	-0,010	

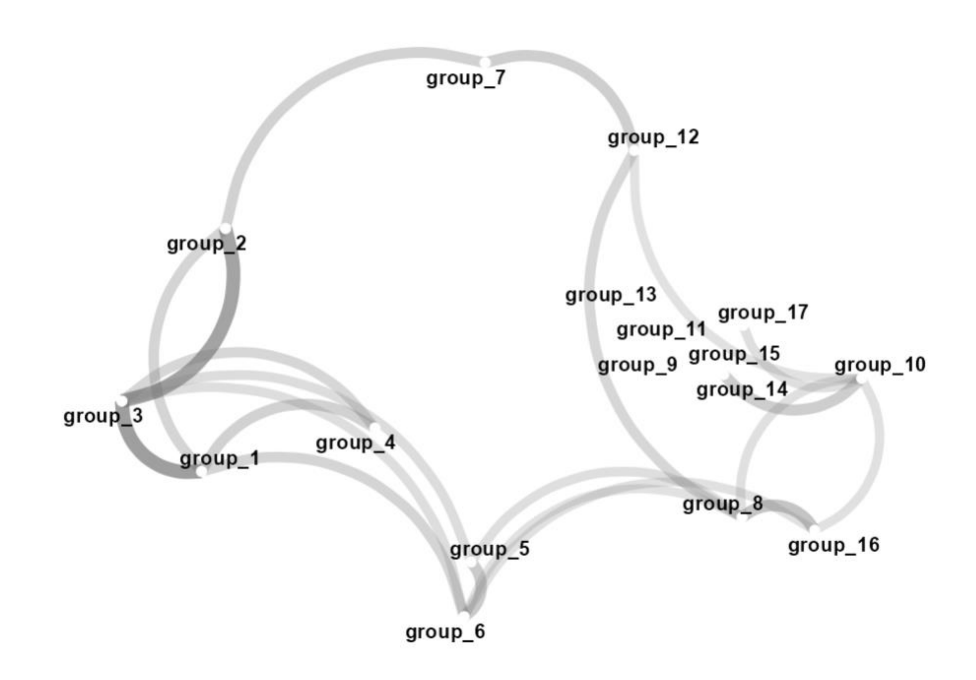
		Diplôme	0,012	***
		Niveau de vie (euros de 2011)	1,20E-06	***
16	Retraite	Constante	-0,700	***
		Age	0,021	***
17	Niveau de vie (euros de 2011)	Constante	-384025	***
		Période	201,4	***
		Age	-10,8	***

Source : INSEE, Enquêtes BDF 1985, 1989, 1995, 2000, 2006, 2011 et 2017.
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.
Note : « *** » = p <.01 ; "**" = p<.05 ; « * » = p <.1
Lecture : Chaque année supplémentaire (période) induit en moyenne une hausse de 73 du nombre d'article contenant le terme « bien-être animal » dans le corpus Factiva.

Annexe 29 : Gains d'inertie consécutifs à l'ajout d'une classe supplémentaire — AFC sur le corpus ADEME



Annexe 30 : Cooccurrence des registres au sein des mêmes documents dans le corpus « Particuliers et écocitoyens — Ademe »



Note : Seules les corrélations supérieures à 0,15 sont représentées.

Les registres 1 et 2 sont en particulier fortement associés aux registres 3, 4 et 6 chauffage et isolation) montrant comment c'est autour de conseils pratiques et de dispositifs incitatifs que la rénovation thermique est essentiellement présentée. De l'autre côté, le registre 10 (dimension environnementale de la consommation) est fortement lié aux registres 8, 12 et surtout 14 (associant déchets et dimension environnementale de la consommation). Le registre évoquant les transports (9) est au final peu présenté directement en lien avec son impact sur la pollution de l'air ou le changement climatique (15 et 16). De manière générale, les segments évoquant le changement climatique (17) sont peu associés aux autres registres.

Annexe 31 : Régressions linéaires sur l'indice général de pratiques environnementales

Variable dépendante	**Indice général**	**Indice restreint**	**Indice général**	**Indice restreint**
État de l'environnement	0,06**	0,10***	0,05**	0,09***
Nuisance	0,07***	0,03	0,07***	0,01
Intérêt de l'action individuelle	0,15***	0,02	0,15***	0,02
Dépenses supplémentaires	0,09***	0,02	0,11***	0,05**
Intention de modifier la PE	0,07***	- 0,05**	0,09***	- 0,02
Sexe (*réf.* = Femme)				
Homme			- 0,11***	- 0,01
Âge (*réf.* = 44-59 ans)				
< 32 ans			- 0,19***	- 0,09
32—43 ans			- 0,20***	- 0,12**
60—66 ans			0,19***	0,04
> 66 ans			0,22***	0,13**
Diplôme (*réf.* = Bac)				
Collège ou moins			- 0,03	- 0,01
CAP-BEP			- 0,08	- 0,09*
Bac + 2			0,06	- 0,01
Bac + 3 et +			0,17***	0,14**
Revenu (*réf.* = 1 200-2 000 €/mois)				
< 1 200 €/mois			0,20***	0,32***
2 000-3 000 €/mois			- 0,37***	- 0,50***
3 000-4 500 €/mois			- 0,57***	- 0,81***
> 4 500 €/mois			- 0,88***	- 1,14***
Constante	0	0	0,31***	0,40***
Observations	3 640	3 640	3 640	3 640
R^2 ajusté	0,05	0,01	0,16	0,21

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016

Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)

Note : *p < 0,05 ; **p < 0,01 ; ***p < 0,001.

Lecture : À valeurs égales des autres indices d'attitudes, une augmentation de 1 point de l'indice standardisé d'attitude concernant l'état de l'environnement est associée en moyenne à une hausse de 0,06 point de l'indice général de pratiques environnementales (modèle 1).

Annexe 32 : Inertie expliquée par les facteurs de l'AFM

Facteur	Valeur propre	Inertie(en %)	Inertie cumulée (en %)	Contribution des variables de pratiques (en %)	Contribution des variables d'attitudes (en %)
1	1,27	13,41	13,41	49,17	50,83
2	1,07	11,27	24,68	57,94	42,06
3	0,91	9,62	34,29	33,37	66,63
4	0,82	8,69	42,98	33,48	66,52
5	0,81	8,61	51,60	20,62	79,38
6	0,67	7,09	58,69	8,66	91,34
7	0,60	6,33	65,02	50,61	49,39
8	0,59	6,23	71,25	80,08	19,92
9	0,56	5,95	77,20	95,04	4,96
10	0,53	5,65	82,85	98,08	1,92
11	0,50	5,28	88,13	80,76	19,24
12	0,41	4,34	92,47	94,62	5,38
13	0,38	3,98	96,45	98,92	1,08
14	0,34	3,55	100,00	98,66	1,34

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)
Lecture : Le premier facteur de l'AFM permet de rendre compte de 13,41% de l'inertie totale du nuage factoriel.

Annexe 33 : ANOVA multiple sur les coordonnées des individus sur l'axe 1

	Ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Test F	*p — value*
Diplôme	4	68,49	17,12	13,97	< 0,001
Tranche d'âge	4	31,04	7,76	6,33	< 0,001
Nombre de personnes dans le ménage	3	7,60	2,53	2,07	0,102
PCS	6	6,19	1,03	0,84	0,537
Revenu	4	8,25	2,06	1,68	0,151
Sexe	1	19,16	19,16	15,63	< 0,001
Résidus	3 618	4 433,62	1,23	−	−
Observations	3,641				

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016

Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)

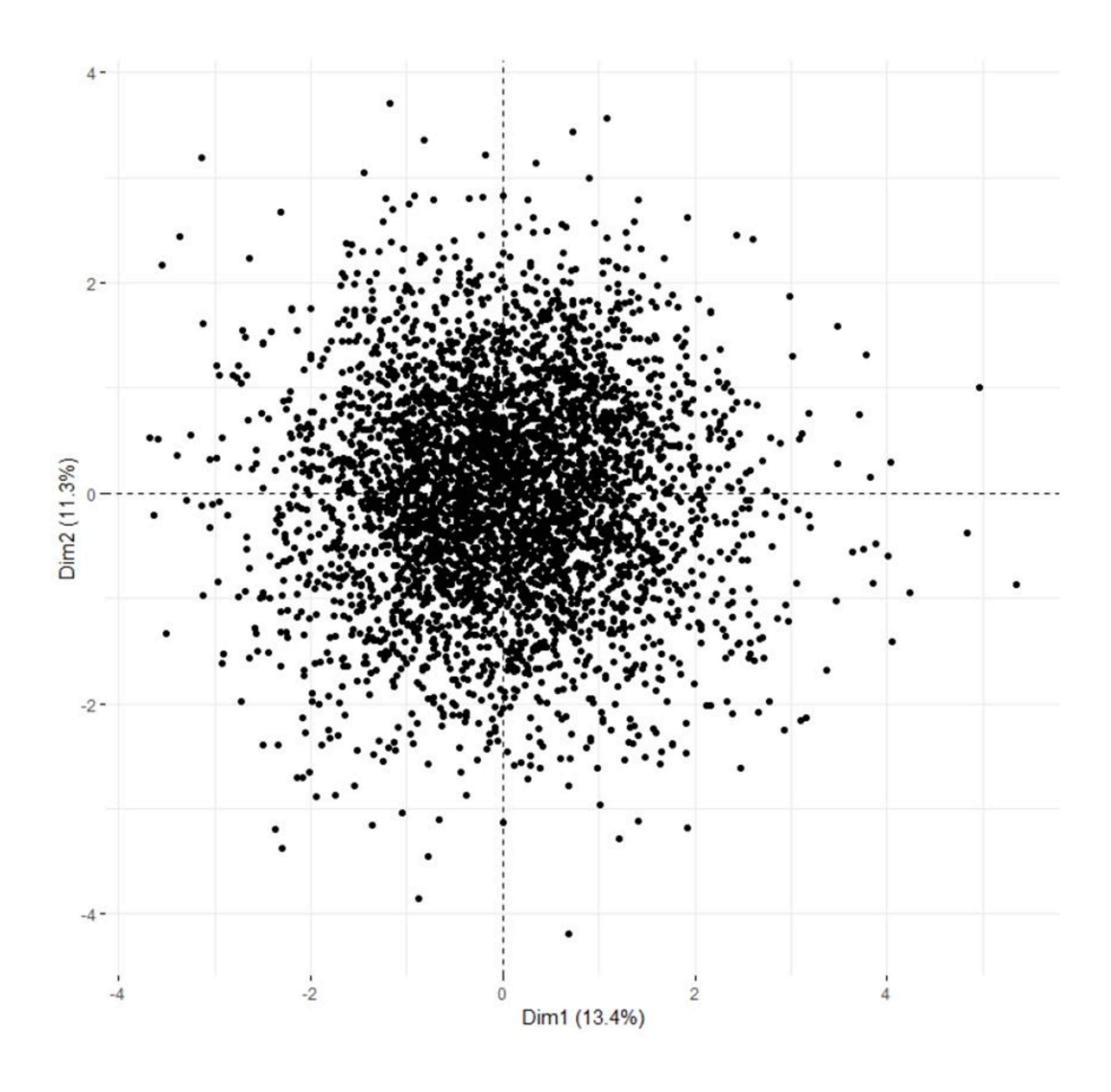
Lecture : La faiblesse de la p-value est un indice d'une association significative, toutes choses égales par ailleurs, entre la variable concernée et l'axe 1 de l'AFM.

Annexe 34 : ANOVA multiple sur les coordonnées des individus sur l'axe 2

	Ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Test F	*p — value*
Diplôme	4	4,58	1,14	1,31	0,266
Tranche d'âge	4	30,02	7,50	8,56	< 0,001
Nombre de personnes dans le ménage	3	461,80	153,93	175,54	< 0,001
PCS	6	55,81	9,30	10,61	< 0,001
Revenu	4	118,20	47,05	53,66	< 0,001
Sexe	1	7,67	7,67	8,75	0,003
Résidus	3 618	3 172,62	0,88	–	–
Observations	3,641				

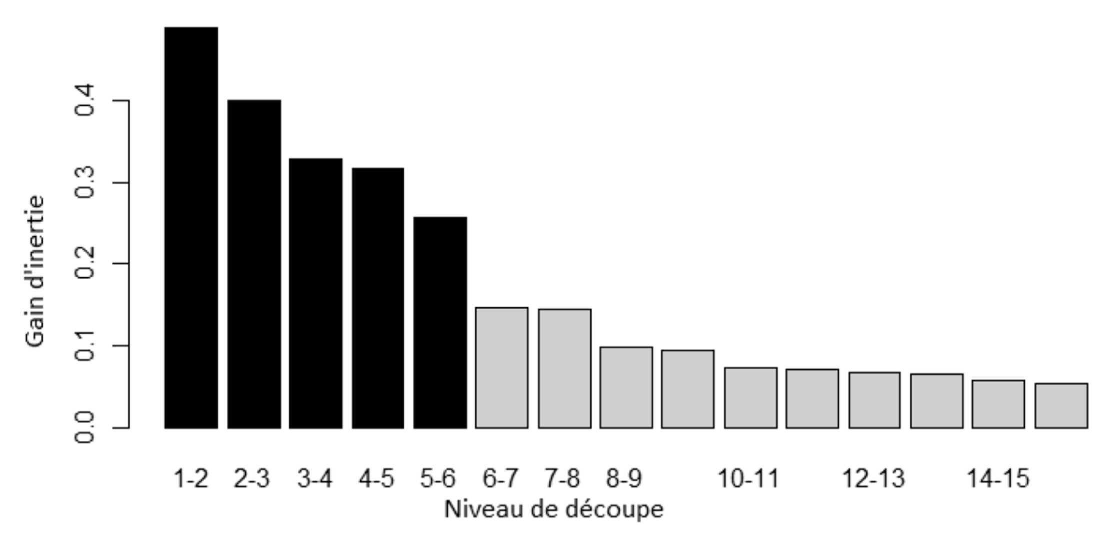
Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)
Lecture : La faiblesse de la p-value est un indice d'une association significative, toutes choses égales par ailleurs, entre la variable concernée et l'axe 2 de l'AFM.

Annexe 35 : Projection des 4 057 individus — Axes 1 et 2



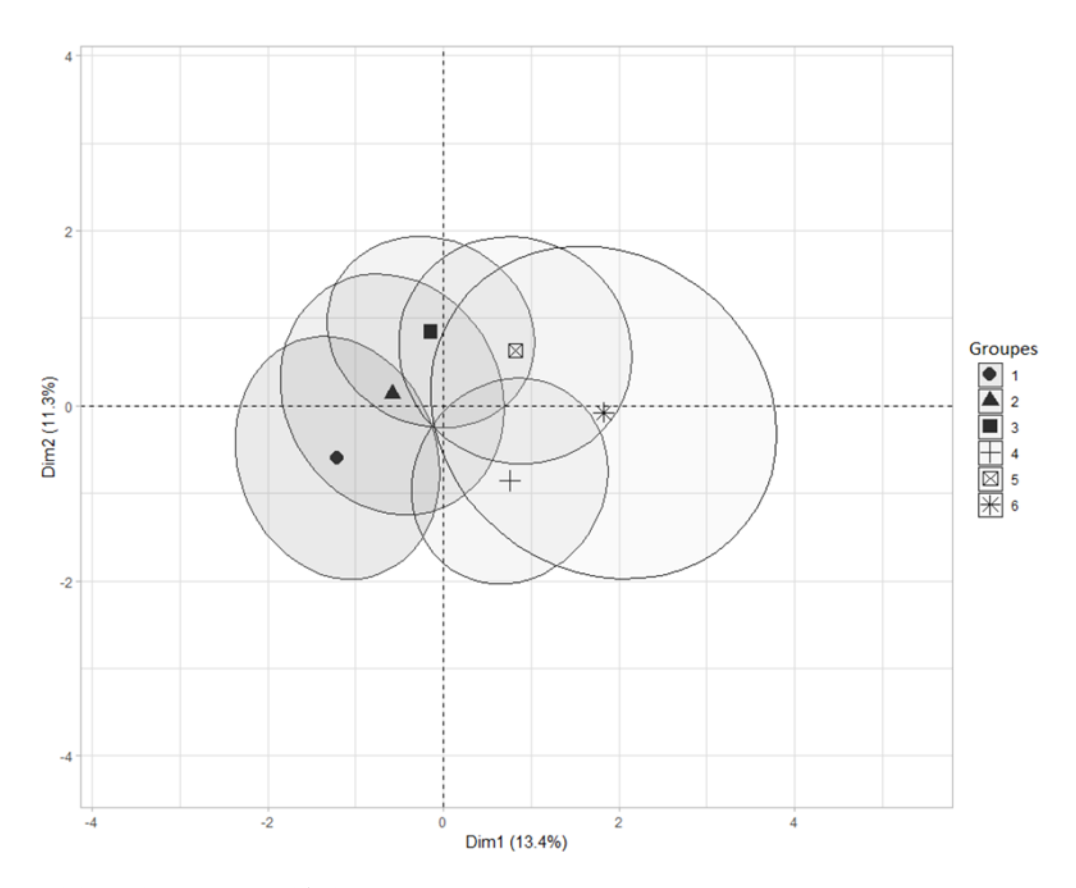
Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)
Lecture : Les coordonnées de chaque point correspondent à la position de l'un des individus interrogés dans le premier plan factoriel.

Annexe 36 : CAH − Gain d'inertie consécutive à l'ajout d'une classe supplémentaire



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)
Lecture : Le passage d'une découpe en 4 classes à une découpe en 5 classes occasionne un gain d'inertie de 0,3.

Annexe 37 : Représentation des groupes issus de la CAH dans le premier plan factoriel de l'AFM



Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)
Lecture : Les points représentent le barycentre de chaque groupe, les ellipses donnent la concentration à 75% des individus de chaque groupe. Les individus associés au groupe 6 ont une coordonnée moyenne de 1,85 sur l'axe 1.

Annexe 38 : Effet du revenu sur la tolérance à l’usure ; contrôle par les opinions à l’égard de l’environnement

Régression linéaire portant sur l’indice standardisé de tolérance à l’usure	
	Modèle 3
Constante	-0,15*
Revenu (euros/mois) *(réf. = <1200)*	
1200–2000	-0,12**
2000–3000	-0,28***
3000–4500	-0,39***
>4500	-0,6***
Age	0,003**
Sexe *(réf. = Homme)*	
Homme	-0,11***
Diplôme *(réf. = Bac)*	
ec. elem./college	0,09*
CAP/BEP	0,04
Bac+2	0
Bac+3ou sup	0,07*
Nombre d’unités de consommation	0,09***
Catégorie d’agglomération *(réf. = <20 000 habitants)*	
Zone rurale	0,1**
20 000-99 999 habitants	0,02
>100 000 habitants	-0,02
agglo. Paris	0,03
Surface d’habitation (en m²) *(réf. = 64)*	
65–89	0,08*
90–119	0,09**
>120	0,12**
Il est complètement faux que les menaces pesant sur l’environnement sont exagérées	0,12***
Il est complètement vrai que presque tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l’environnement	0,06*
Il est complètement faux qu’il ne sert à rien que de faire des efforts pour l’environnement si les autres ne font pas de même	0,09***

Source : CGDD/SDeS, EPEM 2016
Champ : Personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine (n= 4057)
Note : « *** » = p <.01 ; "**" = p<.05 ; « * » = p <.1

Annexe 39 : Niveau de vie objectif et subjectif

		Déciles 1-5	**Déciles 5-9**	**Déciles 9-10**	**Ensemble**
Qualification par le ménage de son niveau de vie actuel	Élevé	2,1%	6,4%	30,8%	6,7%
	Moyennement élevé	29,4%	63,3%	62,8¨%	46,3%
	Faible ou moyennement faible	68,5%	30,4%	6,4%	47%
	Total	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*
Évolution du niveau de vie du ménage depuis cinq ans	Amélioré	17,5%	25,5%	34,1%	22,4%
	Maintenu	32,8%	32,2%	34%	32,7%
	Détérioré	49,7%	42,4%	31,9%	44,9%
	Total	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*

Source : BDF 2011 et BDF 2017 (INSEE)
Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine
Lecture : Parmi les ménages situés sous la médiane des niveaux de vie, 2,1% considèrent leur niveau de vie comme élevé.

Annexe 40 : Effet des variables subjectives de niveau de vie sur l'ancienneté des achats de biens durables — modèles détaillés

Régressions de poisson — Variable expliquée : Nombre d'EEE achetés durant les douze derniers mois (19 catégories)								
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Base	Complet	Base	Complet	Base	Complet	Base	Complet
Constante	0,09	-1,02	0,19	-0,97	0,1	-0,03	0,06	-0,28
Année *(réf. = 2011)*								
2017	-0,47***	-0,49***	-0,47***	-0,49***	-0,48***	-0,49***	-0,47***	-0,49***
Nombre d'EEE possédés (19 catégories)	0,07***	0,06***	0,07***	0,06***	0,07***	0,06***	0,07***	0,06***
Évolution du niveau de vie du ménage depuis cinq ans *(réf. = Amélioré)*								
Maintenu	-0,24***	-0,13						
Détérioré	-0,31***	-0,2**						
Évolution du niveau de vie du ménage depuis un an *(réf. = Amélioré)*								
Maintenu			-0,36***	-0,24**				
Détérioré			-0,34***	-0,20*				
Niveau de vie perçu *(réf. = Très élevé)*								
Moyennement élevé					-0,2***	-0,16**	0,1	0,1
Faible					-0,58***	-0,54***	-0,03	0,15
Évolution estimée du niveau de vie dans les cinq ans à venir *(réf. = Amélioration)*								
Maintien							0,19	0,26*
Détérioration							0,01	0,17
Niveau de vie perçu x Évolution dans les cinq ans à venir								
Moyennement élevé * Maintient							-0,39**	-0,37**
Faible * Maintien							-0,98***	-1,17***
Moyennement élevé * Détérioration							-0,39*	-0,39*
Faible * Détérioration							-0,7*	-0,94**
Pourcentage de femmes		-0,16		-0,16		-0,17		-0,17
Nombre de personnes		0,19***		0,18***		0,18***		0,18***
Percentile de niveau de vie		0,01		0,01		0,01		0,001
Âge (moyenne des conjoints)		-0,003		-0,002		-0,003		-0,002
Taille de la commune *(réf. = Agglomération parisienne)*								
Communes rurales		0		0,01		0,01		0,08
Moins de 20 000 habitants		0,17		0,16		0,17		0,18
De 20 000 à 100 000 habitants		0,37***		0,35***		0,34***		0,36***
Plus de 100 000 habitants		0,13		0,12		0,1		0,11
Plus haut diplôme (des conjoints) *(réf. = BTS, dut, bac+2)*								
Bac ou moins		0,16		0,17		0,19		0,21*
1er ou 2e cycle universitaire		0,21*		0,22*		0,21*		0,24**
3e cycle, ingénieur, grande école		0,1		0,1		0,07		0,07
Nombre d'années passées dans le logement		-0,008**		-0,009**		-0,008**		-0,008**
Surface du logement		-0,001		-0,001		-0,001*		-0,001**
Situation d'emploi *(réf. = Actif(s) occupé(s) uniquement)*								
Actif occupé et inactif		0,06		0,03		0,01		0,02
Chômeur et actif occupé		-0,22		-0,18		-0,21		-0,22
Chômeur(s) avec ou sans inactif		-0,4**		-0,46**		-0,45**		-0,47**
Retraité(s) uniquement		0,14		0,09		0,07		0,05
Autres inactif(s)		-0,09		-0,15		-0,15		-0,11
Nombre d'observations	2236		2257		2240		2080	
AIC	7279	7122	7361	7192	7305	7108	6894	6742

Source : BDF 2011 et BDF 2017 (INSEE)
Champ : Ménages de France métropolitaine dont le niveau de vie mensuel est supérieur ou égal à 3000 € de 2017.
Note : « *** » = p <.01 ; "**" = p<.05 ; « * » = p <.1

Annexe 41 : Effet brut du percentile de niveau de vie sur l'ancienneté des achats de biens durables

Régressions de poisson Variable expliquée : Nombre d'EEE achetés durant les douze derniers mois (19 catégories)	
Variable	Coefficient
Constante	-0,43
Nombre d'EEE possédés (19 catégories)	0,07***
Percentile de niveau de vie	0,002
Nombre d'observations	2240
AIC	7635

Source : BDF 2011 et BDF 2017 (INSEE)
Champ : Ménages de France métropolitaine dont le niveau de vie mensuel est supérieur ou égal à 3000 € de 2017.
Note : « *** » = p <.01 ; "**" = p<.05 ; « * » = p <.1

Annexe 42 : Tableau des propriétés sociales des quinze ménages interviewés de l'enquête qualitative menée par Julie Madon

Nom	Sexe	Âge	Lieu de résidence	Logement	Type de ménage	Revenu du ménage	Revenu par UC	Dernière profession du père	Dernière profession de la mère	Diplôme	Profession et secteur (public ou privé)	Profession du conjoint actuel
Andrej	H	41	Maurepas	Maison, 30 m²/habitant, propriétaire	Couple + deux enfants	6 000 €	3 000 €	Chauffeur de car	Assistante école maternelle	Bac	Technicien audiovisuel [Privé]	Ingénieure des affaires
Céline	F	43	Châtillon	Appartement, 19m²/hab., locataire	Couple + deux enfants	6 000 €	3 000 €	Avocat	Infirmière	Bac+2	Gestionnaire achats [Privé]	Informaticien
Ginette	F	81	Paris 13e	Appartement, 77 m²/hab., propriétaire	Seul	3 000 €	3 000 €	Médecin de campagne	n/a	Bac+2	Retraitée, ancienne visiteuse médicale [Privé]	n/a
Béatrice	F	40	Forcalquier	Appartement, 70 m²/hab., propriétaire	Seul	3 000 €	3 000 €	Agriculteur néo-rural	Agricultrice néo-rurale	Bac+5	Directrice générale des services d'une commune [Public]	n/a
Colette	F	83	Paris 14e	Appartement, 170 m²/hab., propriétaire	Seul	3 000 €	3 000 €	Chef comptable	Dactylo	Bac+8	Retraitée, ancienne chercheuse en chimie [Public]	n/a
Jean-Pierre	H	72	Paris 12e	Appartement, propriétaire	Seul	3 000 €	3 000 €	Professeur en classes préparatoires	Secrétaire de mairie	Bac+8	Retraité, ancien chercheur en informatique [Public]	n/a
Claudie	F	60	Paris 5e	Appartement, 78 m²/hab., propriétaire	Seul	3 500 €	3 500 €	Principal adjoint	Directrice d'école maternelle	Bac+5	Professeure agrégée d'arts au lycée [Public]	n/a
Serge	H	62	Gagny	Maison, 100 m²/hab., propriétaire	Couple	6 000 €	4 000 €	Ouvrier d'imprimerie	Agent de maîtrise administratif	Bac+4	Directeur de rédaction [Privé]	Cadre informatique

Ghyslaine	F	57	Paris 14e	Appartement, 43m²/hab., locataire	Seul	4 100 €	4 100 €	Responsable technique en bâtiment	Enseignante en école d'infirmière	Bac+5	Ingénieure cartographe [Privé]	n/a
Patrice	H	54	Châtillon	Maison, 70 m²/hab., propriétaire	Couple	6 700 €	4 500 €	Boulanger	Couturière	Bac+2	Chef de projet événementiel [Privé]	Assistante commerciale (Sylvie)
Brieuc	H	49	Paris 5e	Appartement, propriétaire	Couple + deux enfants	11 500 €	4 600 €	Cadre logistique	Surveillante scolaire	Bac+8	Chercheur en physique [Public]	Haut fonctionnaire
Pauline	F	47	Paris 5e	Appartement, 21m²/hab., locataire	Couple + deux enfants	11 600 €	5 100 €	Décorateur	Professeure	Bac+8	Anesthésiste [Public puis Privé]	Documentariste
Mireille	F	74	Saint-Germain-en-Laye	Appartement, 90 m²/hab., propriétaire	Seul	5 100 €	5 100 €	Musicien	Administratrice comptable	Bac+5	Retraitée, ancienne chargée d'études [Public puis Privé]	n/a
Thierry	H	66	Paris 14e	Appartement, 75 m²/hab., propriétaire	Seul	7 500 €	7 500 €	n/a	Secrétaire puis « a fait une jolie carrière »	Brevet	Retraité, ancien directeur commercial [Privé]	n/a
Bernard	H	60	Munich	Appartement, 93 m²/hab., propriétaire	Couple	15 000 €	10 000 €	Chef d'un bureau d'études	Comptable	Bac+5	Ingénieur système au chômage [Privé]	Juriste

Note : Pour la variable « Type de ménage », seuls les enfants encore présents au domicile et/ou ceux qui sont encore à charge des parents sont pris en compte. Le revenu du ménage est estimé à partir des déclarations des enquêtés durant l'entretien, arrondi à la centaine près.

Table des figures

Liste des tableaux

Liste des encadrés

Liste des annexes